AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

⚠AVERTISSEMENT

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement, les oxydes de carbone, les phtalates, et le plomb, que l'État de la Californie reconnaît comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. Pour réduire l'exposition à ces substances, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti sauf en cas de nécessité, faites l'entretien de votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour plus d'informations, visitez la page www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Avant-propos

INFORMATIONS DE BASE

Le but de ce manuel est de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin qu'il puisse vous assurer de nombreux kilomètres de satisfaction. Veuillez le lire attentivement avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Dans le Carnet de garantie, fourni séparément, vous trouverez des renseignements détaillés sur les garanties dont bénéficie votre véhicule. Le chapitre "Programmes d'entretien" de ce manuel explique en détail la maintenance et l'entretien de votre véhicule. En outre, un carnet de service client et d'informations légales concernant les vices cachés (États-Unis uniquement) fourni séparément vous explique comment résoudre des problèmes pouvant survenir sur votre véhicule. Il permet également de clarifier vos droits par rapport à la loi applicable.

Si votre véhicule nécessite un entretien ou en cas de questions sur votre véhicule, votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV se fera un plaisir de vous assister avec les moyens importants dont il dispose.

En plus des options installées en usine, votre véhicule peut également être équipé d'accessoires supplémentaires installés par Mitsubishi Motors ou par votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV avant sa livraison. Il est important de vous familiariser avec tous les avertissements, précautions et instructions relatifs à l'utilisation correcte de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule et/ou l'accessoire. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour plus de détails concernant les accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

Votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV connaît parfaitement votre véhicule. En cas de besoin ou pour toute question, nous serons heureux de vous aider, grâce à l'étendue des ressources dont nous disposons.

LISEZ D'ABORD, PUIS CONDUISEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant de conduire votre véhicule, lisez le Manuel du conducteur avec attention. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec les commandes et les opérations d'entretien qui vous aideront à conduire en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

RAPPELS DES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA SÉCURITÉ !

Respectez ces règles importantes de conduite afin d'assurer votre sécurité et votre confort, de même que ceux de vos passagers !

- **Ne conduisez JAMAIS sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues.**
- **Respectez TOUJOURS les limitations de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que les conditions ne le permettent.**
- **Accordez TOUJOURS toute votre attention à la conduite et évitez d'utiliser les accessoires du véhicule ou d'effectuer des gestes risquant de vous distraire.**
- **Utilisez TOUJOURS les ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfant appropriés. Les jeunes adolescents doivent être assis sur le siège arrière.**
- **Indiquez TOUJOURS aux occupants du véhicule comment utiliser correctement les différents dispositifs de sécurité.**
- **Consultez TOUJOURS ce manuel du conducteur pour vous reporter aux informations importantes concernant la sécurité.**

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Toute modification sur ce véhicule est déconseillée. Tout changement peut en effet amoindrir les performances, la sécurité et la résistance du véhicule, voire enfreindre la réglementation. De plus, les dommages ou pertes de performance résultant de telles modifications ne sont pas couverts par la garantie Mitsubishi Motors.

⚠ AVERTISSEMENT

L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué (OBD) du marché secondaire qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple la surveillance à distance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du système EV, peut provoquer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Nous ne recommandons ni n'approuvons l'utilisation d'aucun dispositif enfichable OBD d'après-vente, à moins qu'il n'ait été spécifiquement approuvé par Mitsubishi Motors. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés par un dispositif enfichable d'après-vente.

À PROPOS DE CE MANUEL

Ce manuel contient des informations relatives à toutes les fonctions et les équipements disponibles sur ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier en fonction du modèle, du niveau de garniture, des options sélectionnées, de la commande, de la date de fabrication, de la région ou de la disponibilité. Par conséquent, il est possible que vous trouviez des informations concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas inclus ou installés dans votre véhicule.

Toutes les données techniques, les illustrations et les renseignements contenus dans ce manuel sont basés sur les données en vigueur au moment de l'impression de ce manuel. Mitsubishi Motors se réserve le droit d'apporter des modifications aux spécifications, aux performances, à la conception ou aux fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, Mitsubishi Motors peut mettre à jour ou modifier ce manuel afin que le propriétaire puisse disposer des informations les plus récentes et précises. Veuillez lire et garder soigneusement toutes les mises à jour de ce manuel envoyées par Mitsubishi Motors afin de garantir l'accès aux informations les plus récentes concernant votre véhicule. Les versions actuelles des guides du propriétaire ainsi que les mises à jour peuvent également être consultés dans la section propriétaire du site internet de Mitsubishi Motors à l'adresse suivante : https://www.mitsubishi-motors.com/en/products/connect. En cas de questions concernant des informations contenues dans votre guide du propriétaire, contactez le service clientèle Mitsubishi Motors. Reportez-vous à la page PROGRAMME DE SERVICE CLIENTÈLE Mitsubishi Motors dans ce guide du propriétaire pour des informations relatives aux coordonnées.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES À CE MANUEL

Vous constaterez la présence de divers symboles dans ce manuel. Ils sont utilisés de la manière suivante :

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci permet d'indiquer la présence de danger pouvant vous exposer à des risques de blessures corporelles graves voire mortelles. Suivez attentivement ces instructions pour réduire ou éviter les risques.

⚠ MISE EN GARDE

Ceci sert à indiquer la présence de danger pouvant vous exposer à des risques de blessures corporelles de gravité moindre ou pouvant endommager votre véhicule. Suivez attentivement ces instructions pour réduire ou éviter les risques.

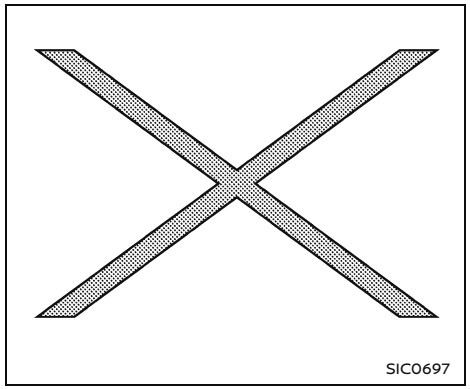

Le symbole ci-dessus signifie **"Ne faites pas ceci"** ou **"Ne laissez pas faire cela"**.

Sur une illustration, ces flèches indiquent l'avant du véhicule.

Lorsqu'elles apparaissent sur une illustration, ces flèches indiquent un mouvement ou une action.

Ces flèches permettent d'attirer l'attention sur un élément spécifique d'une illustration.

AVERTISSEMENT RELATIF AU PERCHLORATE EN CALIFORNIE

Certaines pièces du véhicule, telles que les batteries au lithium, peuvent renfermer des matériaux contenant du perchlorate. L'avertissement suivant est indiqué : "Matériau contenant du perchlorate - une manipulation spéciale peut être nécessaire, reportez-vous à www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

© 2026 Mitsubishi Motors Corporation
Tous droits réservés. Aucune partie de ce guide du propriétaire ne peut être reproduite ou enregistrée dans un système de stockage de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopies, enregistrement ou autres, sans autorisation écrite préalable de Mitsubishi Motors Corporation.

SERVICE CLIENTÈLE MITSUBISHI MOTORS

Mitsubishi Motors North America, Inc.
Customer Relations Department
Ventes de Véhicules Mitsubishi du Canada Inc.
MMSCAN Service à la clientèle
Service clientèle Mitsubishi Motors ...

Mitsubishi Motors et votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé ont à cœur de répondre à tous vos besoins en termes d'automobile. La satisfaction que vous apporteront votre véhicule et votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV sont au centre de nos préoccupations. Votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV est toujours prêt à vous aider concernant vos besoins quant aux vente d'automobile et d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé se trouve dans l'incapacité de vous aider concernant une requête particulière ou si vous souhaitez contacter directement Mitsubishi Motors afin de soumettre des commentaires ou poser des questions, veuillez contacter gratuitement par téléphone notre service clientèle Mitsubishi Motors :

Pour les clients situés aux États-Unis
1-888-648-7820

Pour les clients situés au Canada
1-888-576-4878

Le service clientèle vous demandera les informations suivantes :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- Numéro d'identification du véhicule (apposé sur la partie supérieure du tableau de bord, du côté conducteur)
- Date de l'achat
- Relevé actuel du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à Mitsubishi Motors avec les informations à :

Pour les clients situés aux États-Unis

Mitsubishi Motors North America, Inc.
Customer Relations Department
PO Box 689040
Franklin, TN 37068
1-888-648-7820

Pour les clients situés au Canada

Ventes de Véhicules Mitsubishi du Canada Inc.
P.O. Box 41009
4141 Dixie Road
Mississauga, Ontario
L4W 5C9

LICENCE LOGICIELLE MITSUBISHI MOTORS

- Votre véhicule comprend des pièces physiques et/ou des composants physiques de ces pièces sur lesquels un logiciel et/ou un micrologiciel ("Logiciel") est intégré ou installé. En outre, des mises à jour du logiciel peuvent être mises à disposition de temps à autre pour être téléchargées et installées par les propriétaires. Ce Logiciel, ainsi que toutes ses mises à jour, vous sont concédés sous licence et non vendus. Une partie du logiciel peut contenir ou consister en un logiciel open source, qui peut être utilisé selon les termes et conditions de la licence spécifique sous laquelle le logiciel open source est distribué. Pour les autres logiciels, y compris les logiciels pour lesquels il n'existe pas de contrat de licence distinct entre vous et le fabricant ou le propriétaire du logiciel, les conditions générales régissant votre droit d'utilisation et l'utilisation du logiciel installé, y compris les mises à jour, les applications, les services et le contenu fournis pour ou par le biais du logiciel, sont énoncées dans le contrat de licence de l'utilisateur final.
  Votre utilisation du logiciel, y compris des mises à jour, constitue un consentement aux termes et conditions du contrat de licence de l'utilisateur final.
- VEUILLEZ NOTER : Le contrat de licence de l'utilisateur final contient une clause d'arbitrage. Vous pouvez vous retirer de cette clause d'arbitrage dans les 30 jours suivant la date d'achat de votre véhicule en envoyant un avis écrit et signé à Mitsubishi Motors Corporation à l'adresse suivante :

  Pour les clients situés aux États-Unis
  Mitsubishi Motors North America, Inc.
  Customer Relations Department
  PO Box 689040
  Franklin, TN 37068

  Pour les clients situés au Canada
  Ventes de Véhicules Mitsubishi du Canada Inc.
  P.O. Box 41009
  4141 Dixie Road
  Mississauga, Ontario L4W 5C9
- Veuillez vous référer à Mise à jour du logiciel au chapitre "1. Pour commencer" du guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] pour des informations sur l'installation des mises à jour automatiques. Pour toute question ou aide concernant l'installation de toute mise à jour automatique, vous pouvez contacter le 1-888-648-7820 pour les clients aux États-Unis ou le 1-888-576-4878 pour les clients au Canada. Vous pouvez également vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'assistance - des frais peuvent s'appliquer.

AVIS SUR LE DROIT À LA RÉPARATION – VENTES DE VÉHICULES MITSUBISHI DU CANADA

AVIS AUX CONSOMMATEURS DU QUÉBEC:

Conformément à la Loi sur la protection du consommateur du Québec, Ventes de Véhicules Mitsubishi du Canada est tenue de divulguer si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des autres renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation de votre véhicule ou de ses composants.

Bien que Ventes de Véhicules Mitsubishi du Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée et à fournir un service de qualité par l'intermédiaire de ses concessionnaires autorisés et des centres de réparation certifiés, ***elle ne garantit pas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation ou des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation de votre véhicule ou de ses composants au-delà des obligations en matière de garantie limitée.***

Pour plus d'informations sur votre couverture de garantie, veuillez consulter votre manuel de garantie.

Table des matières

Table des matières illustrée	0
Présentation générale	EV
Charge	CH
Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant démarrage	3
Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Soins extérieurs et intérieurs	7
Interventions à effectuer soi-même	8
Programmes d'entretien	9
Données techniques et informations destinées au conducteur	10
Index	11

MÉMENTO

0 Table des matières illustrée

Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires (SRS) 4
Extérieur avant 5
Extérieur arrière 6
Habitacle 7
Poste de conduite 8
Tableau de bord 9
Instruments et jauges 10
Compartiment moteur 11
Témoins lumineux et d'avertissement 12

SIÈGES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET SYSTÈMES DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRES (SRS)

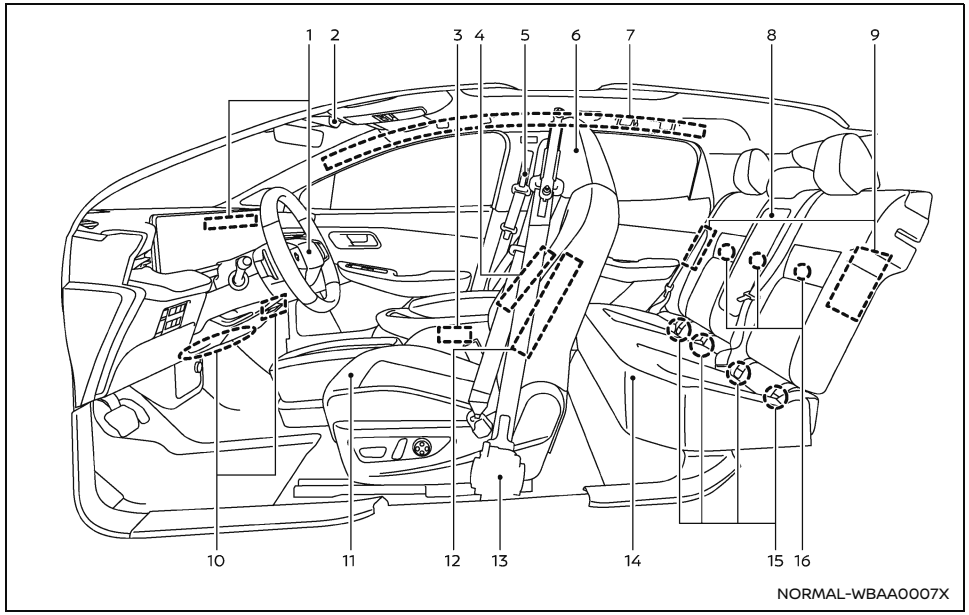

1. Airbags SRS avant (P.136)
2. Témoin d'état de l'airbag passager avant (P.136)
3. Capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) (P.136)
4. Airbag central SRS fixé au siège avant* (P.136)
5. Ceintures de sécurité (P.100)
6. Appuie-tête/repose-tête (P.96)
7. Airbags SRS de fenêtre latéraux (P.136)
8. Accoudoir arrière* (P.95)
9. Airbags latéraux SRS fixés au siège latéral arrière (P.136)
10. Airbags de genoux SRS conducteur et passager (P.136)
11. Sièges avant (P.89)
12. Airbags latéraux SRS fixés au siège avant (P.136)
13. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (P.154)
14. Sièges arrière (P.93)
    – Dispositifs de retenue pour enfant (P.112)
15. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant) (pour sièges arrière) (P.114)
16. Points d'ancrage du dispositif de retenue pour enfants (pour lanière supérieure de maintien) (P.126)

* : si le véhicule en est équipé

EXTÉRIEUR AVANT

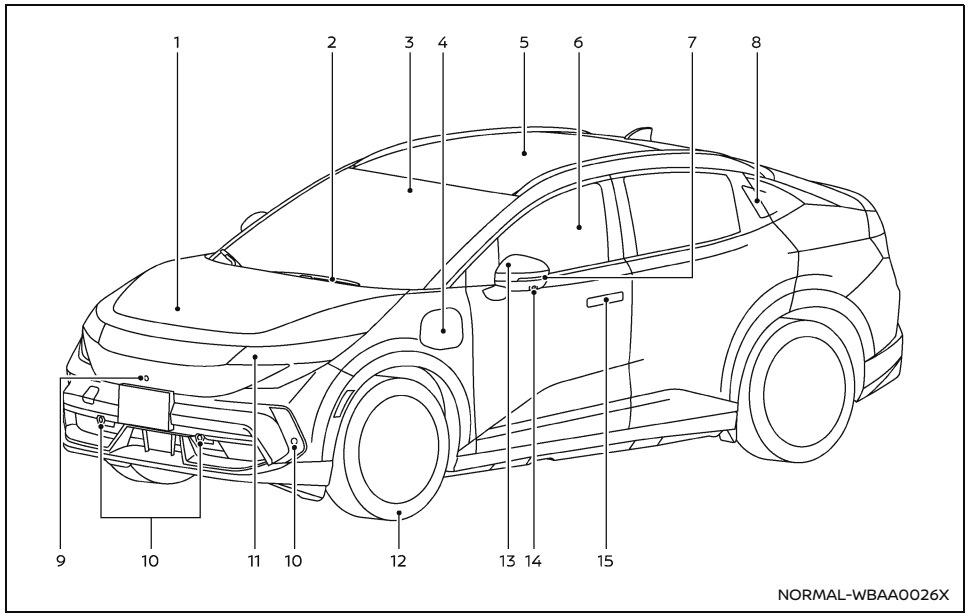

1. Capot (P.292)
2. Essuie-glace et lave-vitre avant
   - Fonctionnement de la commande (P.224)
   - Liquide de lavevitres (P.545)
   - Dégivrage essuie-glace avant* (P.228)
3. Caméra avant (P.232, P.387, P.390, P.395, P.409, P.427, P.447)
4. Trappe de charge (charge normale J1772) (P.300)
   - Commande Charger maintenant (P.76)
   - Commande de déverrouillage du connecteur de charge (P.69)
5. Fonction de toit vitré panoramique avec vitrage électrochrome* (P.266)
6. Lève-vitres électriques (P.263)
7. Clignotant latéral* (P.235)
8. Poignée de portière arrière (P.275)
9. Caméra de vue avant (P.314)
10. Capteurs de stationnement*
    - Système de sonar (P.490)
11. Phares et clignotants avant (P.228)
12. Pneus
    - Roues et pneus (P.553, P.588)
    - Kit de réparation de pneu (P.509)
    - Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] (P.177, P.349)
13. Rétroviseurs extérieurs (P.305)
14. Caméra vue latérale (P.314)
15. Portières
    - Clés (P.273)
    - Serrures de portière (P.275)
    - Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] (P.280)
    - Système de sécurité (P.222)

* : si le véhicule en est équipé

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

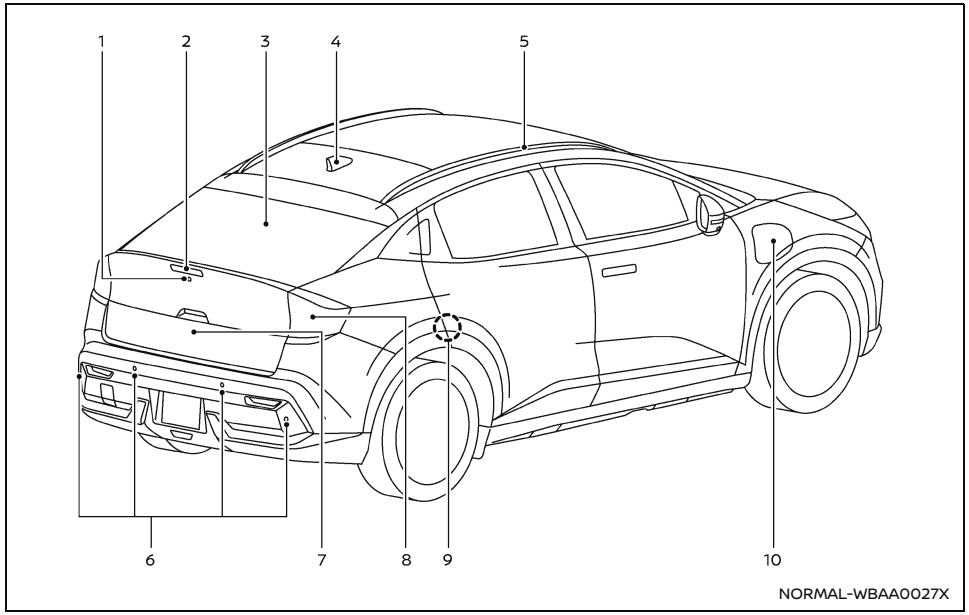

Exemple

1. Caméra vue arrière (P.314)
2. Feu de stop surélevé (P.552)
3. Désembuage de lunette arrière (P.227)
4. Antenne (P.343)
5. Galerie de toit* (P.262)
6. Capteurs de stationnement
   - Système sonar (P.490, P.496)
   - Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] (P.472)
7. Hayon (P.293)
   - Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] (P.280)
8. Blocs optiques arrière (P.552)
9. Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière (P.279)
10. Trappe de charge (charge rapide CC J3400) (P.300)
    - Commande de déverrouillage du connecteur de charge (P.69)

* : si le véhicule en est équipé

HABITACLE

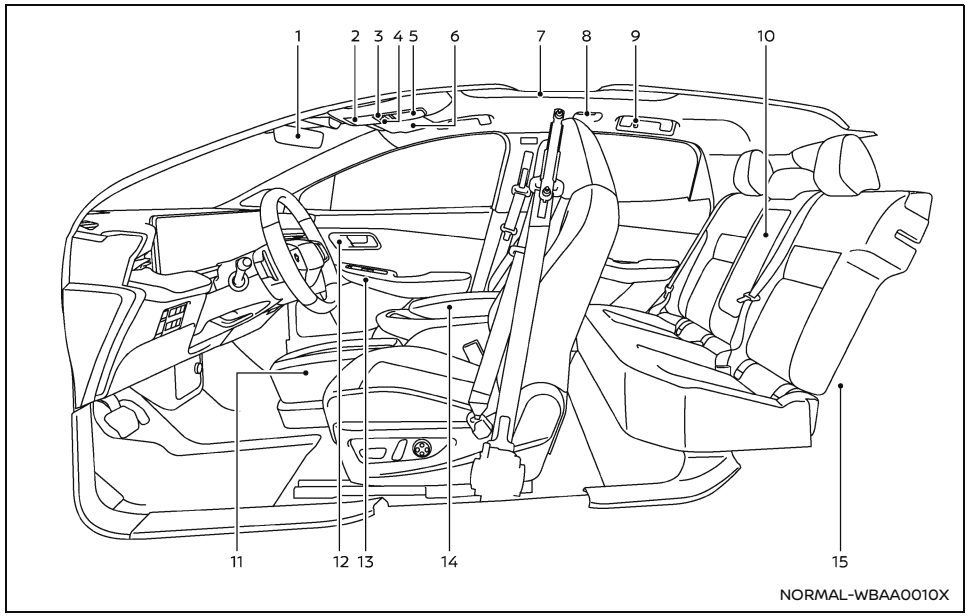

1. Rétroviseur (P.304)
2. Espace de rangement pour lunettes de soleil* (P.260)
3. Spots de lecture (P.268)
   – Microphone**
4. Système d'appel d'urgence [e-CALL] (P.254)
5. Commande de fonction de toit vitré panoramique avec vitrage électrochrome* (P.266)
6. Pare-soleil (P.303)
7. Plafonnier arrière* (P.269)
8. Lampes de lecture arrière* (P.269)
9. Poignées d'assistance (P.303)
10. Porte-gobelets arrière* (P.256)
11. Porte-gobelets avant (P.256)
12. Commande de mémorisation des paramètres conducteur* (côté conducteur) (P.307)
13. Accoudoir de portière avant
    – Commande de lève-vitre électrique (P.263)
    – Télécommande de rétroviseur extérieur (côté conducteur) (P.305)
    – Commandes de verrouillage électrique de portières (P.279)
14. Console centrale
    – Accoudoir (P.95)
    – Rangement de console (P.259)
    – Chargeur sans fil* (P.243)
    – Prise électrique* (P.246)
    – Prise de charge USB (bus série universel)* (P.243)
    – Commandes de siège chauffant arrière* (P.237)
15. Zone de chargement
    – Plancher de compartiment à bagages modulable* (P.257)
    – Crochets à bagages (P.261)
    – Kit de réparation de pneu (P.509)
    – Câble de charge* (P.44)
    – Prise électrique* (P.246)
    – Éclairage zone de chargement (P.269)

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

POSTE DE CONDUITE

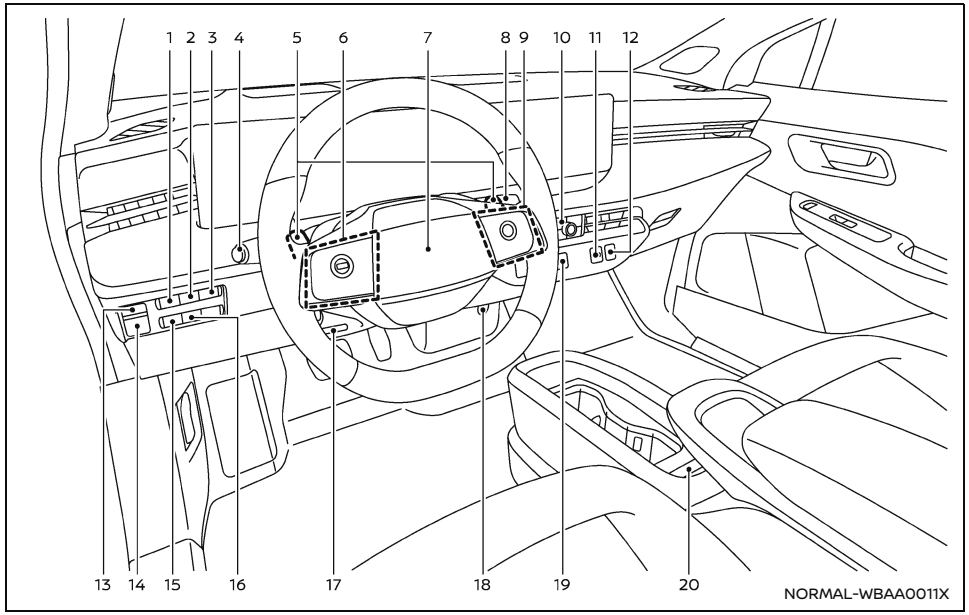

1. Commande de volant chauffant* (P.236)
2. Commande Affichage tête haute [HUD]* (P.219)
3. Commande AC ON* (P.246)
4. Commande de phares et de clignotants (P.228)
5. Sélecteur à palette (Intensité du freinage régénératif sélectionnable manuellement)* (P.364)
6. Commandes du volant (côté gauche)
   - Commande MI-PILOT Assist (P.427)
   - Commande de volume**
7. Volant (P.302)
   - Avertisseur sonore (P.235)
8. Commande d'essuie-glace et de lave-vitre (P.224)
9. Commandes du volant (côté droit)
   - Commande d'écran multi-informations (P.183)
   - Contrôle de l'écran tactile**
   - Contrôle audio**
   - Commandes du système de téléphone mains-libres Bluetooth[MD]**
   - Commande de reconnaissance vocale**
10. Commande de feux de détresse (P.506)
11. Sélecteur mode de conduite (P.374)
12. Commande de mode de fonctionnement innovant de la pédale (P.365)
13. Commande de maintien automatique de frein (P.371)
14. Commande de frein de stationnement (P.368)
15. Commande Lane Keep Assist [LKA] (P.427)
16. Commande de hayon électrique à commande à distance* (P.293)
17. Levier de blocage du volant (P.302)
18. Prise électrique (P.242)
19. Boutons de changement de vitesses (P.360)
20. Borne d'entrée USB (Bus série universel)**

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

TABLEAU DE BORD

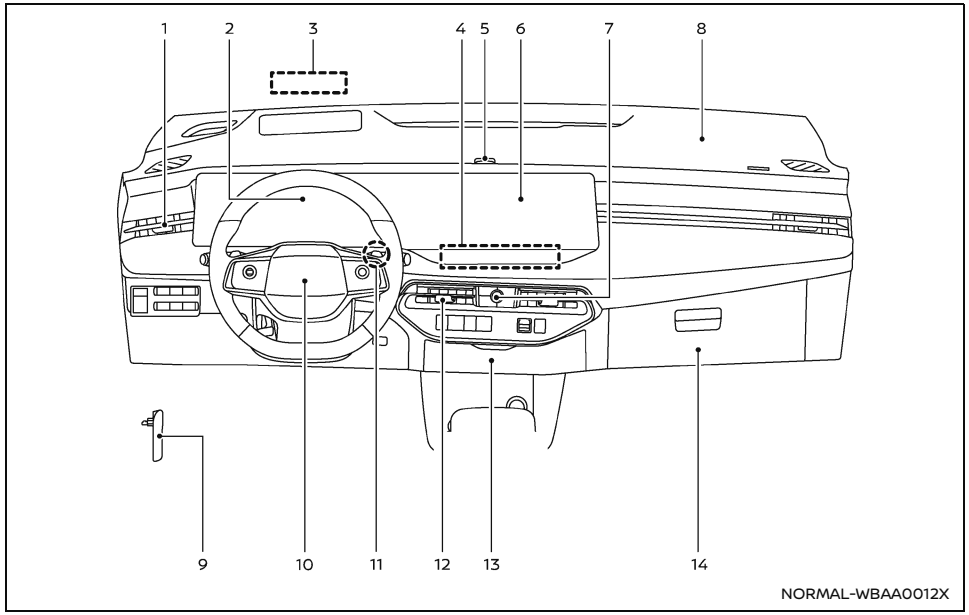

1. Bouche d'aération latérale (P.333)
2. Jauges et instruments (P.164)
   Écran multi-informations (P.182)
   Horloge (P.216)
3. Affichage tête haute [HUD]* (P.219)
4. Commande de climatisation (P.333)
   - Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant* (P.227)
   - Commande de dégivrage essuie-glace avant* (P.228)
5. Témoin lumineux d'état de charge (P.78)
6. Affichage de l'écran tactile
   - Système Audio** ou système de navigation**
   - Écran du périmètre Multi 3D (P.314)
   - Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD}**
   - Affichage de la commande de climatisation (P.333)
   - Siège chauffant* (P.237)
   - Volant chauffant* (P.236)
7. Commande Audio**
8. Airbag SRS passager avant (P.136)
9. Poignée d'ouverture du capot (P.292)
10. Airbag SRS conducteur (P.136)
11. Commande de moteur électrique (P.355)
12. Bouche d'aération centrale (P.332)
13. Rangement central (P.259)
14. Boîte à gants (P.258)

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

INSTRUMENTS ET JAUGES

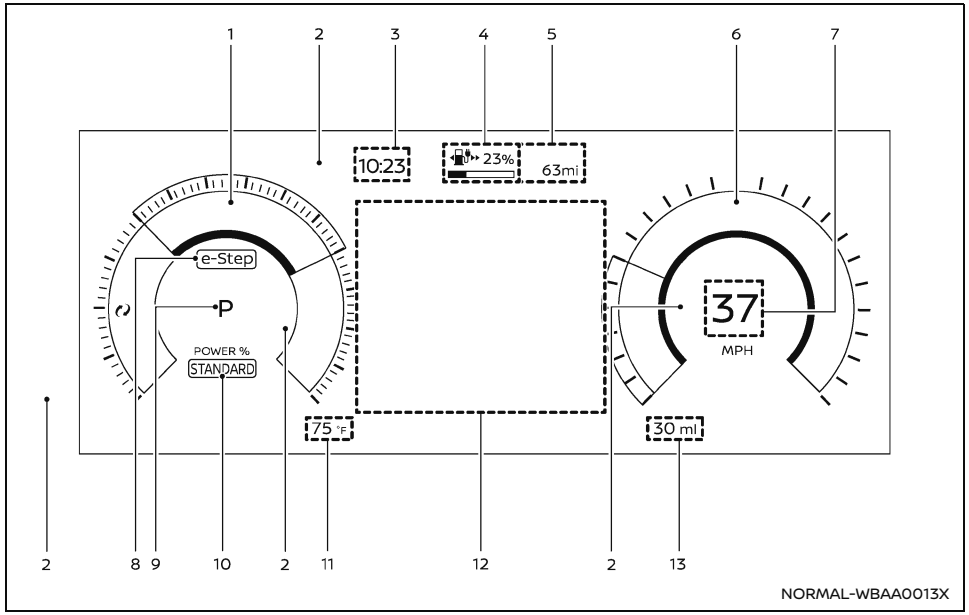

1. Témoin de puissance (P.166)
2. Témoins lumineux et d'avertissement (P.170)
3. Horloge (P.216)
4. Jauge de charge disponible de la batterie de traction (P.167)
5. Autonomie de conduite estimée (P.168)
6. Compteur de vitesse (P.166)
7. Vitesse du véhicule (P.166)
8. Témoin de mode de fonctionnement innovant de la pédale (P.169, P.365)
9. Témoin de position de changement de vitesses (P.169)
10. Témoin du sélecteur mode de conduite (P.374)
11. Température extérieure (P.216)
12. Écran multi-informations (P.182)
13. Compteur kilométrique (P.166)

La vue de l'écran des instruments peut être changée. (Reportez-vous à "Modification de la vue de l'écran des instruments" (P.165).)

COMPARTIMENT MOTEUR

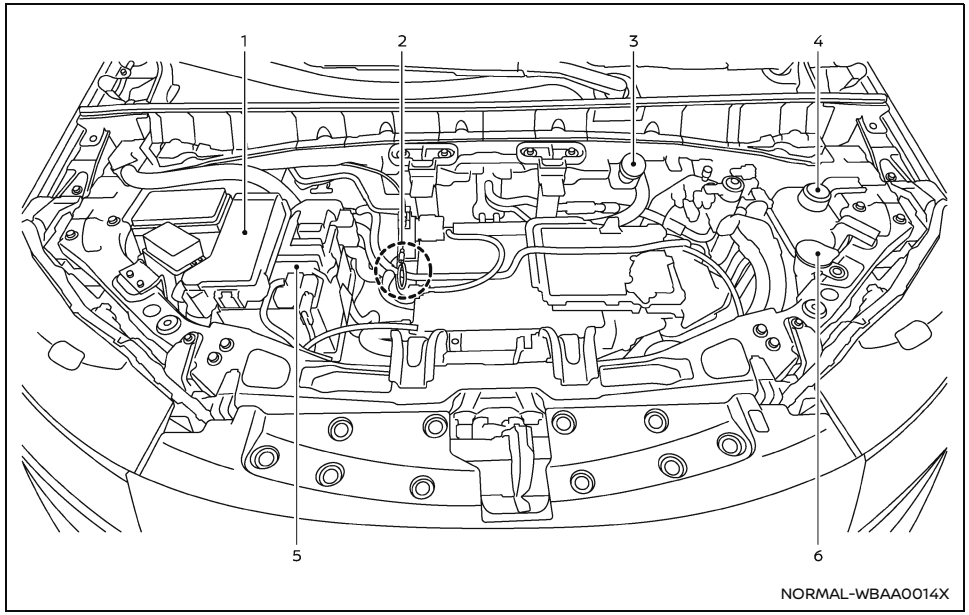

Exemple

1. Supports de fusibles/de raccords à fusibles (P.551)
2. Déverrouillage mécanique du connecteur de charge rapide CC (P.69)
3. Réservoir de liquide de frein (P.543)
4. Réservoir de liquide de refroidissement (P.542)
5. Batterie auxiliaire (P.547)
6. Réservoir de liquide de lave-vitre (P.545)

TÉMOINS LUMINEUX ET D'AVERTISSEMENT

Témoin rouge	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de charge de batterie auxiliaire	170
	Témoin d'avertissement de frein	171
	Témoin d'avertissement de direction assistée électrique	172
	Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses	172
	Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique	172
	Témoin d'avertissement de retrait des mains	173
	Témoin d'avertissement principal	173
	Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité	173
	Témoin d'avertissement d'airbag SRS	174

Témoin jaune	Nom	Page
	Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS]	175
	Témoin lumineux de désactivation du système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]	175
	Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation de collision avant [FCM]	175
	Témoin d'avertissement du système de freinage	175
	Témoin d'avertissement de direction assistée électrique	176
	Témoin d'avertissement du système EV	176
	Témoin de l'airbag passager avant	176
	Témoin d'avertissement de charge de batterie faible	176
	Témoin d'avertissement de pression de pneu basse	177
	Témoin d'avertissement principal	178
	Témoin lumineux de limitation de la puissance	178

Témoin jaune	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]	179
	Témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC]	179
	Témoin lumineux de désactivation de la commande de stabilité active [ASC]	180

Autre témoin	Nom	Page
	Témoin lumineux de maintien automatique de frein (blanc)	180
	Témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert)	180
	Témoin d'éclairage extérieur	180
	Témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB]	180
	Témoin lumineux de feux de route	180
	Témoin de charge	180
READY	Témoin PRÊT	181

Autre témoin	Nom	Page
	Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse	181

MÉMENTO

Présentation générale

Système EV (véhicule électrique) 16
Batterie de traction 16
Informations de base 16
Conduite avec une batterie de traction déchargée 17
Charge de la batterie auxiliaire 19
Système de contrôle de la température de la batterie de traction 19
Précautions relatives au dispositif à haute tension 22
Composants à haute tension 22
Précautions relatives aux accidents de la route 23
Informations de base 23
Système de coupure d'urgence 24
Caractéristiques EV (véhicule électrique) 25
Informations de base 25
Bruit et vibration 25
Utilisation d'un EV (véhicule électrique) (guide de situations) 26
Informations de base 26
Charge de la batterie de traction 26
Vérification de l'état de charge de la batterie de traction 26
Activation du système de régulation de la température avant la conduite 27
Démarrage de votre véhicule 28
Conduite du véhicule 29
Charge après conduite 32
Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé) 32
Utilisation efficace de votre véhicule 33
Autonomie 33
Augmentation de l'autonomie de conduite 33
Durée de vie de la batterie de traction 34
Entretien de la batterie de traction 34
Informations propres à l'EV (véhicule électrique) 35
Instruments et témoins 35
Système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS] 37
Écran Véhicule électrique 38

SYSTÈME EV (véhicule électrique)

L'ECLIPSE SPORTBACK est un véhicule électrique. Certains systèmes du véhicule fonctionnent différemment et possèdent des caractéristiques différentes par rapport aux véhicules équipés d'un moteur à combustion interne. Pour cette raison, il est important de lire avec attention la totalité le manuel du conducteur. La principale différence réside dans le fait que l'ECLIPSE SPORTBACK fonctionne à l'énergie électrique. L'ECLIPSE SPORTBACK ne nécessite pas d'approvisionnement en essence et n'est pas conçue pour cela, contrairement aux véhicules à moteur à combustion interne traditionnels. L'ECLIPSE SPORTBACK utilise l'électricité stockée dans la batterie Lithium-ion (Li-ion). La batterie de traction du véhicule doit être rechargée à l'électricité avant que le véhicule ne puisse être utilisé. Pendant la conduite du véhicule, la batterie de traction se décharge progressivement. Si la batterie de traction est complètement déchargée, le véhicule ne fonctionne pas jusqu'à ce qu'elle ait été rechargée.

Ce véhicule est équipé de deux types de batteries. L'une est la batterie auxiliaire, identique à celle des véhicules avec moteur à essence, l'autre est la batterie de traction (haute tension).

La batterie auxiliaire fournit l'énergie aux systèmes et fonctions du véhicule comme le système audio, les systèmes de retenue supplémentaires, les phares et les essuie-glace avant.

La batterie de traction fournit de l'énergie au moteur électrique (moteur de traction), qui permet le déplacement du véhicule.

La batterie de traction charge également la batterie auxiliaire.

Le véhicule doit être branché pour que la batterie de traction puisse se recharger. De plus, la plage d'autonomie de conduite du véhicule peut être allongée grâce à un système convertissant la force d'entraînement en électricité stockée dans la batterie de traction, lorsque le véhicule décélère ou roule en descente. Ceci est appelé freinage à régénération. Ce véhicule est considéré respectueux de l'environnement car il ne produit aucun gaz d'échappement, comme du dioxyde de carbone ou de l'oxyde d'azote.

BATTERIE DE TRACTION

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Votre véhicule est équipé d'une batterie Li-ion haute tension étanche. Une mise au rebut incorrecte de la batterie de traction risque de provoquer de graves brûlures et une électrocution entraînant des blessures graves voire mortelles. Il existe également des risques pour l'environnement.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la batterie de traction :

- **N'exposez pas le véhicule à des températures ambiantes extrêmes pendant des périodes prolongées.**
- **Ne stockez pas le véhicule à des températures inférieures à -25°C (-13°F) pendant plus de sept jours.**
- **Ne laissez pas votre véhicule pendant plus de 14 jours alors que la jauge de charge disponible dans la batterie de traction indique zéro ou une valeur proche de zéro.**
- **N'utilisez la batterie de traction que dans le cadre de la fonction pour laquelle elle a été conçue.**

- **Ne répandez pas d'eau sur la batterie de traction ni ne chargez de grandes quantités d'eau dans des récipients ouverts (aquariums ou seaux) à l'intérieur du véhicule. Si l'eau se répand sur la batterie de traction, un court-circuit risque de se produire et d'endommager la batterie de traction.**

REMARQUE:
- **Si la température extérieure est égale ou inférieure à -25°C (-13°F), la batterie de traction risque de geler. Elle ne pourra alors ni être chargée ni fournir d'énergie au véhicule. Déplacez le véhicule jusqu'à un endroit chaud.**
- **La capacité de la batterie de traction de votre véhicule à maintenir sa charge diminuera avec le temps et selon l'utilisation qui en est faite, comme pour toutes les batteries de ce type. Avec le vieillissement de la batterie et la baisse de sa capacité, l'autonomie de conduite diminue par rapport à l'autonomie de conduite initiale du véhicule. Ceci est normal et prévisible, et n'indique pas de dysfonctionnement de la batterie de traction.**
- **La durée de vie de la batterie de traction est limitée, et lorsque sa capacité de charge est inférieure à un niveau spécifique, le témoin d'avertissement du système EV s'allume. Il est alors recommandé de faire inspecter le véhicule et éventuellement remplacer la batterie.**
- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour des informations concernant le recyclage ou la mise au rebut de la batterie de traction. N'essayez pas de recycler ou de mettre au rebut la batterie de traction vous-même.**

CONDUITE AVEC UNE BATTERIE DE TRACTION DÉCHARGÉE

Lorsque la destination réglée sur le système de localisation sur la carte se trouve en dehors de la plage d'autonomie disponible du véhicule, le système de localisation sur la carte recherche automatiquement l'emplacement de stations de recharge à proximité (si le véhicule en est équipé). Lorsque les emplacements des postes de charge à proximité sont affichés, rechargez la batterie de traction dès que possible.

Les témoins d'avertissement s'allument sur le tableau de bord et des messages s'affichent sur l'écran multi-informations, afin de vous informer que la charge de la batterie de traction est basse.

L'autonomie du véhicule est très limitée lorsque ces témoins d'avertissement s'allument et que ces messages s'affichent. Suivez les instructions indiquées sur l'écran multi-informations et rechargez immédiatement le véhicule au poste de charge le plus proche.

Quatre niveaux d'informations s'affichent lorsque la batterie de traction est déchargée :

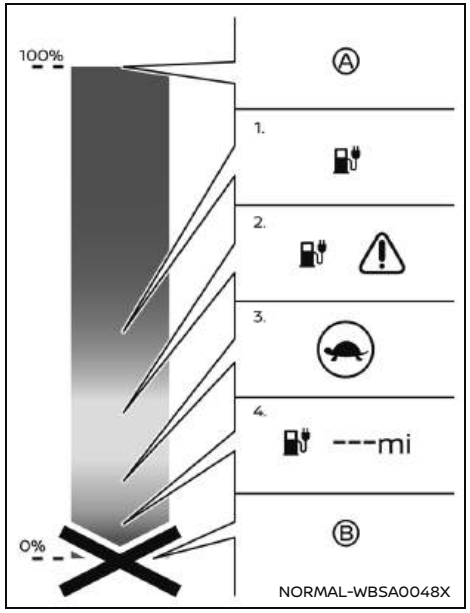

Ⓐ Pleine charge

1. Rappel charge batterie
2. Avertissement de batterie de traction basse
3. Rendement du moteur de traction limité
4. Indication "---"

Ⓑ Batterie déchargée

1. Le rappel de recharge s'affichera pour informer le conducteur lorsque la distance à parcourir restante est faible. Le conducteur peut définir le moment où le rappel de recharge sera déclenché.

   Lorsque la distance à parcourir restante définie est atteinte, "Batterie faible Veuillez la charger bientôt" s'affiche sur l'écran multi-informations. La distance à parcourir restante peut être définie entre 50~120 km (50~120 mi). (Reportez-vous à "Réglages EV" (P.189).)
2. Les témoins d'avertissement suivants s'allument sur le compteur et des messages s'affichent simultanément sur l'écran multi-informations, afin d'indiquer que le niveau de charge de la batterie de traction est bas. Rechargez la batterie de traction dès que possible.
   - Le témoin d'avertissement de bas niveau de charge de la batterie (jaune)
   - Le témoin d'avertissement principal (jaune)
   - Le message d'avertissement "Batterie faible Veuillez la recharger maintenant" s'affiche sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Avertissements et témoins de l'écran multi-informations" (P.190).
3. Lorsque le témoin lumineux de limitation de puissance s'allume, le rendement du moteur de traction est limité, ce qui entraîne une baisse de la vitesse du véhicule. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr avant que la batterie de traction ne soit complètement déchargée et que le véhicule ne puisse plus être conduit. Reportez-vous à "Si la batterie de traction est complètement déchargée" (P.522).

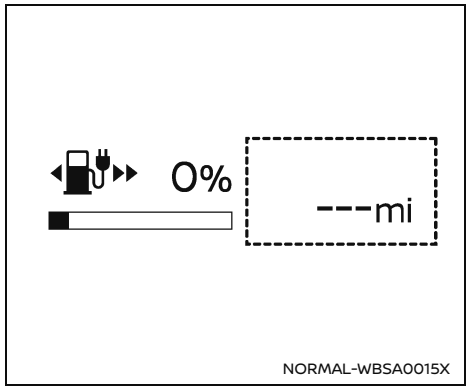

4. Si vous poursuivez la conduite du véhicule et que la batterie de traction continue de se décharger, la plage d'autonomie estimée affichée sur le tableau de bord indique "---".

CHARGE DE LA BATTERIE AUXILIAIRE

Informations de base

La batterie auxiliaire est chargée automatiquement grâce à l'électricité accumulée dans la batterie de traction.

Lorsque le véhicule est en cours d'utilisation

La batterie de traction charge la batterie auxiliaire si nécessaire, lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite ou sur la position ON.

La batterie auxiliaire ne se charge pas dans les conditions suivantes.

- Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position de coupure automatique de la batterie ACC.
- Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON et que la position de changement de vitesses est sur la position N (point mort).

Lorsque le véhicule n'est pas utilisé

Lorsque le système EV (véhicule électrique) est désactivé pendant une longue période, la batterie auxiliaire peut se charger automatiquement pendant un laps de temps court, de manière régulière.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE DE LA BATTERIE DE TRACTION

Informations de base

Ce système permet d'éviter que la température de la batterie de traction devienne trop élevée ou trop basse.

Refroidisseur de la batterie de traction

- Lorsque la température de la batterie de traction est supérieure, cela peut entraîner une baisse de l'accélération et un temps de charge plus long à l'aide d'un chargeur rapide CC.
- La température de la batterie de traction tend à augmenter dans le cas d'une conduite prolongée sur une voie rapide, un usage répété du chargeur rapide CC, et une combinaison des deux.
- Le refroidisseur de la batterie de traction s'active automatiquement lorsque la température de la batterie de traction s'élève lors de la conduite ou de la charge rapide CC. Ceci permet de conserver la température de la batterie de traction à un niveau qui n'active pas la limitation de puissance ou l'inhibition de charge. Cette fonction est pratique lorsque vous conduisez sur une longue distance avec un usage répété du chargeur rapide CC.
- Lorsque le refroidissement de la batterie de traction s'active, l'énergie électrique consommée sera plus importante qu'en conduite normale, ce qui peut entraîner une diminution de l'économie d'énergie et de l'autonomie. Évitez toute accélération ou décélération inutile et conduisez à vitesse modérée.

Aide refroidissement batterie:

Cette fonction est disponible pendant la charge rapide CC.

L'écran tactile permet d'activer/désactiver la fonction d'aide refroidissement batterie.

Activer cette fonction améliore la capacité de refroidissement de la batterie de traction et réduit le temps de charge.

Reportez-vous à "Informations de base" (P.38).

Chauffe Batterie de traction (si le véhicule en est équipé)

- Lorsque la température de la batterie de traction diminue, cela peut entraîner un allongement du temps de charge à l'aide d'un chargeur rapide CC.
- Le Chauffe Batterie de traction s'active automatiquement lorsque la température de la batterie de traction est froide lors de la charge rapide CC. Il va également s'activer lors de la conduite, si la fonction est activée sur l'écran tactile. Cela va élever la température de la batterie de traction pour éviter un temps de charge prolongé lors de l'utilisation du chargeur rapide CC.
- Lorsque le Chauffe Batterie de traction s'active lors de la charge rapide CC, il utilise l'énergie électrique du chargeur rapide CC.
  L'amélioration de la capacité de charge varie en fonction de la température et/ou de l'état de charge de la batterie de traction.

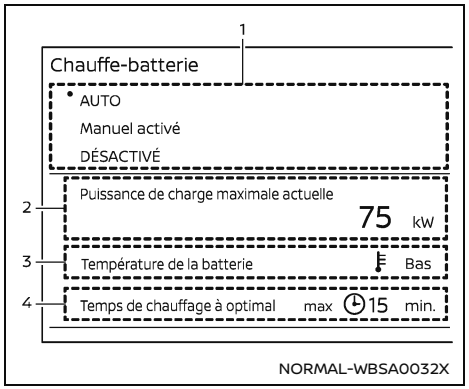

Exemple

1. Chauffe-batterie AUTO (si le véhicule en est équipé)
   Chauffe-batterie Manuel activé
   Chauffe-batterie DÉSACTIVÉ
2. Puissance de charge maximale actuelle
   Indique la puissance de charge maximale approximative.
   "--kW" s'affiche lorsque la recharge n'est pas possible.
   (La recharge n'est pas possible lorsque l'état de charge est de 100 %)
3. Température de la batterie
   Indique la température de la batterie de traction actuelle.
   - Bas : La température de la batterie est basse. Il est recommandé d'allumer le chauffe batterie avant la charge rapide CC.
   - Optimal : La température de la batterie a atteint la température optimale pour la charge.
   - (non affiché) : La température de la batterie est déjà suffisamment élevée pour la charge.
4. Temps jusqu'à temp optimale.
   Indique le temps approximatif nécessaire pour atteindre la température de la batterie optimale lorsque le chauffe batterie est activé. La durée indiquée peut varier en fonction de la température extérieure, des conditions de conduite, etc.
   Si la température de la batterie est déjà optimale ou suffisamment élevée, cela ne s'affiche pas.

Les points 2, 3 (si le véhicule en est équipé) et 4 ci-dessus ne s'affichent pas pendant la charge.
Les points 3 et 4 ci-dessus ne s'affichent pas lorsque le chauffe batterie AUTO (si le véhicule en est équipé) est sélectionné.

Chauffe-batterie Manuel activé:

Pour permettre au Chauffe Batterie de traction de s'activer pendant la conduite, activez la fonction sur l'écran tactile.
Reportez-vous à "Écran Véhicule électrique" (P.38).

REMARQUE:

- **Lorsque le Chauffe Batterie de traction s'active pendant la conduite, l'énergie électrique consommée sera plus importante qu'en conduite normale, ce qui peut entraîner une diminution de l'économie d'énergie et de l'autonomie. Tenez compte de l'état de charge de la batterie de traction et de l'autonomie de conduite estimée pendant la conduite.**
- **Lorsque l'utilisation du Chauffe Batterie est recommandée, la température de la batterie sur l'écran de la commande de Chauffe Batterie indique "Bas".**

  La puissance de charge maximale actuelle est également indiquée sur l'écran. Si la puissance de charge maximale actuelle est inférieure à la puissance de charge du chargeur rapide CC à votre destination, il est recommandé d'activer le chauffe batterie.

  Le temps nécessaire au chauffe batterie pour atteindre la température optimale pour la charge est également affiché sur l'écran. Concernant le temps affiché, vous pouvez activer le Chauffe Batterie avant d'arriver à une station de charge rapide CC.

  Le temps nécessaire à la batterie pour atteindre la température optimale pour la charge n'est qu'une estimation et peut varier en fonction de la température extérieure et des conditions de conduite, etc.
- **Lorsque "Manuel activé" du Chauffe Batterie est sélectionné, le réglage passe automatiquement à "DÉSACTIVÉ" ou "AUTO" selon l'état lorsque la charge rapide CC est terminée ou la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.**

Chauffe-batterie AUTO (si le véhicule en est équipé):

Lorsque le Chauffe-batterie AUTO est activé, en fonction des informations du chargeur rapide CC (puissance de sortie du chargeur, temps de trajet nécessaire jusqu'au chargeur rapide CC) définies par le système de localisation sur la carte, la batterie est chauffée à la température et au moment optimaux pour la charge rapide CC, ce qui réduit le temps de charge rapide CC sans gaspiller d'énergie de chauffage.

Lorsque la fonction est activée, le témoin d'État de gestion de la température de la batterie s'affiche sur l'écran Véhicule électrique et dans le widget "Véhicule électrique".

- Cette fonction ne peut être activée que pendant le guidage d'itinéraire avec le système de localisation sur la carte. Pour activer la fonction, sélectionnez "AUTO" sur le chauffe batterie sur l'écran de configuration du système de localisation sur la carte.
- Lorsque le Chauffe-batterie s'active pendant la conduite, l'énergie électrique consommée sera plus importante qu'en conduite normale, ce qui peut entraîner une diminution de l'économie d'énergie et de l'autonomie de conduite.
- Si le temps de trajet jusqu'au chargeur rapide CC est court, la température de la batterie risque de ne pas augmenter suffisamment et les performances de charge risquent de ne pas s'améliorer.
- Cette fonction peut être maintenue si vous annulez le guidage d'itinéraire immédiatement après avoir défini un itinéraire incluant le chargeur rapide CC dans le système de localisation sur la carte, mais cette fonction sera désactivée après un certain temps de conduite.
- Si vous annulez le guidage d'itinéraire avant d'arriver à un chargeur rapide CC, cette fonction sera désactivée. En outre, si le guidage d'itinéraire est annulé à proximité d'un chargeur rapide CC, cette fonction sera maintenue jusqu'à ce qu'une charge rapide CC soit effectuée ou jusqu'à une certaine distance du point de charge. Si vous n'avez pas besoin du chauffe batterie, désactivez-le sur l'écran de chauffe batterie.
- Si un point de transit (autre qu'un chargeur rapide CC) est ajouté avant d'atteindre un chargeur rapide CC, cette fonction ne sera pas activée tant que le véhicule n'aura pas passé le point de transit.
- Même pendant le guidage d'itinéraire du système de localisation sur la carte, le chauffage peut ne pas être activé dans les cas suivants.

– L'état de charge de la batterie de traction est bas.
– Si la puissance de sortie du chargeur rapide CC est faible ou si la valeur prévue de l'état de charge à l'arrivée au chargeur rapide CC est élevée.

Icône de Chauffe Batterie de traction (si le véhicule en est équipé):

Lorsque le Chauffe Batterie de traction est activé, le témoin d'État de gestion de la température de la batterie s'affiche sur l'écran Véhicule électrique et dans le widget "Véhicule électrique".

: Ajustement automatique de la température de la batterie.

: Chauffage automatique de la batterie pour une charge rapide.

: Chauffage actif de la batterie (activé manuellement ou pendant la charge lorsque la batterie est froide).

Gestion de la température de la batterie (si le véhicule en est équipé):

Lors de la conduite vers la destination avec le guidage sur le système de localisation sur la carte, la charge de conduite est prévue à partir des informations sur l'itinéraire, et la température de la batterie de traction est contrôlée, ce qui contribue à améliorer l'économie d'énergie et la vitesse de charge rapide CC.

Cette fonction est automatiquement activée pendant le guidage d'itinéraire par le système de localisation sur la carte. Lorsque la fonction est activée, le témoin d'État de gestion de la température de la batterie " " s'affiche sur l'écran Véhicule électrique et dans le widget "Véhicule électrique".

Même pendant le guidage d'itinéraire du système de localisation sur la carte, cette fonction peut ne pas être activée dans les cas suivants.

- Lorsque vous vous écartez de l'itinéraire guidé par le système de localisation de la carte.
- Lorsque la réception du GPS est mauvaise.
- Lorsqu'un chargeur rapide CC a été défini comme point de transit, le temps écoulé entre l'arrêt du guidage d'itinéraire après avoir atteint un chargeur rapide CC et la pression sur le bouton "Continuer" du système de localisation sur la carte.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DISPOSITIF À HAUTE TENSION

COMPOSANTS À HAUTE TENSION

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système EV (véhicule électrique) fonctionne grâce à un dispositif à haute tension, 400 volts CC environ. Le système risque d'être chaud pendant et après le démarrage, et lorsque le véhicule est désactivé. Faites attention à la haute tension et à la température élevée. Respectez les étiquettes d'avertissement placées sur le véhicule.**
- **Ne touchez, démontez, retirez et remplacez jamais les pièces et les câbles haute tension ainsi que leurs connecteurs. Ces opérations pourraient provoquer de graves brûlures ou des décharges électriques, entraînant des blessures graves ou mortelles. Les câbles à haute tension sont de couleur orange. Le système à haute tension du véhicule ne comporte pas de pièces pouvant être réparées par l'utilisateur. Nous vous recommandons d'amener votre véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour tout entretien nécessaire.**

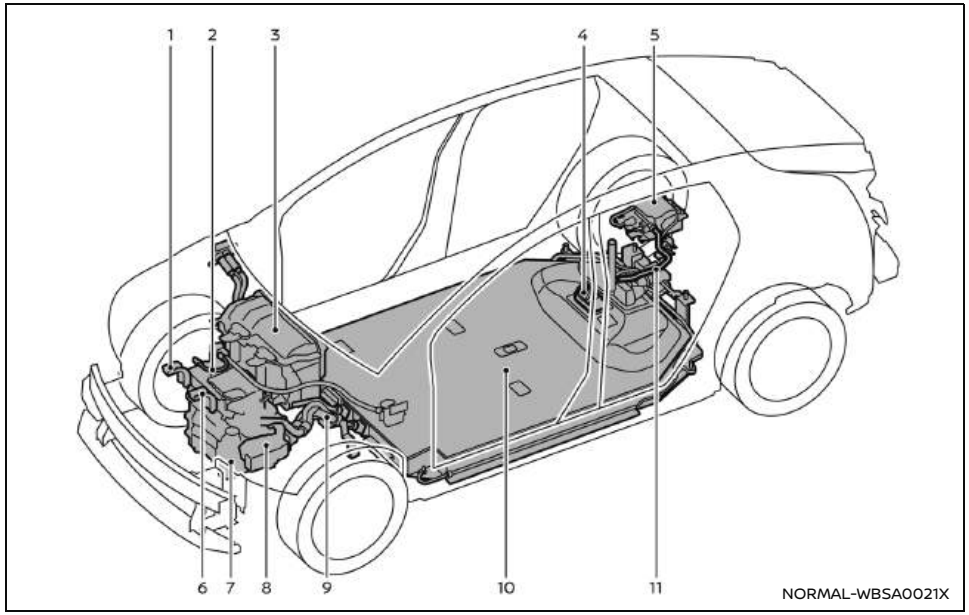

1. Chargeur de bord (OBC)
2. Boîte de jonction haute tension
3. Chauffage cabine PTC
4. Prise de service
5. Onduleur CC/CA
6. Convertisseur CC/CC
7. Moteur traction/Onduleur/Réducteur
8. Compresseur de climatisation
9. Faisceaux de câbles à haute tension (de couleur orange)
10. Batterie de traction
11. Chauffe batterie PTC

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision :

- **Si votre véhicule est en état de rouler, garez-le sur le bord de la route, appuyez sur le bouton de changement de vitesses "P" pour passer en position P (Stationnement), serrez le frein de stationnement et désactivez le système EV (Véhicule électrique).**
- **Inspectez votre véhicule afin de vous assurer qu'aucun câble ou pièce haute tension n'est exposé. Pour des détails concernant leurs emplacements, reportez-vous à "Composants à haute tension" (P.22). Pour éviter toute blessure, ne touchez jamais le câblage haute tension, les connecteurs et autres pièces haute tension, telles que le chargeur embarqué (OBC), l'onduleur et la batterie de traction. Vous risquez de vous électrocuter si des câbles électriques exposés sont visibles depuis l'habitacle ou depuis l'extérieur de votre véhicule. Par conséquent, ne touchez jamais des câbles électriques exposés.**

- **Si le véhicule subit un choc important au niveau du plancher pendant la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le plancher.**
- **Toute fuite ou dommage au niveau de la batterie de traction risquerait d'entraîner un incendie. En cas de fuite ou de dommage au niveau de la batterie Li-ion, contactez immédiatement les services d'urgence. Comme la fuite de liquide peut inclure l'électrolyte de la batterie de traction, ne touchez jamais la fuite de liquide à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si du liquide entre en contact avec la peau ou les yeux, lavez immédiatement à grande eau et contactez le plus tôt possible un service d'assistance médicale pour éviter toute blessure grave.**
- **En cas d'incendie de l'EV (véhicule électrique), quittez le véhicule au plus vite. Utilisez uniquement un extincteur de type ABC, BC ou C, prévu pour les incendies électriques. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un extincteur incorrect peut entraîner des blessures graves ou la mort par électrocution.**
- **Si votre véhicule doit être remorqué, assurez-vous de lever les roues avant. Si les roues avant touchent le sol pendant le remorquage, l'EV (véhicule électrique) risque d'être endommagé.**
- **Si vous êtes incapable d'évaluer l'étendue des dommages en raison de l'état du véhicule, ne le touchez pas. Éloignez-vous du véhicule et contactez les services d'urgence. Informez les premiers secouristes qu'il s'agit d'un véhicule électrique.**
- **En cas d'accident nécessitant une réparation de la carrosserie et une mise en peinture, le bloc de batterie de traction et les pièces à haute tension telles que l'onduleur, y compris le faisceau de câbles, doivent être retirés avant la mise en peinture. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. Le bloc-batterie de traction perdrait de sa capacité s'il était exposé à la chaleur dans l'atelier de peinture. Des blocs-batterie de traction endommagés peuvent aussi présenter des risques pour des techniciens non formés ou le personnel chargé de la réparation.**

SYSTÈME DE COUPURE D'URGENCE

Le système de coupure d'urgence est activé et le système haute tension se désactive automatiquement dans les conditions suivantes :

- Collisions avant et latérales au cours desquelles les airbags se sont déployés.
- Certaines collisions arrière.
- Le système EV (véhicule électrique) présente certains dysfonctionnements

En cas de collisions susmentionnées et de certains autres dysfonctionnements du système EV (véhicule électrique), le témoin PRÊT s'éteint. Reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.170).

La coupure d'urgence s'active dans le cas des collisions ci-dessus afin de minimiser les risques de blessure ou d'accident. Si le système de coupure d'urgence s'active, le système EV peut ne pas passer à la position PRÊT pour la conduite. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Même si la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite, le système peut se désactiver brutalement. De ce fait, conduisez avec précaution jusqu'au réparateur agréé le plus proche ; nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour une intervention.

CARACTÉRISTIQUES EV (véhicule électrique)

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Soyez particulièrement attentif aux piétons. Aucun bruit de moteur n'est produit, les piétons risquent donc de ne pas remarquer que le véhicule s'approche, se déplace ou est sur le point de se déplacer, et de se tenir dans sa trajectoire de circulation.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous de désactiver le système EV (véhicule électrique).**
- **Assurez-vous d'appuyer sur le bouton de changement de vitesses "P" pour passer en position P (Stationnement) et de serrer le frein de stationnement après avoir garé le véhicule car ce dernier risque de se déplacer lorsque le témoin PRÊT est allumé. Lorsque le témoin PRÊT est allumé, ne laissez pas votre véhicule sur une position de changement de vitesses autre que la position P (stationnement).**
- **Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que vous soyez prêt à conduire. Lorsque le véhicule est placé sur D (conduite), B ou R (marche arrière), et que vous relâchez la pédale de frein sans appuyer sur l'accélérateur, le véhicule risque de déraper et de démarrer de manière abrupte. Ceci pourrait provoquer des blessures graves ou mortelles.**

REMARQUE:

- **Le véhicule ne peut pas fonctionner lorsque la batterie de traction est déchargée. L'énergie de la batterie de traction est consommée plus rapidement en cas d'accélérations répétées qu'en cas de conduite à vitesse stable.**
- **Ce véhicule est équipé d'un système de freinage régénératif. L'objectif premier de ce système de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour charger la batterie de traction et d'allonger ainsi la plage d'autonomie de conduite du véhicule. Un avantage secondaire est le "frein moteur" qui fonctionne selon l'état de la batterie de traction.**
- **En position D (conduite), lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le système de freinage régénératif ralentit le véhicule.**
- **Lorsque vous sélectionnez la position B (si le véhicule en est équipé) ou que vous sélectionnez manuellement le freinage régénératif fort (si le véhicule en est équipé) et que vous levez votre pied de la pédale d'accélérateur, le freinage régénératif appliqué est plus important que sur la position D (Conduite).**
- **La décélération provoquée par le système de freinage régénératif est moins importante lorsque la batterie de traction est chargée jusqu'à la limite. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie de traction est chargée jusqu'à la limite, afin d'éviter que la batterie de traction ne soit trop chargée. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée/basse afin d'éviter d'endommager la batterie de traction.**
- **La pédale de frein doit être utilisée pour ralentir ou arrêter le véhicule, en fonction de la circulation et de l'état de la route. Les freins du véhicule ne sont pas affectés par le fonctionnement du système de freinage régénératif.**
- **Le système de freinage régénératif peut ne pas fonctionner correctement selon l'état des pneus.**

BRUIT ET VIBRATION

Vous risquez d'entendre du bruit ou de ressentir des vibrations, comme décrit ci-dessous. Il s'agit d'une caractéristique normale de ce véhicule.

- Bruit du moteur de traction provenant du compartiment moteur

- Bruit de pompe à eau et de ventilateur de radiateur pendant la charge
- Bruit de compresseur et de ventilateur de radiateur en cas d'utilisation du Calendrier de climatisation ou de la commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé)
- Bruit et vibration du fonctionnement du relais au démarrage et à l'arrêt du système EV (véhicule électrique) (commande de moteur électrique placée en position ON et OFF)
- Système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]

UTILISATION D'UN EV (véhicule électrique) (guide de situations)

INFORMATIONS DE BASE

Cette section fournit une courte description des fonctions les plus importantes du véhicule EV. Reportez-vous aux sections spécifiques de ce manuel pour des explications détaillées des caractéristiques et du fonctionnement du véhicule.

CHARGE DE LA BATTERIE DE TRACTION

⚠ AVERTISSEMENT

Le système EV (véhicule électrique) fonctionne grâce à du courant à haute tension. Ne pas suivre les instructions d'utilisation pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles. Assurez-vous de lire le chapitre "CH. Charge" et suivez les procédures et directives décrites.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE DE TRACTION

L'état de charge de la batterie de traction peut être vérifié sur l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé).

Si la batterie de traction n'est pas suffisamment chargée, vous pouvez commencer la charge de la batterie de traction via la fonction de charge à distance. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Fonction de charge à distance" (P.77).

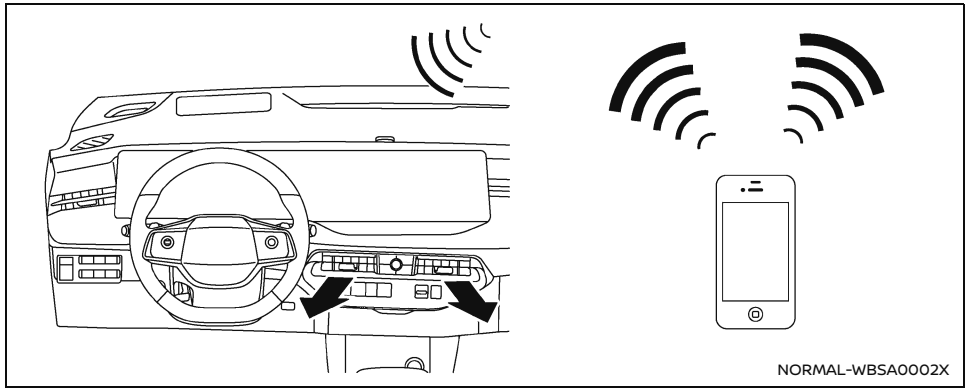

ACTIVATION DU SYSTÈME DE RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE AVANT LA CONDUITE

Le système de chauffage et de climatisation du véhicule peut être activé à distance, par le biais d'un smartphone équipé d'une connexion internet, grâce à l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé).

Ceci permet de chauffer ou de rafraîchir l'habitacle lorsque le véhicule est en cours de charge. Ceci permet de réduire la charge sur la batterie de traction pendant la conduite et d'augmenter la plage d'autonomie de conduite du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur https://www.mitsubishi-motors.com/en/products/connect/.

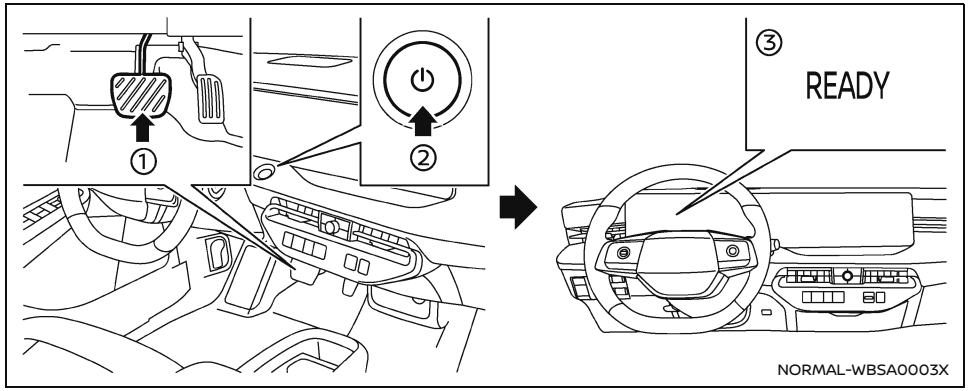

DÉMARRAGE DE VOTRE VÉHICULE

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein ①.
2. Appuyez sur la commande de moteur électrique ②.
3. Vérifiez que le témoin PRÊT ③ s'allume. Reportez-vous à "Témoin PRÊT" (P.181).
4. Vérifiez le niveau de la batterie de traction et l'autonomie de conduite estimée sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Jauge de charge disponible de la batterie de traction" (P.167) et "Autonomie de conduite estimée" (P.168).

REMARQUE:

- **Avant la conduite, comparez la distance à parcourir jusqu'à la destination affichée sur l'écran du système de localisation sur la carte avec l'autonomie de conduite estimée indiquée sur le tableau de bord. Déterminez s'il sera nécessaire de charger la batterie de traction avant ou pendant le trajet vers votre destination prévue.**
- **S'il est nécessaire de recharger la batterie de traction, utilisez le système de localisation sur la carte pour rechercher les postes de charge disponibles le long de votre itinéraire.**

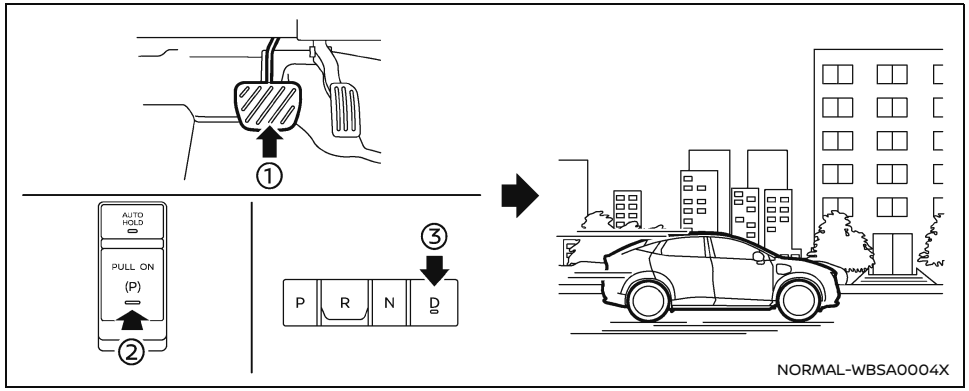

1. Appuyez sur la pédale de frein ①.
2. Relâchez le frein de stationnement ②.
3. Placez le véhicule sur la position D (Conduite) ③.
4. Assurez-vous que le véhicule est réglé sur la position D (conduite). Le témoin de changement de vitesses sur le bouton de vitesses s'allume et "D" est affiché sur l'écran multi-informations.
5. Desserrez la pédale de frein.
6. Appuyez sur la pédale d'accélérateur et commencez à conduire.

CONDUITE DU VÉHICULE

Informations de base

Les positions de boîte de vitesses suivantes sont disponibles pour la conduite en marche avant :

- Utilisez la position D (conduite) pour des performances de conduite optimales.
- Utilisez la position B (si le véhicule en est équipé) ou le sélecteur à palette (si le véhicule en est équipé) pour augmenter l'intensité du freinage régénératif dans les descentes. Le freinage régénératif appliqué lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée est plus important que sur la position D (Conduite).

  Reportez-vous à "Système de commande de passage électrique des vitesses" (P.360) ou "Intensité du freinage régénératif sélectionnable manuellement (si le véhicule en est équipé)" (P.364).

REMARQUE:
Le freinage régénératif permet de convertir le mouvement vers l'avant du véhicule en énergie électrique et de ralentir le véhicule.
Reportez-vous à "Conduite du véhicule" (P.360).

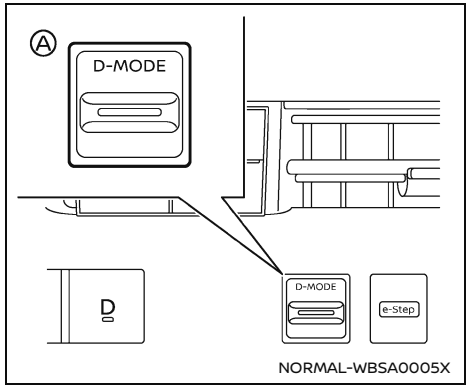

Utilisez le Sélecteur mode de conduite Ⓐ situé sur le tableau de bord pour sélectionner le mode ÉCO. Utilisez le mode ÉCO pour une autonomie de conduite maximale et en cas de conduite en ville. Le mode ÉCO permet de réduire la consommation d'énergie en réduisant les accélérations par rapport à la même position de la pédale d'accélérateur en mode STANDARD. Reportez-vous à "Mode ÉCO" (P.376).

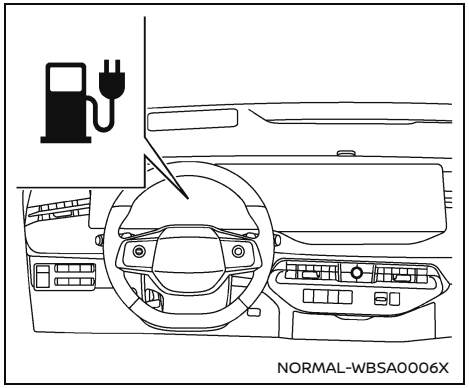

Si le témoin d'avertissement de charge de batterie faible (jaune) s'allume, la charge de la batterie de traction est trop faible pour la conduite. Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de charge de batterie faible" (P.176). Rechargez la batterie de traction dès que possible.

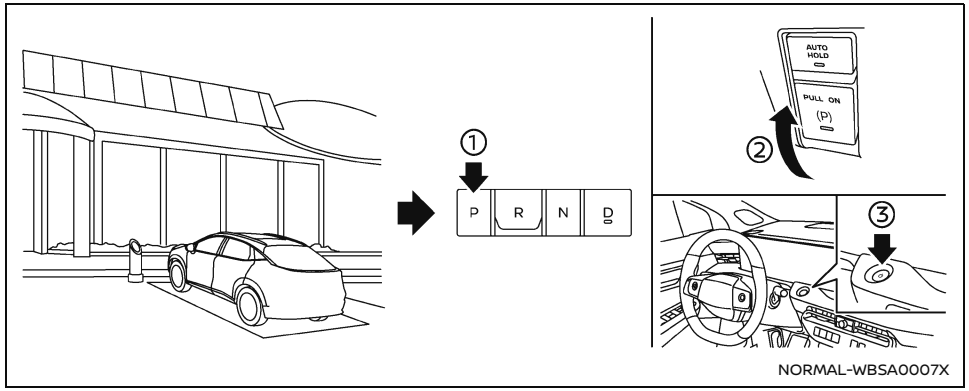

Stationnement du véhicule

1. Lorsque vous arrêtez le véhicule, appuyez sur le bouton de changement de vitesses "P" ① tout en appuyant sur la pédale de frein pour passer à la position P (Stationnement). Confirmez que le véhicule est en position P (stationnement) en vérifiant le témoin de changement de vitesse sur le bouton de vitesses ou sur l'écran multi-informations.
2. Serrez le frein de stationnement ②.
3. Placez la commande de moteur électrique ③ sur la position OFF.
4. Si un parking est équipé de dispositifs de charge, chargez la batterie de traction si nécessaire. Reportez-vous à "Types et méthodes de recharge de la batterie de traction" (P.44).

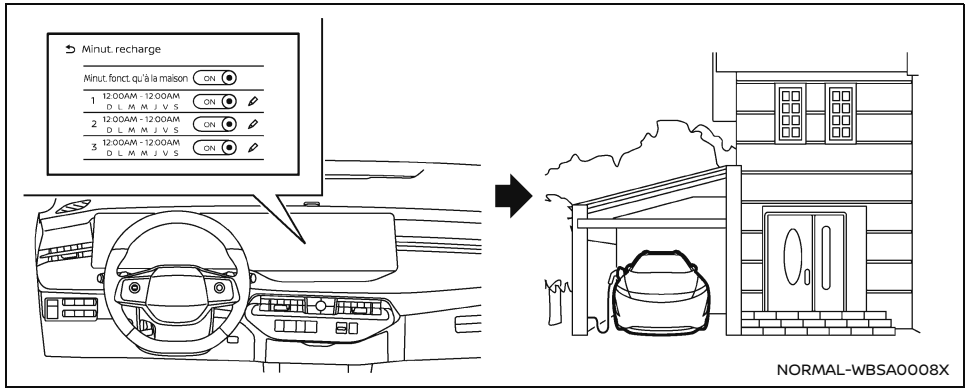

CHARGE APRÈS CONDUITE

Charge de la batterie de traction

Lorsque vous rentrez à votre domicile, branchez le véhicule sur la station de recharge qui y est installée, à l'aide du connecteur de recharge normale.

Chargez le véhicule ou réglez la fonction du calendrier de recharge sur l'écran tactile afin que le véhicule soit rechargé à un moment spécifique. Reportez-vous à "Calendrier de recharge" (P.74).

1. Lorsque la commande de moteur électrique est désactivée, les réglages du calendrier de recharge et le Calendrier de climatisation sont affichés sur l'écran d'informations du véhicule.
2. Ouvrez la trappe de charge et le couvercle du port de charge. Reportez-vous à "Trappe de charge" (P.300).
3. Branchez le connecteur de charge au véhicule.
4. Lorsque le calendrier de recharge est activé, l'opération de charge commence au moment défini. Lorsque le calendrier de recharge n'est pas activé, l'opération de charge commence immédiatement.

REMARQUE:

- **L'opération de recharge peut être activée à distance, même si le calendrier de recharge est réglé.**
- **Si vous avez oublié de brancher le connecteur de charge chez vous, une fonction peut vous avertir par l'intermédiaire d'un téléphone cellulaire capable d'envoyer un message texte ou d'un téléphone intelligent compatible avec Internet à l'aide de l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé). Pour plus d'informations, reportez-vous à "Fonction de charge à distance" (P.77).**
- **Mitsubishi Motors recommande de brancher le câble de charge normale sur votre véhicule lorsque vous le quittez, même si vous n'avez pas prévu de l'utiliser. En faisant cela, vous pouvez obtenir le meilleur des fonctions du Calendrier de climatisation lors de la prochaine utilisation du véhicule.**

SYSTÈME VÉHICULE À CHARGER (V2L) (si le véhicule en est équipé)

Reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

UTILISATION EFFICACE DE VOTRE VÉHICULE

AUTONOMIE

La distance pouvant être parcourue par le véhicule (plage de conduite) varie considérablement selon la charge disponible, les conditions météorologiques, la température, l'utilisation, l'âge de la batterie, la topographie et le style de conduite.

Consultez l'étiquette Monroney (autocollant sur la fenêtre) pour connaître l'autonomie EPA officielle. Votre autonomie réelle varie et peut être nettement inférieure, soit au départ, soit au fur et à mesure que la batterie vieillit et qu'elle est utilisée. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Augmentation de l'autonomie de conduite" (P.33) pour connaître les facteurs qui impactent l'autonomie du véhicule et comment utiliser le véhicule pour optimiser son autonomie.

AUGMENTATION DE L'AUTONOMIE DE CONDUITE

L'autonomie de conduite disponible dépend d'un certain nombre de facteurs.

L'autonomie de conduite réelle varie selon :

- La vitesse,
- La charge du véhicule,
- La charge électrique des accessoires du véhicule,
- La circulation et l'état de la route,
- La distance parcourue sans arrêt,
- L'utilisation,
- Le style de conduite,
- L'âge de la batterie,
- Le temps ou la température,
- La topographie,
- Les habitudes de charge.

Mitsubishi Motors recommande de suivre les habitudes de conduite suivantes afin de maximiser l'autonomie de conduite :

Avant la conduite :

- Respectez le programme d'entretien recommandé.
- Veillez à ce que les pneus du véhicule soient toujours correctement gonflés.
- Veillez à conserver un parallélisme correct des roues.
- Chauffez ou rafraîchissez l'habitacle en avance lorsque le véhicule est en cours de charge.
- Retirez le chargement inutile du véhicule.

Pendant la conduite :

- Conduisez en mode ÉCO
  - Le mode ÉCO permet de réduire la consommation d'énergie en réduisant les accélérations par rapport à la même position de la pédale d'accélérateur en mode STANDARD.
- Conduisez à une vitesse constante. Maintenez votre vitesse de croisière en appliquant une pression constante sur la pédale d'accélérateur ou en utilisant le système de régulateur de vitesse, lorsque cela est approprié.
- Accélérez lentement et régulièrement. Au cours des accélérations et des décélérations, enfoncez et relâchez doucement la pédale d'accélérateur.
- Sur autoroute, conduisez à vitesse modérée.
- Évitez les arrêts et les freinages fréquents. Maintenez une distance de sécurité entre votre véhicule et ceux qui vous précèdent.
- Désactivez le système de climatisation lorsqu'il n'est pas nécessaire.
- Sélectionnez une température modérée si vous utilisez le chauffage ou la climatisation, afin de réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez uniquement le ventilateur afin de réduire la consommation d'énergie.
- Par temps froid, utilisez les sièges chauffants (si le véhicule en est équipé) et le volant chauffant (si le véhicule en est équipé) pour remplacer la climatisation et permettre une réduction de la consommation d'énergie.
- Utilisez le système de climatisation pour contrôler la température intérieure et fermez les vitres afin de réduire la résistance aérodynamique en cas de conduite à vitesse élevée.
- Pour ralentir, relâchez la pédale d'accélérateur et n'appliquez pas les freins lorsque la circulation et l'état de la route le permettent.
  - Ce véhicule est équipé d'un système de freinage régénératif. L'objectif premier du système de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour charger la batterie de traction et d'allonger ainsi la plage de conduite du véhicule. Un avantage secondaire est l'effet de "frein moteur" qui s'active en

fonction de l'état de la batterie de traction. En position D (Conduite) ou B (si le véhicule en est équipé), lorsque l'accélérateur est relâché, le système de freinage régénératif ralentit le véhicule et fournit de l'énergie à la batterie de traction.

- L'autonomie de conduite du véhicule peut être considérablement réduite par temps extrêmement froid (par exemple lorsque la température est égale à -20°C (-4°F)).
- Utiliser le système de climatisation pour chauffer l'habitacle, lorsque la température extérieure est inférieure à 0°C (32°F), consomme plus d'électricité et affecte davantage la plage d'autonomie de conduite du véhicule qu'en cas d'utilisation du chauffage lorsque la température est supérieure à 0°C (32°F).

DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE DE TRACTION

La capacité de la batterie de traction à maintenir sa charge, comme pour toutes les batteries, diminue avec le temps et selon l'utilisation qui en est faite. L'autonomie de conduite diminue donc également, comparée à celle d'un véhicule neuf. Ceci est normal et prévisible, et n'indique pas de dysfonctionnement du véhicule ou de la batterie de traction.

La capacité de la batterie de traction à maintenir sa charge peut être réduite selon votre style de conduite, le stationnement du véhicule, la manière de charger la batterie de traction et la température de la batterie de traction pendant la conduite et la charge.

Pour optimiser la durée de vie utile de la batterie, adoptez les habitudes de conduite et de charge suivantes lorsque cela est possible.

- Évitez d'exposer le véhicule à des températures ambiantes extrêmes pendant des périodes prolongées.
- Ne laissez pas le véhicule à des températures inférieures à -25°C (-13°F) pendant plus de sept jours.
- Évitez de laisser le véhicule pendant plus de 14 jours lorsque la jauge de charge de la batterie de traction atteint zéro ou approche de zéro (état de charge).
- Avant de recharger, laissez toujours refroidir le véhicule et la batterie de traction.
- Garez/stockez votre véhicule dans un endroit frais, à l'abri des rayons du soleil et à l'écart des sources de chaleur.
- Évitez de maintenir la batterie à des températures élevées (causées par exemple par une exposition à des températures ambiantes très élevées, ou en cas de conduite prolongée sur autoroute avec de multiples charges rapides CC).
- Utilisez la méthode de charge normale ou de charge d'entretien pour charger la batterie de traction et réduire l'utilisation d'un chargeur rapide CC public.
- Conduisez à vitesse modérée.
- Utilisez le mode ÉCO.
- N'activez pas le calendrier de recharge de manière répétée lorsque le connecteur de recharge est branché au véhicule, une fois la recharge de la batterie de traction terminée. Ceci risquerait de décharger la batterie auxiliaire.
- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée, chargez la batterie de traction tous les 3 mois.
- La puissance de la batterie de traction peut être vérifiée sur la jauge de charge de la batterie de traction. Reportez-vous à "Jauge de charge disponible de la batterie de traction" (P.167).

ENTRETIEN DE LA BATTERIE DE TRACTION

En plus de l'entretien régulier recommandé par Mitsubishi Motors, l'EV nécessite les inspections spéciales suivantes de la batterie de traction.

- Reportez-vous au carnet d'entretien et de garantie Mitsubishi Motors pour de plus amples informations sur les limites, les exclusions et les possibles annulations de votre garantie si vous omettez de faire effectuer les inspections, réparations et/ou réglages nécessaires.

INFORMATIONS PROPRES À L'EV (véhicule électrique)

INSTRUMENTS ET TÉMOINS

Informations de base

Plusieurs instruments, jauges et témoins liés aux fonctions de l'EV (véhicule électrique) sont affichés sur l'écran multi-informations.

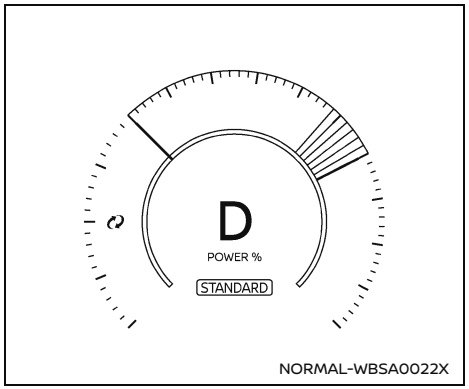

NORMAL-WBSA0022X

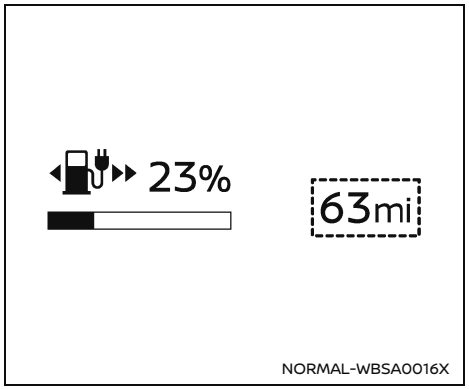

NORMAL-WBSA0016X

Écran multi-informations

Témoin de puissance:

Ces témoins affichent la consommation d'énergie actuelle du moteur de traction et l'énergie fournie à la batterie de traction par le système de freinage régénératif.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin de puissance" (P.166).

Autonomie de conduite estimée:

Ce témoin affiche la plage d'autonomie de conduite estimée (calculée en fonction d'un programme qui tient compte du style de conduite actuel et des conditions de fonctionnement) avant qu'une charge ne soit nécessaire.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Autonomie de conduite estimée" (P.168).

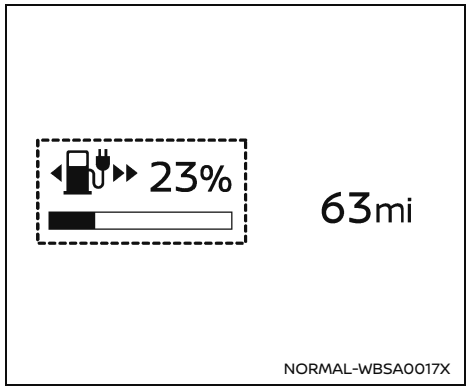

Jauge de charge disponible de la batterie de traction:

Ce témoin affiche la charge restante disponible dans la batterie de traction pour la conduite du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Jauge de charge disponible de la batterie de traction" (P.167).

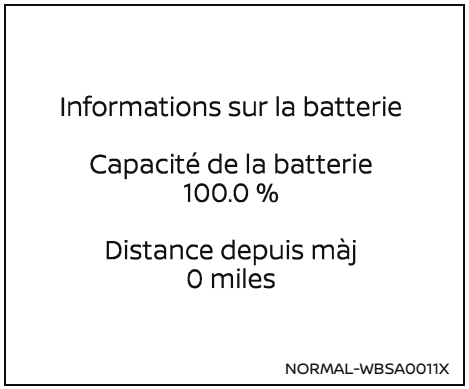

Informations sur la batterie:

Les chiffres (%) affichent la capacité disponible de la batterie de traction restante pour stocker de l'énergie.

Pour vérifier la capacité de la batterie, sélectionnez-la dans le menu de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Informations sur la batterie" (P.211).

Autres informations:

Les autres informations propres au véhicule électrique sont également affichées sur l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Ordinateur de bord" (P.206).

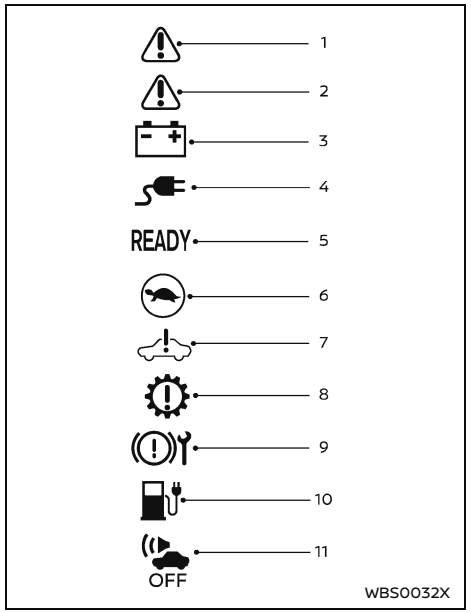

Témoins lumineux et d'avertissement

Le système EV utilise les témoins d'avertissement et les témoins lumineux spécifiques EV suivants, situés dans le panneau de compteur.

1. Témoin d'avertissement principal (rouge)
2. Témoin d'avertissement principal (jaune)
3. Témoin d'avertissement de charge de batterie auxiliaire
4. Témoin de charge
5. Témoin PRÊT
6. Témoin lumineux de limitation de la puissance
7. Témoin d'avertissement du système EV
8. Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses
9. Témoin d'avertissement du système de freinage (jaune)
10. Témoin d'avertissement de charge de batterie faible
11. Témoin lumineux de désactivation du système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.170).

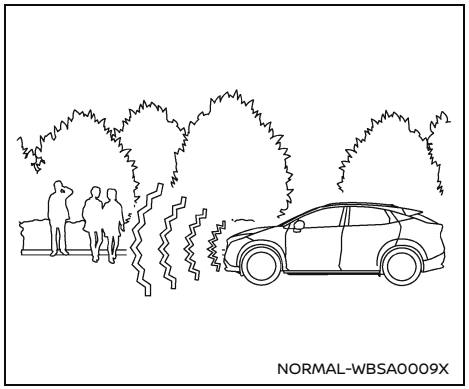
NORMAL-WBSA0009X

SYSTÈME D'ALERTE DE VÉHICULE ACOUSTIQUE [AVAS]

Le système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS] est une fonction qui utilise un signal sonore pour alerter les piétons de la présence du véhicule lorsqu'il circule à vitesse lente.

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite et que la position de changement de vitesses est sur D (Conduite), N (Point mort) ou R (Marche arrière), un son est émis.

Le signal sonore s'interrompt lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h (25 mi/h) en phase d'accélération.

Le signal sonore s'active lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 35 km/h (22 mi/h) environ.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si le signal sonore du système AVAS n'est pas audible pendant la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et calme. Ouvrez une vitre puis placez la boîte de vitesses sur la position R (marche arrière) en appuyant fermement sur la pédale de frein. Vérifier que le signal sonore peut être perçu depuis l'avant du véhicule.**
- **Si le signal sonore n'est pas audible lorsque le système AVAS est activé, ou que le témoin lumineux AVAS OFF est allumé, nous vous recommandons de vous rendre immédiatement chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour faire effectuer une inspection.**

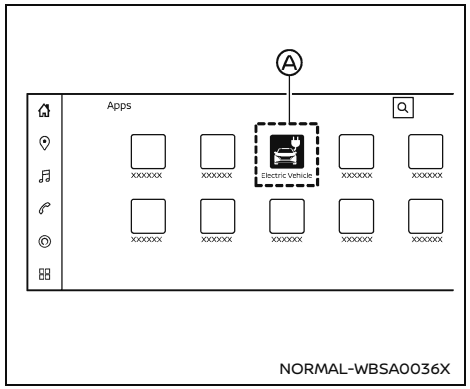

Exemple

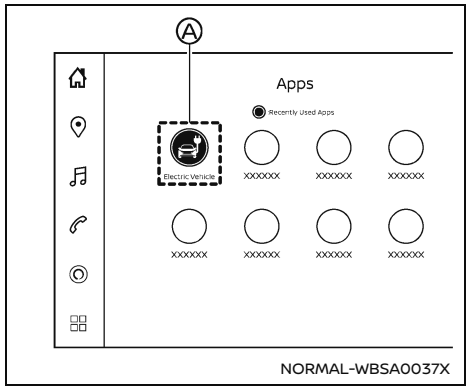

Exemple

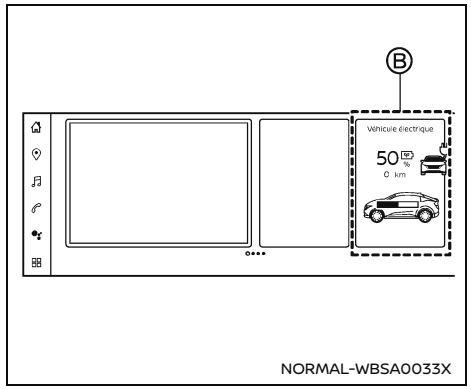

Exemple

ÉCRAN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Informations de base

Sur l'écran Véhicule électrique, vous pouvez accéder facilement aux fonctions, aux services ou aux informations de l'EV. L'écran Véhicule électrique peut être affiché sur l'écran tactile.

Comment afficher l'écran Véhicule électrique :

1. Appuyez sur la touche " ⌂ " de la barre de lancement.
2. Appuyez sur la touche " ⊞ " puis sur l'icône "Véhicule électrique" Ⓐ.

ou,

1. Appuyez sur la touche " ⌂ " de la barre de lancement.
2. Balayez les widgets sur l'écran et appuyez sur le widget "Véhicule électrique" Ⓑ.

Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément pour obtenir des informations sur la personnalisation de l'écran du menu de la page d'accueil.

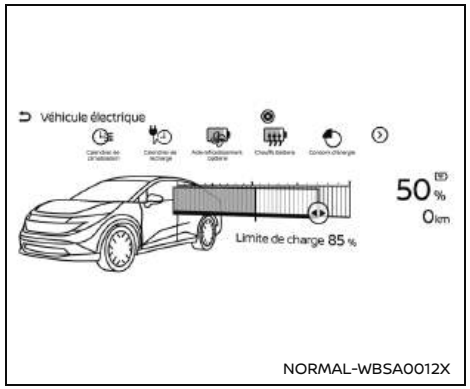

Exemple

L'écran Véhicule électrique vous permet d'utiliser les fonctionnalités suivantes :

Les paramètres disponibles peuvent varier selon les modèles, les spécifications, les versions du logiciel et les conditions.

- Jauge d'état de charge, autonomie de conduite, temps de charge restant (pendant la charge)
- Limite de charge (%)
- Calendrier de climatisation
- Calendrier de recharge
- Aide refroidissement batterie
- Chauffe Batterie
- Consom. d'énergie
- État de gestion de la température de la batterie
- Stations de recharge
- Rappel de branchement
- Limite d'ampérage

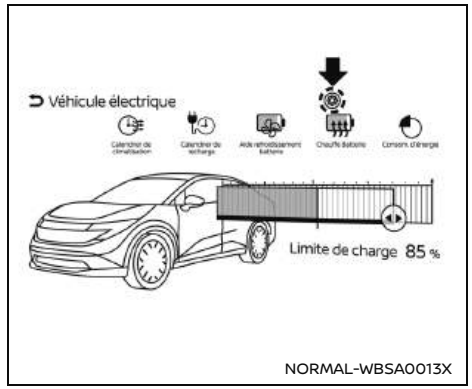

Exemple

Paramètres de Notifications du VE

Appuyez sur la touche " ⚙ " (en haut de l'écran Véhicule électrique) pour afficher les paramètres de Notifications du VE.

Les paramètres de Notifications du VE vous permettent d'utiliser les éléments suivants :

Les paramètres de réglage disponibles peuvent varier selon les modèles, les spécifications, les versions du logiciel et les conditions.

- Notifications
- Limite de charge
- Calendrier de recharge
- Calendrier de climatisation
- Température basse de la batterie
- Gestion de la température de la batterie

- Batterie faible

CH Charge

Précautions relatives à la charge 42
Types et méthodes de recharge de la batterie de traction 44
- Informations de base 44
- Comment effectuer une recharge normale (220– 240 volts CA) par le dispositif de charge 49
- Comment effectuer une charge d'entretien (110–120 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé) 51
- Comment effectuer une charge normale (220–240 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé) ... 58
- Dispositif de verrouillage du connecteur de charge 68
- Comment utiliser la charge rapide CC 70

Méthodes de charge 74
- Limite de charge 74
- Limite d'ampérage 74
- Calendrier de recharge 74
- Fonction de charge à distance 77

Témoins lumineux de charge 78
- Témoin lumineux d'état de charge 78
- Témoin lumineux du boîtier de commande du câble de charge (si le véhicule en est équipé) 79

Guide des pannes relatives à la charge 81

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CHARGE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous portez des appareils médicaux électriques tels qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable, consultez le fabricant de l'appareil concerné quant aux éventuels effets que la charge peut avoir sur l'appareil implanté avant de commencer la charge. Il est possible que l'opération de charge en affecte le fonctionnement.**
- **Assurez-vous de l'absence d'eau ou de corps étrangers dans le port de charge, dans le connecteur de charge et dans la prise électrique. Vérifiez également qu'ils ne sont pas endommagés ou rouillés. Si une de ces conditions est détectée, ne chargez pas la batterie de traction. Cela peut entraîner un court-circuit ou une électrocution. Un incendie risquerait ainsi de se produire, pouvant causer des blessures graves voire mortelles.**
- **Pour éviter toute blessure grave voire mortelle lors de la charge de la batterie de traction, respectez les précautions suivantes :**
  - **Ne touchez pas les contacts métalliques du port de charge, du connecteur de charge, de la fiche électrique ou de la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine.**
  - **Ne touchez pas le véhicule ni le câble de charge (si le véhicule en est équipé) en cas d'orage. Vous risqueriez d'être électrocuté.**
  - **Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne marchez pas dessus ou ne le traînez pas.**
- **Assurez-vous que le connecteur de charge est retiré du port de charge avant de démarrer votre véhicule. Si le connecteur de charge n'est qu'en partie introduit et que le verrouillage du connecteur est déverrouillé, il est possible de placer l'EV dans la position PRÊT pour la conduite.**
- **Ne touchez pas la fiche ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine si elles sont mouillées ou avec des mains mouillées. Ne mettez pas la fiche ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine dans l'eau, un liquide ou la neige. Ceci peut provoquer une électrocution risquant de causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Ne démontez pas et ne modifiez pas le port de charge, le câble de charge (si le véhicule en est équipé) ou la prise échangeable Mitsubishi Motors d'origine. Cela peut provoquer un incendie ou un choc électrique qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Si vous remarquez une odeur inhabituelle, de la fumée ou des bruits anormaux provenant du véhicule, arrêtez immédiatement la charge.**
- **Veillez à éviter tout contact entre vos mains/cheveux/bijoux/vêtements et le ventilateur de refroidissement. Le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche à tout moment lors de la charge.**
- **Nous vous recommandons de ne pas utiliser de cordon prolongateur ou d'adaptateurs, sauf s'il s'agit de pièces Mitsubishi Motors d'origine ou équivalentes.**
- **N'utilisez pas la prise échangeable Mitsubishi Motors d'origine avec des dispositifs autres que le câble de charge d'origine Mitsubishi Motors.**
- **Ne laissez pas un enfant non surveillé manipuler ou utiliser ce produit.**

- **Utilisez le câble de charge avec une prise et un câblage installés conformément aux réglementations/normes.**
- **Pour le modèle avec câble de charge, après avoir utilisé votre câble de charge et si vous le placez dans le véhicule, fixez-le fermement dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Comment effectuer une charge d'entretien (110–120 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé)" (P.51) et "Comment effectuer une charge normale (220–240 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé)" (P.58). À défaut, il pourrait se transformer en projectile dangereux et provoquer des blessures en cas de freinage brusque ou de collision.**
- **Mitsubishi Motors recommande vivement de recharger votre EV à domicile en utilisant un poste de charge domestique dédié recommandé par Mitsubishi Motors. Une station de charge domestique conforme à la norme SAE J1772 doit être installée sur un circuit dédié de 208-240 V par un électricien professionnel.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager l'équipement de charge :**
  - **Ne fermez pas la trappe de charge sans fermer le couvercle du port de charge.**
  - **Ne faites pas subir de chocs à l'équipement de charge.**
  - **Ne tirez pas et ne tordez pas le câble de charge.**
- **Veillez à fermer la trappe de charge avec le capuchon du port de charge fermé lorsque la charge est terminée. Si la trappe de charge est fermée avec le couvercle du port de charge ouvert, de l'eau ou des corps étrangers peuvent s'introduire dans le port de charge.**
- **N'effectuez pas la charge si une housse couvre le véhicule. Cela pourrait endommager le connecteur de charge.**
- **N'essayez pas de démarrer le véhicule en branchant la batterie de secours à la batterie auxiliaire lorsque la batterie de traction est en cours de charge. Vous pourriez endommager le véhicule ou l'équipement de charge et vous blesser. Reportez-vous à "Démarrage à l'aide d'une batterie de secours" (P.519).**
- **N'insérez aucun objet autre que le connecteur de charge dans le port de charge. Vous risqueriez d'endommager le port de charge.**
- **Pour la charge normale (220-240 volts CA) et la charge d'entretien (110-120 volts CA) à l'aide du câble de charge fourni avec le véhicule, Mitsubishi Motors recommande d'utiliser un circuit électrique et une prise dédiés de 220-240 volts CA, 50 A et de 110-120 volts CA, 15A. Le circuit réservé pour la recharge est utilisé afin d'éviter d'endommager le circuit ou d'activer le disjoncteur en raison de la quantité d'électricité tirée pour la recharge de la batterie de traction. Si le circuit dédié n'est pas utilisé, le circuit peut provoquer des interférences sur les MCB (Moulded Circuit Board) et les appareils électriques domestiques tels que les téléviseurs et les systèmes audio. Si le circuit est partagé, et qu'un autre dispositif électrique est utilisé en même temps que le véhicule se charge, le disjoncteur risque de s'activer. Un électricien qualifié doit installer un circuit spécialisé, si aucun n'est encore disponible.**

REMARQUE:

- **Cela peut prendre plus de temps de charger la batterie de traction à l'aide du chargeur rapide CC si le véhicule est**

garé dans un endroit froid pendant une période prolongée. Cela peut prendre plus de temps de charger la batterie de traction à l'aide du chargeur rapide CC si la température de la batterie de traction est élevée ou basse.

- **Si le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée, chargez la batterie de traction tous les 3 mois.**
- **La commande de moteur électrique peut être placée sur la position ON et la commande de climatisation peut être utilisée pendant la charge de la batterie de traction. Toutefois, étant donné que ces opérations consomment de l'énergie de la batterie de traction, la batterie de traction mettra plus de temps pour se charger jusqu'à la limite. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF pour réduire le temps de charge de la batterie de traction.**
- **Si l'alimentation électrique est interrompue pendant la charge, la charge redémarre automatiquement lorsque l'alimentation électrique est restaurée.**
- **Il est recommandé de laisser le câble de charge branché pour économiser l'énergie de la batterie de traction lorsque la climatisation est activée à distance (sans attente du calendrier de recharge).**
- **Si le port de charge est gelé, faites fondre la glace. Une fois que la glace a fondu, chargez la batterie de traction. Forcer sur le connecteur de charge pour le brancher peut causer un dysfonctionnement.**
- **Si des corps étrangers se sont introduits dans le connecteur de charge ou dans le port de charge et qu'il est impossible de le brancher, ne le branchez pas en forçant. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Forcer sur le connecteur de charge pour le brancher peut endommager l'équipement de charge et le véhicule.**
- **Un orifice de vidange d'eau est présent sur le port de charge. Si l'orifice de vidange d'eau se bouche ou si de l'eau se trouve dans le port de charge, n'effectuez pas la charge. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Le ventilateur de refroidissement et la pompe à eau peuvent se mettre en marche lors de la charge. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

TYPES ET MÉTHODES DE RECHARGE DE LA BATTERIE DE TRACTION

INFORMATIONS DE BASE

Votre véhicule est équipé d'un câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé).

Type de charge	Port de charge	Connecteur de charge	Boîtier de commande	Marche/arrêt	Instructions
CA niveau 2: Charge normale (220–240 volts CA)	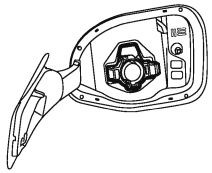	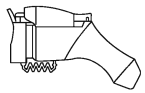 Connecteur de charge normale			Utilisez le dispositif de recharge (220-240 volts CA) installé à votre domicile.
	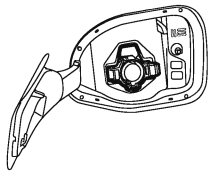	Connecteur de charge normale	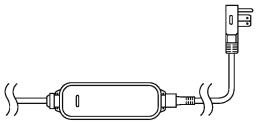 Prise mâle domestique	Prise électrique	Utilisez les EVSE L1 et L2. Utilisez uniquement une prise dédiée de 220-240 volts, 50 ampères installée par un électricien qualifié.

NORMAL-WBTA0002X

Type de charge	Port de charge	Connecteur de charge	Boîtier de commande	Marche/arrêt	Instructions
CA niveau 1; Charge d'entretien (110-120 volts CA)	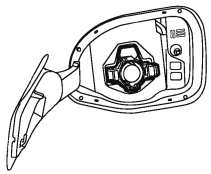	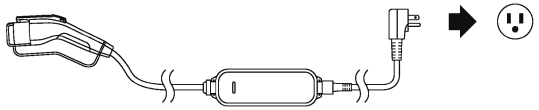 Connecteur de charge normale Prise mâle domestique Prise électrique			Utilisez les EVSE L1 et L2. Utilisez uniquement une prise dédiée de 110-120 volts, 15 ampères installée par un électricien qualifié.

NORMAL-WBTA0033X

Ce type de véhicule fonctionne à l'électricité. La batterie de traction est la seule source d'alimentation permettant de faire fonctionner le véhicule.

Il est important de conserver de l'électricité et de planifier les charges pour éviter que la batterie de traction ne se décharge complètement.

Les méthodes pour charger la batterie de traction sont les suivantes :

- CA Niveau 2 : Charge normale
- CA Niveau 1 : Charge d'entretien
- CC Niveau 3 : Charge rapide CC

Le temps nécessaire pour charger complètement la batterie de traction du véhicule varie en fonction de l'état de charge de la batterie de traction, de son état et de son âge, de sa température, de la température ambiante et de l'état de la source d'alimentation connectée au véhicule, et de l'utilisation ou non de l'équipement électrique (tel que le climatiseur, qui consomme de l'énergie électrique).

CA Niveau 2 : Charge normale

Mitsubishi Motors recommande l'utilisation de la charge normale lorsque vous souhaitez effectuer une recharge normale du véhicule. L'utilisation de la charge rapide CC doit être réduite au minimum afin de prolonger la durée de vie de la batterie de traction.

La charge normale utilise un câble de charge L1 et L2 ou un dispositif de charge conforme à la norme SAE J1772 connecté à un circuit dédié CA de 220 à 240 volts. Le câble de charge L1 et L2 est fourni avec le véhicule (si le véhicule en est équipé). Le dispositif de charge est une station de charge domestique installée à votre domicile par un électricien qualifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Comment effectuer une recharge normale (220–240 volts CA) par le dispositif de charge" (P.49) ou "Comment effectuer une charge normale (220–240 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé)" (P.58).

CA Niveau 1 : Charge d'entretien

La charge d'entretien n'est pas recommandée pour une utilisation régulière car elle prend plus de temps que la charge normale. La charge d'entretien peut être utilisée lorsqu'il vous avez besoin d'effectuer une charge d'urgence à votre destination, telle que la maison d'un ami.

La charge d'entretien utilise le câble de charge fourni avec le véhicule pour connecter le véhicule à une prise dédiée CA de 110–120 volts, 15A. La prise doit être protégée par un disjoncteur pour éviter toute surcharge du circuit ou tout autre danger électrique.

Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Comment effectuer une charge d'entretien (110–120 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 (si le véhicule en est équipé)" (P.5 1).

Type de charge	Port de charge	Connecteur de charge	Boîtier de commande	Marche/arrêt	Instructions
Niveau 3 CC : Charge rapide UNIQUEMENT Non compatible avec charge niveau 1/2 NACS.	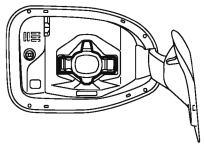	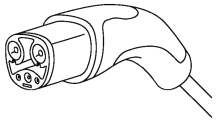 Connecteur de charge rapide		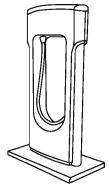	Stations de recharge publiques

NORMAL-WBTA0028X

CC Niveau 3 : Charge rapide CC

Un véhicule équipé d'un port de charge rapide CC est compatible avec la plupart des connecteurs NACS (J3400) des stations de recharge. Les stations de charge sont certifiées UL et peuvent être utilisées en toute sécurité aux États-Unis.

La charge rapide CC est possible (même plusieurs fois par jour). Afin de protéger la batterie, si la température de la batterie est élevée, l'alimentation électrique de la charge rapide CC est limitée.

Charge publique :

Ce véhicule est compatible avec toute station de charge publique conforme à la norme SAE J3400. Si vous tentez de recharger à partir d'une station de charge non conforme, vous risquez de ne pas recevoir une charge complète ou de ne pas pouvoir recharger du tout en raison de différences matérielles et logicielles. Mitsubishi Motors collabore avec les États, les municipalités, les sociétés de services publics et autres pour aider à la préparation des marchés et des infrastructures. Cependant, Mitsubishi Motors ne garantit pas que des postes de charge publics seront disponibles dans les endroits où vous souhaitez utiliser le véhicule, et Mitsubishi Motors ne peut pas non plus prédire le temps qu'il faudra pour que l'infrastructure de recharge publique soit développée dans votre région. Selon l'endroit où vous vivez ou conduisez, il se peut qu'il n'y ait pas suffisamment de bornes de recharge publiques disponibles pour répondre à vos besoins particuliers en matière d'autonomie et de recharge loin de votre domicile. Il est donc important de planifier les voyages en tenant compte de ces faits.

Même lors de la charge de la batterie de traction à l'aide d'un chargeur capable de fournir plus que la puissance de charge maximale du véhicule, la puissance maximale du chargeur sera limitée à la puissance de charge maximale du véhicule et sera modifiée en fonction de l'état du véhicule.

Pendant la charge, la limite de puissance au véhicule peut changer en fonction de la capacité de la batterie de traction. Ceci est normal ; il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement.

Le temps nécessaire pour charger la batterie de traction à l'aide du chargeur rapide CC dépend de nombreux facteurs, notamment de la température de la batterie de traction

et du type de chargeur rapide CC utilisé.

Cela peut prendre plus de temps de charger la batterie de traction à l'aide du chargeur rapide CC si le véhicule est garé dans un endroit froid pendant une période prolongée.

Cela peut prendre plus de temps de charger la batterie de traction à l'aide du chargeur rapide CC si la température de la batterie de traction est élevée ou basse.

REMARQUE:

Si la température extérieure est basse et qu'une alerte de température basse [❄] est affichée sur l'écran multi-informations, il est recommandé d'activer le "Chauffe Batterie" 30 minutes à 1 heure avant d'arriver à une station de charge rapide CC.

Mode de limitation de puissance

Ce mode permet de protéger votre santé ainsi que le fonctionnement de la batterie de traction du véhicule. Ce mode fonctionne dans certaines conditions extrêmes (chaleur, froid, état de charge faible). La puissance disponible pour les systèmes du véhicule, y compris pour son moteur de traction, est limitée en termes de performances, d'accélération et de vitesse maximum. La charge peut se terminer automatiquement, surtout en cas de charges rapides CC répétées par temps extrêmement chaud.

Vérification de la charge de la batterie de traction

Les trois méthodes pour vérifier le montant de la charge sont les suivantes :

- Vérifiez à l'aide de la jauge de charge disponible de la batterie de traction sur l'écran multi-informations lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Jauge de charge disponible de la batterie de traction" (P.167) et "Témoin d'avertissement de charge de batterie faible" (P.176).
- Vérifiez en utilisant un smartphone compatible avec Internet à l'aide de l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé). Pour plus d'informations, veuillez visiter www.mitsubishi-motors.com/en/products/connect/.
- Vérifiez à l'aide du témoin lumineux d'état de charge. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).
- Vérifiez en utilisant l'écran Véhicule électrique. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Écran Véhicule électrique" (P.38).

REMARQUE:

- **Pendant l'opération de charge, la charge continue lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON.**
- **Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de passer en position PRÊT pour la conduite lorsqu'un connecteur de charge est connecté.**
- **Pendant la charge, il est possible que la radio soit inaudible en raison du bruit des ondes électromagnétiques.**

COMMENT EFFECTUER UNE RECHARGE NORMALE (220– 240 volts CA) PAR LE DISPOSITIF DE CHARGE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous portez des appareils médicaux électriques tels qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable, consultez le fabricant de l'appareil concerné quant aux éventuels effets que la charge peut avoir sur l'appareil implanté avant de commencer la charge. Il est possible que l'opération de charge en affecte le fonctionnement.**
- **Veillez à suivre les instructions d'utilisation du dispositif de charge qui peut être installé à votre domicile. Ne pas s'y conformer pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.**

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas d'équipement de charge qui ne soit pas compatible avec ECLIPSE SPORTBACK. Cela risquerait d'empêcher la batterie de traction de se charger correctement ou d'endommager le véhicule ou la batterie de traction.

- La charge normale utilise le dispositif de charge (220 - 240 volts CA, 16A ou 32A) qui peut être installé à votre domicile pour charger la batterie de traction.
- La recharge immédiate, le calendrier de recharge et la recharge à distance peuvent être effectués dans le mode de recharge normale. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Méthodes de charge" (P.74).
- L'équipement de charge communique avec le véhicule avant que la charge de la batterie de traction ne commence. Si cette communication ne s'effectue pas car un autre équipement est utilisé, la batterie de traction ne se charge pas.
- Mitsubishi Motors recommande de brancher le dispositif de charge lorsque vous quittez le véhicule, même si vous n'avez pas prévu de l'utiliser. Vous pourrez ainsi utiliser les fonctions du système de climatisation à distance et de Calendrier de climatisation lors de la prochaine utilisation du véhicule.

Pour démarrer la charge normale :

1. Appuyez sur la commande de position P (stationnement) pour mettre le véhicule sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lors de la charge de la batterie de traction, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
3. Ouvrez le couvercle et le capuchon du port de charge normale (J1772) du côté conducteur du véhicule. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Trappe de charge" (P.300) et "Couvercle du port de charge" (P.301).

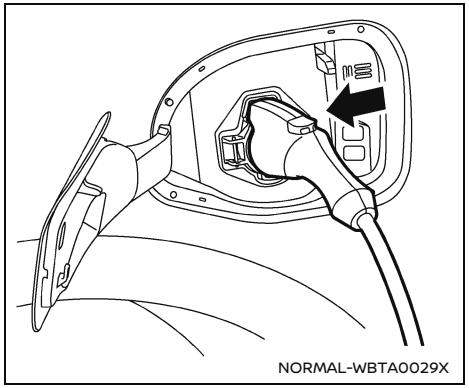
NORMAL-WBTA0029X

4. Branchez le connecteur de charge au port de charge. S'il est branché correctement, un bip retentit une fois.
5. Si la charge a démarré, un bip retentit deux fois et le témoin lumineux d'état de charge s'actionne. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).

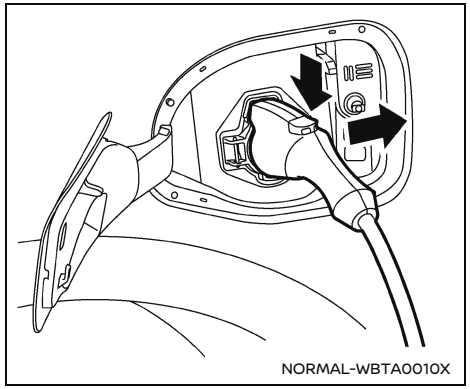

Pour arrêter la charge normale :

1. Vérifiez que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Dispositif de verrouillage du connecteur de charge" (P.68).
2. Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de charge, relâchez le verrouillage et retirez le connecteur de charge du port de charge puis rangez-le.

REMARQUE:

Lorsque vous branchez ou débranchez le connecteur de charge, le voyant du port de charge s'allume pendant environ 30 secondes. (Reportez-vous à "Voyant du port de charge" (P.301).)

Lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T., le témoin du port de charge s'éteint.

3. Fermez le couvercle du port de charge
4. Après avoir fermé le couvercle du port de charge, fermez la trappe de charge.

REMARQUE:

Pour arrêter la charge à mi-charge, retirez le connecteur de charge. La charge s'arrête automatiquement.

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE D'ENTRETIEN (110–120 volts CA) À L'AIDE DU CÂBLE DE CHARGE L1 ET L2 (si le véhicule en est équipé)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable (DAI), restez à au moins 15 cm (6 po) du câble de charge.**
- **Si vous portez des appareils médicaux électriques tels qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur automatique implantable (DAI), consultez le fabricant des appareils concernés quant aux éventuels effets que la charge peut avoir sur ces appareils implantés avant de commencer la charge. Il est possible que l'opération de charge en affecte le fonctionnement.**
- **Afin d'éviter tout risque d'électrocution ou d'incendie à cause d'un court-circuit, branchez un disjoncteur de fuite à la terre et utilisez une prise de terre étanche.**
- **Arrêtez immédiatement l'utilisation du câble de charge si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous sentez une odeur inhabituelle.**
- **N'utilisez jamais de rallonges électriques.**
- **N'utilisez jamais d'adaptateurs de prise autres que la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine pour le câble de charge.**
- **Débranchez toujours le câble de charge lorsqu'il n'est pas utilisé.**
- **Le câble de charge L1 et L2 d'origine Mitsubishi Motors consomme en permanence 12 ampères lors de la charge de la batterie de traction avec une prise 110–120 volts CA. Ne branchez pas de circuit électrique sauf s'il a été inspecté par un électricien qualifié pour confirmer que ce circuit électrique peut accepter 12 ampères. Tout circuit électrique est beaucoup plus susceptible d'être abîmé dans les conditions indiquées ci-dessous.**

- **Une mauvaise utilisation du câble de charge peut provoquer un incendie et des blessures graves voire mortelles.**
- **N'utilisez pas le câble de charge dans des installations anciennes de plus de 40 ans.**
- **N'utilisez pas le câble de charge dans des installations utilisant une protection de circuit par fusible. Employez-le seulement avec des circuits électriques protégés par disjoncteur.**
- **N'utilisez pas le câble de charge sur des circuits électriques avec fiches à deux broches.**
- **N'utilisez pas le câble de charge si d'autres appareils sont branchés sur le même circuit.**
- **Lors du débranchement, veillez à tirer sur la fiche ou sur la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine et non pas sur le câble.**
- **Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne marchez pas dessus ou ne le traînez pas.**
- **N'attachez pas et ne détachez pas la fiche interchangeable Mitsubishi Motors d'origine lorsque la fiche interchangeable est insérée dans une prise électrique.**
- **N'utilisez pas la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine si la fiche n'est pas complètement insérée et non verrouillée.**
- **N'utilisez pas le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine si le câble ou le cordon est usé, présente une isolation détériorée ou autres signes de dommages.**
- **Cessez immédiatement d'utiliser le câble de charge, la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine si la charge s'arrête avant la fin lorsque vous bougez la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine, la fiche ou le cordon.**
- **N'utilisez pas le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine si le boîtier de commande, la fiche, la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine ou le connecteur de charge sont cassés, fissurés, ouverts, corrodés ou présentent toute autre indication de dommage.**
- **N'utilisez pas le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine si la fiche ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine se branchent mal sur la prise ou si la prise est endommagée ou rouillée.**
- **Avant de brancher le câble de charge, veillez à vérifier le courant nominal indiqué sur le câble de charge pour vous assurer que la prise et le circuit électrique offrent une puissance suffisante pour charger votre véhicule en toute sécurité. Si la capacité de la fiche et du circuit est insuffisante, le câblage peut provoquer une surchauffe ou un incendie.**
- **En cas de doute concernant la prise et le circuit, consultez un électricien qualifié.**
- **Le dispositif présente des pièces qui peuvent générer des étincelles à l'intérieur. Ne l'utilisez pas à des endroits où de l'essence, de la peinture ou des liquides inflammables sont utilisés ou entreposés.**

- **Ne l'utilisez pas si un dysfonctionnement se produit ou si le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine a été endommagé(e). Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour le remplacement.**
- **Le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine ne contiennent aucune pièce réparable par l'utilisateur. Ne tentez pas de réparer le câble de charge ou la fiche échangeable d'origine Mitsubishi Motors, car cela en annulerait la garantie.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Effectuez la recharge en utilisant uniquement une prise électrique standard 110 - 120 volts CA et 15 A spécialement dédiée (n'utilisez pas de générateur électrique par exemple). Si ce n'est pas le cas, la recharge peut échouer et endommager le véhicule ou le câble de charge en raison de surtensions d'alimentation.**
- **Mitsubishi Motors recommande d'utiliser l'équipement de recharge d'origine Mitsubishi Motors pour recharger le véhicule. En cas d'utilisation d'un équipement n'étant pas d'origine Mitsubishi Motors, la batterie de traction risque de ne pas se charger correctement et d'endommager le véhicule.**

Précautions relatives au rangement

- Ne rangez pas le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine dans un endroit directement exposé aux rayons du soleil.
- Ne rangez pas le câble de charge ou la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine dans un endroit exposé au vent ou à la pluie.
- Veillez à ranger le câble de charge avec le bouchon posé pour tenir la fiche du connecteur de charge à l'abri de la saleté et de la poussière.
- Ne rangez pas le câble de charge avec le câble et/ou le cordon enroulé autour du boîtier de commande.
- Ne rangez pas le câble de charge si le câble et/ou le cordon est entortillé.
- Le boîtier de commande devient chaud lorsque le câble de charge est en cours de chargement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

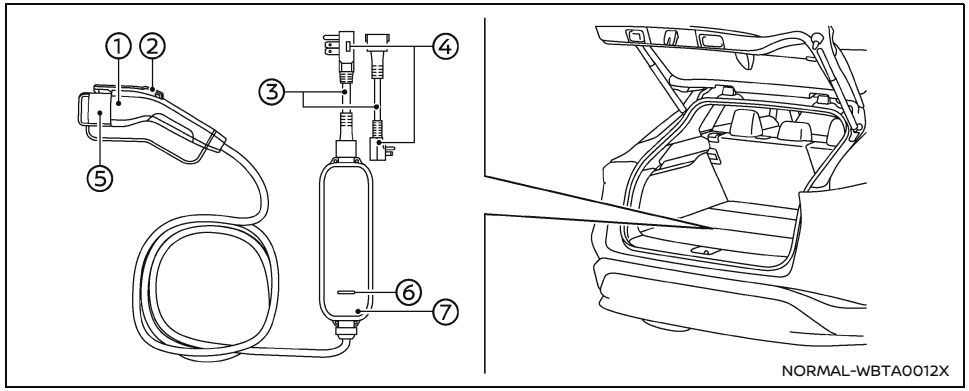

① Connecteur de charge
② Bouton de déverrouillage
③ Fiche échangeable d'origine Mitsubishi Motors
④ Prise
⑤ Bouchon
⑥ Témoin lumineux
⑦ Boîtier de commande

Pour démarrer la charge d'entretien :

REMARQUE:
Le calendrier de recharge, la charge à distance et la charge immédiate peuvent être effectués en mode de charge d'entretien. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Méthodes de charge" (P.74).

1. Appuyez sur la commande de position P (stationnement) pour mettre le véhicule sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lors de la charge de la batterie de traction, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
3. Ouvrez le couvercle et le capuchon du port de charge normale (J1772) du côté conducteur du véhicule. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Trappe de charge" (P.300).
4. Sortez le câble de charge du compartiment à bagages.

   Lorsque votre véhicule est équipé de la fiche échangeable, branchez celle-ci sur la prise 120 volts CA sur le boîtier de commande.

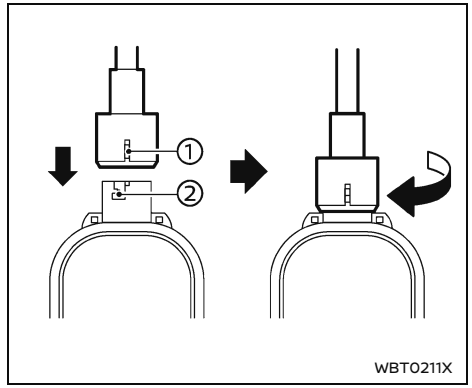

   Pour brancher la fiche échangeable sur le boîtier de commande :

   Alignez le repère ① de la fiche avec le repère sur le boîtier de commande ②, tel qu'indiqué sur l'illustration.

   Insérez la fiche dans le boîtier de commande.

   Faites-la tourner jusqu'à entendre un clic.

   Tirez sur le câble de charge pour vous assurer qu'il est correctement branché.

   Pour retirer la fiche échangeable du boîtier de commande :

   Faites tourner la fiche de la fiche échangeable vers l'arrière.
5. Branchez la fiche électrique sur la prise dédiée 110 - 120 volts CA, 15 A. Si le branchement est normal, le témoin lumineux

vert du boîtier de commande du câble de charge s'allume.

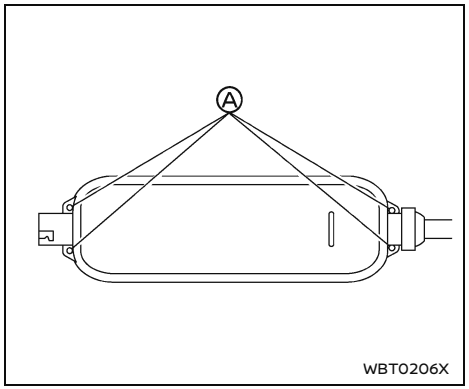

REMARQUE:

Vous pouvez faire passer un cordon par les trous Ⓐ situés sur le boîtier de commande afin de l'accrocher pendant la recharge de la batterie de traction. Utilisez le câble de charge avec la fiche en position droite (le cordon doit descendre à partir de la prise).

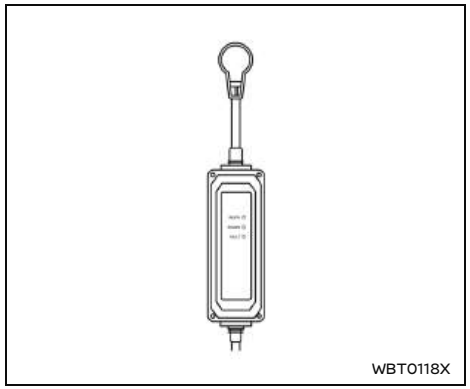

Exemple

6. Ouvrez le port de charge. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Couvercle du port de charge" (P.301).

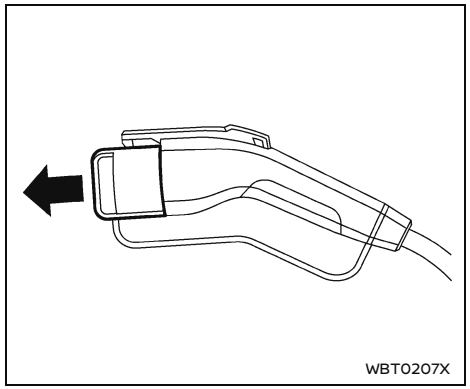

7. Retirez le couvercle du connecteur de recharge.

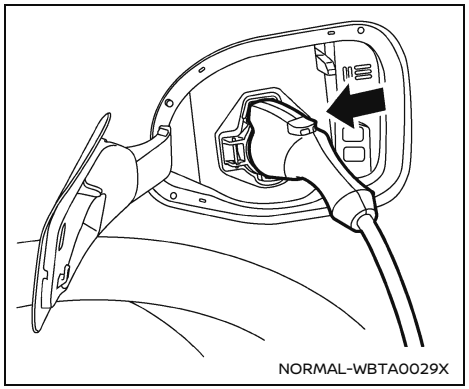

Exemple

8. Branchez le connecteur de charge au port de charge. S'il est branché correctement, un bip retentit une fois.
9. Si la charge a démarré ou si la batterie de traction attend le calendrier de recharge, un bip retentit deux fois et le témoin lumineux d'état de charge s'allume. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).

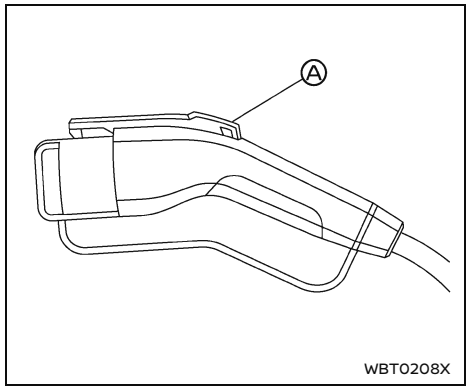

10. Lorsque vous effectuez une recharge à l'extérieur, comme dans votre allée, fixez un cadenas à la position Ⓐ pour éviter tout risque de vol.

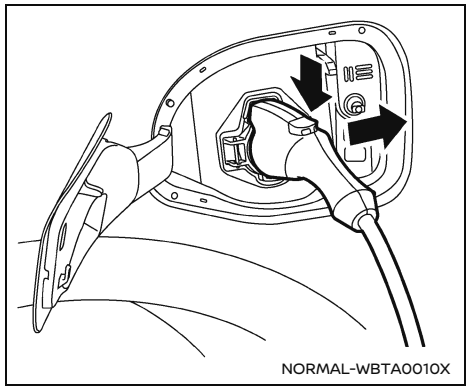

Exemple

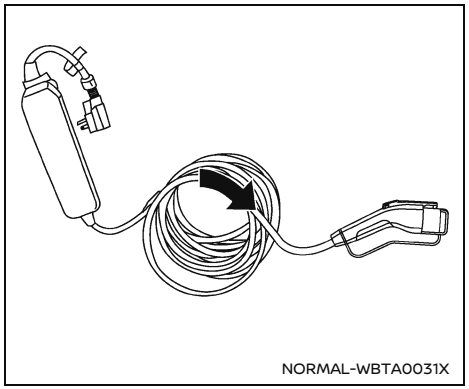

Exemple

Pour arrêter la charge d'entretien :

1. Vérifiez que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Dispositif de verrouillage du connecteur de charge" (P.68).
2. Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de charge, relâchez le verrouillage et retirez le connecteur de charge du port de charge.

REMARQUE:

Lorsque vous branchez ou débranchez le connecteur de charge, le voyant du port de charge s'allume pendant environ 30 secondes. (Reportez-vous à "Voyant du port de charge" (P.301).)

Lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T., le témoin du port de charge s'éteint.

3. Fixez le couvercle sur le câble de charge.
4. Retirez la fiche électrique de la prise électrique.

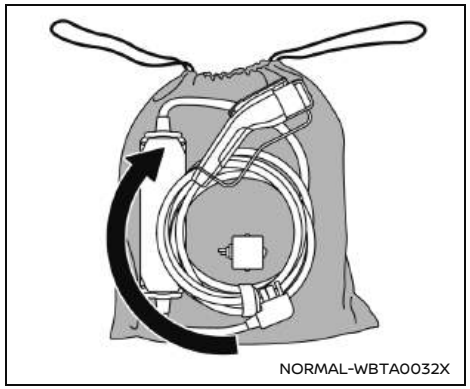

Exemple

5. Rangez-le dans sa boîte.

REMARQUE:
Effectuez la procédure suivante pour ranger le câble de charge dans la boîte :

1. Enroulez le câble de charge de manière à pouvoir le ranger dans la boîte (environ 30 cm (12 po) de diamètre). L'enroulement du câble de charge dans le sens indiqué ci-dessus prolonge sa durée de vie.
2. Placez le câble de charge dans la boîte.
3. Rangez la boîte dans le compartiment à bagages.
4. Une fois que vous avez fermé le couvercle du port de charge, fermez la trappe de charge.

REMARQUE:
Pour arrêter la charge à mi-charge, retirez le connecteur de charge. La charge s'arrête automatiquement.

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE NORMALE (220–240 volts CA) À L'AIDE DU CÂBLE DE CHARGE L1 ET L2 (si le véhicule en est équipé)

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à respecter les avertissement ci-dessous. Ne pas s'y conformer pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable (DAI), restez à au moins 15 cm (6 po) du câble de charge.**
- **Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable (DAI), consultez le fabricant de l'appareil électrique concerné quant aux éventuels effets que la charge peut avoir sur ces appareils implantés avant de commencer la charge. Il est possible que l'opération de charge en affecte le fonctionnement.**
- **Afin d'éviter tout risque d'électrocution ou d'incendie à cause d'un court-circuit, branchez un disjoncteur de fuite à la terre et utilisez une prise de terre étanche.**
- **Arrêtez immédiatement l'utilisation du câble de charge si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous sentez une odeur inhabituelle.**
- **N'utilisez jamais de cordons d'extension ou d'adaptateurs de prise avec le câble de charge.**
- **N'utilisez jamais d'adaptateurs de prise autres que la fiche échangeable Mitsubishi Motors d'origine pour le câble de charge.**
- **Débranchez toujours le câble de charge lorsqu'il n'est pas utilisé.**
- **Le câble de charge L1 et L2 d'origine Mitsubishi Motors consomme en permanence 30 ampères lors de la charge de la batterie de traction avec une prise 220–240 volts CA. Ne branchez pas de circuit électrique sauf s'il a été inspecté par un électricien qualifié pour confirmer que ce circuit électrique peut accepter 30 ampères. Tout circuit électrique est beaucoup plus susceptible d'être abîmé dans les conditions indiquées ci-dessous.**

- **Une mauvaise utilisation du câble de charge peut provoquer un incendie et des blessures graves voire mortelles.**
- **N'utilisez pas le câble de charge dans des installations anciennes de plus de 40 ans.**
- **N'utilisez pas le câble de charge dans des installations utilisant une protection de circuit par fusible. Employez-le seulement avec des circuits électriques protégés par disjoncteur.**
- **N'utilisez pas le câble de charge sur des circuits électriques avec fiches à deux broches.**
- **N'utilisez pas le câble de charge si d'autres appareils sont branchés sur le même circuit.**
- **Lors du débranchement, veillez à tirer sur la fiche et non pas sur le câble.**
- **Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne marchez pas dessus ou ne le traînez pas.**
- **N'utilisez pas le câble de charge si le câble ou le cordon est usé, présente une isolation détériorée ou autres signes de dommages.**
- **Arrêtez immédiatement d'utiliser le câble de charge si la charge s'arrête avant la fin lorsque vous bougez la fiche ou le cordon.**
- **N'utilisez pas le câble de charge si le boîtier de commande, la fiche, le câble de charge ou le connecteur de charge sont cassés, fissurés, ouverts, corrodés ou présentent toute autre indication de dommage.**
- **N'utilisez pas le câble de charge si la fiche se branche mal sur la prise ou si la prise est endommagée ou rouillée.**
- **Avant de brancher le câble de charge, veillez à vérifier le courant nominal indiqué sur le câble de charge pour vous assurer que la prise et le circuit électrique offrent une puissance suffisante pour charger votre véhicule en toute sécurité. Si la capacité de la fiche et du circuit est insuffisante, le câblage peut provoquer une surchauffe ou un incendie.**
- **En cas de doute concernant la prise et le circuit, consultez un électricien qualifié.**
- **Certaines pièces du câble de charge peuvent faire des étincelles à l'intérieur. Ne l'utilisez pas à des endroits où de l'essence, de la peinture ou des liquides inflammables sont utilisés ou entreposés.**
- **Ne l'utilisez pas si un dysfonctionnement se produit ou si le câble de charge a été endommagé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour le remplacement.**
- **Le câble de charge ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Ne tentez pas de réparer le câble de charge car cela en annulerait la garantie.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Effectuez la recharge en utilisant uniquement une prise électrique standard 220 - 240 volts CA et 50A spécialement dédiée (n'utilisez pas de générateur électrique par exemple). Si ce n'est pas le cas, la recharge peut échouer et endommager le véhicule ou le câble de charge en raison de surtensions d'alimentation.**

- **Mitsubishi Motors recommande d'utiliser l'équipement de recharge d'origine Mitsubishi Motors pour recharger le véhicule. En cas d'utilisation d'un équipement n'étant pas d'origine Mitsubishi Motors, la batterie de traction risque de ne pas se charger correctement et d'endommager le véhicule ou le câble de charge.**

Précautions relatives au rangement

- Ne rangez pas le câble de charge dans un endroit directement exposé aux rayons du soleil.
- Ne rangez pas le câble de charge dans un endroit exposé au vent ou à la pluie.
- Veillez à ranger le câble de charge avec le bouchon posé pour tenir la fiche du connecteur de charge à l'abri de la saleté et de la poussière.
- Ne rangez pas le câble de charge avec le câble et/ou le cordon enroulé autour du boîtier de commande.
- Ne rangez pas le câble de charge si le câble et/ou le cordon est entortillé.
- Le boîtier de commande devient chaud lorsque le câble de charge est en cours de chargement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- La charge normale (220–240 volts CA) à l'aide du câble de charge L1 et L2 est effectuée à l'aide d'une prise électrique 220 – 240 volts CA 50 A spécialement prévue pour utiliser le câble de charge L1 et L2 fourni avec le véhicule.

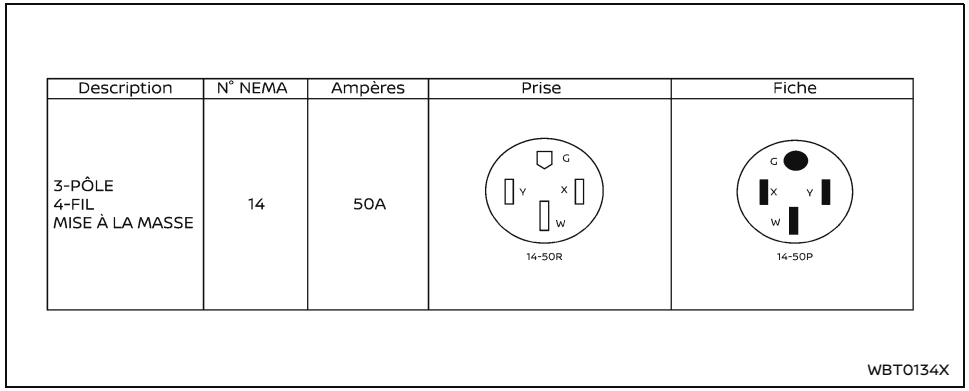

Fiche et prise NEMA 14–50

- La fiche du câble de charge 120 V/240 V (L1/L2) doit être branchée sur une prise NEMA 14–50 branchée sur une alimentation électrique monophasée obtenue par un connexion delta.
- S'il est branché à un autre type d'alimentation, le câble de charge ne fonctionnera pas normalement.

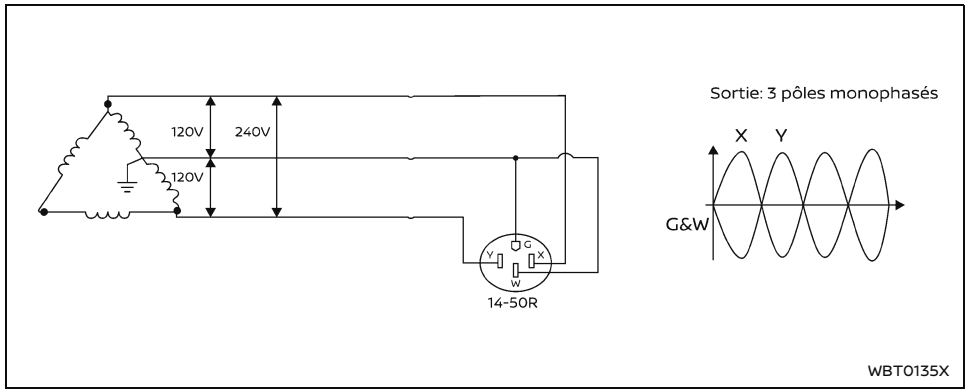

Branchement correct de la prise électrique S'il est branché à une alimentation électrique triphasée, le câble de charge ne fonctionnera pas normalement.

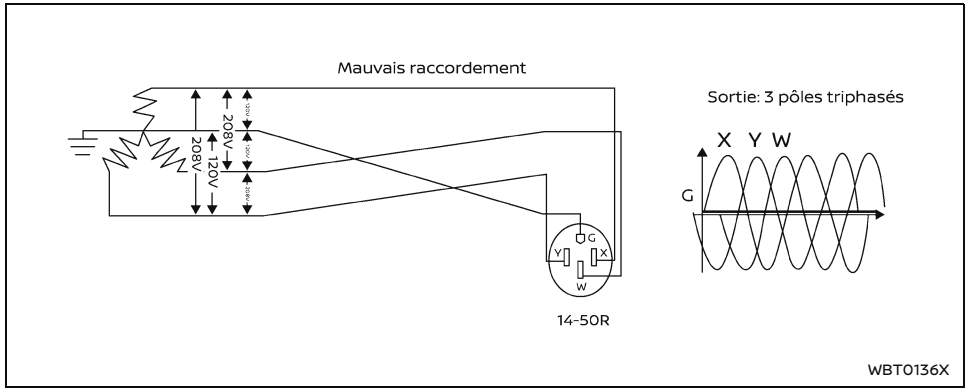

Branchement incorrect de la prise électrique S'il est branché à cette prise mal câblée, le câble de charge ne fonctionnera pas et le témoin lumineux POWER (orange) du boîtier de commande du câble de charge clignotera.

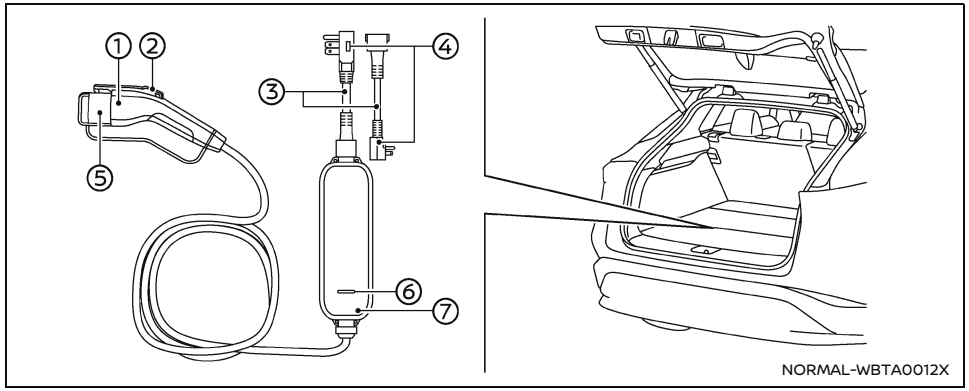

① Connecteur de charge
② Bouton de déverrouillage
③ Fiche échangeable d'origine Mitsubishi Motors
④ Prise
⑤ Bouchon
⑥ Témoin lumineux
⑦ Boîtier de commande

Démarrage de la recharge normale

REMARQUE:
Le calendrier de recharge, la charge à distance et la charge immédiate peuvent être utilisés en mode de charge normale. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Méthodes de charge" (P.74).

1. Appuyez sur la commande de position P (stationnement) pour mettre le véhicule sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lors de la charge de la batterie de traction, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
3. Ouvrez le couvercle et le capuchon du port de charge normale (J1772) du côté conducteur du véhicule. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Trappe de charge" (P.300).
4. Sortez le câble de charge du compartiment à bagages.
   Lorsque votre véhicule est équipé de la fiche échangeable, branchez celle-ci sur la prise 240 volts CA sur le boîtier de commande.

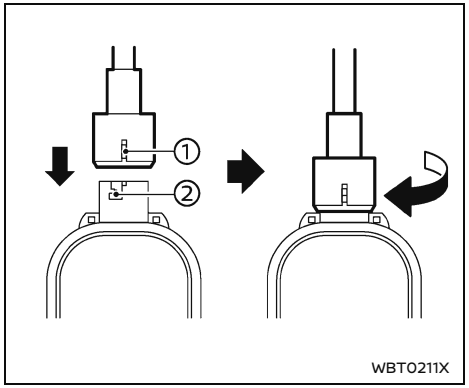

   Pour brancher la fiche échangeable sur le boîtier de commande :
   Alignez le repère ① de la fiche avec le repère sur le boîtier de commande ②, tel qu'indiqué sur l'illustration.
   Insérez la fiche dans le boîtier de commande.
   Faites-la tourner jusqu'à entendre un clic.
   Tirez sur le câble de charge pour vous assurer qu'il est correctement branché.
   Pour retirer la fiche échangeable du boîtier de commande :
   Faites tourner la fiche de la fiche échangeable vers l'arrière.
5. Branchez la fiche électrique sur la prise dédiée 220 - 240 volts CA, 50A. Si le branchement est normal, le témoin lumineux

vert du boîtier de commande du câble de charge s'allume.

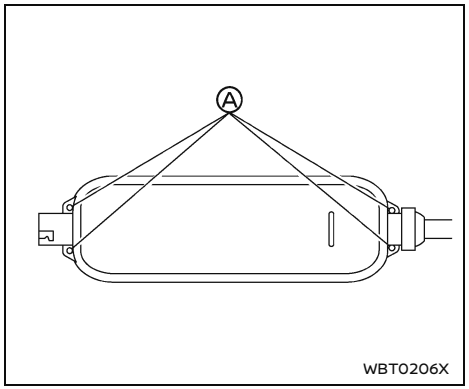

REMARQUE:

Vous pouvez faire passer un cordon par les trous Ⓐ situés dans le boîtier de commande afin de l'accrocher pendant la recharge de la batterie de traction. Utilisez le câble de charge avec la fiche en position droite. (Le cordon doit descendre à partir de la prise.)

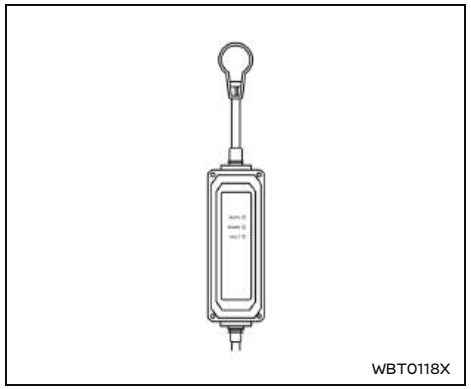

Exemple

6. Ouvrez le port de charge. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Couvercle du port de charge" (P.301).

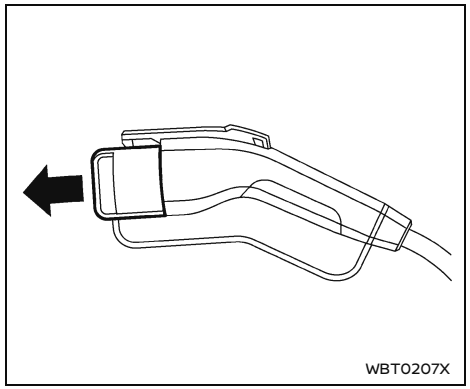

7. Retirez le couvercle du connecteur de recharge.

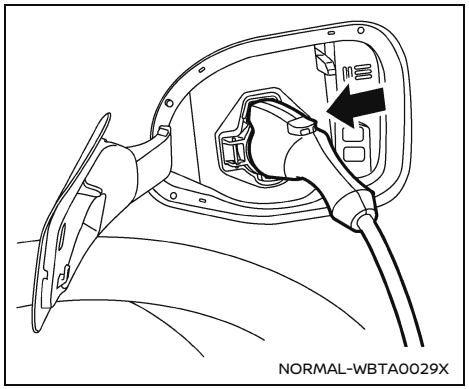

Exemple

8. Branchez le connecteur de charge au port de charge. S'il est branché correctement, un bip retentit une fois.
9. Si la charge a démarré, un bip retentit deux fois et le témoin lumineux d'état de charge s'actionne. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).

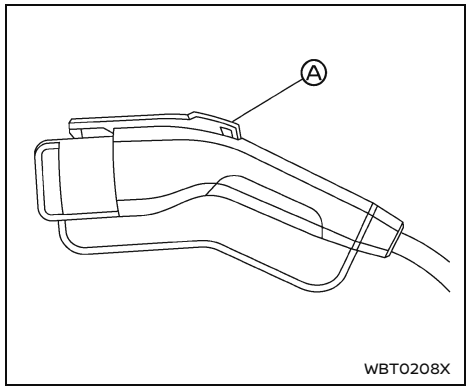

10. Lorsque vous effectuez une recharge à l'extérieur, comme dans votre allée, fixez un cadenas à la position Ⓐ pour éviter tout risque de vol.

Pour arrêter la charge normale :

1. Vérifiez que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Dispositif de verrouillage du connecteur de charge" (P.68).

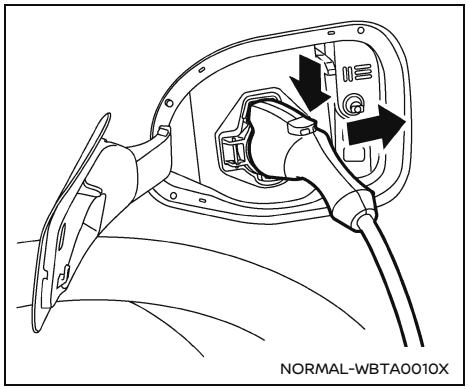

Exemple

2. Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de charge, relâchez le verrouillage et retirez le connecteur de charge du port de charge.

REMARQUE:

Lorsque vous branchez ou débranchez le connecteur de charge, le voyant du port de charge s'allume pendant environ 30 secondes. (Reportez-vous à "Voyant du port de charge" (P.301).)

Lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T., le témoin du port de charge s'éteint.

3. Fixez le couvercle sur le câble de charge.
4. Retirez la fiche électrique de la prise électrique dédiée 220 - 240 volts CA 50A.

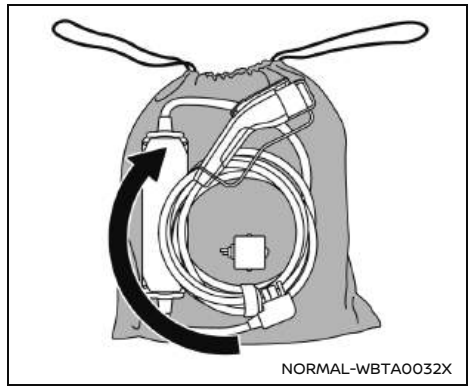

Exemple

5. Rangez-le dans sa boîte.

REMARQUE:

Effectuez la procédure suivante pour ranger le câble de charge dans la boîte :

1. Enroulez le câble de charge de manière à pouvoir le ranger dans la boîte (environ 30 cm (12 po) de diamètre). L'enroulement du câble de charge dans le sens indiqué ci-dessus prolonge sa durée de vie.
2. Placez le câble de charge dans la boîte.
3. Rangez la boîte dans le compartiment à bagages.
4. Une fois que vous avez fermé le couvercle du port de charge, fermez la trappe de charge.

Pour arrêter la charge à mi-charge, retirez le connecteur de charge. La charge s'arrête automatiquement.

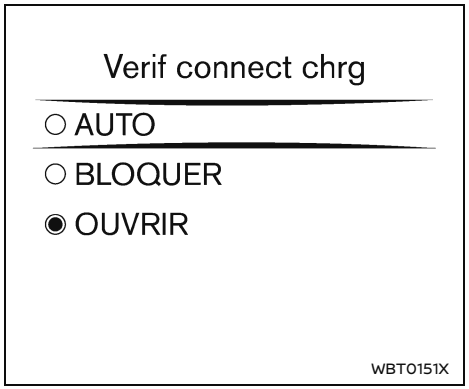

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DU CONNECTEUR DE CHARGE

Informations de base

Le connecteur de charge normale ou d'entretien (J1772), ou le connecteur de charge du véhicule (VLC) (si le véhicule en est équipé) (reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246)) peut être verrouillé dans le port de charge normale.

Effectuez les étapes suivantes et le mode de verrouillage du connecteur de charge peut être sélectionné :

1. En utilisant les commandes au volant, appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Réglages EV". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Verif connect chrg" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez le mode préféré entre "AUTO", "BLOQUER" ou "OUVRIR" et appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE:

- **Le verrouillage du connecteur de charge peut être activé lorsque le véhicule est placé sur la position P (stationnement) et que le connecteur de charge ou VLC (si le véhicule en est équipé) est branché. Le verrouillage du connecteur de charge n'est pas activé si le connecteur de charge n'est pas correctement branché.**
- **Le verrouillage du connecteur de charge s'applique simultanément au port de charge normale et au port de charge rapide CC.**
- **Si le connecteur de charge ou VLC (si le véhicule en est équipé) n'est pas correctement branché, le témoin lumineux d'état de charge clignote en rouge et un bip sonore retentit trois fois pendant 30 secondes. (Reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).)**

Mode AUTO

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, le

connecteur de charge est verrouillé lorsqu'il est connecté et lorsque la charge est en cours. Le connecteur de charge se déverrouille automatiquement lorsque la charge est arrêtée.

Mode BLOQUER

Lorsque le mode BLOQUER est sélectionné, le connecteur de charge reste verrouillé.

Mode OUVRIR

Lorsque le mode OUVRIR est sélectionné, le connecteur de charge reste déverrouillé.

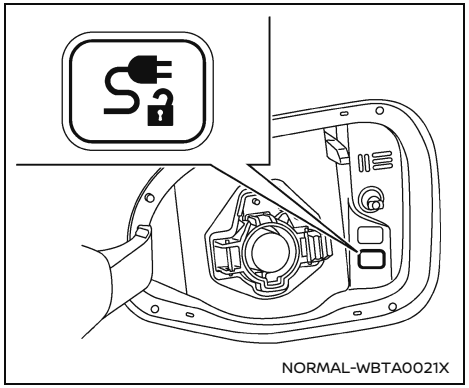

Exemple

Opération de déverrouillage

Pour déverrouiller le connecteur de charge, appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.

Une fois les 30 secondes écoulées, le verrouillage du connecteur de charge est à nouveau activé.

REMARQUE:

- **En fonction de la station de charge, le mécanisme de verrouillage établi selon les normes locales peut ne pas être compatible avec votre véhicule. Il peut s'avérer impossible de verrouiller le connecteur de charge sur votre véhicule.**
- **Lorsque la source d'alimentation est interrompue lors d'une coupure de courant, etc. lors d'une charge en mode AUTO, le connecteur reste déverrouillé. Une fois le courant rétabli, le verrou du connecteur de charge est de nouveau verrouillé.**
- **Le verrouillage du connecteur de charge s'applique simultanément au port de charge normale et au port de charge rapide CC.**

Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé

Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé, procédez de la manière suivante :

1. Appuyez sur le bouton VERROUILLAGE sur la clé F.A.S.T. pour verrouiller toutes les portières.
2. Appuyez sur le bouton DÉVERROUILLAGE sur la clé F.A.S.T. pour déverrouiller toutes les portières.
3. Appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge.
4. Retirez le connecteur de charge du port de charge.

Pour le connecteur de charge rapide CC, si le connecteur de charge ne peut toujours pas être déverrouillé, remportez-vous au déverrouillage mécanique.

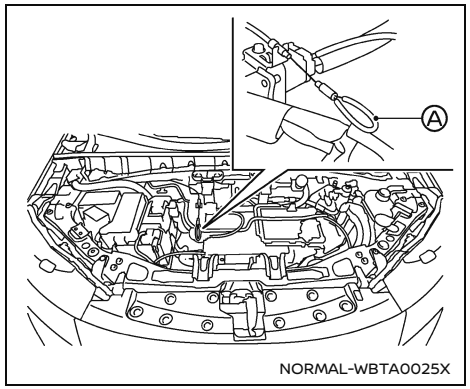

Déverrouillage mécanique du connecteur de charge rapide CC :

⚠ MISE EN GARDE

Ne déverrouillez pas le connecteur de charge à l'aide du levier lorsque le verrouillage du connecteur de charge est actionné normalement.

Si le connecteur de charge rapide CC ne peut pas être déverrouillé, procédez de la manière suivante :

1. Assurez-vous que la charge a été arrêtée.
2. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
3. Ouvrez le capot.
4. Localisez la poignée du câble de déverrouillage Ⓐ et tirez sur le câble. Le verrouillage du connecteur de charge sera déverrouillé mécaniquement.
5. Retirez le connecteur de charge du port de charge.

Pour le connecteur de charge normale, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

COMMENT UTILISER LA CHARGE RAPIDE CC

Informations de base

Même lors de la charge de la batterie de traction à l'aide d'un chargeur capable de fournir plus que la puissance de charge maximale du véhicule, la puissance maximale du chargeur sera limitée à la puissance de charge maximale du véhicule et sera modifiée en fonction de l'état du véhicule.

Cela peut prendre plus de temps de charger la batterie de traction à l'aide du chargeur rapide CC si la température de la batterie de traction est élevée ou basse.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Utilisez toujours un chargeur rapide CC compatible avec ce véhicule. L'utilisation d'un chargeur rapide CC incompatible peut causer un incendie ou un dysfonctionnement et entraîner ainsi des blessures graves voire mortelles.**
- **Avant de démarrer la charge rapide CC, lisez attentivement les instructions indiquées sur le chargeur rapide CC et assurez-vous que le connecteur de charge rapide CC est correctement branché et verrouillé sur le véhicule. Un mauvais branchement ou une mauvaise utilisation du chargeur rapide CC peut endommager le véhicule ou l'équipement de charge.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le véhicule électrique est équipé de protections de charge pour protéger la batterie si elle atteint un certain niveau de température induisant un temps de charge plus long.**
- **Le temps de charge dépend des conditions de charge, y compris le type et l'état du chargeur, la température de la batterie, l'état d'activation du système de contrôle de la température de la batterie de traction et la température ambiante.**
- **Le temps nécessaire pour des charges rapides CC successives peut être plus long si la température de la batterie active la technologie de protection de la batterie.**

REMARQUE:

- **Lorsque la charge de batterie de traction disponible et la capacité de la batterie de traction sont indiquées sur la station de charge rapide CC, les valeurs peuvent différer de la charge disponible/capacité réelle de la batterie de traction.**
- **En fonction des chargeurs rapides CC, la procédure des opérations peut différer de celle affichée dans ce manuel. Suivez les instructions fournies sur le chargeur rapide CC.**
- **Le port de charge rapide CC sera compatible avec la plupart des connecteurs de charge des postes de charge (CCS/NACS), soit à travers le port d'origine du véhicule, soit en utilisant un kit d'adaptation Mitsubishi Motors disponible. Les stations de recharge utilisant des connecteurs standard (CCS/NACS) seront certifiées UL pour une utilisation sûre aux États-Unis. Cependant, toutes les stations de recharge ne sont pas forcément compatibles avec cette norme. Si vous tentez de recharger à partir d'une station de charge non compatible, vous risquez de ne pas recevoir une charge complète ou de ne pas pouvoir recharger du tout en raison de différences matérielles et logicielles.**

Comment démarrer la charge rapide CC

1. Garez le véhicule dans une position qui laisse une marge suffisante pour la longueur du câble de charge.
2. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour placer le véhicule en position P (Stationnement) et serrez le frein de stationnement.
3. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
4. Ouvrez le couvercle du port de charge rapide CC (J3400) du côté passager du véhicule. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Trappe de charge" (P.300).

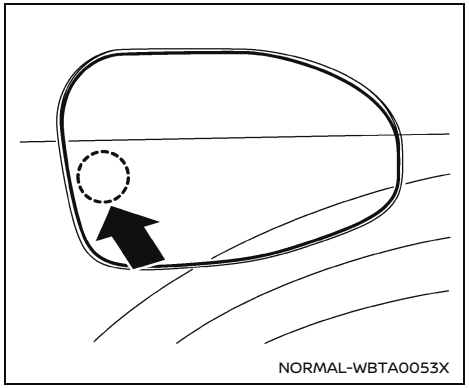
NORMAL-WBTA0053X

5. Ouvrez le capuchon du port de charge, suivez les instructions indiquées sur l'équipement de charge rapide ou sur l'application, et insérez le connecteur de charge tout droit jusqu'au fond, puis maintenez-le en place avec votre main.

   Branchez le connecteur de charge au port de charge. S'il est correctement connecté, un bip retentira une fois.

REMARQUE:

- **Lorsque le connecteur de charge est correctement et complètement inséré, le bip retentit une seule fois.**

  Si le connecteur de charge n'est pas correctement inséré (à moitié verrouillé), le bip retentit de manière continue pendant 30 secondes et le témoin lumineux d'état de charge

clignote en rouge. Si cela se produit, tenez le connecteur de charge avec vos mains et déplacez-le de manière à ce qu'il soit directement face au port de charge en ligne droite.
Une fois que le connecteur est correctement connecté, les bips et le clignotement rouge s'arrêtent.
Si le connecteur de charge ne peut pas être retiré du port de charge, reportez-vous à "Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé" (P.69).

- **Si un connecteur de charge normale NACS est connecté au port de charge rapide CC, la charge ne peut pas être effectuée.**

⚠ MISE EN GARDE

Veillez à insérer à fond le connecteur de charge de manière droite dans le port de charge rapide CC. Ne pas procéder ainsi peut entraîner que la batterie de traction ne se charge pas ou endommager l'équipement de charge.

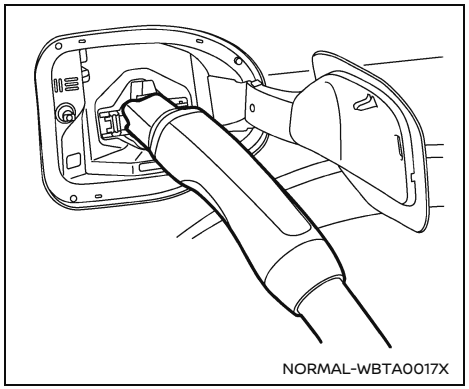
NORMAL-WBTA0017X

6. Suivez les instructions indiquées sur l'équipement de charge rapide CC pour démarrer la charge. Lorsque l'équipement est correctement installé et prêt pour la charge, un bip retentit deux fois et le témoin lumineux d'état de charge s'active. Reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).

La charge s'arrête dans les cas suivants :

- Lorsque la charge est terminée.
- Lorsque le temps de charge réglé pour la charge rapide CC est dépassé.

REMARQUE:

- **Veillez à éviter tout contact avec le chargeur rapide CC, garez le véhicule dans une position qui laisse une marge suffisante pour la longueur du câble de charge, car le connecteur de charge peut ne pas être correctement connecté lorsque le câble de charge est tiré dans une direction.**
- **Si le connecteur de charge semble être bloqué, reportez-vous à "Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé" (P.69).**
- **Si vous utilisez un adaptateur Mitsubishi Motors d'origine, reportez-vous au manuel d'instructions de l'adaptateur.**
- **La charge peut s'arrêter automatiquement même si elle n'est pas terminée.**
- **Si la charge s'arrête en cours de charge, vous pouvez la redémarrer en suivant les étapes ci-dessous :**
  Débranchez et rebranchez le connecteur de charge. Recommencez ensuite le processus de charge rapide CC.
- **Le connecteur de charge est verrouillé sur le port de charge après son branchement et ne peut pas être débranché. Suivez les instructions indiquées sur l'équipement de charge rapide CC pour arrêter la charge. Confirmez que la charge est arrêtée en vérifiant le témoin lumineux d'état de charge sur le tableau de bord. Le connecteur de charge peut être débranché du véhicule lorsque la charge s'est arrêtée.**
- **Lors de la charge rapide CC, le taux de charge de la batterie de traction devient plus lent au fur et à mesure que la charge disponible dans la batterie augmente.**

- **Lors de la charge rapide CC, le taux de charge de la batterie de traction est plus lent lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement élevée ou basse.**

Comment arrêter la charge rapide CC

Suivez les instructions indiquées sur l'équipement de charge rapide CC pour arrêter la charge. Ou bien, appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.

1. Confirmez que la charge est arrêtée en vérifiant le témoin lumineux d'état de charge sur le tableau de bord. Le connecteur de charge peut être débranché du véhicule lorsque la charge s'est arrêtée.

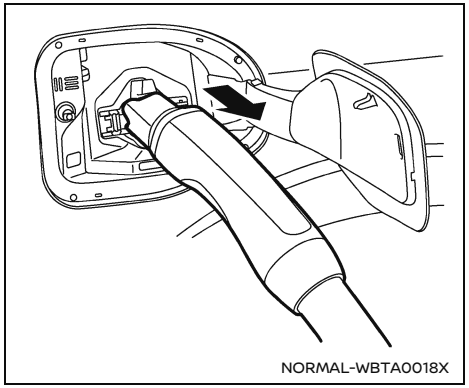
NORMAL-WBTA0018X

2. Retirez le connecteur de charge du véhicule et rangez-le correctement.

REMARQUE:

- **Si le connecteur de charge semble bloqué, reportez-vous à "Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé" (P.69).**
- **Le connecteur de charge se verrouille après avoir été branché. Pour déverrouiller le connecteur de charge sans commencer la charge, appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.**
- **Lorsque vous branchez ou débranchez le connecteur de charge, le voyant du port de charge s'allume pendant environ 30 secondes. (Reportez-vous à "Voyant du port de charge" (P.301).)**
  Lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T., le témoin du port de charge s'éteint.

3. Fermez le couvercle du port de charge.
4. Fermez la trappe de charge.

⚠ MISE EN GARDE

Étant donné que le connecteur de charge rapide CC est plus lourd que les autres connecteurs de charge, ne le laissez pas tomber afin d'éviter d'endommager le véhicule ou le connecteur de charge et d'éviter également tout risque de blessures. Lorsque vous retirez le connecteur, veillez à l'extraire de manière droite et avec précaution.

MÉTHODES DE CHARGE

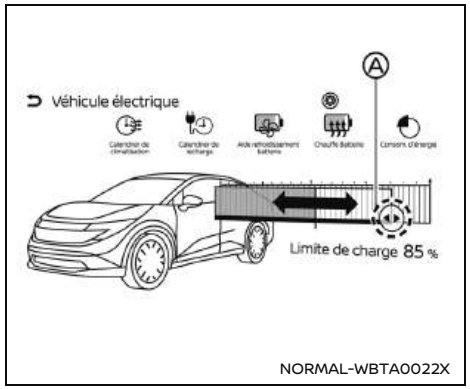

Exemple

LIMITE DE CHARGE

La limite de charge arrête la charge du véhicule lorsqu'il atteint la valeur souhaitée. Cette limite concerne la charge CA et CC.

Reportez-vous à "Écran Véhicule électrique" (P.38) pour afficher cet écran.

Touchez le point Ⓐ et faites-le glisser jusqu'à la limite de charge souhaitée (40 % à 100 %).

La limite de charge peut également être réglée sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Réglages EV" (P.189).

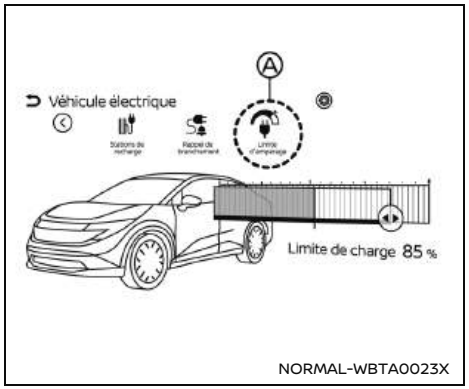

Exemple

LIMITE D'AMPÉRAGE

Cette fonction permet de limiter l'ampérage de charge normale, afin d'éviter une panne de charge lors de l'utilisation d'une prise domestique ou d'un chargeur normal inconnu.

Reportez-vous à "Écran Véhicule électrique" (P.38) pour afficher cet écran.

Appuyez sur la touche "Limite d'ampérage" Ⓐ.

Sélectionnez l'ampérage souhaité (8, 12, 16, 24 ou Max).

CALENDRIER DE RECHARGE

Informations de base

La fonction de calendrier de recharge ne peut être utilisée que pour la charge normale. Cette fonction ne peut pas être utilisée pour la charge rapide CC.

Utilisez le calendrier de recharge pour planifier les charges de la batterie Li-ion. Vous pouvez enregistrer trois réglages pour le calendrier, y compris l'heure de démarrage et l'heure de fin de la charge. Les réglages du programmateur peuvent s'appliquer à chaque jour de la semaine. Le véhicule commence à se charger automatiquement aux heures programmées lorsque le connecteur de charge est branché au véhicule. Il n'est pas nécessaire de réinitialiser les programmateurs à chaque fois que la batterie Li-ion doit être chargée.

Comment définir le calendrier de recharge

Les réglages du calendrier de recharge peuvent être modifiés sur l'écran tactile.

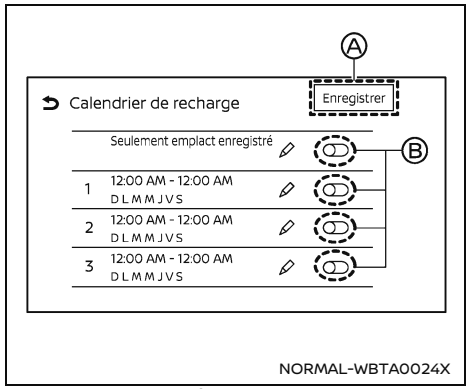

Reportez-vous à "Écran Véhicule électrique" (P.38) pour afficher cet écran.

Appuyez sur la touche "Calendrier de recharge". L'écran Calendrier de recharge s'affiche.

Actions disponibles :

- **Seulement emplact enregistré:**
  Lorsque ce paramètre est activé, le calendrier de recharge ne fonctionne qu'à l'emplacement enregistré (par exemple, votre domicile).
  Cette fonction n'est disponible que si un emplacement est enregistré. Reportez-vous à "Enregistrer l'emplacement pour le calendrier de recharge" (P.75).
- **Réglages du programmateur :**
  Appuyez sur Ⓑ pour activer/désactiver le programmateur. Le témoin lumineux s'allume lorsque le réglage du programmateur est activé.
- **Touche "✎" :**
  Effleurez pour afficher l'écran des réglages du calendrier de recharge. Réglez l'heure et le jour de la semaine souhaités pour charger le véhicule. (Reportez-vous à "Écran de réglage Calendrier de recharge" (P.75).)

Une fois les réglages effectués, appuyez sur la touche "Enregistrer" Ⓐ, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF, puis branchez le connecteur de charge au véhicule.

Enregistrer l'emplacement pour le calendrier de recharge

Vous pouvez enregistrer l'emplacement désigné pour le calendrier de recharge (par exemple, chez vous). Lorsque le paramètre "Seulement emplact enregistré" est sélectionné, le calendrier de recharge ne fonctionnera qu'à l'emplacement sauvegardé et enregistré.

Pour sauvegarder et enregistrer l'emplacement, garez le véhicule à l'endroit que vous souhaitez définir, puis suivez la procédure ci-dessous.

Reportez-vous à "Écran Véhicule électrique" (P.38) pour afficher l'écran Calendrier de recharge.

Appuyez sur la touche "✎" de "Seulement emplact enregistré" pour afficher le localisateur sur la carte. Appuyez ensuite sur la touche "Terminé".

Pour supprimer l'emplacement enregistré, appuyez à nouveau sur "Terminé".

REMARQUE:
Si un emplacement est déjà enregistré, vous serez invité à supprimer d'abord l'emplacement existant. Après avoir supprimé l'emplacement existant, enregistrez et sauvegardez le nouvel emplacement.

Écran de réglage Calendrier de recharge

Vous pouvez enregistrer jusqu'à trois réglages de programmateur différents.

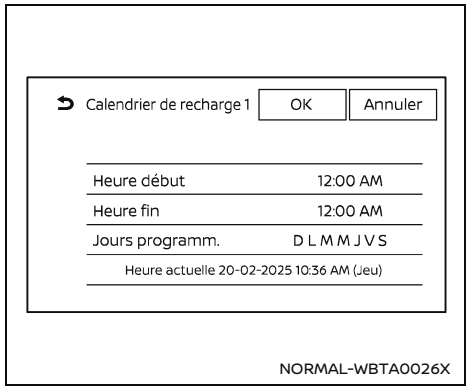

1. Effleurez pour modifier l'heure de début.
2. Effleurez pour modifier l'heure de fin.
3. Effleurez pour modifier la programmation hebdomadaire.
4. Appuyez sur "OK", puis sur "Enregistrer" pour enregistrer les réglages.

Conseils d'utilisation du calendrier de recharge

- Le calendrier de recharge fonctionne en fonction du réglage de l'heure sur l'écran. Lors du réglage de la fonction de calendrier de recharge, assurez-vous de vérifier que l'heure affichée est correcte.
- La batterie de traction risque de ne pas être chargée jusqu'à la limite si l'heure de début et l'heure de fin du calendrier de recharge sont programmées de sorte que le temps est insuffisant pour charger la batterie de traction.
- Pour désactiver la fonction de calendrier de recharge, appuyez sur la touche on/off sur l'écran de réglage Calendrier de recharge pour désactiver le témoin. Une fois cette opération effectuée, la fonction de calendrier de recharge est désactivée. Les réglages de l'heure du début et de fin ne sont pas effacés même si la fonction de calendrier de recharge est désactivée.
- Si le jour de la semaine n'est pas sélectionné sur l'écran de réglage du calendrier de recharge, le calendrier de recharge ne fonctionne pas ce jour-là. Le système reste en veille jusqu'à la prochaine heure de charge réglée.
- Le réglage du programmateur peut être modifié lorsque le calendrier de recharge est en cours de fonctionnement. Si le réglage est modifié alors que le calendrier de recharge est en cours de fonctionnement, les nouveaux réglages sont appliqués immédiatement.
- La batterie de traction ne se charge pas lorsque le connecteur de charge est branché au véhicule jusqu'à la prochaine heure de début de charge programmée lorsque le calendrier de recharge est activé. Si nécessaire, utilisez la charge immédiate ou la charge à distance (si le véhicule en est équipé) pour charger la batterie de traction.
- Certaines stations de charge permettant une charge normale sont équipées de fonctions de programmateur. Si la fonction de programmateur de charge et le programmateur du véhicule sont paramétrés et qu'ils ne sont pas programmés pour s'activer en même temps, il est possible que la charge ne démarre pas ou que la batterie de traction ne se charge pas jusqu'à la limite.
- La batterie de traction risque de ne pas être chargée jusqu'à la limite ou le temps de charge peut être plus long lorsque le système de contrôle de la température de la batterie de traction ou le système de climatisation fonctionne pendant la charge à l'aide du calendrier de recharge.
- L'électricité de la batterie de traction sera consommée si le système de contrôle de la température de la batterie de traction ou le système de climatisation fonctionne alors que le véhicule n'est pas en charge.

Charge immédiate

Lorsque le calendrier de recharge n'est pas activé, la charge démarre automatiquement lorsque le connecteur de charge normale est branché au véhicule.
Utilisez le mode de charge immédiate à chaque fois que vous souhaitez démarrer la charge immédiatement alors qu'un calendrier de recharge est activé.

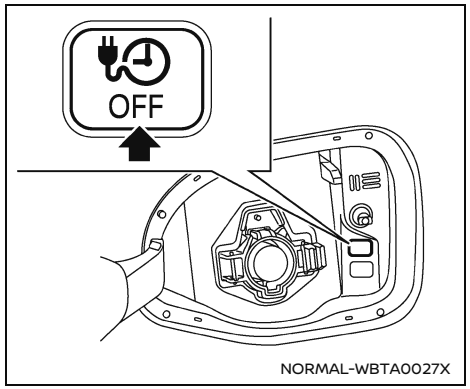

Pour effectuer la charge immédiate :

1. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF et branchez le connecteur de charge normale sur le port de charge.
2. Appuyez sur la commande Charger maintenant dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.

REMARQUE:

- **Lorsque le témoin lumineux d'état de charge (reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78)) clignote en vert après le branchement du connecteur de charge, l'état de charge se trouve en mode de calendrier de recharge. Vous pouvez appuyer sur la commande Charger maintenant pour lancer la charge immédiate.**
- **Pour annuler le mode de charge immédiate, retirez le connecteur de charge du véhicule. Le mode de charge passe au calendrier de recharge et le véhicule se trouve en état de veille de charge.**

FONCTION DE CHARGE À DISTANCE

Ce véhicule comprend un dispositif de communication appelé TCU (boîtier de communication télématique). La connexion de la communication entre ce boîtier et le Centre de données Mitsubishi Motors permet l'utilisation de diverses fonctions à distance.

- **Vérification à distance de l'état de la batterie :**
  L'état de charge de la batterie de traction peut être vérifié à l'aide de l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé), même si vous n'êtes pas dans le véhicule.
- **Démarrer/arrêter la charge à distance :**
  La fonction de marche/arrêt de la charge de la batterie de traction est disponible via l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé).
- **Rappel de branchement :**
  Une notification peut être envoyée à votre smartphone équipé d'une connexion Internet si la prise n'est pas branchée à l'heure sélectionnée, après avoir désactivé la commande de moteur électrique.
- **Branchez et chargez (si le véhicule en est équipé) :**
  En installant la certification du contrat dans le véhicule et en enregistrant un plan de charge dans l'application Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé), la charge peut être effectuée dans de nombreuses bornes de recharge publiques sans avoir à passer par la procédure de paiement à chaque fois.
  Les itinéraires jusqu'aux bornes de recharge seront également fournis via l'application pour smartphone ou le système de localisation sur la carte du véhicule (si le véhicule en est équipé).
  Si vous rencontrez des problèmes de charge avec la fonction Branchez et chargez, accédez à l'application Mitsubishi Motors et désactivez la fonction Branchez et chargez. Ensuite, commencez à charger avec un autre mode de paiement.

REMARQUE:

- **Il est nécessaire d'activer MITSUBISHI CONNECT avant d'utiliser ce service.**
- **Pour vérifier l'état de la charge de la batterie de traction à l'aide d'un smartphone équipé d'une connexion Internet, les conditions suivantes doivent être réunies :**
  - **Le véhicule doit être situé dans une zone couverte par le réseau de téléphonie cellulaire.**

  - **Le téléphone cellulaire doit se trouver dans une zone couverte par le réseau de téléphonie cellulaire.**
  - **Certains téléphones mobiles ne sont pas compatibles et ne peuvent pas être utilisés pour vérifier l'état de la charge de la batterie de traction. Veuillez vérifier auparavant.**
- **Certaines fonctions à distance nécessitent l'utilisation d'un smartphone compatible, qui n'est pas fourni avec le véhicule.**
- **Les fonctions du système d'informations MITSUBISHI CONNECT sont disponibles via un service par abonnement nécessitant l'accord du propriétaire pour être activé. L'abonnement doit être actif pour utiliser ces fonctionnalités.**
- **Les communications MITSUBISHI CONNECT peuvent être reçues à une adresse e-mail vérifiée ou par un message SMS/texto ou une notification push sur un smartphone compatible.**
- **Des tarifs standard pour les messages texte et/ou l'utilisation des données peuvent s'appliquer en fonction du réseau.**

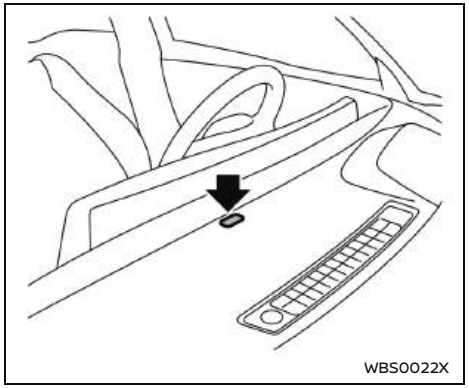

Exemple

TÉMOIN LUMINEUX D'ÉTAT DE CHARGE

Le témoin lumineux d'état de charge indique principalement l'état de la charge, et est visible à la fois depuis l'intérieur et l'extérieur du véhicule.

Lorsque le connecteur de charge n'est pas branché correctement

Le témoin lumineux clignote en rouge et un bip sonore retentit trois fois pendant 30 secondes lorsque le connecteur de charge ou le connecteur de charge (VLC) (si le véhicule en est équipé) (reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246)) a été branché de manière incorrecte au port de charge, ou lorsque le connecteur de charge normale NACS est branché sur le port de charge rapide CC.

(En fonction de l'appareil, les témoins lumineux et les bips peuvent ne pas fonctionner de la manière décrite ci-dessus.)

La charge ne peut pas être effectuée ou le système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé) ne peut pas être utilisé dans ces conditions.

Prêt pour le calendrier de recharge

Si le calendrier de recharge est activé, le témoin lumineux s'allume en vert. (Le témoin lumineux s'allume successivement pendant environ 2 secondes puis s'éteint pendant environ 2 secondes.) Le témoin lumineux s'éteint après environ 5 minutes.

Pendant la charge

Lorsque la batterie de traction est en cours de charge, le témoin lumineux d'état de charge clignote en bleu et change de vitesse de clignotement en fonction de la charge de la batterie de traction. Lorsque la charge de la batterie lithium-ion s'améliore, le témoin clignote lentement.

Le niveau de charge de la batterie de traction est également affiché par la jauge de charge disponible de la batterie de traction sur l'écran multi-informations.

Lorsqu'il est chargé jusqu'à la limite

Le témoin lumineux s'allume en bleu lorsque la batterie de traction est chargée jusqu'à la limite.

Le témoin lumineux s'éteint après environ 5 minutes ou lorsque le connecteur de charge est retiré.

Lorsque le système Véhicule à charger (V2L) est activé*

* Pendant la charge, le fonctionnement du témoin d'état de charge est prioritaire.

Le témoin lumineux clignote en vert lorsque le système Véhicule à charger (V2L) est activé. (Le témoin lumineux s'allume successivement pendant environ 1 seconde puis s'éteint pendant environ 1 seconde.)

Pour obtenir des informations sur le système Véhicule à charger, reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

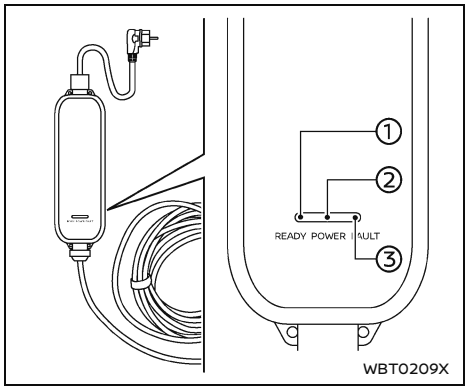

① READY : VERT
② POWER : ORANGE
③ FAULT : ROUGE

TÉMOIN LUMINEUX DU BOÎTIER DE COMMANDE DU CÂBLE DE CHARGE (si le véhicule en est équipé)

Au cours d'une recharge normale ou d'entretien à l'aide du câble de charge, l'état de charge ainsi que tout dysfonctionnement du câble de charge peuvent être vérifiés à l'aide des témoins lumineux sur le boîtier de commande du câble de charge.

Symbole	Signification
●	Témoin allumé
○	Se met à clignoter
OFF	Témoin éteint

État et action à effectuer :
Tous les témoins lumineux s'allument pour une vérification de 0,5 seconde lors du premier branchement du câble de charge à la prise électrique.

READY	POWER	FAULT
●	●	●

État et action à effectuer :
Le câble de charge est branché à la prise électrique. Si le connecteur de charge normale est connecté au port de charge normale du véhicule, la charge est terminée ou le calendrier de recharge est réglé (reportez-vous à "Calendrier de recharge" (P.74)).

READY	POWER	FAULT
●	OFF	OFF

État et action à effectuer :
Le câble de charge charge le véhicule.

READY	POWER	FAULT
●	●	OFF

État et action à effectuer :
Le câble de charge ne détecte aucun courant électrique au niveau de la prise électrique. Vérifiez le disjoncteur d'alimentation de la prise. Si l'alimentation de la prise est OK et qu'aucun témoin lumineux ne s'active pendant 0,5 seconde, le câble de charge peut être cassé. Cessez d'utiliser le câble de charge. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

READY	POWER	FAULT
OFF	OFF	OFF

État et action à effectuer :
Le câble de charge n'a pas pu détecter une mise à la masse suffisante pour effectuer une charge fiable de l'EV. Contactez un électricien qualifié pour faire vérifier la prise de courant.

READY	POWER	FAULT
○	OFF	OFF
●	○	OFF

État et action à effectuer :
Le circuit de détection de température dans la prise domestique du câble de charge est défectueux.
Statut du témoin lumineux : Éteint = la charge est arrêtée, Clignotement = le courant de charge est limité.
Le câble de charge limite le courant de charge. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

READY	POWER	FAULT
○	○	●
○	OFF	●

État et action à effectuer :
Le câble de charge a détecté une chaleur excessive au niveau de la prise domestique.
Statut du témoin lumineux : Éteint = la charge est arrêtée, Clignotement = le courant de charge est limité.
Le câble de charge limite le courant de charge pour des raisons de sécurité. Cela peut être causé par un dysfonctionnement de la prise femelle. Retirez la fiche une fois, attendez un moment, puis rebranchez-la. Si la même indication perdure après l'avoir rebranchée sur la prise, arrêtez immédiatement d'utiliser celle-ci et consultez un électricien qualifié. Si la même indication perdure après avoir consulté un électricien qualifié, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

READY	POWER	FAULT
○	○	○
○	OFF	○

État et action à effectuer :
Les circuits internes du câble de charge sont défectueux. Arrêtez immédiatement de l'utiliser, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

READY	POWER	FAULT
●	○	●
●	OFF	●

État et action à effectuer :
Le câble de charge a détecté une fuite de courant ou une erreur au niveau du signal de modulation de fréquence. Cessez d'utiliser le câble de charge immédiatement. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV et de faire vérifier le câble de charge et le véhicule.

READY	POWER	FAULT
●	OFF	○

GUIDE DES PANNES RELATIVES À LA CHARGE

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge ne peut pas être effectuée.	La batterie de traction est déjà complètement chargée, ou chargée jusqu'à la limite.	Vérifiez l'énergie restante disponible dans la batterie de traction à l'aide de la jauge de charge disponible de la batterie de traction. Si la jauge indique que la charge est complète ou qu'elle est chargée jusqu'à la limite de charge, la batterie de traction est complètement chargée et ne peut pas être rechargée. La recharge s'arrête automatiquement lorsque la batterie de traction est chargée jusqu'à la limite. Si l'état actuel de charge atteint la limite de charge définie (par exemple 80 %), la charge s'arrête à la limite. La charge reprendra lorsque la limite de charge sera augmentée à un niveau plus élevé (par exemple 100 %).
	La batterie auxiliaire est déchargée.	La batterie de traction ne peut pas être chargée si les systèmes électriques du véhicule ne peuvent pas être activés. Si la batterie auxiliaire est déchargée, chargez ou faites démarrer la batterie auxiliaire à l'aide d'une batterie de secours. Reportez-vous à "Démarrage à l'aide d'une batterie de secours" (P.519).
	Le véhicule présente un dysfonctionnement.	Il est possible que le véhicule ou le chargeur présente un dysfonctionnement. Vérifiez si le témoin d'avertissement est allumé sur le tableau de bord. Confirmez si le témoin sur le chargeur indique un dysfonctionnement. Si un avertissement est affiché, arrêtez la charge et consultez un électricien qualifié pour vérifier la prise.

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La recharge normale ou d'entretien ne peut pas être effectuée.	Aucun courant électrique ne sort de la prise.	Vérifiez qu'il n'y a pas une coupure d'électricité. Assurez-vous que le disjoncteur est activé. Si une prise électrique ou une station de charge équipée d'un programmateur est utilisée, elle fournit de l'électricité uniquement au moment défini par le programmateur.
	La fiche électrique n'est pas branchée correctement.	Confirmez que la fiche est branchée correctement.
	Aucun courant électrique ne sort de la station de charge normale.	Vérifiez la procédure de fonctionnement de la station de charge.
	Le connecteur de charge n'est pas branché correctement.	Vérifiez que le connecteur de charge est branché correctement.
	Le câble de charge ou le dispositif de charge peuvent présenter un dysfonctionnement.	Si le câble de charge d'origine Mitsubishi Motors est utilisé, reportez-vous à "Guide des pannes relatives à la charge" (P.81) du dispositif.
	La prise (à laquelle est connecté le câble de charge) n'est pas branchée correctement à la source d'alimentation.	Confirmez l'état en fonction du type d'éclairage du témoin lumineux sur le câble de charge. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin lumineux du boîtier de commande du câble de charge (si le véhicule en est équipé)" (P.79).
La charge immédiate ne peut pas être effectuée.	Le calendrier de recharge a été défini.	Appuyez sur la commande Charger maintenant ou désactivez le calendrier de recharge. Reportez-vous à "Méthodes de charge" (P.74).
Le niveau de charge augmente trop lentement pendant la charge normale.	La limite d'ampérage est définie (le courant de charge est limité).	Réglez la limite d'ampérage à un niveau plus élevé. Reportez-vous à "Limite d'ampérage" (P.74).

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Le calendrier de recharge ne peut pas être exécuté.	Le câble de charge n'est pas branché.	Branchez le câble de charge.
	L'heure sur la montre n'est pas correcte.	Le calendrier de recharge ne démarre pas la charge en fonction de l'heure affichée sur l'écran multi-informations. Réglez l'heure. (Reportez-vous à "Horloge" (P.188).) Si la batterie auxiliaire est déchargée ou si la batterie de traction est débranchée, le réglage de l'heure doit être actualisé.
	Le calendrier de recharge n'a pas été activé.	Définissez le calendrier de recharge. Reportez-vous à "Calendrier de recharge" (P.74).
	L'arrêt de la charge à distance est activé.	Retirez le connecteur de charge et reconnectez-le lorsque la commande de moteur électrique est sur ON, ou modifiez le réglage du calendrier de recharge.
	La charge ne démarre pas car l'heure de début et l'heure de fin du calendrier de recharge sont paramétrées et l'heure de début définie n'est pas encore atteinte.	Confirmez à quelle heure le calendrier de recharge est défini pour démarrer la charge. Changez le réglage du calendrier de recharge sur l'heure souhaitée ou appuyez sur la commande Charger maintenant. Reportez-vous à "Méthodes de charge" (P.74).
	La commande Charger maintenant est enfoncée.	Pour annuler la charge immédiate, retirez le connecteur de charge du véhicule.
Il n'est pas possible d'arrêter le calendrier de recharge.	La commande Charger maintenant est enfoncée (la charge immédiate démarre). La charge à distance est activée (la charge à distance démarre)	Retirez le connecteur de charge et rebranchez-le lorsque la commande de moteur électrique est sur ON.
La charge normale est interrompue en cours de charge.	Aucun courant électrique ne sort de la prise.	Une coupure de courant électrique ou une panne au niveau du disjoncteur a pu se produire. La charge reprend lorsque la source d'alimentation est rétablie.
	Le câble de charge a été débranché.	Vérifiez que le câble de charge n'a pas été débranché.
	L'heure de fin du calendrier de recharge a été atteinte.	Lorsque le calendrier de recharge est activé et que l'heure de fin de charge est atteinte, la charge est interrompue, même si la batterie de traction n'est pas chargée jusqu'à la limite.
	L'alimentation électrique de la station de charge normale a été coupée.	Vérifiez la procédure de fonctionnement de la station de charge.

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Le connecteur de charge normale ne peut pas être retiré.	La serrure du connecteur de charge est verrouillée.	Déverrouillez la serrure du connecteur de charge. Reportez-vous à "Opération de déverrouillage" (P.69).
	La condition de déverrouillage du connecteur de charge n'est pas remplie.	Appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.
	Le véhicule présente un dysfonctionnement.	Si le connecteur de charge normale ne peut pas être retiré une fois le connecteur déverrouillé, suivez les étapes de déverrouillage. Reportez-vous à "Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé" (P.69).
La charge rapide CC ne peut pas être effectuée.	Le connecteur de charge rapide CC n'est pas connecté correctement.	Vérifiez que le connecteur de charge est branché correctement. S'il n'est pas correctement connecté, retirez le connecteur de charge du port de charge, puis insérez-le tout droit dans le port de charge jusqu'au fond.
	Après l'arrêt de la charge, la charge a été relancée sans que le connecteur de charge ne soit retiré et connecté.	Après avoir retiré le connecteur de charge du port de charge, reconnectez-le. Redémarrez ensuite la charge rapide CC.
	La fonction d'autodiagnostic du dispositif de charge rapide CC indique un résultat négatif.	Il est possible que le véhicule présente un dysfonctionnement. Arrêtez le chargement et nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.
	Le bouton de démarrage du chargeur rapide CC est désactivé.	Vérifiez le bouton de démarrage du chargeur rapide CC.
	La fonction Branchez et chargez de l'application Mitsubishi Motors n'est pas compatible avec le chargeur (si le véhicule en est équipé).	Accédez à l'application Mitsubishi Motors et désactivez la fonction Branchez et chargez. Ensuite, commencez à charger avec un autre mode de paiement.
La charge rapide CC s'arrête pendant la charge.	La charge est interrompue par le programmateur de charge rapide CC.	La charge s'arrête en fonction du réglage de la fonction de programmateur du dispositif de charge rapide CC. Si vous devez charger la batterie de traction davantage, recommencez la procédure de charge.
	L'alimentation électrique du chargeur rapide CC est désactivée.	Vérifiez si l'alimentation électrique du chargeur rapide CC est désactivée.

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Le connecteur de charge rapide CC ne peut pas être retiré.	Le connecteur de charge est verrouillé.	Appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.
	Le connecteur de charge n'est pas correctement inséré (à moitié verrouillé) et le mécanisme de verrouillage du connecteur de charge s'est bloqué à mi-chemin.	• Garez le véhicule dans une position qui laisse une marge suffisante pour la longueur du câble de charge, car le connecteur de charge peut ne pas être correctement connecté lorsque le câble de charge est tiré dans une direction. • Insérez le connecteur de charge tout droit jusqu'au fond, et maintenez-le en place avec votre main. Si le connecteur de charge rapide CC ne peut pas être retiré en appuyant sur la commande de déverrouillage du connecteur, suivez les étapes de déverrouillage. Reportez-vous à "Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé" (P.69).
	La condition de déverrouillage du connecteur de charge n'est pas remplie.	Appuyez sur la commande de déverrouillage du connecteur de charge dans le port de charge après avoir déverrouillé la portière du conducteur ou approché le véhicule avec la clé F.A.S.T.
	Le véhicule présente un dysfonctionnement.	Si le connecteur de charge rapide CC ne peut pas être retiré en appuyant sur la commande de déverrouillage du connecteur, suivez les étapes de déverrouillage. Reportez-vous à "Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé" (P.69).

MÉMENTO

1 Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires

Sièges 89
- Informations de base 89
- Sièges avant 90
- Sièges arrière 93
- Accoudoir 95

Appuie-tête/repose-tête 96
- Informations de base 96
- Composants de l'appuie-tête/repose-tête réglable 97
- Composants de l'appuie-tête/repose-tête non réglable 97
- Retrait 98
- Installation 98
- Régler 99

Ceintures de sécurité 100
- Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité 100
- Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité 103
- Femmes enceintes 104
- Personnes blessées 104
- Ceintures de sécurité centrales arrière 104
- Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur 104
- Dispositifs d'extension de ceinture de sécurité 108
- Entretien des ceintures de sécurité 108

Sécurité enfant 109
- Informations de base 109
- Bébés 110
- Enfants en bas âge 110
- Enfant de plus grande taille 110

Dispositifs de retenue pour enfant 112
- Informations de base 112
- Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant 112
- Système de points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant (LATCH) 114
- Installation d'un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide du système LATCH 119
- Installation d'un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide des ceintures de sécurité 121
- Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide du système LATCH 123
- Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide des ceintures de sécurité 127

Rehausseurs 132
Système de retenue supplémentaire (SRS) 136
Précautions relatives au SRS 136
Système d'airbag avancé (sièges avant) 142
Airbag de genoux SRS conducteur et passager 151
Systèmes d'airbag SRS de fenêtre latéral et airbag latéral SRS fixé au siège latéral arrière, central avant*, avant 152
Ceintures de sécurité à prétensionneur (sièges avant et latéraux arrière) 154
Étiquettes d'avertissement d'airbag 155
Témoin d'avertissement d'airbag SRS 156
Procédure de réparation et de remplacement 156

SIÈGES

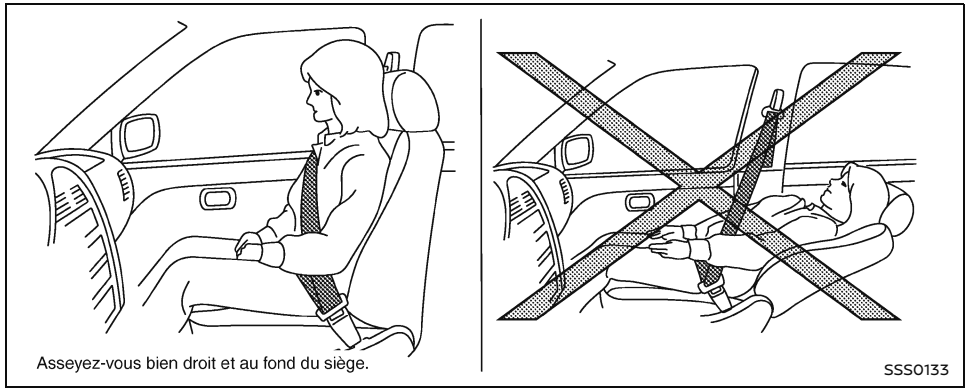
Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.

SSS0133

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La sangle pectorale de la ceinture de sécurité ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la sangle pectorale et subir des blessures graves notamment au niveau du cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.**
- **Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement le siège. Reportez-vous à "Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité" (P.100).**
- **Une fois le réglage effectué, balancez-vous légèrement dans le siège pour vous assurer qu'il est correctement bloqué.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient activer accidentellement certains interrupteurs ou commandes. Des enfants sans surveillance pourraient occasionner de graves accidents.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort due à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. En outre, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé par forte chaleur peut rapidement devenir suffisamment élevée pour causer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.**
- **Ne réglez pas le siège conducteur pendant la conduite de façon à porter toute votre attention sur la route. Il risquerait de se déplacer brusquement et de provoquer une perte de contrôle du véhicule.**

- **N'inclinez jamais le dossier plus que nécessaire pour le confort pendant la conduite. Les ceintures de sécurité sont plus efficaces lorsque le passager est bien assis dans son siège et que le dossier est droit. Si le dossier du siège est incliné, le risque de glissement sous la sangle sous-abdominale ainsi que de blessure augmente.**
- **Ne placez pas d'objets sous les sièges avant, car ils pourraient se coincer et empêcher le siège de se verrouiller à sa place, ce qui pourrait provoquer un accident.**
- **Ne laissez pas d'allume-cigare dans le véhicule et ne le placez pas sur le sol ou sur un siège, car il pourrait s'allumer accidentellement lors du chargement des bagages, du réglage du siège, par un enfant ou en étant piétiné par un passager, ce qui pourrait provoquer un incendie.**

⚠ MISE EN GARDE

Lors du réglage de la position des sièges, veillez à ne pas entrer en contact avec des pièces mobiles afin d'éviter tout risque éventuel de blessures et/ou dommages.

SIÈGES AVANT

Informations de base

Les sièges de votre véhicule peuvent être réglés manuellement ou électriquement. Pour plus d'informations concernant le réglage des sièges, reportez-vous aux étapes indiquées dans cette section.

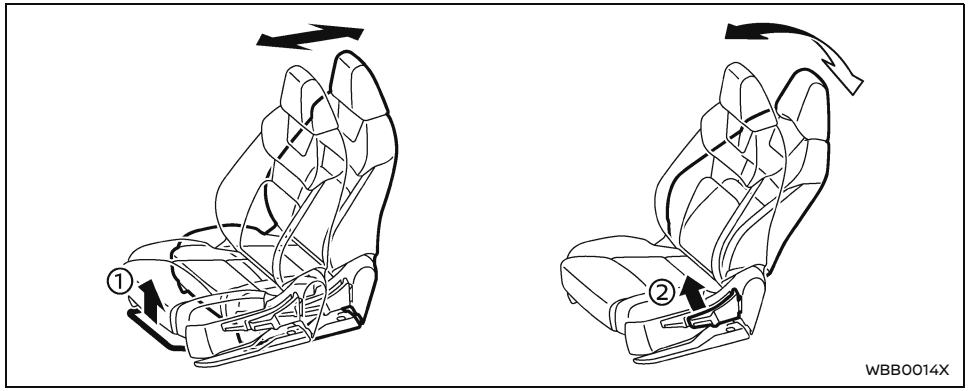

Réglage manuel du siège avant

Réglage vers l'avant et vers l'arrière:

1. Tirez le levier de réglage ① vers le haut.
2. Faites coulisser le siège jusqu'à la position souhaitée.
3. Relâchez le levier de réglage afin de verrouiller le siège dans la position choisie.

Inclinaison du dossier:

1. Tirez le levier de réglage ② vers le haut.
2. Inclinez le dossier jusqu'à la position souhaitée.
3. Relâchez le levier de réglage afin de verrouiller le dossier dans la position choisie.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, de telle façon que la ceinture de sécurité soit toujours correctement positionnée. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100).)

Le dossier de siège peut être incliné afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.

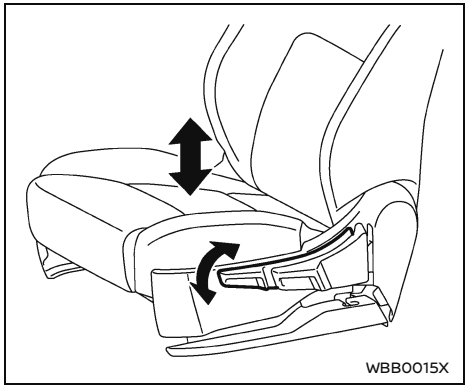

Releveur de siège:

Tirez ou appuyez sur le levier de réglage pour régler la hauteur du siège à la position souhaitée.

Réglage du siège électrique avant

Conseils d'utilisation:

- Le moteur de siège comprend un circuit de protection et de remise sous tension en cas de surcharge. Si le moteur s'arrête pendant le réglage du siège, attendez 30 secondes, puis actionnez la commande à nouveau.
- Afin d'éviter que la batterie ne se décharge, ne faites pas fonctionner les sièges électriques pendant une période

prolongée lorsque le système EV est à l'arrêt.

Reportez-vous à "Mémorisation des paramètres conducteur (si le véhicule en est équipé)" (P.307) pour obtenir des détails sur la fonction de mémorisation de la position du siège (si le véhicule en est équipé).

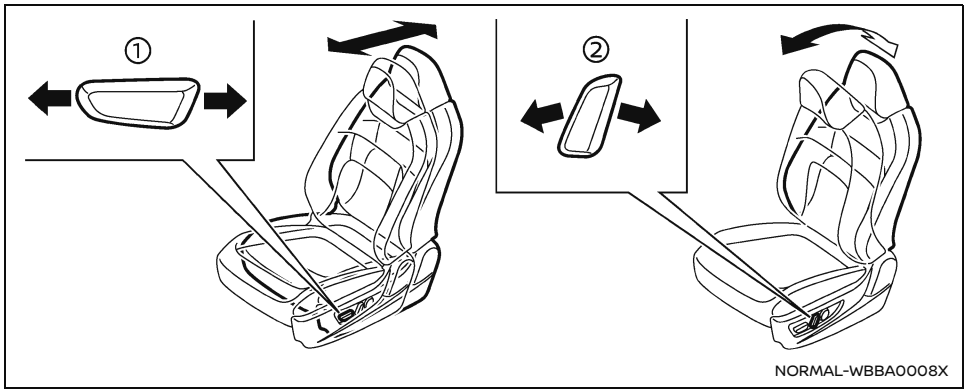

Réglage vers l'avant et vers l'arrière:

Poussez la commande de réglage vers l'avant ou l'arrière ① jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Inclinaison du dossier:

Poussez la commande de réglage vers l'avant ou l'arrière ② jusqu'à atteindre la position souhaitée.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, de telle façon que la ceinture de sécurité soit toujours correctement positionnée. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100).)

Le dossier de siège peut être incliné afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.

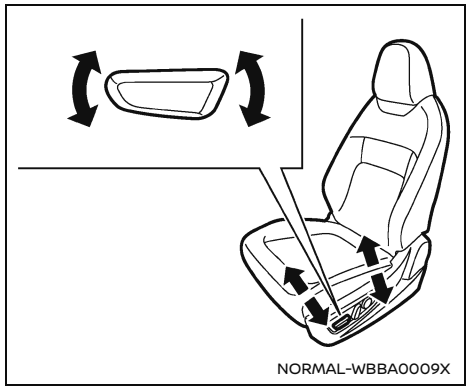

Releveur de siège:

Déplacez la commande comme indiqué pour régler l'angle de la partie avant ou la hauteur du siège.

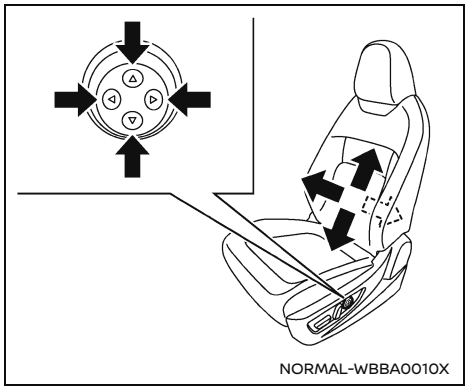

Support lombaire (si le véhicule en est équipé)

Le support lombaire assure un maintien au niveau du bas du dos du conducteur.

Appuyez sur la commande comme indiqué pour régler la partie lombaire du siège jusqu'à l'obtention de la position souhaitée.

REMARQUE:
Un bruit de fonctionnement peut s'entendre lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON ou OFF pour initialiser le support lombaire. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement

Avant de rabattre les sièges arrière

- Fixez la ceinture de sécurité latérale à son crochet. (Reportez-vous à "Crochet de ceinture de sécurité" (P.107).)
- Si le siège arrière est équipé d'appuie-tête/de repose-tête, faites coulisser le siège avant vers l'avant pour laisser suffisamment d'espace derrière le siège de sorte qu'il soit possible de rabattre le dossier de siège arrière.
- Retirez les gobelets du porte-gobelets arrière.

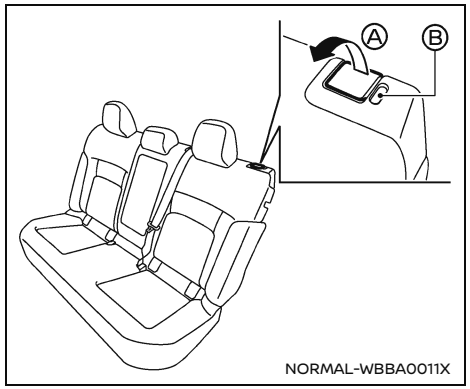

Pour rabattre les dossiers de siège

- Tirez le levier Ⓐ vers le haut et rabattez le dossier de siège.

Pour relever le dossier de siège

Pour remettre le dossier de siège en place, soulevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Avant de replacer le dossier de siège, assurez-vous que les ceintures de sécurité ne gênent pas le mécanisme de verrouillage du dossier de siège.

Assurez-vous que le témoin de verrouillage du dossier de siège Ⓑ est en position de rangement (aucune partie rouge n'est visible).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Avant de rabattre les sièges arrière, assurez-vous que les ceintures de sécurité n'obstruent pas les verrous des dossiers des sièges arrière afin d'éviter d'endommager les sangles des ceintures de sécurité.**
- **Avant de replacer le dossier de siège, assurez-vous que les ceintures de sécurité ne gênent pas le mécanisme de verrouillage du dossier de siège.**
- **Ne laissez jamais personne prendre place dans la zone de chargement ou sur les sièges arrière lorsque ces derniers sont rabattus. Lors d'une collision, les personnes se trouvant à ces places sans dispositif de retenue approprié sont exposées à des risques de blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne laissez personne prendre place dans une partie du véhicule non équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les occupants de votre véhicule disposent d'un siège et utilisent correctement leur ceinture de sécurité.**
- **Ne permettez jamais que plusieurs personnes utilisent la même ceinture de sécurité.**
- **Ne rabattez jamais les sièges arrière lorsque des passagers se trouvent à l'arrière du véhicule ou si des bagages sont posés sur le siège arrière.**
  - **Assurez-vous que la trajectoire du siège est dégagée avant de déplacer le siège.**
  - **Veillez à ce que vos mains ou vos pieds ne soient pas coincés ou pincés dans le siège.**
- **Les appuie-tête/repose-tête doivent être convenablement réglés pour assurer une protection efficace contre les traumatismes cervicaux. Ils doivent toujours être remis en place et réglés correctement après démontage.**
- **Si les appuie-tête/repose-tête ont été retirés, pour quelque raison que ce soit, ils doivent être conservés dans un endroit sûr afin d'éviter de blesser les passagers ou d'endommager le véhicule en cas de freinage brusque ou d'accident.**
- **Lorsque les dossiers sont remis en position droite, assurez-vous qu'ils sont bien bloqués en position de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risqueraient d'être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**

- **Attachez solidement tout chargement afin d'éviter qu'il ne glisse ou ne se déplace. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. En cas de collision ou de freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une fois le réglage effectué, balancez-vous légèrement dans le siège pour vous assurer qu'il est correctement bloqué.**
- **Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La sangle pectorale de la ceinture de sécurité ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la sangle pectorale et subir des blessures graves notamment au niveau du cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.**
- **Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité. (Reportez-vous à "Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité" (P.100).)**

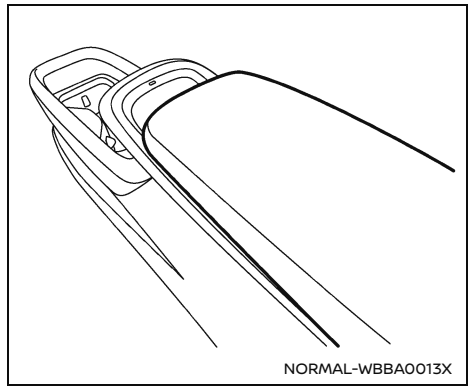

ACCOUDOIR

Sièges avant

La console peut servir d'accoudoir.

Siège arrière

Il est possible de rabattre le dossier de siège central pour en faire un accoudoir.

APPUIE-TÊTE/REPOSE-TÊTE

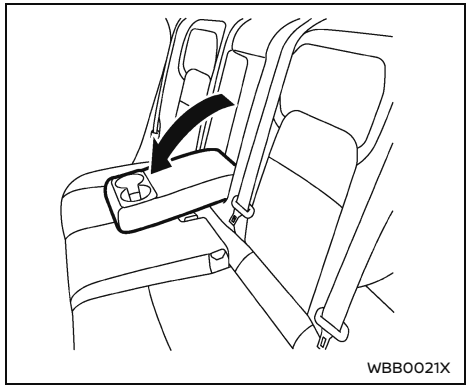

Rabattez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit à l'horizontale.

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Les appuie-tête/repose-tête complètent les autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent constituer une protection supplémentaire contre les blessures, dans le cas de certaines collisions arrière. Les appuie-tête/repose-tête réglables doivent être réglés correctement, tel que spécifié dans cette section. Vérifiez le réglage après utilisation des sièges par d'autres passagers. Ne fixez rien aux tiges des appuie-tête/repose-tête et ne retirez pas les appuie-tête. N'utilisez pas le siège si l'appuie-tête/repose-tête a été retiré. Si l'appuie-tête/repose-tête a été retiré, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège. Le fait de ne pas suivre ces instructions pourrait réduire l'efficacité des appuie-tête/repose-tête. En cas de collision, les risques de blessures graves ou mortelles seraient alors plus importants.

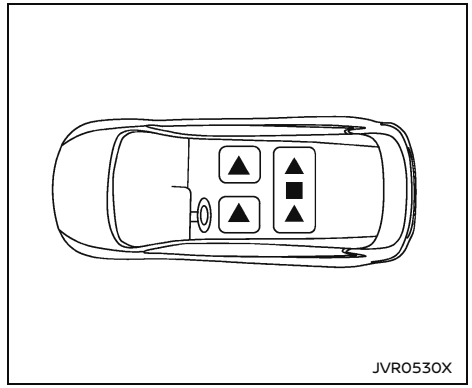

L'illustration indique les sièges équipés d'un appuie-tête/repose-tête.

▲ Indique un siège équipé d'un appuie-tête.

■ Indique un siège équipé d'un appuie-tête/repose-tête réglable.

+ Indique un siège non équipé d'un appuie-tête ou repose-tête.

- Votre véhicule est équipé d'appuie-tête/repose-tête pouvant être intégrés, réglables ou non réglables.
- Les appuie-tête/repose-tête réglables disposent de multiples encoches le long des tiges afin de pouvoir les verrouiller sur la position souhaitée.
- Les appuie-tête/repose-tête non réglables ne disposent que d'une seule

encoche, permettant de les bloquer sur la carcasse du siège.

- Réglage correct :
  - S'il est réglable, l'appuie-tête/repose-tête doit être placé de telle sorte que le centre de vos oreilles se trouve environ au niveau du centre de l'appuie-tête.
  - Si vos oreilles se trouvent toujours au-dessus du niveau d'alignement recommandé, placez l'appuie-tête/le repose-tête sur la position la plus haute.
- Si l'appuie-tête/repose-tête a été retiré, assurez-vous qu'il a été correctement réinstallé et verrouillé avant que le siège ne soit utilisé.

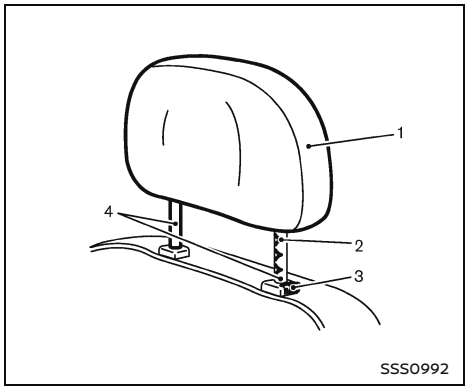

COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE/REPOSE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête/repose-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

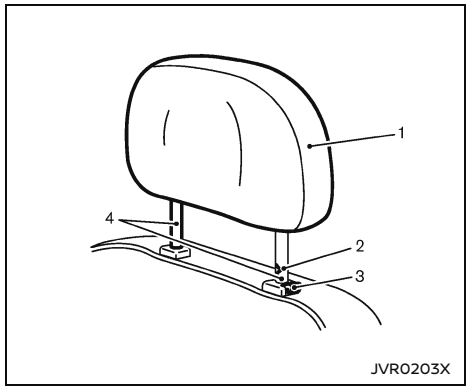

COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE/REPOSE-TÊTE NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête/repose-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

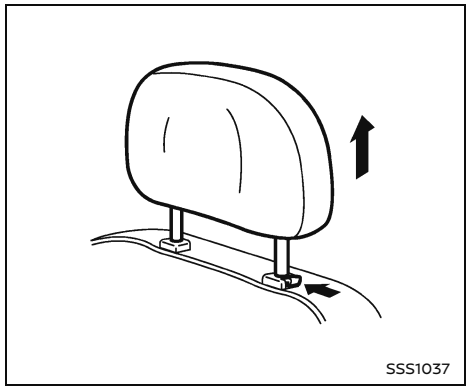
SSS1037

RETRAIT

Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête/le repose-tête.

1. Relevez l'appuie-tête/le repose-tête au maximum.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le.
3. Retirez l'appuie-tête/le repose-tête du siège.
4. Rangez correctement l'appuie-tête/le repose-tête dans un endroit sûr, afin qu'il ne bouge pas librement dans l'habitacle.
5. Réinstallez l'appuie-tête/le repose-tête et réglez-le correctement avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège.

⚠ MISE EN GARDE

- **Les appuie-tête avant équipés d'un haut-parleur ne sont pas conçus pour être retirés. Le haut-parleur risque d'être endommagé si l'appuie-tête est retiré avec force.**

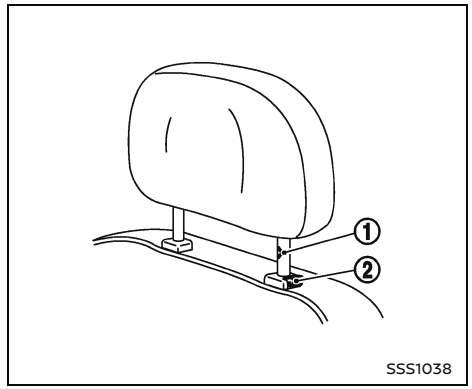

SSS1038

INSTALLATION

1. Alignez les tiges de l'appuie-tête/repose-tête avec les orifices situés sur le siège. Assurez-vous que l'appuie-tête/repose-tête est monté dans le sens correct. La tige comportant l'encoche de réglage ① doit être insérée dans l'orifice avec le bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage, maintenez-le et poussez l'appuie-tête/repose-tête vers le bas.
3. Réglez correctement l'appuie-tête/repose-tête avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège.

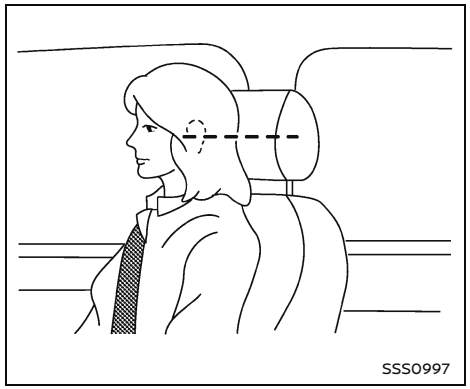

RÉGLER

Régler

Pour les appuie-tête/repose-tête réglables

Réglez l'appuie-tête/le repose-tête afin que le centre se trouve au niveau du centre de vos oreilles. Si vos oreilles se trouvent toujours au-dessus du niveau d'alignement recommandé, placez l'appuie-tête/le repose-tête sur la position la plus haute.

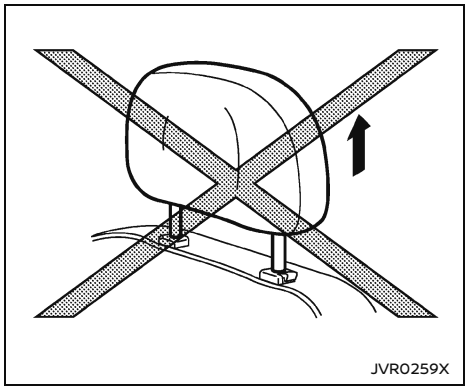

Pour les appuie-tête/repose-tête non réglables

Assurez-vous que l'appuie-tête/le repose-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.

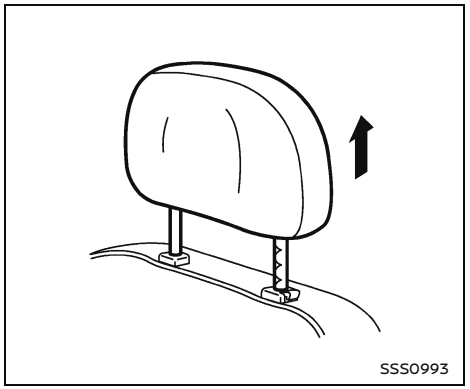

Relever

Pour relever l'appuie-tête/repose-tête, tirez-le vers le haut.

Assurez-vous que l'appuie-tête/le repose-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.

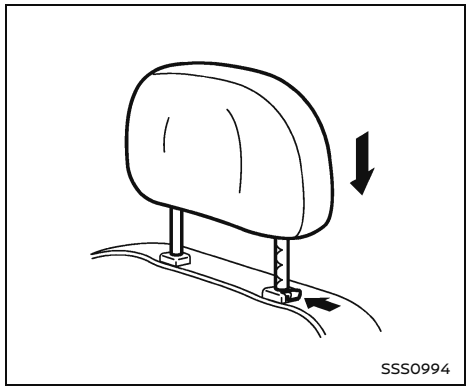
SSS0994

Abaisser

Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé et poussez l'appuie-tête/le repose-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête/le repose-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Si vous attachez votre ceinture de sécurité, qu'elle est correctement réglée et que vous êtes assis dos bien droit contre le dossier avec vos deux pieds posés au sol, les risques d'être blessé ou tué dans un accident et/ou la gravité des blessures peuvent être considérablement réduits. Mitsubishi Motors recommande fortement que tous les occupants du véhicule attachent leurs ceintures pendant la conduite, même si la place assise dispose d'un airbag.

La plupart des États américains et des provinces ou territoires canadiens spécifient que les ceintures de sécurité doivent être portées en tout temps lorsqu'un véhicule roule.

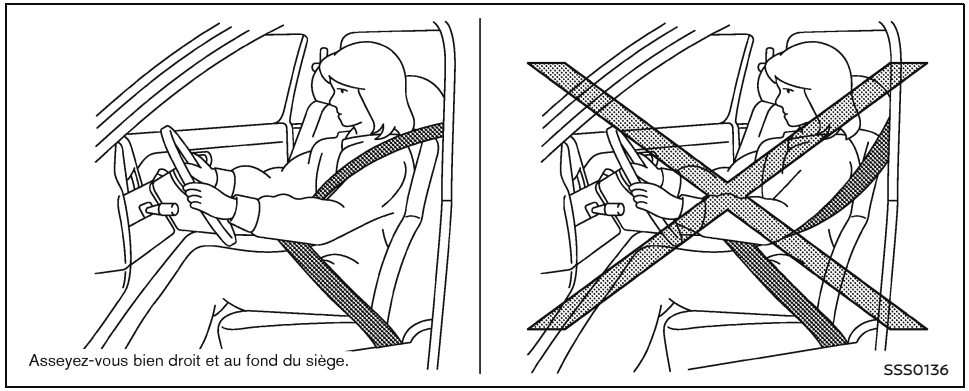
Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.
SSS0136

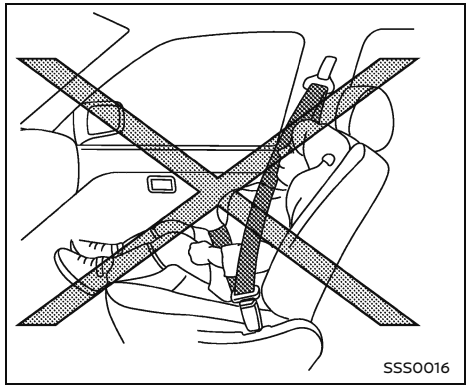
SSS0016

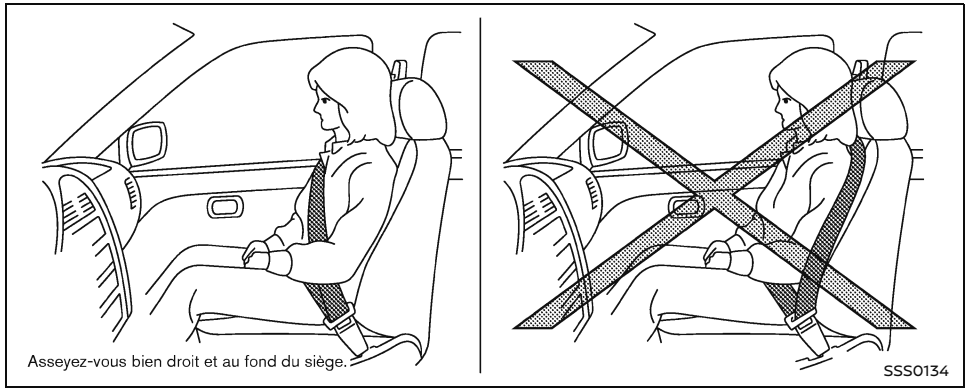
Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.
SSS0134

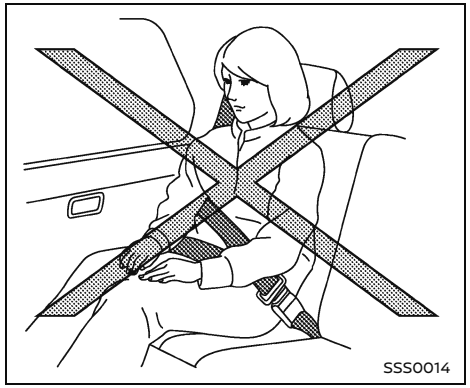
SSS0014

⚠ AVERTISSEMENT

- **Chaque personne conduisant ou voyageant dans le véhicule doit porter sa ceinture de sécurité à tout moment. Les enfants doivent être correctement attachés sur le siège arrière, autant que possible, dans un dispositif de retenue pour enfant.**
- **La ceinture de sécurité doit être correctement réglée afin d'être bien ajustée. Faute de quoi, l'efficacité de l'ensemble du système de retenue peut être réduite, ce qui augmente le risque de blessures graves lors d'un accident. Des blessures graves voire mortelles peuvent être causées par le port incorrect de la ceinture de sécurité.**
- **Passez toujours la sangle pectorale de la ceinture de sécurité par-dessus l'épaule et en travers du buste. Ne faites jamais passer la ceinture derrière votre dos, sous votre bras ou en travers du cou. La ceinture de sécurité doit rester à l'écart de votre visage et de votre cou, et ne doit pas glisser de votre épaule.**
- **La sangle sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible AUTOUR DES HANCHES, PAS DE LA TAILLE. Une ceinture de sécurité portée trop haut augmente le risque de blessures internes lors d'un accident.**
- **Assurez-vous que la languette de ceinture de sécurité est correctement attachée à la bonne boucle.**
- **Ne portez jamais la ceinture de sécurité avec la sangle retournée ou entortillée. Son efficacité serait alors réduite.**
- **Ne permettez jamais que plusieurs personnes utilisent la même ceinture de sécurité.**
- **Ne transportez jamais plus de passagers qu'il n'y a de ceintures de sécurité dans le véhicule.**
- **Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé en permanence alors que la commande de moteur électrique est sur ON avec toutes les portes fermées et toutes les ceintures de sécurité bouclées, cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**
- **Aucune modification ne doit être apportée au système de ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité, n'ajoutez aucun matériau et n'installez aucun dispositif susceptible de modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Si vous ne suiviez pas ces directives, le fonctionnement de la ceinture de sécurité en serait affecté. Toute modification ou altération non autorisée du système de ceintures de sécurité pourrait provoquer des blessures graves.**
- **Une fois la ceinture de sécurité à prétensionneur activée, elle ne peut plus être réutilisée et elle doit être remplacée sous forme d'ensemble avec l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**

- **Tous les ensembles de ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être vérifiés après chaque collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. Mitsubishi Motors recommande que tous les ensembles de ceinture de sécurité utilisés lors d'une collision soient remplacés, à moins qu'il ne s'agisse d'une collision mineure, que les ceintures n'aient subi aucun dommage et qu'elles continuent de fonctionner normalement. Les ceintures non portées pendant une collision doivent également être vérifiées et remplacées en cas de détection de dommages ou d'un dysfonctionnement.**
- **Tous les dispositifs de retenue pour enfant ainsi que tous les matériaux de fixation doivent être vérifiés après chaque collision. Suivez toujours les instructions d'inspection et les recommandations de remplacement du fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Les dispositifs de retenue pour enfant doivent être remplacés s'ils sont endommagés.**

JVR0575X

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT ET TÉMOIN SONORE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Le témoin lumineux et le témoin sonore vous rappellent d'attacher les ceintures de sécurité du conducteur, du passager avant et du passager arrière. Une alerte visuelle et sonore fonctionnera dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée et le siège est occupé par un passager.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas attachée et des objets ou une force externe sur le siège passager avant fait passer la classification du système de rappel de ceinture de sécurité sur "occupé".
- La ceinture de sécurité d'un passager arrière est actionnée de l'état bouclé à l'état non bouclé.

Pour plus de détails, reportez-vous à

- "Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité" (P.173)
- "Avertissement de ceinture de sécurité avant et arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.192)
- "Avertissement de ceinture de sécurité arrière" (P.193)

Les situations suivantes peuvent entraîner le fonctionnement de l'alerte visuelle et sonore de ceinture de sécurité, même si aucun occupant ne se trouve sur le siège du passager avant :

- Des objets lourds positionnés sur le siège.
- Une personne effectuant un effort de poussée ou de traction sur le siège passager avant.
- Un objet est placé sous le siège passager avant.
- Un objet est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Un objet suspendu au siège ou placé dans la poche du dossier de siège.
- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet fait pression sur l'arrière du dossier de siège.

L'alerte visuelle et sonore peut également fonctionner si la ceinture de sécurité du pas-

sager avant n'est pas bouclée pendant plusieurs secondes après que la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, jusqu'à ce que le système puisse confirmer que le siège du passager avant n'est pas occupé (pour les modèles équipés de l'affichage d'avertissement de ceinture de sécurité avant et arrière, indiqué sur l'écran multi-informations du véhicule).
Le rappel de ceinture de sécurité arrière peut fonctionner si les ceintures de sécurité arrière sont utilisées sans occupants.

FEMMES ENCEINTES

Mitsubishi Motors recommande que les femmes enceintes portent les ceintures de sécurité. La ceinture de sécurité doit être tendue ; placez toujours la ceinture sous-abdominale aussi bas que possible autour des hanches, pas de la taille. Placez la sangle pectorale par-dessus l'épaule et au travers du thorax. Ne placez jamais la sangle sous-abdominale/sangle pectorale sur la partie abdominale. Consultez un médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

PERSONNES BLESSÉES

Mitsubishi Motors recommande que les personnes blessées utilisent les ceintures de sécurité en fonction de la nature de leurs blessures. Consultez votre médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

CEINTURES DE SÉCURITÉ CENTRALES ARRIÈRE

Choix des ceintures appropriées

La languette de ceinture de sécurité peut être attachée uniquement dans la boucle de ceinture de sécurité centrale.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Chaque personne conduisant ou voyageant dans le véhicule doit porter sa ceinture de sécurité à tout moment. Les enfants doivent voyager dans un dispositif de retenue pour enfant approprié installé sur le siège arrière.**
- **Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La sangle pectorale de la ceinture de sécurité ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la sangle pectorale et subir des blessures graves notamment au niveau du cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.**
- **Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité.**

- **Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des positions d'assise sont équipées de ceintures de sécurité avec mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR]. Si la ceinture de sécurité entoure le cou d'un enfant avec le mode d'enrouleur à blocage automatique activé, l'enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles si la ceinture de sécurité venait à s'enrouler et à se serrer. Cela peut se produire même si le véhicule est garé. Détachez la ceinture de sécurité afin de la libérer du cou de l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou est déjà détachée, libérez le cou de l'enfant en coupant la ceinture de sécurité avec un outil adéquat (tel qu'un couteau ou des ciseaux) pour relâcher la ceinture de sécurité.**

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez le siège. (Reportez-vous à "Sièges avant" (P.90) et "Sièges arrière" (P.93).)

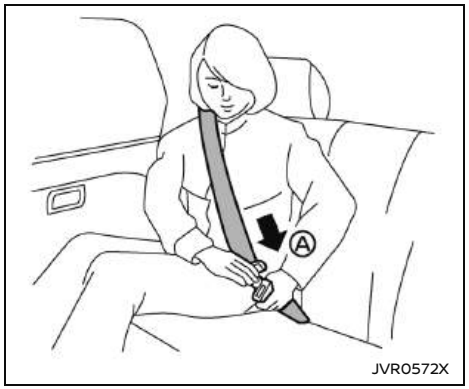

JVR0572X

2. Tirez lentement la ceinture de l'enrouleur et engagez la languette dans la boucle Ⓐ jusqu'à ce que vous ressentiez que le verrouillage s'enclenche.
   - **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas d'arrêt ou d'impact brusque. Tirez lentement sur la ceinture de sécurité afin de la dérouler et de bouger plus librement sur le siège.**
   - **Si la ceinture de sécurité ne peut pas être déroulée complètement, tirez fermement sur la ceinture et relâchez-la. Puis tirez doucement la ceinture hors de l'enrouleur.**

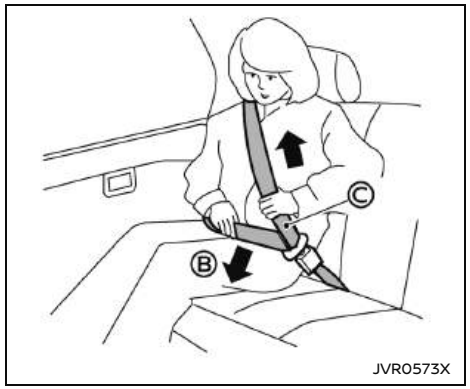

JVR0573X

3. Ajustez la sangle sous-abdominale afin qu'elle soit **basse et serrée sur les hanches** Ⓑ, comme indiqué.
4. Tirez la ceinture-baudrier vers l'enrouleur pour tendre la ceinture Ⓒ. Placez toujours la ceinture par-dessus l'épaule et en travers du buste.

La ceinture de sécurité passager avant et les ceintures de sécurité arrière à trois points d'ancrage ont deux modes de fonctionnement :

- Enrouleur à blocage d'urgence [ELR]
- Enrouleur à blocage automatique [ALR]

L'enrouleur à blocage d'urgence [ELR] permet l'allongement et l'enroulement de la ceinture afin que le conducteur et les passagers aient une certaine liberté de mouvement dans leur siège. L'ELR bloque la ceinture de sécurité lorsque le véhicule

ralentit de manière brusque ou lors de certains impacts.
Le mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de dispositif de retenue pour enfant) bloque la ceinture de sécurité pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant.
Lorsque le mode ALR est activé, la ceinture de sécurité ne peut pas être à nouveau tirée tant que la languette de ceinture de sécurité n'est pas détachée de la boucle et la ceinture complètement enroulée. La ceinture de sécurité revient au mode ELR après enroulement complet de la ceinture de sécurité. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112).
Le mode ALR doit être utilisé uniquement pour l'installation de dispositif de retenue pour enfant. Pour une utilisation normale de la ceinture de sécurité par un occupant, le mode ALR ne doit pas être activé. En cas d'activation, la tension de la ceinture de sécurité peut procurer une gêne. Cela peut également modifier le fonctionnement de l'airbag passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous attachez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien bloqués en position de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risqueraient d'être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

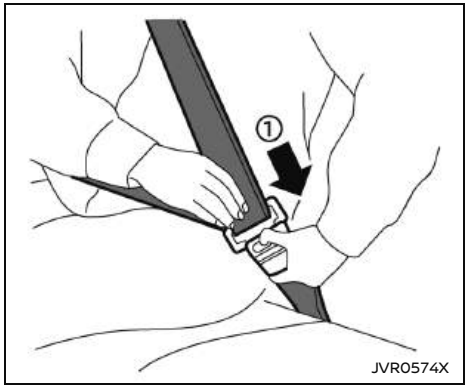

Débouclage des ceintures de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle ①. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs sont prévus pour bloquer le mouvement de la ceinture de sécurité par deux techniques distinctes :
- Lorsque la ceinture de sécurité est sortie rapidement de l'enrouleur.
- Lorsque le véhicule ralentit brusquement.

Afin de vous assurer de la fiabilité des ceintures de sécurité, vérifiez leur fonctionnement comme suit :
- Saisissez la ceinture-baudrier et tirez rapidement vers l'avant. L'enrouleur doit alors se bloquer et empêcher que la ceinture ne se déroule davantage.

Si l'enrouleur ne se bloque pas, faites vérifier le système. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour procéder à cet entretien ou d'en apprendre plus sur le fonctionnement des ceintures de sécurité.

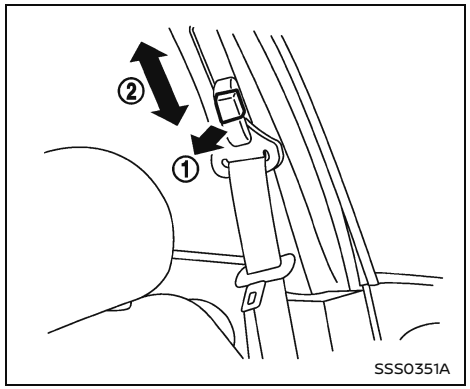

Réglage de la hauteur de la sangle pectorale (pour les sièges avant)

La hauteur d'ancrage de la sangle pectorale doit être réglée à la position qui vous convient le mieux. (Reportez-vous à "Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité" (P.100).)

Pour régler, tirez le bouton de réglage ①, puis placez l'ancrage de la ceinture-baudrier à la position souhaitée ② afin que la ceinture passe au-dessus du centre de l'épaule. La ceinture doit rester à l'écart de votre visage ou de votre cou, et ne doit pas glisser de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller le point d'ancrage de la ceinture de sécurité dans sa position.

La plage de réglage de la hauteur peut varier en fonction du modèle.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une fois le réglage effectué, relâchez le bouton de réglage et essayez de bouger l'ancrage de la ceinture-baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est correctement fixé.**
- **La hauteur d'ancrage de la sangle pectorale doit être réglée à la position qui vous convient le mieux. Faute de quoi, l'efficacité de l'ensemble du système de retenue peut être réduite, ce qui augmente le risque de blessures graves lors d'un accident.**

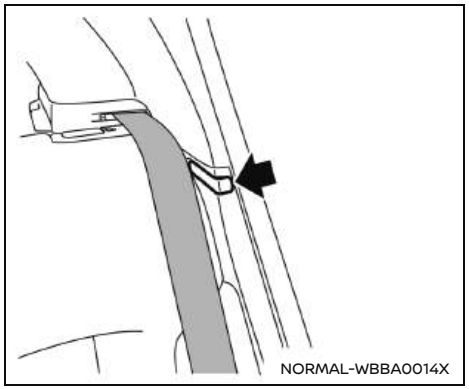

Crochet de ceinture de sécurité

Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée et que les sièges arrière sont rabattus, attachez les ceintures de sécurité latérales arrière grâce aux crochets de ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Avant de rabattre les sièges arrière, assurez-vous que les ceintures de sécurité n'obstruent pas les verrous des dossiers des sièges arrière afin d'éviter d'endommager les sangles des ceintures de sécurité.**

- **Assurez-vous que les ceintures de sécurité ne passent pas derrière le siège lorsqu'elles se renroulent en remettant les ceintures dans le guide de ceinture de sécurité.**

DISPOSITIFS D'EXTENSION DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

S'il est impossible de placer et d'attacher correctement la ceinture sous-abdominale/le baudrier en raison de la corpulence de l'occupant ou de la position de conduite, des dispositifs d'extension compatibles avec les ceintures de sécurité de votre véhicule sont disponibles. Le dispositif d'extension ajoute environ 200 mm (8 po) de longueur et peut être utilisé sur le siège conducteur ou sur le siège passager avant. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour obtenir de l'aide si l'achat d'un dispositif d'extension est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Nous vous recommandons d'utiliser uniquement les dispositifs d'extension de ceinture de sécurité Mitsubishi Motors, fabriqués par l'entreprise ayant fourni les ceintures de sécurité d'origine, avec les ceintures de sécurité Mitsubishi Motors.**
- **Si les adultes et les enfants peuvent utiliser les ceintures de sécurité standard, ils n'ont pas besoin d'utiliser de dispositif d'extension. Toute utilisation inutile risquerait d'entraîner de graves blessures en cas d'accident.**
- **N'utilisez jamais de dispositifs d'extension de ceinture de sécurité pour installer un dispositif de retenue pour enfant. Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être gravement blessé voire tué lors d'un accident ou d'un arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité,** appliquez une solution savonneuse douce ou toute autre solution recommandée pour le nettoyage des tapis et des housses. Essuyez ensuite avec un chiffon et laissez les ceintures de sécurité sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures s'enrouler avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule sur le guide de ceinture-baudrier** de l'ancrage de ceinture de sécurité, la ceinture peut se rétracter lentement. Essuyez le guide de sangle pectorale à l'aide d'un chiffon propre et sec.
- **Assurez-vous périodiquement que la ceinture de sécurité et les composants métalliques**, comme les boucles, languettes, enrouleurs, câbles flexibles et ancrages, fonctionnent correctement. En cas de desserrage des pièces, de détérioration, de coupures ou d'autres dommages causés aux sangles, l'ensemble de la ceinture de sécurité doit être remplacé.

SÉCURITÉ ENFANT

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des positions d'assise sont équipées de ceintures de sécurité avec mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR]. Si la ceinture de sécurité entoure le cou d'un enfant avec le mode d'enrouleur à blocage automatique activé, l'enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles si la ceinture de sécurité venait à s'enrouler et à se serrer. Cela peut se produire même si le véhicule est garé. Détachez la ceinture de sécurité afin de la libérer du cou de l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou est déjà détachée, libérez le cou de l'enfant en coupant la ceinture de sécurité avec un outil adéquat (tel qu'un couteau ou des ciseaux) pour relâcher la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour les protéger.
Ils doivent être attachés correctement.
En plus des informations générales contenues dans ce manuel, d'autres informations relatives à la sécurité enfant sont disponibles auprès d'autres sources telles que des médecins, professeurs, agences gouvernementales de sécurité routière et organisations communautaires. Tous les enfants sont différents ; veillez donc à connaître les meilleures méthodes de transport de votre enfant dans le véhicule.

Il existe trois types de dispositifs de retenue pour enfant élémentaires :

- Dispositif de retenue pour enfant dos à la route
- Dispositif de retenue pour enfant face à la route
- Rehausseur

Le dispositif de retenue le mieux approprié dépend de la taille de l'enfant. D'une manière générale, les bébés jusqu'à 1 an et dont le poids est inférieur à 9 kg (20 lb) doivent être placés dans des dispositifs de retenue dos à la route. Les dispositifs de retenue pour enfant face à la route sont disponibles pour les enfants qui sont trop grands pour les dispositifs de retenue dos à la route et qui sont âgés d'au moins 1 an. Les rehausseurs sont utilisés pour faciliter le positionnement d'une sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier sur un enfant ne pouvant plus utiliser de dispositif de retenue face à la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bébés et enfants ont besoin d'une protection spéciale. Les ceintures de sécurité du véhicule risquent de ne pas être adaptées aux bébés et aux enfants. Il est possible que la sangle pectorale de la ceinture de sécurité soit trop près de leur visage ou de leur cou. La sangle sous-abdominale risque de ne pas s'adapter aux os de leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal adaptée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Utilisez toujours les dispositifs de retenue pour enfant appropriés.

Tous les États des États-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfant homologués pour les bébés et enfants en bas âge. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112).

Un dispositif de retenue pour enfant peut être fixé dans le véhicule à l'aide du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant) ou avec la ceinture de sécurité du véhicule. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112) pour de plus amples informations.

Mitsubishi Motors recommande que tous les enfants et préadolescents soient attachés sur le siège arrière. Des études démontrent que les enfants sont plus en

sécurité sur le siège arrière, lorsqu'ils sont correctement attachés, que sur le siège avant.

Cela est particulièrement important car votre véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire (système d'airbag) pour le passager avant. Reportez-vous à "Système de retenue supplémentaire (SRS)" (P.136).

BÉBÉS

Les bébés âgés de moins de 1 an doivent être placés dans un dispositif de retenue pour enfant dos à la route. Mitsubishi Motors recommande que les bébés soient placés dans des dispositifs de retenue pour enfant conformes au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles et au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles. Choisissez un dispositif de retenue adapté au véhicule et observez toujours les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

ENFANTS EN BAS ÂGE

Les enfants âgés de plus d'un an et dont le poids est de 9 kg (20 lb) minimum doivent rester dans un dispositif de retenue pour enfant dos à la route le plus longtemps possible jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille et de poids dudit dispositif de retenue pour enfant. Les enfants âgés d'au moins 1 an et dont la taille et le poids dépassent la limite imposée par le dispositif de retenue pour enfant dos à la route doivent être retenus à l'aide d'un harnais dans un système de retenue pour enfant face à la route. Reportez-vous aux instructions du fabricant pour les recommandations concernant les poids et les tailles minimum et maximum. Mitsubishi Motors recommande que les enfants en bas âge soient placés dans des dispositifs de retenue pour enfant conformes au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles et au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles. Choisissez un dispositif de retenue adapté au véhicule et observez toujours les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

ENFANT DE PLUS GRANDE TAILLE

Les enfants doivent être retenus avec un harnais dans un dispositif de retenue pour enfant face à la route jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille et de poids imposée par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Une fois que l'enfant dépasse la limite de taille et de poids imposée par le dispositif de retenue pour enfant face à la route équipé d'un harnais, Mitsubishi Motors recommande de placer l'enfant sur un rehausseur disponible dans le commerce afin de pouvoir acheminer correctement la ceinture de sécurité. Afin de pouvoir acheminer correctement la ceinture de sécurité, le rehausseur doit relever l'assise de l'enfant de façon à permettre le positionnement correct de la ceinture-baudrier en travers du buste et sur la partie supérieure ou centrale de son épaule. La ceinture-baudrier ne doit pas se trouver à proximité du cou ou du visage et ne doit pas glisser de l'épaule. La sangle sous-abdominale doit reposer de manière ajustée sur le bas des hanches ou le haut des cuisses, et non sur l'abdomen.

Un rehausseur ne peut être utilisé qu'aux places équipées d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le rehausseur doit être adapté au siège du véhicule et doit également être muni d'une étiquette certifiant qu'il est conforme au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles ou au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles.

Un rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que l'enfant puisse passer le test de port de ceinture de sécurité indiqué ci-après :

- Le dos et les hanches de l'enfant sont-ils posés contre le dossier de siège du véhicule ?
- L'enfant est-il capable de s'asseoir sans s'avachir ?
- Les genoux de l'enfant peuvent-ils se plier facilement sur le bord avant du siège avec les pieds posés à plat sur le plancher ?
- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité de manière sûre (sangle sous-abdominale basse et bien ajustée au niveau des hanches et ceinture-baudrier au milieu de la poitrine et sur l'épaule) ?
- L'enfant est-il capable d'utiliser l'appuie-tête après réglage correct de ce dernier ?

- L'enfant sera-t-il capable de rester dans cette position pendant l'ensemble du trajet ?

Si la réponse à l'une de ces questions est non alors l'enfant doit rester sur un rehausseur en utilisant la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

REMARQUE:
Les réglementations de certaines communes peuvent suivre des consignes différentes. Avant de prendre la route, vérifiez les réglementations locales et nationales pour confirmer si votre enfant utilise le dispositif de retenue correct.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants se lever ou se mettre à genoux sur les sièges et ne les laissez pas dans la partie chargement. Un enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles lors d'un accident ou d'un arrêt brusque.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

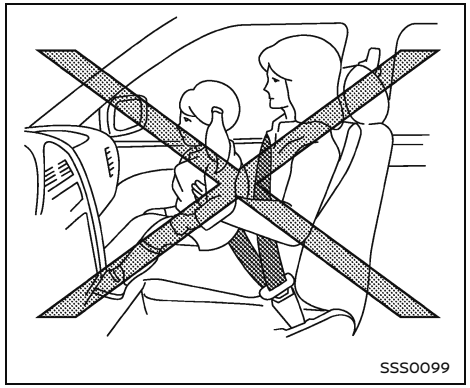
SSS0099

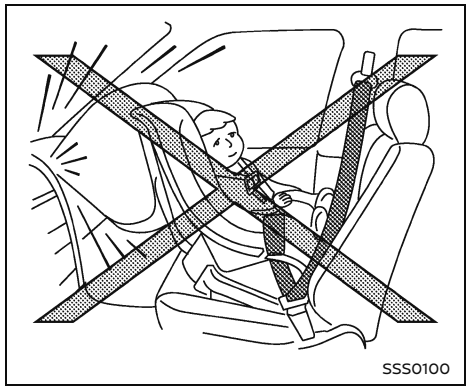
SSS0100

INFORMATIONS DE BASE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le fait de ne pas respecter les instructions et les avertissements relatifs à l'utilisation correcte des dispositifs de retenue pour enfants peut entraîner des blessures graves voire la mort d'un enfant ou d'autres passagers en cas d'arrêt brusque ou de collision :**
  - **Le dispositif de retenue pour enfant doit être correctement installé et utilisé. Suivez toujours les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant pour son installation et son utilisation.**
  - **Les bébés et les enfants ne doivent jamais être tenus sur les genoux d'un passager. Il est impossible, même pour un adulte, de résister aux forces engendrées par une collision.**
  - **Ne permettez jamais qu'un enfant et un adulte partagent la même ceinture de sécurité.**
  - **Mitsubishi Motors recommande que tous les dispositifs de retenue pour enfant soient montés sur le siège arrière. Des études démontrent que les enfants sont plus en sécurité sur le siège arrière, lorsqu'ils sont correctement attachés, que sur le siège avant. Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route sur le siège avant, reportez-vous à "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide des ceintures de sécurité" (P.127).**
  - **Même avec un système d'airbag avancé, n'installez jamais de dispositif de retenue pour enfants dos à la route sur le siège avant. Le déploiement d'un airbag pourrait blesser gravement voire mortellement un enfant. Un dispositif de retenue pour enfant dos à la route doit être placé uniquement sur le siège arrière.**
  - **Assurez-vous d'acheter un dispositif de retenue pour enfant adapté à votre enfant et à votre véhicule. Certains dispositifs de retenue pour enfant risquent de ne pas être adaptés à votre véhicule.**

- **Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.**
- **N'utilisez jamais les points d'ancrage pour des ceintures de sécurité ou des harnais pour adultes.**
- **N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfant avec une lanière supérieure de maintien sur le siège passager avant.**
- **Maintenez les dossiers de siège le plus droit possible une fois le dispositif de retenue pour enfant installé.**
- **Pendant la conduite, les enfants et bébés doivent toujours être assis dans un dispositif de retenue pour enfant approprié.**

- **Lorsque le dispositif de retenue pour enfant n'est pas utilisé, fixez-le à l'aide du dispositif LATCH ou d'une ceinture de sécurité. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, des objets non fixés risqueraient de blesser des occupants ou d'endommager le véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

Un dispositif de retenue pour enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez le revêtement du siège et les boucles avant d'y asseoir l'enfant.

Ce véhicule est équipé d'un système d'ancrage de dispositif universel de retenue pour enfant, désigné comme système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant). Certains dispositifs de retenue pour enfant comprennent deux sangles de fixation pouvant être attachées à ces ancrages.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Système de points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant (LATCH)" (P.114).

Si vous n'avez pas de dispositif de retenue pour enfant compatible avec le système LATCH, les ceintures de sécurité du véhicule peuvent être utilisées.

Plusieurs marques proposent des dispositifs de retenue pour bébés et enfants en bas âge de différentes tailles. Avant de choisir un dispositif de retenue pour enfant, effectuez les vérifications suivantes :

- Choisissez uniquement un dispositif de retenue pour enfant muni d'une étiquette certifiant que le dispositif est conforme au Règlement fédéral 213 sur la sécurité des véhicules automobiles ou au Règlement canadien 213 sur la sécurité des véhicules automobiles.
- Montez le dispositif de retenue pour enfant dans le véhicule et vérifiez qu'il est compatible avec le siège et le système de ceintures de sécurité du véhicule.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est compatible avec votre véhicule, asseyez l'enfant dans le dispositif de retenue et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le modèle choisi convient à l'enfant. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant conçu pour la taille et le poids de votre enfant. Suivez toujours toutes les procédures recommandées.
- Si le poids combiné de votre enfant et du dispositif de retenue pour enfant est inférieur à 29,5 kg (65 lbs), vous devez utiliser soit des ancrages LATCH soit la ceinture de sécurité pour installer le dispositif de retenue pour enfant (n'utilisez pas les deux simultanément).
- Si le poids combiné de votre enfant et du dispositif de retenue pour enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la cein-

ture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant.

- Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Tous les États des États-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent que les bébés et enfants en bas âge soient retenus en permanence dans un dispositif de retenue pour enfant homologué lorsque le véhicule est utilisé. Les lois canadiennes exigent que la lanière supérieure de maintien sur les dispositifs de retenue pour enfant face à la route soit fixée au point d'ancrage prévu à cet effet dans le véhicule.

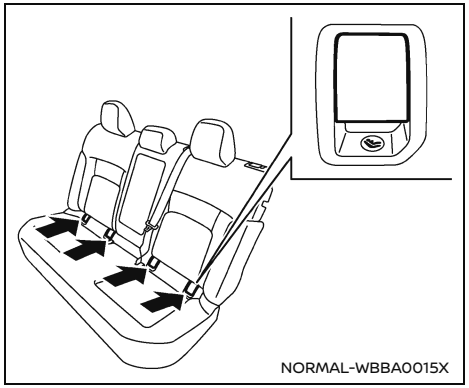

Emplacement de l'ancrage du système LATCH

SYSTÈME DE POINTS D'ANCRAGE INFÉRIEURS ET LANIÈRES DE MAINTIEN POUR ENFANT (LATCH)

Informations de base

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage spéciaux utilisés pour les dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH. Ce système est également appelé ISOFIX ou système compatible ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer les dispositifs de retenue pour enfant à moins que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant soit supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de votre enfant et du dispositif de retenue pour enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Les points d'ancrage LATCH permettent l'installation de dispositifs de retenue pour enfant sur les sièges arrière latéraux.

Ancrage inférieur LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de ne pas respecter les instructions et les avertissements relatifs à l'utilisation correcte des dispositifs de retenue pour enfants peut entraîner des blessures graves voire la mort d'un enfant ou d'autres passagers en cas d'arrêt brusque ou de collision :

- **Attachez uniquement des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH aux ancrages inférieurs indiqués sur l'illustration. Pour plus d'informations sur le guide d'installation, reportez-vous aux sections suivantes de ce manuel du conducteur.**
- **Installez des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH uniquement aux emplacements indiqués sur l'illustration.**

- **Contrôlez les ancrages inférieurs en insérant vos doigts dans la zone d'ancrage inférieur. Assurez-vous que rien n'entrave les ancrages, comme par exemple les sangles de ceinture de sécurité ou le matériau du coussin de siège. Le dispositif de retenue pour enfant n'est pas correctement et solidement fixé si les ancrages sont entravés.**
- **Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.**

Emplacement des ancrages inférieurs LATCH

Les points d'ancrage inférieurs LATCH permettent l'installation de dispositifs de retenue pour enfant sur les sièges arrière.

N'essayez pas d'installer des dispositifs de retenue pour enfant sur les sièges centraux à l'aide des ancrages inférieurs LATCH.

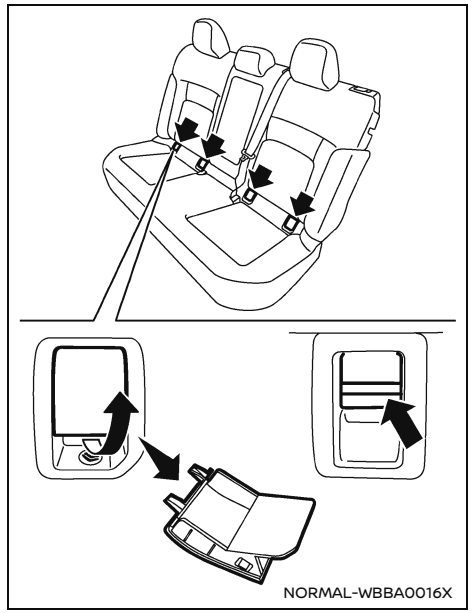

Retrait de l'ancrage inférieur LATCH

Les points d'ancrage inférieurs LATCH sont situés sous les caches ISOFIX au fond des coussins de sièges arrière. Pour accéder à un point d'ancrage inférieur LATCH, insérez votre doigt dans le cache et retirez-le.

⚠ MISE EN GARDE

Après les avoir retirés, conservez les caches LATCH dans un endroit sûr (par exemple dans le rangement de console) pour ne pas les perdre. (Reportez-vous à "Rangement de console" (P.259).)

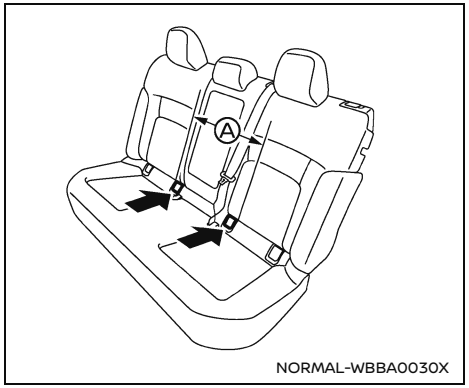

Système LATCH à la place arrière centrale

La position d'assise arrière centrale ne dispose pas d'ancrage LATCH. Cependant, les ancrages LATCH intérieurs appartenant aux deux positions d'assise latérales (indiquées par les flèches) peuvent être utilisés ensemble pour fixer un dispositif de retenue pour enfant sur la position d'assise arrière centrale. Ces ancrages sont séparés par une distance Ⓐ de 400 mm (16,7 po). Avant d'essayer de fixer un dispositif de retenue pour enfant sur cette position d'assise, assurez-vous que les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant permettent l'utilisation d'ancrages LATCH avec l'espacement indiqué ci-dessus. (Parfois appelés "ancrages partagés" ou "ancrages empruntés".) Un CRS avec fixations inférieures rigides ne peut pas être installé sur le siège central. Ce type de CRS ne doit être installé qu'aux places latérales.

⚠ AVERTISSEMENT

N'attachez jamais deux fixations d'un CRS au même ancrage LATCH. Cela pourrait surcharger l'ancrage en cas de collision et augmenter le risque de blessures graves ou de décès des occupants.

Lorsque vous installez le CRS à la place arrière centrale avec les ancrages LATCH intérieurs, veillez à ce que l'occupant ou le CRS aux places latérales soient correctement retenus à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule et qu'il n'y ait aucune interférence avec l'installation du CRS central. Si les occupants des places latérales ne peuvent pas être correctement retenus, envisagez d'utiliser la ceinture de sécurité du véhicule pour retenir le CRS sur la place centrale, ou déplacez le CRS à une autre position.

Lorsque vous installez un CRS sur la place centrale, utilisez la fonction d'inclinaison du dossier de siège pour aligner les côtés gauche et droit du dossier de siège, créant ainsi une surface uniformément inclinée. N'installez jamais un CRS sur la place centrale lorsqu'une partie du dossier de siège est plus inclinée que l'autre. Cela peut créer une surface instable sur laquelle installer le CRS. Le fait de ne pas incliner uniformément les dossiers de siège avant d'installer le CRS pourrait augmenter le risque de blessures graves ou de décès des occupants. N'oubliez pas de revérifier que le CRS est correctement installé chaque fois que les sièges sont inclinés ou réglés.

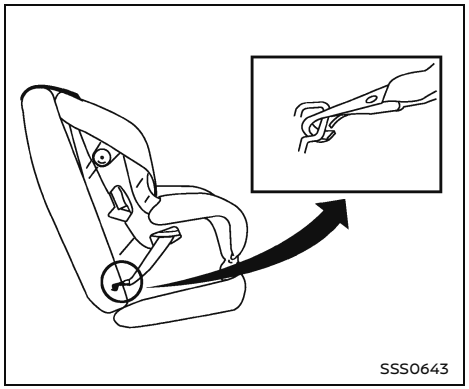

Fixation montée sur une sangle LATCH

Installation des fixations de l'ancrage inférieur LATCH du dispositif de retenue pour enfant

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH comprennent deux sangles de fixation pouvant être attachées à deux ancrages situés dans certaines positions d'assise sur votre véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer les dispositifs de retenue pour enfant. Vérifiez si votre dispositif de retenue pour enfant comporte une étiquette garantissant sa compatibilité avec le système LATCH. Ces informations peuvent aussi figurer dans les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

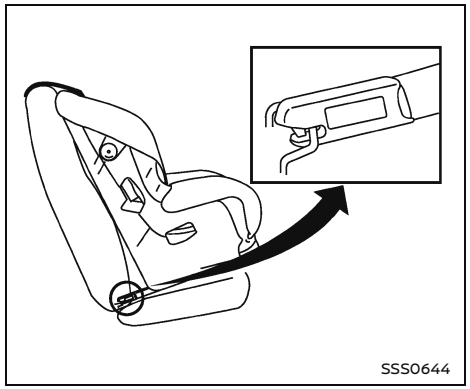

Fixation rigide LATCH

Lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfant, lisez et suivez attentivement les instructions fournies avec le système de retenue.

Ancrage de lanière supérieure de maintien

⚠ AVERTISSEMENT

Fixez correctement le chargement et ne le laissez pas entrer en contact avec la lanière supérieure de maintien lorsqu'elle est fixée à l'ancrage supérieur de maintien. La lanière supérieure de maintien risque d'être endommagée en cas de collision, si les bagages la touchent ou s'ils sont mal fixés. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement blessé ou tué si la lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant est endommagée.

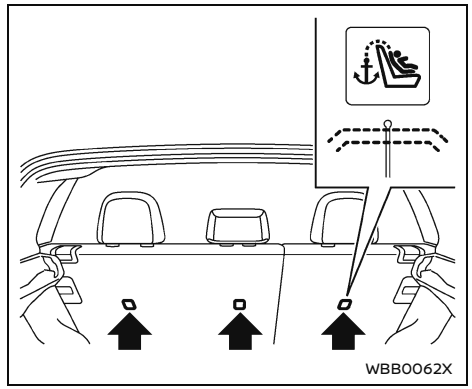

Emplacements des points d'ancrage de lanière supérieure de maintien

⚠ AVERTISSEMENT

Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

Les points d'ancrage sont situés à l'arrière des dossiers de sièges.

Si un dispositif de retenue pour enfant comporte une lanière supérieure de maintien, cette dernière doit être utilisée lors de l'installation avec les attaches d'ancrage inférieures LATCH ou les ceintures de sécurité conformément aux instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Pour toute question concernant l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec lanière supérieure de maintien sur le siège arrière, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT DOS À LA ROUTE À L'AIDE DU SYSTÈME LATCH

Pour plus d'informations, reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections "Sécurité enfant" et "Dispositifs de retenue pour enfant" avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide du système LATCH :

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.

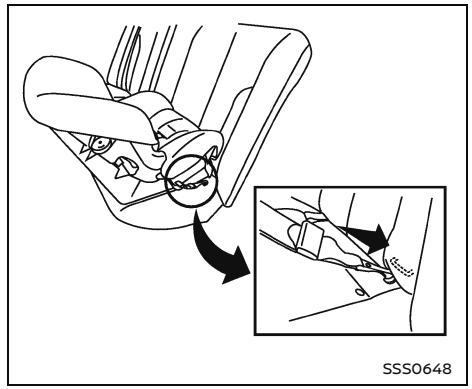

Installation dos à la route à l'aide des sangles — étape 2

2. Fixez les attaches d'ancrage du dispositif de retenue pour enfant sur les ancrages inférieurs LATCH. Vérifiez que les attaches LATCH sont correctement fixées aux ancrages inférieurs.

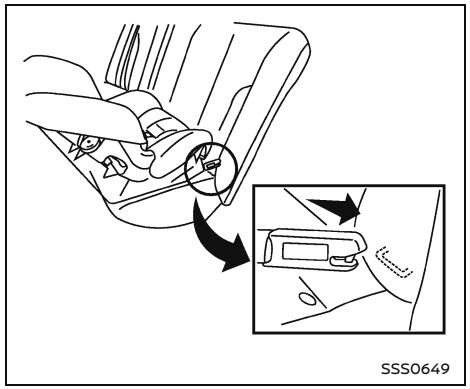

Installation dos à la route à l'aide des fixations rigides — étape 2

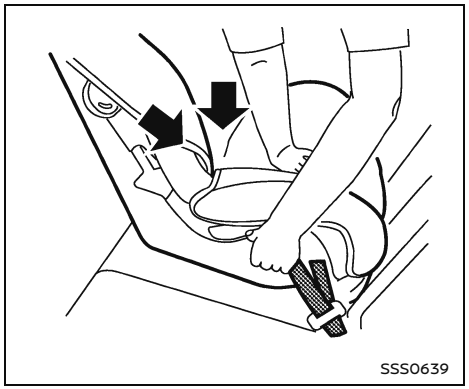

Dos à la route — étape 3

3. Sur les dispositifs de retenue pour enfant munis de fixations à sangles, éliminez tout relâchement des sangles au niveau des attaches d'ancrage. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre main, afin de comprimer le coussin et le dossier de siège du véhicule, tout en serrant les sangles au niveau des attaches d'ancrage.

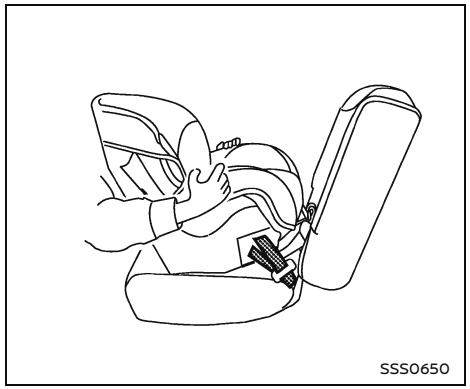

Dos à la route — étape 4

4. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer, avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la fixation LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que les fixations LATCH maintiennent le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez les fixations LATCH autant que nécessaire ou placez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Il pourrait s'avérer nécessaire d'utiliser un dispositif de retenue pour

enfant différent ou d'essayer d'installer le dispositif à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule (si le véhicule en est équipé). Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

5. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si le dispositif de retenue pour enfant est desserré, répétez les étapes 1 à 4.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT DOS À LA ROUTE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur à blocage automatique [ALR] doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Ne pas utiliser le mode de blocage des enrouleurs (ALR) entraînerait la mauvaise fixation du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pourrait basculer ou être mal fixé, risquant de blesser l'enfant lors d'un freinage brusque ou d'une collision.

Pour plus d'informations, reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections "Sécurité enfant" et "Dispositifs de retenue pour enfant" avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide des ceintures de sécurité sur les sièges arrière :

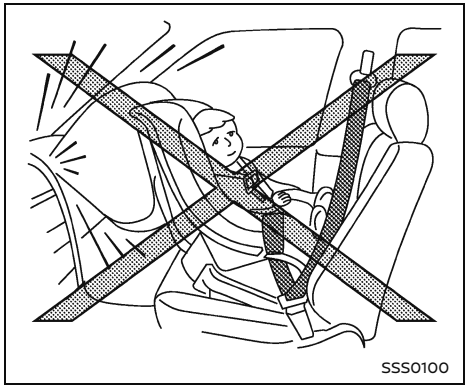

Dos à la route — étape 1

1. **Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être utilisés dos à la route. Par conséquent, ils ne doivent pas être utilisés sur le siège avant.** Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue.

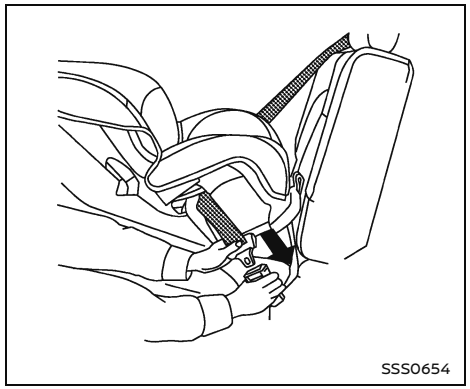

Dos à la route — étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à entendre et sentir que le verrouillage est enclenché. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant concernant le cheminement de la ceinture.

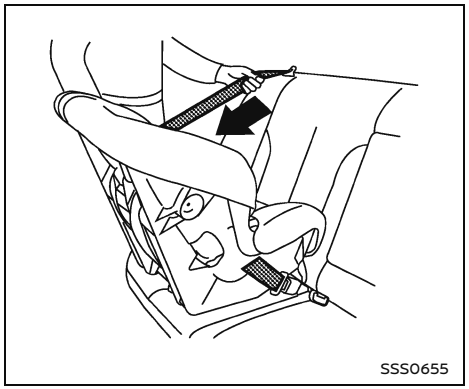

Dos à la route — étape 3

3. Tirez la ceinture-baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. À ce stade de l'installation, l'enrouleur de la ceinture de sécurité est en mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de dispositif de retenue pour enfant). Il revient au mode d'enrouleur à blocage d'urgence [ELR] lorsque la ceinture de sécurité est complètement enroulée.

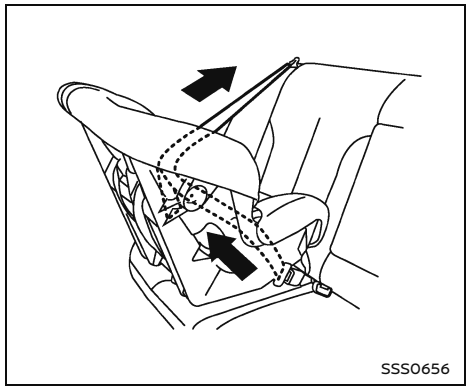

Dos à la route — étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler à nouveau. Tirez la ceinture-baudrier afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

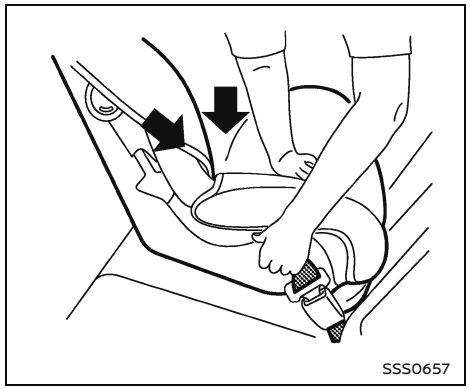

Dos à la route — étape 5

5. Éliminez tout relâchement de la ceinture de sécurité. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant pour comprimer le coussin de siège et le dossier de siège du véhicule tout en tirant sur la ceinture de sécurité.

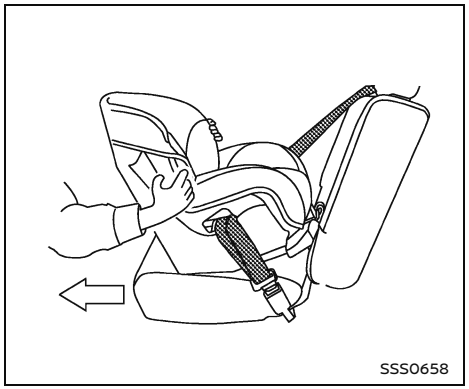

Dos à la route — étape 6

6. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer, avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que la ceinture maintient le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez la ceinture de sécurité autant que nécessaire ou installez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devriez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.
7. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si la ceinture de sécurité n'est pas bloquée, répétez les étapes 1 à 6.

Après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant et laissé la ceinture de sécurité s'enrouler complètement, le mode ALR (mode de dispositif de retenue pour enfant) est annulé.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT FACE À LA ROUTE À L'AIDE DU SYSTÈME LATCH

Informations de base

Pour plus d'informations, reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections "Sécurité enfant" et "Dispositifs de retenue pour enfant" avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour

enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide du système LATCH :

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.

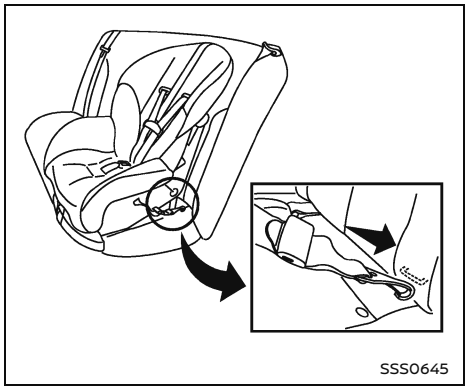

Installation face à la route à l'aide des sangles — étape 2

2. Fixez les attaches d'ancrage du dispositif de retenue pour enfant sur les ancrages inférieurs LATCH. Vérifiez que les attaches LATCH sont correctement fixées aux ancrages inférieurs.

   Si le dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une lanière supérieure de maintien, faites-la passer au point d'ancrage prévu à cet effet et fixez-la. Reportez-vous à "Installation de la lanière supérieure de maintien" (P.126). N'installez pas de dispositifs de retenue pour enfant nécessitant l'utilisation d'une lanière supérieure de maintien sur des positions d'assise non équipées d'ancrage pour lanière supérieure de maintien.

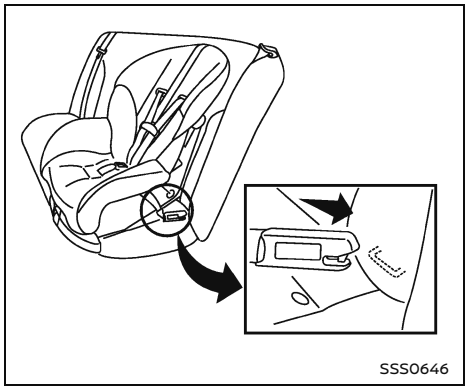

Installation face à la route à l'aide des fixations rigides — étape 2

3. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être bloqué contre le dossier de siège du véhicule.

   Si nécessaire, réglez ou retirez le repose-tête/l'appuie-tête pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant. En cas de retrait de l'appuie-tête/du repose-tête, rangez-le dans un endroit sûr. **Veillez à installer à nouveau l'appuie-tête/le repose-tête après le retrait du dispositif de retenue pour enfant.** Reportez-vous à "Appuie-tête/repose-tête" (P.96) pour obtenir des informations sur le réglage des appuie-tête/repose-tête.

   Si la position d'assise ne comporte pas d'appuie-tête/de repose-tête réglable et

qu'il ne permet pas l'installation correcte du dispositif de retenue pour enfant, effectuez une tentative sur un autre siège ou avec un dispositif de retenue différent.

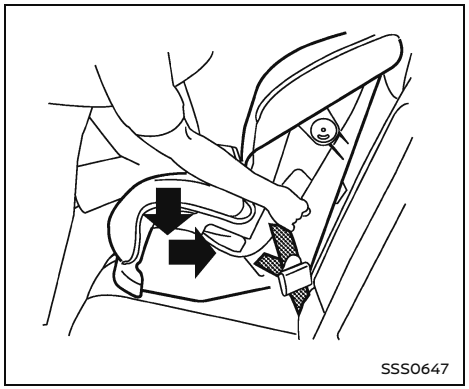

Face à la route — étape 4

4. Sur les dispositifs de retenue pour enfant munis de fixations à sangles, éliminez tout relâchement des sangles au niveau des attaches d'ancrage. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou, afin de comprimer le coussin et le dossier de siège du véhicule, tout en serrant les sangles au niveau des attaches d'ancrage.
5. Serrez la lanière de maintien en vous conformant aux instructions du fabricant, afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

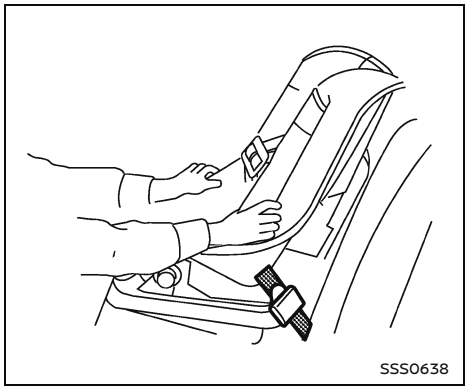

Face à la route — étape 6

6. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer, avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la fixation LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que les fixations LATCH maintiennent le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez les fixations LATCH autant que nécessaire ou placez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devriez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant diffé-

rent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

7. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si le dispositif de retenue pour enfant est desserré, répétez les étapes 1 à 6.

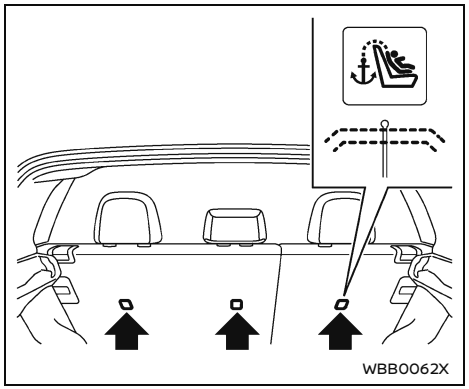

Installation de la lanière supérieure de maintien

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.**
- **N'accrochez pas la lanière supérieure de maintien sur le tapis du dossier de siège. Veillez à utiliser le point d'ancrage de la lanière pour fixer la lanière supérieure de maintien.**

La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec les fixations d'ancrage inférieures LATCH.

Fixez tout d'abord le dispositif de retenue pour enfant au moyen des ancrages inférieurs LATCH.

1. Retirez l'appuie-tête/le repose-tête et rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à installer à nouveau l'appuie-tête/le repose-tête après le retrait du dispositif de retenue pour enfant.
   Reportez-vous à "Appuie-tête/repose-tête" (P.96) pour obtenir des informations sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête/repose-tête.
2. Placez la lanière supérieure de maintien comme indiqué sur l'illustration.
3. Fixez la lanière supérieure de maintien au point d'ancrage de lanière, comme indiqué sur l'illustration.
4. Reportez-vous aux étapes de la procédure d'installation du dispositif de retenue pour enfant approprié dans cette section avant de serrer la lanière supérieure de maintien.

Pour toute question quant au montage d'une lanière supérieure de maintien, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT FACE À LA ROUTE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur à blocage automatique [ALR] doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Ne pas utiliser le mode de blocage des enrouleurs (ALR) entraînerait la mauvaise fixation du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pourrait basculer ou être mal fixé, risquant de blesser l'enfant lors d'un freinage brusque ou d'une collision. En outre, cela peut également modifier le fonctionnement de l'airbag passager avant. Reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145).

Pour plus d'informations, reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections "Sécurité enfant" et "Dispositifs de retenue pour enfant" avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule sur les sièges arrière ou sur le siège passager avant :

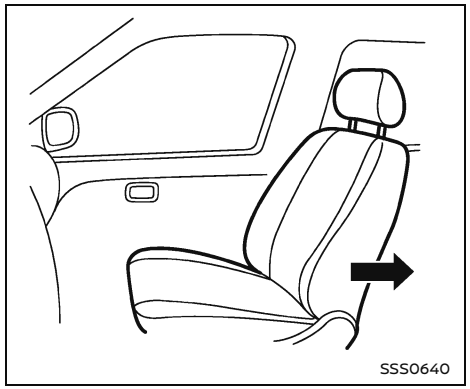

Face à la route (siège passager avant) — étape 1

1. **Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège avant, il doit être positionné uniquement face à la route. Reculez le siège au maximum. Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être utilisés dos à la route. Par conséquent, ils ne doivent pas être utilisés sur le siège avant.**
2. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.

   L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être bloqué contre le dossier de siège du véhicule.

   Si nécessaire, réglez ou retirez le repose-tête/l'appuie-tête pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant. En cas de retrait de l'appuie-tête/du repose-tête, rangez-le dans un endroit sûr. **Veillez à installer à nouveau l'appuie-tête/le repose-tête après le retrait du dispositif de retenue pour enfant.** Reportez-vous à "Appuie-tête/repose-tête" (P.96) pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête/repose-tête.

   Si la position d'assise ne comporte pas d'appuie-tête/de repose-tête réglable et qu'il ne permet pas l'installation correcte du dispositif de retenue pour enfant, effectuez une tentative sur un autre siège ou avec un dispositif de retenue différent.

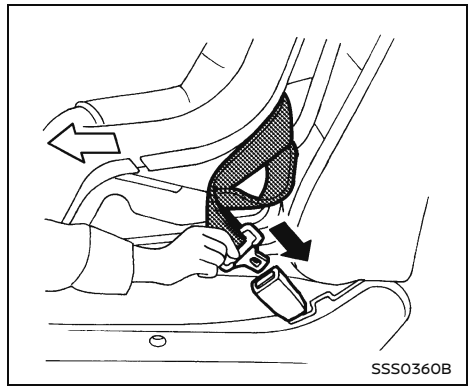

Face à la route — étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à entendre et sentir que le verrouillage est enclenché. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant concernant le cheminement de la ceinture.

   Si le dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une lanière supérieure de maintien, faites-la passer au point d'ancrage prévu à cet effet et fixez-la (installation sur siège arrière uniquement). Reportez-vous à "Installation de la lanière supérieure de maintien" (P.132). N'installez pas de dispositifs de retenue pour enfant nécessitant l'utilisation d'une lanière supérieure de maintien sur des positions

d'assise non équipées d'ancrage pour lanière supérieure de maintien.

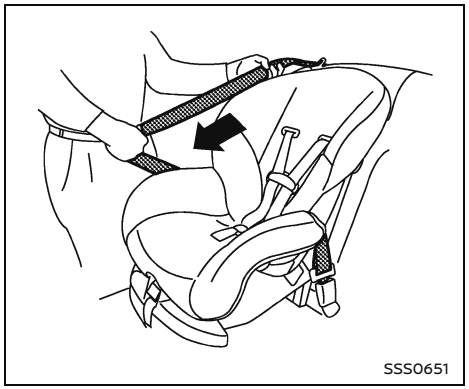

Face à la route — étape 4

4. Tirez la ceinture-baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. À ce stade de l'installation, l'enrouleur de la ceinture de sécurité est en mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de dispositif de retenue pour enfant). Il repasse en mode d'enrouleur à blocage d'urgence [ELR] lorsque la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée.

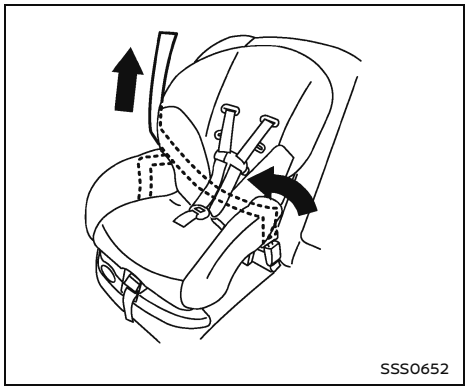

Face à la route — étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler à nouveau. Tirez la ceinture-baudrier afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

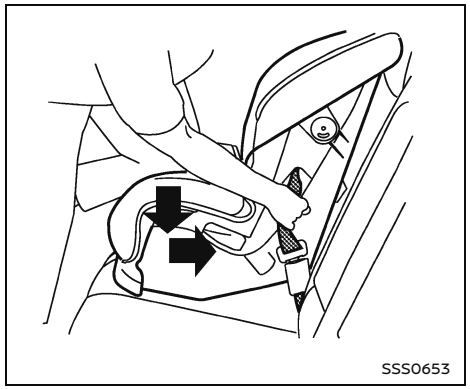

Face à la route — étape 6

6. Éliminez tout relâchement de la ceinture de sécurité. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin de siège et le dossier de siège du véhicule tout en tirant sur la ceinture de sécurité.
7. Serrez la lanière de maintien en vous conformant aux instructions du fabricant, afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

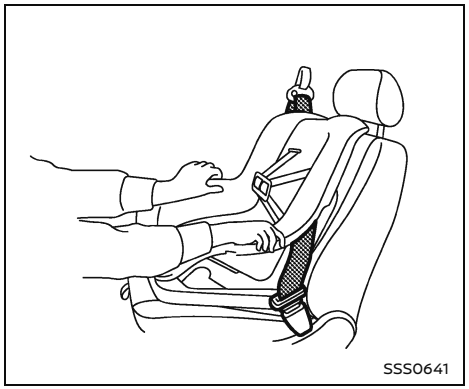

Face à la route — étape 8

8. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer, avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que la ceinture maintient le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez la ceinture de sécurité autant que nécessaire ou installez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devriez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.
9. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si la ceinture de sécurité n'est pas bloquée, répétez les étapes 2 à 8.

Face à la route — étape 10

10. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant, placez la commande de moteur électrique sur la position ON. Le témoin d'état de l'airbag passager avant doit s'allumer. Si ce témoin ne s'allume pas, reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145). **Placez le dispositif de retenue pour enfant sur une autre position d'assise.** Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant et laissé la ceinture de sécurité s'enrouler complètement, le mode ALR (mode de dispositif de retenue pour enfant) est annulé.

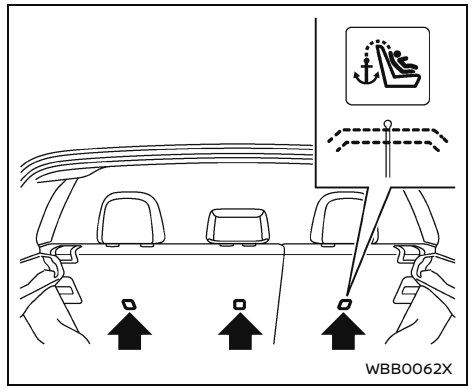

Installation de la lanière supérieure de maintien

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.**
- **N'accrochez pas la lanière supérieure de maintien sur le tapis du dossier de siège. Veillez à utiliser le point d'ancrage de la lanière pour fixer la lanière supérieure de maintien.**

La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant doit être utilisée lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfant face à la route avec les ceintures de sécurité.

Fixez d'abord le dispositif de retenue pour enfant à l'aide de la ceinture de sécurité.

1. Retirez l'appuie-tête/le repose-tête et rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à installer à nouveau l'appuie-tête/le repose-tête après le retrait du dispositif de retenue pour enfant.
   Reportez-vous à "Appuie-tête/repose-tête" (P.96) pour obtenir des informations sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête/repose-tête.
2. Placez la lanière supérieure de maintien comme indiqué sur l'illustration.
3. Fixez la lanière supérieure de maintien au point d'ancrage de lanière, comme indiqué sur l'illustration.
4. Reportez-vous aux étapes de la procédure d'installation du dispositif de retenue pour enfant approprié dans cette section avant de serrer la lanière supérieure de maintien.

Pour toute question concernant l'installation d'une lanière supérieure de maintien, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

REHAUSSEURS

Informations de base

Pour plus d'informations concernant l'installation d'un siège rehausseur dans votre véhicule, suivez les instructions indiquées dans cette section.

Précautions relatives aux rehausseurs

⚠ AVERTISSEMENT

Si un rehausseur et la ceinture de sécurité ne sont pas utilisés correctement, le risque qu'un enfant soit blessé voire tué lors d'une collision ou d'un arrêt brusque augmente considérablement :

- **Assurez-vous que la ceinture-baudrier de la ceinture de sécurité est éloignée du visage et du cou de l'enfant et que la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité ne passe pas sur son estomac.**
- **Assurez-vous que la ceinture-baudrier de la ceinture de sécurité ne passe pas derrière le dos de l'enfant ou sous le bras de l'enfant.**
- **Un rehausseur doit toujours être installé sur une position d'assise munie d'une sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier.**

Il existe différentes tailles et marques de rehausseurs. Avant de choisir un rehausseur, effectuez les vérifications suivantes :

- Choisissez uniquement un rehausseur muni d'une étiquette certifiant que le rehausseur est conforme au Règlement fédéral 213 sur la sécurité des véhicules automobiles ou au Règlement canadien

213 sur la sécurité des véhicules automobiles.

- Montez le rehausseur dans le véhicule et vérifiez qu'il est compatible avec le siège et le système de ceintures de sécurité du véhicule.

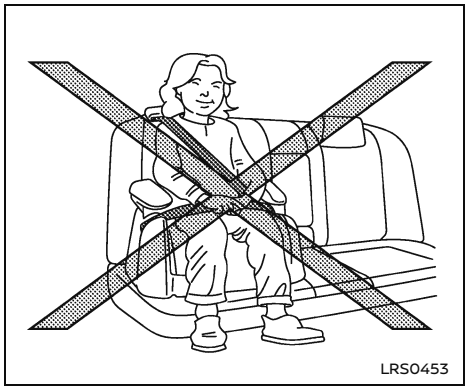
LRS0453

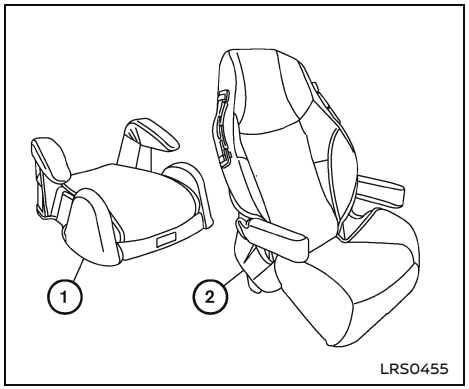

LRS0455

- Assurez-vous que la tête de l'enfant soit correctement soutenue par le rehausseur ou le siège du véhicule. Le dossier de siège doit se trouver au niveau ou au-dessus du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un rehausseur bas ①, le dossier de siège du véhicule doit se trouver au niveau ou au-dessus du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier de siège se situe plus bas que le centre des oreilles de l'enfant, un rehausseur avec dossier plus élevé ② doit être utilisé.
- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, asseyez l'enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le modèle choisi convient à l'enfant. Suivez toujours toutes les procédures recommandées.

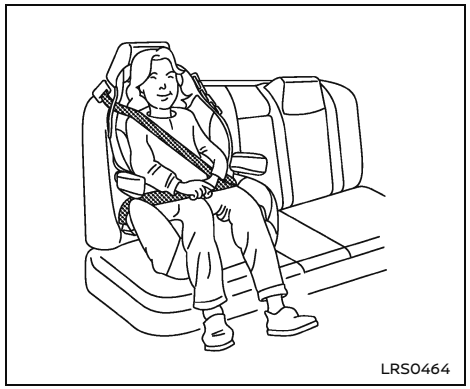
LRS0464

Tous les États des États-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent que les bébés et enfants en bas âge soient retenus en permanence dans un dispositif de retenue pour enfant homologué lorsque le véhicule est utilisé.

Les instructions indiquées dans cette section s'appliquent à l'installation du rehausseur sur les sièges arrière ou sur le siège passager avant.

Installation du rehausseur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de blesser l'enfant, n'utilisez pas la sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier en mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] lors de l'utilisation d'un rehausseur avec des ceintures de sécurité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à tous les avertissements et toutes les précautions indiquées dans les sections "Sécurité enfant", "Dispositifs de retenue pour enfant" et "Rehausseurs" plus avant dans cette section avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes si vous souhaitez installer un rehausseur sur le siège arrière ou sur le siège passager avant :

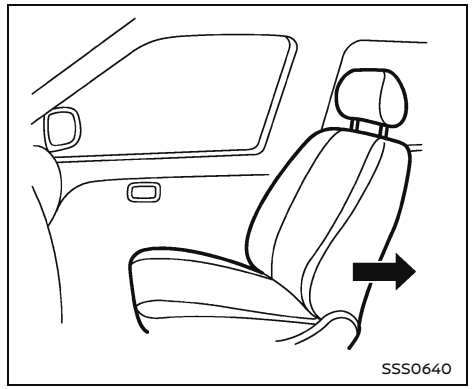
SSS0640

1. **Si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant, faites glisser le siège jusqu'à la position arrière maximum.**
2. Placez le rehausseur sur le siège. Positionnez-le uniquement face à la route. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur.

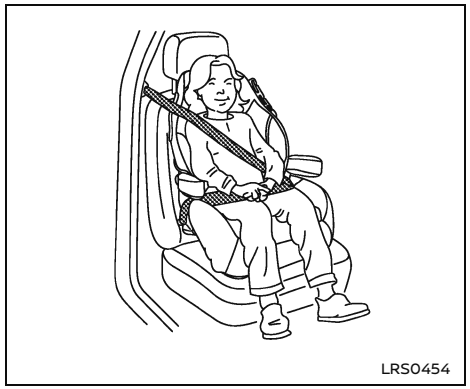

Position du passager avant

3. Le rehausseur doit être positionné sur le siège du véhicule de manière à être stable.

   Si nécessaire, réglez ou retirez l'appuie-tête/le repose-tête pour installer correctement le rehausseur. En cas de retrait de l'appuie-tête/du repose-tête, rangez-le dans un endroit sûr. **Veillez à installer à nouveau l'appuie-tête/repose-tête lorsque vous retirez le rehausseur.** Reportez-vous à "Appuie-tête/repose-tête" (P.96) pour obtenir des informations sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête/repose-tête.

   Si l'appuie-tête/le repose-tête de la position d'assise ne permet pas l'installation correcte du rehausseur, effectuez une nouvelle tentative sur une autre position d'assise ou avec un siège rehausseur différent.
4. Ajustez la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité afin qu'elle soit basse et serrée sur les hanches de l'enfant. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur concernant le cheminement de la ceinture de sécurité.
5. Tirez la ceinture-baudrier de la ceinture de sécurité vers l'enrouleur pour tendre la ceinture. Assurez-vous que la ceinture-baudrier passe sur la partie supérieure ou centrale de son épaule. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur concernant le cheminement de la ceinture de sécurité.
6. Suivez les avertissements, précautions et instructions concernant l'attache correcte d'une ceinture de sécurité comme indiqué dans "Ceintures de sécurité" (P.100).

7. Si le rehausseur est installé sur le siège passager avant, placez la commande de moteur électrique sur la position ON. Le témoin d'état de l'airbag passager avant (OFF) peut s'allumer ou pas, en fonction de la taille de l'enfant et du type de rehausseur. Reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145).

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SRS

Cette section SRS contient des informations importantes concernant les systèmes suivants :

- Airbag SRS conducteur et passager avant (système d'airbag avancé)
- Airbag de genoux SRS conducteur et passager
- Airbag latéral SRS fixés au siège avant
- Airbag latéral SRS fixé au siège latéral arrière
- Airbag central SRS fixé au siège avant (si le véhicule en est équipé)
- Airbag SRS de fenêtre latéral
- Ceinture de sécurité à prétensionneur (sièges avant et latéraux arrière)

Système d'airbag SRS avant : Le système d'airbag avancé contribue à amortir l'impact au niveau de la tête et de la poitrine du conducteur et du passager avant, dans le cadre de certaines collisions frontales.

Système d'airbag de genoux SRS conducteur et passager : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur les genoux du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions.

Système d'irbag latéral SRS fixé au siège avant : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur le buste et le bassin du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. L'airbag latéral est conçu pour se déployer du côté où le véhicule est percuté.

Système d'airbag latéral SRS fixé au siège latéral arrière : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur le buste et le bassin des passagers des sièges arrière latéraux lors de certaines collisions latérales. Les airbags latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté.

Airbag central SRS fixé au siège avant (si le véhicule en est équipé) : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur la tête du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. L'airbag latéral central avant est conçu pour se déployer dans la zone centrale avant où le véhicule est percuté.

Système d'airbag SRS de fenêtre latéral : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur la tête des occupants des sièges avant et latéraux arrière, lors de certaines collisions latérales ou en cas de tonneau. En cas d'impact latéral, les airbags de fenêtre sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté. Les airbags de fenêtre, présents des deux côtés, sont conçus pour se déployer en cas de tonneau. En cas d'impact latéral ou de tonneau, les airbags de fenêtre restent gonflés pendant un court instant.

Ces systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour **renforcer** la protection apportée par les ceintures de sécurité au conducteur, au passager avant et aux passagers des sièges latéraux arrière, mais **ne peuvent en aucun cas se substituer** à elles. Les ceintures de sécurité doivent toujours être correctement attachées. L'occupant doit être assis à une distance convenable du volant, du tableau de bord et des garnitures de portières. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100) pour les instructions et les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité.)

Les airbags SRS fonctionnent lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

Après avoir placé le bouton de démarrage sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint après 7 secondes environ si les systèmes sont opérationnels.

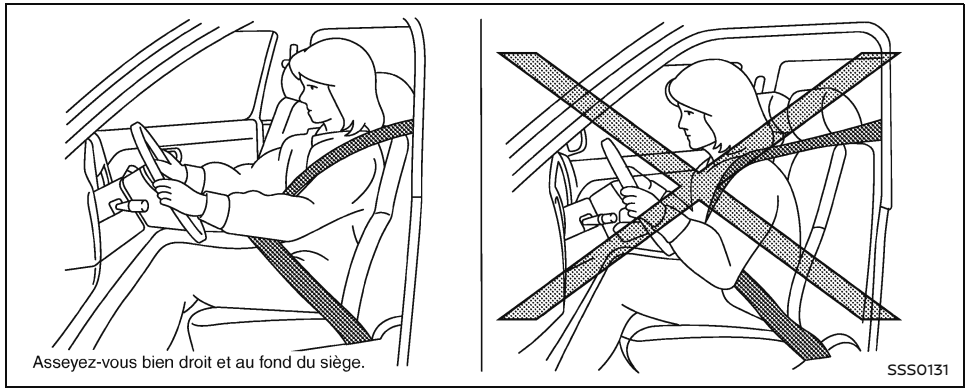

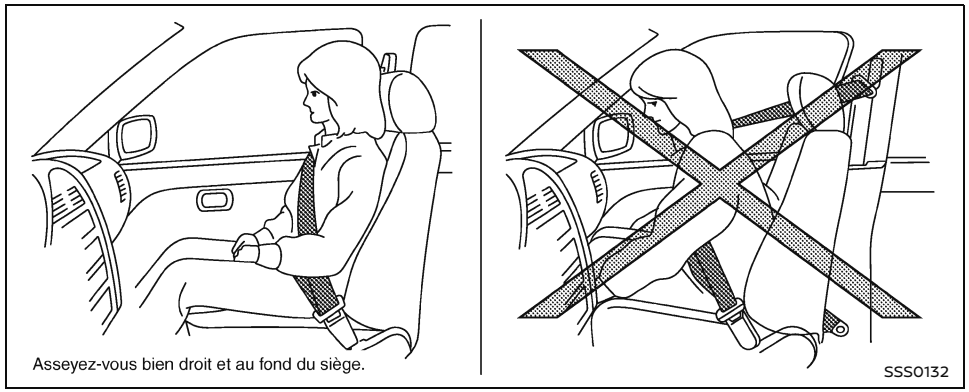

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les airbags avant ne se déploient généralement pas en cas de collision latérale, collision arrière, tonneaux ou collision frontale peu importante. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans tout type d'accident.**
- **L'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant ne se déploient pas si le témoin d'état de l'airbag passager avant est allumé. Reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145).**

- **Les ceintures de sécurité et les airbags avant sont plus efficaces lorsque l'occupant est assis correctement, le dos appuyé et droit contre le dossier du siège et avec les deux pieds posés sur le plancher. Les airbags avant se déploient avec une force considérable. Même avec un système d'airbag avancé, si vous n'avez pas attaché votre ceinture, si vous êtes penché en avant, tourné sur le côté ou assis de manière incorrecte, les risques de blessures ou de décès sont accrus en cas d'accident. Vous pouvez également être gravement ou mortellement blessé par l'airbag avant si vous vous trouvez contre lui lorsqu'il se déploie. Les passagers et le conducteur doivent être assis en position droite aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord. Utilisez toujours correctement les ceintures de sécurité.**
- **Les boucles de ceinture de sécurité conducteur et passager avant sont équipées de capteurs qui détectent si les ceintures de sécurité sont attachées. Le système d'airbag avancé évalue la gravité de la collision et l'utilisation des ceintures de sécurité, puis déclenche les airbags si nécessaire. Le port incorrect des ceintures de sécurité peut accroître le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident.**
- **Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) qui désactivent l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant dans certaines conditions. Ces capteurs sont utilisés uniquement sur ce siège. Une mauvaise position d'assise et le port incorrect des ceintures de sécurité peuvent accroître le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident. Reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145).**
- **Tenez le volant en plaçant vos mains sur l'extérieur de celui-ci. Si vous tenez le volant par l'intérieur, le risque de blessures en cas de déploiement de l'airbag avant est accru.**
- **Ne vous asseyez pas sur un coussin, un oreiller ou tout autre objet similaire lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant, car cela pourrait empêcher le capteur de classification de l'occupant de détecter correctement la présence d'un occupant.**

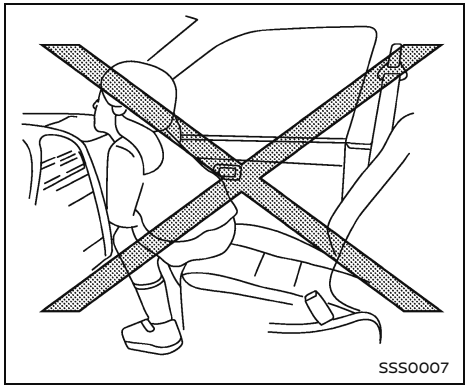
SSS0007

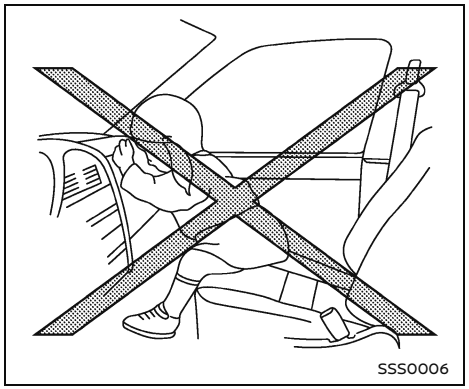
SSS0006

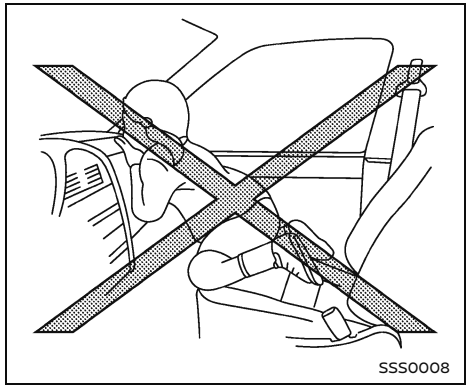
SSS0008

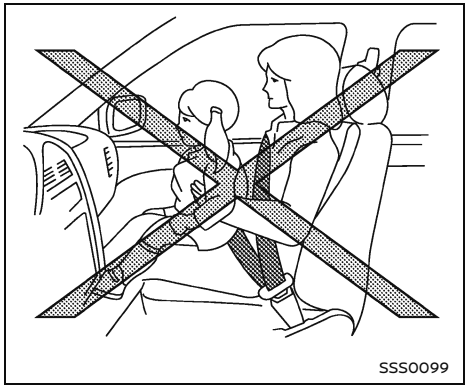
SSS0099

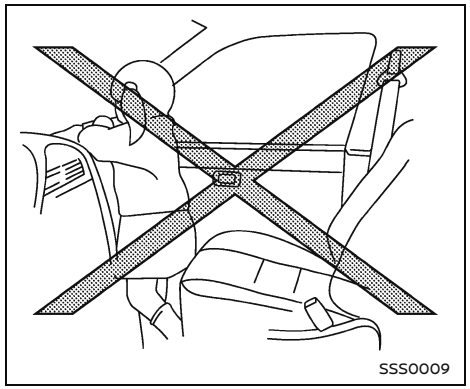
SSS0009

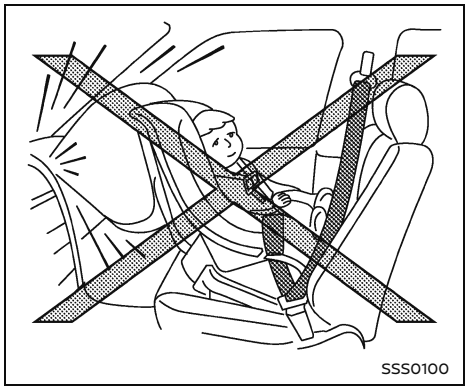
SSS0100

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne permettez jamais que des enfants voyagent sans être attachés ou en laissant passer leurs mains ou leur visage par la fenêtre. N'essayez pas de les tenir sur vos genoux ou dans vos bras. Quelques exemples de positions de conduite dangereuses sont indiqués sur les illustrations.**
- **Les enfants risquent des blessures graves, voire mortelles, lors du déploiement des airbags avant, latéraux ou de fenêtre s'ils ne sont pas attachés correctement. Les préadolescents et les enfants doivent être correctement retenus sur le siège arrière, si possible.**
- **Même avec un système d'airbag avancé, n'installez jamais de dispositif de retenue pour enfants dos à la route sur le siège avant. Un airbag avant qui se déploie peut gravement blesser ou tuer votre enfant. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112) pour plus de détails.**

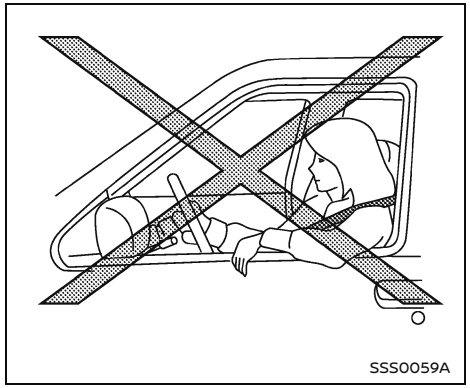

Ne pas s'appuyer contre la portière ou les vitres.

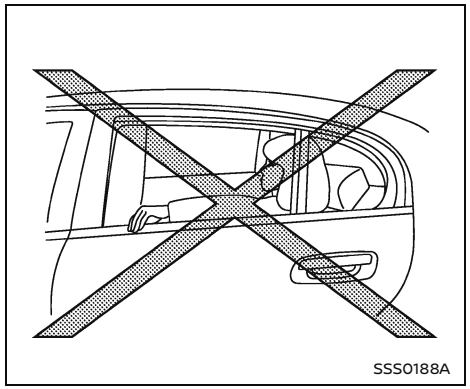

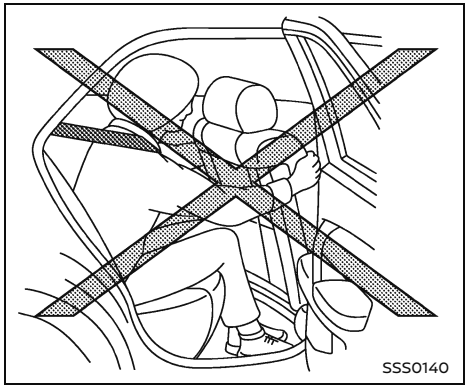

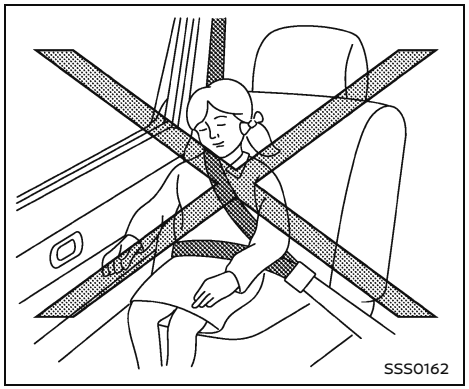

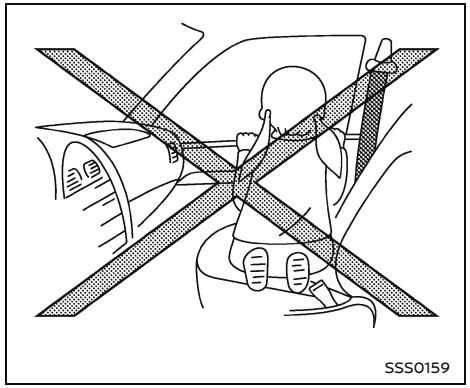

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags SRS latéraux fixés aux sièges avant, central avant et latéraux arrière et airbag latéral de fenêtre fixé au toit et airbag SRS de protection en cas de tonneau :

- **En général, les airbags latéraux ne se déploient pas en cas d'impact frontal ou arrière, de tonneau ou de collision latérale peu importante. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans tout type d'accident.**

- **En général, les airbags de fenêtre ne se déploient pas en cas d'impact frontal ou arrière, ou de collision latérale peu importante. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans tout type d'accident.**
- **Les ceintures de sécurité, les airbags latéraux et les airbags de fenêtre sont plus efficaces lorsque l'occupant est assis correctement, le dos appuyé et droit contre le dossier du siège. Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre se déploient avec une force considérable. Veillez à ce que personne ne place ses mains, ses jambes ou son visage à proximité des airbags latéraux, situés sur le côté du dossier des sièges avant et arrière, ou des rails latéraux de toit. Ne laissez aucun passager avant ou arrière sortir les mains par la vitre ou s'appuyer contre la portière. Quelques exemples de positions de conduite dangereuses sont indiqués sur les illustrations précédentes.**
- **Les occupants des sièges arrière ne doivent pas se tenir au dossier de siège avant. En cas de déploiement des airbags latéraux, vous pourriez être gravement blessé. Veillez particulièrement à ce que les enfants soient toujours correctement attachés. Quelques exemples de positions de conduite dangereuses sont indiqués sur les illustrations.**
- **Ne recouvrez pas les dossiers des sièges avant et arrière de housses. Ceci pourrait gêner le déploiement de l'airbag latéral.**

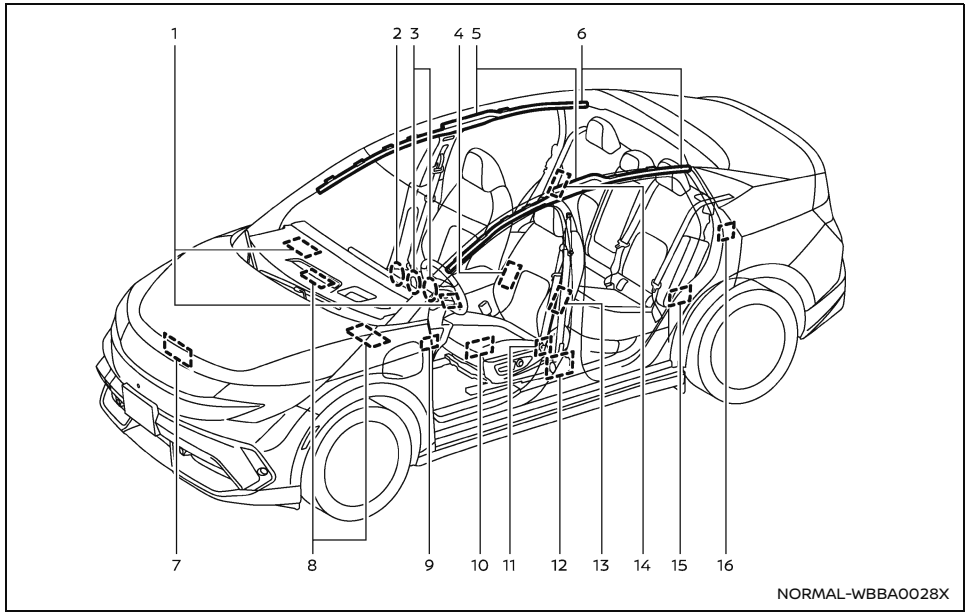

1. Modules d'airbag SRS avant (Airbags avancés)
2. Boîtier de commande du système de classification de l'occupant
3. Capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids)
4. Airbag central SRS fixé au siège avant (si le véhicule en est équipé)
5. Gonfleur d'airbag SRS de fenêtre latéral
6. Modules d'airbag SRS de fenêtre latéral
7. Capteur de zone d'impact
8. Airbags de genoux SRS conducteur et passager
9. Boîtier de commande d'airbag (ACU)
10. Capteurs de pression de portière avant (côté conducteur sur l'illustration ; côté passager avant similaire)
11. Prétensionneurs extérieurs de sangles sous-abdominales (sièges avant)
12. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant)
13. Modules d'airbag latéral SRS fixé au siège avant (côté conducteur sur l'illustration, côté passager avant similaire)
14. Modules d'airbag latéral SRS fixé au siège latéral arrière (côté passager avant sur l'illustration ; côté conducteur avant similaire)
15. Capteurs d'impact latéral (côté conducteur sur l'illustration ; côté passager avant similaire)
16. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (côté conducteur sur l'illustration ; côté passager avant similaire)

SYSTÈME D'AIRBAG AVANCÉ (sièges avant)

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Pour assurer le fonctionnement correct du système d'airbag avancé côté passager, veuillez respecter les recommandations suivantes.

- **Ne laissez pas un passager assis sur le siège arrière appuyer ou tirer sur la poche de siège.**

- **Ne placez pas de charges lourdes, de plus de 4 kg (9,1 lbs), sur le dossier de siège, l'appuie-tête ou dans la poche du dossier de siège.**
- **Assurez-vous que rien n'appuie contre l'arrière du dossier de siège, un dispositif de retenue pour enfants installé sur le siège arrière ou un objet posé sur le sol, par exemple.**
- **Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé sous le siège passager avant.**
- **Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.**
- **Assurez-vous que le siège passager avant n'entre pas en contact avec le siège arrière, le tableau de bord, etc. et que l'appuie-tête ne touche pas le toit.**
- **Placez le siège passager avant de manière à ce qu'il ne touche pas le siège arrière. Si le siège avant touche le siège arrière, le système d'airbag peut déterminer qu'un dysfonctionnement du capteur s'est produit, le témoin d'état de l'airbag du passager avant risque de s'allumer et le témoin d'avertissement d'airbag SRS risque de clignoter.**
- **Si un dispositif de retenue pour enfant face à la route est installé sur le siège passager avant, positionnez le siège passager avant de manière à ce que le dispositif de retenue pour enfant ne touche pas le tableau de bord. Si le dispositif de retenue pour enfant touche le tableau de bord, le système peut déterminer que le siège est occupé, et l'airbag passager ainsi que l'airbag de genoux passager avant risquent de se déployer en cas de collision. En outre, le témoin d'état de l'airbag passager avant risque de ne pas s'allumer. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112) pour obtenir des informations sur l'installation et l'utilisation des dispositifs de retenue pour enfant.**
- **Vérifiez l'état de fonctionnement à l'aide du témoin d'état de l'airbag passager avant.**
- **Si vous remarquez que le témoin d'état de l'airbag passager avant ne fonctionne pas de la manière décrite dans ce chapitre, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé afin de faire vérifier le système d'airbag avancé du siège passager.**
- **Faites asseoir les occupants sur les sièges arrière jusqu'à ce que votre concessionnaire confirme que le système d'airbag avancé du siège passager fonctionne correctement.**

Ce véhicule est équipé d'un système d'airbag avancé pour les sièges conducteur et passager avant. Ce système est conçu pour répondre aux exigences de certification de la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.**

L'airbag supplémentaire avant conducteur est situé au centre du volant. L'airbag supplémentaire avant passager est situé sur le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les airbags avant sont conçus pour se déployer en cas de collisions frontales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision frontale violente. Il est également possible qu'ils ne se déploient pas lors de certaines collisions frontales. Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement de l'airbag avant.

Le système d'airbag avancé est équipé de dispositifs de déploiement d'airbag à double détente. Le système contrôle les informations envoyées par le boîtier de commande d'airbag (ACU), les capteurs de boucle de

ceinture de sécurité et les capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids). Le fonctionnement du dispositif de déploiement dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité par le conducteur. Les capteurs de classification de l'occupant sont également contrôlés pour le passager avant. En fonction des informations envoyées par les capteurs, il est possible qu'un seul airbag avant se déploie en cas d'accident. Tout dépend de la force d'impact et du fait que les occupants des sièges avant soient attachés ou pas. En outre, l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant risquent de se désactiver automatiquement dans certaines conditions, en fonction des informations envoyées par les capteurs de classification de l'occupant. Si l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant sont désactivés, le témoin d'état de l'airbag passager avant s'allume. (Reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145) pour plus de détails.) Le déploiement d'un seul airbag à l'avant n'indique pas de dysfonctionnement du système.

Pour toute question concernant votre système d'airbag, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé afin d'obtenir des informations. Si vous envisagez de modifier votre véhicule en raison d'un handicap, vous pouvez également contacter Mitsubishi Motors. Les coordonnées se trouvent sur la couverture du présent manuel du conducteur.

Le déploiement d'un airbag avant peut s'accompagner d'un bruit assez fort et suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les airbags avant, associés à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribuent à amortir la force d'impact au niveau de la tête et du buste des occupants à l'avant. Ils peuvent sauver des vies et réduire la gravité des blessures. Toutefois, le déploiement de l'airbag avant peut occasionner des écorchures au visage ou d'autres blessures. Les airbags avant, autres que les airbags de genoux conducteur et passager avant, n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même avec les airbags avancés, les ceintures de sécurité doivent être portées correctement et le conducteur et le passager doivent être assis en position droite, aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les airbags avant se déploient rapidement, de façon à protéger les personnes assises à l'avant. De ce fait, la force de déploiement de l'airbag avant peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre le module d'airbag lors de son déploiement.

Les airbags avant se dégonflent rapidement après une collision.

Les airbags avant fonctionnent lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

Après avoir placé le bouton de démarrage sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint après 7 secondes environ si le système est opérationnel.

Témoin d'état de l'airbag passager avant

Témoin d'état de l'airbag passager avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant sont conçus pour se désactiver automatiquement dans certaines conditions. Lisez correctement cette section afin d'apprendre comment il fonctionne. Une utilisation correcte des sièges, des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants est nécessaire à une protection efficace. Ne pas suivre toutes les instructions données dans ce manuel concernant l'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants risque d'augmenter le risque ou la gravité des blessures en cas d'accident.

Témoin d'état d'activation:

Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) qui activent ou désactivent l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant, en fonction du poids appliqué sur le siège passager avant. L'état de l'airbag de passager avant et de l'airbag de genoux du passager avant (activé ou désactivé) est indiqué par le témoin d'état de l'airbag de passager avant situé sur la console de toit. Après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON, le témoin d'état de l'airbag passager avant s'allume pendant environ 7 secondes, puis s'éteint ou reste allumé en fonction de l'occupation du siège passager avant. Le témoin fonctionne de la manière suivante :

CONDITION [DESCRIPTION]	AIRBAG PASSAGER TÉMOIN LUMINEUX (OFF)	ÉTAT DE L'AIRBAG PASSAGER AVANT ET DE L'AIRBAG DE GENOUX PASSAGER AVANT
Vide [Siège passager avant vide]	ON (allumé)	BLOQUÉ
Personne/Quelqu'un [Sac, enfant, dispositif de retenue pour enfant ou adulte de petite taille sur le siège passager avant]	ON (allumé)/OFF (sombre)	BLOQUÉ/ACTIVÉ
Adulte [Adulte sur le siège passager avant]	OFF (éteint)	ACTIVÉ

En plus de ce qui précède, certains objets placés sur le siège passager avant peuvent également entraîner l'activation du témoin, comme décrit ci-dessus, en fonction de leur poids.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement normal et le dépannage de ce système de capteur de classification de l'occupant, reportez-vous à "Fonctionnement normal:" (P.147) et "Détection des pannes:" (P.148) .

Airbag passager avant:

L'airbag passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans certaines conditions, tel que décrit ci-dessous, dans la mesure permise par la réglementation américaine. Si l'airbag passager avant est désactivé, il ne se déploiera pas en cas d'accident. L'airbag conducteur et les autres airbags de votre véhicule ne font pas partie de ce système.

L'objectif de cette réglementation est de réduire les risques de blessure et de décès entraînés par le déploiement de l'airbag lorsque le siège passager avant est occupé par un enfant, par exemple, en exigeant une désactivation automatique de l'airbag. Certains capteurs sont utilisés pour respecter les réglementations.

Le capteur de classification de l'occupant de ce véhicule est un capteur de poids. Il est conçu pour détecter le poids d'un occupant et d'objets présents sur le siège. Par exemple,

- Si un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant se trouve sur le siège passager avant, le système d'airbag avancé est conçu pour désactiver l'airbag passager.
- Si un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant de taille et de poids supérieurs à la moyenne se trouve sur le siège passager avant, le système d'airbag avancé peut activer l'airbag passager.

Si un adulte est correctement assis sur le siège passager avant et utilise la ceinture de sécurité de la manière décrite dans ce manuel, l'airbag passager et l'airbag de genoux passager avant ne doivent pas se désactiver automatiquement. Pour les adultes de petite taille, ils risquent de se désactiver. Toutefois, si un passager retire son poids du coussin de siège (s'il est assis de travers ou sur le bord du siège, ou s'il est assis de manière incorrecte), les capteurs pourraient désactiver l'airbag. Veillez toujours à être assis et à porter la ceinture de sécurité correctement, afin d'obtenir une protection optimale grâce à la ceinture et à l'airbag SRS.

Mitsubishi Motors recommande que les préadolescents et les enfants soient correctement attachés sur le siège arrière. Mitsubishi Motors recommande également d'utiliser un dispositif de retenue pour enfant ou un rehausseur approprié, correctement installé sur le siège arrière. Si cela n'est pas possible, les capteurs de classification de l'occupant sont conçus pour fonctionner de la manière décrite ci-dessus, en désactivant l'airbag passager avant et l'airbag de genoux du passager avant, ou en

activant dans le cas d'un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant de taille et de poids supérieurs à la moyenne. Fixer un dispositif de retenue pour enfant et utiliser le mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de retenue pour enfant) de manière incorrecte risque d'entraîner le basculement ou le déplacement du dispositif. En cas d'accident, ceci peut également provoquer le déploiement de l'airbag passager et de l'airbag de genoux passager avant, au lieu de leur désactivation. (Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112) pour une utilisation et une installation correctes.)

Si le siège passager avant n'est pas occupé, l'airbag passager et l'airbag de genoux passager avant sont conçus pour ne pas se déployer en cas d'accident. Cependant, les objets lourds placés sur le siège peuvent entraîner le déploiement de l'airbag, car le poids de l'objet est détecté par les capteurs de classification de l'occupant. D'autres conditions peuvent également entraîner le déploiement de l'airbag, par exemple si un enfant se tient debout sur le siège ou si deux enfants sont assis sur le siège, contrairement aux instructions de ce manuel. Assurez-vous toujours que toutes les personnes présentes dans le véhicule (conducteur compris) sont correctement assises et attachées.

Le témoin d'état de l'airbag passager avant vous permet de surveiller la désactivation automatique de l'airbag passager avant et de l'airbag de genoux passager avant.

Si un adulte est assis sur le siège mais que le témoin d'état de l'airbag passager avant est allumé (indiquant que l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant sont désactivés), il est possible que la personne soit de petite taille ou assise de manière incorrecte sur le siège.

Si un dispositif de retenue pour enfant doit être installé sur le siège avant, le témoin d'état de l'airbag passager avant peut s'allumer ou non, en fonction de la taille de l'enfant et du type du dispositif de retenue utilisé. Si le témoin d'état de l'airbag passager avant est éteint (indiquant que l'airbag risque de se déployer en cas d'accident), il est possible que le dispositif de retenue pour enfant ou la ceinture de sécurité soit utilisé(e) de manière incorrecte. Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant est correctement installé, que la ceinture de sécurité est utilisée correctement et que le passager est correctement assis. Si le témoin d'état de l'airbag passager avant est éteint, demandez au passager de s'asseoir correctement ou installez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière.

Si le témoin d'état de l'airbag passager avant ne s'allume pas alors que vous pensez que le dispositif de retenue pour enfant, les ceintures de sécurité et l'occupant sont correctement positionnés, il est recommandé d'emmener votre véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Un concessionnaire Mitsubishi certifié EV peut vérifier l'état du système à l'aide d'un outil spécial. Toutefois, installez vos passagers et les dispositifs de retenue pour enfant sur le siège arrière tant que votre concessionnaire ne vous a pas confirmé que l'airbag fonctionne correctement.

Quelques secondes sont nécessaires au système d'airbag avancé et au témoin d'état de l'airbag passager avant pour enregistrer une modification de l'état du siège passager. Ceci est normal, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

En cas de dysfonctionnement dans le système d'airbag passager avant, le témoin d'avertissement d'airbag SRS , situé au niveau des instruments et des jauges, s'allume (clignote ou reste allumé). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Fonctionnement normal:

Afin que le système de capteur de classification de l'occupant puisse classer le passager avant en fonction de son poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions:

- Assurez-vous qu'aucun objet de plus de 4 kg (9,1 lbs) n'est suspendu au siège ou placé dans la poche du dossier.
- Assurez-vous qu'aucun dispositif de retenue pour enfant et aucun autre objet n'appuie sur l'arrière du dossier de siège.

- Assurez-vous que le passager arrière n'appuie ou ne tire pas sur l'arrière du siège passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier du passager avant n'est pas poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé sous le siège passager avant.
- Assurez-vous que l'appuie-tête du siège passager avant ne touche pas le toit lors du réglage du siège passager avant.

Étapes:

1. Réglez le siège de la manière décrite. (Reportez-vous à "Sièges avant" (P.90).) Asseyez-vous le dos droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin d'assise, les pieds confortablement posés sur le sol.
2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur vos genoux.
3. Attachez la ceinture de sécurité de la manière décrite. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100).) L'état de la boucle de la ceinture de sécurité du passager avant est contrôlé par le système de classification de l'occupant et constitue le premier élément permettant de déterminer la présence d'un occupant. Il est donc vivement recommandé au passager avant d'attacher sa ceinture de sécurité.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes pour permettre au système de détecter le passager avant, avant d'entamer la conduite du véhicule.
5. Assurez-vous de la détection correcte en vérifiant le témoin d'état de l'airbag passager avant.

REMARQUE:
Le système de capteurs de classification de l'occupant du véhicule conserve habituellement la classification verrouillée durant la conduite. Il est donc important de confirmer que le passager avant est correctement classifié avant la conduite. Cependant, le système de capteurs de classification de l'occupant recalcule le poids de l'occupant dans certaines conditions (aussi bien pendant la conduite qu'à l'arrêt), de sorte que l'occupant du siège passager avant doit continuer à rester assis comme indiqué ci-dessus.

Détection des pannes:

Si vous soupçonnez un dysfonctionnement du témoin d'état de l'airbag passager avant :

1. Si le témoin est allumé et qu'un adulte se trouve sur le siège passager avant :
   - Le siège est occupé par un adulte de petite taille — le témoin d'état de l'airbag passager avant fonctionne de la manière prévue. L'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager avant sont désactivés.

   Toutefois, si l'occupant n'est pas un adulte de petite taille, cela peut être dû aux conditions suivantes, susceptibles d'empêcher le fonctionnement correct des capteurs de poids :
   - L'occupant n'est pas assis le dos droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin d'assise, les pieds confortablement posés sur le sol.
   - Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet fait pression sur l'arrière du dossier de siège.
   - Un passager arrière appuie ou tire sur l'arrière du siège passager avant.
   - Le siège ou le dossier avant est poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
   - Un objet est placé sous le siège passager avant.
   - Un objet est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

   Si le véhicule est en mouvement, arrêtez-vous lorsqu'il est sûr de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions ci-dessus. Redémarrez le véhicule et attendez 1 minute.

REMARQUE:
Une vérification du système est effectuée, au cours de laquelle le témoin d'état de l'airbag du passager avant reste allumé pendant environ 7 secondes.
Si le témoin reste allumé après cela, conseillez à la personne de ne pas prendre place sur le siège passager avant et faites vérifier le véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire

Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

2. Si le témoin est éteint alors qu'un adulte de petite taille, un enfant ou un dispositif de retenue pour enfant se trouve sur le siège passager avant.

   Cela peut être dû aux conditions suivantes, susceptibles d'empêcher le fonctionnement correct des capteurs de poids :

   - L'adulte de petite taille ou l'enfant n'est pas assis le dos droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin d'assise, les pieds confortablement posés sur le sol.
   - Le dispositif de retenue pour enfant n'est pas installé correctement, de la manière décrite. (Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.112).)
   - Un objet de plus de 4 kg (9,1 lbs) est suspendu au siège ou placé dans la poche du dossier.
   - Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet fait pression sur l'arrière du dossier de siège.
   - Un passager arrière appuie ou tire sur l'arrière du siège passager avant.
   - Le siège ou le dossier avant est poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
   - Un objet est placé sous le siège passager avant.
   - Un objet est placé entre le coussin de siège et la console centrale.
   - L'appuie-tête du passager avant touche le toit.

   Si le véhicule est en mouvement, arrêtez-vous lorsqu'il est sûr de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions ci-dessus. Redémarrez le véhicule et attendez 1 minute.

REMARQUE:

Une vérification du système est effectuée, au cours de laquelle le témoin d'état de l'airbag du passager avant reste allumé pendant environ 7 secondes.

Si le témoin est toujours éteint après cela, l'adulte de petite taille, l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant doit être replacé sur le siège arrière et il est recommandé de faire vérifier dès que possible le véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

3. Si le témoin est éteint alors qu'aucun passager ou objet ne se trouve sur le siège passager avant, le véhicule doit être inspecté dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Précautions relatives à l'airbag SRS avant

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne placez aucun objet sur la garniture de volant ou sur le tableau de bord. Ne placez aucun objet non plus entre un occupant et le volant ou le tableau de bord. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si les airbags avant se déploient.**
- **Ne placez aucun objet tranchant sur les sièges. De même, ne placez aucun objet lourd sur les sièges, qui donnerait l'impression qu'ils sont occupés. De tels objets peuvent endommager le siège ou les capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids). Ceci peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et causer des blessures corporelles graves.**
- **N'utilisez pas d'eau ni de produits de nettoyage acides (nettoyeurs vapeur) sur les sièges. Cela risquerait d'endommager le capteur de siège ou le capteur d'évaluation du poids de l'occupant. Ceci peut également affecter le fonctionnement du système d'airbag et causer des blessures corporelles graves.**

- **Les différents composants du système d'airbag avant sont très chauds immédiatement après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.**
- **Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système d'airbag SRS. Cela permet d'empêcher tout risque de déploiement accidentel de l'airbag SRS ou d'endommagement du système d'airbag SRS.**
- **Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux circuits électriques, au système de suspension ou à la structure de l'extrémité avant de votre véhicule. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement du système d'airbag avant.**
- **Des altérations au niveau du système d'airbag avant peuvent être à l'origine de blessures graves. Altération signifie toute modification apportée au volant et au tableau de bord par ajout de matériaux sur le rembourrage du volant et au-dessus du tableau de bord ou par ajout de garnitures autour du système d'airbag.**
- **Retirer ou modifier le siège passager avant peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et entraîner des blessures graves.**
- **Toute modification du siège passager avant risque d'entraîner des blessures graves. Veillez par exemple à ne pas modifier les sièges avant en ajoutant des garnitures au niveau du coussin de siège ou en y plaçant des housses qui ne sont pas spécifiquement conçues pour assurer un bon fonctionnement de l'airbag. Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant, le coussin du siège ou le dossier. De tels objets pourraient empêcher le bon fonctionnement des capteurs de classification de l'occupant.**
- **Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de ceinture de sécurité. Ceci peut affecter le système d'airbag avant. L'altération du système de ceinture de sécurité peut être à l'origine de blessures graves.**
- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag avant. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez pas et ne débranchez pas les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS)*. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur le système d'airbag.**
- **Un pare-brise fissuré doit être remplacé immédiatement par une entreprise qualifiée. Un pare-brise fissuré peut affecter le fonctionnement du système d'airbag SRS.**

***Les connecteurs de faisceau du câblage des SRS sont de couleur jaune et orange afin de faciliter leur identification.**

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur au sujet du système d'airbag avant et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans ce guide du propriétaire.

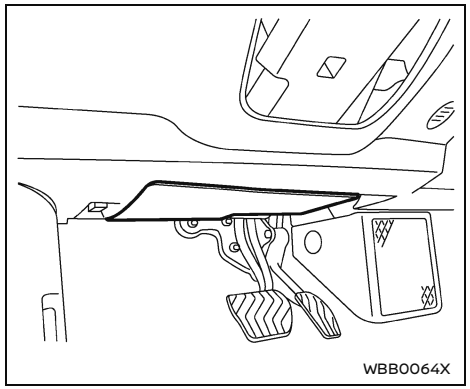

Côté conducteur

AIRBAG DE GENOUX SRS CONDUCTEUR ET PASSAGER

L'airbag de genoux se situe au niveau des appuie-genoux, des côtés conducteur et passager avant. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.** L'airbag de genoux est conçu pour se déployer en cas de collisions frontales violentes. Toutefois, il peut se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision frontale violente. Il est possible qu'il ne se déploie pas dans certaines collisions.

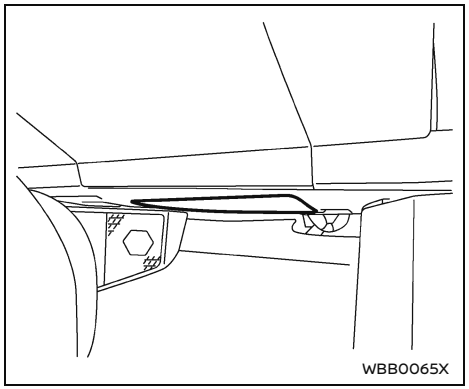

Côté passager avant

Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement de l'airbag de genoux.

Le déploiement d'un airbag de genoux peut être accompagné d'un bruit assez fort et suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

L'airbag de genoux amortit la force d'impact au niveau des genoux du conducteur et du passager avant. Il peut réduire la gravité des blessures. Toutefois, le déploiement d'un airbag de genoux peut occasionner des écorchures au visage ou d'autres blessures. L'airbag de genoux n'offre pas de retenue pour la partie inférieure du corps.

L'airbag de genoux se déploie rapidement, de façon à protéger les occupants. De ce fait, la force de déploiement d'un airbag de genoux peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre le module d'airbag lors de son déploiement. L'airbag de genoux se dégonfle rapidement après la collision OU il reste gonflé pendant une courte période.

L'airbag de genoux fonctionne uniquement lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON.

Après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint après 7 secondes environ si le système est opérationnel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne placez aucun objet entre l'appuie-genoux et le siège du conducteur ou du passager avant. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si un airbag de genoux se déploie.**

- **Les composants du système d'airbag de genoux sont très chauds après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.**
- **Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système d'airbag de genoux. Ceci afin d'éviter un déploiement accidentel du système d'airbag de genoux.**
- **N'effectuez aucune modification non autorisée sur le système électrique ou la suspension de votre véhicule. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement du système d'airbag de genoux.**
- **Des altérations au niveau du système d'airbag de genoux peuvent être à l'origine de blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les appuie-genoux conducteur ou passager avant et n'installez pas de garniture supplémentaire autour de l'airbag de genoux.**
- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag de genoux. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez/débranchez pas les faisceaux de câblage* des SRS. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur le système d'airbag de genoux.**

***Le faisceau de câblage ou les connecteurs des SRS sont jaunes ou orange pour faciliter leur identification.**

Si vous revendez votre véhicule, veuillez informer l'acheteur de la présence du système d'airbag de genoux et attirer son attention sur les sections correspondantes du présent manuel.

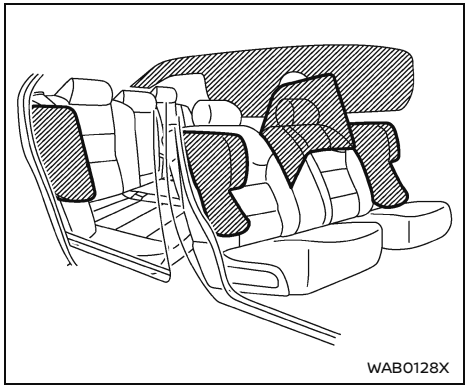
WAB0128X

SYSTÈMES D'AIRBAG SRS DE FENÊTRE LATÉRAL ET AIRBAG LATÉRAL SRS FIXÉ AU SIÈGE LATÉRAL ARRIÈRE, CENTRAL AVANT*, AVANT

* : si le véhicule en est équipé

Les airbags latéraux sont situés sur le côté externe du dossier des sièges avant et arrière. L'airbag central avant (si le véhicule en est équipé) est situé dans la partie intérieure du dossier du siège conducteur. Les airbags de fenêtre sont situés dans les longerons latéraux de toit. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.** Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre

sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision latérale violente. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté. Il est également possible qu'ils ne se déploient pas lors de certaines collisions latérales.

Les airbags de fenêtre sont également conçus pour se déployer dans certains types de collisions entraînant des tonneaux ou sur le point d'entraîner des tonneaux. Par conséquent, certains mouvements du véhicule (par exemple, en cas de conduite sur terrain très accidenté) peuvent causer le déploiement des airbags de fenêtre.

L'endommagement du véhicule (ou l'absence de dommage) n'indique pas forcément que l'airbag latéral et l'airbag de fenêtre fonctionnent correctement.

Le déploiement des airbags latéraux et des airbags de fenêtre peut s'accompagner d'un bruit assez intense, suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les airbags latéraux, associés à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribuent à amortir la force d'impact au niveau du buste et du bassin des occupants des siège avant et latéraux arrière. L'airbag latéral central avant, associé à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribue à amortir la force d'impact au niveau du buste et du bassin des occupants à l'avant. Les airbags de fenêtre permettent de mieux absorber la force d'impact au niveau de la tête des occupants aux places latérales avant et arrière. Ils peuvent sauver des vies et réduire la gravité des blessures. Toutefois, le déploiement de l'airbag latéral ou de l'airbag de fenêtre peut occasionner des écorchures ou d'autres blessures. Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre n'offrent pas de retenue pour la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées convenablement et le conducteur, le passager avant et les occupants des sièges latéraux arrière doivent être assis en position droite aussi loin que possible des airbags latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent se tenir aussi loin que possible des garnitures de portières et des longerons latéraux de toit. Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre se déploient rapidement, de façon à protéger les passagers. De ce fait, la force de déploiement de l'airbag latéral et de l'airbag de fenêtre peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre ces modules d'airbag lors de leur déploiement. Les airbags latéraux se dégonflent rapidement après la collision. L'airbag central avant et les airbags de fenêtre restent gonflés pendant un court instant.

Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre fonctionnent lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

Après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint après 7 secondes environ si les systèmes sont opérationnels.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne placez aucun objet à proximité des dossiers des sièges avant et arrière. De la même manière, ne placez aucun objet (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de portière avant et arrière, la console centrale et les sièges avant et arrière. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si un airbag latéral se déploie.**
- **De nombreux composants du système d'airbag latéral et d'airbag de fenêtre sont très chauds immédiatement après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.**

- **Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes d'airbag latéral et d'airbag de fenêtre. Ceci afin d'éviter un déploiement accidentel des systèmes d'airbag latéral et d'airbag de fenêtre, ou leur endommagement.**
- **N'effectuez pas de modifications non autorisées au niveau du dispositif électrique de votre véhicule, du système de suspension, ou du panneau latéral. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement des systèmes d'airbag latéral et d'airbag de fenêtre.**
- **Des altérations au niveau du système d'airbag latéral peuvent être à l'origine de blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant et arrière en plaçant des matériaux à proximité des dossiers de siège, ou en installant des garnitures supplémentaires telles que des housses de siège autour de l'airbag latéral.**
- **Retirer ou modifier les sièges passager avant et arrière peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et entraîner des blessures graves.**
- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag latéral et de fenêtre. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez pas et ne débranchez pas les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS)*. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur les systèmes d'airbag latéral ou d'airbag de fenêtre.**

***Les connecteurs de faisceau du câblage des SRS sont de couleur jaune et orange afin de faciliter leur identification.**

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur sur les systèmes d'airbag latéral et d'airbag de fenêtre et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans ce guide du propriétaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ À PRÉTENSIONNEUR (sièges avant et latéraux arrière)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les prétensionneurs ne peuvent pas être réutilisés après l'activation du système. Ils doivent être remplacés avec la boucle et l'enrouleur comme un ensemble.**
- **Si le véhicule fait l'objet d'une collision mais qu'aucun prétensionneur n'a été activé, veillez à faire contrôler et, le cas échéant, réparer le système de prétensionneurs. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**
- **Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétensionneurs. Ceci afin d'éviter tout endommagement dû à une activation accidentelle des prétensionneurs. L'altération du système de prétensionneur peut être à l'origine de blessures graves.**

- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour toute intervention sur ou autour du système de prétensionneur. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'installation d'un équipement électrique. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologué(es) sur le système de prétensionneurs.**
- **Si un prétensionneur doit être mis au rebut ou le véhicule doit être mis à la casse, il est recommandé de faire appel à un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. Les procédures correctes de mise au rebut des prétensionneurs sont indiquées dans le manuel de réparation Mitsubishi Motors correspondant. Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des blessures.**

Le système de prétensionneur risque de s'activer en même temps que le système d'airbag SRS dans certains types de collisions.

Associé à l'enrouleur de ceinture de sécurité, il permet de tendre la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est impliqué dans certains types de collisions, afin de maintenir les passagers des sièges latéraux avant et arrière plaqués contre leur siège.

Le prétensionneur et l'enrouleur de ceinture de sécurité se trouvent dans le même boîtier. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que des ceintures traditionnelles.

Lorsqu'un prétensionneur est activé, le système laisse échapper de la fumée parfois accompagnée d'un bruit sourd. La fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Après activation du prétensionneur, les limiteurs de charge laissent la ceinture relâcher la sangle (si nécessaire) pour réduire la pression exercée contre le thorax.

Le témoin d'avertissement d'airbag SRS est utilisé pour indiquer des dysfonctionnements du système de prétensionneurs. Reportez-vous à "Témoin d'avertissement d'airbag SRS" (P.156). Si le témoin d'avertissement d'airbag SRS indique un dysfonctionnement, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur sur le système de prétensionneur et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.

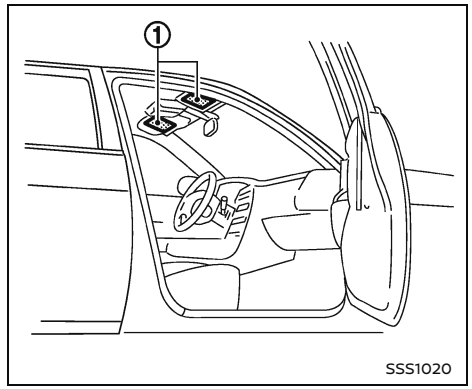

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT D'AIRBAG

Les étiquettes d'avertissement concernant le système d'airbag avant supplémentaire sont placées sur le véhicule comme indiqué sur l'illustration.

① **Airbag SRS**

Les étiquettes d'avertissement sont situées sur la surface des pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un dispositif de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un airbag avant. Si l'airbag se déploie, il peut causer des blessures graves voire mortelles.

SPA1097

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT D'AIRBAG SRS

Le témoin d'avertissement d'airbag SRS, qui affiche sur le tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes d'airbag, des prétensionneurs ainsi que tous les câblages connexes.

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume durant 7 secondes environ, puis s'éteint. Cela signifie que le système est opérationnel.

L'apparition de l'une des conditions suivantes indique qu'un entretien des systèmes d'airbag et/ou de prétensionneur est nécessaire :

- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS reste allumé après 7 secondes environ.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS clignote par intervalles.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS ne s'allume pas.

Dans ces conditions, les systèmes d'airbag et/ou de prétensionneur risquent de ne pas fonctionner correctement. Ils doivent être vérifiés et réparés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement d'airbag SRS est allumé, cela peut signifier que les systèmes d'airbag avant, d'airbag de genoux, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et/ou de prétensionneur ne fonctionneront pas en cas d'accident.

Afin d'éviter que vous ne soyez blessé ou que d'autres personnes ne le soient, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention

PROCÉDURE DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT

Les airbags avant, les airbags de genoux, les airbags latéraux, les airbags de fenêtre et les prétensionneurs sont conçus pour ne fonctionner qu'une seule fois. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS reste allumé après le déploiement, en guise de rappel, sauf s'il est endommagé. Faites réparer et/ou remplacer ces systèmes dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Lorsqu'une opération d'entretien s'avère nécessaire sur le véhicule, indiquez la présence des airbags avant, des airbags de genoux, des airbags latéraux, des airbags de fenêtre, des prétensionneurs et des pièces connexes à la personne s'occupant de l'entretien. La commande de moteur électrique doit toujours être sur la position OFF lors d'une intervention sous le capot ou à l'intérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une fois l'airbag avant, l'airbag de genoux, l'airbag latéral ou l'airbag de fenêtre déployé, le module d'airbag ne fonctionne plus et doit être remplacé. De plus, les prétensionneurs activés doivent également être remplacés. Le module d'airbag et le prétensionneur doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. Toutefois, les modules d'airbag et le système de prétensionneur ne peuvent pas être réparés.**
- **Les systèmes d'airbag avant, d'airbag de genoux, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et de prétensionneur doivent être inspectés en cas d'endommagement de l'avant ou des parties latérales du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**
- **Si un airbag, un prétensionneur ou le véhicule doit être mis au rebut, il est recommandé de faire appel à un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Les procédures correctes de mise au rebut des systèmes d'airbag supplémentaire et de prétensionneur sont indiquées dans le manuel de réparation Mitsubishi Motors correspondant. Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des blessures.**
- **Si votre véhicule subit un impact, quel que soit son angle, le fonctionnement du capteur de classification de l'occupant (OCS) doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. Le système OCS doit être vérifié même si aucun airbag ne s'est déployé suite à l'impact. Ne pas faire vérifier le fonctionnement du système OCS peut conduire à un déploiement incorrect de l'airbag entraînant des blessures, voire la mort.**

MÉMENTO

2 Commandes et instruments

Poste de conduite 162
Tableau de bord 163
Instruments et jauges 164
- Informations de base 164
- Modification de la vue de l'écran des instruments 165
- Compteur de vitesse et compteur kilométrique 166
- Témoin de puissance 166
- Jauge de charge disponible de la batterie de traction 167
- Autonomie de conduite estimée 168
- Commande de réglage de la luminosité des instruments 169
- Témoin de position de changement de vitesses 169
- Témoin de mode de fonctionnement innovant de la pédale 169

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel 170
- Témoins d'avertissement et témoins lumineux 170
- Vérification des témoins 170
- Témoins d'avertissement/lumineux (rouge) 170
- Témoins d'avertissement/lumineux (jaune) 175
- Témoins d'avertissement/lumineux (autres) 180
- Témoins sonores de rappel 181

Écran multi-informations 182
- Informations de base 182
- Comment utiliser l'écran multi-informations 183
- Écran de démarrage 184
- Réglages 184
- Avertissements et témoins de l'écran multi-informations 190
- Ordinateur de bord 206
- Affichage de l'état de charge 214
- Rapport ECO Drive 215
- Horloge et température extérieure 216

Affichage de l'écran tactile 216
- Informations de base 216
- Véhicule 217
- Affichage Paramètres de recharge et climatiques 218

Affichage tête haute [HUD] (si le véhicule en est équipé) 219
- Informations de base 219

Comment utiliser le HUD 221
Liaison Assist. au conduct./Navigation/Panneau signalisation/Audio/Téléphone/Message pour l'Assist. au conduct. 221
Message d'avertissement (si le véhicule en est équipé) 222
Systèmes de sécurité 222
Informations de base 222
Système d'alarme antivol 222
Antidémarrage antivol 223
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre 224
Informations de base 224
Fonctionnement du lave-vitre et de l'essuie-glace avant 225
Système d'essuie-glace détecteur de pluie avant (si le véhicule en est équipé) 226
Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant (si le véhicule en est équipé) 227
Commande de dégivrage d'essuie-glace avant (si le véhicule en est équipé) 228
Commande de phares et de clignotants 228
Commande de phares 228
Commande de clignotants 235
Éclairage d'emblème (si le véhicule en est équipé) 235
Avertisseur sonore 235
Volant chauffant (si le véhicule en est équipé) 236
Utilisation des commandes 236
Fonctionnement avec l'écran tactile 236
Sièges chauffants (si le véhicule en est équipé) 237
Informations de base 237
Fonctionnement avec l'écran tactile 239
Fonctionnement avec commande (si le véhicule en est équipé) 240
Commande AC ON (si le véhicule en est équipé) 240
Commande Lane Keep Assist [LKA] 240
Alerte coffre 241
Prises électriques 242
Informations de base 242
Prise de charge USB (bus série universel) (si le véhicule en est équipé) 243
Chargeur sans fil (si le véhicule en est équipé) 243
Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé) 246
Informations de base 246
Comment utiliser le système V2L 247
Portée utilisable du système V2L 252
Détection des pannes 253
Système d'appel d'urgence [e-CALL] 254
Assistance d'urgence 254
Espace de rangement 256
Porte-gobelets 256
Porte-bouteille souple 257
Plancher de compartiment à bagages modulable (si le véhicule en est équipé) 257

Boîte à gants ... 258
Rangement de console ... 259
Rangement central ... 259
Espace de rangement pour lunettes de soleil (si le véhicule en est équipé) ... 260
Porte-carte ... 261
Crochets à bagages ... 261
Galerie de toit (si le véhicule en est équipé) ... 262
Vitres ... 263
Lève-vitres électriques ... 263
Fonction de toit vitré panoramique avec vitrage électrochrome (si le véhicule en est équipé) ... 266
Informations de base ... 266
Fonctionnement du système ... 267
Éclairages intérieurs ... 267
Informations de base ... 267
Commande d'éclairage intérieur ... 268
Spots de lecture ... 268
Éclairages individuels arrière (si le véhicule en est équipé) ... 269
Plafonnier arrière (si le véhicule en est équipé) ... 269
Éclairage de miroir de courtoisie (si le véhicule en est équipé) ... 269
Éclairage de la zone de chargement ... 269

POSTE DE CONDUITE

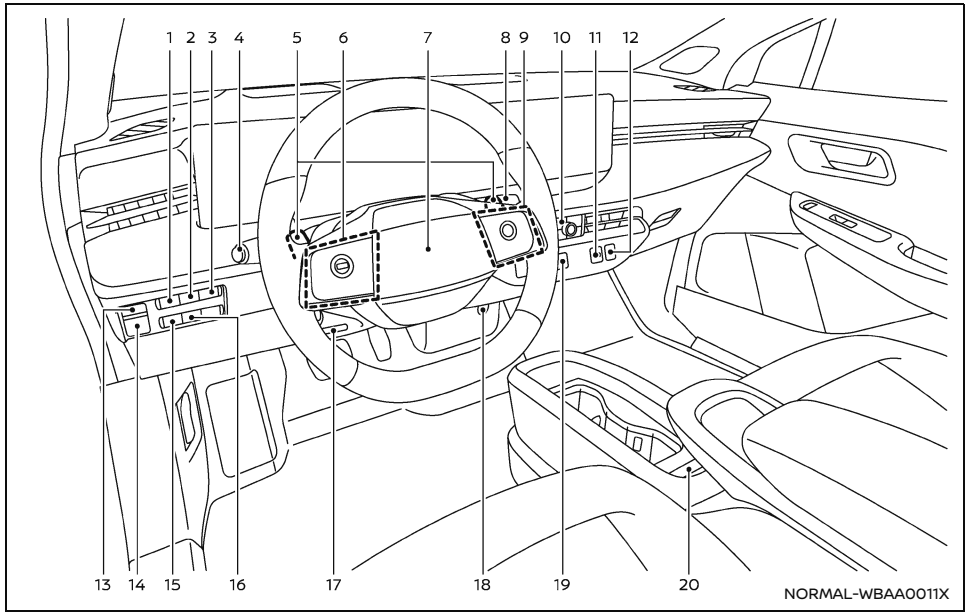

1. Commande de volant chauffant*
2. Commande Affichage tête haute [HUD]*
3. Interrupteur AC ON*
4. Commande de phares et de clignotants
5. Sélecteur à palette (intensité du freinage régénératif sélectionnable manuellement)*
6. Commandes du volant (côté gauche)
   - Commande MI-PILOT Assist
   - Commande de volume**
7. Volant
   - Avertisseur sonore
8. Commande d'essuie-glace et de lave-vitre
9. Commandes du volant (côté droit)
   - Commande d'écran multi-informations
   - Contrôle de l'écran tactile**
   - Contrôle audio**
   - Commandes du système de téléphone mains-libres Bluetooth[MD]**
   - Commande de reconnaissance vocale**
10. Commande de feux de détresse
11. Sélecteur mode de conduite
12. Commande de mode de fonctionnement innovant de la pédale
13. Commande de maintien automatique de frein
14. Commande de frein de stationnement
15. Commande Lane Keep Assist [LKA]
16. Commande de hayon électrique à commande à distance*
17. Levier de blocage du volant
18. Prise électrique
19. Boutons de changement de vitesses
20. Borne d'entrée USB (Bus série universel)**

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

TABLEAU DE BORD

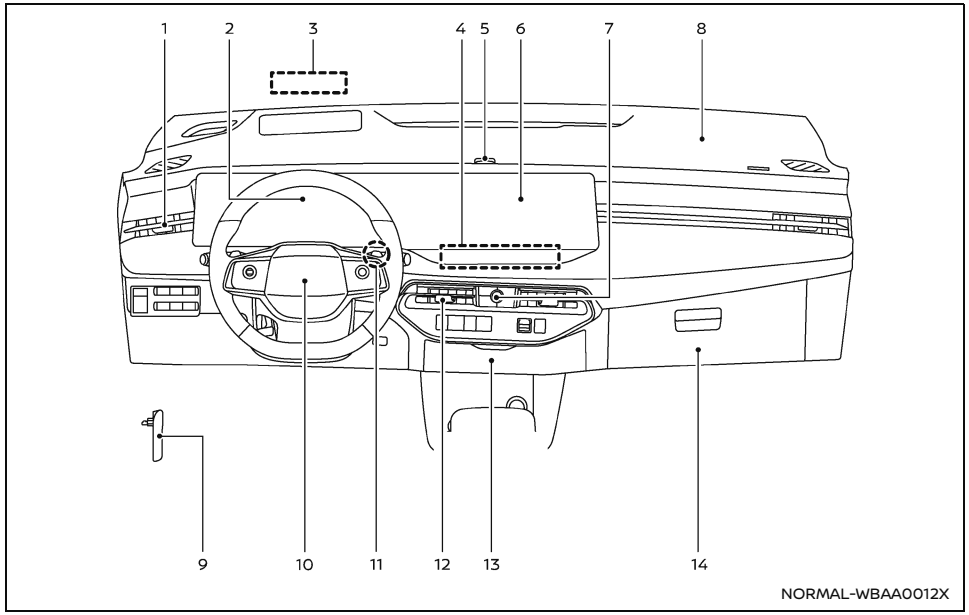

1. Bouche d'aération latérale
2. Instruments et jauges
   Écran multi-informations
   Horloge
3. Affichage tête haute [HUD]*
4. Système de régulation de la température
   - Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant*
   - Commande de dégivrage d'essuie-glace avant*
5. Témoin lumineux d'état de charge
6. Affichage de l'écran tactile
   - Système Audio** ou système de navigation**
   - Écran du périmètre Multi 3D
   - Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD}**
   - Affichage de commande de climatisation
   - Siège chauffant*
   - Volant chauffant*
7. Commande Audio**
8. Airbag SRS passager avant
9. Poignée d'ouverture du capot
10. Airbag SRS conducteur
11. Commande de moteur électrique
12. Bouche d'aération centrale
13. Rangement central
14. Boîte à gants

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

INSTRUMENTS ET JAUGES

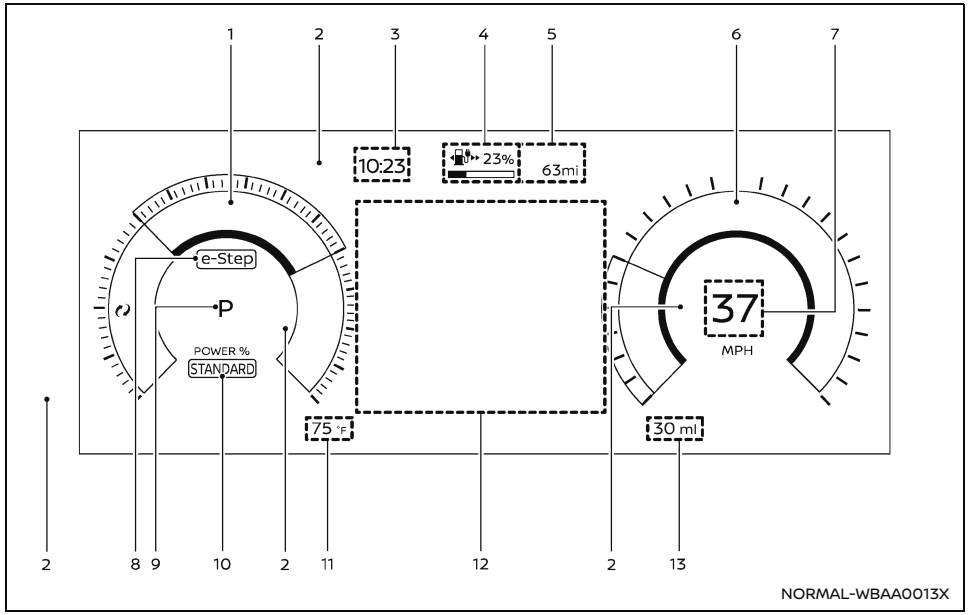

1. Témoin de puissance
2. Témoins lumineux et d'avertissement
3. Horloge
4. Jauge de charge disponible de la batterie de traction
5. Autonomie de conduite estimée
6. Compteur de vitesse
7. Vitesse du véhicule
8. Témoin de mode de fonctionnement innovant de la pédale
9. Témoin de position de changement de vitesses
10. Témoin du sélecteur mode de conduite
11. Température extérieure
12. Écran multi-informations
13. Compteur kilométrique

INFORMATIONS DE BASE

La vue de l'écran des instruments peut être changée. (Reportez-vous à "Modification de la vue de l'écran des instruments" (P.165).)

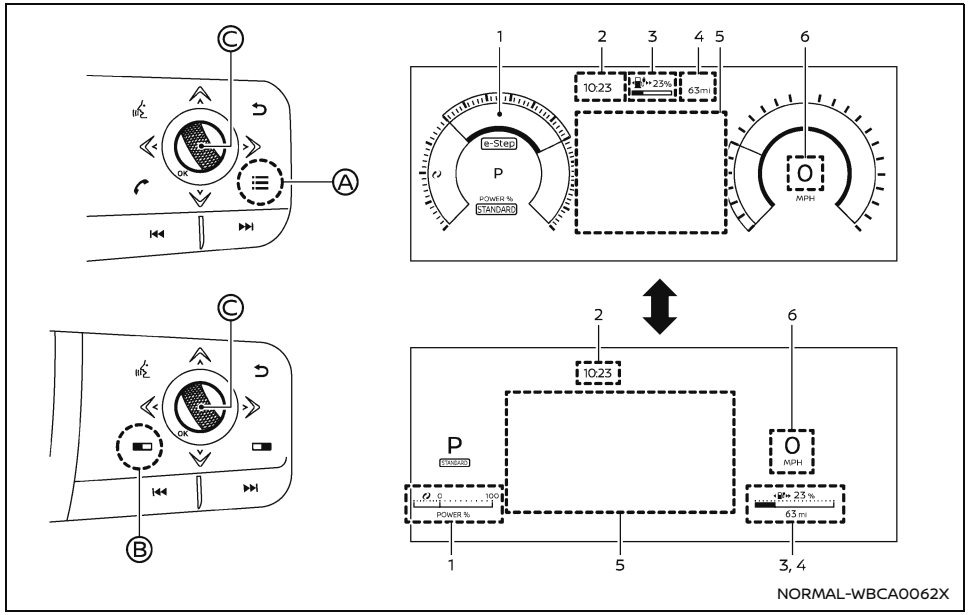

NORMAL-WBCA0062X

1. Témoin de puissance
2. Horloge
3. Jauge de charge disponible de la batterie de traction
4. Autonomie de conduite estimée
5. Écran multi-informations
6. Vitesse du véhicule

MODIFICATION DE LA VUE DE L'ÉCRAN DES INSTRUMENTS

La vue de l'écran des instruments peut être modifiée pour étendre la zone de l'écran multi-informations.

Pour changer la vue de l'écran des instruments :

1. Type A : Appuyez sur la commande de réglage Ⓐ sur le côté droit du volant.
   "Menu de raccourcis" s'affiche sur la zone de l'écran multi-informations.
   Type B : Appuyez sur la commande Ⓑ sur le côté droit du volant lorsque la couleur du bouton est orange. "Menu de raccourcis" s'affiche sur la zone de l'écran multi-informations.
2. Sélectionnez "Change vue metre" en faisant tourner la commande de défilement Ⓒ et appuyez dessus pour changer de vue.

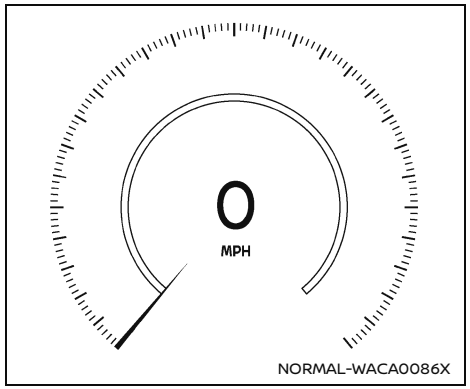

COMPTEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse de déplacement du véhicule (km/h ou mi/h).

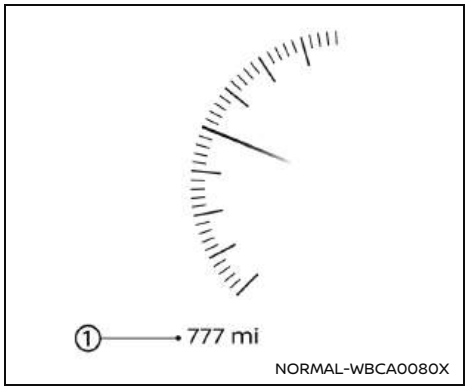

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique ① s'affiche sur l'écran multi-informations :

- lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON ou PRÊT pour la conduite
- pendant une certaine période, après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position OFF

Le compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

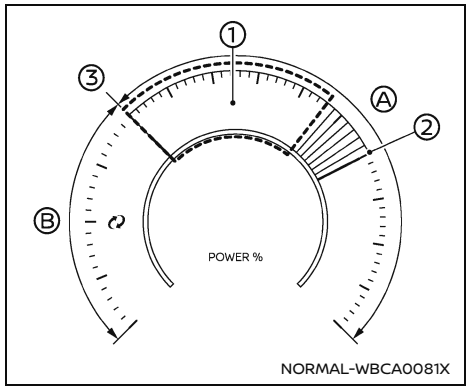

TÉMOIN DE PUISSANCE

Le témoin de puissance indique le niveau de la puissance du moteur de traction lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, ainsi que le niveau d'énergie fournie à la batterie de traction grâce au freinage régénératif.

Ce témoin affiche la consommation d'énergie actuelle du moteur de traction Ⓐ et l'énergie fournie à la batterie de traction par le système de freinage régénératif Ⓑ. La partie blanche illuminée ① dans l'affichage se déplace vers la droite ou la gauche selon la demande.

Le wattmètre est dans un état neutre ③.

La partie allumée en blanc et bleu se déplace vers la droite lorsque l'énergie est fournie au moteur de traction (décharge de la batterie de traction).

La partie allumée en blanc se déplace vers la gauche lorsque de l'énergie est générée et fournie à la batterie de traction par le système de freinage régénératif (charge de la batterie de traction).

Le témoin de puissance indique également si l'énergie fournie au moteur est limitée. Lorsque la puissance est limitée, une ligne d'indication de la limitation ② s'affiche.

Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie de traction est complètement chargée, afin d'éviter que la batterie de traction ne soit trop chargée. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie de traction est élevée/basse afin d'éviter d'endommager la batterie de traction.

Si la charge de la batterie de traction est basse, l'énergie fournie au moteur de traction est limitée. La puissance du moteur est également limitée si la température de la batterie de traction est élevée/basse.

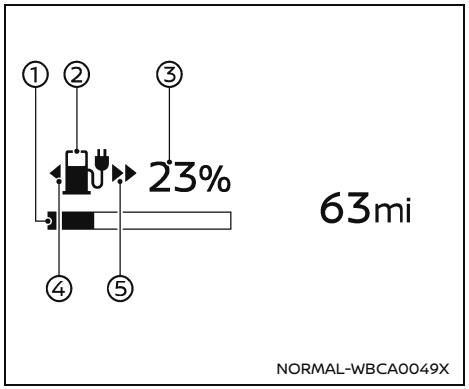

JAUGE DE CHARGE DISPONIBLE DE LA BATTERIE DE TRACTION

① La jauge indique la charge approximative restante dans la batterie de traction, disponible pour la conduite du véhicule.

② Le témoin d'avertissement de charge de batterie faible s'allume en jaune lorsque la charge disponible dans la batterie de traction devient basse.

③ Cette illustration indique l'état de charge (%) actuel de la batterie de traction.

④ Indique l'emplacement de la trappe de charge normale.

⑤ Indique l'emplacement de la trappe de charge rapide CC.

Chargez la batterie de traction avant que le pourcentage affiché n'atteigne "0".

Lorsque le témoin d'avertissement de charge de batterie basse s'allume en jaune, effectuez la charge à votre convenance, de préférence avant que le pourcentage n'atteigne "0". Lorsque le pourcentage devient "0" et que le témoin d'avertissement de charge de batterie faible (jaune) s'allume, il ne reste qu'une très petite de charge de la batterie de traction.

REMARQUE:

- **La longueur de la barre de la jauge est déterminée par la charge disponible et la quantité de charge que la batterie de traction est capable de stocker à la température actuelle.**
- **La température affecte la quantité de charge que la batterie de traction est capable de stocker. La batterie de traction est capable de stocker moins d'énergie si la température de la batterie de traction est basse. La batterie de traction est capable de stocker plus d'énergie lorsque la température de la batterie de traction est élevée. La longueur de la barre de la jauge peut changer en fonction de la quantité d'énergie que la batterie de traction est capable de stocker. Par exemple, lorsque la batterie de traction refroidit, une barre plus longue est indiquée car la charge disponible correspond à un pourcentage plus élevé de la capacité de la batterie de traction à stocker de l'énergie. Lorsque la batterie de traction devient plus chaude, une**

barre plus courte est indiquée car l'énergie restante correspond à un pourcentage inférieur à la capacité de la batterie de traction à stocker de l'énergie.

- **Si la température de la batterie est basse, les mises à jour du niveau de batterie restant peuvent être temporairement plus lentes.**
- **Si la température extérieure est basse, la jauge de charge de la batterie de traction peut fluctuer, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Cela est dû au fait que la capacité de charge maximale change lorsque la température de la batterie est trop basse. Lorsque la température de la batterie monte, la capacité de charge maximale revient à la normale.**

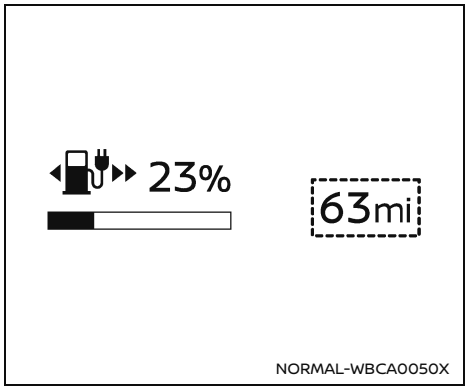

AUTONOMIE DE CONDUITE ESTIMÉE

La plage d'autonomie de conduite (miles ou km) fournit une estimation de la distance que le véhicule peut encore parcourir avant qu'une recharge ne soit nécessaire. La plage d'autonomie de conduite est recalculée en permanence, en fonction de la charge disponible dans la batterie de traction et de la consommation moyenne d'énergie actuelle.

Le kilométrage affiché correspond à la distance calculée en fonction du style de conduite actuel.

REMARQUE:

- **Si vous poursuivez la conduite après que le témoin d'avertissement de charge de batterie faible (jaune) s'est allumé et que la batterie de traction est presque complètement déchargée, "---" s'affiche. Rechargez la batterie de traction dès que possible. Lorsque la batterie de traction est chargée, l'affichage original est réactivé.**
- **Une fois la batterie de traction chargée, l'autonomie de conduite affichée est calculée en fonction de la consommation moyenne d'énergie des trajets précédents. L'autonomie de conduite affichée varie chaque fois que la batterie de traction est complètement chargée.**
- **L'autonomie de conduite augmente ou diminue en fonction de la conduite, de l'état marche/arrêt du système de climatisation et de l'état marche/arrêt du chauffe batterie (si le véhicule en est équipé).**
- **L'autonomie de conduite affichée immédiatement après la livraison du véhicule au client est calculée à l'aide d'un taux de consommation d'électricité moyen représentatif. Au fil du temps, l'autonomie de conduite est calculée pour s'adapter au style de conduite personnel du client.**

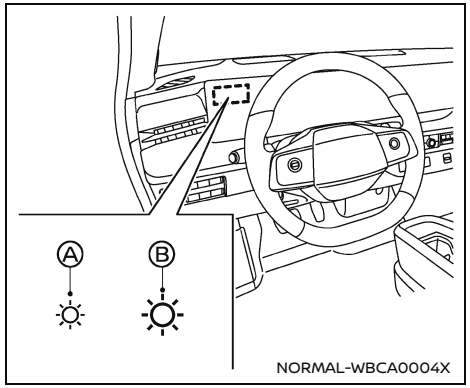

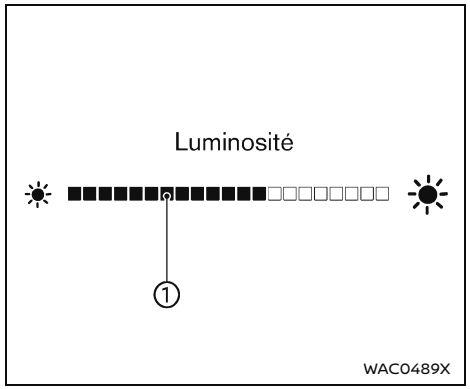

COMMANDE DE RÉGLAGE DE LA LUMINOSITÉ DES INSTRUMENTS

La commande de réglage de la luminosité des instruments peut être actionnée lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON. Lorsque la commande est actionnée, l'écran multi-informations passe en mode de réglage de la luminosité.

Appuyez sur la commande Ⓐ pour baisser les éclairages du tableau de bord. La barre ① se rapproche du côté gauche.

Appuyez sur la commande Ⓑ pour intensifier l'éclairage. La barre ① se rapproche du côté droit.

L'écran multi-informations revient à l'affichage normal lorsque la commande de réglage de la luminosité des instruments n'est pas actionnée pendant plus de 5 secondes.

TÉMOIN DE POSITION DE CHANGEMENT DE VITESSES

Le témoin de position de changement de vitesses indique la position de changement de vitesses lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON ou PRÊT pour la conduite. (Reportez-vous à "Témoin de position de changement de vitesses" (P.194).)

TÉMOIN DE MODE DE FONCTIONNEMENT INNOVANT DE LA PÉDALE

Le témoin du mode de fonctionnement innovant de la pédale dans l'écran multi-informations montre l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale. Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, le témoin devient bleu et affiche "e-Step". Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est désactivé, le témoin devient gris et affiche "e-Step OFF".

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Mode de fonctionnement innovant de la pédale" (P.365).

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, TÉMOINS LUMINEUX ET TÉMOINS SONORES DE RAPPEL

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET TÉMOINS LUMINEUX

Témoins d'avertissement/lumineux (rouge)

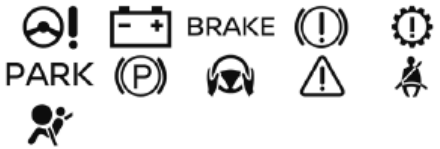

Témoins d'avertissement/lumineux (jaune)

Témoins d'avertissement/lumineux (autres)

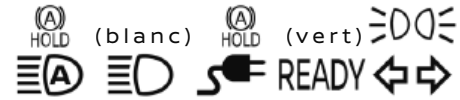

VÉRIFICATION DES TÉMOINS

Toutes portières fermées, serrez le frein de stationnement, attachez les ceintures de sécurité et placez la commande de moteur électrique sur la position ON sans démarrer le système EV. Les témoins suivants (si le véhicule en est équipé) s'allument :

, STATIONNEMENT ou , , .

Les témoins suivants (si le véhicule en est équipé) s'allument brièvement, puis s'éteignent :

, , , , ABS ou , , BRAKE ou (rouge), (jaune), , .

Si l'un des témoins ne s'allume pas ou s'active d'une manière autre que celle décrite, cela peut indiquer qu'une ampoule est grillée et/ou qu'un système est défectueux. Nous vous recommandons de faire vérifier votre système par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/LUMINEUX (rouge)

Informations de base

Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182).

Témoin d'avertissement de charge de batterie auxiliaire

Le convertisseur CC/CC convertit la tension de 400 volts de la batterie de traction afin de charger la batterie auxiliaire.

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire s'allume, puis s'éteint.

Lorsque ce témoin d'avertissement s'allume alors que la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite, un avertisseur sonore retentit et les témoins d'avertissement suivants s'allument également.

- Témoin d'avertissement principal (rouge)
- Témoin d'avertissement du système EV

Les messages suivants s'affichent également sur l'écran multi-informations.

Si vous conduisez le véhicule : "S'arrêter en sécurité" et si le véhicule est arrêté : "Mettre le frein de stationnement". Lorsque ces messages s'affichent, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et appuyez le bouton de changement de vitesses sur la position P (Stationnement). L'avertissement et l'avertisseur sonore s'arrêtent lorsque le frein de stationnement est serré ou que le véhicule est placé sur P (stationnement). Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour une assistance.

⚠ MISE EN GARDE

- **Le système de convertisseur CC/CC risque de ne pas fonctionner correctement si le témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire est allumé en continu, lorsque la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire s'allume en continu lorsque la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite, ne chargez pas la batterie auxiliaire. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du système de convertisseur CC/CC. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**

REMARQUE:

- **Si le véhicule ne passe pas à la position PRÊT pour la conduite (lorsque la commande de moteur électrique et la pédale de frein sont enfoncées), démarrez le véhicule à l'aide d'une batterie de secours afin de placer la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite. Reportez-vous à "Démarrage à l'aide d'une batterie de secours" (P.519).**
- **Ne démarrez pas le véhicule à l'aide d'une batterie de secours et contactez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour une inspection :**
  - **Si le témoin d'avertissement de charge de batterie auxiliaire s'éteint lorsque le véhicule est en mode PRÊT pour la conduite, la batterie auxiliaire risque d'être déchargée ou un dysfonctionnement pourrait s'être produit dans le système lié à la batterie auxiliaire.**
  - **Si le témoin d'avertissement de charge de batterie auxiliaire reste allumé lorsque le véhicule est en mode PRÊT pour la conduite, il est possible que le convertisseur CC/CC soit défectueux. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour une inspection.**

Témoin d'avertissement de frein (rouge)

BRAKE ou

Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON ou PRÊT pour la conduite, le témoin d'avertissement de frein reste allumé pendant quelques secondes. Si le témoin d'avertissement de frein s'allume à tout autre moment, cela peut indiquer que le système de freinage hydraulique ne fonctionne pas correctement. Si le témoin d'avertissement de frein s'allume, arrêtez immédiatement le véhicule et nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Un témoin sonore retentit si un dysfonctionnement survient dans l'alimentation électrique du système de freinage.

Témoin d'avertissement de niveau bas de liquide de frein:

Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON ou PRÊT pour la conduite, le témoin d'avertissement de frein s'allume puis s'éteint. Si le témoin s'allume alors que la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite et que le frein de stationnement n'est pas serré, arrêtez le véhicule et effectuez ce qui suit :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Si du liquide de frein est nécessaire, ajoutez du liquide et faites vérifier le système. Nous vous recommandons que l'entretien soit effectué chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. (Reportez-vous à "Liquide de frein" (P.543).)
2. Si le niveau du liquide de frein est correct, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons que l'entretien soit effectué chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS]:

Si le témoin d'avertissement de frein et le témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS] s'allument alors que le frein de stationnement est relâché et que le niveau de liquide de frein est suffisant, il est possible que l'ABS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le système de freinage. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS]" (P.175).)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin d'avertissement est allumé. Faites remorquer votre véhicule car il pourrait s'avérer dangereux de le conduire.**
- **Appuyer sur la pédale de frein lorsque la commande de moteur électrique se trouve sur une autre position que ON ou PRÊT pour la conduite et/ou que le niveau de liquide de frein est bas risque d'allonger les distances d'arrêt et la pression à appliquer sur la pédale de frein sera également plus importante avec une course de la pédale plus longue.**
- **Si le niveau du liquide de frein est en dessous du repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas avant que le système de freinage n'ait été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**

Témoin d'avertissement de direction assistée électrique (rouge)

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume. Après activation du système EV, le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'éteint. Ceci indique que la direction assistée électrique est opérationnelle.

Lorsque le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume en rouge, la direction assistée électrique ne fonctionne pas. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

(Reportez-vous à "Direction assistée électrique" (P.481).)

Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses

Le témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses s'allume lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système de commande de passage électrique des vitesses. Lorsque le témoin d'avertissement principal s'allume, le témoin sonore retentit et le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations : "Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement et désactivez la commande de moteur électrique".

Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF, l'avertisseur sonore retentit de manière continue. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Si la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur la position OFF, serrez le frein de stationnement puis placez le bouton de démarrage sur la position OFF.

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique

PARK ou

Le témoin d'avertissement de frein de sta-

tionnement électrique indique que le système de frein de stationnement électrique est activé.

Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique s'allume. Lorsque le système EV est démarré et que le frein de stationnement est relâché, la témoin d'avertissement s'éteint.

Si le frein de stationnement n'est pas relâché, le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique reste allumé. Assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique est éteint avant de conduire. (Reportez-vous à "Frein de stationnement" (P.368).)

Si le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique s'allume ou clignote alors que le témoin d'avertissement du système de freinage est allumé, ceci peut indiquer que le système de frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le système de frein de stationnement électrique. Nous vous recommandons de vous rendre rapidement chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Témoin d'avertissement de retrait des mains

Lorsque Lane Keep Assist [LKA] est activé, il contrôle les mouvements du volant effectués par le conducteur. Si le volant n'est pas actionné ou si le conducteur retire ses mains du volant pendant un certain temps, le témoin d'avertissement s'allume. Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'allumage du témoin d'avertissement, un avertissement sonore retentit et l'avertissement visuel clignote sur l'écran multi-informations. Les freins sont ensuite brièvement appliqués afin de signifier au conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule. Si le conducteur ne réagit pas, le véhicule allume automatiquement les feux de détresse et ralentit jusqu'à l'arrêt complet. (Reportez-vous à "Lane Keep Assist [LKA]" (P.443).)

Témoin d'avertissement principal

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement principal s'allume si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.

Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182).

Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité

Le témoin lumineux et le témoin sonore vous rappellent d'attacher les ceintures de sécurité. Ils fonctionnent différemment selon le modèle. Pour l'identifier, vérifiez le type d'avertissement de ceinture de sécurité affiché sur l'écran d'informations du véhicule.

Pour les modèles avec affichage d'avertissement de ceinture de sécurité avant et arrière :

- Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, ou si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège est occupé. Le témoin sonore retentit pendant un certain temps.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant occupé passe de bouclée à débouclée, le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité soient à nouveau bouclée(s).
- Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume également pendant un certain temps si la ceinture de sécurité d'un passager arrière passe de bouclée à débouclée.
- Pour la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant occupé, si le véhicule roule au-delà d'une certaine vitesse dans les conditions qui allument le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité, le témoin commence à clignoter et le témoin sonore retentit jusqu'à ce

que la ceinture de sécurité soit à nouveau bouclée.

- Pour la ceinture de sécurité du passager arrière, si la position de changement de vitesse est placée sur la position D (Conduite) ou R (Marche arrière) dans les conditions qui allument le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité, le témoin commence à clignoter et le témoin sonore retentit pendant un certain temps, ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit à nouveau bouclée.

Pour les modèles avec seulement affichage d'avertissement de ceinture de sécurité arrière :

- Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, ou si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège est occupé.
- Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume également si la ceinture de sécurité d'un passager arrière passe de bouclée à débouclée.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, le témoin sonore retentit brièvement.
- Si le véhicule roule au-delà d'une certaine vitesse dans les conditions qui allument le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité, le témoin commence à clignoter et le témoin sonore retentit pendant un certain temps, ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit à nouveau bouclée.

REMARQUE:
Le témoin d'avertissement et/ou le témoin sonore peuvent s'activer si un objet est placé sur le siège du passager avant inoccupé. Le cas échéant, retirez l'objet du siège passager avant.
Le témoin d'avertissement et/ou le témoin sonore peuvent s'activer si une ceinture de sécurité est détachée avant l'arrêt complet du véhicule. Veuillez garder les ceintures de sécurité attachées jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Témoin d'avertissement d'airbag SRS

Après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes d'airbag avant supplémentaire, d'airbag latéral supplémentaire et d'airbag de fenêtre et/ou de prétensionneurs de ceinture de sécurité sont opérationnels.

Si l'une des conditions suivantes se présente, les systèmes d'airbag avant, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et de prétensionneur nécessitent un entretien.

- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS reste allumé après 7 secondes environ.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS clignote par intervalles.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS ne s'allume pas.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour ces interventions.

À moins d'avoir été vérifiés et réparés, les systèmes de retenue supplémentaires et/ou les prétensionneurs risquent de ne pas fonctionner correctement.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système de retenue supplémentaire (SRS)" (P.136).

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement d'airbag SRS est allumé, cela peut signifier que les systèmes d'airbag avant, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et/ou de prétensionneur ne fonctionneront pas en cas d'accident.

Afin d'éviter que vous ne soyez blessé ou que d'autres personnes ne le soient, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/LUMINEUX (jaune)

Informations de base

Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182).

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS]

ABS ou

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON ou PRÊT pour la conduite, le témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS] s'allume puis s'éteint. Cela indique que le système ABS est opérationnel.

L'activation du témoin d'avertissement ABS lorsque la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite, ou pendant la conduite, peut indiquer que l'ABS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système ABS, la fonction d'antiblocage des roues est désactivée. Le système de freinage fonctionne alors normalement, mais sans l'assistance antiblocage. (Reportez-vous à "Système de freinage" (P.482).)

Témoin lumineux de désactivation du système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]

Si le témoin AVAS OFF s'allume lorsque le système AVAS est activé, cela peut indiquer que le système AVAS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système AVAS. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Reportez-vous à "Système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]" (P.37).

Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation de collision avant [FCM]

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation de collision avant [FCM] s'allume. Après activation du système EV, le témoin d'avertissement s'éteint.

Ce témoin s'allume lorsque le système d'atténuation de collision avant [FCM] est réglé sur OFF sur l'écran multi-informations.

Si le témoin s'allume ou clignote lorsque le système d'atténuation de collision avant [FCM] est sur ON, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447) ou "Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]" (P.460).

Désactiver la commande de stabilité active [ASC] sur l'écran multi-informations rend le système d'atténuation de collision avant [FCM] indisponible. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Témoin d'avertissement du système de freinage (jaune)

Le témoin d'avertissement du système de freinage fonctionne pour le freinage régénératif coopérative et les systèmes de freinage intelligent électroniques. Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON ou PRÊT pour la conduite, le témoin reste allumé pendant quelques secondes. Une activation du témoin à un autre moment peut indiquer que le système de freins à régénération coopérative et/ou les systèmes de freinage intelligent électroniques ne fonctionnent pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Si le témoin d'avertissement de frein (rouge) s'allume également, arrêtez immédiatement le véhicule et nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Freins" (P.545).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Appuyer sur la pédale de frein lorsque la commande de moteur électrique n'est pas sur la position ON ou PRÊT pour la conduite et/ou que le niveau de liquide de frein est bas risque d'allonger la distance d'arrêt et d'augmenter la pression nécessaire à appliquer sur la pédale de frein avec une course de la pédale plus longue.**
- **Si le niveau du liquide de frein est en dessous du repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas avant que le système de freinage n'ait été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Le système de freinage régénératif coopératif risque de ne pas fonctionner correctement si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume lorsque le témoin PRÊT est allumé. Si vous estimez que cela est sûr, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour effectuer les réparations nécessaires. Dans le cas contraire, faites remorquer votre véhicule car il pourrait s'avérer dangereux de le conduire.**

Témoin d'avertissement de direction assistée électrique (jaune)

Lorsque le témoin d'avertissement de la direction assistée électrique s'allume en jaune, la direction assistée électrique est réduite. Des efforts de manœuvrabilité plus importants sont alors nécessaires. Saisissez fermement le volant et actionnez-le avec plus de force que d'habitude.

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Reportez-vous à "Direction assistée électrique" (P.481).

Témoin d'avertissement du système EV

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement du système EV s'allume puis s'éteint.

Ce témoin s'allume en cas de dysfonctionnement des systèmes suivants. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

- Moteur de traction et système d'onduleur
- Port de charge ou chargeur de bord
- Système de la batterie de traction
- Circuit de refroidissement
- Le système de coupure d'urgence est activé. Reportez-vous à "Arrêt d'urgence du système EV" (P.358).

Témoin d'état de l'airbag passager avant

Le témoin d'état de l'airbag passager avant s'allume et l'airbag de genoux du passager avant est désactivé en fonction de l'utilisation du siège passager avant.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin d'état de l'airbag passager avant" (P.145).

Témoin d'avertissement de charge de batterie faible

Le témoin d'avertissement de charge de batterie faible s'allume lorsque la charge disponible de la batterie de traction est basse. Chargez dès que possible, de préférence avant que la jauge de charge disponible dans la batterie de traction n'atteigne la ligne inférieure.

REMARQUE:
Le témoin d'avertissement de charge de batterie faible s'éteint immédiatement avant que la batterie de traction ne soit complètement déchargée, et le véhicule

s'arrête. Si la batterie de traction est complètement déchargée, le véhicule doit être chargé pour pouvoir être conduit à nouveau.

Témoin d'avertissement de pression de pneu basse

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] qui contrôle la pression de tous les pneus.

Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse signale une pression de pneu basse ou indique que le système TPMS ne fonctionne pas correctement.

Après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON, ce témoin s'allume pendant environ 1 seconde et s'éteint.

Avertissement de pression de pneu basse:

Si vous conduisez le véhicule alors que la pression de pneu est basse, le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume. L'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" apparaît également sur l'écran multi-informations.

Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume, vous devez vous arrêter et régler la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée, telle qu'indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse risque de ne pas s'éteindre automatiquement après l'ajustement de la pression des pneus. Après avoir gonflé le pneu à la pression recommandée, le véhicule doit être conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système TPMS et désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

L'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" est actif tant que le témoin d'avertissement de pression de pneu basse reste allumé.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182), "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.349) et "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.507).

Dysfonctionnement du système TPMS:

Si le système TPMS ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignote pendant environ 1 minute lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON. Le témoin reste allumé au bout de 1 minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. L'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" n'apparaît pas si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume pour signaler un dysfonctionnement au niveau du TPMS.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.349).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.**
- **Si le témoin ne s'allume pas avec la commande de moteur électrique placée sur la position ON, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour procéder dès que possible à cette intervention.**

- **Si le témoin s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines et les freinages trop brusques, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule dès que possible. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager les pneus de façon irréversible et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Réglez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Si le témoin s'allume toujours lorsque vous conduisez après avoir réglé la pression des pneus, il est possible qu'un pneu soit crevé ou que le système TPMS soit défectueux. En cas de pneu à plat, réparez-le à l'aide d'un kit de réparation de pneu dès que possible. En l'absence de crevaison et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **L'utilisation de pneus autres que ceux spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors peut affecter le fonctionnement du système TPMS.**
- **Pour éviter des blessures graves voire mortelles, lorsque vous vérifiez la pression de vos pneus, que ce soit dans le cadre d'un entretien de routine ou à la suite d'une alerte de Pression pneus, vérifiez la pression de tous vos pneus. Rouler avec des pneus sous-gonflés peut provoquer une défaillance des pneus et interférer avec le bon fonctionnement d'autres systèmes du véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le système TPMS ne remplace pas une vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez la pression des pneus régulièrement.**
- **Si vous conduisez à une vitesse inférieure à 25 km/h (16 mi/h), le système TPMS risque de ne pas fonctionner correctement.**
- **Assurez-vous de bien poser des pneus de la taille spécifiée sur les quatre roues.**

Témoin d'avertissement principal

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement principal s'allume si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.

Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182).

Témoin lumineux de limitation de la puissance

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin lumineux de limitation de la puissance s'allume puis s'éteint.

Lorsque le témoin lumineux de limitation de la puissance est allumé alors que la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite, la puissance fournie au moteur de traction est réduite. Par conséquent, le véhicule ne réagit pas lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que le témoin lumineux de limitation de la puissance est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume et qu'un message apparaît sur l'écran multi-informations, suivez les instructions suivantes.

Ce témoin s'allume dans les conditions suivantes.

- La charge disponible de la batterie de traction est extrêmement faible.
- La température de la batterie de traction est très basse.
- Lorsque la température du système EV est élevée (moteur, onduleur, circuit de refroidissement, batterie de traction, etc.).
- Lorsque le système EV présente un dysfonctionnement.

Si le témoin d'avertissement de charge de batterie faible est allumé, chargez la batterie de traction dès que possible.

Si ce témoin s'allume parce que la batterie de traction est froide en raison des basses températures extérieures, déplacez le véhicule dans un endroit plus chaud. La température de la batterie de traction peut être augmentée en chargeant la batterie de traction.

Si le témoin s'allume lorsque le système EV est chaud, suite à une conduite en montée de manière continue, poursuivez la conduite à vitesse basse et sûre ou arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Si ce témoin ne s'éteint pas, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Si le témoin s'allume dans une situation autre que celles décrites ci-dessus, ou s'il ne s'éteint pas, il peut y avoir un dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

⚠ AVERTISSEMENT

Le mode de limitation de puissance peut entraîner une réduction de la puissance et de la vitesse du véhicule. La vitesse du véhicule risque d'être inférieure à la vitesse de circulation des autres véhicules, ce qui augmente les risques de collision. Soyez particulièrement vigilant pendant la conduite. S'il est impossible de maintenir une vitesse de conduite sûre, garez le véhicule sur le côté de la route, dans un endroit sûr. Chargez la batterie de traction si la charge est faible ou laissez la batterie de traction refroidir.

Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]

Ce témoin s'allume lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON. Il s'éteint une fois que le système EV a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est désactivé sur l'écran multi-informations.

Si le témoin s'allume ou clignote lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est activé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472).

Témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC]

Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] s'allume puis s'éteint.

Le témoin clignote lorsque la commande de stabilité active [ASC] ou le système de contrôle de traction fonctionne, afin d'alerter le conducteur du fait que le véhicule approche de ses limites de traction. La surface de la route peut être glissante.

Si le témoin s'allume et que le système ASC est activé, ce témoin avertit le conducteur du fait que le mode de sécurité du système ASC est activé et que, par exemple, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système, le fonctionnement du système ASC est annulé mais la conduite du véhicule reste possible. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Commande de stabilité active [ASC]"

(P.486).

Témoin lumineux de désactivation de la commande de stabilité active [ASC]

Le témoin s'allume lorsque le ASC est désactivé. Cela indique que le système ASC et le système de contrôle de traction ne fonctionnent pas.

Activez à nouveau l'ASC à l'aide de l'écran multi-informations ou redémarrez le système EV pour faire fonctionner le système normalement. (Reportez-vous à "Commande de stabilité active [ASC]" (P.486).)

Le témoin s'allume également lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON. Le témoin s'éteint au bout de 2 secondes environ si le système est opérationnel. Si le témoin reste allumé ou s'allume simultanément au témoin lumineux lorsque vous conduisez, faites vérifier le système ASC. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

⚠ AVERTISSEMENT

Le ASC doit rester activé à moins que le véhicule ne soit dégagé de la boue ou la neige.

Lorsque le système ASC fonctionne, vous risquez de ressentir de légères vibrations et d'entendre le système fonctionner lors du démarrage du véhicule ou pendant les accélérations, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/LUMINEUX (autres)

Informations de base

Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182).

Témoin lumineux de maintien automatique de frein (blanc)

Le témoin lumineux de maintien automatique de frein (blanc) s'allume lorsque le système de maintien automatique de frein se met en veille. (Reportez-vous à "Maintien automatique de frein" (P.371).)

Témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert)

Le témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert) s'allume lorsque le système de maintien automatique de frein est en fonctionnement. (Reportez-vous à "Maintien automatique de frein" (P.371).)

Témoin d'éclairage extérieur

Ce témoin s'allume lorsque la commande de phares est placée sur AUTO, ou , alors que les feux de stationnement avant, les blocs optiques arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation ou les phares sont allumés. Le témoin s'éteint lorsque ces éclairages sont désactivés.

Témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB]

Le témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB] s'allume lorsque le système de feux de route automatiques [AHB] est activé et opérationnel. (Reportez-vous à "Feux de route automatiques [AHB]" (P.232).)

Témoin lumineux de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les phares sont réglés sur feux de route et s'éteint lorsqu'ils sont réglés sur feux de croisement.

Témoin de charge

Ce témoin s'allume lorsque le connecteur de

charge est branché au véhicule et clignote pendant la charge.
Ce témoin lumineux ne s'allume pas si le véhicule est en mode veille.

REMARQUE:
Si le connecteur de charge est branché au véhicule, la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur la position PRÊT pour la conduite.

Témoin PRÊT

READY

Le témoin PRÊT s'allume lorsque le système EV (véhicule électrique) est alimenté et que le véhicule peut être conduit.
Le témoin PRÊT s'éteint dans les conditions suivantes.

- Le système EV (véhicule électrique) présente certains dysfonctionnements.
- Le témoin PRÊT s'éteint immédiatement avant que la batterie de traction ne soit complètement déchargée. Si la batterie de traction est complètement déchargée, le véhicule doit être chargé pour pouvoir être conduit à nouveau. Reportez-vous à "Si la batterie de traction est complètement déchargée" (P.522).

Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse

Ce témoin clignote lorsque les clignotants ou les feux de détresse sont activés.

TÉMOINS SONORES DE RAPPEL

Témoin sonore d'avertissement de charge de batterie auxiliaire

Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire s'allume, le témoin sonore retentit lorsqu'un message d'avertissement est affiché sur l'écran multi-informations.
Lorsque le témoin sonore retentit, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et passez à la position P (Stationnement) puis serrez le frein de stationnement. Le témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire s'éteint et l'avertisseur sonore se désactive lorsque le frein de stationnement est serré ou que le véhicule est en position P (stationnement). Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour une assistance.

Témoin d'avertissement d'usure de plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque sont équipées d'avertisseurs sonores d'usure. Lorsqu'une plaquette de frein nécessite un remplacement, elle produit un bruit strident, lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit se produit uniquement lorsque la pédale de frein est enfoncée. Lorsque l'usure de la plaquette de frein augmente, le bruit est également audible lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les plaquettes au plus tôt en cas d'apparition de ce bruit.

Témoin sonore de rappel du système de commande de passage électrique des vitesses

Si un passage incorrect des vitesses est effectué, un avertisseur sonore retentit pour des raisons de sécurité et simultanément, en fonction des conditions, l'opération est annulée ou la position de changement de vitesses passe à la position N (point mort).
Pour plus de détails, reportez-vous à "Conduite du véhicule" (P.360).

Témoin sonore d'avertissement de verrouillage de portières

Lorsque le témoin sonore retentit, veillez à vérifier le véhicule et la clé F.A.S.T. Reportez-vous à "Dépistage des pannes" (P.286).

Témoins sonores d'aide à la conduite

Une alerte/un avertisseur sonore retentit lorsque l'un des systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) est actif :

- Avertissement d'angle mort [BSW]

- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]
- MI-PILOT Assist
- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
- Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]
- Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]
- Sonar

Rappel sonore d'éclairage

Le rappel sonore d'éclairage retentit lorsque la commande de phares est placée sur la position ≡D◁≡ ou 🔦 après l'arrêt du système EV et l'ouverture de la portière conducteur avec le témoin allumé.
Tournez la commande d'éclairage sur la position OFF (si le véhicule en est équipé) ou AUTO lorsque vous quittez le véhicule.

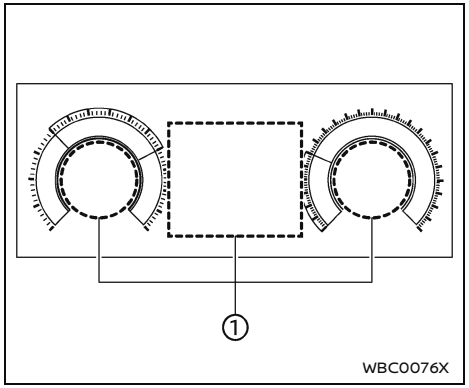

Exemple

INFORMATIONS DE BASE

L'écran multi-informations ① se situe comme indiqué ci-dessus, et affiche les avertissements et les informations. Les éléments suivants s'affichent également si le véhicule en est équipé :

- Réglages véhicule
- Informations de l'ordinateur de bord
- Assist. au conduct.
- MI-PILOT Assist
- Informations sur le fonctionnement de la clé F.A.S.T.
- Informations audio
- Navigation - pas à pas
- Témoins et avertissements
- Informations relatives à la pression des pneus
- Autres informations

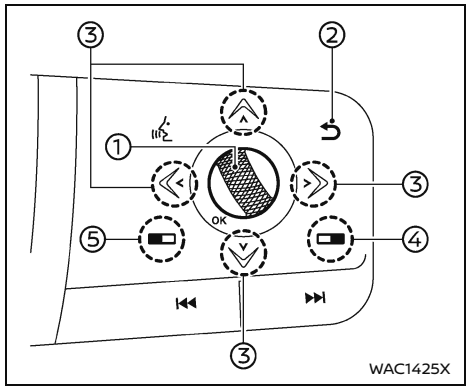

Type A

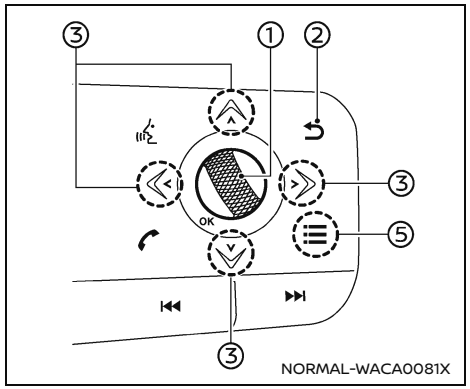

Type B

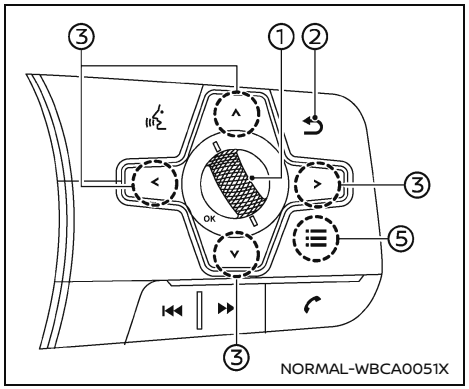

Type C

COMMENT UTILISER L'ÉCRAN MULTI-INFORMATIONS

L'écran multi-informations peut être modifié à l'aide de la commande et des boutons situés sur le volant.

① Commande de défilement - permet de naviguer parmi les paramètres et de modifier ou sélectionner un paramètre sur l'écran multi-informations

Cette commande de défilement permet de faire défiler vers le haut/bas. La sélection s'effectue en appuyant sur la commande

② ↩ - permet de retourner au menu précédent

③ Flèches haut/bas/gauche/droite - permet de passer d'une catégorie d'écran à l'autre (par ex., Déplacement, Économie d'énergie)

④ Appuyez pour utiliser l'écran tactile à l'aide des commandes au volant. Reportez-vous à "Affichage de l'écran tactile" (P.216) pour plus d'informations.

⑤ Type A : Appuyez pour utiliser l'écran multi-informations à l'aide des commandes au volant. Appuyez deux fois pour afficher l'écran "Menu de raccourcis".

Type B et Type C : Affiche l'écran "Menu de raccourcis".

Menu de raccourcis

Si vous appuyez sur le bouton ⑤ alors que la couleur du bouton est orange (Type A) ou lorsque le bouton ☰ ⑤ est enfoncé (Type B et Type C), l'écran "Menu de raccourcis" apparaît sur l'écran multi-informations. Sélectionnez le menu en tournant la commande de défilement ① et appuyez dessus.

Les menus suivants sont disponibles :

- Change vue metre
  Permet à l'utilisateur de changer la vue de l'écran des instruments. (Reportez-vous à "Modification de la vue de l'écran des instruments" (P.165).)
- Audio SOURCE
  Permet à l'utilisateur de sélectionner la source audio disponible. (Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-

link Display Audio [SDA] fourni séparément relatif au système audio.)
- Assist. au conduct.
  Permet à l'utilisateur de changer les réglages "Assist. au conduct.". (Reportez-vous à "Assist. au conduct." (P.184).)

ÉCRAN DE DÉMARRAGE

Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, les écrans suivants peuvent s'afficher sur l'écran multi-informations si le véhicule est équipé des fonctions correspondantes :
- Accueil
- Vide
- Ordi de cond.
- Économie d'énergie
- Guide pédale ÉCO
- Historique économie d'énergie
- Pression pneu
- Infos charge
- Informations sur la batterie
- Informations sur la puissance de charge
- Navigation
- Boussole
- Audio
- Assist. au conduct.
- MI-PILOT Assist
- Panneaux de vitesse
- Avertissements
- Réglages

Les avertissements s'affichent uniquement en cas d'avertissements. Pour de plus amples informations sur les avertissements et témoins, reportez-vous à "Avertissements et témoins de l'écran multi-informations" (P.190).

Pour contrôler les paramètres affichés sur l'écran multi-informations, reportez-vous à "Réglages" (P.184).

RÉGLAGES

Informations de base

Le mode de réglage permet à l'utilisateur de modifier les informations affichées sur l'écran multi-informations et certains réglages. Les éléments suivants sont disponibles si le véhicule en est équipé :
- Réglage ASC
- Assist. au conduct.
- Affichage tête haute
- Régl. mode ÉCO
- Paramètres TPMS
- Réglages véhicule
- Horloge
- Réglages EV
- Entretien
- Éléments d'affichage
- Unités/Langues
- Réinitialisation Usine

Réglage ASC

Pour modifier le réglage, utilisez la commande de défilement pour sélectionner, puis appuyez dessus.
- Système
  Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la commande de stabilité active [ASC]. Le système ASC est activé par défaut. Si le système ASC est désactivé, le témoin lumineux ASC OFF s'allume.

REMARQUE:
La commande de stabilité active [ASC] doit être activée dans la plupart des conditions de conduite. (Reportez-vous à "Commande de stabilité active [ASC]" (P.486).)

Assist. au conduct.

Pour modifier l'état, les avertissements ou pour activer/désactiver les systèmes/avertissements affichés dans le menu "Assist. au conduct.", utilisez la commande de défilement pour sélectionner et modifier un paramètre du menu. Les éléments suivants sont disponibles si le véhicule en est équipé :
- Adaptive Cruise
- Lane Keep Assist
- Assistant de voie
- Assist. angle mort
- Aide d'urgence
- Assis.panneau signal
- Aides stationnement
- Surveil. du conducteur
- Chrono Alerte
- Alerte d'glace
- e-Step

Lane Keep Assist:

- Direction assistée
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.

Assistant de voie:

- Avertissement
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système d'alerte sortie de voie [LDW].
- Intervention
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP].
- Sensitivite voié
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément parmi ceux ci-dessous.
  - Fort
  - Normal
  - Faible
- Niveau vibratoire
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément parmi ceux ci-dessous.
  - Fort
  - Moy.
  - Bas

(Reportez-vous à "Alerte sortie de voie [LDW]" (P.390) et "Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]" (P.395).)

Assist. angle mort:

- Avertissement
  Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement d'angle mort [BSW].
- Intervention
  Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'assistant d'angle mort actif [ABSA].

(Reportez-vous à "Avertissement d'angle mort [BSW]" (P.401) et "Assistant d'angle mort actif [ABSA]" (P.409).)

Aide d'urgence:

- Freinage d'urgence
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.
- Délai d'avert.
  Permet à l'utilisateur de personnaliser le temps d'affichage de l'avertissement à partir du bas.
  - Plus tard
  - Standard
  - Plus tôt

(Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447), "Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]" (P.460) et "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472).)

Assis.panneau signal:

- Panneaux de vitesse
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.
- Alerte limite vitesse
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.

(Reportez-vous à "Détection de panneaux de signalisation [TSR]" (P.387).)

Aides stationnement:

- Freinage auto arrière
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.
- Al. traf.trans
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.
- Objet en mouv.
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système de détection d'objets en mouvement (MOD).
- Avant (si le véhicule en est équipé)
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le sonar avant.
- Arrière
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le sonar arrière.
- Distance
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément parmi ceux ci-dessous.
  - Loin
  - Moy.
  - Proche

- Affichage
  Cela permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver l'affichage du système de sonar.
- Volume
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément parmi ceux ci-dessous.
  - Fort
  - Moy.
  - Bas

(Reportez-vous à "Détection d'objets en mouvement (MOD)" (P.328), "Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]" (P.420), "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472), "Système de sonar avant et arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.490), et "Système de capteur de stationnement arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.496).)

Surveil. du conducteur:

- Alerte du Attention

Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction.
(Reportez-vous à "Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]" (P.469).)

Chrono Alerte:

Permet à l'utilisateur de régler ou de réinitialiser l'alerte conducteur.

- (Heure actuelle)/(Réglage de l'heure)
- Réinitialiser

Alerte d'glace:

Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction d'alerte de température basse.

e-Step:

- Mode maintien
  Permet à l'utilisateur d'activer/désactiver la fonction du mode maintien.
  Dans le cas de l'activation du réglage de mémoire, maintient le réglage du mode de fonctionnement innovant de la pédale à partir du dernier redémarrage du système EV.

Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Mode de fonctionnement innovant de la pédale" (P.365).

Affichage tête haute (si le véhicule en est équipé)

Pour modifier l'état d'activation, ou pour activer/désactiver les systèmes affichés dans le menu "Affichage tête haute", utilisez la commande de défilement pour sélectionner et modifier un élément du menu :

- Luminosité
- Hauteur
- Rotat
- Infos affichées
  - Navigation
  - Aides à la conduite
  - Panneaux de vitesse
  - Audio
  - Téléphone
- Réinitialiser

(Reportez-vous à "Affichage tête haute [HUD] (si le véhicule en est équipé)" (P.219).)

Régl. mode ÉCO

Ce paramètre permet à l'utilisateur de modifier les réglages du système de mode ÉCO.

- Réglages info ECO
  - Témoin ECO
  - Rapport ECO Drive
- Voir historique
  - Réinitialiser
    Permet à l'utilisateur de réinitialiser cet élément.
- Press pneus ECO
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction. (Reportez-vous à "Press pneus ECO" (P.376).)

Paramètres TPMS

Unités:

Permet à l'utilisateur de sélectionner une unité.
Si nécessaire, reportez-vous au tableau suivant pour convertir les unités.

kPa	psi	bar	kgf/cm^2
200	29	2,0	2,0
210	30	2,1	2,1
220	32	2,2	2,2
230	33	2,3	2,3

240	35	2,4	2,4
250	36	2,5	2,5
250	36	2,5	2,5
260	38	2,6	2,6
270	39	2,7	2,7
280	41	2,8	2,8
290	42	2,9	2,9
300	44	3,0	3,0
310	45	3,1	3,1
320	46	3,2	3,2
330	48	3,3	3,3
340	49	3,4	3,4

Réglages véhicule

Les Réglages véhicule permettent à l'utilisateur de modifier les réglages des menus suivants.

- Hayon Électrique (si le véhicule en est équipé)
- Lumière
- Verrouillage
- Essuie-glaces
- Mode cond. pers.
- Posi. Conduite
- Alerte coffre

Les Réglages véhicule peuvent être modifiés au moyen de la commande de défilement.

Hayon Électrique (si le véhicule en est équipé):

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le hayon électrique à commande à distance.

Lumière:

Le menu "Lumière" dispose des options suivantes :

- Eclairage de bienvenue
  Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver cette fonction.
- Sensibilité Plaf. (si le véhicule en est équipé)
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément ci-dessous.
  - Allumer plus tôt
  - Allumage plus tôt
  - Allumer normal
  - Allumer plus tard
- Délai d'extinction
  La durée d'allumage des phares automatiques peut être modifiée sur une gamme de 0 à 180 secondes. Utilisez la commande de défilement pour modifier la durée.
- Headlights with Wipers
  Lorsque ce paramètre est activé, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces sont activés.

Verrouillage:

Le menu "Verrouillage" dispose des options suivantes :

- Déverr. toutes portes
  Lorsque cet élément est activé, seule la portière correspondante est déverrouillée lors de l'utilisation du capteur de déverrouillage capacitif sur la poignée de la portière du conducteur ou le contact extérieur. Toutes les portes peuvent être déverrouillées si le capteur de verrouillage ou le contact extérieur est utilisé à nouveau dans un délai d'une minute. Lorsque cet élément est désactivé, toutes les portières seront déverrouillées en utilisant le capteur de déverrouillage capacitif ou le contact extérieur une fois.
  Si la fonction de déverrouillage à l'approche est activée alors que la fonction de déverrouillage sélectif est active, cette dernière est désactivée automatiquement. Si la fonction de déverrouillage sélectif est activée alors que la fonction de déverrouillage à l'approche est active, cette dernière est désactivée automatiquement.
- BipSiVerr
  Cela permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction
- Dvr porte auto
  La fonction permet à l'utilisateur de personnaliser les options de déverrouillage automatique des portières. Utilisez la commande de défilement pour changer de mode.
  - Stationnement
  - Puissance coupé
  - OFF

- Verr par éloignement
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction de Verrouillage par éloignement. (Reportez-vous à "Fonction de verrouillage par éloignement" (P.286).)
- Déverr à l'approche
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver la fonction de Déverrouillage à l'approche. (Reportez-vous à "Fonction de déverrouillage à l'approche" (P.285).)
  Si la fonction de déverrouillage à l'approche est activée alors que la fonction de déverrouillage sélectif est active, cette dernière est désactivée automatiquement. Si la fonction de déverrouillage sélectif est activée alors que la fonction de déverrouillage à l'approche est active, cette dernière est désactivée automatiquement.
- Verouill. poignée exter.
  Lorsque cet élément est activé, les capteurs de verrouillage ou de déverrouillage capacitif (sur les poignées des portières avant) et le commutateur de demande sont activés.

Essuie-glaces:

Le menu "Essuie-glaces" dispose des options suivantes :

- Lié à vitesse (si le véhicule en est équipé)
  La fonction peut être activée ou désactivée.
- Balayage automatique (si le véhicule en est équipé)
  Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver cette fonction.
- E-g intermittent
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver cette fonction.

Mode cond. pers.:

Le "Mode cond. pers." a les options suivantes.

- Accélération
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément ci-dessous.
  – SPORT
  – STANDARD
  – ECO
- Régénération (si le véhicule en est équipé)
  Permet à l'utilisateur de sélectionner l'intensité de régénération de niveau 1 à niveau 4
  Au fur et à mesure que le niveau augmente, l'intensité de la régénération augmente.
  Il s'agit du réglage du niveau initial du sélecteur à palette lorsque le mode PERSONAL est sélectionné.
- Direction
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément ci-dessous.
  – SPORT
  – STANDARD
- Réinitialiser
  Permet à l'utilisateur de réinitialiser les paramètres par défaut.

Posi. Conduite (si le véhicule en est équipé):

- Dépl Lat.Siège
  Ceci permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver cette fonction. (Reportez-vous à "Mémorisation des paramètres conducteur (si le véhicule en est équipé)" (P.307).)

Alerte coffre:

Type A (si le véhicule en est équipé) :
Permet à l'utilisateur de personnaliser les options d'alerte coffre. Utilisez la commande de défilement pour changer de mode.

- Avertissement et Klaxon
- Seul avertissement
- OFF

(Reportez-vous à "Alerte coffre" (P.241).)
Type B (si le véhicule en est équipé) :
Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'alerte siège arrière.
(Reportez-vous à "Alerte coffre" (P.241).)

Horloge

Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver l'affichage de l'horloge.
L'horloge peut également être réglée sur l'écran tactile. Pour des informations complémentaires, reportez-vous au guide du propriétaire MITSUBISHI CONNECT fourni

séparément.

Réglages EV

- Verif connect chrg
  Permet à l'utilisateur de sélectionner un élément ci-dessous.
  - AUTO
  - BLOQUER
  - OUVRIR
- Cons pour est tps.
  Permet à l'utilisateur de sélectionner une vitesse de charge pour obtenir une estimation des temps de charge.
  - MAX (CC)
  - 50 kW (CC)
  - 7,2 kW (Niveau 2)
  - 1,4 kW (Niveau 1)
- Prises élec V2L
  - Niveau mini
    Permet à l'utilisateur de sélectionner le niveau de batterie minimum pour utiliser la prise électrique V2L de 10 % à 95 %
  - Afficher état
    Lorsque ce paramètre est activé, l'affichage de l'état apparaît toujours lors de l'utilisation de la fonction V2L avec la commande de moteur électrique éteinte.
- Rappel de recharg.
  Permet à l'utilisateur de sélectionner le temps d'affichage du rappel de recharge avant le vide entre 50 et 120 km (50 - 120 mi) par incréments de 10 km (10 mi).
- Limite de charge
  Permet à l'utilisateur de sélectionner le niveau de charge maximum de la batterie de traction de 40% à 100%.

Entretien

Les éléments suivants sont disponibles dans ce menu.

- Pneus
- Autre

Pneus:

Ce témoin apparaît lorsque la distance définie par l'utilisateur pour le remplacement des pneus est atteinte. Il est possible de modifier l'intervalle de temps entre les remplacements des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le témoin de remplacement des pneus ne se substitue pas aux vérifications régulières des pneus, y compris les vérifications de la pression. (Reportez-vous à "Remplacement des roues et des pneus" (P.562).) De nombreux facteurs, y compris la pression des pneus, la géométrie des roues, les habitudes de conduite et l'état de la route, ont un impact sur l'usure des pneus et sur le moment auquel ils devraient être remplacés. Régler le témoin de remplacement des pneus sur une certaine distance ne signifie pas que les pneus ne nécessiteront pas de remplacement avant l'activation du témoin. Utilisez le témoin de remplacement des pneus uniquement comme un guide, et effectuez toujours des vérifications régulières des pneus. Ne pas effectuer ces vérifications, y compris celle de la pression des pneus, pourrait conduire à une défaillance des pneus. Le véhicule pourrait subir d'importants dommages et entraîner une collision provoquant des blessures graves voire mortelles.

Autre:

Ce témoin apparaît lorsque la distance réglée par l'utilisateur pour la vérification ou le remplacement d'autres paramètres que les pneus a été parcourue. Ces autres élé-

ments d'entretien peuvent inclure par exemple la permutation des roues. Vous pouvez régler ou réinitialiser la distance pour contrôler ou remplacer les éléments.

Éléments d'affichage

Éléments d'affichage permet à l'utilisateur de choisir entre différentes sélections d'instruments.
Éléments d'affichage peut être modifié à l'aide de la commande de défilement.

Change vue metre:

Permet à l'utilisateur de changer la vue de l'écran des instruments.

Choix Menu principal:

Affiche les écrans disponibles pouvant apparaître sur l'écran multi-informations.

Route guidage (si le véhicule en est équipé):

- Alarmes

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les alertes des paramètres de navigation.

MI-PILOT Assist:

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la transition de MI-PILOT Assist.

Effet Bienvenue:

L'"Effet Bienvenue" affiche les paramètres d'effet de bienvenue disponibles.

- Animation
- Son

Guide d'utilisation:

Le "Guide d'utilisation" affiche les réglages disponibles du guide d'utilisation.

- Eclairages
- Essuie-glace
  - Avant
- Assist feux route
- Mémoire de siège (si le véhicule en est équipé)

Unités/Langues

Les unités ou la langue affichées sur l'écran multi-informations peuvent être modifiées :

- Kilométrage/Énergie
- Pression pneu
- Température
- Langues

Utilisez la commande de défilement pour sélectionner et modifier les unités de l'écran multi-informations.

Kilométrage/Énergie:

L'unité de kilométrage affichée sur l'écran multi-informations peut être modifiée.

Pression pneu:

Il est possible de modifier l'unité de pression des pneus indiquée sur l'écran multi-informations.
(Reportez-vous à "Paramètres TPMS" (P.186).)

Température:

La température affichée sur l'écran multi-informations peut être modifiée.

Langues:

La langue de l'écran multi-informations peut être changée.

Réinitialisation Usine

Les réglages de l'écran multi-informations peuvent être remis sur les réglages d'usine par défaut. Pour réinitialiser l'écran multi-informations :

1. Sélectionnez "Réinitialisation Usine" à l'aide de la commande de défilement et appuyez.
2. Sélectionnez "Oui" pour rétablir tous les réglages par défaut en appuyant sur la commande de défilement.

AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTI-INFORMATIONS

Informations de base

Les images et les éléments affichés peuvent varier en fonction du modèle.

Témoin Presser le frein et la commande de moteur électrique pour conduire

Presser le frein et bouton POWER

Ce témoin apparaît lorsque le véhicule est en position P (stationnement).
Ce témoin indique que le système EV peut démarrer lorsque vous appuyez sur la commande de moteur électrique avec la pédale de frein enfoncée.

Avertissement Clé non détectée

Pas de clé détectée

Ce témoin d'avertissement apparaît lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

Aucune clé ne se trouve dans le véhicule:

Cet avertissement apparaît lorsque la portière est fermée avec la clé F.A.S.T. à l'extérieur du véhicule et la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite. Assurez-vous que la clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule.

Clé F.A.S.T. non enregistrée:

Cet avertissement apparaît lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite depuis la position OFF et que la clé F.A.S.T. n'est pas reconnue par le système. Il est impossible de placer la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite avec une clé non enregistrée. Utilisez une clé F.A.S.T. qui a été enregistrée.

Témoin Maintenir appuyé pour arrêter alim

Maintenir appuyé pour arrêter alim

Ce témoin s'affiche lorsque vous essayez de désactiver le système EV avec la portière fermée et la clé F.A.S.T. à l'extérieur du véhicule alors que le système EV fonctionne. Appuyez et maintenez enfoncée la commande de moteur électrique pour désactiver le système EV.
(Reportez-vous à "Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.]" (P.280).)

Avertissement Batterie de la clé faible

Batterie de la clé faible

Cet avertissement apparaît lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est presque déchargée.
Si ce témoin apparaît, remplacez la pile par une neuve. Reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.549).

Témoin Tenir la clé près du bouton de démarrage

Placez la clé près de l'interrupteur de POWER

Ce témoin apparaît lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est presque déchargée et lorsque le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] et le véhicule ne communiquent pas normalement.
Si ce témoin apparaît, touchez la commande de moteur électrique avec la clé F.A.S.T. tout en appuyant sur la pédale de frein. (Reportez-vous à "Décharge de la pile de la clé F.A.S.T." (P.358).)

Avertissement Erreur syst. Clé Voir Manuel cond.

Erreur syst. Clé Voir Manuel cond.

Cet avertissement apparaît s'il existe un dysfonctionnement du transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.].
Si cet avertissement apparaît alors que le moteur de traction est arrêté, la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur la position PRÊT pour la conduite. Si

cet avertissement apparaît alors que la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite, le véhicule peut être conduit. Cependant, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement Engagez le levier à la position P

Passer en position P

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière du conducteur est ouverte alors que la position de changement de vitesses est sur une position autre que P (stationnement).

Si cet avertissement apparaît, appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement).

Un témoin d'avertissement sonore intérieur retentit également. (Reportez-vous à "Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.]" (P.280).)

Avertissement Desserrer frein à main

Desserrer frein à main

Cet avertissement apparaît si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement électrique ne peut pas être utilisée. Desserrez le frein de stationnement électrique manuellement.

Avertissement Portière et hayon ouverts

Cet avertissement s'affiche si l'une des portières et/ou le hayon est (sont) ouvert(es) ou mal fermé(es). Le symbole du véhicule sur l'écran permet de savoir quelle portière/si le hayon est ouvert(e).

Avertissement de ceinture de sécurité avant et arrière (si le véhicule en est équipé)

- Cet avertissement inclut l'affichage des ceintures de sécurité des sièges avant et arrière. Une ceinture de sécurité non bouclée s'affiche en rouge et une ceinture bouclée s'affiche en vert.
- Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, cet avertissement s'affiche pendant un certain temps pour vérifier l'état de la ceinture de sécurité arrière.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, ou si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège est occupé, cet avertissement s'affiche jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité soient bouclées, et le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume. Le témoin sonore retentit également pendant un certain temps, ou jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité soient bouclées.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant occupé passe de bouclée à débouclée, cet avertissement s'affiche et le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité soient bouclée(s).
- Si le véhicule roule au-delà d'une certaine vitesse alors que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant occupé n'est pas bouclée ou passe de bouclée à débouclée, cet avertissement s'affiche, le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité clignote et le témoin sonore retentit jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité soient bouclée(s).
- Si une ceinture de sécurité arrière passe de bouclée à débouclée, cet avertissement s'affiche et le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume pendant un certain temps.
- Si la position de changement de vitesse est placée sur la position D (Conduite) ou R (Marche arrière) pendant ou après que l'état de la boucle de la ceinture de sécurité arrière change, cet avertissement s'affiche, le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité clignote et le témoin

sonore retentit pendant un certain temps, ou jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité soient à nouveau bouclée(s).

REMARQUE:
L'ouverture et la fermeture d'une portière arrière alors que le véhicule est à l'arrêt réinitialisera cet avertissement pour l'état de la ceinture de sécurité arrière, comme si vous mettiez à nouveau la commande de moteur électrique sur la position ON.

Pour les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100).

Avertissement de ceinture de sécurité arrière

- Cet avertissement inclut l'affichage des ceintures de sécurité des sièges arrière. Les ceintures de sécurité arrière qui ne sont pas bouclées s'affichent en rouge et les ceintures de sécurité bouclées s'affichent en vert.
- Si l'une des ceintures de sécurité arrière n'est pas bouclée lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, cet avertissement s'affiche pendant un certain temps.
- Lorsqu'une ceinture de sécurité arrière passe de bouclée à débouclée, cet avertissement s'affiche pendant un certain temps et le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume.
- Si le véhicule roule au-delà d'une certaine vitesse pendant ou après que l'état de la boucle de la ceinture de sécurité arrière change, cet avertissement s'affiche, le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité clignote et le témoin sonore retentit pendant un certain temps, ou jusqu'à ce que la ou les ceintures de sécurité arrière soient à nouveau bouclée(s).

REMARQUE:
L'ouverture et la fermeture d'une portière arrière alors que le véhicule est à l'arrêt réinitialisera cet avertissement, comme si vous mettiez à nouveau la commande de moteur électrique sur la position ON.

Pour les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100).

Avertissement Liqu. lave-glace bas (si le véhicule en est équipé)

Liqu. lave-glace bas

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau du liquide dans le réservoir de lave-glace est bas. Faites l'appoint en liquide de lave-glace si nécessaire. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Liquide de lave-vitres" (P.545).

Avertissement Pression des pneus basse. Regonfler

Pression des pneus basse.
Regonfler

Cet avertissement apparaît lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume sur le tableau de bord et qu'une pression de pneu basse est détectée. L'avertissement s'affiche à chaque fois que la commande de moteur électrique est placée sur la position ON tant que le témoin d'avertissement de pression de pneu basse reste allumé. Si cet avertissement apparaît, arrêtez le véhicule et ajustez la pression en fonction de la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de pression de pneu basse" (P.177) et "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.349).)

Avertissement Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids

Pression Pneu Bas
Vérifiez les Pneus Froids

Cet avertissement s'affiche si la pression du pneu devient supérieure à la pression cible lorsqu'une pression de pneu basse est détectée.

Même si la pression des pneus est supérieure à la pression cible prédéfinie, la couleur jaune de l'avertissement de pression des pneus signifie que la pression des pneus est trop basse. La pression des pneus augmente pendant la conduite. Vérifiez la pression des pneus lorsque les pneus sont froids.

Avertissement Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système de commande de passage électrique des vitesses. Nous vous recommandons de contacter dès que possible un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Lorsque vous garez le véhicule, assurez-vous de serrer le frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas serré, la commande de moteur électrique peut ne pas être désactivée.

Si la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur la position OFF, serrez le frein de stationnement puis placez le bouton de démarrage sur la position OFF.

Le message sur l'écran multi-informations s'éteint et l'avertisseur sonore s'arrête. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement Défaut système T/M

Cet avertissement s'affiche si un dysfonctionnement se produit dans le système de commande de passage électrique des vitesses.

- Lors du passage des vitesses, maintenez le bouton de changement de vitesses sur la position de changement de vitesses et vérifiez le témoin de position de changement de vitesses sur le bouton de changement de vitesses ou sur l'écran multi-informations pour vous assurer que le changement de rapport a été correctement effectué.
- Lors du stationnement, appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour engager la position P (Stationnement). (Le véhicule peut ne pas appliquer automatiquement la position P (stationnement).)

Faites vérifier le système dès que possible. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Témoin de position de changement de vitesses

Ce témoin indique la position de changement de vitesses.

Reportez-vous à "Système de commande de passage électrique des vitesses" (P.360) pour plus de détails.

Témoin du sélecteur mode de conduite

Lorsqu'un mode de conduite est sélectionné à l'aide du sélecteur mode de conduite, le témoin du mode sélectionné s'affiche.

- PERSONAL
- SPORT
- STANDARD
- ECO

(Reportez-vous à "Sélecteur mode de conduite" (P.374).)

Témoin de mode de fonctionnement innovant de la pédale

Ce témoin indique l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale. (Reportez-vous à "Témoin de mode de fonctionnement innovant de la pédale" (P.169) et "Mode de fonctionnement innovant de la pédale" (P.365).)

Avertissement Mode de fonctionnement innovant de la pédale indisponible

Système e-Step indisp.
Pour ralentir, appuyer sur la pédale de frein

Ce message d'avertissement s'affiche lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est temporairement indisponible. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement Dysfonctionnement du système de direction. S'arrêter en toute sécurité

Dysfonctionnement du système de direction.
S'arrêter en toute sécurité

Lorsque cet avertissement apparaît, la direction assistée électrique ne fonctionne pas. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. (Reportez-vous à "Direction assistée électrique" (P.481).)

Avertissement Dysfonctionnement du système de direction. Se rendre chez un concessionnaire

Dysfonctionnement du système de direction.
Se rendre chez un concessionnaire

Lorsque cet avertissement apparaît, la direction assistée électrique est réduite. Des efforts de manœuvrabilité plus importants sont alors nécessaires. Saisissez fermement le volant et actionnez-le avec plus de force que d'habitude. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. (Reportez-vous à "Direction assistée électrique" (P.481).)

Avertissement Sur mode de transport Pousser pin c-circuit

Sur mode de transport
Pousser pin c-circuit

Cet avertissement peut apparaître si le fusible-interrupteur de stockage étendu n'est pas enfoncé. Lorsque cet avertissement apparaît, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement Coupure aliment. pour économiser la batterie

Coupure aliment. pour économiser la batterie

Dans certaines conditions spécifiques, cet avertissement peut s'afficher après que la commande de moteur électrique est sur la position ON pendant un certain temps.

Avertissement Aliment. Coupée pour prolonger batterie

Aliment. Coupée pour prolonger batterie

Dans certaines conditions spécifiques, cet avertissement peut s'afficher après que la commande de moteur électrique est mise automatiquement sur OFF pour économiser la batterie.

Avertissement Rappel Éteindre phares

Rappel
Éteindre phares

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière conducteur est ouverte alors que la commande de phares est encore en position ON et que la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF. Placez la commande de phares en position OFF (si le véhicule en est équipé) ou AUTO. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Commande de phares et de clignotants" (P.228).

Avertissement Erreur syst. Phares Voir Manuel cond.

Erreur syst. Phares
Voir Manuel cond.

Cet avertissement apparaît si les phares LED sont défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Témoin Prendre une pause ?

Prendre une pause ?

Ce témoin apparaît lorsque l'alerte conducteur programmée s'active. Le laps de temps réglé peut être de 6 heures maximum.

Avertissement Contrôle dynamique Contrôle de chassis Voir Manuel cond.

Contrôle dynamique Contrôle de chassis
Voir Manuel cond.

Cet avertissement s'affiche si le module de contrôle dynamique détecte un dysfonctionnement au niveau du système de contrôle dynamique. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Témoin Batterie faible Veuillez la charger bientôt

Batterie faible
Veuillez la charger
bientôt

Ce rappel de recharge s'affiche lorsque la distance de conduite restante définie correspondant à la charge restante de la batterie de traction est atteinte. Le conducteur peut définir le moment où le rappel de recharge sera déclenché.

Reportez-vous à "Réglages EV" (P.189).

Avertissement Batterie faible Veuillez la recharger maintenant

Batterie faible
Veuillez la recharger
maintenant

Cet avertissement s'affiche lorsque la distance de conduite restante diminue. Le témoin d'avertissement de charge de batterie faible et le témoin d'avertissement principal s'allument également. Rechargez la batterie de traction dès que possible.

Avertissement de limitation de puissance (chaud)

Système EV chaud
Puissance réduite
Rouler lentement

Cet avertissement apparaît lorsque la température du moteur de traction, de la batterie de traction, etc. devient extrêmement élevée en raison de températures extérieures élevées, d'une conduite continue à vitesse élevée ou en pente ascendante, etc. lorsque le témoin de limitation de puissance s'allume. Si cet avertissement apparaît, la vitesse du véhicule n'augmente pas en raison de la limitation de puissance, même si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Avertissement de limitation de puissance (froid)

Système EV froid
Puissance réduite

Cet avertissement s'affiche lorsque la température de la batterie de traction devient extrêmement basse en raison de températures extérieures extrêmement basses, etc. lorsque le témoin de limitation de puissance s'allume. Si cet avertissement apparaît, la vitesse du véhicule n'augmente pas en rai-

son de la limitation de puissance, même si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Avertissement de limitation de puissance (charge faible)

La charge de la batterie est faible
Puissance réduite
Charger maintenant

Lorsque le témoin de limitation de puissance s'allume, cet avertissement s'affiche lorsque la capacité restante de la batterie de traction devient extrêmement basse. Si cet avertissement apparaît, la vitesse du véhicule n'augmente pas en raison de la limitation de puissance, même si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Si l'avertissement s'affiche en raison d'un niveau de charge extrêmement bas de la batterie de traction, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement de limitation de puissance (autre)

Puissance réduite

Cet avertissement s'affiche pour des raisons autres que les avertissements de limitation de puissance ci-dessus (chaud, froid ou charge faible). Si cet avertissement apparaît, la vitesse du véhicule n'augmente pas en raison de la limitation de puissance, même si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Avertissement Démarrage impossible Prise de charge branchée

Démarrage impossible
Prise de charge branchée

Cet avertissement apparaît lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON et que la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite avec la pédale de frein enfoncée, pendant que le connecteur de charge est inséré dans le véhicule. Retirez le connecteur de charge.

Avertissement Mauvais chargeur détecté

Mauvais chargeur détecté.
Ce port n'accepte que
la charge CC.

Cet avertissement s'affiche lorsque le connecteur de charge normale NACS est connecté au port de charge rapide CC.

(En fonction du dispositif, cet avertissement peut ne pas s'afficher.)

La charge ne peut pas être effectuée dans ces conditions.

Déconnectez le connecteur de charge normale NACS du port de charge rapide CC et connectez-le au port de charge normale à l'aide d'un équipement de charge recommandé par Mitsubishi Motors.

(Reportez-vous à "Comment effectuer une recharge normale (220– 240 volts CA) par le dispositif de charge" (P.49).)

Avertissement Possible incendie du véhicule Arrêtez-vous et sortez immédiatement

Possible incendie du véhicule
Arrêtez vous
et sortez immédiatement

Cet avertissement s'affiche si la batterie de traction est défectueuse et qu'il est détecté un risque de fuite thermique de la batterie de traction lors de la conduite.

Quittez la route vers un endroit sûr et sortez du véhicule, puis contactez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement Possible incendie du véhicule Sortez immédiatement

Possible incendie du véhicule
Sortez immédiatement

Cet avertissement s'affiche si la batterie de traction est défectueuse et qu'il est détecté un risque de fuite thermique de la batterie de traction lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Quittez le véhicule et contactez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Avertissement Entretien système EV Puissance réduite S'arrêter en toute sécurité

Entretien système EV Puissance réduite S'arrêter en toute sécurité

Cet avertissement s'affiche si un dysfonctionnement se produit dans le système EV et que la puissance fournie au moteur de traction est réduite.

Le message affiché diffère selon l'état de dysfonctionnement du système. Veillez à respecter les instructions affichées.

Avertissement ALIMENTATION 12V ERREUR système Allez chez le vendeur

ALIMENTATION 12V ERREUR système Allez chez le vendeur

Cet avertissement s'affiche en cas de dysfonctionnement du système de batterie auxiliaire.

Si cet avertissement continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Témoin Alerte sortie de voie [LDW]/Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]

Ce témoin apparaît lorsque le système d'alerte sortie de voie [LDW] et/ou le système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP] sont opérationnels.

(Reportez-vous à "Alerte sortie de voie [LDW]" (P.390) ou "Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]" (P.395).)

Témoin Avertissement d'angle mort [BSW]/Assistant d'angle mort actif [ABSA]

Ce témoin s'affiche lorsque le système d'avertissement d'angle mort [BSW] et/ou le système d'assistant d'angle mort actif [ABSA] sont activés.

(Reportez-vous à "Avertissement d'angle mort [BSW]" (P.401) ou "Assistant d'angle mort actif [ABSA]" (P.409).)

Témoin de détection de véhicule à l'avant

Ce témoin indique l'état d'activation des systèmes suivants :

- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
- MI-PILOT Assist

(Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447), "Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]" (P.460) ou "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Témoin de régulateur de vitesse

Ce témoin indique l'état d'activation du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe). L'état d'activation est indiqué par la couleur. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Témoin d'état du contrôle de la vitesse/de distance définie/de marquage de voie

Ce témoin indique l'état d'activation du système MI-PILOT Assist et de la détection des lignes de marquage de voie. L'état d'activation est indiqué par la couleur et la forme. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Témoin de l'état du système MI-PILOT Assist

Ce témoin apparaît lorsque les systèmes suivants sont activés :

- MI-PILOT Assist

(Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Guidage Lane Keep Assist [LKA]

Ce message s'affiche lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé ou désactivé.

Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).

Témoin Lane Keep Assist [LKA]

Ce témoin s'affiche lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé.

Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).

Avertissement de détection de volant tenu (si le véhicule en est équipé)

Cet avertissement peut s'afficher lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé et que la ou les conditions suivantes se produisent :

- Lorsque vous ne tenez pas le volant
- Lorsque le volant n'est pas actionné

Posez immédiatement vos mains sur le volant. Lorsque l'actionnement du volant est détecté, l'avertissement se désactive et la fonction Lane Keep Assist [LKA] se réactive automatiquement. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).

Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]

Ce témoin d'avertissement apparaît pour indiquer l'état du système de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière].

Reportez-vous à "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472).

Témoin d'avertissement d'urgence du système d'atténuation de collision avant [FCM]

Ce témoin d'avertissement apparaît, accompagné d'un témoin sonore, lorsque le système d'atténuation de collision avant [FCM] détecte un risque de collision à l'avant.

Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447).

Avertissement Défaut du système Voir Manuel cond.

Défaut du système
Voir Manuel cond.

Cet avertissement s'affiche en cas de dysfonctionnement des systèmes suivants (si le véhicule en est équipé).

- Détection de panneaux de signalisation [TSR]
- Alerte sortie de voie [LDW]
- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Avertissement d'angle mort [BSW]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- MI-PILOT Assist
- Lane Keep Assist [LKA]
- Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]
- Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]
- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]

(Reportez-vous à "Détection de panneaux de signalisation [TSR]" (P.387), "Alerte sortie de voie [LDW]" (P.390), "Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]" (P.395), "Avertissement d'angle mort [BSW]" (P.401), "Assistant d'angle mort actif [ABSA]" (P.409), "Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]" (P.420), "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427), "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472), "Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]" (P.469), "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447) ou "Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]" (P.460).)

Avertissement Indisponible Température caméra élevée

Indisponible
Température caméra élevée

Cet avertissement s'affiche si la température à l'intérieur du véhicule a atteint un niveau si élevé que le capteur des systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) n'est plus à même de fonctionner de manière fiable.

- Alerte sortie de voie [LDW]
- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- Lane Keep Assist [LKA]

Une fois la température de l'habitacle revenue à un niveau normal, l'avertissement disparaît.

Si l'avertissement reste affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Alerte sortie de voie [LDW]" (P.390), "Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]" (P.395), "Assistant d'angle mort actif [ABSA]" (P.409) ou "Lane Keep Assist [LKA]" (P.443).

Avertissement Actuellement indisponible Caméra avant Température élevée

Actuellement indisponible
Caméra avant Température élevée

Cet avertissement apparaît si la température à l'intérieur du véhicule a atteint un niveau tellement élevé que le capteur des systèmes suivants n'est plus à même de fonctionner de manière fiable.

- Système d'atténuation de collision avant [FCM]

Une fois la température de l'habitacle revenue à un niveau normal, l'avertissement disparaît.

Si l'avertissement reste affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

(Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447).)

Avertissement Actuellement indisponible

Actuellement indisponible

Cet avertissement s'affiche lorsque les systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) deviennent indisponibles parce que la commande de stabilité active [ASC] est désactivée.

- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- MI-PILOT Assist

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Commande de stabilité active [ASC]" (P.486), "Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]" (P.395), "Assistant d'angle mort actif [ABSA]" (P.409), "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).

Avertissement Actuellement indisponible ASC DÉSACTIVÉ

Actuellement indisponible
ASC DÉSACTIVÉ

Cet avertissement apparaît lorsque la commande de stabilité active [ASC] est désactivée. Le système d'atténuation de collision avant [FCM] ne fonctionne pas. Dans ce cas, seuls les avertissements visuels et sonores fonctionnent.

Avertissement Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel cond.

Aides à la conduite tempor désactivées
Capteur avant bloqué
Voir Manuel cond.

Si la surface du capteur radar avant, situé à l'avant du véhicule, est couverte de saleté ou est obstruée, rendant la détection d'un véhicule situé devant impossible, le système suivant est automatiquement désactivé.

- MI-PILOT Assist

Si le message d'avertissement s'affiche, garez le véhicule dans un endroit sûr et désactivez le système EV.

Assurez-vous que la zone du capteur n'est pas obstruée. Si la zone du capteur est obstruée, retirez le matériau faisant obstacle. Redémarrez le système EV. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).

Avertissement Temporairement désactivé Voir le manuel du conducteur

Temporairement
désactivé
Voir le manuel
du conducteur

Si la zone du capteur radar avant à l'avant du véhicule ou la zone de la caméra avant est recouverte de glace, de saleté ou obstruée, rendant impossible la détection d'un véhicule devant, le système suivant est automatiquement désactivé.

- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]

Si le message d'avertissement s'affiche, garez le véhicule dans un endroit sûr et désactivez le système EV.

Assurez-vous que la zone du capteur n'est pas obstruée. Si la zone du capteur est obstruée, retirez le matériau faisant obstacle. Redémarrez le système EV. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447) ou "Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]" (P.460).

Avertissement Non disponible Obstruction radar latérale

Non disponible
Obstruction radar latérale

Cet avertissement s'affiche lorsque les systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) deviennent indisponibles car une obstruction du radar est détectée.

- Avertissement d'angle mort [BSW]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

(Reportez-vous à "Avertissement d'angle mort [BSW]" (P.401), "Assistant d'angle mort

actif [ABSA]" (P.409) ou "Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]" (P.420).)

Avertissement Indisponible Chaussée glissante

Indisponible
Chaussée glissante

Cet avertissement apparaît lorsque MI-PILOT Assist n'est plus disponible car la route est glissante.
(Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Témoin Non disponible Ceinture de sécurité détachée

Non disponible
Ceinture de sécurité détachée

Ce message peut s'afficher lorsque le système MI-PILOT Assist est activé.
Lorsque la condition suivante est remplie, le système MI-PILOT Assist est automatiquement désactivé :

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

Le système MI-PILOT Assist ne peut pas être utilisé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

Témoin Indisponible La visibilité est compromise

Indisponible
La visibilité est compromise

Ce message peut s'afficher lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé.
Dans les conditions suivantes, le système Lane Keep Assist [LKA] est automatiquement désactivé :

- Lorsque les essuie-glaces (balayage rapide) sont activés.
- Lorsque les lignes de marquage de la voie de circulation ne peuvent pas être détectées correctement pendant un certain temps à cause de conditions diverses telles que la présence d'ornières de neige, le reflet de l'éclairage par temps pluvieux ou des lignes de marquage peu claires.

Si vous souhaitez utiliser à nouveau le système Lane Keep Assist [LKA], désactivez puis réactivez le système MI-PILOT Assist lorsque les lignes de marquage sont clairement visibles à nouveau.

Témoin Indisponible Faible visibilité

Indisponible
Faible visibilité

Ce message peut s'afficher lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé.
Dans les conditions suivantes, le système Lane Keep Assist [LKA] est automatiquement désactivé :

- La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.
- Une lumière forte, par exemple les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse, pénètre dans la caméra avant

Témoin Actuellement indisponible Mauvaise visibilité

Actuellement
indisponible
Mauvaise visibilité

Cet avertissement apparaît lorsque le système d'atténuation de collision avant [FCM] est activé et qu'une lumière forte, comme la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse, pénètre dans la caméra avant.
Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447).

Témoin Aide-Pilotage indisponible Ne peut détecter Lane

Aide-Pilotage indisponible
Ne peut détecter Lane

Ce témoin peut s'afficher lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé. Le système Lane Keep Assist [LKA] se désactive automatiquement lorsque les lignes de marquage de la voie de circulation ne peuvent pas être correctement détectées pendant un certain temps à cause de conditions diverses telles que la présence d'ornières de neige, le reflet de l'éclairage par temps pluvieux ou des lignes de marquage peu claires.
Si vous souhaitez utiliser à nouveau le système Lane Keep Assist [LKA], désactivez puis

réactivez le système MI-PILOT Assist lorsque les lignes de marquage sont clairement visibles à nouveau.

Témoin Non disponible Frein de stationnement serré

Non disponible
Frein de stationnement serré

Ce message peut s'afficher lorsque le système MI-PILOT Assist est activé.

Lorsque la condition suivante est remplie, le système MI-PILOT Assist est automatiquement désactivé :

- Le frein de stationnement électrique est activé.

Le système mentionné ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque le frein de stationnement électrique est activé.

Témoin Appuyer sur le frein maintenant

Appuyer sur le frein maintenant

Ce message peut s'afficher lorsque le système Adaptive Cruise Control [ACC] est activé et que la condition suivante se produit :

- Lorsque le véhicule a été arrêté par le système ACC, la portière du conducteur est ouverte mais le frein de stationnement électrique n'a pas été activé.

  Appuyez immédiatement sur la pédale de frein.

Témoin Suivre le véhicule devant (si le véhicule en est équipé)

Suivre le véhicule devant

Lorsque MI-PILOT Assist est activé, si le véhicule qui vous précède s'arrête et que votre véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes environ, ce message s'affiche. Lorsque le véhicule qui vous précède se met en mouvement, votre véhicule commence à se déplacer automatiquement. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Témoin Seulement disponible avec MI-PILOT Assist ON

Seulement disponible avec MI-PILOT Assist ON

Ce témoin s'affiche si la commande Lane Keep Assist [LKA] est enfoncée alors que le système MI-PILOT Assist n'est pas activé. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

Avertissement Actuellement indisponible Radar inhibé

Actuellement indisponible
Radar inhibé

Lorsque le capteur radar capte des interférences provenant d'une autre source radar, ce message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations et le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume.

Lorsque la condition ci-dessus n'existe plus, le système FCM avec détection des piétons et le système de détecteur de collision frontale intelligent reprennent automatiquement.

(Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447) et "Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]" (P.460).)

Avertissement Actuellement indisponible

Actuellement indisponible

Cet avertissement apparaît dans les conditions suivantes lorsque le système d'atténuation de collision avant [FCM] est activé.

Pour le système d'atténuation de collision avant [FCM] :

- Lorsque le contrôle du système pour la fonction d'avertissement ne s'est pas terminé normalement
- Lorsque le véhicule est remorqué

(Reportez-vous à "Système d'atténuation de collision avant [FCM]" (P.447).)

Témoin de capteur de stationnement

Ce témoin s'allume pour indiquer l'état du système de sonar.
Reportez-vous à "Système de sonar avant et arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.490) et "Système de capteur de stationnement arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.496).

Avertissement Err captr. station.

Err captr. station.
Voir Manuel cond.

Cet avertissement s'affiche en cas de dysfonctionnement du système de sonar. (Reportez-vous à "Système de sonar avant et arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.490) et "Système de capteur de stationnement arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.496).)

Témoin Une pause ?

Une pause ?

Ce témoin apparaît lorsque le système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA] détecte que l'attention du conducteur baisse. (Reportez-vous à "Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]" (P.469).)

Avertissement Appuyez sur la pédale de frein pour éviter tout déplacement

Appuyez sur la pédale de frein pour éviter tout déplacement

Cet avertissement s'affiche et un avertisseur sonore retentit en cas de déplacement du véhicule alors que la fonction de maintien automatique de frein est activée. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule.

Témoin Appuyer la pédale de frein pour actionner

MAINTIEN AUTOMATIQUE
Appuyer la pédale de frein pour actionner

Ce témoin s'affiche si vous appuyez sur la commande de maintien automatique de frein sans appuyer sur la pédale de frein pendant que la fonction de maintien automatique de frein est activée. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la commande pour désactiver la fonction de maintien automatique de frein. (Reportez-vous à "Maintien automatique de frein" (P.371).)

Témoin Avertissement Pente raide

MAINTIEN AUTOMATIQUE
Avertissement
Pente raide

Ce témoin s'affiche et un avertisseur sonore retentit lorsque la fonction de maintien automatique de frein est activée pendant que le véhicule se trouve sur une pente raide. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule. (Reportez-vous à "Maintien automatique de frein" (P.371).)

Témoin Pente raide. Appliquez la pédale de frein

MAINTIEN AUTOMATIQUE
Pente raide.
Appliquez la pédale de frein

Ce témoin s'affiche et un avertisseur sonore retentit si "Avertissement Pente raide" est affiché depuis plus de 3 minutes environ. Le frein de stationnement se serre alors automatiquement, la force de freinage de la fonction de maintien automatique de frein est relâchée et le véhicule peut se déplacer ou rouler de façon inattendue. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule. (Reportez-vous à "Maintien automatique de frein" (P.371).)

Témoin Vérifiez les sièges arrières

Vérifiez les sièges arrières
Rejeter le message
Désactiver Alerte

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le véhicule s'arrête complètement et que le système EV est arrêté. Ce message rappelle au conducteur, après un certain laps de temps, de vérifier l'absence de passagers ou d'objets sur le siège arrière après que l'alerte sonore a retenti.

Témoin Guidage du mode de maintien au point mort

Sortir Véh au point mort
Alim activ, Frein actionné
App. sur P, Passer N 2x
Appuyer sur STOP

Ce témoin s'affiche lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF tandis que la position de changement de vitesses est sur la position N (point mort) (le mode de maintien au point mort est disponible). (Reportez-vous à "Fonction de mode de maintien au point mort" (P.362).)

Témoin Le mode maintien au point mort est activé

Le mode maintien au point mort est activé.
Pour sortir, déplacer le sélecteur de vitesse à une autre position.

Ce témoin apparaît lorsque le mode de maintien au point mort est activé. Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le véhicule sur une position autre que N (point mort). (Reportez-vous à "Fonction de mode de maintien au point mort" (P.362).)

Témoin Le mode maintien au point mort n'a pas été activé

Le mode maintien au point mort n'a pas été activé.

Ce témoin s'affiche lorsque le mode de maintien au point mort est indisponible. Pour activer le mode de maintien au point mort, patientez sans changer de rapport, puis effectuez à nouveau l'opération. (Reportez-vous à "Fonction de mode de maintien au point mort" (P.362).)

Avertissement Défaut du freinage anticollision 2ndaire

Défaut du
freinage
anticollision 2ndaire -
Visiter un concessionnaire

Cet avertissement s'affiche en cas de dysfonctionnement du système de freinage pour atténuer la collision secondaire (Freinage d'atténuation de collision secondaire (SCMB)). Faites vérifier le système dès que possible. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Reportez-vous à "Freinage d'atténuation de collision secondaire (SCMB)" (P.485) pour plus de détails.

Témoin Coupure des prises V2L imminente Batterie faible (si le véhicule en est équipé)

Coupure des prises V2L
imminente Batterie
faible

Ce témoin s'affiche comme une notification lorsque la capacité restante du niveau de batterie de traction approche de la limite de batterie minimum prédéfinie lors de l'utilisation du système V2L. Un témoin sonore retentit également.

Reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

Témoin Prises élec V2L coupées Batterie déchargée (si le véhicule en est équipé)

Prises élec V2L coupées
Batterie
déchargée

Ce témoin s'affiche lorsque la capacité restante de la batterie de traction atteint le niveau de batterie minimum prédéfini. Un témoin sonore retentit également.

Lorsque ce témoin s'affiche, le témoin lumineux de commande AC ON (pour V2L intérieur) ou le témoin LED du connecteur de charge du véhicule (VLC) (pour V2L exté-

rieur) s'éteint. L'alimentation électrique du V2L s'arrête et le clignotement vert du témoin lumineux d'état de charge s'éteint également.

Pour le V2L extérieur, l'alimentation électrique redémarre si le niveau de batterie minimum prédéfini est ramené à un niveau inférieur à l'état de charge actuel de la batterie de traction.

Reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

Avertissement Prises V2L indisponibles (si le véhicule en est équipé)

Prises V2L indisponibles

Cet avertissement s'affiche lorsque le V2L n'est pas activé alors que l'opération appropriée a été effectuée.

Reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

Témoin Pour modifier les réglages, aller au menu Prises V2L (si le véhicule en est équipé)

Pour modifier les réglages, aller au menu Prises V2L

Ce témoin s'affiche lorsque l'alimentation du véhicule est coupée, si le système est réglé de manière à ce que les informations relatives à l'alimentation électrique de V2L ne s'affichent pas lorsque la commande de moteur électrique est désactivée.

Reportez-vous à "Réglages EV" (P.189) et "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

Avertissement Court-circuit Prises électriques V2L coupées Voir Manuel cond. (si le véhicule en est équipé)

Court-circuit Prises électriques V2L coupées Voir Manuel cond.

Si cet avertissement s'affiche lors de l'utilisation du système V2L (V2L extérieur), le témoin lumineux d'état de charge clignote en rouge (reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78)) et l'AVAS retentit (reportez-vous à "Système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]" (P.37)). Cessez d'utiliser le connecteur de charge du véhicule (VLC) et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

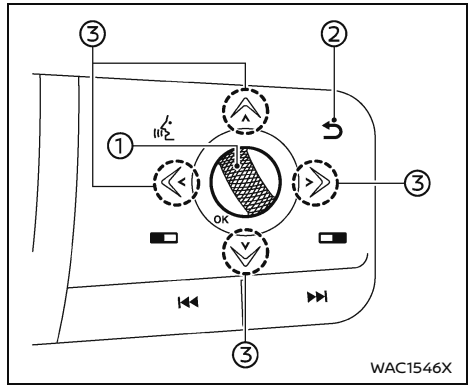

Exemple

ORDINATEUR DE BORD

Informations de base

Les interrupteurs de l'ordinateur de bord sont situés sur le volant.

① Commande de défilement - permet de naviguer parmi les paramètres et de modifier ou sélectionner un paramètre sur l'écran multi-informations

Cette commande de défilement permet de faire défiler vers le haut/bas. La sélection s'effectue en appuyant sur la commande

② ↩ - permet de retourner au menu précédent

③ Flèches haut/bas/gauche/droite - permet de passer d'un écran à l'autre (par ex., Déplacement, Économie d'énergie)

Les images affichées peuvent varier en fonction du modèle.

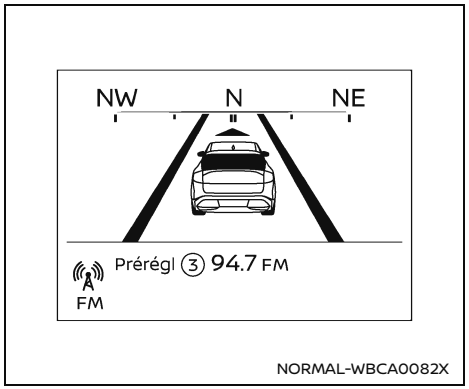

Exemple

Accueil

Le mode Accueil affiche les informations suivantes.

- Vitesse du véhicule
- Navigation (si le véhicule en est équipé)
- Audio

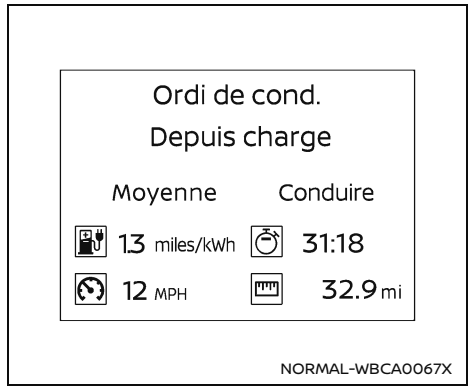

Ordi de cond.

Consommation moyenne d'énergie:

Ceci indique la consommation moyenne d'énergie depuis la dernière réinitialisation.

Vitesse moyenne:

Ceci montre la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Compteur journalier:

Ceci montre la distance totale parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Temps total:

Ceci montre le temps écoulé depuis la der-

nière réinitialisation.

Le mode Ordi de cond. dispose de trois modes de fonctionnement. Vous pouvez commuter entre Depuis réin., Après dém. et Depuis charge en appuyant sur la commande de défilement.

Depuis réin. peut être réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement.

Après dém. est réinitialisé automatiquement chaque fois que la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite.

Depuis charge sera réinitialisé automatiquement à chaque charge.

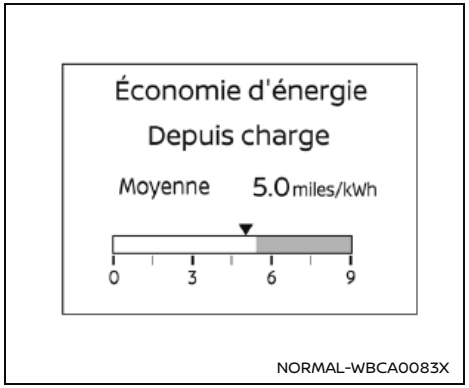

Économie d'énergie

Consommation actuelle d'énergie:

Ceci indique la consommation d'énergie actuelle.

Consommation moyenne d'énergie:

Ceci indique la consommation moyenne d'énergie depuis la dernière réinitialisation.

Le mode Économie d'énergie dispose de trois modes de fonctionnement. Vous pouvez commuter entre Depuis réin., Après dém. et Depuis charge en appuyant sur la commande de défilement.

Depuis réin. peut être réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement.

Après dém. est réinitialisé automatiquement chaque fois que la commande de moteur électrique est placée sur la position PRÊT pour la conduite.

Depuis charge sera réinitialisé automatiquement à chaque charge.

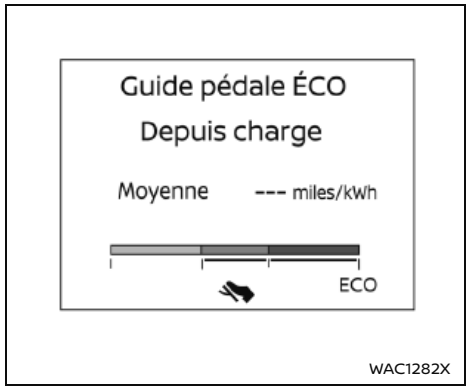

Guide pédale ÉCO

Lorsque le mode ÉCO est sélectionné, vous pouvez visualiser la fonction de guide de pédale ÉCO afin d'améliorer l'économie d'énergie.

(Reportez-vous à "Fonction Guide pédale ÉCO" (P.376).)

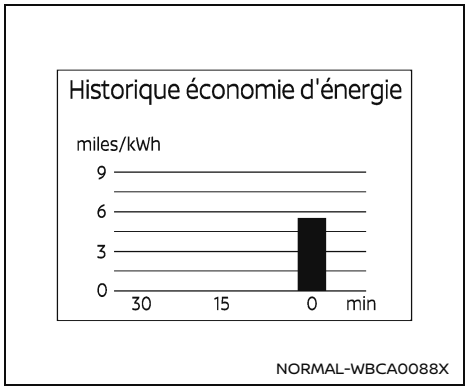

Exemple

Historique économie d'énergie

Le mode Historique économie d'énergie indique l'économie d'énergie via un graphique pendant l'heure qui vient de s'écouler. Le graphique est actualisé toutes les 5 minutes. Le graphique continue d'être actualisé après que la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF et se réinitialise après 30 minutes (en affichage classique) ou 60 minutes (en affichage amélioré).

Pour une vue classique, reportez-vous à "Instruments et jauges" (P.164).

Pour une vue améliorée, reportez-vous à "Modification de la vue de l'écran des instruments" (P.165).

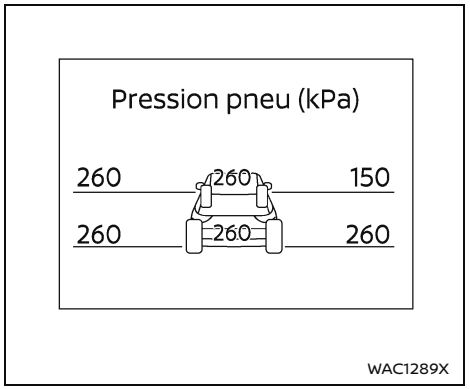

Pression pneu

Le mode de pression des pneus indique la pression des quatre pneus pendant que le véhicule roule.

Avec la fonction "Press pneus ECO" activée, lorsque la pression des pneus devient basse, "Vérif. pression pneus pour meilleure éco d'énergie" s'affiche. (Reportez-vous à "Régl. mode ÉCO" (P.186) et "Press pneus ECO" (P.376).)

Lorsque l'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" s'affiche, il est possible de basculer l'affichage en mode de pression des pneus en appuyant sur la commande de défilement pour afficher des détails supplémentaires sur l'avertissement affiché.

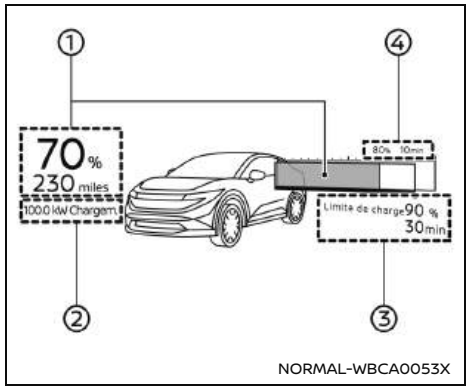

Système EV OFF (plein écran) (exemple)

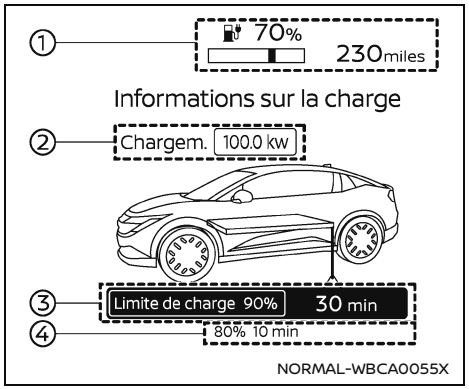

Système EV ON (exemple)

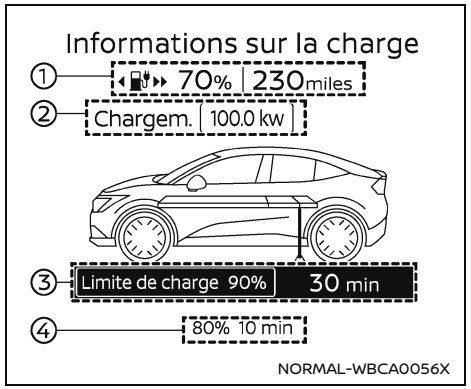

Système EV OFF (à côté d'autres informations) (exemple)

Infos charge

Le mode Infos charge indique le temps estimé pour charger la batterie de traction à 80 % de son niveau complet, et jusqu'à la limite de charge réglée.

Un temps de charge estimé correct s'affiche au bout de 1 minute après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON.

Comment lire l'affichage :

Avant que la charge ne commence, le temps de charge affiché est calculé sur la base de l'alimentation électrique (fournie au chargeur), qui est sélectionnée dans le paramètre "Cons pour est tps." dans le menu de réglages EV.

Pendant la charge, le temps de charge est calculé sur la base de l'alimentation électrique réelle fournie au chargeur.

L'affichage indique :

① L'état de charge actuel de la batterie de traction

② La puissance électrique définie par le conducteur (lorsque la charge n'est pas en cours) ou réellement fournie (lorsque la charge est en cours)

③ Le temps de charge estimé pour atteindre la limite de charge réglée (90 % dans cet exemple)

④ Le temps de charge estimé pour atteindre 80 % de la charge complète

REMARQUE:

- **Si le temps de charge estimé est supérieur à 24 heures, "Plus de 24 h" s'affiche sur l'écran multi-informations.**
- **Lorsque le niveau de charge actuel restant dans la batterie de traction dépasse le niveau de la limite de charge, le temps de charge s'affichera en blanc.**
- **Lorsque la batterie de traction est presque complètement chargée, toutes les informations relatives au temps de charge s'affichent vides.**

Lorsque la charge n'est pas effectuée, appuyer sur la commande de défilement sur le volant permet de faire passer l'affichage sur le menu "Cons pour est tps.". Sélectionnez l'alimentation électrique que vous souhaitez indiquer sur l'affichage du temps de charge estimé.

Pendant la charge, il n'est pas possible d'utiliser la commande de défilement pour passer au menu "Cons pour est tps".

REMARQUE:

- **Pendant la charge, le temps de charge estimé est calculé sur la base de l'alimentation électrique actuellement fournie au chargeur.**
- **Pour la charge rapide CC, l'affichage de l'alimentation électrique passe à l'alimentation électrique réelle pendant la charge. Si la charge est interrompue ou si l'alimentation électrique est arrêtée (débranchée, etc.), l'alimentation électrique affichée revient sur l'alimentation électrique sélectionnée.**
- **Le temps de charge affiché à chaque niveau de pourcentage représente l'estimation actuelle et le temps de charge réel varie en fonction des conditions du véhicule ou de l'état de la charge.**
- **La durée réelle de la charge peut s'avérer plus longue que la durée de charge affichée par temps froid.**
- **Immédiatement après avoir démarré ou arrêté la charge, le temps de charge affiché peut différer du temps de charge réel. Le temps de charge réel sera affiché au bout d'un moment.**

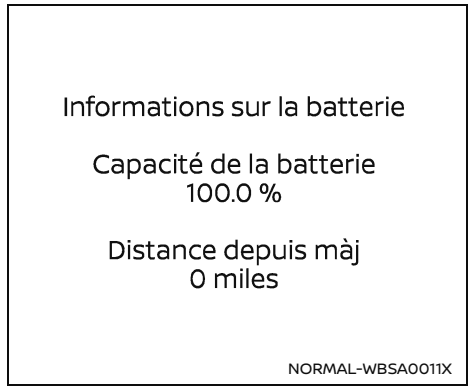

Informations sur la batterie

Le mode Informations sur la batterie affiche la quantité de charge que la batterie de traction est capable de stocker.

Lorsque la capacité de la batterie de traction diminue avec le temps et l'utilisation, les chiffres (%) baissent également.

La distance depuis la dernière mise à jour sera remise à 0 une fois que la capacité de la batterie aura été mise à jour.

La capacité de la batterie (%) ne diminuera pas si la batterie de traction n'est pas détériorée.

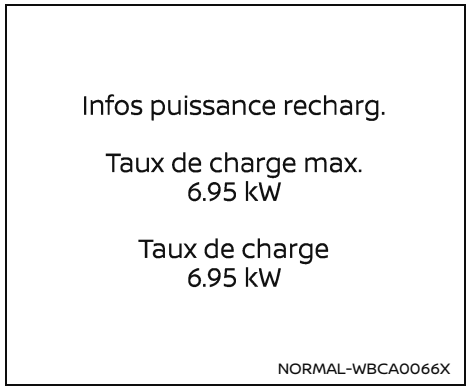

Exemple

Informations sur la puissance de charge

Le mode d'information Puissance de charge montre le taux de charge maximal acceptable (kW) et le taux de charge actuel (kW) pendant la charge.

Lorsque le véhicule n'est pas en cours de chargement, les deux chiffres indiquent "0".

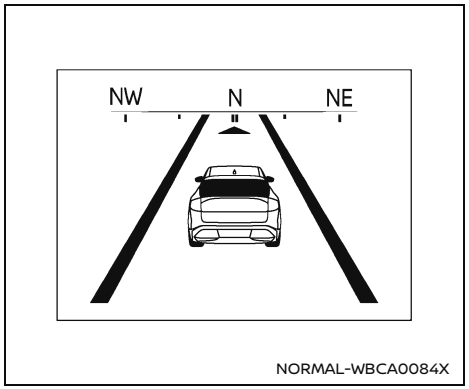

Boussole (si le véhicule en est équipé)

Le mode Boussole indique la direction de déplacement du véhicule.

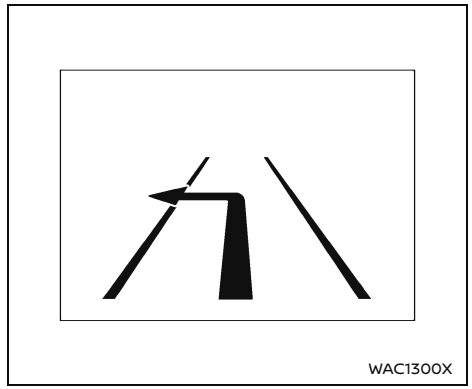

Navigation (si le véhicule en est équipé)

Le mode Navigation affiche les informations d'itinéraire lorsque la route guidage est définie dans le système de navigation.

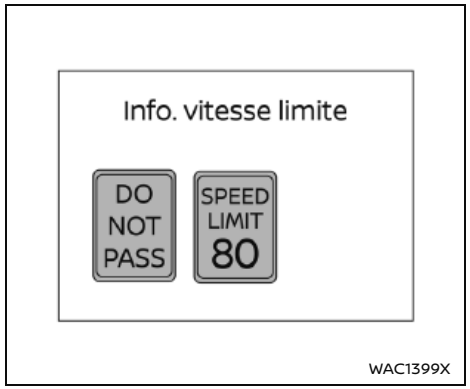

Panneaux de vitesse

Le système de détection de panneaux de signalisation [TSR] fournit des informations au conducteur concernant la limite de vitesse la plus récemment détectée. Reportez-vous à "Détection de panneaux de signalisation [TSR]" (P.387) pour plus de détails.

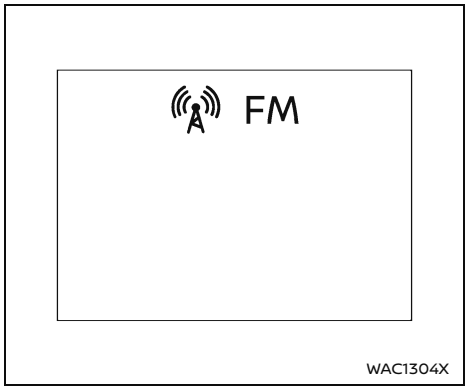

Audio

Le mode audio indique l'état d'activation des informations audio.

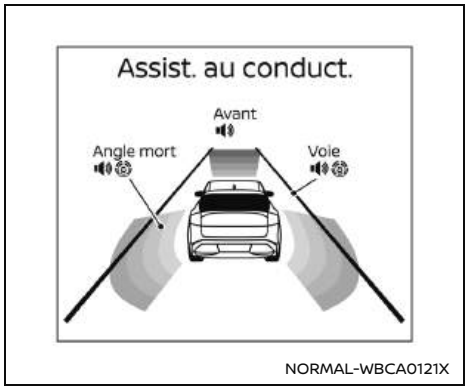

Assist. au conduct.

Le mode Assist. au conduct. indique l'état d'activation des systèmes suivants.

- Avant :
  - Système d'atténuation de collision avant [FCM]
  - Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
- Voie :
  - Alerte sortie de voie [LDW]
  - Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Angle mort :
  - Avertissement d'angle mort [BSW]
  - Assistant d'angle mort actif [ABSA]

Pour plus de détails, reportez-vous à "Affi-

chage de l'Assist. au conduct." (P.379).

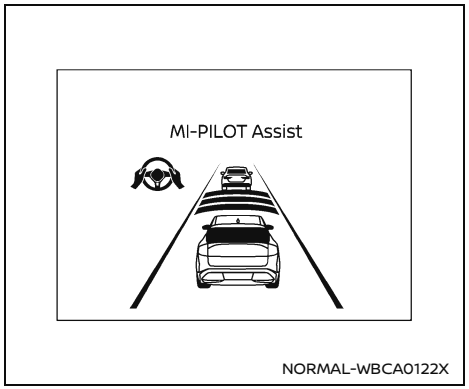

MI-PILOT Assist

Le mode MI-PILOT Assist indique les conditions de fonctionnement des systèmes suivants :

- Adaptive Cruise Control [ACC]
- Lane Keep Assist [LKA]

L'affichage est également activé lorsque le système MI-PILOT Assist est activé. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).

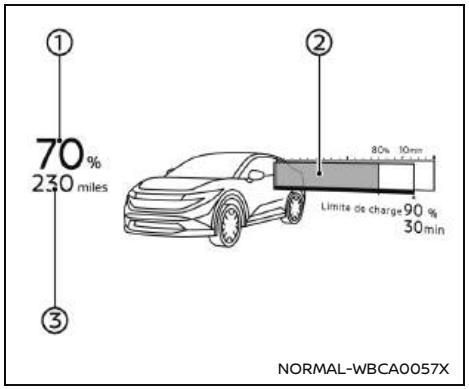

AFFICHAGE DE L'ÉTAT DE CHARGE

L'affichage de l'état de charge apparaît pendant environ 30 secondes lorsque ;

- La commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.
- Une portière est ouverte lorsque la commande de moteur électrique est sur la position OFF.
- La charge rapide CC est lancée.
- Les portières sont déverrouillées pendant la charge rapide CC.

Cette illustration ① indique l'état de charge (%) actuel de la batterie de traction.

La jauge ② indique l'état de charge actuel de la batterie de traction.

La plage d'autonomie de conduite (km ou mi) ③ fournit une estimation de la distance

que le véhicule peut encore parcourir avant qu'une recharge ne soit nécessaire.

RAPPORT ECO DRIVE

Le Rapport ECO Drive s'affiche pendant environ 30 secondes lorsque la commande de moteur électrique est placée en position OFF après avoir conduit le véhicule sur plus de 500 m (0,3 mi), et que la commande de défilement au volant est actionnée.

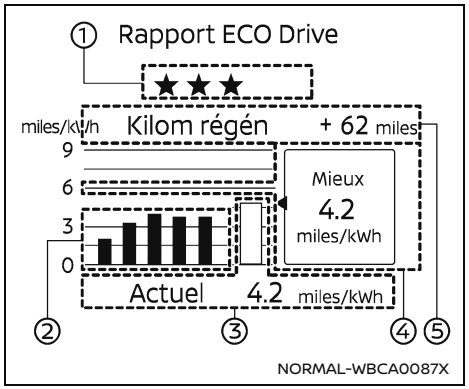

① Evaluation ECO
Plus votre conduite est économique, plus le nombre de ★ augmente.

② 5 fois précédentes (historique)
L'économie moyenne d'énergie lors des 5 trajets précédents s'affiche.

③ Économie d'énergie actuelle
L'économie d'énergie la plus récente s'affiche.

④ Meilleure économie d'énergie
La meilleure économie d'énergie comprise dans l'historique s'affiche.

⑤ Énergie régénérée (kilométrage)
La quantité d'énergie régénérée stockée dans la batterie de traction sur un parcours s'affiche en terme de distance.

Si le véhicule est conduit principalement sur des routes en pente descendante, davantage d'énergie est régénérée. L'affichage d'énergie régénérée (kilométrage) ⑤ peut indiquer une distance plus longue que ce que le véhicule a parcouru, ou l'économie d'énergie actuelle ③ peut indiquer une valeur plus faible.

Lorsque la commande de défilement au volant est enfoncée lors de l'affichage du rapport de conduite ÉCO, l'écran passe à l'affichage du programmateur. Chaque affichage continue de s'afficher pendant 30 secondes supplémentaires lorsque le bouton est actionné. Si les portières sont verrouillées après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position OFF, l'affichage s'éteint avant le délai pré-défini.

Dans le menu de réglages, vous pouvez paramétrer le non affichage du rapport de conduite ÉCO lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF. Reportez-vous à "Réglages" (P.184).

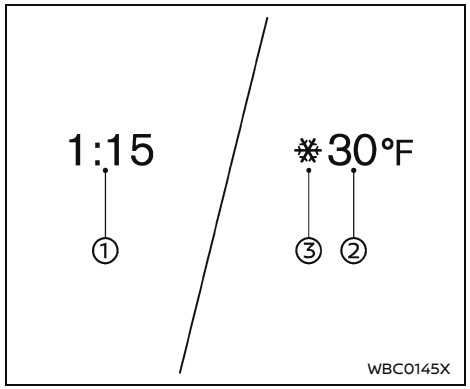

HORLOGE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

L'horloge ① est affichée sur la partie supérieure de l'écran multi-informations.

La température extérieure de l'air ② est affichée sur la partie inférieure de l'écran multi-informations.

La position affichée varie en fonction de l'écran d'affichage.

Reportez-vous à "Modification de la vue de l'écran des instruments" (P.165).

Horloge

Pour le réglage de l'horloge, reportez-vous à "Horloge" (P.188) ou au guide du propriétaire de MITSUBISHI CONNECT fourni séparément.

Température extérieure

La température extérieure est affichée en °C ou °F, dans une plage allant de -40 à 60°C (-40 à 140°F).

Le mode de température extérieure comprend une fonction d'alerte de basse température. Si la température extérieure est inférieure à -3 °C (27 °F), le témoin ③ s'affiche.

Le capteur de température extérieure se trouve à l'avant du radiateur. Le capteur peut être affecté par la chaleur de la route ou du système EV, la direction du vent et d'autres conditions de conduite. L'affichage peut donc indiquer une valeur différente de la température extérieure réelle ou de la température affichée sur les panneaux et autres affichages.

AFFICHAGE DE L'ÉCRAN TACTILE

INFORMATIONS DE BASE

Certains équipements/fonctionnalités du véhicule peuvent être commandés à l'aide de l'écran tactile. Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] pour connaître l'utilisation de base de l'écran tactile.

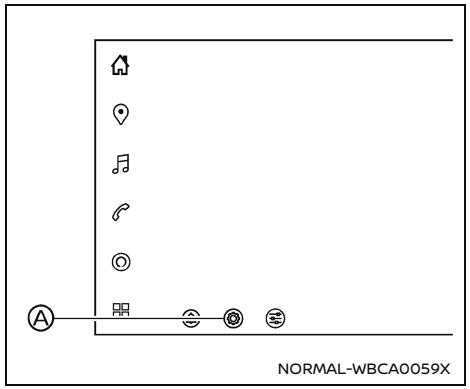

Exemple

Appuyez sur ⚙ Ⓐ sur l'écran tactile pour afficher le menu "Tous les paramètres".

Appuyez pour sélectionner l'élément souhaité.

Les paramètres de réglage disponibles varient selon les modèles, les spécifications, les versions du logiciel et les conditions.

Reportez-vous aux éléments suivants pour les équipements/fonctionnalités liés au véhicule. Pour les éléments autres que ceux énumérés ci-dessous, veuillez vous reporter au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

VÉHICULE

EV

Reportez-vous à "Paramètres de Notifications du VE" (P.39).

Caméra

Les éléments suivants de la caméra peuvent être paramétrés ou activés ou désactivés. Reportez-vous à "Écran du périmètre Multi 3D" (P.314) pour plus de détails.

- Réglages affichage
  Les éléments suivants peuvent être paramétrés.
  - Luminosité
  - Contraste
  - Teinte
  - Couleur
  - Niveau de noir
- Adresses mémorisées
  Permet à l'utilisateur de modifier ou de supprimer les emplacements enregistrés.
- Déplacement automatique à 360°
  Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver cette fonction. Si cet élément est activé, la vue 3D du véhicule tournera à 360° lorsque le bouton Caméra ☀/☽ est enfoncé pour la première fois après que la commande de moteur électrique a été activée.
- Couleur du véhicule (si le véhicule en est équipé)
  Permet à l'utilisateur de modifier la couleur du véhicule affichée sur l'écran du périmètre Multi 3D.

Air climatisé

Les éléments suivants du climatiseur peuvent être ajustés ou activés ou désactivés. Reportez-vous à "Système de régulation de la température" (P.333) pour plus de détails sur le climatiseur.

- Sensibilité du volant chauffant
  Permet à l'utilisateur de sélectionner la sensibilité de son choix parmi les options ci-dessous.
  OFF, 1, 2 ou 3
- Sensibilité automatique du siège conducteur
  Permet à l'utilisateur de sélectionner la sensibilité de son choix parmi les options ci-dessous.
  OFF, 1, 2 ou 3
- Sensibilité automatique du siège du passager
  Permet à l'utilisateur de sélectionner la sensibilité de son choix parmi les options ci-dessous.
  OFF, 1, 2 ou 3
- Horaires de climatisation
  Permet à l'utilisateur de sélectionner son Calendrier de climatisation souhaités. Reportez-vous à "Calendrier de climatisation" (P.340).

Siège (si le véhicule en est équipé)

Les éléments suivants du siège peuvent être réglés ou activés ou désactivés. Reportez-vous à "Sièges" (P.89) pour plus de détails.

- Pop-up siège conducteur
  Permet à l'utilisateur d'activer/désactiver la fonction d'affichage du siège du conducteur.

Éclairage intérieur

Les éléments suivants de l'éclairage intérieur peuvent être paramétrés ou activés ou désactivés. Reportez-vous à "Éclairages intérieurs" (P.267).

Les éléments suivants sont disponibles.

- Eclairage d'ambiance
  Permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance.
- Éclairage ambiant (si le véhicule en est équipé)
  Permet à l'utilisateur d'allumer/éteindre l'éclairage, de régler la luminosité et de définir les éléments ci-dessous.
  (Emplacements)
  – Avant
  (Couleurs)
  – Mode MI-PILOT Assist
  – Plaisir (4 couleurs)
  – Découverte (4 couleurs)
  – Passion (4 couleurs)
  – Harmonie (4 couleurs)
  – Supplémentaire (48 couleurs)

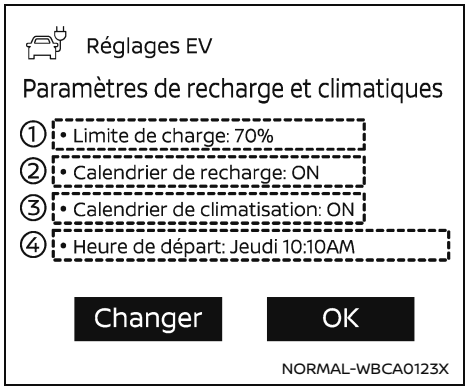

Exemple

AFFICHAGE PARAMÈTRES DE RECHARGE ET CLIMATIQUES

L'affichage de Paramètres de recharge et climatiques apparaît pendant un certain temps lorsque ;

- La commande de moteur électrique est désactivée.
- La commande de moteur électrique est sur la position OFF et le connecteur de charge est connecté.

① Limite de charge
Affiche la limite de charge réglée

② Calendrier de recharge
Affiche l'état activé/désactivé du calendrier de recharge

③ Horaires de climatisation
Affiche l'état activé/désactivé de Horaires de climatisation

④ Heure de départ
Affiche l'heure de départ définie (jour de la semaine et heure)

Appuyez sur "Changer" et l'un des éléments ci-dessus pour modifier le réglage.

Appuyez sur "OK" pour enlever l'affichage.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE [HUD] (si le véhicule en est équipé)

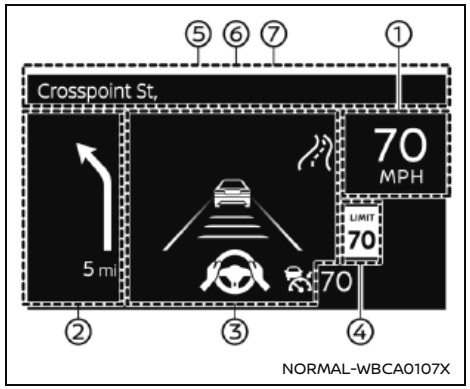

Exemple

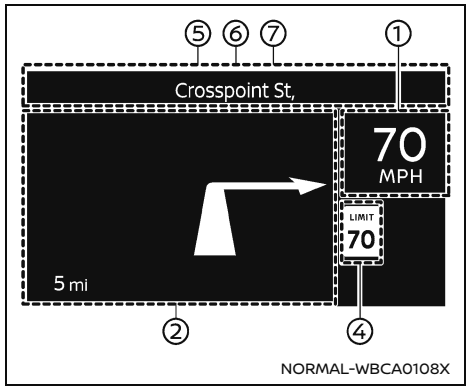

Exemple

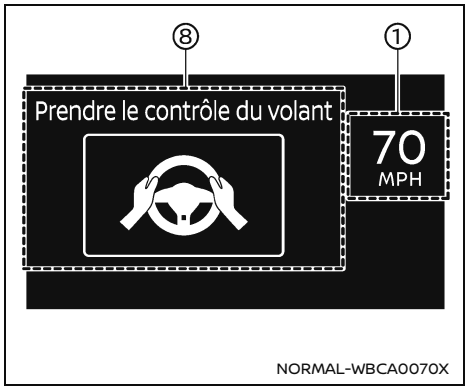

L'affichage tête haute [HUD] peut afficher une ou plusieurs des fonctionnalités suivantes (si le véhicule en est équipé) :

① Vitesse du véhicule
② Navigation
③ Aides à la conduite
④ Signalisation
⑤ Audio
⑥ TEL/SMS
⑦ Message pour l'Assist. au conduct.
⑧ Message d'avertissement

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Un mauvais réglage de la luminosité et de la position de l'image affichée peut empêcher le conducteur de voir à travers le pare-brise, ce qui pourrait entraîner un accident, et des blessures graves ou mortelles.**
- **N'utilisez pas l'affichage tête haute [HUD] pendant de longues périodes car cela peut vous empêcher de voir les autres véhicules, les piétons ou les objets, ce qui pourrait entraîner un accident et des blessures graves voire mortelles.**

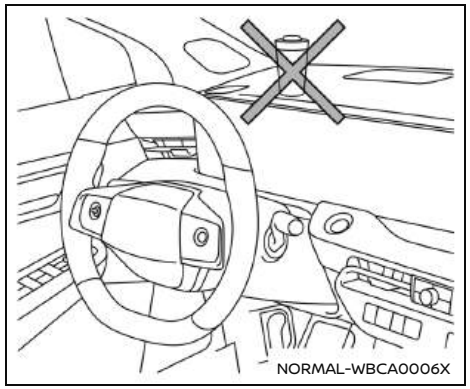
NORMAL-WBCA0006X

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez aucun type de liquide sur ou à proximité du projecteur. L'équipement risquerait de ne pas fonctionner correctement.**
- **Ne touchez pas les pièces internes du projecteur. L'équipement risquerait de ne pas fonctionner correctement.**
- **Pour éviter des éraflures sur le verre du projecteur, ne placez aucun objet tranchant sur ou à proximité de l'ouverture du projecteur.**
- **Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait obstruer l'écran du HUD.**
- **Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux légèrement humidifié. N'utilisez jamais de chiffon rugueux, d'alcool, d'essence, de diluant, de solvant ou de serviettes en papier imprégnées d'agents nettoyants chimiques. Vous risqueriez de rayer ou de décolorer la lentille du projecteur.**
- **N'aspergez pas de liquides tels que de l'eau sur la lentille de projecteur. Toute aspersion de liquide pourrait provoquer un dysfonctionnement du système.**

REMARQUE:

- **Si vous portez des lunettes de soleil polarisées, l'affichage peut être difficilement visible. Augmentez le niveau de luminosité du HUD sur l'écran multi-informations ou enlevez vos lunettes de soleil.**
- **Selon les conditions météorologiques (pluie, neige, plein soleil, etc.), l'affichage peut être difficilement visible.**
- **Si l'image affichée semble déformée, il est recommandé de faire vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Le HUD est équipé d'un pare-brise spécial qui permet d'afficher clairement l'image. Si votre pare-brise doit être remplacé, cela doit être effectué par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Pour le nettoyer, utilisez un chiffon doux sec. S'il ne peut pas être déposé, utilisez un chiffon doux humidifié avec de l'eau. Après cela, utilisez un chiffon doux et propre.**

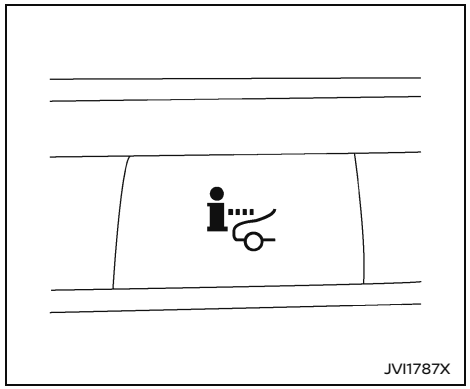
JVI1787X

COMMENT UTILISER LE HUD

Informations de base

Pour activer le HUD, appuyez sur la commande HUD. Pour désactiver le HUD, appuyez à nouveau sur la commande.

Si le HUD est désactivé, il reste désactivé même si le véhicule est redémarré.

Les réglages suivants peuvent être modifiés sur l'écran multi-informations :

- Luminosité
- Hauteur
- Rotat
- Infos affichées
  - Navigation
  - Aides à la conduite
  - Panneaux de vitesse
  - Téléphone
- Réinitialiser

REMARQUE:
Des informations d'urgence peuvent s'afficher même si le HUD est désactivé.

Ce produit comprend les logiciels suivants.

(1) Panasonic Corporation ou logiciel développé pour Panasonic Corporation

(2) Logiciel tiers sous licence de Panasonic Corporation

(3) Logiciel libre

En ce qui concerne le logiciel libre (3), il s'agit d'un logiciel open source (OSS), comprenant plusieurs logiciels pour lesquels des informations de licence s'appliquent.

Consultez le site Web de licence à l'adresse : http://car.panasonic.jp/oss/j03llnna

Luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage peut être contrôlée sur l'écran multi-informations. La luminosité s'ajuste également automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant extérieur.

N'appliquez pas de lumière excessive sur le capteur d'affichage tête haute. Cela risquerait de provoquer un dysfonctionnement.

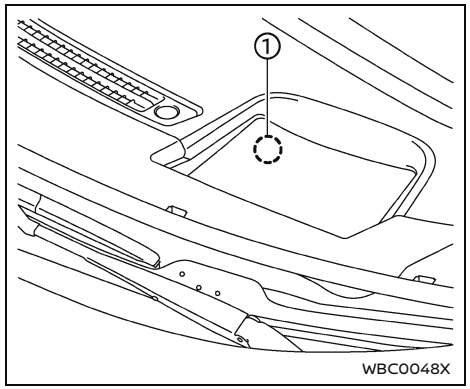

WBC0048X

REMARQUE:

- **Le HUD comporte un capteur intégré ① qui contrôle la luminosité de l'image affichée. Si vous bloquez le capteur avec un objet, l'affichage s'obscurcit et devient difficilement visible.**

LIAISON ASSIST. AU CONDUCT./NAVIGATION/PANNEAU SIGNALISATION/AUDIO/TÉLÉPHONE/MESSAGE POUR L'ASSIST. AU CONDUCT.

Le HUD affiche des informations relatives à l'Assist. au conduct. et à la navigation.

L'écran d'Assist. au conduct. affiche les situations d'avertissement pour les systèmes suivants si le véhicule en est équipé :

- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
- Alerte sortie de voie [LDW]
- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Alerte mains libres

L'affichage de liaison du système de navigation affiche les paramètres suivants :

- Noms des intersections
- Flèches indiquant le changement de direction
- Distance jusqu'à la prochaine intersection
- Témoin de voie recommandée

L'affichage de liaison du système de détection de panneaux de signalisation (TSR) affiche les paramètres suivants :

- Panneaux de vitesse

L'affichage de liaison du système audio affiche les paramètres suivants :

- Morceaux
- Stations de radio

L'affichage de liaison de téléphone affiche le paramètre suivant :

- Nom ou numéro de téléphone de la personne qui appelle

MESSAGE D'AVERTISSEMENT (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le système suivant est utilisé, le message d'avertissement apparaît sur l'affichage tête haute [HUD].

- MI-PILOT Assist
- Système d'atténuation de collision avant [FCM]

Pour plus de détails, reportez-vous à "Avertissements et témoins de l'écran multi-informations" (P.190).

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

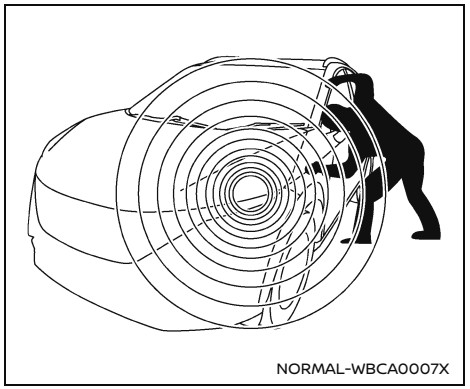
NORMAL-WBCA0007X

INFORMATIONS DE BASE

Votre véhicule est équipé des deux systèmes de sécurité suivants :

- Système d'alarme antivol
- Antidémarrage antivol

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Informations de base

Le système d'alarme antivol du véhicule émet des signaux d'alarme visuels et auditifs si une personne ouvre les portières, le capot et le hayon lorsque le système est armé. Toutefois, il ne s'agit pas d'un système de détection de mouvement qui s'activerait en cas de mouvement du véhicule ou lorsqu'une vibration se produit.

Le système permet de dissuader contre le vol du véhicule mais il ne peut pas l'empêcher. Il ne peut pas empêcher non plus le vol de composants intérieurs ou extérieurs du véhicule dans toutes les situations. Assurez-vous toujours que votre véhicule est verrouillé correctement même si vous vous garez pendant un laps de temps court. Ne laissez jamais vos clés dans le véhicule, et verrouillez toujours le véhicule lorsqu'il est laissé sans surveillance. Soyez conscient des alentours et garez-vous si possible dans des endroits sûrs et bien éclairés.

Plusieurs dispositifs de protection supplémentaire tels que des systèmes de verrouillage de composants, des marqueurs d'identification et des systèmes de traçabilité sont disponibles dans des magasins d'accessoires automobiles ou dans des magasins spécialisés. Votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV peut également proposer cet équipement. Vérifiez auprès de votre compagnie d'assurance si vous avez droit à des réductions concernant l'achat de dispositifs de protection antivol.

Comment activer le système d'alarme antivol

1. Fermez toutes les vitres. **Le système peut être amorcé même si les vitres sont ouvertes.**
2. Retirez les clés du véhicule.
3. Fermez toutes les portières, le capot et le hayon. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées à l'aide du capteur de verrouillage (sur les poignées de portière avant), de la clé F.A.S.T. ou du contact extérieur (si le véhicule en est équipé).

Même si le conducteur et/ou les passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'active avec toutes les portières, le capot et le hayon verrouillés et la commande de moteur électrique placée sur la position OFF. Lorsque vous placez la commande de moteur électrique sur la position ON, le système est désactivé.

Activation du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol vous prévient de la manière suivante :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente.
- L'alarme s'arrête automatiquement au bout de 30 secondes environ. Toutefois, l'alarme s'active à nouveau si le véhicule est à nouveau forcé.

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- vous ouvrez une portière, le capot ou le hayon sans utiliser la clé F.A.S.T., le capteur de déverrouillage capacitif (sur les poignées de portière avant) ou le contact extérieur (même si la portière est déverrouillée en relâchant le bouton de verrouillage intérieur de la portière).

Comment arrêter une alarme activée

L'alarme s'arrête en déverrouillant une porte à l'aide du capteur de déverrouillage capacitif, en appuyant sur le bouton DÉVERROUILLAGE de la clé F.A.S.T., en appuyant sur le contact extérieur ou en plaçant la commande de moteur électrique sur la position ON.

ANTIDÉMARRAGE ANTIVOL

L'antidémarrage antivol ne permet pas de placer la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite sans l'utilisation de la clé enregistrée.

Si le système EV ne démarre pas avec la clé F.A.S.T. enregistrée, il est possible que l'origine du problème soit une interférence provoquée par :

- Une autre clé F.A.S.T.
- un dispositif automatique pour péage.
- un dispositif de paiement automatique.
- d'autres dispositifs qui transmettent des signaux similaires.

Démarrez le système EV en respectant les procédures suivantes :

1. Éloignez tous les éléments susceptibles de provoquer une interférence avec la clé F.A.S.T.
2. Redémarrez le système EV.

Si cette procédure permet de démarrer le système EV, Mitsubishi Motors recommande de placer la clé F.A.S.T. enregistrée à l'écart d'autres dispositifs de façon à éviter toute

interférence.

Déclaration liée à la section 15 de la réglementation FCC relative à l'antidémarrage antivol (ENS CONT - SYSTÈME INTELLIGENT SANS CLÉ)

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
REMARQUE :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.
Au Canada :
Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

COMMANDE D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-VITRE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la température est proche de zéro, il est possible que le liquide de lave-vitre gèle sur le pare-brise et gêne la visibilité, ce qui peut provoquer un accident. Réchauffez le pare-brise avec le désembuage avant de le laver.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-vitre de manière continue pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-vitre lorsque son réservoir est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide de lave-vitres de concentré de liquide de lave-vitres non dilué. Certains concentrés de liquide de lave-vitres à base de méthanol risquent de tacher la calandre de façon permanente si du liquide est renversé lors du remplissage du réservoir.**
- **Mélangez auparavant le concentré de liquide de lave-vitres avec de l'eau selon les proportions recommandées par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide de lave-vitres. N'utilisez pas le réservoir de liquide de lave-vitres pour mélanger le concentré de liquide de lave-vitres et l'eau.**

Si le fonctionnement de l'essuie-glace avant est gêné par de la neige ou de la glace, il est possible que l'essuie-glace s'arrête afin d'éviter d'endommager son moteur. Si cela se produit, placez la commande d'essuie-glace sur OFF puis retirez la neige et la glace situées sur et autour des bras d'essuie-glace. Environ 1 minute après cela, activez à nouveau la commande afin de faire fonctionner l'essuie-glace.

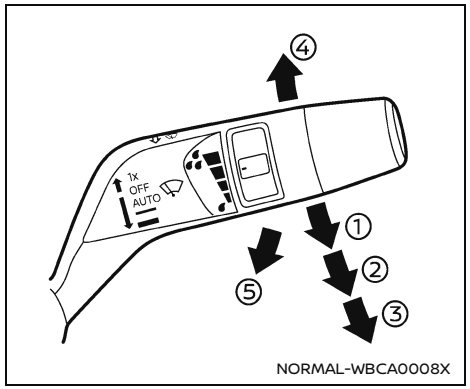

Type A (si le véhicule en est équipé)

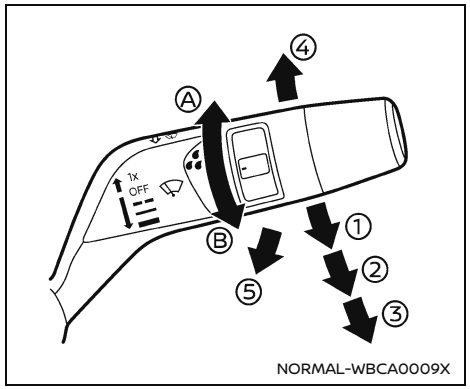

Type B (si le véhicule en est équipé)

FONCTIONNEMENT DU LAVE-VITRE ET DE L'ESSUIE-GLACE AVANT

Le lave-vitre et l'essuie-glace avant fonctionnent lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

Poussez la manette vers le bas pour activer les essuie-glaces aux vitesses suivantes :

① Type A : AUTO — reportez-vous à "Système d'essuie-glace détecteur de pluie avant (si le véhicule en est équipé)" (P.226).

Type B : Balayage intermittent -- il est possible de régler la fréquence du balayage en tournant la commande vers Ⓐ (plus rapide) ou Ⓑ (plus lent). En outre, la vitesse de balayage intermittent varie en fonction de la vitesse du véhicule. (Par exemple, lorsque la vitesse du véhicule est élevée, le balayage intermittent est alors plus rapide.)

② Lent — balayage continu à vitesse lente

③ Rapide — fonctionnement continu à vitesse rapide

Si la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF alors que l'essuie-glace fonctionne en position haute vitesse, l'essuie-glace ne fonctionnera pas la prochaine fois que la commande de moteur électrique sera placée sur la position ON. Pour actionner l'essuie-glace, déplacez la manette sur une position autre que la vitesse rapide.

Poussez la manette vers le haut ④ pour obtenir un balayage unique de l'essuie-glace.

Pour activer le lave-vitre ⑤, tirez la manette vers vous. L'essuie-glace effectue également plusieurs balayages.

Système de séchage du pare-brise par balayage intermittent de l'essuie-glace :

L'essuie-glace se déclenche une fois toutes les 3 secondes environ, après activation du lave-vitre et de l'essuie-glace. Ceci permet d'essuyer le liquide de lave-vitre qui a coulé sur le pare-brise.

Levée de l'essuie-glace :

1. Placez le levier de lave-vitre et d'essuie-glace avant sur la position OFF.
2. Soulevez rapidement le levier d'essuie-glace et lave-vitre avant deux fois en l'espace de 0,5 seconde. Cette action entraîne le positionnement automatique des essuie-glaces en position d'entretien.

Cette fonction est utilisée pour le remplacement du balai d'essuie-glace. Reportez-vous à "Balais d'essuie-glace avant" (P.544).

REMARQUE:
La fonction de fréquence de balayage asservie à la vitesse peut être désactivée. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

⚠ MISE EN GARDE

N'actionnez pas l'essuie-glace avant lorsque le bras d'essuie-glace est levé. Le bras de l'essuie-glace pourrait être endommagé.

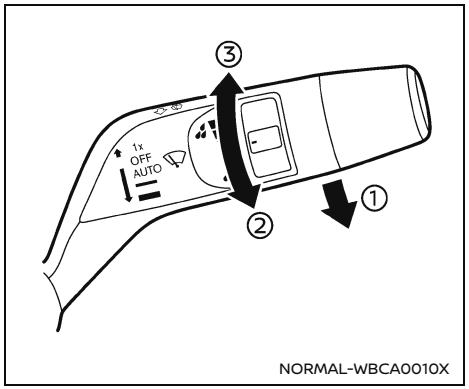

SYSTÈME D'ESSUIE-GLACE DÉTECTEUR DE PLUIE AVANT (si le véhicule en est équipé)

Le système d'essuie-glace détecteur de pluie avant peut activer automatiquement l'essuie-glace et régler la vitesse de balayage en fonction de l'intensité de la pluie et de la vitesse du véhicule, grâce au détecteur de pluie situé sur la partie supérieure du pare-brise.

Pour régler le système d'essuie-glace détecteur de pluie avant, poussez le levier vers le bas, sur la position "AUTO" ①. L'essuie-glace effectue un balayage lorsque la commande de moteur électrique est sur la position "ON".

Le niveau de sensibilité du capteur de pluie peut être réglé en tournant la molette vers ② (Bas) ou ③ (Élevé).

- Élevé — niveau de sensibilité élevé
- Bas — niveau de sensibilité bas

Pour désactiver le système d'essuie-glace détecteur de pluie avant, poussez le levier vers le haut, sur la position "OFF", ou baissez le levier sur une autre position.

⚠ MISE EN GARDE

Ne touchez pas le détecteur de pluie et toute surface proche lorsque la commande d'essuie-glaces est en position "AUTO" et que la commande de moteur électrique est sur la position "ON". Les essuie-glaces peuvent s'activer de manière inattendue et causer des blessures ou s'endommager.

- **Les essuie-glaces détecteurs de pluie avant sont conçus pour une utilisation par temps pluvieux. Si la commande reste en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent s'activer de manière inattendue lorsque de la poussière, des empreintes, un film d'huile ou des insectes se trouvent sur ou autour du capteur. Les essuie-glaces peuvent également s'activer lorsque des gaz d'échappement ou de l'humidité affectent le fonctionnement du détecteur de pluie.**

- **Lorsque le pare-brise est recouvert de produit hydrofuge, la vitesse de balayage des essuie-glaces détecteurs de pluie avant peut être plus rapide, même si la quantité d'eau est faible.**
- **Assurez-vous de désactiver le système d'essuie-glaces détecteurs de pluie avant lorsque vous vous rendez dans un centre de lavage.**
- **Les essuie-glaces détecteurs de pluie avant risquent de ne pas fonctionner si la pluie ne touche pas le détecteur de pluie.**
- **L'utilisation de balais d'essuie-glace d'origine est recommandée pour un fonctionnement optimal du système d'essuie-glace détecteur de pluie avant. (Reportez-vous à "Balais d'essuie-glace avant" (P.544) pour le remplacement des balais d'essuie-glace.)**

COMMANDE DE DÉSEMBUAGE DE LUNETTE ARRIÈRE ET RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT (si le véhicule en est équipé)

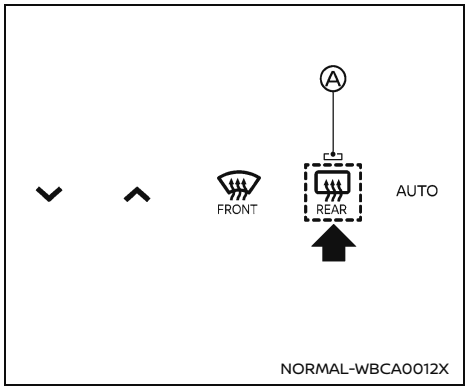

Pour désembuer/dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs, faites démarrer le système EV et appuyez sur la commande. Le témoin lumineux Ⓐ s'allume. Appuyez à nouveau sur la commande pour arrêter le désembuage.

Il s'arrête automatiquement au bout de 20 minutes environ.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous de démarrer le système EV lorsque vous activez le désembuage de manière continue. Dans le cas contraire, la batterie auxiliaire risque de se décharger.

Veillez à ne pas érafler ou endommager les résistances électriques lors du nettoyage de la surface intérieure de la lunette arrière.

COMMANDE DE DÉGIVRAGE D'ESSUIE-GLACE AVANT (si le véhicule en est équipé)

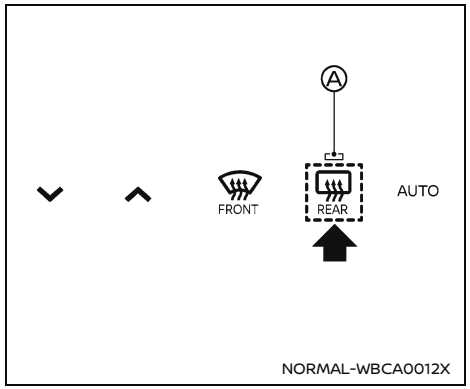

Exemple

Le dégivrage permet de retirer le givre du pare-brise lorsque l'essuie-glace est gelé sur le pare-brise.

Pour dégivrer le pare-brise, démarrez le système EV et appuyez sur la commande. Le témoin lumineux Ⓐ s'allume et le dégivrage fonctionne pendant environ 20 minutes. Le désembuage de lunette arrière s'active simultanément. Une fois ce laps de temps écoulé, le dégivrage s'arrête automatiquement. Pour désactiver le dispositif de dégivrage manuellement, appuyez une nouvelle fois sur la commande de dégivrage ; le témoin lumineux s'éteint.

⚠ MISE EN GARDE

- **Lorsque vous activez le dégivrage de manière continue, assurez-vous de démarrer le système EV. Dans le cas contraire, la batterie risque de se décharger.**
- **Veillez à ne pas érafler ou endommager les résistances électriques situées sur la surface de la lunette lors du nettoyage de la surface intérieure de la lunette.**

COMMANDE DE PHARES ET DE CLIGNOTANTS

COMMANDE DE PHARES

Informations de base

⚠ MISE EN GARDE

Utilisez les phares avec le système EV en fonctionnement pour éviter de décharger la batterie du véhicule.

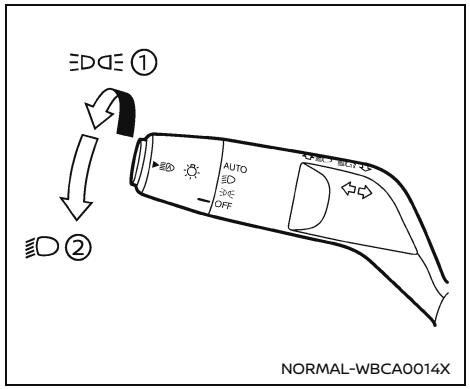

Exemple (type A)

Lumière

Type A (si le véhicule en est équipé):

① Tournez la commande sur la position ≡D◁≡, les feux de stationnement avant, les feux arrière, et les éclairages de plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument.

② Tournez la commande sur la position ≡D, les phares s'allument et tous les autres éclairages restent allumés. Les éclairages de jour s'éteignent.

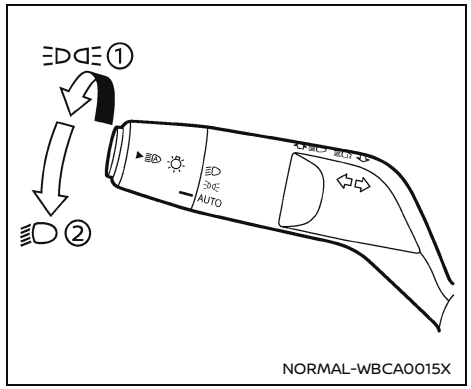

Exemple (type B)

Type B (si le véhicule en est équipé):

① Tournez la commande sur la position ≡D◁≡, les feux de stationnement avant, les feux arrière, et les éclairages de plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument.

Le système de phares automatiques est également réglé sur cette position.

② Tournez la commande sur la position ≡D, les phares s'allument et tous les autres éclairages restent allumés. Les éclairages de jour s'éteignent.

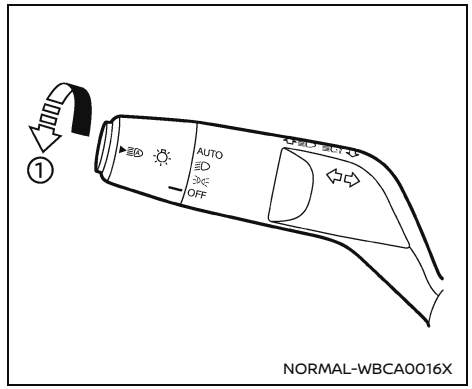

Exemple

Système de phares automatiques

Type A (si le véhicule en est équipé):

Le système de phares automatiques permet de régler les phares de sorte qu'ils s'allument et s'éteignent automatiquement.

Pour paramétrer le système de phares automatiques :

1. Assurez-vous que la commande de phares est en position AUTO ①.
2. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON.
3. Le système de phares automatiques allume et éteint les phares automatiquement.

Pour désactiver le système de phares auto-

matiques, placez la commande sur la position OFF, ≡D⊂ ou ≡D.

Le système de phares automatiques peut allumer les phares automatiquement lorsqu'il fait sombre et les éteindre lorsqu'il fait clair.

Les phares s'allument également automatiquement le soir et par temps pluvieux (lorsque l'essuie-glace avant fonctionne en continu).

Si la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF et qu'une des portières est ouverte et que cette condition perdure, les phares restent allumés pendant 5 minutes.

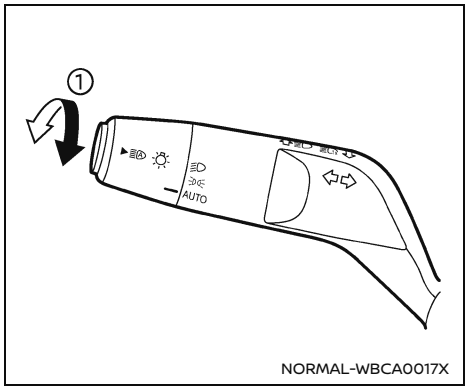

Exemple

Type B (si le véhicule en est équipé):

Le système de phares automatiques permet de régler les phares de sorte qu'ils s'allument et s'éteignent automatiquement.

Pour paramétrer le système de phares automatiques :

1. Assurez-vous que la commande de phares est en position ≡D⊂ ou AUTO ①.
2. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON.
3. Le système de phares automatiques allume et éteint les phares automatiquement.

Pour désactiver le système de phares automatiques, positionnez la commande sur la position ≡D.

Le système de phares automatiques peut allumer les phares automatiquement lorsqu'il fait sombre et les éteindre lorsqu'il fait clair.

Si la commande de moteur électrique est placée sur la position ON lorsque le frein de stationnement est serré, les phares restent éteints.

Avec la position ≡D⊂ sélectionnée, les phares s'éteignent lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF, la position de changement de vitesses est placée sur la position P (stationnement) ou le frein de stationnement est serré. (Les feux de position avant, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation et les éclairages de tableau de bord s'allument.)

Les phares s'allument également automatiquement le soir et par temps pluvieux (lorsque l'essuie-glace avant fonctionne en continu).

Avec la position AUTO sélectionnée (les phares sont allumés), si la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF et que l'une des portières est ouverte et que cette condition perdure, les phares restent allumés pendant 5 minutes.

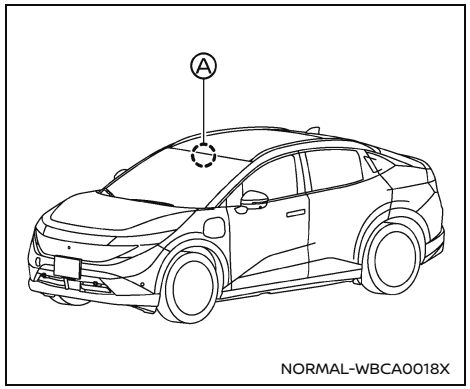

Type A (si le véhicule en est équipé)

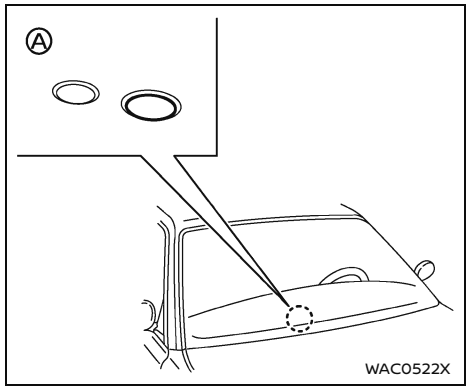

Type B (si le véhicule en est équipé)

Assurez-vous de ne rien poser sur le capteur Ⓐ situé devant le rétroviseur (ou situé au-dessus du tableau de bord, selon les modèles). Ce capteur commande le système de phares automatiques intelligents ; s'il est couvert, le capteur réagit comme s'il faisait sombre et allume les phares.

Retardateur de désactivation automatique des phares:

Les phares peuvent rester allumés 180 secondes maximum après que vous avez placé la commande de moteur électrique sur OFF et que vous avez ouvert une quelconque portière puis fermé toutes les portières. Vous pouvez régler la durée du retardateur de désactivation automatique des phares de 0 seconde (désactivé) à 180 secondes. Le réglage d'usine par défaut est de 45 secondes.

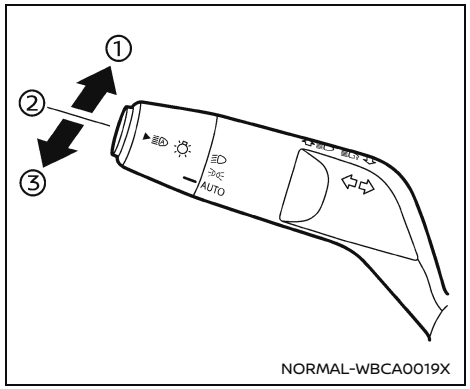

Exemple

Sélection du faisceau de phares

① Pour sélectionner les feux de route, poussez la manette vers l'avant puis relâchez-la. Les feux de route et le témoin s'allument.

② Tirez la manette vers l'arrière puis relâchez-la pour sélectionner les feux de croisement.

③ Pour effectuer un appel de phares lorsque les feux de route ne sont pas sélectionnés, tirez le levier vers l'arrière. Pour effectuer un appel de phares lorsque les feux de route sont allumés, tirez la manette deux fois vers vous.

Feux de route automatiques [AHB]

Informations de base:

Le système de feux de route automatiques [AHB] fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure ou égale à 30 km/h (19 mi/h) environ. Si un véhicule arrivant en sens inverse ou un véhicule se trouvant devant le vôtre apparaît et que vos feux de route sont allumés, les feux de route passent directement en position de feux de croisement.

Précautions relatives aux feux de route automatiques [AHB]:

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de feux de route automatiques [AHB] est un dispositif de confort mais il ne dispense en aucun cas de conduire prudemment. Le conducteur doit rester vigilant à tout moment, adopter une conduite prudente et commuter les feux de route et les feux de croisement manuellement lorsque cela s'avère nécessaire.**
- **Les feux de route ou feux de croisement risquent de ne pas commuter automatiquement dans les conditions suivantes. Commutez les feux de route et feux de croisement manuellement.**
  - **Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent, etc.).**
  - **Lorsqu'une source d'éclairage similaire aux phares ou aux feux arrière se trouve à proximité du véhicule.**
  - **Lorsque les phares d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre sont éteints, lorsque la couleur des phares est affectée par des particules y adhérant ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.**
  - **En cas de changement brusque et continu de la luminosité.**
  - **Si vous conduisez sur une route vallonnée ou sur une route présentant des différences de niveaux.**
  - **Si vous conduisez sur une route sinueuse.**
  - **En cas de réflexion intense d'une source d'éclairage vers l'avant du véhicule.**
  - **Si un conteneur, etc. tracté par un véhicule se trouvant devant le vôtre réfléchit une lumière intense.**
  - **Si un phare de votre véhicule est endommagé ou sale.**
  - **Lorsque le véhicule est incliné en raison d'une crevaison, d'un remorquage, etc.**
- **La temporisation des feux de croisement et des feux de route peut changer dans les situations suivantes.**
  - **La luminosité des phares d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre.**
  - **Les mouvements et le sens de circulation d'un véhicule arrivant en sens inverse et d'un véhicule se trouvant devant le vôtre.**
  - **Lorsque seul un éclairage d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre est allumé.**
  - **Lorsque le véhicule arrivant en sens inverse ou le véhicule se trouvant devant le vôtre est un véhicule à deux roues.**
  - **Conditions de la route (inclinaison, virages, surface de la route, etc.).**
  - **Nombre de passagers et poids du chargement.**

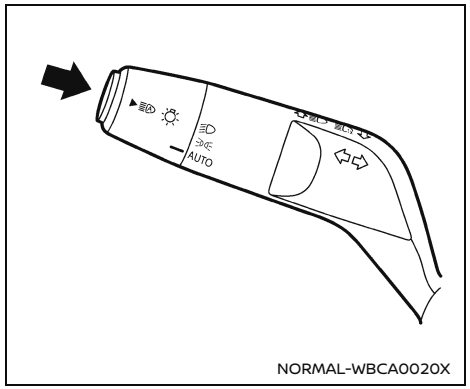

Exemple

Fonctionnement des feux de route automatiques [AHB]:

Pour activer le système de feux de route automatiques [AHB], appuyez sur la commande, comme illustré, avec la position AUTO (ou la position ≡D◁≡, en fonction du modèle). Le témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB] sur les instruments s'allume lorsque les phares sont activés.

Si le témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB] ne s'allume pas dans les conditions ci-dessus, cela peut indiquer que le système est défectueux. Nous vous recommandons de faire vérifier votre système par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h (13 mi/h) environ, les phares restent réglés sur feux de croisement.

Pour désactiver le système de feux de route automatiques [AHB], appuyez à nouveau sur la commande.

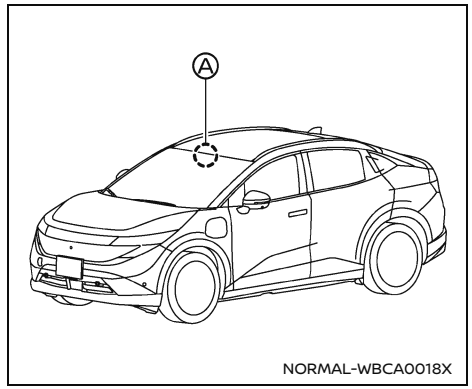

Entretien du capteur de lumière ambiante:

Le capteur de lumière ambiante Ⓐ du système de feux de route automatiques [AHB] est situé devant le rétroviseur. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système de feux de route automatiques [AHB] et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste toujours propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur de lumière ambiante.
- Ne heurtez pas ou n'endommagez pas les surfaces autour du capteur de lumière ambiante. Ne touchez pas la

lentille du capteur située sur le capteur de lumière ambiante.

Si le capteur de lumière ambiante est endommagé suite à un accident, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Coupure automatique de la batterie ACC

- Lorsque la commande de phares se trouve sur la position ≡DC ou 🚗 alors que la commande de moteur électrique est sur la position ON, les phares s'éteignent automatiquement quelques instants après que la commande de moteur électrique a été placée sur la position OFF.
- Lorsque la commande de phares reste sur la position ≡DC ou 🚗 après que les phares se soient éteints automatiquement, les phares s'allument lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON.

⚠ MISE EN GARDE

- **Si vous activez à nouveau la commande de phares après l'extinction automatique des phares, les phares ne s'éteindront pas automatiquement. Veillez à placer la commande d'éclairage sur la position OFF (si le véhicule en est équipé) ou AUTO lorsque vous quittez le véhicule pendant une période prolongée, afin de ne pas décharger la batterie auxiliaire.**
- **Ne laissez jamais la commande d'éclairage activée lorsque le système EV ne tourne pas pendant des périodes prolongées même si les phares s'éteignent automatiquement.**

Système d'éclairage de jour

L'éclairage de jour (DRL) à LED s'allume automatiquement lorsque le système EV est démarré et que le frein de stationnement est relâché. L'éclairage de jour LED fonctionne avec la commande de phares placée sur la position OFF (si le véhicule en est équipé), ≡DC, ou AUTO (lorsque les phares sont éteints). Lorsque la commande de phares est placée sur 🚗 pour un éclairage complet, la commande des éclairages LED passent de l'éclairage de jour LED à la fonction de stationnement.

Type A (si le véhicule en est équipé) : Si le frein de stationnement est serré avant le démarrage du système EV, le DRL à LED ne s'allume pas. L'éclairage de jour LED s'allume lorsque le frein de stationnement est relâché. Cette fonctionnalité fonctionne en position ≡DC, AUTO ou OFF. L'éclairage de jour LED reste allumé jusqu'à ce que la commande de moteur électrique soit placée sur la position OFF.

Type B (si le véhicule en est équipé) : Si le frein de stationnement est serré avant le démarrage du système EV, le DRL à LED ne s'allume pas. L'éclairage de jour LED s'allume lorsque le frein de stationnement est relâché. Cette fonctionnalité fonctionne en position AUTO ou ≡DC. L'éclairage de jour LED reste allumé jusqu'à ce que la commande de moteur électrique soit placée sur la position OFF.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système d'éclairage de jour LED est actif et que la commande de phares est en position OFF (si le véhicule en est équipé), les feux arrière de votre véhicule sont éteints. Il est nécessaire d'allumer les phares lorsque la nuit tombe. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer un accident et de vous blesser et/ou de blesser des tiers.

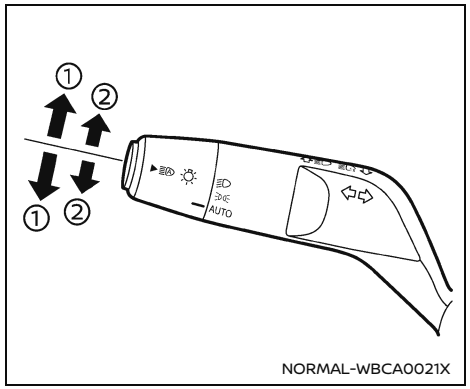

Exemple

COMMANDE DE CLIGNOTANTS

① **Clignotant**

Déplacez la commande vers le haut ou le bas pour indiquer un changement de direction. Une fois le changement de direction terminé, les clignotants sont automatiquement désactivés.

② **Signal de changement de voie**

Pour signaler votre intention de changer de voie, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant s'active, mais sans enclencher le levier. Maintenez le levier jusqu'à la fin du changement de voie.

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant s'active, mais sans enclencher le levier, et relâchez le levier. Le clignotant clignote automatiquement trois fois.

Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en fonction de l'état de la route et des conditions de circulation.

ÉCLAIRAGE D'EMBLÈME (si le véhicule en est équipé)

Quelle que soit la position de la commande de phares, le voyant d'écusson s'allume lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, l'éclairage de bienvenue est activé ou la porte est verrouillée. Le témoin s'éteint lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.

AVERTISSEUR SONORE

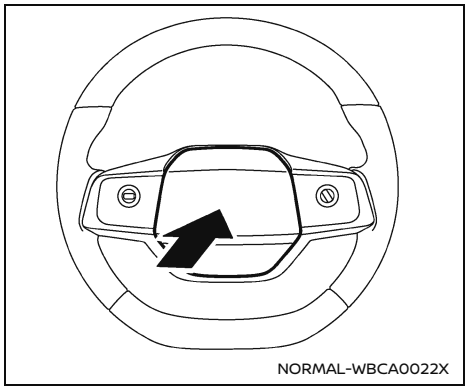

Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur la zone centrale rembourrée du volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne démontez pas l'avertisseur sonore. Cela pourrait affecter le fonctionnement du système d'airbag avant supplémentaire. Des altérations au niveau du système d'airbag avant supplémentaire peuvent être à l'origine de blessures graves.

VOLANT CHAUFFANT (si le véhicule en est équipé)

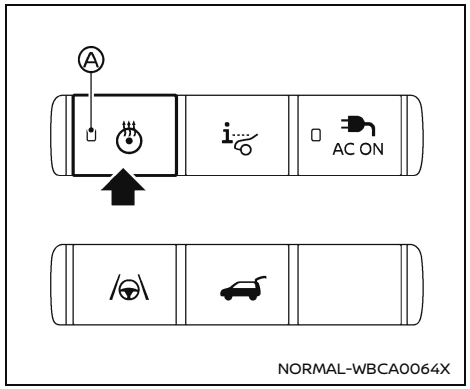

Commande de volant chauffant

UTILISATION DES COMMANDES

La commande de volant chauffant se trouve sur le tableau de bord.

1. Démarrez le système EV.
2. Appuyez sur la commande de volant chauffant.
   ON : le témoin sur la commande Ⓐ s'allume.
   OFF : le témoin sur la commande s'éteint.

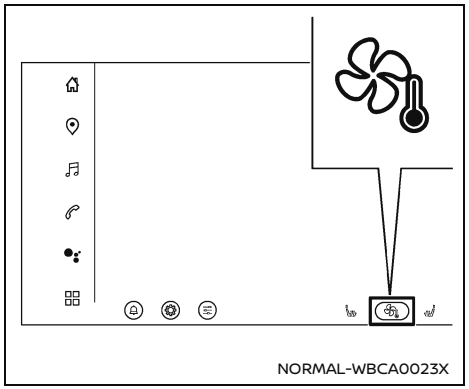

Exemple

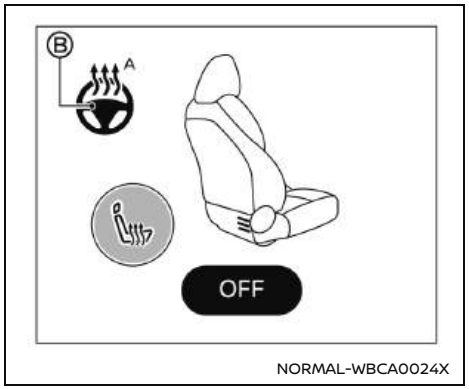

Exemple

FONCTIONNEMENT AVEC L'ÉCRAN TACTILE

Les touches de commande sont affichées sur l'écran tactile.

1. Démarrez le système EV.
2. Pour afficher l'écran de commande de climatisation, appuyez sur la touche de l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche Ⓑ pour sélectionner le mode.
   ① Mode AUTO (orange)
   ② Mode Manuel (orange)
   ③ Off (gris)

Si la température de surface du volant est inférieure à une valeur comprise entre 30 et 40°C (86 et 104°F), le système chauffe le volant et s'éteint puis se rallume pour maintenir une température supérieure à une valeur comprise entre 30 et 40°C (86 à 104°F). Le témoin lumineux reste allumé tant que le système est activé.

En mode AUTO, le niveau d'intensité de la commande de réglage de température peut être sélectionné sur l'écran tactile. (Reportez-vous à "Réglages de la climatisation" (P.338).)

Le système de volant chauffant est automatiquement désactivé après 30 minutes.

REMARQUE:
La commande de volant chauffant et la touche de l'écran tactile sont synchronisés.

Lorsque la commande est activée, la touche est également activée en mode manuel.
Lorsque la commande est désactivée, la touche s'éteint.
Le mode Auto ne peut pas être sélectionné avec la commande.

SIÈGES CHAUFFANTS (si le véhicule en est équipé)

INFORMATIONS DE BASE

AVERTISSEMENT

Les personnes incapables d'évaluer si la température des sièges est élevée ou dans l'incapacité de ressentir la douleur dans les parties du corps en contact avec les sièges ne doivent pas utiliser les sièges chauffants. Dans le cas contraire, des blessures graves risqueraient de se produire.

MISE EN GARDE

- **La batterie auxiliaire risque de se décharger si le chauffe-siège est activé alors que le système EV ne fonctionne pas.**
- **N'activez pas le dispositif de chauffage pendant une période prolongée ou lorsque personne n'occupe le siège.**
- **Ne posez rien sur le siège risquant d'isoler la chaleur, tel qu'une couverture, un coussin, une housse, etc., car une surchauffe du siège risquerait de se produire.**
- **Ne posez aucun objet dur ou lourd sur le siège et évitez de le percer avec une épingle ou un objet similaire. Le dispositif de chauffage pourrait être endommagé.**
- **Enlevez immédiatement avec un chiffon sec tout liquide renversé sur un siège chauffant.**
- **Pour le nettoyage du siège, n'utilisez jamais d'essence, de diluant ou autres produits similaires.**
- **En cas de dysfonctionnement ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, désactivez la commande et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**

REMARQUE:
Les sièges chauffants consomment moins d'énergie que le chauffage et peuvent être utilisés soit pour augmenter l'autonomie de conduite en réduisant l'utilisation du chauffage soit pour optimiser le confort en complément du chauffage.

Les sièges avant et arrière (si le véhicule en est équipé) sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les touches de commande sont affichées sur l'écran tactile et les commandes sont situées à l'arrière du rangement de console centrale et peuvent être actionnées indépendamment les unes des autres.

Le chauffage est contrôlé par un module de commande, ajustant automatiquement le niveau de chaleur pour maintenir le confort en fonction de la plage de chaleur sélectionnée.

Le niveau d'intensité de la commande de réglage de température peut être sélectionné sur l'écran tactile. Reportez-vous à "Réglages de la climatisation" (P.338).

Si l'intérieur du véhicule est chaud ou avant de quitter le véhicule, assurez-vous d'éteindre le chauffage de siège.

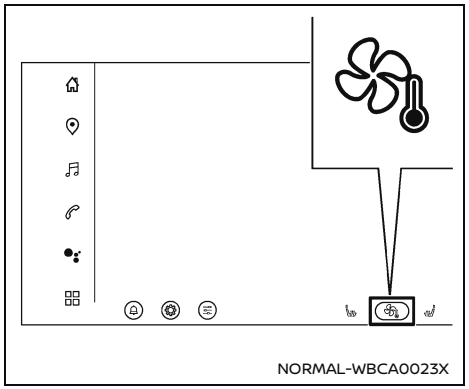

Exemple

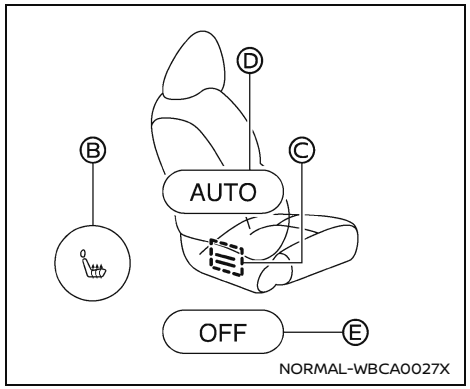

Exemple (avant)

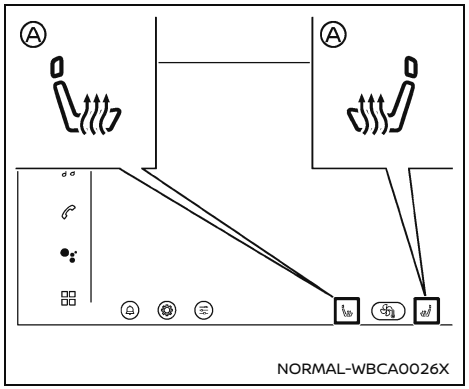

Exemple

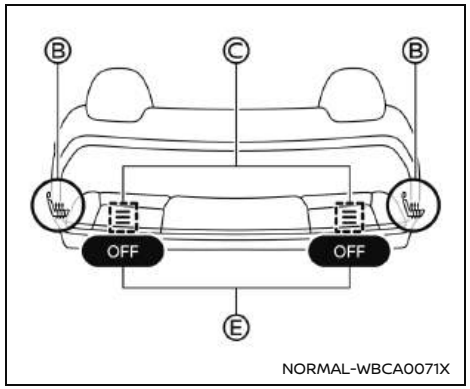

Exemple (arrière) (si le véhicule en est équipé)

FONCTIONNEMENT AVEC L'ÉCRAN TACTILE

1. Démarrez le système EV.
2. Pour afficher l'écran de commande de climatisation, appuyez sur la touche de l'écran tactile.
   Pour sélectionner le siège arrière (si le véhicule en est équipé), appuyez sur la touche "Sièges arrière" sur l'écran de commande de climatisation.
   Vous pouvez également afficher directement l'écran du siège chauffant en appuyant sur la touche ou Ⓐ.
3. Appuyez sur la touche Ⓑ pour sélectionner la plage de chauffage souhaitée.
   - Pour un chauffage intense, effleurez une fois la touche.
   - Pour un chauffage modéré, effleurez deux fois la touche.
   - Pour un chauffage faible, effleurez trois fois la touche.
   - Le témoin Ⓒ s'allume en fonction du niveau de chauffage.

   Vous pouvez également sélectionner le mode AUTO en appuyant sur la touche "AUTO" Ⓓ.
   Pour le mode AUTO, le niveau d'intensité de la régulation de température peut être réglé. Reportez-vous à "Réglages de la climatisation" (P.338).
4. Pour éteindre le chauffage, appuyez sur la touche "OFF" Ⓔ.

REMARQUE:
Le mode AUTO est annulé lorsque la plage de chauffage est utilisée manuellement. Pour sélectionner à nouveau le mode AUTO, appuyez sur la touche "AUTO".

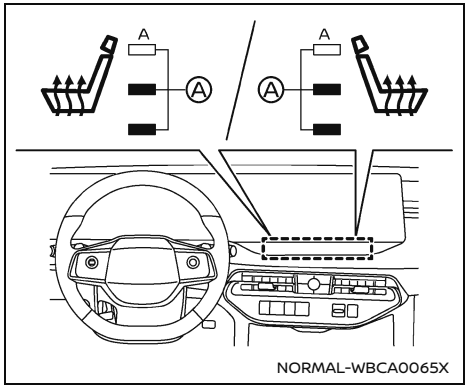

Avant

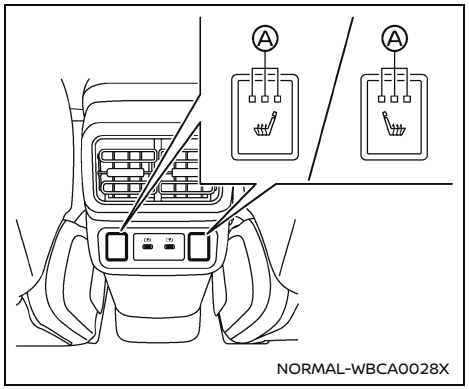

Arrière (si le véhicule en est équipé)

FONCTIONNEMENT AVEC COMMANDE (si le véhicule en est équipé)

1. Démarrez le système EV.
2. Appuyez sur la commande de siège chauffant et sélectionnez la plage de température souhaitée.
   - Pour un chauffage intense, appuyez sur la commande une fois.
   - Pour un chauffage modéré, appuyez sur la commande deux fois.
   - Pour un chauffage faible, appuyez sur la commande trois fois.
   - Le témoin lumineux Ⓐ s'allume en fonction du niveau de chauffage lorsque le chauffage est activé.
3. Pour désactiver le chauffage, appuyez sur la commande de siège chauffant jusqu'à ce que le témoin lumineux s'éteigne.

COMMANDE AC ON (si le véhicule en est équipé)

Reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

COMMANDE LANE KEEP ASSIST [LKA]

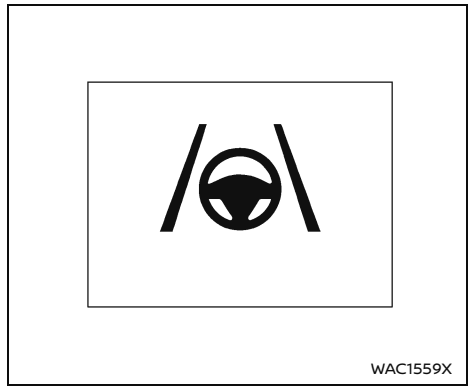

WAC1559X

La commande Lane Keep Assist [LKA] est utilisée pour activer ou désactiver temporairement le système Lane Keep Assist [LKA].

Vous pouvez également utiliser le menu "Assist. au conduct." sur l'écran multi-informations pour activer et désactiver le système Lane Keep Assist [LKA]. (Reportez-vous à "Réglages" (P.184).)

Le système Lane Keep Assist [LKA] contrôle le système de direction afin de vous aider à maintenir votre véhicule au centre de la voie de circulation pendant la conduite. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427).)

ALERTE COFFRE

Le système d'alerte coffre fonctionne dans certaines conditions, pour indiquer qu'un objet ou un passager se trouve sur le ou les siège(s) arrière. Vérifiez le ou les siège(s) avant de sortir du véhicule.

Par défaut, le système d'alerte coffre est activé. Le conducteur peut désactiver le système sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).)

Lorsque le système est mis en place :

- Le système est activé lorsque l'une des portières arrière est ouverte et fermée.
- L'intervalle de temps pour activer le système entre l'ouverture de la portière arrière et le démarrage du véhicule est d'environ 15 minutes. Un intervalle plus long n'indique pas un dysfonctionnement.

Type A (si le véhicule en est équipé) :

Lorsque le réglage "Avertissement et Klaxon" est sélectionné :

- Lorsque le conducteur arrête le système EV, un message de notification apparaît sur l'écran multi-informations avec les options "Rejeter le message" ou "Désactiver Alerte" si souhaité.
  - Sélectionnez "Désactiver Alerte" pour désactiver temporairement le système pendant cet arrêt.
  - Si vous n'effectuez aucune sélection ou que vous sélectionnez "Rejeter le message", l'alerte reste activée pour cet arrêt.
- Si l'alerte est activée lorsque le conducteur quitte le véhicule, un message apparaît sur l'écran multi-informations indiquant "Vérifiez les sièges arrières".
- Un avertisseur sonore retentit après un court laps de temps, à moins qu'une portière arrière ne soit ouverte dans un court laps de temps pour désactiver l'alerte.
- Si les portières sont verrouillées avant que l'alerte ne soit désactivée par l'ouverture de l'une des portières arrière, l'avertisseur sonore retentit.
- Si le hayon est ouvert avant qu'une portière arrière ne soit ouverte, le déclenchement de l'avertisseur sonore est retardé jusqu'à ce que le hayon soit fermé.

REMARQUE:
Si le paramètre "Seul avertissement" est sélectionné, l'alerte de message est toujours affichée sur l'écran multi-informations mais l'avertisseur sonore ne retentit pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne détecte pas directement les objets et les passagers présents sur le ou les siège(s) arrière. Au lieu de cela, le système détecte qu'une portière arrière a été ouverte puis fermée, indiquant qu'un objet ou qu'une personne risque de se trouver sur le ou les siège(s) arrière.

REMARQUE:
Il est également possible que l'avertisseur sonore retentisse alors qu'aucun objet ou passager ne se trouve sur le ou les siège(s) arrière.

(Reportez-vous à "Témoin Vérifiez les sièges arrières" (P.205).)

Type B (si le véhicule en est équipé) :

Lorsque le réglage "Alerte coffre" est sur ON :

- Lorsque le conducteur arrête le système EV, un message de notification s'affiche sur l'écran multi-informations indiquant "Vérifiez les sièges arrières".

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne détecte pas directement les objets et les passagers présents sur le ou les siège(s) arrière. Au lieu de cela, le système détecte qu'une portière arrière a été ouverte puis fermée, indiquant qu'un objet ou qu'une personne risque de se trouver sur le ou les siège(s) arrière.

PRISES ÉLECTRIQUES

INFORMATIONS DE BASE

Pour la prise électrique (type de prise) (si le véhicule en est équipé) située à l'arrière de la console centrale et dans la zone de chargement, reportez-vous à "Système Véhicule à charger (V2L) (si le véhicule en est équipé)" (P.246).

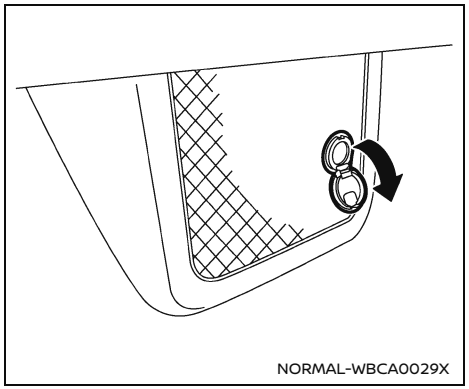

La prise électrique est située dans la zone centrale du plancher du tableau de bord.

⚠ MISE EN GARDE

- **La prise électrique peut être chaude au moment de l'utilisation ou juste après.**
- **N'utilisez pas d'appareils nécessitant une alimentation supérieure à 12 volts, 120 W (10 A). N'utilisez pas d'adaptateurs doubles ou plus d'un appareil électrique à la fois.**
- **Utilisez la prise électrique avec la commande de moteur électrique sur la position ON ou PRÊT pour la conduite pour éviter de décharger la batterie auxiliaire.**
- **Évitez d'utiliser la prise électrique lorsque la climatisation, les phares ou le désembuage de lunette arrière sont en marche.**
- **Cette prise électrique n'est pas conçue pour être utilisée avec un allume-cigare.**
- **Enfoncez complètement la prise. Si le contact n'est pas bon, la prise risque de surchauffer.**
- **Avant de brancher ou de débrancher une prise, assurez-vous que l'appareil électrique utilisé est à l'arrêt.**
- **Veillez à bien refermer le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée. Évitez tout contact de la prise avec de l'eau ou d'autres liquides.**

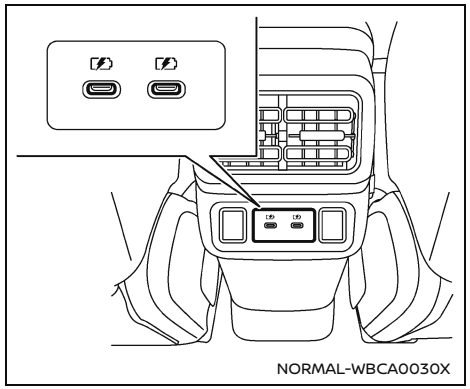
NORMAL-WBCA0030X

PRISE DE CHARGE USB (bus série universel) (si le véhicule en est équipé)

La prise de charge USB est située à l'arrière du boîtier de console centrale.

La prise de charge USB peut être utilisée uniquement pour charger un dispositif externe.

Branchez un dispositif USB sur le connecteur. La charge démarre automatiquement.

Le dispositif externe sera chargé en continu lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

Certains dispositifs mobiles ne peuvent pas être chargés, en fonction de leurs spécifications.

REMARQUE:
Pour de meilleurs résultats, il est recommandé d'utiliser les câbles du fabricant, qui sont vendus séparément.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne tentez pas de brancher le dispositif USB en force dans le connecteur. L'insertion d'un dispositif USB incliné dans le connecteur peut endommager celui-ci. Assurez-vous que le dispositif USB est correctement branché au connecteur.**

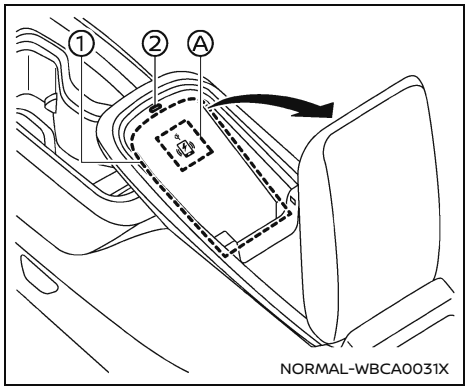

NORMAL-WBCA0031X

① Base de charge
② Témoin

CHARGEUR SANS FIL (si le véhicule en est équipé)

Le chargeur sans fil est situé dans le boîtier de console centrale. Tirez l'accoudoir vers le haut et placez le smartphone sur la base du chargeur sans fil. La charge démarre automatiquement. Le smartphone se charge de manière continue lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne placez jamais de matériaux métalliques tels que des pièces de monnaie entre le chargeur sans fil et un smartphone.**
- **Toute personne portant un stimulateur cardiaque implantable ou un autre équipement médical doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.**
- **Ne placez jamais de tissu sur le smartphone durant le processus de charge.**
- **Ne chargez jamais un smartphone s'il est humide.**
- **Pendant la charge, ne placez jamais de matériaux métalliques ou de petits objets tels qu'un allume-cigare, une clé F.A.S.T. ou un lecteur de mémoire entre le chargeur sans fil et un smartphone.**
- **Lors du stationnement, prêtez attention aux allume-cigares et autres objets. Ne laissez pas d'allume-cigare dont les commandes sont exposées sur le chargeur sans fil, dans une boîte à gants ou tout autre petit récipient, et ne le laissez pas tomber sur le sol ou dans une fente du siège. Lorsque vous appuyez sur l'accoudoir ou que vous déplacez le siège, du gaz peut être expulsé, ce qui peut provoquer un incendie. En outre, ranger immédiatement l'allume-cigare après son utilisation peut provoquer un incendie.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez jamais de RFID/NFC/carte de crédit entre le chargeur sans fil et un smartphone. Cela pourrait entraîner une altération des données de la carte.**
- **N'utilisez pas le chargeur sans fil si de la poussière ou des saletés se sont accumulées sur la base.**
- **Ne heurtez pas la surface du chargeur sans fil.**
- **Ne répandez pas de liquide (eau, boissons, etc.) sur la base de charge.**
- **N'utilisez pas de graisse, d'huile ou d'alcool pour nettoyer la base de charge.**

Témoin du chargeur sans fil

Le témoin ② s'allume en orange lorsque le processus de charge démarre.

Lorsque la charge est terminée, le témoin s'allume en vert.

Si un dysfonctionnement se produit ou que le processus de charge est interrompu, le témoin clignote en orange pendant 8 secondes, puis s'éteint.

Fonctionnement du chargeur sans fil

Pour utiliser le chargeur sans fil, il est nécessaire de placer correctement le smartphone sur la base de charge avec l'écran tourné vers le haut. Pour optimiser les performances de charge, assurez-vous que le smartphone est bien placé au centre de la base de charge au-dessus du logo "Qi" Ⓐ. Étant donné que l'emplacement du récepteur d'alimentation peut varier en fonction du smartphone, vous devrez essayer de trouver la zone qui convient à votre smartphone.

Retirez la coque du smartphone ou les accessoires avant de le charger, car ils peuvent affecter la capacité de charge.

REMARQUE:

- **Seul un smartphone compatible Qi peut être utilisé.**
- **Il se peut que la charge ne soit pas possible en fonction du type de smart-**

phone. Reportez-vous au mode d'emploi de votre smartphone pour plus de détails.

- Les smartphones trop grands pour être placés sur la base de charge ne peuvent pas être chargés.
- Les smartphones dont les dimensions sont inférieures à 139 x 69 mm (5,5 x 2,7 po) ne peuvent pas être chargés. Si un smartphone plus petit que les dimensions indiquées ci-dessus est placé dans un coin et ne peut pas être chargé, repositionnez le smartphone au centre de la station de charge.
- Ne placez jamais de carte magnétique entre la station de charge et le smartphone. De même, ne placez jamais une carte de crédit, un support d'enregistrement magnétique, etc. à proximité de la station de charge. Les données enregistrées peuvent être endommagées.
- La station de charge peut être utilisée comme espace de stockage lorsqu'un smartphone compatible Qi n'est pas placé.
- Si le smartphone sort de la station de charge, replacez le smartphone sur le logo [Qi].
- Désactivez la fonction vibreur du smartphone avant de le charger sans fil.
- Si vous chargez votre smartphone pendant que vous utilisez des applications ou immédiatement après avoir utilisé des applications, le smartphone ou le chargeur sans fil peut chauffer pendant le processus de charge et la charge peut être interrompue par la fonction de protection du smartphone ou du chargeur sans fil. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Si cela se produit, redémarrez la charge une fois que le smartphone ou le chargeur sans fil a refroidi.

  Le témoin clignote en orange puis s'éteint.
- La charge sans fil peut être interrompue en raison de l'état du smartphone (température de la batterie, etc.).
- Si un bruit radioélectrique se produit pendant le processus de charge, placez à nouveau le smartphone au centre (logo) du chargeur sans fil.
- La charge sans fil s'interrompt pendant le processus de recherche de la clé F.A.S.T.
- La charge sans fil ne démarre pas lorsqu'un câble USB (bus série universel) est connecté au smartphone. Le témoin peut s'allumer en orange ou clignoter si le smartphone est placé sur le chargeur sans fil avec un câble USB connecté.

  Cependant, la charge n'est pas effectuée.
- Selon le type de smartphone, le témoin peut rester allumé en orange même si la charge sans fil est terminée.
- Lorsque vous placez uniquement des matériaux métalliques ou une clé (clé F.A.S.T.) sur la station de charge, le témoin peut s'allumer pendant une courte période. La charge sans fil ne fonctionne pas.

Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
REMARQUE :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.
Au Canada :
Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME VÉHICULE À CHARGER (V2L) (si le véhicule en est équipé)

INFORMATIONS DE BASE

Grâce à la puissance de la batterie de traction, le V2L peut être utilisé pour alimenter des appareils électriques tels que des appareils ménagers ou des équipements de camping.

Il existe deux options pour le système V2L : V2L intérieur et V2L extérieur.

V2L intérieur dispose de deux prises électriques à l'intérieur du véhicule. Reportez-vous à "Comment utiliser le V2L intérieur (si le véhicule en est équipé)" (P.249).

V2L extérieur utilise le connecteur de charge du véhicule (VLC) connecté au port de charge normale. Reportez-vous à "Comment utiliser le V2L extérieur (si le véhicule en est équipé)" (P.251).

Le V2L intérieur peut être utilisé comme alimentation électrique pour 120 volts, une charge maximale de 1500 W (total pour 2 prises).

Le V2L extérieur peut être utilisé comme alimentation pour 120 volts, une charge maximale de 1800 W.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Respectez les avertissements et les précautions qui figurent dans les manuels d'utilisation des appareils électriques. Il existe un risque d'incendie, d'électrocution, de blessure ou de brûlure.**
- **N'utilisez pas d'appareils et de prises électriques endommagés, ni d'appareils mouillés ou qui pourraient être immergés. Il existe un risque d'incendie, d'électrocution, de blessure ou de brûlure.**
- **Lorsque vous utilisez un appareil électrique avec un fil de mise à la terre, branchez-le dans une prise équipée d'une borne de terre et connectez le fil de mise à la terre à la borne de terre. Si la forme de la fiche de l'appareil électrique utilisé ne correspond pas à la forme de la prise du côté du véhicule, connectez le fil de mise à la terre à l'aide d'un adaptateur de conversion disponible dans le commerce.**
- **Lorsque vous utilisez le système V2L alors que le véhicule est garé, veillez à passer en position P (Stationnement) et à serrer le frein de stationnement pour éviter tout démarrage intempestif du véhicule. (V2L intérieur)**
- **Pendant la conduite, sécurisez correctement les appareils électriques. Ne conduisez pas avec des ustensiles de cuisine tels que des casseroles et des poêles remplis d'aliments. Un arrêt brusque ou des secousses de la carrosserie du véhicule risqueraient de les renverser. (V2L intérieur)**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas les enfants toucher la prise électrique du système V2L.**
- **N'utilisez pas d'appareils électriques générant de la vapeur dans l'habitacle. De la buée peut se former à l'intérieur sur les vitres et empêcher la vue pendant la conduite. (V2L intérieur)**

REMARQUE:

- **Si vous utilisez une longue rallonge de câble d'alimentation ou un enrouleur de câble d'alimentation, l'appareil électrique risque de ne pas fonctionner correctement.**
- **Pour V2L intérieur, utilisez un ou des appareils électriques d'une puissance maximale de 1500 W (total de 2 prises) ou moins. Les appareils électriques de plus de 1500 W peuvent activer la fonction de protection du système V2L, qui devient alors inutilisable.**

  Pour V2L extérieur, utilisez un appareil électrique d'une puissance maximale de 1800 W ou moins. Les appareils électriques de plus de 1800 W peuvent activer la fonction de protection du système V2L, qui devient alors inutilisable.
- **Les appareils électriques suivants peuvent ne pas fonctionner correctement à des charges maximales de 1500**

W (pour V2L intérieur)/1800 W (pour V2L extérieur) ou moins :
  - **Appareils électriques générant des courants temporaires importants**
  - **Appareils électriques qui mesurent des données**
  - **Appareils électriques nécessitant une alimentation électrique stable**
- **Même si le V2L intérieur et le V2L extérieur sont utilisés en même temps, la charge maximale du V2L intérieur (1500 W au total) et du V2L extérieur (1800 W) ne changera pas.**
- **En cas d'utilisation continue d'un appareil électrique à la charge maximale de 1500 W (pour V2L intérieur)/1800 W (pour V2L extérieur), il se peut que l'appareil électrique ne fonctionne pas correctement. La charge maximale peut varier en fonction de l'état de la batterie de traction.**
- **Le système V2L peut ne pas fonctionner lorsque la température de la batterie de traction est basse.**
- **En fonction de l'appareil électrique branché, il se peut que vous ne puissiez pas écouter la radio.**
- **L'utilisation du système V2L pendant que votre véhicule est en train de se recharger peut augmenter le temps de charge.**
- **Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, il se peut que vous ne puissiez pas utiliser la prise électrique. Garez le véhicule dans un endroit ombragé et bien ventilé et ouvrez les fenêtres et les portières pour aérer le véhicule jusqu'à ce que la température à l'intérieur baisse, ou allumez la climatisation. (V2L intérieur)**
- **La consommation d'énergie de la batterie de traction augmente lorsque le système V2L est utilisé pendant la conduite, de sorte que l'autonomie de conduite réelle peut être inférieure à l'autonomie affichée sur le tableau de bord. (V2L intérieur)**
- **Le son du ventilateur de refroidissement peut être entendu lorsque le système V2L est utilisé. Ceci est normal. (V2L intérieur)**
- **Des bruits peuvent être entendus lorsque le système V2L est activé/désactivé. Ceci est normal. (V2L intérieur)**

COMMENT UTILISER LE SYSTÈME V2L

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne connectez pas la source d'alimentation V2L à une prise électrique ou à un tableau électrique domestique et ne l'utilisez pas comme source d'alimentation.**
- **Ne brancher ni ne débranchez jamais le cordon d'alimentation avec les mains mouillées. Il existe un risque d'électrocution. (V2L intérieur)**
- **N'éclaboussez pas la prise électrique avec de l'eau. Il existe un risque d'électrocution. (V2L intérieur)**
- **N'insérez pas d'objets métalliques pointus (épingles, fils, etc.) dans la prise électrique. Il existe un risque d'électrocution. (V2L intérieur)**
- **Ne démontez pas, ne réparez pas et ne modifiez pas les composants du système V2L. Il existe un risque d'électrocution. (V2L intérieur)**
- **Lorsque vous utilisez des appareils électriques à l'extérieur de votre voiture, cessez de les utiliser et débranchez-les de la prise électrique immédiatement en cas de tonnerre. Il existe un risque d'électrocution ou d'incendie. (V2L intérieur)**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne quittez pas le véhicule lorsque vous utilisez le système V2L.**

- **Lorsque vous allumez le système V2L, assurez-vous que l'alimentation de l'appareil électrique branché est coupée.**

  Si l'appareil est sous tension, les appareils électriques peuvent se mettre à fonctionner soudainement.
- **Ne rechargez pas les véhicules électriques ou hybrides rechargeables à l'aide du système V2L.**
- **Insérez la fiche d'un appareil électrique à brancher dans la prise électrique.**
- **Si vous avez l'impression que la fiche d'un appareil électrique est branlante lorsque vous le branchez dans la prise électrique, il est recommandé de contacter votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Un seul appareil électrique peut être branché sur chaque prise.**
- **Ne branchez pas l'adaptateur CA directement sur la prise électrique.**

  En fonction du poids de l'adaptateur CA, la fiche peut se détacher et générer de la chaleur.
- **Si l'appareil n'est pas équipé d'une commande de moteur électrique, branchez d'abord l'appareil sur une prise électrique, puis allumez le système V2L.**
- **Les dommages causés à l'appareil ou la perte de données (provenant d'ordinateurs portables ou de disques externes) à la suite d'une panne de courant soudaine ne sont pas couverts par la garantie.**
- **Les dommages causés au véhicule par des appareils externes branchés sur des prises électriques ne sont pas couverts par la garantie.**
- **Utilisez uniquement des appareils électriques conformes aux normes UL.**
- **La prise électrique ou la fiche de l'appareil peut chauffer. Soyez prudent lorsque vous retirez des appareils.**
- **Ne branchez pas d'alimentation externe (panneaux solaires, batteries externes, etc.) sur la prise électrique.**
- **Lorsque vous utilisez des appareils électriques à l'intérieur du véhicule, placez-les dans un endroit stable pour éviter qu'ils ne tombent. Il existe un risque de blessure. (V2L intérieur)**
- **Lorsque vous utilisez des appareils électriques à l'extérieur du véhicule avec le système V2L, veillez à ne pas pincer le code d'alimentation dans les portières ou les fenêtres. (V2L intérieur)**
- **Lorsque vous n'utilisez pas le système V2L, fermez le cache de la prise. (V2L intérieur)**
- **N'utilisez pas le système V2L lorsque le témoin d'avertissement du système EV est allumé. Reportez-vous à "Témoin d'avertissement du système EV" (P.176). (V2L intérieur)**
- **Si de la poussière ou de la saleté s'accumule dans la prise électrique, cela peut provoquer un court-circuit. (V2L intérieur)**

REMARQUE:
- **Le système V2L ne peut pas être utilisé lorsque le niveau de la batterie de traction est inférieur au niveau minimum prédéfini.**
- **Le V2L intérieur ne peut pas être activé lorsque la commande de moteur électrique du véhicule n'est pas sur la position ON ou PRÊT pour la conduite.**

  Le V2L extérieur ne peut pas être allumé lorsque la commande de moteur électrique du véhicule n'est pas sur la position ON ou OFF.
- **Certains appareils à forte consommation d'énergie (plaque chauffante, etc.) nécessitent l'utilisation d'une seule prise. Dans ce cas, n'utilisez pas l'autre prise avec d'autres appareils électriques. (V2L intérieur)**

  Si vous utilisez plus d'un appareil électrique, les appareils électriques peuvent ne pas fonctionner correcte-

ment en fonction de la combinaison des appareils. (V2L intérieur)

- **Pour réduire la consommation d'énergie en mode veille, il est recommandé de désactiver la commande AC ON si le système V2L n'est pas utilisé. (V2L intérieur)**
- **N'utilisez pas les appareils électriques à l'intérieur du véhicule, car ils risquent d'être endommagés par les vibrations pendant la conduite ou par la température à l'intérieur du véhicule sous un soleil de plomb. (V2L intérieur)**
- **N'utilisez pas d'appareils électriques nécessitant une installation horizontale à l'intérieur du véhicule, car ils risquent de ne pas fonctionner correctement. (V2L intérieur)**
- **N'utilisez pas les appareils électriques dans des endroits poussiéreux, exposés à la lumière directe du soleil, à la pluie ou à l'eau (à l'exception des appareils étanches). (V2L intérieur)**

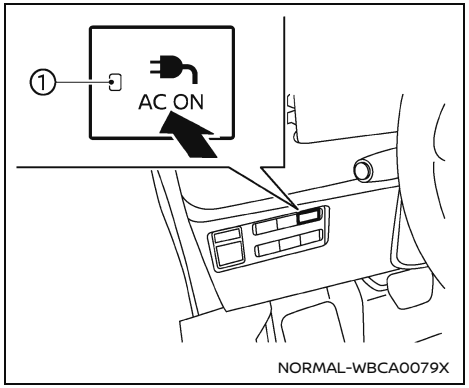

Commande AC ON

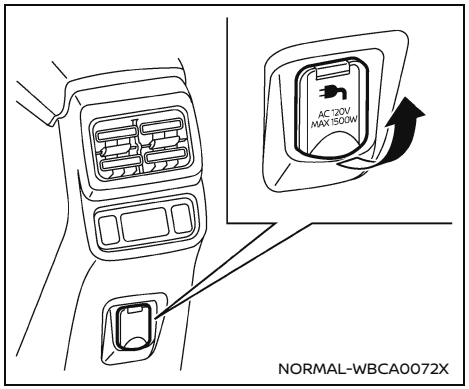

Arrière de la console centrale

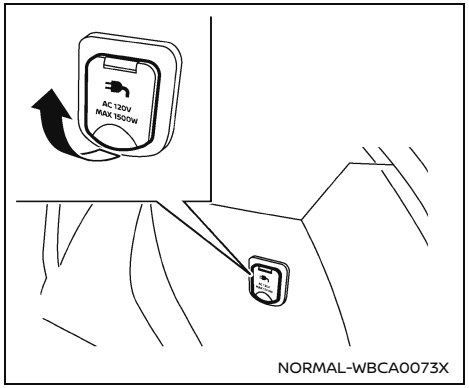

Zone de chargement

Comment utiliser le V2L intérieur (si le véhicule en est équipé)

Les prises électriques du V2L intérieur sont situées à l'arrière de la console centrale et sur le côté droit de la zone de chargement.

1. Démarrez le système EV (position PRÊT pour la conduite) ou placez la commande de moteur électrique du véhicule sur ON.
2. Ouvrez le couvercle de la prise électrique et branchez le cordon d'alimentation de l'appareil dans la prise électrique.
3. Allumez la commande AC ON.

4. Allumez la commande de l'appareil électrique.
   Lorsque la commande AC ON est activée, le témoin lumineux ① sur la commande s'allume.
   Lorsque l'alimentation électrique est démarrée, le témoin lumineux d'état de charge clignote.
   Reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78) pour plus de détails.
5. Pour activer le système V2L, appuyez sur la commande AC ON à nouveau.
   Fermez le couvercle de la prise électrique après utilisation.

REMARQUE:

- **Lorsque la commande AC ON est activée, l'alimentation 120 V CA est fournie à la prise électrique. Prêtez attention au fonctionnement des appareils électriques qui ne peuvent pas être allumés ou éteints.**
- **Si la commande de moteur électrique du véhicule est désactivée alors que le système V2L est en cours d'utilisation, le système V2L reste opérationnel.**
  Toutefois, lorsque la commande de moteur électrique du véhicule est éteinte après la conduite, le système V2L est désactivé pour éviter que le conducteur n'oublie de l'éteindre. Lorsque le véhicule est redémarré, le système V2L ne s'allume pas automatiquement.

Pour rallumer le système V2L, redémarrez le véhicule puis appuyez sur la commande AC ON.

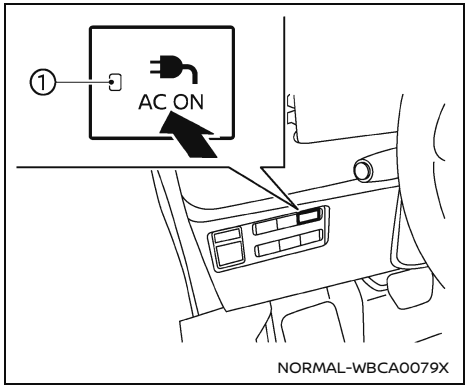

Commande AC ON

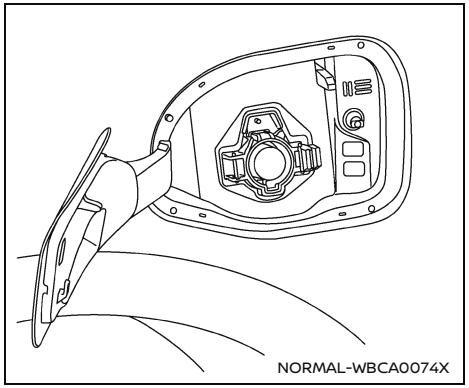

Port de charge normale

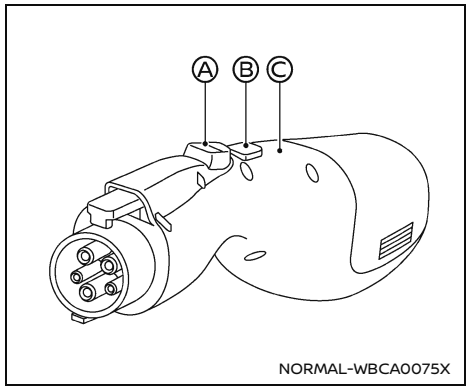

Connecteur de charge de véhicule (VLC) (vue avant)

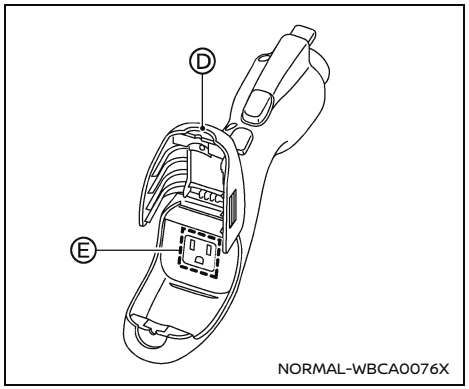

Connecteur de charge de véhicule (VLC) (vue arrière)

Ⓐ Bouton de verrouillage
Ⓑ Bouton V2L
Ⓒ Témoin LED
Ⓓ Couvercle de la prise électrique
Ⓔ Prise électrique

Comment utiliser le V2L extérieur (si le véhicule en est équipé)

Pour utiliser V2L extérieur, connectez le connecteur de charge du véhicule (VLC) au port de charge normale J1772 (sur le côté gauche du véhicule).

Le port de charge rapide J3400 CC (sur le côté droit du véhicule) ne peut pas être utilisé pour le V2L extérieur.

Le connecteur de charge du véhicule (VLC) ne fait pas partie de l'équipement de série de ce véhicule. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé en ce qui concerne l'achat de VLC.

1. Assurez-vous que la commande de moteur électrique du véhicule est sur la position OFF ou ON. (Pas dans la position PRÊT pour la conduite.)
2. Connectez le VLC au port de charge normale.
3. Ouvrez le couvercle de la prise électrique Ⓓ du VLC et branchez le cordon d'alimentation d'un appareil dans la prise électrique Ⓔ. Fermez ensuite le couvercle de la prise électrique.
4. Appuyer sur le bouton V2L Ⓑ deux fois consécutivement en l'espace de 3 secondes. Le témoin lumineux d'état de charge clignote et le AVAS retentit deux fois lorsque le V2L est activé.

   Reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78) et "Système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS]" (P.37).

   Lorsque l'alimentation électrique est activée, le témoin LED Ⓒ sur le VLC s'allume.
5. Allumez la commande de l'appareil électrique.
6. Pour éteindre le VLC, appuyez sur le bouton V2L Ⓑ pendant plus d'une seconde. Le AVAS retentit deux fois lorsque le V2L est désactivé. Appuyez ensuite sur le bouton de verrouillage Ⓐ

pour débrancher le VLC du port de charge normale.

Vous pouvez également éteindre le V2L en appuyant directement sur le bouton de verrouillage Ⓐ pour débrancher le VLC du port de charge normale.

Si le port de charge normale est en mode BLOQUER, passez le port de charge en mode OUVRIR. Reportez-vous à "Opération de déverrouillage" (P.69).

Débranchez le cordon d'alimentation de l'appareil et fermez le couvercle de la prise électrique du VLC.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne démontez, réparez, modifiez et ne peignez jamais le VLC. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV si le VLC est endommagé.**
- **Ne soumettez pas le VLC à des chocs violents ou à des chutes.**
- **Ne lavez pas le VLC avec de l'eau, et ne le trempez pas dans de l'eau ou d'autres liquides. N'utilisez pas le VLC si le produit est imbibé d'eau ou d'autres liquides. Si de l'eau pénètre à l'intérieur, un incendie ou une électrocution peuvent se produire pendant l'utilisation et entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne collez pas d'autocollants, etc. sur le VLC.**
- **Conservez le VLC hors de portée des enfants.**
- **Empêchez la poussière ou d'autres saletés d'adhérer au VLC. En cas de salissure, essuyez la saleté avec un chiffon bien essoré puis essuyez-le avec un chiffon sec.**
- **Ne branchez pas le VLC à des véhicules incompatibles.**

  De même, ne branchez pas de VLC qui n'est pas d'origine au véhicule.
- **N'utilisez pas de solvants tels que de l'essence, des acides ou des solvants alcalins sur le VLC.**
- **N'insérez pas d'objets métalliques pointus (épingles, fils, etc.) dans le VLC.**
- **Même par beau temps, veuillez utiliser le VLC avec le couvercle étanche fermement fermé.**
- **N'essuyez pas avec un chiffon pendant l'utilisation de la fonction V2L.**

⚠ MISE EN GARDE

Lorsqu'il n'est pas utilisé, rangez le VLC à l'abri de l'humidité et de la lumière directe du soleil.

REMARQUE:

- **Lorsque le témoin LED du VLC est allumé, la prise électrique est alimentée à 120 V CA. Prêtez attention au fonctionnement des appareils électriques qui ne peuvent pas être allumés ou éteints.**
- **Si la commande de moteur électrique du véhicule est désactivée alors que le système V2L est en cours d'utilisation, le système V2L reste opérationnel.**

PORTÉE UTILISABLE DU SYSTÈME V2L

Informations de base

La limite minimale utilisable de la batterie de traction pour le système V2L peut être définie.

Lorsque le niveau de la batterie de traction approche de la limite minimale prédéfinie, un message pop-up s'affiche sur l'écran multi-informations pour l'indiquer.

Lorsque le niveau minimum de la batterie est atteint, le système V2L s'arrête et un message pop-up apparaît.

Pour plus de détails sur la manière de définir le niveau minimum de la batterie pour le système V2L, reportez-vous à "Comment définir le niveau minimum de la batterie" (P.252).

Comment définir le niveau minimum de la batterie

Effectuez les étapes suivantes pour définir la

portée utilisable (niveau minimum de la batterie) du système V2L.

1. En utilisant la commande au volant, appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Réglages EV". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Prises élec V2L" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Niveau mini" et appuyez sur la commande de défilement.
4. Sélectionnez le niveau minimum de la batterie de traction (10 - 95 %) et appuyez sur la commande de défilement pour définir le niveau minimum de la batterie.

Témoin de limite utilisable de V2L

Reportez-vous à "Témoin Coupure des prises V2L imminente Batterie faible (si le véhicule en est équipé)" (P.205) et "Témoin Prises élec V2L coupées Batterie déchargée (si le véhicule en est équipé)" (P.205).

DÉTECTION DES PANNES

Symptôme :

Le système V2L ne peut pas être activé.

Cause possible :

- Le niveau de la batterie de traction est inférieur au niveau minimum prédéfini de la batterie.
- La commande de moteur électrique du véhicule n'est pas sur la position ON ou OFF (V2L extérieur).
- La commande de moteur électrique du véhicule n'est pas sur la position ON ou PRÊT pour la conduite (V2L intérieur).
- La température à l'intérieur du véhicule est élevée. (V2L intérieur)

Le message s'affiche sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Avertissement Prises V2L indisponibles (si le véhicule en est équipé)" (P.206).

Action à effectuer :

- Réinitialisez le niveau minimum de la batterie.
- Placez la commande de moteur électrique sur la position ON ou OFF (V2L extérieur) ou sur la position ON ou PRÊT pour la conduite (V2L intérieur).
- Abaissez la température à l'intérieur du véhicule (par exemple, en garant le véhicule dans un endroit à l'abri du soleil et en ventilant le véhicule).

Symptôme :

Les appareils connectés ne peuvent pas être utilisés.

Cause possible :

- La charge maximale de l'appareil ou des appareils connecté(s) dépasse 1500 W au total (pour V2L intérieur)/1800 W (pour V2L extérieur).
- L'appareil connecté fonctionne avec des courants temporaires importants.
- La forme de la fiche de l'appareil connecté est déformée ou pliée.
- L'appareil connecté est endommagé.

Action à effectuer :

- Utilisez un appareil ou des appareils dans la limite de la charge maximale.
- Utiliser un appareil ou des appareils qui ne fonctionnent pas avec des courants temporaires importants.
- Utilisez un appareil ou des appareils dont la fiche n'est pas déformée ou pliée.
- Utilisez un appareil ou des appareils qui ne sont pas endommagés.

Pour le V2L extérieur, veuillez lire aussi ce qui suit.

- Si le connecteur de charge rapide CC a été connecté au port de charge rapide CC, le V2L extérieur ne peut pas être utilisé.
- Si l'alimentation électrique s'arrête en raison d'un dépassement de la puissance nominale, définissez les appareils connectés en dessous de la puissance nominale, débranchez le VLC, puis rebranchez-le et redémarrez le VLC. Reportez-vous à "Comment utiliser le V2L extérieur (si le véhicule en est équipé)" (P.251).
- Si l'avertissement "Court-circuit Prises électriques V2L coupées Voir Manuel cond." s'affiche, arrêtez le fonctionnement et faites vérifier le véhicule et le VLC. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

- Si le témoin lumineux d'état de charge clignote en vert mais que le témoin LED sur le VLC n'est pas allumé, il se peut que le VLC présente un dysfonctionnement. Reportez-vous à "Témoin lumineux d'état de charge" (P.78).
  Arrêtez le fonctionnement et faites vérifier le véhicule et le VLC. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE [E-CALL]

ASSISTANCE D'URGENCE

Informations de base

MITSUBISHI CONNECT fournit divers services pour prendre en charge les urgences du véhicule abonné et du conducteur.

Par exemple, en cas de maladie ou de blessure grave, vous pouvez obtenir de l'aide en appuyant le bouton SOS dans le véhicule et en vous connectant au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT. Le Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT peut préciser l'emplacement du véhicule via le GNSS, et envoyer les informations à la police ou à d'autres organismes si nécessaire.

Pour plus d'informations sur les autres services d'assistance d'urgence liés à MITSUBISHI CONNECT, veuillez contacter la ligne d'assistance clientèle de MITSUBISHI CONNECT au 1-888-564-1411 (pour les États-Unis) ou au 1-888-576-4878 (pour le Canada), ou consultez le site Web MITSUBISHI CONNECT https://www.mitsubishimotors.com/en/products/connect.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Veuillez noter que le service de notification automatique de collision et la fonction d'appel d'urgence ne peuvent pas être utilisés dans les conditions suivantes :**
  - **Les fonctions et services d'urgence ne sont pas disponibles sans un abonnement payant à MITSUBISHI CONNECT.**
  - **Le système de réseau de MITSUBISHI CONNECT est désactivé.**
  - **Le véhicule sort de la zone de service de la connexion de la TCU (unité de contrôle télématique) au système.**
  - **Le véhicule se trouve en dehors de la zone de réception du service de réseau cellulaire.**
  - **Le véhicule se trouve dans un endroit où la réception du signal est mauvaise, comme dans des tunnels, des parkings souterrains, derrière des immeubles ou dans des régions montagneuses.**
  - **La ligne est occupée.**
  - **La TCU (unité de contrôle télématique) ou d'autres systèmes de votre véhicule ne fonctionnent pas correctement.**
  - **Il peut s'avérer impossible d'effectuer un appel d'urgence en fonction de la gravité de la collision et/ou de l'urgence.**

- **La fonction de Notification automatique de collision déclenche une connexion entre le véhicule et le Centre d'intervention de MITSUBISHI CONNECT lorsque le véhicule a été impliqué dans une collision et/ou si les airbags SRS se sont déployés.**
- **Garez le véhicule dans un endroit sûr et serrez le frein de stationnement avant d'actionner le bouton SOS.**
- **Utilisez ce service uniquement en cas d'urgence. L'utilisation inappropriée de ce service peut être sanctionnée.**
- **Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Les personnes qui utilisent un stimulateur cardiaque doivent contacter le fabricant du dispositif en ce qui concerne les effets possibles avant d'utiliser le système.**
- **L'antenne de la TCU (unité de contrôle télématique) est installée à l'intérieur de la partie centrale supérieure du tableau de bord. Un occupant ne doit jamais s'approcher plus près de l'antenne que la distance spécifiée par le fabricant du stimulateur cardiaque. Les ondes radio provenant de l'antenne de la TCU peuvent affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque lors de l'utilisation de MITSUBISHI CONNECT.**
- **Si l'appel d'urgence automatique a été déclenché, il est recommandé d'amener le véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Ceci est nécessaire, car le système d'appel d'urgence automatique doit être réinitialisé pour éviter tout appel d'urgence involontaire.**

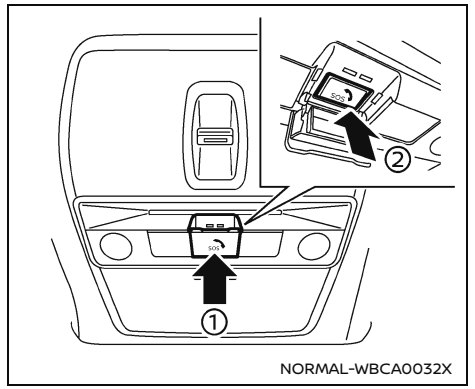

NORMAL-WBCA0032X

Réaliser un appel d'urgence

Le bouton SOS est situé près du spot de lecture.

1. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON.
2. Abaissez le cache ① pour faire apparaître le bouton SOS ②.
3. Appuyez sur le bouton SOS ② pour passer un appel d'urgence.
4. Lorsque la ligne est connectée, parlez au spécialiste d'intervention.

Si vous souhaitez annuler l'appel d'urgence, maintenez le bouton SOS enfoncé pendant quelques secondes.

REMARQUE:

- **Après avoir appuyé sur le bouton SOS, cela peut prendre du temps avant que**

le système établisse une connexion, selon l'environnement technique et si la TCU (unité de contrôle télématique) est utilisée par d'autres services.

- **Un témoin lumineux sur le bouton SOS indique si le système de soutien d'urgence est prêt. Si le témoin lumineux n'est pas allumé, le fait d'appuyer sur le bouton SOS ne connecte pas votre véhicule au spécialiste d'intervention.**
  Le témoin lumineux clignote en cas de connexion au Centre d'intervention de MITSUBISHI CONNECT.
- **Même lorsque le témoin lumineux est allumé, la connexion au Centre d'intervention de MITSUBISHI CONNECT peut ne pas être possible. Si cela se produit pendant une situation d'urgence, contactez les autorités par d'autres moyens.**
- **Afin d'éviter de débrancher la ligne, laissez tourner le système EV pendant un appel d'urgence si les conditions de sécurité le permettent.**

PORTE-GOBELETS

Informations de base

⚠ MISE EN GARDE

- **Évitez les démarrages ainsi que les freinages brusques lorsque le porte-gobelet est utilisé afin d'éviter de renverser la ou les boissons. Un liquide chaud risque de vous brûler, vous ou l'un de vos passagers.**
- **Utilisez uniquement des gobelets légers avec ce support. Des objets durs pourraient provoquer des blessures en cas d'accident.**

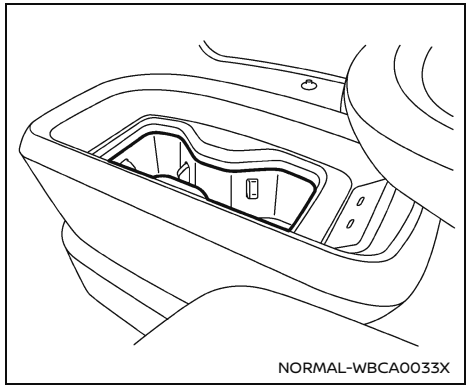

Avant

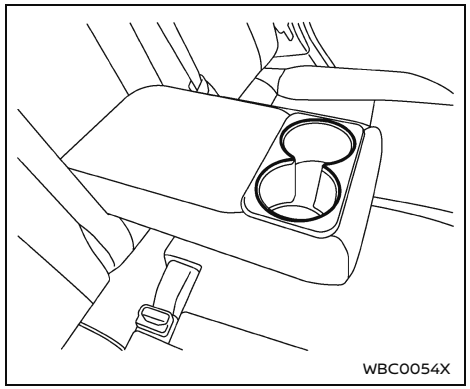

Arrière

Les porte-gobelets arrière se trouvent dans l'accoudoir rabattable arrière.

PORTE-BOUTEILLE SOUPLE

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne posez aucun autre type d'objets dans le porte-bouteille, car ils pourraient être projetés dans le véhicule et blesser les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.**
- **Ne déposez pas de récipient ouvert dans le porte-bouteille.**

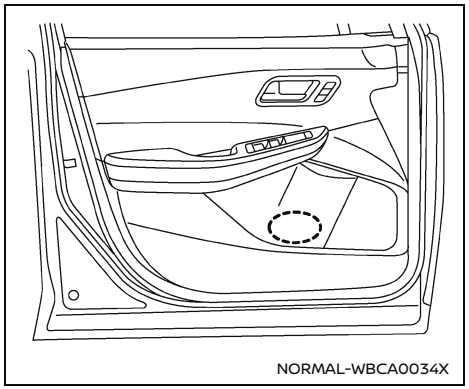

Portière (avant et arrière)

PLANCHER DE COMPARTIMENT À BAGAGES MODULABLE (si le véhicule en est équipé)

Informations de base

Vous pouvez utiliser le compartiment à bagages de plusieurs manières grâce au plancher de compartiment à bagages modulable.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas d'objets pesant plus de 75 kg (165 lbs) sur le plancher de chargement lorsqu'il se trouve en position haute.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne poussez pas excessivement sur le bord avant du plancher de compartiment à bagages. Vous risqueriez de faire basculer le plancher de compartiment à bagages et de vous blesser.**
- **Ne forcez pas sur le plancher de compartiment à bagages : vous risqueriez de le déformer.**
- **Lorsque le plancher se trouve en position relevée, n'inclinez pas les dossiers de sièges.**
- **La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. En cas de collision ou de freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.**

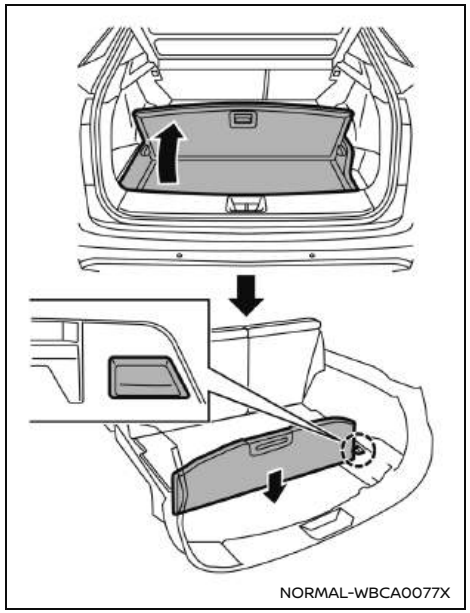
NORMAL-WBCA0077X

Mode vertical (si le véhicule en est équipé)

1. Tirez le panneau arrière vers le haut à un angle de 90°.
2. Poussez le panneau vers le bas jusqu'à ce qu'il s'arrête.

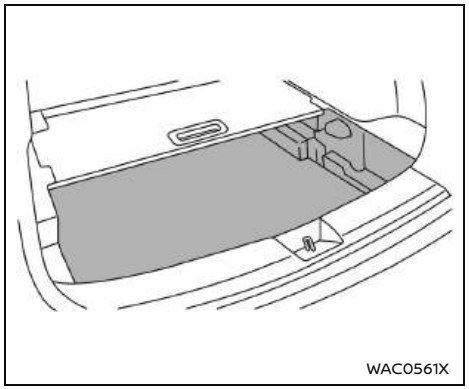
WAC0561X

Rangement de plancher (si le véhicule en est équipé)

Retirez le panneau arrière pour utiliser le rangement de plancher.

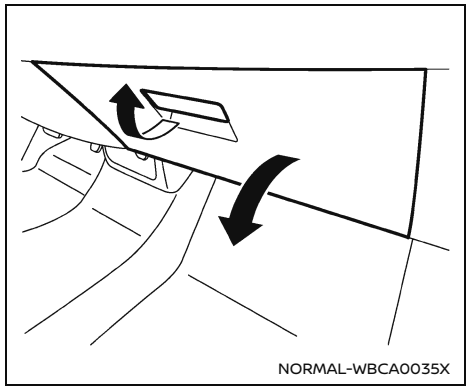
NORMAL-WBCA0035X

BOÎTE À GANTS

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenez le couvercle de la boîte à gants fermé pendant la conduite afin d'éviter tout risque de blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée.
Pour la refermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

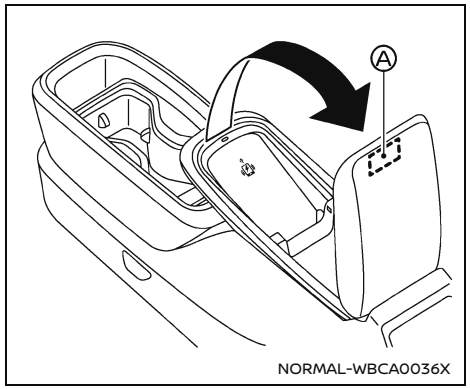

RANGEMENT DE CONSOLE

Pour ouvrir le couvercle du rangement de console, soulevez le couvercle en appuyant sur le bouton Ⓐ à l'intérieur du couvercle.

Pour le refermer, appuyez sur le couvercle.

RANGEMENT CENTRAL

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenez le rangement central modulable fermé pendant la conduite afin d'éviter tout risque de blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

⚠ MISE EN GARDE

Ne rangez pas de charge dont le poids total est supérieur à 1,5 kg (3,3 lb).

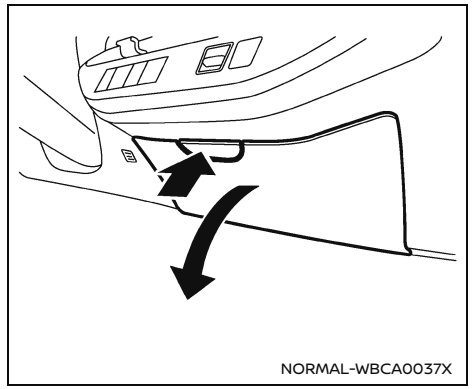

Appuyez sur le bouton pour ouvrir le rangement central modulable.

Pour la refermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

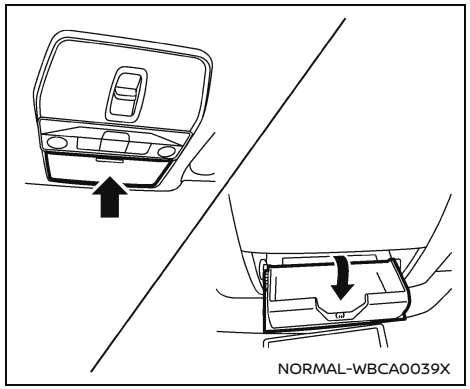

ESPACE DE RANGEMENT POUR LUNETTES DE SOLEIL (si le véhicule en est équipé)

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenez l'espace de rangement pour lunettes de soleil fermé pendant la conduite afin d'éviter d'obstruer le champ de vision du conducteur et contribuer à prévenir tout accident.

⚠ MISE EN GARDE

- **Placez uniquement des lunettes de soleil dans cet espace de rangement.**
- **Ne laissez pas les lunettes de soleil dans l'espace de rangement lorsque le véhicule est stationné en plein soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes de soleil.**

Pour ouvrir l'espace de rangement pour lunettes de soleil, appuyez et relâchez. Ne rangez qu'une seule paire de lunettes de soleil dans l'espace de rangement.

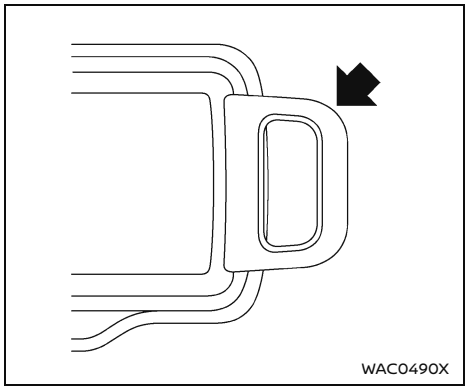

Pare-soleil

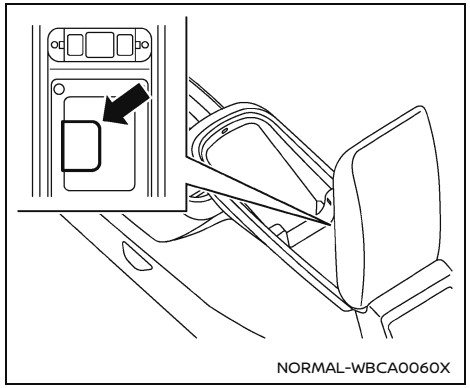

Couvercle de boîtier de console

PORTE-CARTE

Glissez une carte dans le porte-carte.

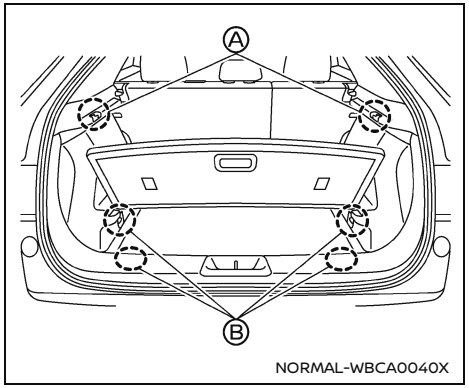

CROCHETS À BAGAGES

Les crochets Ⓐ sont situés au-dessus du compartiment à bagages, tel qu'illustré.

Les crochets Ⓑ sont situés sous le panneau de plancher arrière du compartiment à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous toujours que le chargement est correctement arrimé. Utilisez les sangles de maintien et les crochets adéquats.**
- **Un chargement mal arrimé peut être dangereux en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**
- **Ne placez pas de charge dont le poids total est supérieur à 5 kg (11 lbs) Ⓐ ou 10 kg (22 lbs) Ⓑ sur un seul crochet lorsque vous fixez un chargement.**

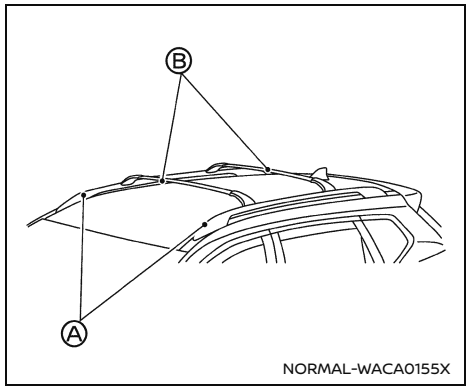

Exemple

GALERIE DE TOIT (si le véhicule en est équipé)

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Installez toujours les barres transversales sur les longerons latéraux de toit avant de poser un chargement quelconque. Le fait de poser directement le chargement sur les longerons de toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.**
- **La charge doit être répartie uniformément sur les barres transversales de la galerie de toit.**
- **Ne dépassez pas la capacité de charge maximale des barres transversales de la galerie de toit et répartissez toujours la charge de manière uniforme.**
- **Transporter des charges lourdes sur la galerie de toit peut affecter la stabilité et la manœuvrabilité du véhicule lors de manœuvres brusques ou inhabituelles.**
- **Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter qu'il ne bascule ou ne glisse. En cas de collision ou de freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.**
- **Conduisez très prudemment lorsque la charge du véhicule est presque égale ou égale à la charge maximale autorisée, en particulier si l'essentiel du chargement se trouve sur les barres transversales.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Soyez particulièrement prudent lors du chargement ou déchargement d'objets sur la galerie de toit. Si vous n'êtes pas en mesure de soulever avec aisance les objets sur la galerie de toit depuis le sol, aidez-vous d'une échelle ou d'un tabouret.**

Ne posez aucune charge directement sur les longerons latéraux de toit Ⓐ. Des barres transversales Ⓑ (si le véhicule en est équipé) doivent être installées avant de poser une charge/un chargement/des bagages sur le toit du véhicule.

Des barres transversales d'origine Mitsubishi Motors peuvent être disponibles chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour plus d'informations.

La charge maximale sur les longerons latéraux de toit est de 74 kg (163 lb) ; toutefois, ne dépassez pas la capacité de charge sur les barres transversales.

Veillez à ce que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou son poids nominal brut sur essieu (PNBE avant et arrière).

Pour plus d'informations concernant le PNBV et le PNBE, reportez-vous à "Informations relatives aux capacités de charge du véhicule" (P.593).

- étiquette de certification F.M.V.S.S. ou C.M.V.S.S. (située sur le montant de portière conducteur).

Installation des barres transversales (si le véhicule en est équipé)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Nous vous recommandons de faire installer les barres transversales de la galerie de toit par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Protégez la zone peinte du toit du véhicule sous les barres transversales en plaçant un morceau de tissu sous les barres transversales pour éviter les rayures.**

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que les passagers ont tous les mains, etc., à l'intérieur du véhicule lorsqu'il est en mouvement, et avant de fermer les vitres. Utilisez la commande de verrouillage de vitres afin d'éviter toute utilisation inattendue des lève-vitres électriques.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort due à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portières, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. En outre, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé par forte chaleur peut rapidement devenir suffisamment élevée pour causer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.**

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON ou pendant un certain temps après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position OFF. Si la portière conducteur ou passager avant est ouverte pendant cette période de temps, l'alimentation des vitres est annulée.

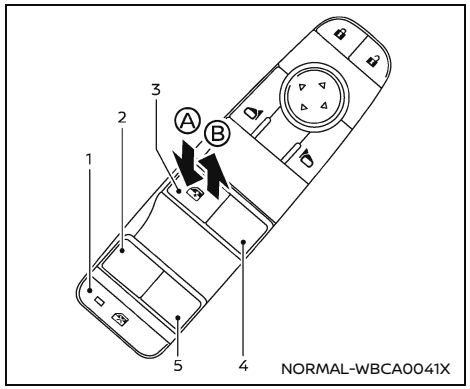

1. Interrupteur de verrouillage des vitres
2. Vitre côté passager arrière gauche
3. Vitre côté conducteur
4. Vitre côté passager avant
5. Vitre côté passager arrière droit

Commande principale de lève-vitre électrique (côté conducteur)

Pour ouvrir ou fermer la vitre, maintenez la commande enfoncée Ⓐ ou relevée Ⓑ. La commande principale (commandes côté conducteur) permet l'ouverture et la fermeture de toutes les vitres.

Verrouillage des vitres passager arrière

Lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage des vitres (le témoin s'allume), les vitres passager arrière ne peuvent pas être actionnées au moyen de la commande de lève-vitre électrique passager arrière. Les vitres passager arrière ne peuvent être actionnées qu'au moyen de la commande principale (commandes côté conducteur). Pour annuler le verrouillage des vitres passager, appuyez à nouveau sur le bouton de verrouillage des vitres.

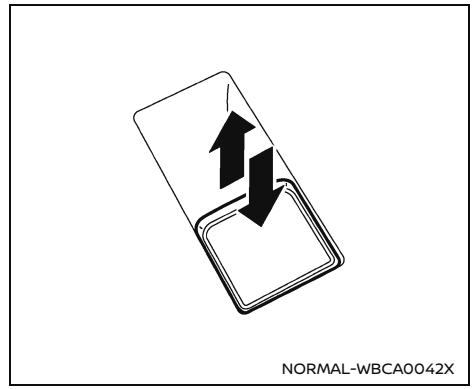

Commande de lève-vitre électrique côté passager

La commande de lève-vitre passager peut commander la vitre correspondante. Lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage des vitres sur la commande du conducteur, la commande du passager arrière ne peut pas être actionnée.

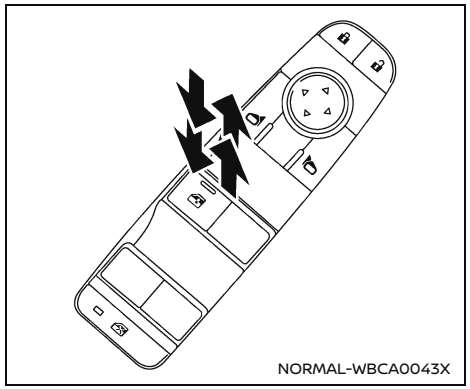

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique permet d'ouvrir ou de fermer complètement une vitre sans qu'il soit nécessaire de maintenir la commande enfoncée ou relevée.

Pour ouvrir complètement la vitre, appuyez sur la commande de lève-vitre électrique jusqu'au second cliquet, puis relâchez la commande. Pour fermer complètement la vitre, tirez la commande de lève-vitre électrique jusqu'au second cliquet, puis relâchez la commande. Il n'est pas nécessaire de maintenir la commande pendant le fonctionnement de la vitre.

Pour interrompre l'ouverture/la fermeture de la vitre pendant le fonctionnement automatique, activez la commande dans la direction opposée.

Temporisateur de lève-vitre :

Le temporisateur de lève-vitre permet d'actionner la commande de lève-vitre pendant un court instant même si la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF. Le temporisateur de lève-vitre se désactive lorsque la portière conducteur ou passager avant est ouverte ou une fois le temps préréglé écoulé.

Fonction d'inversion automatique (si le véhicule en est équipé)

⚠ AVERTISSEMENT

Il existe de courtes distances, juste avant la position de fermeture, pour lesquelles aucune détection n'est possible. Assurez-vous que tous les passagers ont leurs mains, etc., à l'intérieur du véhicule avant de fermer la vitre.

La fonction d'inversion automatique provoque l'inversion automatique du mouvement de la vitre lorsqu'un objet se trouve sur la course de la vitre pendant sa fermeture automatique. Lorsque le boîtier de commande détecte un obstacle, la vitre se baisse immédiatement.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut s'activer si la vitre subit un impact ou une charge similaire à celle subie lorsqu'un corps étranger y est coincé.

Lorsque la commande de lève-vitre électrique ne fonctionne pas

Si la fonction de lève-vitre électrique automatique ne fonctionne pas correctement, effectuez la procédure suivante afin d'initialiser les fonctions du lève-vitre électrique.

1. Fermez la portière.
2. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON.
3. Tirez la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la ainsi pour fermer la vitre complètement.*1
4. Relâchez la commande de lève-vitre électrique.
5. Tirez la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la ainsi pendant au moins 5 secondes environ.*2
6. Enfoncez la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la ainsi pour ouvrir la vitre complètement.
7. Relâchez la commande de lève-vitre électrique.
8. Enfoncez la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la ainsi pendant au moins 5 secondes environ.*2
9. Tirez la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la ainsi pour fermer la vitre complètement.*1
10. Actionnez la vitre à l'aide de la fonction automatique (ouverture et fermeture de

la fenêtre) afin de vous assurer que l'initialisation est terminée.

*1 : Si la vitre s'arrête avant d'atteindre la position complètement fermée, relâchez la commande, puis tirez et maintenez-la à nouveau pour fermer la vitre complètement.

*2 : Après avoir tiré ou enfoncé la commande de lève-vitre électrique et l'avoir maintenue ainsi pendant au moins 5 secondes environ, la vitre se déplace à nouveau.

Si la vitre ne peut pas être fermée automatiquement après l'activation de la fonction d'inversion automatique en raison d'un dysfonctionnement, effectuez la procédure suivante pour annuler la fonction d'inversion automatique.

1. Tirez la commande de lève-vitre électrique jusqu'à ce que la fonction d'inversion automatique s'active. Le mouvement de la vitre s'inverse alors automatiquement.
2. Répétez la procédure deux fois.
3. Tirez la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la ainsi pour fermer la vitre afin de confirmer l'annulation.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la fonction d'inversion automatique est annulée, le mouvement de la vitre ne s'inverse pas automatiquement, même si l'unité de commande détecte un obstacle. Assurez-vous que les passagers ont tous les mains, etc., à l'intérieur du véhicule avant de fermer les vitres.

Si les fonctions de lève-vitre électrique ne fonctionnent pas correctement après avoir effectué la procédure ci-dessus, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

FONCTION DE TOIT VITRÉ PANORAMIQUE AVEC VITRAGE ÉLECTROCHROME (si le véhicule en est équipé)

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne démontez, n'enlevez et ne remplacez jamais le toit vitré avec vitrage électrochrome, car ce système contient des composants haute tension. Des brûlures graves ou une électrocution pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles peuvent survenir.

Si un entretien est nécessaire, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Le toit vitré avec vitrage électrochrome peut être réglé sur transparent ou opaque en utilisant la commande.

Le toit vitré avec vitrage électrochrome présente 4 positions :

- Totalement opaque
- Moitié avant : Opaque, moitié arrière : Transparent
- Moitié avant : Transparent, Moitié arrière : Opaque
- Totalement transparent

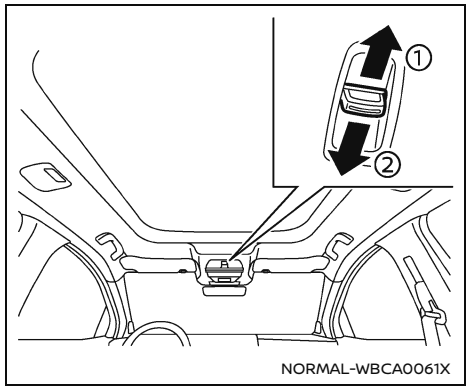

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Poussez la commande vers l'arrière du véhicule ①. La moitié avant du toit vitré devient progressivement transparente.

Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée vers l'arrière du véhicule ①. Le toit vitré devient totalement transparent.

Poussez la commande vers l'avant du véhicule ②. La moitié arrière du toit vitré devient progressivement opaque.

Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée vers l'avant du véhicule ②. Le toit vitré devient totalement opaque.

REMARQUE:

- **Le toit vitré devient totalement opaque après que la commande de moteur électrique a été désactivée et que les portières ont été verrouillées.**
- **Après que la commande de moteur électrique a été activée, le toit vitré revient au réglage précédent avant que la commande de moteur électrique soit désactivée.**
- **Par temps très chaud ou très froid, la transparence du toit vitré peut changer.**
- **Par temps très froid, le toit vitré avec vitrage électrochrome peut avoir un fonctionnement limité ou ne pas fonctionner du tout.**
- **Si le véhicule est soumis à un choc, le toit vitré peut rester à l'état opaque. Faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**
- **En fonction de l'angle, le toit vitré peut sembler non transparent.**

ÉCLAIRAGES INTÉRIEURS

INFORMATIONS DE BASE

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas la commande d'éclairage activée lorsque le système EV ne fonctionne pas pendant des périodes prolongées pour éviter de décharger la batterie auxiliaire.**
- **Éteignez les éclairages lorsque vous quittez le véhicule.**

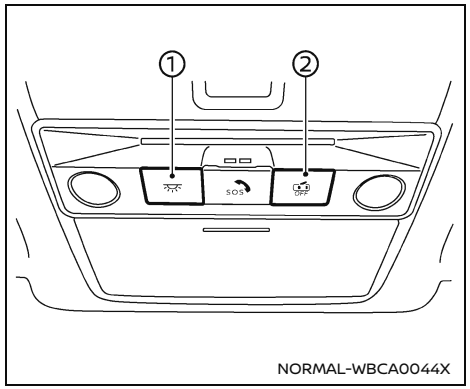

Exemple

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

① Il est possible d'allumer les éclairages intérieurs, que les portières soient ouvertes ou fermées. L'éclairage s'éteint au bout d'un certain temps, sauf si la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, que les portières soit ouvertes ou fermées.

② Il est possible de régler les éclairages intérieurs de sorte qu'ils fonctionnent lorsque les portières sont ouvertes. Pour éteindre les éclairages intérieurs lorsqu'une portière est ouverte, appuyez sur la commande, les éclairages intérieurs ne s'allumeront pas, que les portières soit ouvertes ou fermées. Les éclairages s'éteignent lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON ou lorsque la portière du conducteur est fermée et verrouillée.

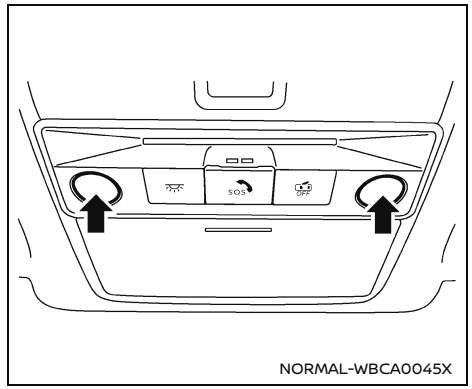

Exemple

SPOTS DE LECTURE

Appuyez sur la lumière pour allumer les spots de lecture. Pour éteindre la lumière, appuyez-la à nouveau

Lorsqu'ils sont restés activés, les éclairages se désactivent également après un certain temps, afin d'éviter que la batterie auxiliaire ne se décharge.

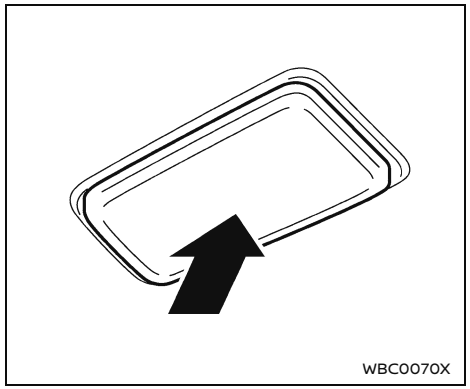
WBC0070X

ÉCLAIRAGES INDIVIDUELS ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)

Pour allumer les éclairages individuels arrière, touchez l'éclairage. Touchez à nouveau l'éclairage pour baisser l'intensité de l'éclairage. Pour éteindre la lumière, touchez l'éclairage une fois de plus.

Lorsqu'ils sont restés activés, les éclairages se désactivent également après un certain temps, afin d'éviter que la batterie auxiliaire ne se décharge.

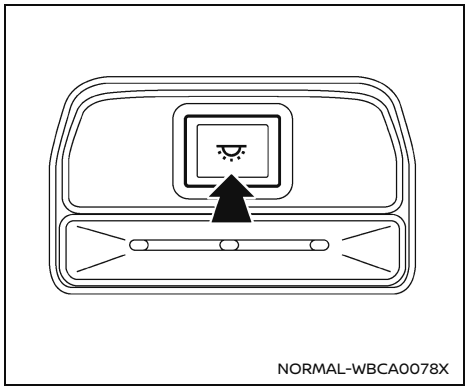
NORMAL-WBCA0078X

PLAFONNIER ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)

Pour allumer le plafonnier arrière, appuyez sur la commande.

Pour éteindre le plafonnier arrière, appuyez à nouveau sur la commande.

Lorsqu'ils sont restés activés, les éclairages se désactivent également après un certain temps, afin d'éviter que la batterie auxiliaire ne se décharge.

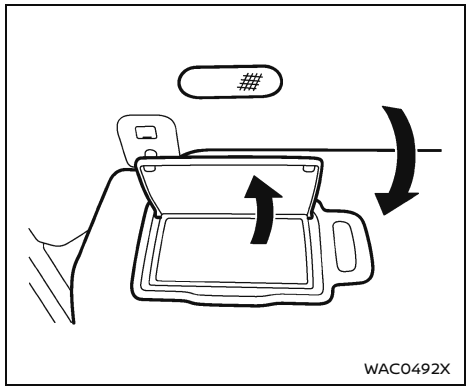
WAC0492X

ÉCLAIRAGE DE MIROIR DE COURTOISIE (si le véhicule en est équipé)

L'éclairage situé au-dessus du miroir de courtoisie est activé à l'ouverture du couvercle du miroir.

L'éclairage se désactive lorsque le couvercle est refermé.

Lorsqu'ils sont restés activés, les éclairages se désactivent également après un certain temps, afin d'éviter que la batterie auxiliaire ne se décharge.

ÉCLAIRAGE DE LA ZONE DE CHARGEMENT

L'éclairage de la zone de chargement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

L'éclairage s'éteint après un certain temps lorsque les éclairages restent allumés afin

d'éviter que la batterie ne se décharge.

3 Vérifications et réglages avant démarrage

Clés 273
Clé F.A.S.T. 273
Portières 275
Informations de base 275
Poignée de portière affleurante 275
Verrouillage avec le bouton de verrouillage intérieur 278
Verrouillage à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portières 279
Verrouillage automatique des portières 279
Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière 279
Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] 280
Informations de base 280
Périmètre de fonctionnement de la clé F.A.S.T. 282
Précautions relatives au verrouillage/déverrouillage des portières 282
Fonctionnement de la clé F.A.S.T. 283
Fonction de déverrouillage à l'approche 285
Fonction de verrouillage par éloignement 286
Coupure automatique de la batterie ACC 286
Témoins d'avertissement et témoins sonores de rappel 286
Dépistage des pannes 286
Comment utiliser la fonction de verrouillage à télécommande sans clé 288
Capot 292
Hayon 293
Informations de base 293
Actionnement du hayon manuel (si le véhicule en est équipé) 294
Fonctionnement du hayon électrique à commande à distance (si le véhicule en est équipé) 294
Fonctionnement du hayon électrique à commande à distance via l'accès mains-libres (si le véhicule en est équipé) 298
Fonction de mémorisation de hauteur (si le véhicule en est équipé) 299
Fermeture et verrouillage faciles du hayon (si le véhicule en est équipé) 299
Levier d'ouverture de hayon 300
Trappe de charge 300
Ouverture de la trappe de charge 300
Couvercle du port de charge 301
Voyant du port de charge 301
Volant 302
Informations de base 302
Inclinaison et réglage télescopique 302

Pare-soleil 303
Poignées d'assistance 303
Rétroviseurs 304
Rétroviseur 304
Rétroviseurs extérieurs 305
Miroir de courtoisie 307
Mémorisation des paramètres conducteur (si le véhicule en est équipé) 307
Informations de base 307
Fonction de mémorisation 307
Fonction d'entrée/de sortie 308
Fonctionnement du système 308

CLÉS

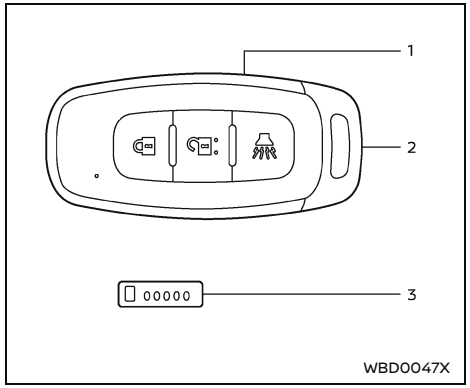

Type A (si le véhicule en est équipé)

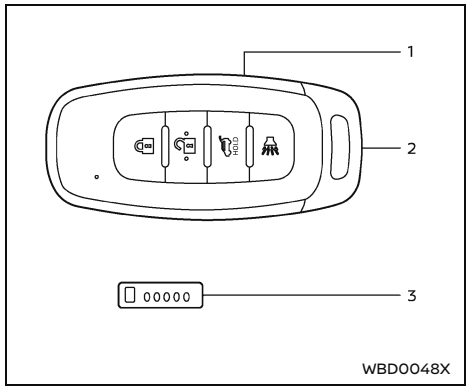

Type B (si le véhicule en est équipé)

1. Clé F.A.S.T. (2)
2. Clé de secours (à l'intérieur de la clé F.A.S.T.) (2)
3. Étiquette de numéro de clé

CLÉ F.A.S.T.

Informations de base

Votre véhicule ne peut être conduit qu'avec les clés F.A.S.T., enregistrées dans les composants du Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] et du système d'alarme antivol de votre véhicule. 4 clés F.A.S.T. peuvent être enregistrées et utilisées avec le véhicule. Les nouvelles clés doivent être enregistrées par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV avant de pouvoir être utilisées avec le Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] et le système d'alarme antivol de votre véhicule. Étant donné que le processus d'enregistrement nécessite d'effacer toute la mémoire des composants de la clé F.A.S.T. lors de l'enregistrement de nouvelles clés, assurez-vous d'amener toutes les clés F.A.S.T. dont vous disposez chez le concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Vos clés sont fournies avec une étiquette de numéro de clé. Notez le numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (votre portefeuille par exemple), pas dans le véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV avec votre numéro de clé pour obtenir des doubles. Mitsubishi Motors ne détient pas les numéros des clés ; il est donc très important de conserver votre étiquette de numéro de clé.

Votre numéro de clé est uniquement nécessaire dans le cas où vous perdriez toutes vos clés et n'auriez plus aucune possibilité de faire des doubles. Si vous êtes toujours en possession d'une clé, il est possible d'en faire un double sans le numéro de clé.

⚠ MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'être en possession de la clé F.A.S.T. lorsque vous conduisez. La clé F.A.S.T. est un dispositif de grande précision, doté d'un transmetteur intégré. Pour éviter de l'endommager, nous vous recommandons de vous conformer à ce qui suit.**
  - **La clé F.A.S.T. est étanche ; l'humidité risque néanmoins de l'endommager. Si la clé F.A.S.T. est humide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
  - **Ne la tordez pas, ne la faites pas tomber et ne la cognez pas contre un autre objet.**
  - **Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.**

- **Ne placez pas la clé F.A.S.T. pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).**
- **Ne changez pas ni ne modifiez la clé F.A.S.T.**
- **N'utilisez pas de porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé F.A.S.T. à proximité d'un appareil électrique, tel qu'une télévision, un ordinateur ou un téléphone cellulaire.**
- **Ne laissez pas la clé F.A.S.T. entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée et ne la lavez pas dans une machine à laver. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.**

En cas de perte ou de vol d'une clé F.A.S.T., Mitsubishi Motors vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé F.A.S.T. Ceci empêchera que la clé F.A.S.T. ne soit utilisée illégalement pour déverrouiller le véhicule. Pour en savoir plus sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

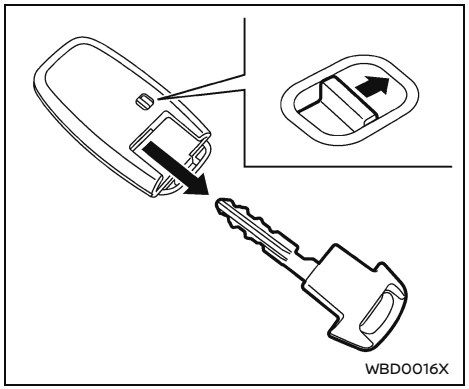

Clé de secours

Pour retirer la clé de secours, relâchez le bouton de verrouillage situé à l'arrière de la clé F.A.S.T.

Pour installer la clé de secours, insérez-la fermement dans la clé F.A.S.T. jusqu'à ce que le bouton de verrouillage soit à nouveau en position verrouillée.

Utilisez la clé de secours pour verrouiller ou déverrouiller la portière conducteur. (Reportez-vous à "Portières" (P.275).)

Les clés de secours sont de type séparateur. Lors du verrouillage et du déverrouillage de la portière à l'aide de la clé de secours, séparez la plaque de la clé de secours de la tête de la clé avant de l'insérer dans le barillet.

Reportez-vous à "Comment séparer la clé de secours:" (P.275).

⚠ MISE EN GARDE

Munissez-vous toujours de la clé de secours située dans la clé F.A.S.T.

PORTIÈRES

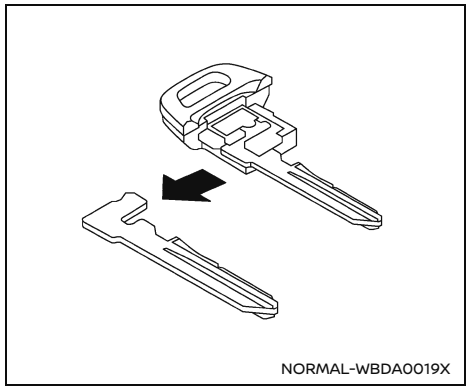

Exemple

Comment séparer la clé de secours:

Lors du verrouillage et du déverrouillage de la portière à l'aide de la clé de secours, séparez la plaque de la clé de secours de la tête de la clé avant de l'insérer dans le barillet. Sans quoi la clé ne pourra pas être insérée dans le barillet et risque d'endommager la poignée de la portière ou la carrosserie du véhicule.

Pour séparer la plaque de clé de la tête de clé, retirez la plaque de clé de la tête de clé comme indiqué.

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Verrouillez toujours les portières lors de la conduite. Associé à l'utilisation des ceintures de sécurité, ceci procure une plus grande sécurité en cas d'accident en empêchant les occupants d'être éjectés du véhicule. Cela permet également d'éviter l'ouverture accidentelle des portières par les enfants ou d'autres personnes et d'empêcher toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, vérifiez toujours que cela ne gêne pas la circulation.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portières, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. En outre, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé par forte chaleur peut rapidement devenir suffisamment élevée pour causer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.**

POIGNÉE DE PORTIÈRE AFFLEURANTE

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que vos doigts ou accessoires, ou ceux du passager, ne soient pas happés par les pièces mobiles. Des blessures peuvent survenir.

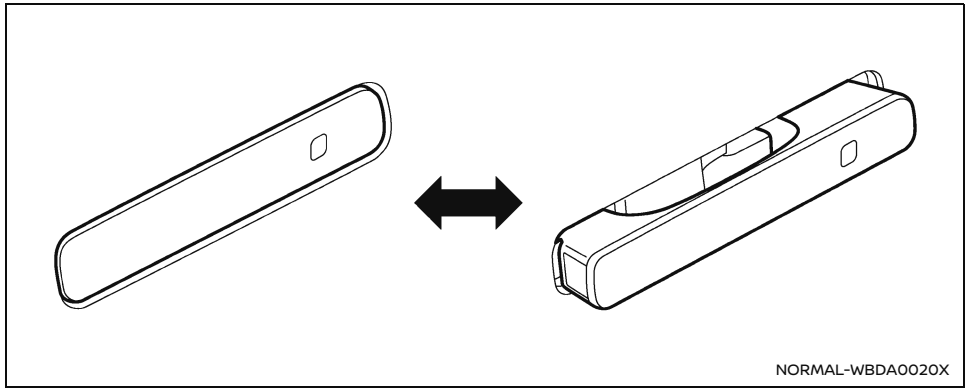
NORMAL-WBDA0020X

Les poignées de portière avant de ce véhicule sont rétractables.

Les poignées de portière sortent vers l'extérieur lorsque l'une des conditions suivantes est remplie.

- Vous vous approchez du véhicule avec la clé F.A.S.T.
- Le véhicule est déverrouillé.
- Une porte est ouverte.
- Si le véhicule détecte une collision (en fonction de la gravité de la collision).

REMARQUE:

- **Lorsque vous vous approchez du véhicule par l'avant, il se peut que la poignée de portière ne sorte que lorsque vous êtes près du véhicule.**
- **Les poignées de portière peuvent ne pas sortir lorsque vous vous approchez du véhicule dans les conditions suivantes.**
  - **Lorsque la clé F.A.S.T. est placée à l'intérieur du véhicule.**
  - **Lorsque vous placez la clé F.A.S.T. près du véhicule pendant un certain temps.**
  - **Lorsque le système EV est en position PRÊT pour la conduite.**
  - **Lorsque 8 jours se sont écoulés depuis le verrouillage du véhicule.**
  - **Lorsque vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portières (reportez-vous à "Verrouillage à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portières" (P.279)) ou du bouton de verrouillage intérieur (reportez-vous à "Verrouillage avec le bouton de verrouillage intérieur" (P.278)).**
- **Si les poignées de portière ne sortent pas lorsque vous vous approchez du véhicule, appuyez sur le bouton DÉVERROUILLAGE de la clé F.A.S.T. (reportez-vous à "Déverrouillage des portières" (P.289)).**
- **Si les poignées de portière ne sortent pas lorsque vous vous approchez du véhicule, déverrouillez d'abord le véhicule à l'aide de la clé F.A.S.T. La fonction d'extension à l'approche est désactivée lorsque 8 jours se sont écoulés depuis le verrouillage du véhicule.**

Les poignées de portière se rétractent lorsque l'une des conditions suivantes est remplie.

- Vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T. après le verrouillage du véhicule.
- Environ 5 minutes se sont écoulées depuis le verrouillage du véhicule. Les poignées de portière ne seront pas rétractées immédiatement après le verrouillage du véhicule, car les occupants peuvent entrer à nouveau dans le véhicule.
- Lorsque le véhicule atteint une certaine vitesse.
- Lorsque le véhicule est verrouillé en actionnant la commande de verrouillage électrique des portières (reportez-vous à "Verrouillage à l'aide de la commande de

verrouillage électrique des portières" (P.279)) ou par les serrures automatiques des portières (reportez-vous à "Verrouillage automatique des portières" (P.279)).

- Lorsque le véhicule est sur la position R (Marche arrière).

REMARQUE:
Lorsque l'option "Verouill. poignée exter." a été désactivée sur l'écran multi-informations, la poignée de portière se rétracte lorsque la portière est verrouillée.

Sortir la poignée de portière depuis l'intérieur du véhicule

Si vous devez sortir la poignée de portière depuis l'intérieur du véhicule, par exemple pour prendre une personne, placez la commande de verrouillage de portière électrique en position de déverrouillage.
Reportez-vous à "Verrouillage à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portières" (P.279).

Si la poignée de portière ne sort pas vers l'extérieur

Si la poignée de portière ne sort pas vers l'extérieur en raison d'une batterie déchargée, vous pouvez déverrouiller la portière en suivant la procédure suivante.

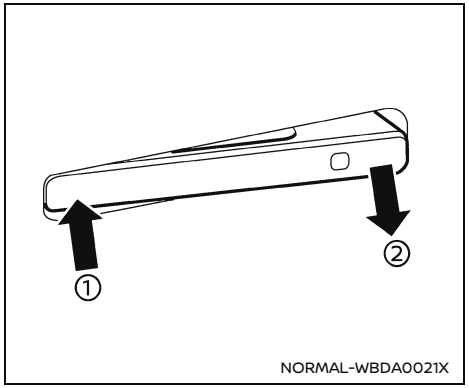

Étape 1 — 2

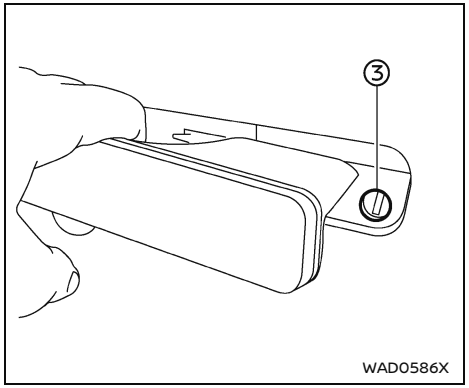

Étape 3

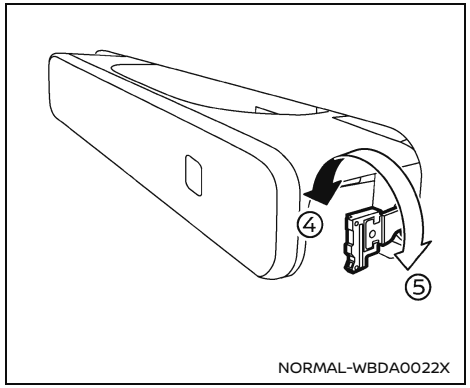

Étape 4

1. Poussez la partie avant de la poignée de la portière du conducteur ①.
2. Tirez la poignée de la portière hors de sa position de rangement ②.
3. Retirez la clé de secours de la clé F.A.S.T., puis séparez la plaque de clé de la tête de clé (reportez-vous à "Clé de secours" (P.274)).
   Insérez ensuite la plaque de clé dans le barillet de la portière du conducteur ③.
4. Pour déverrouiller la portière, tournez le barillet vers l'avant du véhicule ④.
   Pour verrouiller la portière, tournez le barillet vers l'arrière du véhicule ⑤.

REMARQUE:
Veillez à ne pas endommager la surface peinte lorsque vous insérez la clé de secours.

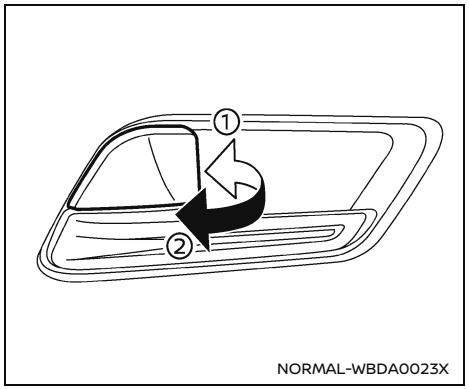

VERROUILLAGE AVEC LE BOUTON DE VERROUILLAGE INTÉRIEUR

Pour verrouiller la portière sans la clé, placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position verrouillée ①, puis fermez la portière.

Pour déverrouiller, placez le bouton de verrouillage intérieur ② sur la position déverrouillée.

Pour déverrouiller et ouvrir la portière avant sans utiliser le bouton de verrouillage, tirez une première fois sur la poignée de portière pour la déverrouiller, et une deuxième fois pour l'ouvrir.

Lorsque la portière est verrouillée sans la clé, veillez à ne pas oublier la clé dans le véhicule.

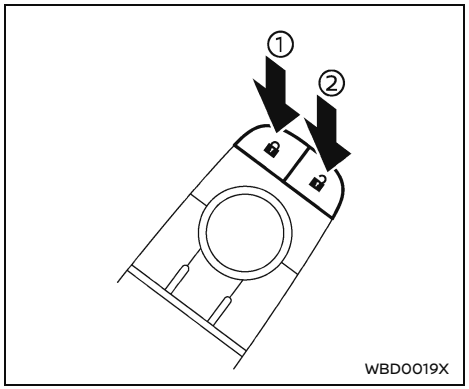

Accoudoir conducteur

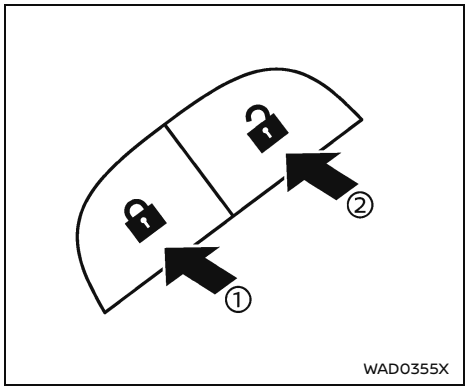

Accoudoir du passager avant

VERROUILLAGE À L'AIDE DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Informations de base

Le fait d'actionner la commande de verrouillage électrique de portières (située sur les portières conducteur et passager avant) verrouille ou déverrouille toutes les portières.

Pour verrouiller les portières, appuyez sur la commande de verrouillage électrique de portières pour la placer sur la position de verrouillage ① avec toutes les portières fermées.

Lorsque vous verrouillez la portière de cette façon, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.

Pour déverrouiller les portières, appuyez sur le côté de déverrouillage ② de la commande de verrouillage électrique des portières.

Protection anti-verrouillage

La fonction de protection anti-verrouillage permet d'éviter d'enfermer accidentellement les clés à l'intérieur du véhicule.

Lorsque vous appuyez sur le capteur de verrouillage alors que la clé F.A.S.T. est laissée dans le véhicule et que toutes les portières sont fermées, les portières se déverrouillent automatiquement et un témoin sonore retentit.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF ou lorsque la position de changement de vitesses est placée sur la position P (stationnement), si elle est sélectionnée.

REMARQUE:
Utilisez le menu "Réglages véhicule" sur l'écran multi-informations pour modifier la fonction de déverrouillage automatique des portières. (Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).)

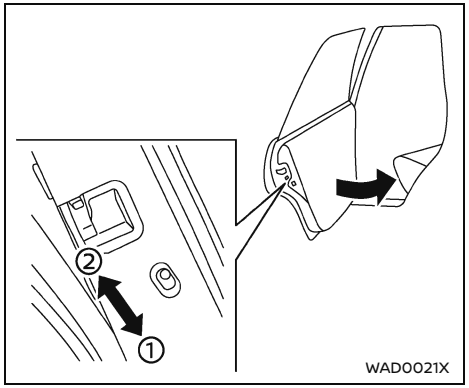

VERROUILLAGE DE SÉCURITÉ ENFANT DE PORTIÈRES ARRIÈRE

Le système de verrouillage de sécurité enfant de portières arrière empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, en particulier lorsque des enfants en bas âge se trouvent dans le véhicule.

Lorsque les leviers sont en position de verrouillage ①, les portières arrière peuvent être ouvertes uniquement depuis l'extérieur.

Pour désactiver le système, placez les leviers en position de déverrouillage ②.

TRANSMETTEUR DE SÉCURITÉ AVANCÉE MAINS LIBRES [CLÉ F.A.S.T.]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.**
- **La clé F.A.S.T. transmet des ondes radio lorsque les boutons sont enfoncés. Ces ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas la clé F.A.S.T. lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.**

Le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] vous permet d'actionner toutes les serrures de portières à l'aide de la télécommande, en touchant le capteur de verrouillage ou de déverrouillage capacitif ou en appuyant sur le contact extérieur sur le véhicule sans avoir à sortir la clé de votre poche ou de votre sac à main. L'environnement et/ou les conditions d'utilisation peuvent affecter le fonctionnement du transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.].

Veillez à lire les informations suivantes avant d'utiliser le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.].

⚠ MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'être en possession de la clé F.A.S.T. lorsque vous utilisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé F.A.S.T. dans le véhicule lorsque vous le quittez.**

La clé F.A.S.T. est en liaison constante avec le véhicule par la réception d'ondes radio. Le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] émet de faibles ondes radio. Les facteurs environnementaux risquent d'interférer avec le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] dans les conditions d'utilisation suivantes.

- En cas d'utilisation près d'un lieu émettant des ondes/bruits radio de forte intensité, comme une tour pour antennes de télévision, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Si vous êtes en possession d'équipements sans fil tels que téléphone cellulaire, émetteur-récepteur ou radio CB.
- Lorsque la clé F.A.S.T. est en contact avec des matériaux métalliques ou en est recouverte.
- Lorsqu'un type de télécommande à ondes radio est utilisé à proximité.
- Lorsque la clé F.A.S.T. se trouve près d'un dispositif électrique tel qu'un ordinateur.
- Lorsque le véhicule est garé à proximité d'un parcmètre.

Dans de tels cas, prenez les mesures nécessaires afin de pouvoir utiliser la clé F.A.S.T. dans des conditions adéquates ou utilisez la clé de secours.

La durée de vie de la pile est d'environ 2 ans, mais elle peut varier en fonction des conditions d'utilisation. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée, un témoin s'allume sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Avertissement Batterie de la clé faible" (P.191).)

En raison de la réception constante d'ondes radio par la clé F.A.S.T., la durée de vie de la pile peut être réduite si vous laissez la clé à proximité d'un équipement transmettant des ondes/bruits radio de forte intensité telles que des signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur.

Pour plus d'informations concernant le remplacement de la pile, reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.549).

4 clés F.A.S.T. peuvent être enregistrées et utilisées avec le véhicule. Pour plus d'informations concernant l'acquisition et l'utilisation de clés F.A.S.T. supplémentaires, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas la clé F.A.S.T. entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée car elle contient des composants électriques. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.**
- **Ne faites pas tomber la clé F.A.S.T.**
- **Ne cognez pas la clé F.A.S.T. violemment contre un autre objet.**
- **Ne changez pas ni ne modifiez la clé F.A.S.T.**
- **L'humidité peut endommager la clé F.A.S.T. Si la clé F.A.S.T. est humide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.**
- **Ne placez pas la clé F.A.S.T. pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).**
- **N'attachez pas la clé F.A.S.T. sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé F.A.S.T. à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, un ordinateur, un téléphone cellulaire ou un chargeur sans fil.**

En cas de perte ou de vol d'une clé F.A.S.T., Mitsubishi Motors vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé F.A.S.T. du véhicule. Ceci afin d'éviter tout démarrage non autorisé du véhicule à l'aide de la clé F.A.S.T. Pour en savoir plus sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

La fonction de clé F.A.S.T. peut être désactivée. Pour obtenir des informations concernant la désactivation de la fonction de clé F.A.S.T., nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

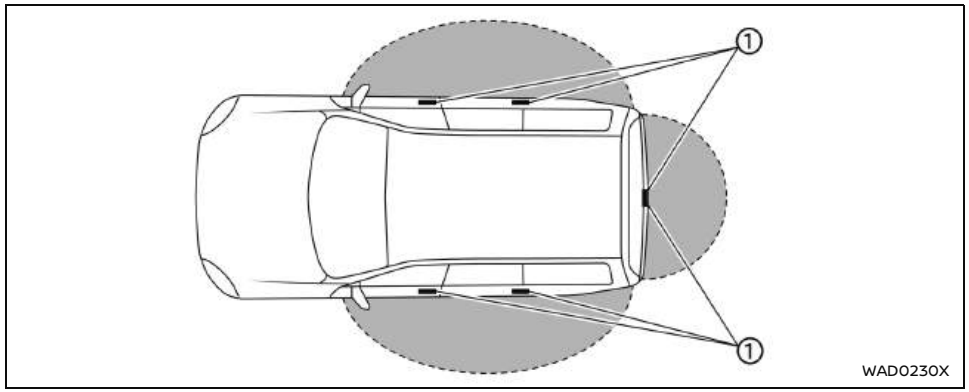

PÉRIMÈTRE DE FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ F.A.S.T.

Les fonctions de la clé F.A.S.T. ne peuvent être utilisées que lorsque la clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre de fonctionnement spécifié des capteurs de verrouillage ou de déverrouillage capacitif ou la commande de demande de hayon ① (si le véhicule en est équipé).

Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée ou en présence d'ondes/de bruits radio puissants à proximité, le périmètre de fonctionnement du transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] est plus limité et risque de ne pas fonctionner correctement.

Le périmètre de fonctionnement se trouve dans un rayon de 80 cm (31,50 po) autour de chaque capteur ou contact extérieur ①.

Si la clé F.A.S.T. est trop près de la vitre, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les capteurs ou le contact extérieur risquent de ne pas fonctionner.

Lorsque la clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre de fonctionnement, toute personne peut utiliser les capteurs de verrouillage ou de déverrouillage capacitif ou le contact extérieur pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon, même si elle ne porte pas la clé F.A.S.T. sur elle.

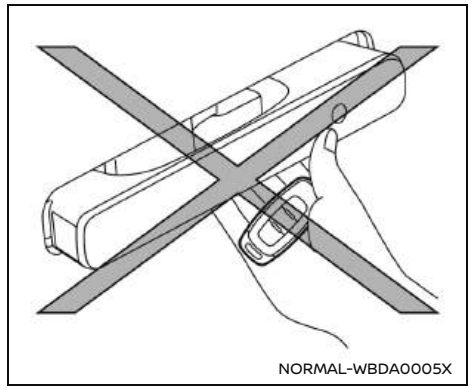

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- N'utilisez pas les capteurs de verrouillage/déverrouillage capacitif ou la commande de demande de hayon (si le véhicule en est équipé) avec la clé F.A.S.T. dans la main tel qu'illustré. La proximité de la poignée de portière peut empêcher le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] de détecter la clé F.A.S.T. à l'extérieur du véhicule.
- Après avoir verrouillé le véhicule à l'aide des capteurs de verrouillage ou le contact extérieur, assurez-vous que les portières sont correctement verrouillées en les actionnant.

- Afin d'éviter de laisser la clé F.A.S.T. à l'intérieur du véhicule, assurez-vous que vous êtes en possession de la clé avant de verrouiller les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'avoir déverrouillé à l'aide du capteur de déverrouillage capacitif ou du contact extérieur.

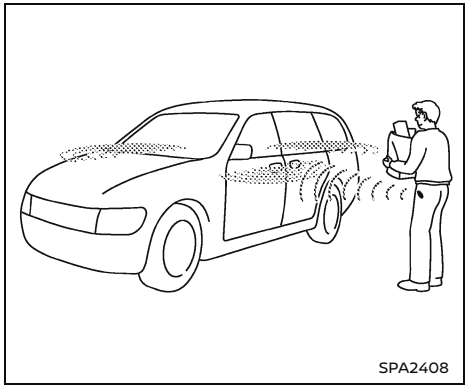

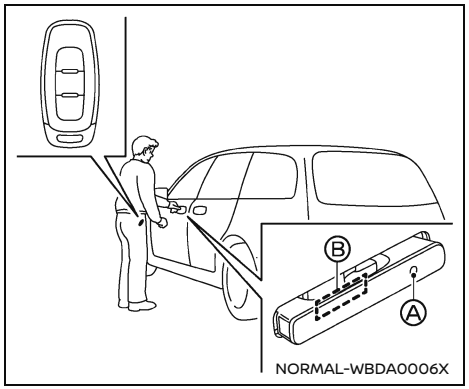

Exemple

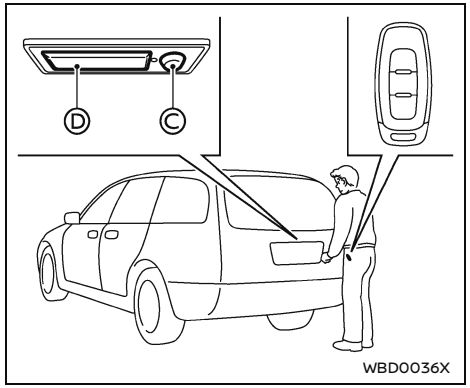

Exemple

Ⓐ Capteur de verrouillage
Ⓑ Capteur de déverrouillage capacitif
Ⓒ Commande de demande de hayon (si le véhicule en est équipé)
Ⓓ Commande d'ouverture de hayon

FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ F.A.S.T.

Informations de base

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans avoir à sortir la clé de votre poche ou de votre sac.
Lorsque vous êtes en possession de la clé F.A.S.T. dans le périmètre de fonctionnement, vous pouvez verrouiller toutes les portières à l'aide du capteur de verrouillage (situé sur

les poignées de portière avant) ou de la commande de demande de hayon.

Vous pouvez déverrouiller toutes les portières et le hayon en effleurant le capteur de déverrouillage capacitif (situé à l'intérieur des poignées de portière avant) lorsque vous vous trouvez dans le périmètre de fonctionnement.

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières, les feux de détresse clignotent et le témoin sonore extérieur retentit en guise de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore" (P.291).

REMARQUE:

- **Les capteurs de verrouillage ou déverrouillage capacitif et la commande de demande de hayon peuvent être désactivés dans les Réglages véhicule de l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).)**
- **Les capteurs de verrouillage ou déverrouillage capacitif sont opérationnels uniquement lorsque la clé F.A.S.T. a été détectée par le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.].**

Fonction d'éclairage de bienvenue

Lorsque vous déverrouillez les portières ou le hayon, le feu d'emblème (si le véhicule en est équipé), les feux de stationnement et les feux arrière s'allument pendant un certain temps. La fonction d'éclairage de bienvenue peut être désactivée. Pour de plus amples informations sur la désactivation de la fonction lumière-de-bienvenue, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

Lorsque les portières sont verrouillées et que vous approchez ou sortez du véhicule à l'aide de la clé F.A.S.T., l'éclairage d'emblème, les feux de stationnement et les feux arrière s'allument. (Si vous approchez ou sortez du véhicule plusieurs fois sans déverrouiller la portière, il se peut que le voyant ne s'allume pas afin d'éviter d'activer de manière involontaire la fonction.)

Verrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour engager la position P (Stationnement). Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF et assurez-vous d'être en possession de la clé F.A.S.T.
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le capteur de verrouillage ou sur la commande de demande de hayon (si le véhicule en est équipé) lorsque vous portez la clé F.A.S.T. avec vous.
4. Toutes les portières et le hayon sont verrouillés.
5. Les feux de détresse clignotent deux fois et le témoin sonore extérieur retentit deux fois.

REMARQUE:

- **Les portes se verrouillent à l'aide du capteur de verrouillage ou la commande de demande de hayon lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON. Le système EV s'arrête automatiquement.**
- **Les portières ne se verrouillent pas en appuyant sur le capteur de verrouillage de portière conducteur lorsque cette dernière est ouverte. Toutefois, les portières se verrouillent avec la clé de secours même si l'une des portières est ouverte.**
- **Les portières ne se verrouillent pas avec le capteur de verrouillage ou la commande de demande de hayon lorsque la clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule et un bip sonore retentit pour vous avertir. Cependant, lorsqu'une clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule, il est possible de verrouiller les portières à l'aide d'une autre clé F.A.S.T.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Après avoir verrouillé les portières à l'aide du capteur de verrouillage ou la commande de demande de hayon, assurez-vous que les portières sont correctement verrouillées en actionnant les poignées ou la commande d'ouverture de hayon.**

- **Lors du verrouillage des portières à l'aide du capteur de verrouillage ou de la commande de demande de hayon, assurez-vous d'être en possession de la clé F.A.S.T. avant d'actionner le capteur de verrouillage ou la commande de demande de hayon, afin d'éviter d'oublier la clé F.A.S.T. dans le véhicule.**

Déverrouillage des portières

1. Portez la clé F.A.S.T. sur vous.
2. Enroulez la poignée de la portière (capteur de déverrouillage capacitif) ou appuyez sur la commande de demande de hayon (si le véhicule en est équipé).
3. Les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois.
   - Lorsque le capteur de déverrouillage capacitif de la poignée de porte du conducteur ou la commande de demande de hayon est utilisé :
     La portière correspondante ou le hayon se déverrouillent.
   - Lorsque l'autre capteur de déverrouillage capacitif de poignée de porte est utilisé :
     Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.
4. Touchez le capteur de verrouillage ou appuyez à nouveau sur la commande de demande de hayon pendant 1 minute.
5. Les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois à nouveau. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

⚠ MISE EN GARDE

Si une poignée de portière est tirée pendant le déverrouillage des portières, il est possible que la portière en question ne se déverrouille pas. Ramener la poignée dans sa position d'origine déverrouillera la portière. Si la portière ne se déverrouille pas, après avoir remis la poignée de la porte en position d'origine, touchez le capteur de déverrouillage capacitif ou appuyez sur le contact extérieur pour déverrouiller la portière.

Toutes les portières seront verrouillées automatiquement, sauf si l'une des opérations suivantes est effectuée dans la minute qui suit le contact avec le capteur de déverrouillage capacitif ou l'appui sur le commutateur de demande alors que les portières sont verrouillées.

- Ouverture de l'une des portières.
- Activation de la commande de moteur électrique.

Si, pendant la période préréglée, le bouton "DÉVERROUILLAGE" de la clé F.A.S.T. est enfoncé, toutes les portières seront verrouillées automatiquement après 1 minute supplémentaire.

REMARQUE:
L'opération de déverrouillage peut être modifiée en "Déverr. toutes portes" dans les Réglages véhicule de l'écran multi-informations. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

Ouverture du hayon

1. Portez la clé F.A.S.T.
2. Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.
3. Le hayon se déverrouille et s'ouvre.

FONCTION DE DÉVERROUILLAGE À L'APPROCHE

Lorsque vous approchez de votre véhicule avec la clé F.A.S.T., il sera déverrouillé automatiquement (toutes les portières) par la fonction de déverrouillage à l'approche (le périmètre de fonctionnement est d'environ 1 m (3 pi)). Cette fonction est désactivée par le réglage par défaut. Vous pouvez activer cette fonction sur l'écran multi-informations. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

REMARQUE:

- **Lorsque vous approchez de votre véhicule par l'avant, la fonction de déverrouillage à l'approche risque de ne pas fonctionner, sauf si vous vous approchez de la portière.**
- **La fonction de déverrouillage à l'approche peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :**

- **Lorsque la clé F.A.S.T. est placée à l'intérieur du véhicule.**
- **Lorsque vous placez la clé F.A.S.T. à l'extérieur du véhicule pendant un certain temps. (Lorsqu'une portière est déverrouillée puis reverrouillée, la fonction de déverrouillage à l'approche s'active.)**
- **Lorsque 8 jours se sont écoulés depuis le verrouillage du véhicule.**
- **Lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de l'interrupteur de verrouillage électrique de portières.**

- **Si la fonction de déverrouillage à l'approche est activée alors que la fonction de déverrouillage sélectif est active, cette dernière est désactivée automatiquement. Si la fonction de déverrouillage sélectif est activée alors que la fonction de déverrouillage à l'approche est active, cette dernière est désactivée automatiquement.**

  Une fois la fonction de déverrouillage à l'approche activée, la fonction de déverrouillage sélectif doit être activée sur l'écran multi-informations si vous souhaitez l'utiliser.

FONCTION DE VERROUILLAGE PAR ÉLOIGNEMENT

Lorsque vous vous éloignez du véhicule à l'aide de la clé F.A.S.T., le véhicule est automatiquement verrouillé par la fonction de verrouillage par éloignement (le périmètre de fonctionnement est d'environ 2 m (7 pi)). Cette fonction est désactivée par le réglage par défaut. Vous pouvez activer cette fonction sur l'écran multi-informations. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

REMARQUE:

- **Lorsque les portes sont verrouillées par la fonction de verrouillage par éloignement, les feux de détresse clignotent deux fois. Assurez-vous de confirmer le verrouillage des portes avant de quitter le véhicule.**
- **La fonction de verrouillage par éloignement peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque la ou les portes et/ou le hayon ne sont pas bien fermés.**
  - **Lorsque le système EV fonctionne.**
  - **Lorsque la clé F.A.S.T. est placée à l'intérieur du véhicule.**
  - **Lorsque vous placez la clé F.A.S.T. à l'extérieur du véhicule pendant un certain temps. (Lorsqu'une porte est ouverte et fermée, la fonction de verrouillage par éloignement est activée.)**

COUPURE AUTOMATIQUE DE LA BATTERIE ACC

Lorsque la condition suivante est réunie pendant un certain temps, la coupure automatique de la batterie ACC coupe l'alimentation électrique afin d'empêcher la batterie auxiliaire de se décharger.

- La commande de moteur électrique est sur la position ON. (Reportez-vous à "Positions de la commande de moteur électrique" (P.357).)

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET TÉMOINS SONORES DE RAPPEL

Pour empêcher le véhicule de se déplacer de manière inattendue à cause d'une mauvaise manipulation de la clé F.A.S.T., indiquée dans le tableau suivant, ou afin d'empêcher le vol du véhicule, un témoin sonore ou un bip se déclenche à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et l'affichage d'avertissement apparaît sur l'écran multi-informations.

Lorsqu'un témoin sonore ou un bip retentit ou que l'affichage d'avertissement apparaît, veillez à vérifier le véhicule et la clé F.A.S.T.

Reportez-vous à "Dépistage des pannes" (P.286) et "Écran multi-informations" (P.182).

DÉPISTAGE DES PANNES

Vérifiez l'emplacement de toutes les clés F.A.S.T. programmées pour le véhicule. Lorsqu'une autre clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre ou à l'intérieur du véhicule, le système du véhicule peut répondre de manière inattendue.

Symptôme : Lorsque vous fermez la portière après être sorti du véhicule > le témoin d'avertissement Pas de clé détectée s'affiche sur l'écran, l'avertisseur sonore extérieur retentit 3 fois et l'avertisseur sonore intérieur retentit pendant quelques secondes.

- Cause possible : La commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite.
- Solution : Appuyez et maintenez appuyée la commande de moteur électrique trois fois vers la position OFF.

Symptôme : Lorsque vous fermez la portière après être sorti du véhicule > le témoin sonore extérieur retentit de manière continue.

- Cause possible : La commande de moteur électrique est sur la position OFF, le système de commande de passage électrique des vitesses présente un dysfonctionnement et le véhicule ne peut pas être placé sur P (stationnement) lorsque le frein de stationnement n'est pas serré.
- Solution : Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Symptôme : Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur après l'arrêt du système EV > Le témoin Vérifiez les sièges arrières apparaît sur l'écran, puis l'avertisseur sonore retentit six fois.

- Cause possible : Le réglage d'alerte coffre "Avertissement et Klaxon" (si le véhicule en est équipé) est sélectionné.
- Solution : Vérifiez qu'aucun occupant ou objet ne se trouve sur le siège arrière, effacez le message d'alerte coffre à l'aide des commandes au volant.

Symptôme : Lorsque vous fermez la portière alors que le bouton de verrouillage intérieur est positionné sur LOCK > L'avertisseur sonore extérieur retentit pendant quelques secondes et toutes les portières se déverrouillent.

- Cause possible : La clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule ou de la zone de chargement.
- Solution : Portez la clé F.A.S.T. sur vous.

Symptôme : En touchant le capteur de verrouillage ou en appuyant sur la commande de demande de hayon (si le véhicule en est équipé) pour verrouiller les portières > L'avertisseur sonore extérieur retentit pendant quelques secondes.

- Cause possible : La clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule ou de la zone de chargement.
- Solution : Portez la clé F.A.S.T. sur vous.

Symptôme : Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite > L'avertissement Batterie de la clé faible apparaît sur l'écran.

- Cause possible : La charge de la pile de la clé F.A.S.T. est faible.
- Solution : Remplacez la pile usagée par une pile neuve. (Reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.549).)

Symptôme : Lorsque vous placez la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite > L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche sur l'écran et l'avertisseur sonore intérieur retentit pendant quelques secondes.

- Cause possible : La clé F.A.S.T. ne se trouve pas dans le véhicule.
- Solution : Portez la clé F.A.S.T. sur vous.

Symptôme : Lorsque vous appuyez sur la commande de moteur électrique > Le témoin d'avertissement Erreur syst. Clé apparaît sur l'écran.

- Cause possible : Il avertit d'un dysfonctionnement du transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.].
- Solution : Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

COMMENT UTILISER LA FONCTION DE VERROUILLAGE À TÉLÉCOMMANDE SANS CLÉ

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.**
- **La clé F.A.S.T. transmet des ondes radio lorsque les boutons sont enfoncés. Ces ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas la clé F.A.S.T. lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas la clé F.A.S.T. entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée car elle contient des composants électriques. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.**
- **Ne faites pas tomber la clé F.A.S.T.**
- **Ne cognez pas la clé F.A.S.T. violemment contre un autre objet.**
- **Ne changez pas ni ne modifiez la clé F.A.S.T.**
- **L'humidité peut endommager la clé F.A.S.T. Si la clé F.A.S.T. est humide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.**
- **Ne placez pas la clé F.A.S.T. pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).**
- **N'attachez pas la clé F.A.S.T. sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé F.A.S.T. à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, un ordinateur, un téléphone cellulaire ou un chargeur sans fil.**

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé permet d'actionner tous les verrouillages de portière à l'aide de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé de la clé F.A.S.T. La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut fonctionner à une distance d'environ 10 m (33 pi) du véhicule. (La distance de fonctionnement dépend des conditions autour du véhicule.)

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé ne fonctionne pas :

- Lorsque la clé F.A.S.T. se trouve hors du périmètre de fonctionnement.
- Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée.

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut également actionner l'alarme du véhicule.

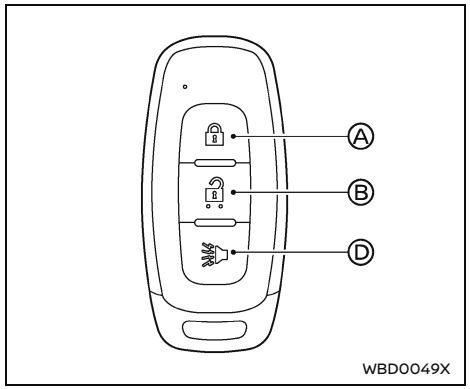

Type A (si le véhicule en est équipé)

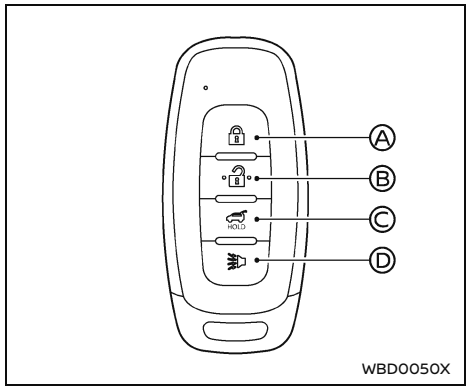

Type B (si le véhicule en est équipé)

Ⓐ Bouton VERROUILLAGE

Ⓑ Bouton DÉVERROUILLAGE

Ⓒ Bouton du hayon électrique à commande à distance

Ⓓ Bouton d'ALARME D'URGENCE

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières ou le hayon, les feux de détresse clignotent et l'avertisseur sonore retentit en signe de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore" (P.291).

Verrouillage des portières

1. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
2. Portez la clé F.A.S.T. sur vous.*
3. Fermez toutes les portières.
4. Appuyez sur le bouton VERROUILLAGE de la clé F.A.S.T.
5. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
6. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.

* : Les portières se verrouillent à l'aide de la clé F.A.S.T. lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON. Le système EV s'arrête automatiquement.

Actionnez les poignées de portière pour vérifier que toutes les portières sont correctement verrouillées.

Déverrouillage des portières

1. Appuyez une fois sur le bouton DÉVERROUILLAGE de la clé F.A.S.T.
2. Les feux de détresse clignotent une fois. La portière conducteur se déverrouille.
3. Appuyez à nouveau sur le bouton DÉVERROUILLAGE dans la minute qui suit.
4. Les feux de détresse clignotent une fois. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins que l'une des opérations suivantes ne soit effectuée dans la minute suivant l'activation du bouton DÉVERROUILLAGE alors que les portières sont verrouillées.

- Ouverture d'une portière (y compris du hayon).
- Activation de la commande de moteur électrique.

Si vous appuyez sur le bouton DÉVERROUILLAGE pendant cette période de 1 minute, toutes les portières sont automatiquement verrouillées après une période de 1 minute supplémentaire.

REMARQUE:
L'opération de déverrouillage peut être modifiée en "Déverr. toutes portes" dans les Réglages véhicule de l'écran multi-informations. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

Ouverture de vitre(s) (si le véhicule en est équipé)

La clé F.A.S.T. vous permet d'ouvrir simultanément la ou les vitres équipées d'un fonctionnement automatique. Toutes les portières doivent être fermées et la clé doit être à l'extérieur du véhicule.

Pour ouvrir la ou les vitres équipées d'un fonctionnement automatique, maintenez le bouton de la clé F.A.S.T. appuyé **pendant plus de 3 secondes** une fois que toutes les portières sont déverrouillées.

La ou les vitres équipées d'un fonctionnement automatique s'ouvrent tant que vous appuyez sur le bouton de la clé F.A.S.T.

Pour interrompre l'ouverture de la ou des vitres équipées d'un fonctionnement automatique, relâchez le bouton .

- La clé F.A.S.T. ne permet pas de fermer de vitres.
- Cette opération déverrouille toutes les portières.

Ouverture/Fermeture du hayon (si le véhicule en est équipé)

1. Appuyez sur le bouton du hayon électrique à commande à distance pendant plus de 1 seconde.
2. Le hayon s'ouvre automatiquement.

Le témoin sonore extérieur retentit 3 fois.

Pour fermer le hayon, appuyez sur le bouton du hayon électrique à commande à distance pendant plus de 1 seconde.

Le hayon se ferme automatiquement.

Si vous appuyez sur le bouton pendant l'ouverture ou la fermeture du hayon, celui-ci s'arrête immédiatement. Appuyez à nouveau sur le bouton pour inverser la direction du hayon. Cependant, lorsque le hayon est proche de la position complètement ouverte, il se déplace dans le sens de fermeture et lorsque le hayon est proche de la position complètement fermée, il se déplace dans le sens d'ouverture.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Si vous vous trouvez près de votre véhicule et que vous vous sentez menacé, vous pouvez activer l'alarme pour attirer l'attention, de la manière suivante :

1. Appuyez sur le bouton d'ALARME D'URGENCE de la clé F.A.S.T. pendant **plus de 0,5 seconde.**
2. L'alarme antivol et les feux de détresse restent activés pendant 25 secondes.
3. L'alarme d'urgence s'arrête lorsque :
   - Elle a fonctionné pendant 25 secondes, ou
   - Un des boutons de la clé F.A.S.T. est enfoncé.

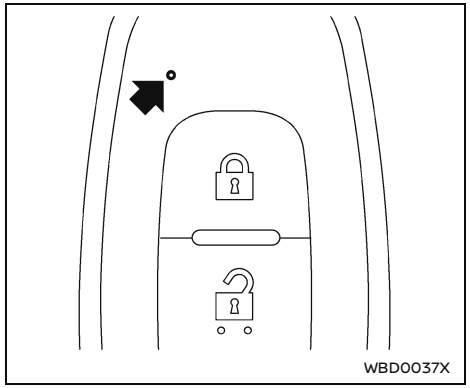

Témoin de fonctionnement de bouton de clé F.A.S.T.

Le témoin clignote uniquement lorsque vous appuyez sur un des boutons de la clé F.A.S.T. L'activation du témoin signifie uniquement que la clé F.A.S.T. a envoyé un signal. Vous pouvez vérifier visuellement ou auditivement que le véhicule a effectué l'opération prévue. Si le témoin ne clignote pas, la pile risque d'être trop faiblement chargée pour pouvoir communiquer avec le véhicule. Le cas échéant, il est possible que la pile doive être remplacée.

Pour plus d'informations concernant le remplacement de la pile, reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.549).

Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore

Ce véhicule est réglé sur le mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore lors de sa livraison.

En mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore, lorsque le bouton VERROUILLAGE est enfoncé, le témoin de feux de détresse clignote deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton DÉVERROUILLAGE , le témoin de feux de détresse clignote une fois.

Si les avertisseurs sonores ne sont pas nécessaires, le système peut être basculé sur le mode de feux de détresse.

En mode de feux de détresse, lorsque vous appuyez sur le bouton VERROUILLAGE , les feux de détresse clignotent deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton DÉVERROUILLAGE , ni les feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.

Mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore:

Fonctionnement	**VERROUILLAGE DES PORTIÈRES**	**DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES**
Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage capacitif ou sur le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé)	FEUX DE DÉTRESSE - **deux fois** TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - **deux fois**	FEUX DE DÉTRESSE - **une fois** TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - **une fois**
Verr par éloignement ou Déverr à l'approche	FEUX DE DÉTRESSE - **deux fois** TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - **deux fois**	FEUX DE DÉTRESSE - **une fois** TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - **une fois**
Appuyez sur le bouton ou	FEUX DE DÉTRESSE - **deux fois** AVERTISSEUR SONORE - **une fois**	FEUX DE DÉTRESSE - **une fois** AVERTISSEUR SONORE - non activé

Mode de feux de détresse:

Fonctionnement	**VERROUILLAGE DES PORTIÈRES**	**DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES**
Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage capacitif ou sur le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé)	FEUX DE DÉTRESSE - **deux fois** TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé	FEUX DE DÉTRESSE - non activé TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé
Verr par éloignement ou Déverr à l'approche	FEUX DE DÉTRESSE - **deux fois** TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé	FEUX DE DÉTRESSE - non activé TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé
Appuyez sur le bouton ou	FEUX DE DÉTRESSE - **deux fois** AVERTISSEUR SONORE - non activé	FEUX DE DÉTRESSE - non activé AVERTISSEUR SONORE - non activé

Procédure de basculement:

Pour passer du fonctionnement du témoin de feux de détresse à celui de l'avertisseur sonore (témoin sonore), appuyez sur les boutons VERROUILLAGE et DÉVERROUILLAGE de la clé F.A.S.T. simultanément pendant plus de 4 secondes.

- Lorsque le mode de feux de détresse est sélectionné, les feux de détresse clignotent 3 fois.
- Lorsque le mode de feux de détresse et le mode d'avertisseur sonore sont sélectionnés, les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.

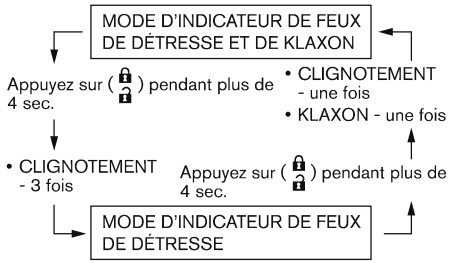

Il est possible d'activer ou de désactiver le fonctionnement de l'avertisseur sonore via l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

CAPOT

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de conduire le véhicule. Le non-respect de ces normes pourrait entraîner l'ouverture du capot et provoquer un accident.**
- **N'ouvrez jamais le capot si de la vapeur ou de la fumée s'échappe du compartiment du système EV pour éviter d'être blessé.**

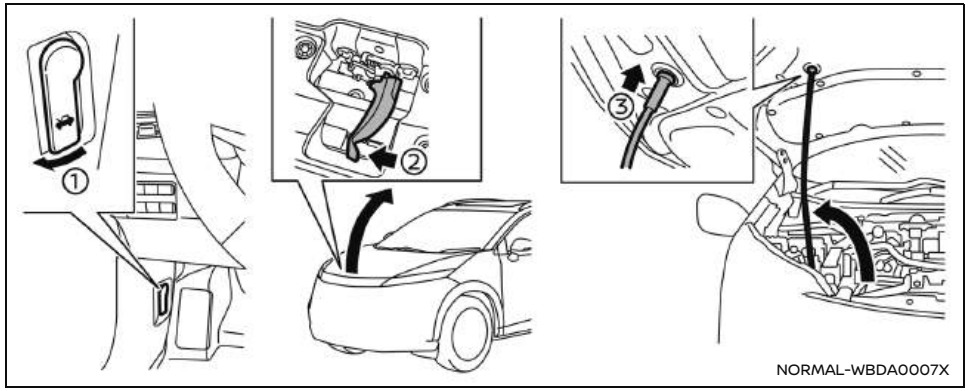

1. Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot ① située sous le tableau de bord côté conducteur ; le capot se soulève alors légèrement.
2. Poussez latéralement le levier ② sous l'avant du capot du bout des doigts, comme illustré.
3. Soulevez le capot.
4. Détachez la tige de support et insérez-la dans la fente ③.

Lors de la fermeture du capot :

1. Tout en soutenant le capot, replacez la tige de support dans sa position d'origine.
2. Abaissez lentement le capot à une hauteur d'environ 20 à 30 cm (8 à 12 po) au-dessus du verrouillage du capot, puis laissez-le retomber.
3. Assurez-vous qu'il est correctement verrouillé.

HAYON

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé pour éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.**
- **Ne conduisez pas avec le hayon ouvert.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portières, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. En outre, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé par forte chaleur peut rapidement devenir suffisamment élevée pour causer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.**
- **Afin d'éviter toute blessure, assurez-vous de ne jamais laisser les mains ou les pieds dans le cadre du hayon avant de le fermer.**

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas de supports d'accessoires pour fixer le hayon. Ceci endommagerait le véhicule.

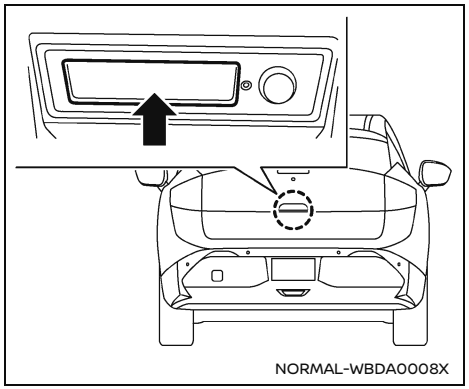
NORMAL-WBDA0008X

ACTIONNEMENT DU HAYON MANUEL (si le véhicule en est équipé)

Pour ouvrir le hayon, déverrouillez-le. Soulevez le hayon pour l'ouvrir.

Le hayon peut être déverrouillé en :

- En appuyant sur le bouton DÉVERROUILLAGE de la clé F.A.S.T. une fois (mode de déverrouillage de toutes les portières) ou deux fois (mode de déverrouillage sélectif des portes).
- appuyant sur le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé).
- en touchant le capteur de déverrouillage capacitif (mode de déverrouillage de toutes les portes).

Pour fermer le hayon, baissez-le jusqu'à ce qu'il se verrouille correctement.

FONCTIONNEMENT DU HAYON ÉLECTRIQUE À COMMANDE À DISTANCE (si le véhicule en est équipé)

Pour actionner le hayon électrique à commande à distance, le véhicule doit être en position P (stationnement).

Le hayon électrique à commande à distance ne fonctionne pas si la tension de la batterie est faible.

Si le hayon est ouvert à environ 150 mm (5,9 po) ou moins de la position complètement fermée, le hayon électrique à commande à distance ne peut être activé par aucune opération de la commande. Pour utiliser le hayon électrique à commande à distance, fermez manuellement le hayon.

Vous pouvez activer ou désactiver le fonctionnement du hayon électrique à commande à distance sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).)

REMARQUE:

- **Pour les modèles avec hayon électrique à commande à distance avec accès mains-libres : Lorsque vous nettoyez votre véhicule, que vous le lustrez ou que vous l'entretenez, que vous mettez en place ou remplacez une housse de protection ou que vous projetez de l'eau dans la zone autour du capteur de mouvement, désactivez**

le hayon électrique à commande à distance.

- **En cas d'ouverture/de fermeture consécutives, le mode de sécurité s'active et l'opération ne peut plus être effectuée pendant un certain temps. Dans ce cas, patientez un moment avant d'effectuer l'opération.**

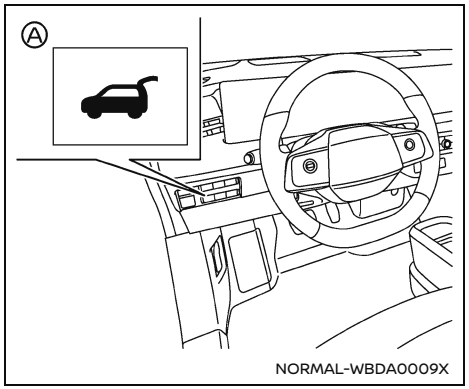

Commande de hayon électrique à commande à distance — Tableau de bord

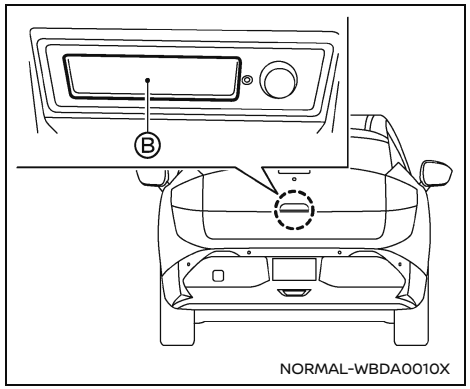

Commande d'ouverture de hayon

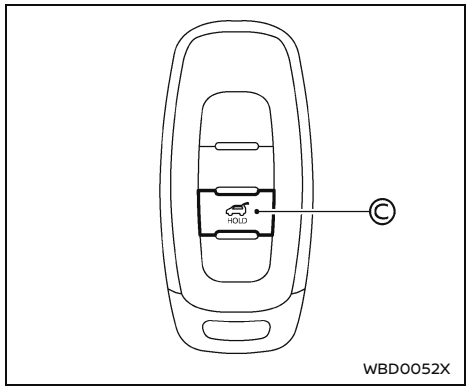

Bouton de hayon électrique à commande à distance - Clé (exemple)

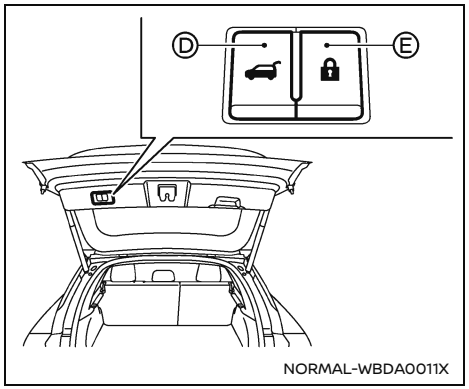

Commandes de fermeture et de verrouillage de hayon électrique à commande à distance — Hayon

Ouverture électrique (à l'aide des commandes)

Lorsque le hayon est complètement fermé, il s'ouvre complètement, de manière automatique :

- en appuyant sur la commande de hayon électrique à commande à distance Ⓐ située sur le tableau de bord pendant plus de 1 seconde
- si vous appuyez sur la commande d'ouverture de hayon Ⓑ
- en appuyant sur le bouton de hayon électrique à commande à distance Ⓒ de la clé pendant plus de 1 seconde

L'avertisseur sonore extérieur retentit lorsque le hayon commence à s'ouvrir.

REMARQUE:

Le hayon peut être ouvert au moyen de la commande de hayon électrique à commande à distance Ⓐ ou du bouton de hayon électrique à commande à distance Ⓒ, même si le hayon est verrouillé. Il est possible de déverrouiller et d'ouvrir le hayon indépendamment des autres portières, même si elles sont verrouillées. Le hayon doit être déverrouillé (ou la clé F.A.S.T. doit se trouver à portée) pour pouvoir l'ouvrir au moyen de la commande d'ouverture de hayon Ⓑ.

Fermeture électrique (à l'aide des commandes)

Lorsque le hayon est complètement ouvert, il se ferme complètement, de manière automatique :

- en appuyant sur la commande de hayon électrique à commande à distance Ⓐ située sur le tableau de bord pendant plus de 1 seconde
- en appuyant sur le bouton de hayon électrique à commande à distance Ⓒ de la clé pendant plus de 1 seconde
- en appuyant sur la commande de fermeture du hayon électrique à commande à distance Ⓓ située sur la partie inférieure du hayon

L'avertisseur sonore extérieur retentit lorsque le hayon commence à se fermer.

Fermeture et verrouillage électriques

Lorsque le hayon est complètement ouvert et que vous portez la clé F.A.S.T. à proximité du hayon, toutes les portes et le hayon se

verrouillent et le hayon se ferme complètement automatiquement en appuyant sur la commande de verrouillage du hayon électrique à commande à distance Ⓔ situé sur la partie inférieure du hayon.
L'avertisseur sonore extérieur retentit lorsque le hayon commence à se fermer.

Fonction d'arrêt et d'inversion (si le véhicule en est équipé)

Le mouvement du hayon électrique à commande à distance s'arrête immédiatement si l'une des actions suivantes est effectuée pendant l'ouverture ou la fermeture électrique.

- en appuyant sur la commande de hayon électrique à commande à distance Ⓐ
- si vous appuyez sur la commande d'ouverture de hayon Ⓑ
- en appuyant sur la commande de fermeture du hayon électrique à commande à distance Ⓓ située sur la partie inférieure du hayon
- en appuyant sur le bouton de hayon électrique à commande à distance Ⓒ sur la clé

Le hayon électrique à commande à distance entame ensuite un mouvement dans le sens inverse si l'une des actions ci-dessus est à nouveau effectuée.
L'avertisseur sonore extérieur retentit lorsque le hayon entame un mouvement dans le sens inverse.

Fonction d'inversion automatique

La fonction d'inversion automatique permet d'inverser automatiquement le mouvement du hayon lorsqu'un obstacle se trouve sur sa course, pendant son ouverture ou sa fermeture. Lorsque le boîtier de commande détecte un obstacle, le mouvement du hayon s'inverse et s'arrête.
Si un deuxième obstacle est détecté, le mouvement du hayon s'arrête.
Un capteur anti-pincement est installé des deux côtés du hayon. Si un obstacle est détecté par le capteur anti-pincement pendant la fermeture électrique, le mouvement du hayon s'inverse et s'arrête.

REMARQUE:
Si le capteur anti-pincement est endommagé ou retiré du véhicule, la fonction de fermeture électrique ne fonctionne pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Il existe une courte distance, juste avant la position de fermeture, au niveau de laquelle aucune détection n'est possible. Assurez-vous que les passagers ne posent pas les mains, etc., sur l'ouverture du hayon avant que celui-ci ne soit fermé.

Mode manuel

Si le fonctionnement électrique n'est pas opérationnel, le hayon peut être actionné manuellement. Le fonctionnement électrique risque de ne pas être opérationnel si la tension de la batterie est faible ou si le hayon est ouvert d'environ 150 mm (5,9 po) au plus de la position entièrement fermée. Lorsque le hayon électrique à commande à distance est désactivé, il est possible d'ouvrir le hayon manuellement en appuyant sur le contact d'ouverture de hayon. Si vous appuyez sur le contact d'ouverture de hayon électrique à commande à distance pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement. Cela permet la reprise des fonctions électriques normales.

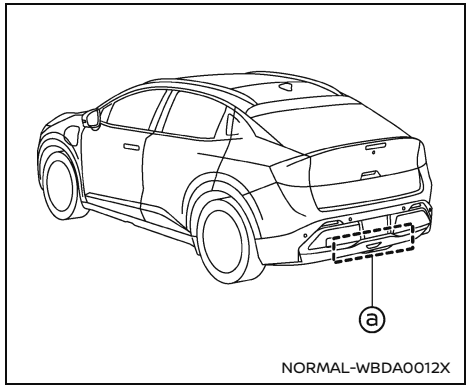

NORMAL-WBDA0012X

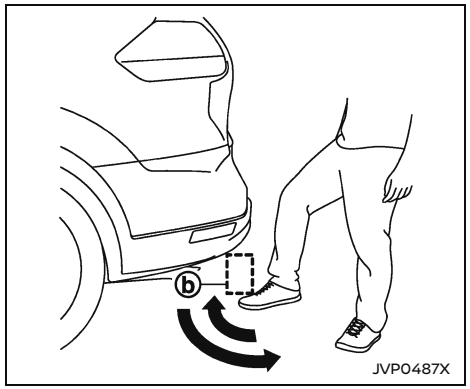

JVP0487X

FONCTIONNEMENT DU HAYON ÉLECTRIQUE À COMMANDE À DISTANCE VIA L'ACCÈS MAINS-LIBRES (si le véhicule en est équipé)

Informations de base

Il est possible d'actionner le hayon au moyen d'un mouvement de coup de pied rapide sous le centre du pare-chocs arrière.

Le capteur de mouvement de pied ⓐ est situé à l'arrière du pare-chocs arrière. Lorsque vous approchez votre pied puis que vous l'éloignez du périmètre de fonctionnement ⓑ comme si vous donniez un coup de pied en portant la clé F.A.S.T. sur vous, le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement.

Technique d'utilisation appropriée

- À l'arrière du véhicule, commencez à faire un mouvement rapide de coup de pied vers l'avant.
- Soulevez votre pied à la verticale sous le centre du pare-chocs arrière, puis ramenez-le immédiatement au sol dans un mouvement continu.
- Vous n'avez pas besoin de tenir votre pied sous le pare-chocs ni de le déplacer latéralement. Ramenez immédiatement votre pied au sol.
- Le coup de pied doit être réalisé d'un mouvement droit, régulier et constant.
- Une fois le coup de pied effectué, reculez et laissez le hayon s'ouvrir ou se fermer.
- Trois bips sonores retentissent et le hayon commence à bouger dans les deux secondes qui suivent le coup de pied.

⚠ AVERTISSEMENT

Empêchez l'ouverture/la fermeture involontaire du hayon. Il peut y avoir des conditions dans lesquelles l'ouverture/la fermeture du hayon n'est pas souhaitée. Garder la clé F.A.S.T. hors de portée du hayon, 2 m (7 pi) ou plus ou à l'intérieur du véhicule, lorsque vous le lavez ou travaillez à l'arrière du véhicule.

REMARQUE:

- **Le capteur de mouvement de pied risque de ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :**
  - **En cas d'utilisation près d'un lieu émettant des ondes/bruits radio de forte intensité, comme une tour pour antennes de télévision, une centrale électrique ou une station de radiodiffusion.**
  - **Lorsque le véhicule est garé à proximité d'un parcmètre.**
- **Le hayon électrique à commande à distance risque de ne pas fonctionner si votre pied reste dans le périmètre de fonctionnement ⓑ.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Lorsque vous portez la clé F.A.S.T. sur vous et que vous vous trouvez à proximité du hayon, une personne ne portant pas la clé F.A.S.T. peut ouvrir ou fermer le hayon en effectuant un mouvement de coup de pied.**
- **N'effectuez pas de mouvement de coup de pied sur une surface instable (par exemple, en pente, dans la boue, etc.).**

Fonction d'ouverture et de fermeture électrique

L'utilisation du capteur de mouvement de pied entraîne l'ouverture automatique complète du hayon.

1. Portez la clé F.A.S.T.
2. Approchez votre pied puis éloignez-le du pare-chocs arrière comme si vous donniez un coup de pied dans le périmètre de fonctionnement du capteur de mouvement de pied.
3. Le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement.

Fonction d'arrêt et d'inversion

Le mouvement du hayon électrique à commande à distance s'interrompt immédiatement si vous effectuez un mouvement de coup de pied pendant l'ouverture ou la fermeture électrique. Vous pouvez arrêter le hayon même sans porter la clé F.A.S.T. sur vous.

Le hayon électrique à commande à distance entame ensuite un mouvement dans le sens inverse si vous effectuez à nouveau un mouvement de coup de pied. Vous pouvez inverser le mouvement du hayon à commande à distance lorsque vous portez la clé F.A.S.T. sur vous.

FONCTION DE MÉMORISATION DE HAUTEUR (si le véhicule en est équipé)

Il est possible de régler le hayon afin qu'il s'ouvre jusqu'à une hauteur spécifique en effectuant la procédure suivante :

1. Ouvrez le hayon.
2. Baissez le hayon jusqu'à la position souhaitée, puis maintenez-le (il offre une certaine résistance lorsqu'il est réglé manuellement).
3. Tout en maintenant le hayon en position, appuyez et maintenez enfoncée la commande de fermeture du hayon électrique à commande à distance et la commande de verrouillage située sur le hayon pendant environ 3 secondes, ou jusqu'à ce que 2 bips soient émis.

Le hayon s'ouvre alors à la position réglée. Pour modifier la position du hayon, répétez les étapes 1-3 de réglage de la position du hayon.

⚠ MISE EN GARDE

Ne réglez pas la hauteur du hayon en dessous d'environ 1/3 de la distance au sol en utilisant la fonction de mémorisation de hauteur. Même si vous réglez une hauteur d'ouverture inférieure à environ 1/3 de la distance au sol, la hauteur sera automatiquement réglée à environ 1/3 de la distance au sol.

FERMETURE ET VERROUILLAGE FACILES DU HAYON (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le hayon atteint la position secondaire, le moteur de fermeture s'enclenche et tire le hayon vers sa position de verrouillage primaire.

N'appliquez pas de force excessive lors de la fermeture et verrouillage faciles du hayon. Appliquer une force excessive risque de provoquer un défaut de fonctionnement du mécanisme.

⚠ MISE EN GARDE

- **Le hayon se ferme automatiquement depuis la position secondaire. Afin de ne pas vous pincer, gardez vos mains et vos doigts éloignés de l'ouverture du hayon.**
- **Ne laissez pas les enfants actionner le hayon.**

TRAPPE DE CHARGE

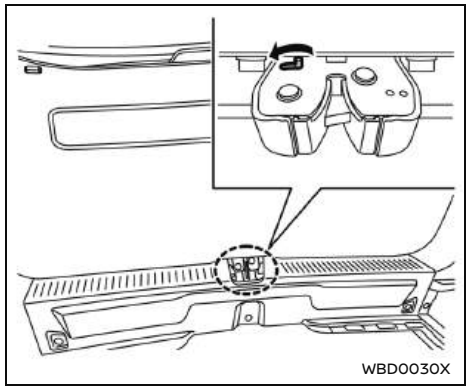
WBD0030X

LEVIER D'OUVERTURE DE HAYON

S'il n'est pas possible d'ouvrir le hayon à l'aide de la commande de verrouillage électrique de portières car la batterie auxiliaire est déchargée, suivez la procédure ci-dessous.

1. Rabattez les sièges arrière. (Reportez-vous à "Sièges arrière" (P.93).)
2. Insérez un outil adéquat dans la fente d'accès. Bougez le levier de déverrouillage vers la gauche. Le hayon est déverrouillé.
3. Poussez le hayon vers le haut pour l'ouvrir.

Nous vous recommandons de contacter dès que possible un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour une réparation.

OUVERTURE DE LA TRAPPE DE CHARGE

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous que la trappe de charge est complètement fermée et verrouillée avant de conduire. Dans le cas contraire, la trappe peut s'ouvrir de manière soudaine pendant la conduite.

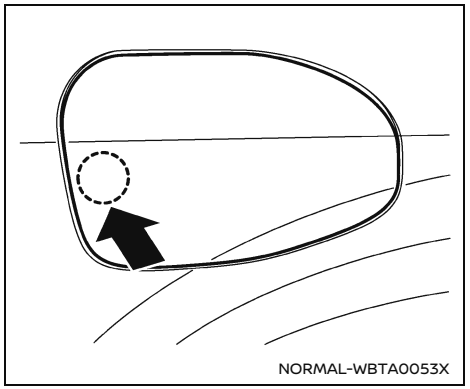
NORMAL-WBTA0053X

Pour ouvrir la trappe de charge, poussez la partie arrière de la trappe comme illustré.
Lorsque vous fermez la trappe de charge, poussez la trappe pour la verrouiller.

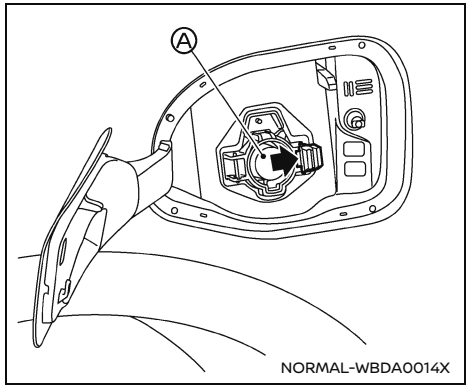

Charge normale

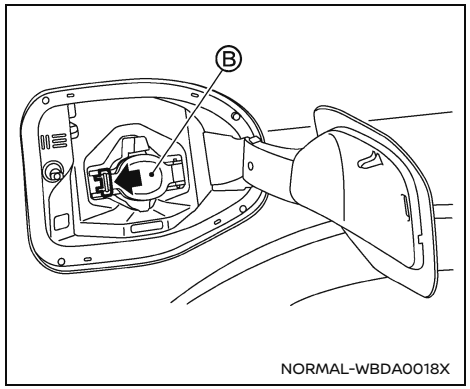

Charge rapide CC

Ⓐ Charge normale
Ⓑ Charge rapide CC
Lorsque vous ouvrez le couvercle du port de charge, appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle Ⓐ ou Ⓑ.

COUVERCLE DU PORT DE CHARGE

Lorsque le couvercle du port de recharge est fermé à sa position antérieure, il se verrouille automatiquement.

⚠ MISE EN GARDE

- **Lorsque la charge est terminée, assurez-vous de fermer le couvercle du port de charge. Si de l'eau ou de la poussière s'introduit dans le port de charge, ceci peut causer un dysfonctionnement.**
- **Soyez particulièrement vigilant lors de l'utilisation du port de charge normale car la trappe de charge peut être fermée même lorsque le couvercle du port de charge est ouvert.**
- **Fermez le couvercle du port de charge rapide CC avant de fermer la trappe de charge. Le couvercle du port de charge rapide CC peut être endommagé s'il est ouvert lors de la fermeture de la trappe de charge.**

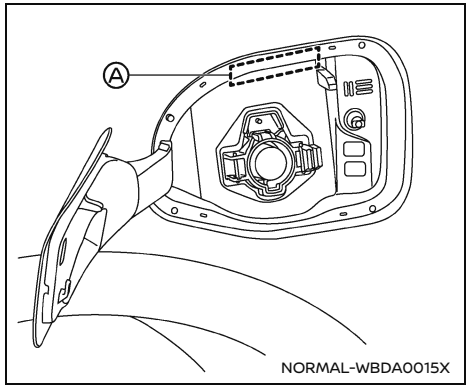

Exemple

Ⓐ Voyant du port de charge

VOYANT DU PORT DE CHARGE

Informations de base

Les ports de charge disposent d'un voyant. Le voyant du port de charge s'allume dans les conditions suivantes.

Lorsque la charge commence

- Lorsque vous vous approchez du véhicule alors que les portes du véhicule sont verrouillées avec la clé F.A.S.T. sur vous ou que vous déverrouillez le véhicule, le témoin s'allume pendant environ 3 minutes.

- Le témoin s'éteint lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T.

- Lorsque le connecteur de charge est connecté, le témoin s'éteint au bout de 30 secondes environ.

Lorsque la charge est terminée

- Lorsque vous vous approchez du véhicule alors que les portes du véhicule sont verrouillées avec la clé F.A.S.T. sur vous ou que vous déverrouillez le véhicule, le témoin s'allume pendant environ 3 minutes.
  - Le témoin s'éteint lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé F.A.S.T.
- Lorsque le connecteur de charge est débranché, le témoin s'allume pendant environ 30 secondes.

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne réglez pas la position du volant pendant la conduite. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.**
- **Afin d'optimiser le fonctionnement de la direction et le confort de conduite, ne réglez pas le volant trop près de vous. L'airbag conducteur se déploie avec une force considérable. Si vous n'avez pas attaché votre ceinture, si vous êtes penché en avant, tourné sur le côté ou assis de manière incorrecte, les risques de blessures ou de décès sont accrus en cas d'accident. Vous pouvez également être gravement ou mortellement blessé par l'airbag si vous vous trouvez contre lui lorsqu'il se déploie. Le conducteur doit être assis en position droite aussi loin que possible du volant. Attachez toujours votre ceinture de sécurité.**

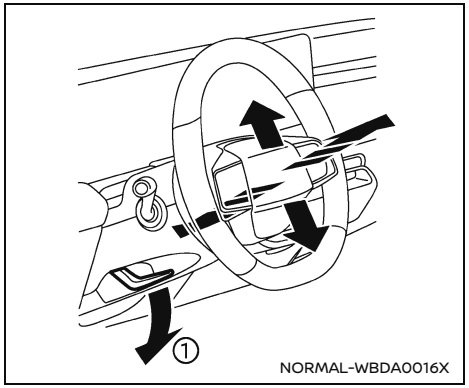

INCLINAISON ET RÉGLAGE TÉLESCOPIQUE

Tirez le levier de blocage ① vers le bas pour régler le volant vers le haut, vers le bas, vers l'avant ou vers l'arrière, jusqu'à la position souhaitée. Poussez le levier de blocage vers le haut pour fixer correctement le volant dans la position souhaitée.

PARE-SOLEIL

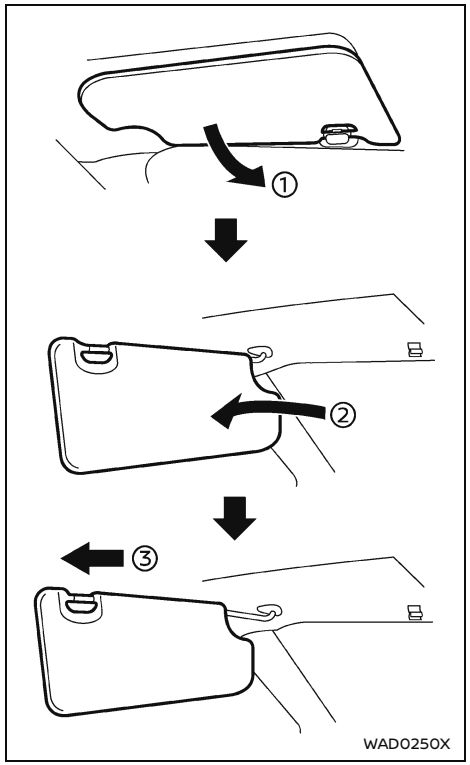

1. Pour éviter les éblouissements frontaux, abaissez le pare-soleil principal ①.
2. Pour éviter les éblouissements latéraux, retirez le pare-soleil principal du support central et faites-le pivoter sur le côté ②.
3. Faites glisser le pare-soleil ③ vers l'intérieur ou l'extérieur selon les besoins.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne rangez pas le pare-soleil avant d'avoir remis l'extension dans sa position initiale.**
- **Ne forcez pas pour tirer l'extension de pare-soleil vers le bas.**

POIGNÉES D'ASSISTANCE

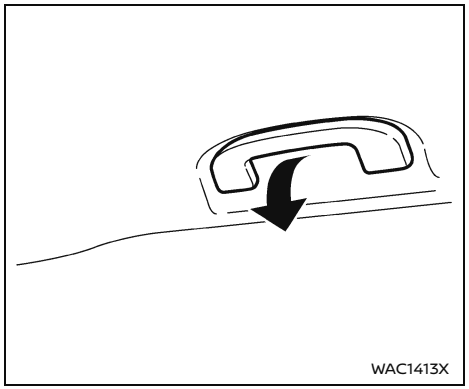

Les poignées d'assistance sont situées au-dessus des vitres latérales avant et arrière.

Pour l'empoigner avec la main, la poignée d'assistance est conçue pour limiter les mouvements du haut du corps lorsque le véhicule tourne, par exemple.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas la poignée d'assistance lorsque vous montez ou descendez du véhicule. Vous risqueriez d'endommager la poignée d'assistance et de tomber.

RÉTROVISEURS

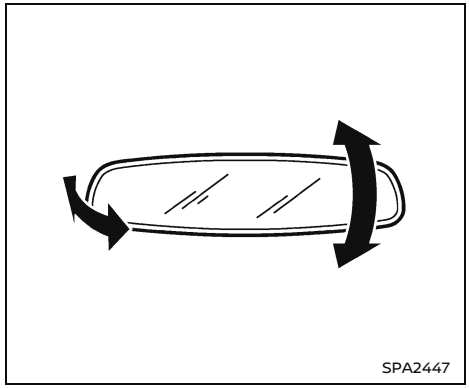
SPA2447

RÉTROVISEUR

Informations de base

Réglez l'angle du rétroviseur selon la position souhaitée.

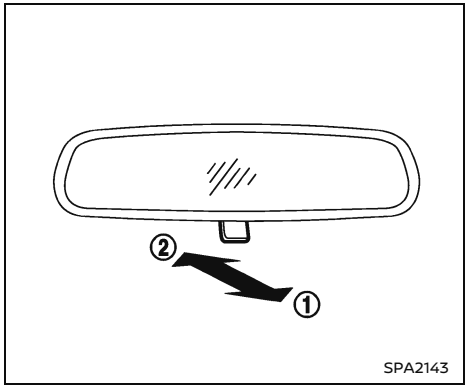

SPA2143

Type anti-éblouissement manuel (si le véhicule en est équipé)

La position nuit ① réduit l'éblouissement occasionné par les phares des véhicules qui suivent.
Utilisez la position jour ② pour la conduite de jour.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit que si cela est nécessaire, car elle réduit la clarté de la vision arrière.

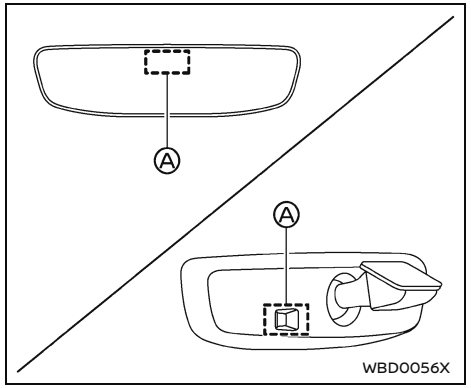

WBD0056X

Type anti-éblouissement automatique (si le véhicule en est équipé)

Le rétroviseur est conçu de façon à changer automatiquement le reflet en fonction de l'intensité des phares du véhicule qui suit.
Le système anti-éblouissement est automatiquement activé lorsque vous placez la commande de moteur électrique sur la position ON.

N'accrochez aucun objet au rétroviseur et n'appliquez aucun produit de nettoyage pour vitres. La sensibilité du capteur Ⓐ en serait réduite, ce qui altèrerait le fonctionnement.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets vus dans le rétroviseur extérieur côté passager sont plus proches qu'ils ne paraissent. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. Vous risquez de provoquer un accident en utilisant uniquement ce rétroviseur. Utilisez le rétroviseur ou regardez par-dessus votre épaule afin d'apprécier correctement les distances par rapport aux objets.

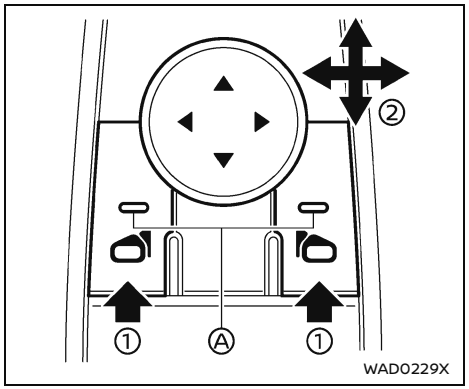

Réglage des rétroviseurs extérieurs

La télécommande de rétroviseur extérieur est située sur l'accoudoir du conducteur.

Le rétroviseur extérieur fonctionne lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

Appuyez sur la commande droite ou gauche pour sélectionner le rétroviseur extérieur droit ou gauche ① (le témoin lumineux Ⓐ situé sur la commande du rétroviseur sélectionné s'allume), puis effectuez le réglage ② à l'aide de la commande.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (si le véhicule en est équipé)

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffés lorsque la commande de désembuage de lunette arrière est activée. (Reportez-vous à "Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant (si le véhicule en est équipé)" (P.227).)

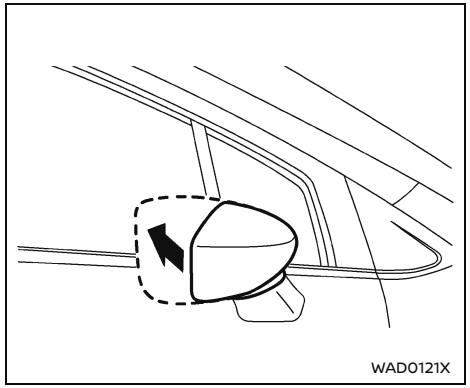

Exemple

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur extérieur vers l'arrière du véhicule pour le rabattre.

Fonction d'inclinaison automatique en marche arrière (si le véhicule en est équipé)

Lors d'une marche arrière, le rétroviseur extérieur s'incline automatiquement vers le bas afin de permettre une meilleure visibilité arrière. Selon le modèle, le rétroviseur extérieur d'un côté (sélectionné) ou des deux côtés se déplacent.

1. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON.
2. Sélectionnez la position R (marche arrière).
3. Choisissez le rétroviseur extérieur gauche ou droit.
4. La surface du rétroviseur extérieur sélectionné s'incline vers le bas.

Lorsque l'une des conditions suivantes se produit, la surface du rétroviseur extérieur revient à sa position initiale.

- Le véhicule sort de la position R (Marche arrière) pendant un court instant lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- La position du changement de vitesses est sur une position autre que R (marche arrière).

Pour désactiver la fonction, assurez-vous que ni le rétroviseur extérieur droit ni le rétroviseur extérieur gauche n'est sélectionné.

La position d'inclinaison en marche arrière peut être changée. Lorsque le véhicule est en marche arrière (R), réglez la position de la vitre à l'emplacement souhaité. La prochaine fois que le véhicule sera placé sur la position R (Marche arrière), la position de la vitre sera celle nouvellement réglée. De plus, la position d'inclinaison en marche arrière modifiée peut être enregistrée dans une position de mémorisation des paramètres conducteur. Une fois que la position d'inclinaison de la vitre en marche arrière a changé, le véhicule est remis en position P (Stationnement) et la vitre est revenue à sa position d'origine, appuyez sur la commande SET et appuyez sur la commande de mémorisation souhaitée (1 ou 2) pour attribuer la nouvelle mémoire de position d'inclinaison en marche arrière.

(Reportez-vous à "Mémorisation des paramètres conducteur (si le véhicule en est équipé)" (P.307).)

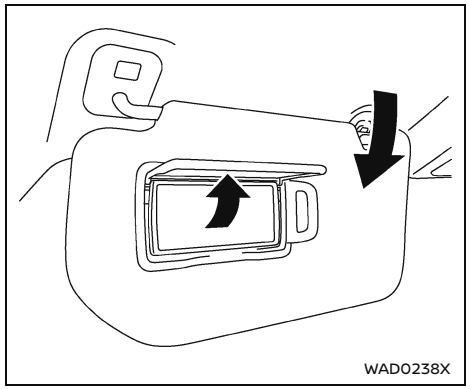

MIROIR DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et soulevez le rabat.

MÉMORISATION DES PARAMÈTRES CONDUCTEUR (si le véhicule en est équipé)

INFORMATIONS DE BASE

Le système de mémorisation des paramètres conducteur est doté des fonctions suivantes :

- Fonction de mémorisation
- Fonction d'entrée/de sortie

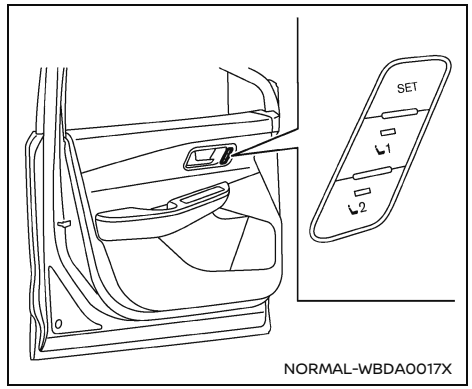

Commande de mémorisation des paramètres conducteur (côté conducteur présenté ; côté passager similaire)

FONCTION DE MÉMORISATION

Informations de base

Deux positions pour le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs peuvent être enregistrées dans la commande de mémorisation de position de siège. Suivez ces procédures pour utiliser le système de mémorisation.

1. Réglez le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs sur les positions souhaitées en actionnant manuellement chaque commande de réglage. Pour des informations complémentaires,

reportez-vous à "Sièges" (P.89) et "Rétroviseurs extérieurs" (P.305).
2. Appuyez sur la commande SET et, dans les 5 secondes qui suivent, appuyez sur la commande de mémorisation (1 ou 2).
3. Le témoin lumineux correspondant à la commande de mémorisation enfoncée s'allume pendant environ 5 secondes.
4. Le témoin sonore retentit en cas de mémorisation.

REMARQUE:
Si une nouvelle position est mémorisée sur la même commande, la position précédente sera effacée par la nouvelle position enregistrée.

Confirmation du stockage mémoire

Appuyez sur la commande SET. Si une position a été mémorisée dans la commande (1 ou 2), le témoin lumineux de la commande correspondante s'allume pendant environ 5 secondes.

Rappel des positions mémorisées de la commande

Pour rappeler les positions enregistrées manuellement, appuyez sur la commande de mémorisation (1 ou 2). Le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs se placent aux positions mémorisées dans la commande.

Associer la fonction d'utilisateur existant à une position mémorisée

La fonction d'utilisateur existant peut être associé à une position mémorisée en suivant la procédure suivante.

1. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON tout en portant la clé F.A.S.T. enregistrée pour le véhicule avec un utilisateur.

REMARQUE:
Assurez-vous que l'unique clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule. Si plusieurs clés se trouvent à l'intérieur du véhicule, le véhicule risque de détecter une mauvaise clé F.A.S.T.

2. Ajustez la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs. (Reportez-vous à "Sièges" (P.89) et "Rétroviseurs extérieurs" (P.305).)
3. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.

La prochaine fois que vous vous connecterez (en sélectionnant l'utilisateur sur l'écran) après avoir placé la commande de moteur électrique sur la position ON tout en portant la clé F.A.S.T. sur vous, le système ajustera automatiquement la position de conduite mémorisée. (Reportez-vous au guide d'utilisation MITSUBISHI CONNECT fourni séparément relatif aux réglages de l'utilisateur existant.)

FONCTION D'ENTRÉE/DE SORTIE

Ce système est conçu afin que le siège conducteur se déplace automatiquement lorsque la position de changement de vitesses est placée sur la position P (stationnement). Ceci permet au conducteur d'accéder à son siège et de le quitter plus facilement.

Le siège conducteur coulisse vers l'arrière :

- Lorsque la portière conducteur est ouverte avec la commande de moteur électrique placée sur la position OFF.
- Lorsque la commande de moteur électrique passe de ON à OFF avec la porte du conducteur ouverte.

Le siège conducteur revient à sa position précédente :

- Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON alors que la position de changement de vitesses est sur la position P (Stationnement).

La fonction d'entrée/sortie est désactivée par défaut. Vous pouvez activer la fonction via "Réglages véhicule" sur l'écran multi-informations en procédant comme suit :

- Faites passer "Dépl Lat.Siège" de OFF à ON. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.187).

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système de mémorisation des paramètres conducteur ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque la vitesse du véhicule est de 7 km/h (4 mi/h).

- Lorsque vous appuyez sur l'une des commandes de mémorisation pendant le fonctionnement du système de mémorisation des paramètres conducteur.
- Lorsque vous appuyez sur la commande du siège conducteur pendant le fonctionnement du système de mémorisation des paramètres conducteur.
- Lorsque le siège et les rétroviseurs extérieurs ont déjà été déplacés vers la position mémorisée.
- Lorsque aucune position de siège n'est enregistrée dans la commande de mémorisation.
- Lorsque le véhicule est passé de la position P (Stationnement) à une autre position.

MÉMENTO

4 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

Guide du propriétaire MITSUBISHI CONNECT 312
Précautions relatives à la sécurité 312
Informations relatives à la sécurité 313
Dispositif de mémoire USB, iPod et lecteur audio Bluetooth[MD] 313
Écran du périmètre Multi 3D 314
- Informations de base 314
- Fonctionnement du système d'écran du périmètre Multi 3D 315
- Différence entre les distances indiquées par les lignes et les distances réelles 321
- Comment garer le véhicule à l'aide des lignes de parcours prédictives 322
- Modification de l'affichage 324
- Réglage de l'écran 325
- Widgets caméra 325
- Limites du système d'écran du périmètre Multi 3D 325
- Entretien du système 327

Détection d'objets en mouvement (MOD) 328
- Informations de base 329
- Fonctionnement du système MOD 329
- Activation et désactivation du système MOD 331
- Limites du système MOD 331
- Entretien du système 332

Bouches d'aération 332
- Bouches d'aération centrales 332
- Bouches d'aération latérales 333
- Bouches d'aération arrière (si le véhicule en est équipé) 333

Système de régulation de la température 333
- Informations de base 333
- Climatisation automatique 334
- Réglages de la climatisation 338
- Réglage de la sensibilité des boutons 339
- Activation/désactivation du son de fonctionnement du bouton 339
- Conseils d'utilisation 339
- Calendrier de climatisation 340
- Entretien de la climatisation 343

Antenne radio 343

GUIDE DU PROPRIÉTAIRE MITSUBISHI CONNECT

Reportez-vous au guide du propriétaire MITSUBISHI CONNECT qui comprend les informations suivantes.

Les fonctions disponibles peuvent varier selon les modèles et les spécifications.

- Audio
- Téléphone mains-libres
- Apple CarPlay[MD]
- Android Auto[MC]
- MITSUBISHI CONNECT
- Système de reconnaissance vocale

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne procédez pas au réglage de l'écran, de la climatisation ou du système audio lors de la conduite, toute l'attention doit porter sur la conduite.**
- **Si vous avez remarqué des corps étrangers pénétrant dans le matériel du système, si vous avez renversé du liquide sur le système, si vous avez remarqué de la fumée ou des émanations provenant du système, ou si vous observez tout autre fonctionnement inhabituel, arrêtez immédiatement d'utiliser le système et contactez le réparateur compétent le plus proche, tel qu'un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Un accident, un incendie ou une décharge électrique risque de se produire si vous ne tenez pas compte de ces conditions.**
- **Ne démontez pas ce système et n'y apportez aucune modification. Si vous ne respectez pas cette précaution, vous risquez de provoquer un incendie, une décharge électrique, voire un accident.**

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas le système lorsque le système du véhicule électrique n'a pas été activé pendant une longue période afin d'éviter que la batterie ne se décharge.

INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

- **Avant d'utiliser le système, garez le véhicule dans un endroit sûr et serrez le frein de stationnement. Le fait de faire fonctionner le système lors de la conduite peut distraire le conducteur et être à l'origine d'accidents graves.**
- **Restez extrêmement vigilant de manière à être complètement attentif à la conduite du véhicule. Si le système ne répond pas immédiatement, soyez patient et ne détournez pas vos yeux de la route. Le manque d'attention lors de la conduite peut être à l'origine d'une collision pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles.**
- **Dans certaines zones géographiques, la législation peut limiter l'utilisation de certaines applications et fonctions, telles que "Text-to-Speech", les réseaux sociaux et les messages texte. Vérifiez les réglementations locales pour toute exigence avant d'utiliser cette fonction.**

DISPOSITIF DE MÉMOIRE USB, iPod ET LECTEUR AUDIO Bluetooth[MD]

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez pas, ne débranchez pas et n'utilisez pas le dispositif USB pendant la conduite. Cela pourrait vous distraire. Toute distraction risquerait de vous faire perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident ou des blessures graves.

ÉCRAN DU PÉRIMÈTRE MULTI 3D

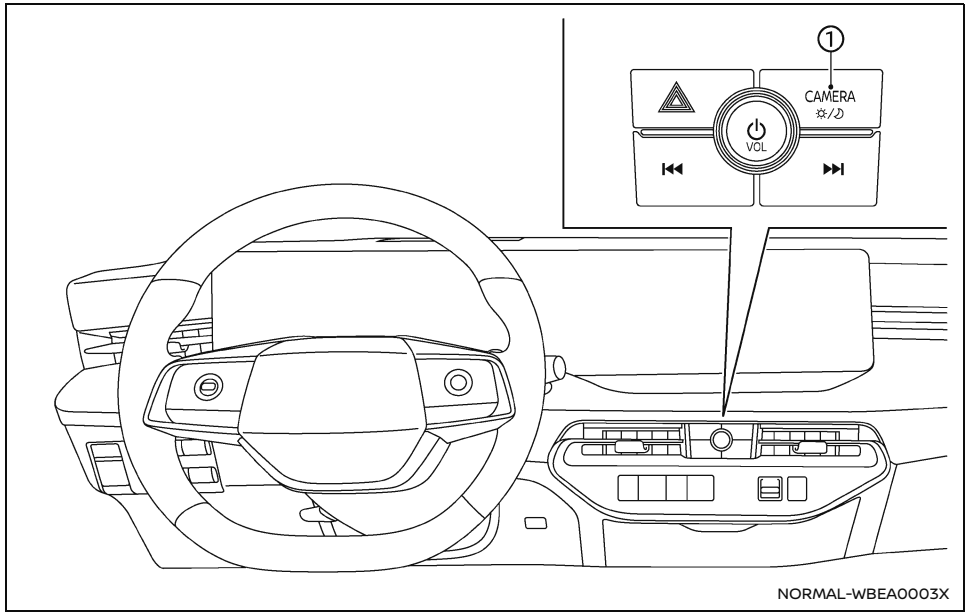

① Bouton CAMÉRA/☼/☽

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect de ces instructions et avertissements, relatifs à l'utilisation correcte de l'écran du périmètre Multi 3D, pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.**

- **L'écran du périmètre Multi 3D est un dispositif de confort et il ne remplace pas une utilisation correcte du véhicule. En effet, il existe des zones où les objets ne peuvent pas être visualisés. Les quatre angles du véhicule en particulier sont des zones où les objets n'apparaissent pas toujours dans les vues à vol d'oiseau, avant, arrière, 3D et vue avant sous le plancher. Vérifiez toujours les environs pour vous assurer que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité avant de déplacer le véhicule. Manœuvrez toujours le véhicule lentement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lorsqu'il se gare ou effectue d'autres manœuvres.**

⚠ MISE EN GARDE

Ne rayez pas la lentille lorsque vous retirez la poussière ou la neige de l'avant de la caméra.

Le système d'écran du périmètre Multi 3D est conçu pour aider le conducteur dans des situations telles que le stationnement sur une place de parking ou le stationnement en créneau.
Le moniteur affiche plusieurs vues de la

position du véhicule, sous forme d'écran divisé. Toutes les vues ne sont pas toujours disponibles.

Vues disponibles :

- Vue avant
  Une vue de l'avant du véhicule
- Vue arrière
  Une vue de l'arrière du véhicule
- Vue à vol d'oiseau
  Vue du périmètre autour du véhicule, depuis le haut
- Vue latérale avant
  La vue autour et devant de la roue côté conducteur et côté passager avant
- Vue panoramique frontale
  Une vue élargie de la vue avant
- Vue arrière élargie
  Une vue élargie de la vue arrière
- Vue en 3D
  Vue à 360 degrés autour du véhicule
- Vue avant sous le plancher
  Vue de l'avant du véhicule avec le capot transparent du compartiment moteur

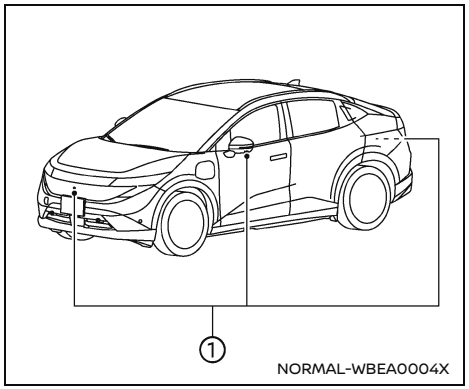

Pour afficher les multiples vues, le système d'écran du périmètre Multi 3D utilise des caméras ① situées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et juste au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière du véhicule.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ÉCRAN DU PÉRIMÈTRE MULTI 3D

Informations de base

Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, appuyez sur le bouton CAMÉRA/☀/☽ ou placez le véhicule sur la position R (marche arrière) pour actionner l'écran du périmètre Multi 3D.

L'écran affiché sur l'écran du périmètre Multi 3D revient automatiquement à l'écran précédent 3 minutes après avoir appuyé sur le bouton CAMÉRA/☀/☽ lorsque le véhicule est placé sur une position autre que la position R (Marche arrière).

Vues disponibles

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les lignes de guidage de la distance et les lignes de largeur du véhicule doivent être utilisées comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface lisse et plane. La distance apparente visualisée sur le moniteur peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**
- **Utilisez les lignes affichées à l'écran et la vue à vol d'oiseau à titre de référence. Les lignes et la vue à vol d'oiseau varient beaucoup en fonction du nombre d'occupants, de la position du véhicule et de l'état et du nivellement de la route.**
- **Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de parcours prédictives et la vue à vol d'oiseau risquent de s'afficher de manière incorrecte.**
- **En montée, les objets affichés par le moniteur sont plus éloignés qu'ils ne le semblent. En descente, les objets affichés par le moniteur sont plus proches qu'ils ne le semblent.**

- **Les objets affichés sur la vue arrière apparaissent de manière inversée par rapport à la vue dans le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs.**
- **Utilisez les rétroviseurs ou regardez en vision directe afin d'apprécier correctement les distances par rapport aux objets.**
- **La distance entre les objets affichés en vue arrière diffère de la distance réelle en raison de l'utilisation d'un objectif grand angle.**
- **Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de parcours prédictives et le mouvement réel du véhicule.**
- **Les lignes de largeur du véhicule et les lignes de parcours prédictives sont plus larges qu'en réalité.**

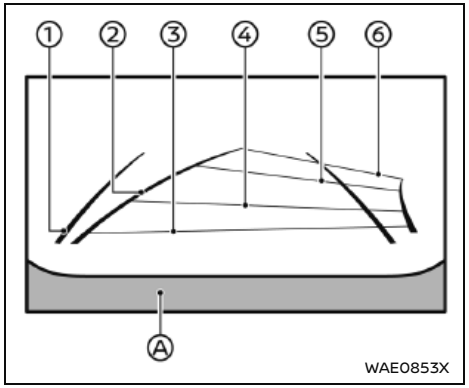

Vue avant

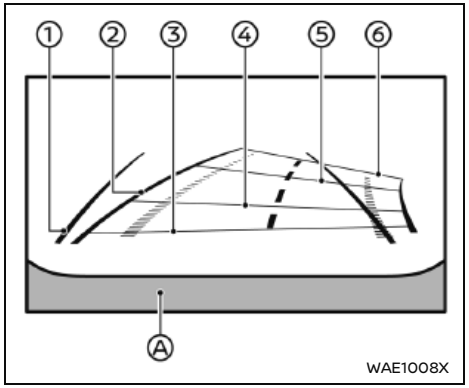

Vue arrière

Vue avant et arrière:

Des lignes de guidage, qui indiquent la largeur approximative du véhicule et la distance des objets par rapport aux lignes de la carrosserie du véhicule Ⓐ, sont affichées sur le moniteur.

Lignes de largeur du véhicule ① :

Indiquent la largeur du véhicule.

Lignes de parcours prédictives ② :

Indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule. Les lignes de parcours prédictives se déplacent en fonction du degré de rotation du volant.

Lignes de distance :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ③ : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne bleue ④ : environ 1 m (3 pi)
- Ligne bleue ⑤ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne bleue ⑥ : environ 3 m (10 pi)

La vue avant ne s'affiche pas lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h (12 mi/h).

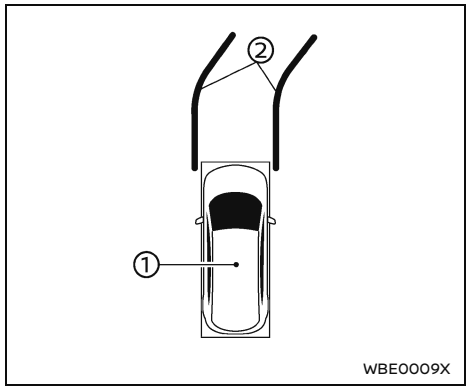

Exemple

Vue à vol d'oiseau:

La vue à vol d'oiseau offre une vision du dessus du véhicule, ce qui permet de confirmer la position du véhicule et la manœuvre conseillée par rapport à un espace de stationnement.

L'icône du véhicule ① indique la position du véhicule. Notez que la distance entre les objets affichés par la vue à vol d'oiseau peut ne pas correspondre à la distance réelle.

Les lignes de parcours prédictives ② indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Les objets visualisés sur la vue à vol d'oiseau semblent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.**
- **Les objets de grande taille, comme les trottoirs ou les autres véhicules, risquent de ne pas être correctement alignés ou de ne pas apparaître au niveau de la limite des vues.**
- **Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent pas être affichés.**
- **Des défauts d'alignement peuvent être constatés en vue à vol d'oiseau lorsque la caméra est mal positionnée.**
- **Une ligne sur le sol peut ne pas être correctement alignée. Elle peut également ne pas s'afficher droite au niveau de la limite des vues. Plus les lignes s'éloignent du véhicule, plus ces défauts d'alignement augmentent.**

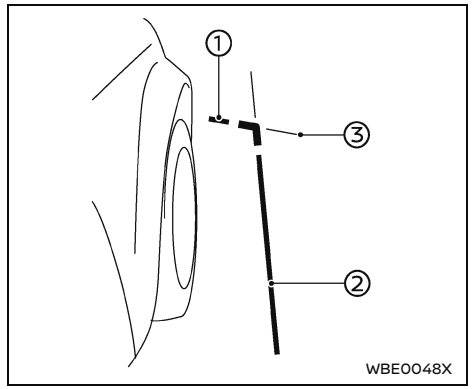

Côté passager avant

Vue latérale avant:

Lignes de guidage :

Des lignes de guidage indiquant la largeur approximative et l'extrémité avant du véhicule (côté conducteur et côté passager avant) s'affichent sur le moniteur.

La ligne avant ① représente l'avant du véhicule.

La ligne latérale ② au véhicule indique la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

Le prolongement ③ des lignes avant ① et latérale ② est indiqué par une ligne bleue.

⚠ MISE EN GARDE

Le clignotant peut ressembler à la ligne sur le côté du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

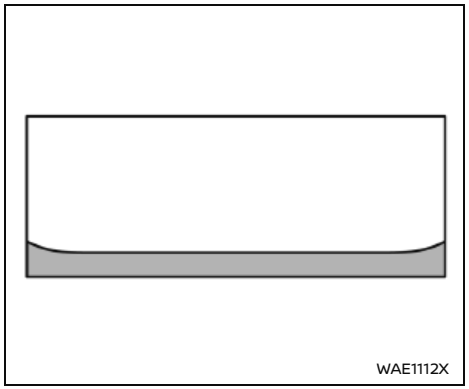

Vue panoramique frontale

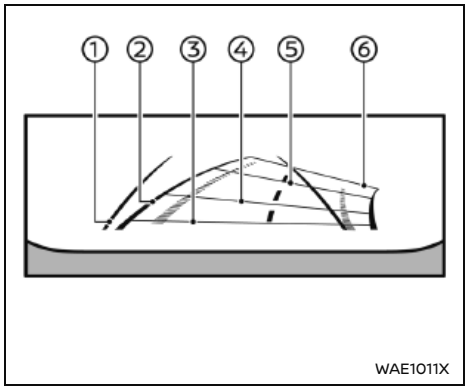

Vue arrière élargie

Vue panoramique frontale/vue arrière élargie:

Alors que la vue avant/arrière affiche une vue normale sur les écrans partagés, la vue panoramique frontale/vue arrière élargie affiche une zone plus large sur la totalité de l'écran et permet de vérifier les angles morts des côtés droit et gauche.

Lignes de largeur du véhicule ① :

Indiquent la largeur approximative du véhicule.

Lignes de parcours prédictives ② :

Indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule. Les lignes de parcours prédictives se déplacent en fonction du degré de rotation du volant.

Lignes de distance :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ③ : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne bleue ④ : environ 1 m (3 pi)
- Ligne bleue ⑤ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne bleue ⑥ : environ 3 m (10 pi)

La vue panoramique frontale ne s'affiche pas lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h (12 mi/h).

Adresses mémorisées :

Vous pouvez enregistrer les points où la vue panoramique frontale apparaîtra automatiquement. Cela peut s'avérer utile lorsque le conducteur doit vérifier les angles morts aux intersections où la visibilité est mauvaise, par exemple.

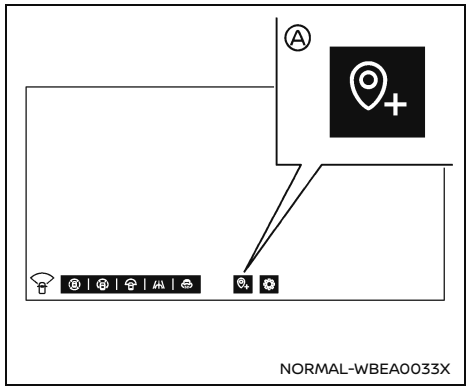

Comment enregistrer l'emplacement :
Lorsque l'écran de la caméra s'affiche, appuyez sur la touche Ⓐ.
Reportez-vous à "Caméra" (P.217) pour de plus amples informations.

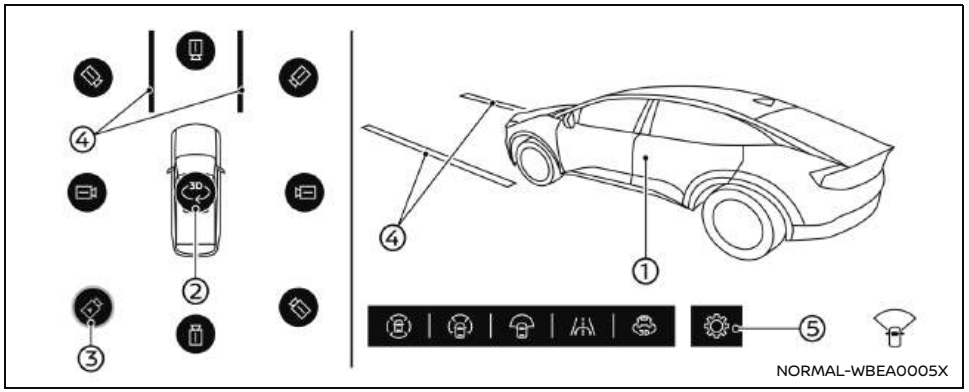

Vue en 3D

La vue en 3D offre une vision à 360 degrés autour du véhicule, ce qui permet de confirmer la position du véhicule et d'indiquer la manœuvre conseillée par rapport à un espace de stationnement.
En appuyant sur l'icône de rotation ②, l'image du véhicule ① et l'image de la zone environnante s'affichent et tournent à 360° pour vérifier les alentours du véhicule.
8 directions de caméra différentes peuvent être sélectionnées en appuyant sur l'icône de position de caméra ③.
Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 16 km/h (10 mi/h), seules les trois caméras qui prennent des photos dans le sens de déplacement peuvent être sélectionnées.
Les lignes de parcours prédictives ④ indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **La distance entre les objets affichés par la vue ne correspond pas à la distance réelle.**
- **Il existe des zones dans lesquelles les objets ne sont pas affichés par le système. Reportez-vous à "Limites du système d'écran du périmètre Multi 3D" (P.325) pour plus de détails.**

Déplacement automatique à 360˚:

Lorsque vous appuyez sur le bouton CAMÉRA/☀/🌙 pour la première fois après avoir mis la commande de moteur électrique sur la position ON, l'image du véhicule et l'image de la zone environnante s'affichent et tournent automatiquement à 360˚ (déplacement automatique à 360˚) pour vérifier les alentours du véhicule.

Comment activer/désactiver la fonctionnalité de déplacement automatique à 360˚

Lorsque l'écran de la caméra s'affiche, appuyez sur la touche ⚙ ⑤ pour ouvrir le menu "Réglages", puis sélectionnez "Déplacement automatique à 360°" et activez ou désactivez cette fonctionnalité.

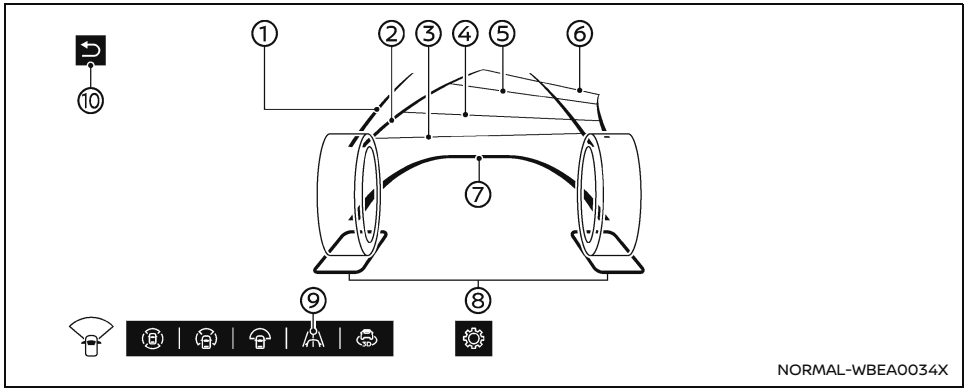

Exemple

Vue avant sous le plancher

La vue avant sous le plancher permet à l'utilisateur de voir la surface de la route sous la carrosserie virtuellement transparente du véhicule. Cela peut être utile pour aligner les roues avant avec les rails de la station de lavage automatique, ou pour éviter de heurter le côté du véhicule contre les bordures de trottoir lorsque vous roulez à faible vitesse, par exemple.

REMARQUE:
L'image de la surface de la route sous la carrosserie est un composite des images de la caméra avant et ne montre pas réellement la surface de la route sous la carrosserie du véhicule.

Lignes de largeur du véhicule ① :
Indiquent la largeur approximative du véhicule.

Lignes de parcours prédictives ② :
Indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule. Les lignes de parcours prédictives se déplacent en fonction du degré de rotation du volant.

Lignes de distance :
Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ③ : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne bleue ④ : environ 1 m (3 pi)
- Ligne bleue ⑤ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne bleue ⑥ : environ 3 m (10 pi)

Contour du véhicule ⑦ :
Indique le contour du véhicule à l'avant.
Lignes de la zone du volant ⑧ :
Indique les contours des roues avant.
La vue avant sous le plancher ne s'affiche pas lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h (12 mi/h).

Comment activer/désactiver la vue avant sous le plancher:

Lorsque l'écran de la caméra s'affiche, appuyez sur l'icône ⑨ pour activer la vue avant sous le plancher. Pour désactiver la vue avant sous le plancher, sélectionnez une autre vue de caméra ou appuyez sur la touche de retour ⑩.

DIFFÉRENCE ENTRE LES DISTANCES INDIQUÉES PAR LES LIGNES ET LES DISTANCES RÉELLES

Informations de base

Les lignes de guidage affichées et leur emplacement sur le sol sont approximatifs et doivent être utilisés comme référence uniquement. Les objets situés sur des surfaces en montée ou en descente ou les objets proéminents se trouvent à des distances différentes de celles indiquées sur le moniteur, par rapport aux lignes de guidage (reportez-vous aux illustrations). En cas de doute, retournez-vous afin de voir les objets lorsque vous reculez ou garez-vous et descendez du véhicule pour observer la position des objets derrière le véhicule.

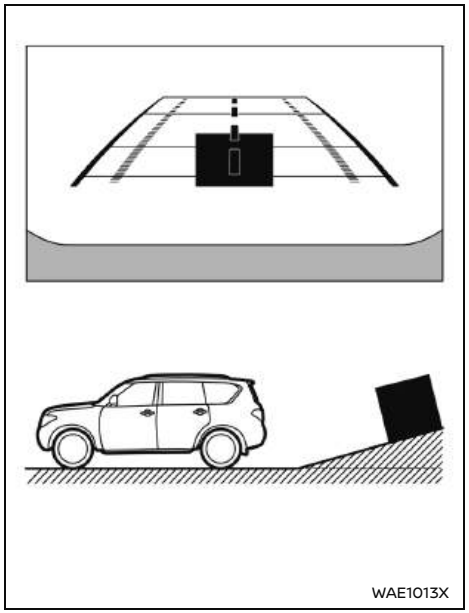
WAE1013X

Montée de pentes raides en marche arrière

Lorsque vous effectuez une marche arrière en côte, les lignes de distance et les lignes de largeur du véhicule semblent plus proches qu'elles ne le sont en réalité. Notez que tout objet situé sur la côte est plus éloigné qu'il n'apparaît sur l'écran.

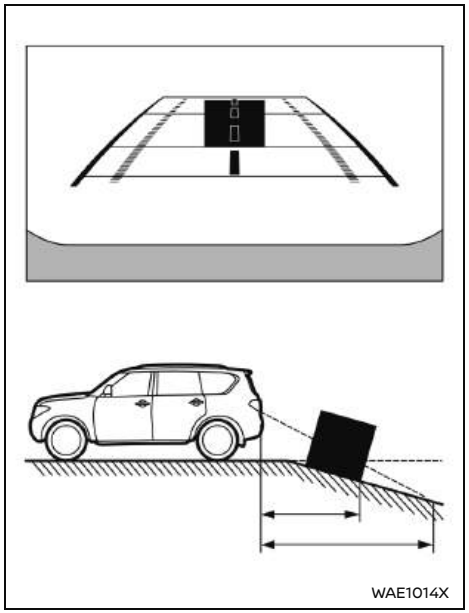
WAE1014X

Descente de pentes raides en marche arrière

Lorsque vous effectuez une marche arrière en descente, les lignes de distance et les lignes de largeur du véhicule semblent plus éloignées qu'elles ne le sont en réalité. Notez que tout objet situé dans la descente est plus proche qu'il n'apparaît sur l'écran.

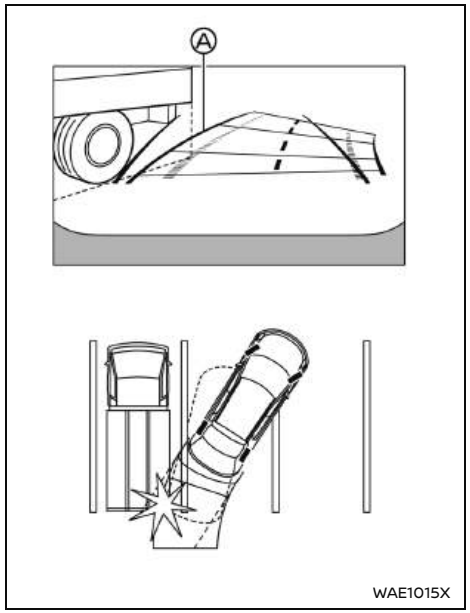

Marche arrière à proximité d'un objet proéminent

Sur l'écran, les lignes de parcours prédictives Ⓐ ne touchent pas l'objet. Cependant, il est possible que le véhicule heurte l'objet si la partie proéminente entre dans la trajectoire réelle de la marche arrière.

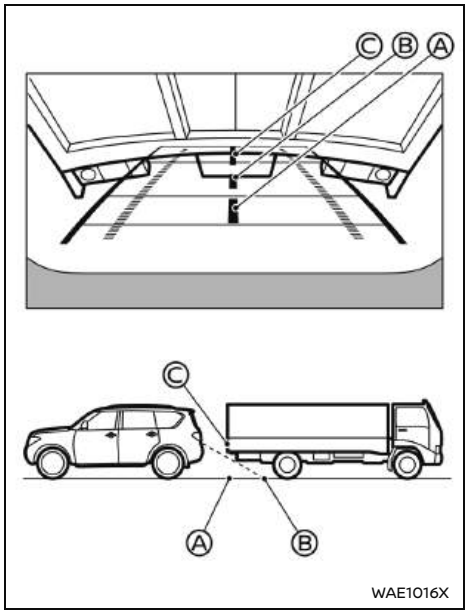

Marche arrière derrière un objet proéminent

Sur l'écran, le point Ⓒ paraît plus éloigné que le point Ⓑ. Le point Ⓒ se situe cependant à la même distance que le point Ⓐ. Il est possible que le véhicule heurte l'objet lors d'une marche arrière en direction du point Ⓐ, si la partie proéminente de l'objet entre dans la trajectoire réelle de déplacement.

COMMENT GARER LE VÉHICULE À L'AIDE DES LIGNES DE PARCOURS PRÉDICTIVES

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de parcours prédictives risquent de ne pas s'afficher correctement.**
- **Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de parcours prédictives et le mouvement réel du véhicule.**
- **Si la batterie est débranchée ou déchargée, les lignes de parcours prédictives peuvent ne pas s'afficher correctement. Si cela se produit, effectuez la procédure suivante :**
  - **Tournez le volant de butée à butée pendant que le système EV est en position PRÊT pour la conduite.**
  - **Conduisez le véhicule sur une route en ligne droite pendant plus de 5 minutes.**

- **Lorsque vous tournez le volant avec la commande de moteur électrique sur la position ON, les lignes de parcours prédictives peuvent ne pas s'afficher correctement.**

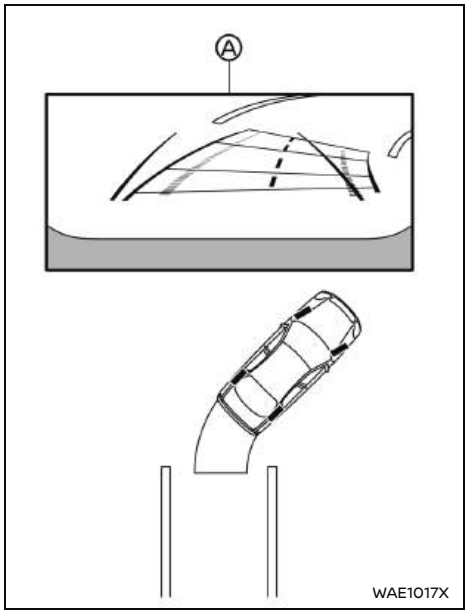

1. Assurez-vous visuellement que le stationnement peut être effectué en toute sécurité avant de manœuvrer le véhicule.
2. La vue arrière du véhicule est affichée sur l'écran Ⓐ lorsque la position R (Marche arrière) est sélectionnée.

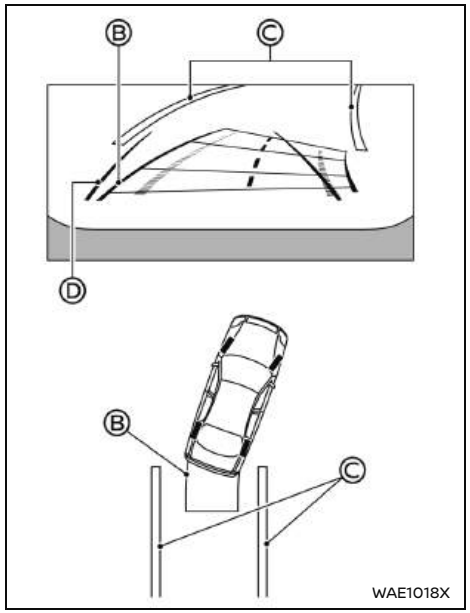

3. Reculez doucement et tournez le volant afin que les lignes de parcours prédictives Ⓑ entrent dans l'espace de stationnement Ⓒ.
4. Tournez le volant afin que les lignes de largeur du véhicule Ⓓ soient parallèles à l'espace de stationnement Ⓒ, tout en vous reportant aux lignes de parcours prédictives.

5. Lorsque le véhicule est complètement garé dans l'espace de stationnement, placez la position de changement de vitesses en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

MODIFICATION DE L'AFFICHAGE

Avec la commande de moteur électrique placée sur la position ON, appuyez sur le bouton CAMÉRA/☀/☽ ou sélectionnez la position R (marche arrière) pour actionner l'écran du périmètre Multi 3D.

L'écran du périmètre Multi 3D affiche différentes vues sur écran divisé, en fonction de la position de changement de vitesses.

Appuyez sur le bouton CAMÉRA/☀/☽ ou touchez l'icône en bas de l'écran pour passer d'une vue à l'autre.

Si le véhicule est sur la position R (Marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue arrière/vue à vol d'oiseau
- Écran divisé de vue arrière/vue latérale avant
- Vue arrière élargie

La vue en 3D n'est pas disponible en position R (marche arrière).

Si le véhicule ne se trouve pas sur la position R (Marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue avant/vue à vol d'oiseau
- Écran divisé de vue avant/vue latérale avant
- Vue panoramique frontale
- Vue avant sous le plancher
- Vue en 3D (touchez l'icône de l'écran)

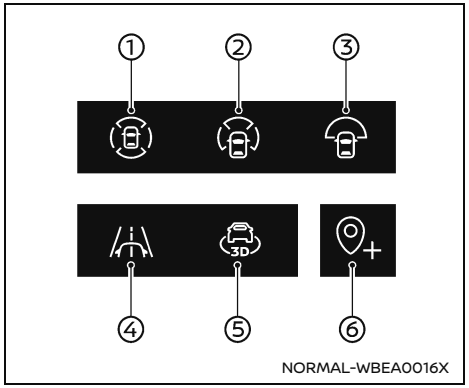

Icônes d'écran (exemple)

① Vue à vol d'oiseau (avec vue avant ou arrière)
② Vue latérale avant* (avec vue avant ou arrière)
③ Vue élargie*
④ Vue avant sous le plancher
⑤ Vue en 3D (la vue en 3D n'est pas disponible en position R (marche arrière))
⑥ Enreg. emplac. (pour l'affichage de la vue panoramique frontale)

* : La forme change lorsque le véhicule est sur la position R (Marche arrière).

L'affichage quitte l'écran du périmètre Multi 3D lorsque :

- Le véhicule est sur la position D (Conduite) et la vitesse du véhicule est supérieure à environ 20 km/h (12 mi/h).

- Un écran différent est sélectionné.
- 3 minutes se sont écoulées sans qu'aucune opération n'ait été effectuée.

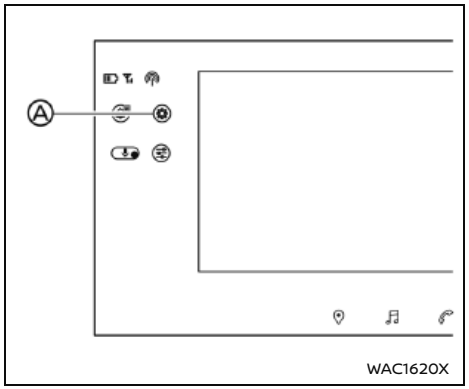

Exemple

1. Appuyez sur la touche " ⚙ " Ⓐ sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur la touche "Véhicule".
3. Appuyez sur la touche "Caméra".
4. Appuyez sur la touche "Réglages affichage".
5. Appuyez sur la touche "+" ou "-" de l'option souhaitée sur l'écran tactile. Vous pouvez modifier la luminosité, le contraste, la teinte, la couleur et le niveau de noir.

RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

Il est également possible de sélectionner directement la touche "Réglages d'affichage" sur l'écran du périmètre Multi 3D en appuyant sur la touche " ⚙ ".

REMARQUE:
Ne réglez pas les paramètres d'affichage de l'écran du périmètre Multi 3D pendant que le véhicule se déplace. Assurez-vous que le frein de stationnement est fermement serré.

WIDGETS CAMÉRA

Les widgets liés à la caméra peuvent être définis dans le menu de la page d'accueil de l'écran tactile. Reportez-vous au guide du propriétaire Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément pour plus de détails sur la personnalisation de l'écran du menu de la page d'accueil.

LIMITES DU SYSTÈME D'ÉCRAN DU PÉRIMÈTRE MULTI 3D

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système d'écran du périmètre Multi 3D sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **N'utilisez pas l'écran du périmètre Multi 3D lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position rangée, et assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous manœuvrez le véhicule en utilisant l'écran du périmètre Multi 3D.**
- **La distance apparente entre les objets affichés par l'écran du périmètre Multi 3D ne correspond pas à la distance réelle.**
- **Les caméras sont installées sur la calandre avant, les rétroviseurs extérieurs et au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Ne posez rien sur les caméras.**
- **Lorsque vous lavez votre véhicule à l'eau sous haute pression, assurez-vous de ne pas diriger le jet autour des caméras. De l'eau pourrait s'introduire dans le boîtier de la caméra, provoquant de la condensation sur la lentille, un dysfonctionnement, un incendie ou une décharge électrique.**
- **Ne cognez pas les caméras. Ce sont des instruments de précision. Un choc pourrait entraîner un dysfonctionnement ou endommager les caméras et provoquer un incendie ou une décharge électrique.**

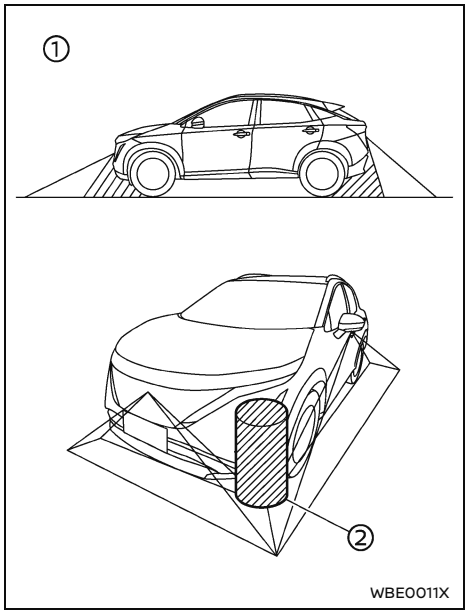

Les objets se trouvant dans certaines zones ne peuvent pas être affichés par le système, et le système n'avertit pas de la présence d'objets en mouvement. En vue avant ou arrière, un objet situé sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas être affiché ①. En vue à vol d'oiseau, un objet de grande taille situé à proximité de la limite ② de la zone d'affichage de la caméra n'apparaîtra pas sur le moniteur.

Les descriptions suivantes constituent des limites de fonctionnement et n'indiquent pas de dysfonctionnement du système :

- Un retard peut être constaté lors du passage d'une vue à l'autre.
- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, les objets risquent de ne pas s'afficher correctement sur l'écran.
- Lorsqu'une lumière forte est directement orientée vers la caméra, les objets peuvent ne pas s'afficher correctement.
- L'écran peut clignoter sous l'effet d'une lumière fluorescente.
- Les couleurs des objets affichés sur l'écran du périmètre Multi 3D peuvent différer légèrement de leurs couleurs réelles.
- Les objets risquent de ne pas apparaître clairement sur l'écran du périmètre Multi 3D et leur couleur peut varier lorsqu'ils se trouvent dans un environnement sombre.
- En vue à vol d'oiseau, des différences de netteté peuvent être observées entre les vues des différentes caméras.
- N'utilisez pas de cire sur l'objectif de la caméra. Essuyez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humidifié d'une solution nettoyante douce diluée, puis séchez à l'aide d'un chiffon sec.

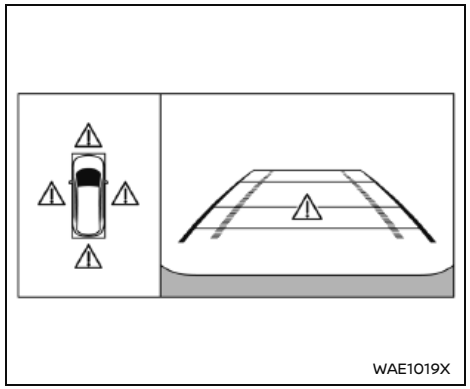

Système temporairement indisponible

Lorsque l'icône " ⚠ " s'affiche sur l'écran, cela indique que les conditions de fonctionnement de l'écran du périmètre Multi 3D sont anormales. Cela ne gêne pas la conduite normale du véhicule mais il convient de faire inspecter le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

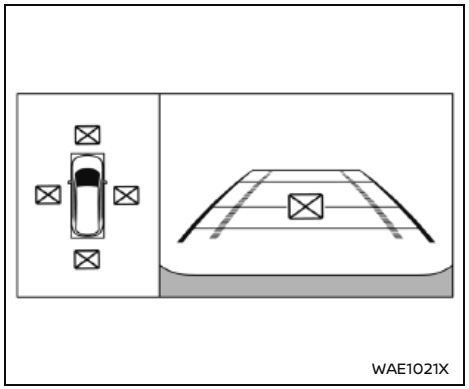

Lorsque l'icône " ⊠ " s'affiche sur l'écran, l'image de la caméra peut subir des perturbations électroniques temporaires provenant de dispositifs situés à proximité. Cela ne gêne pas la conduite normale du véhicule mais il convient de faire inspecter le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

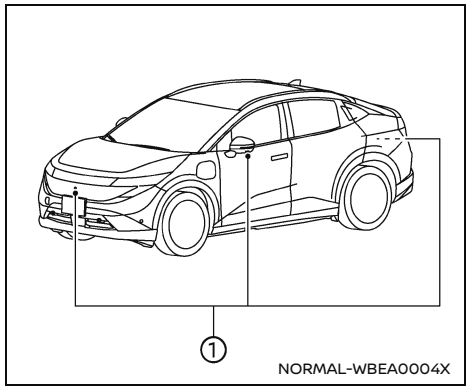

ENTRETIEN DU SYSTÈME

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.**
- **N'endommagez pas la caméra car cela risque d'affecter l'écran du moniteur.**

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur l'une des caméras ①, l'écran du périmètre Multi 3D peut ne pas afficher les objets correctement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon impré-

gné d'un produit de nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.

DÉTECTION D'OBJETS EN MOUVEMENT (MOD)

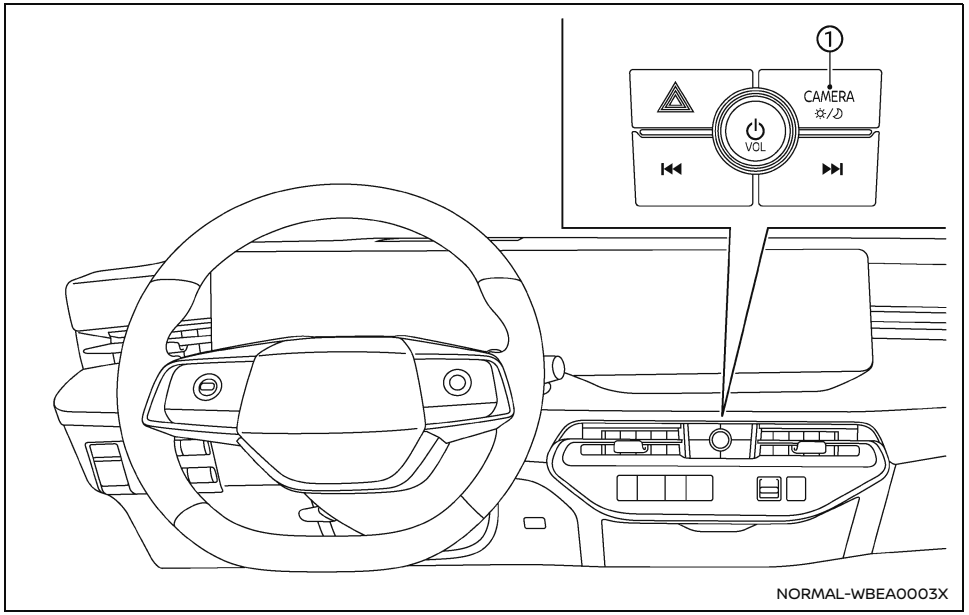

① Bouton CAMÉRA/☀/☽

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de détection d'objets en mouvement pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.**
- **Le système MOD ne remplace pas l'utilisation correcte du véhicule et n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets se trouvant autour du véhicule. Pour effectuer des manœuvres, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur et tournez-vous pour vérifier autour du véhicule que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.**
- **Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 8 km/h (5 mi/h). Il se réactive à des vitesses moins élevées.**
- **Le système MOD n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles se trouvant à proximité du véhicule.**

Le système MOD peut informer le conducteur de la présence d'objets en mouvement à proximité du véhicule à la sortie d'un garage, lors de manœuvres sur des aires de stationnement et autres.

Le système MOD détecte les objets en mouvement en utilisant la technologie de traitement de l'image sur l'image affichée.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOD

Le système MOD s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule est sur la position R (Marche arrière).
- Lorsque vous appuyez sur le bouton CAMÉRA/☀/☽ pour activer le système d'écran du périmètre Multi 3D sur l'affichage.
- Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 8 km/h (5 mi/h).

Le système MOD fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de la caméra est affichée :

- Lorsque le véhicule est sur la position P (Stationnement) ou N (Point mort) et que le véhicule est à l'arrêt, le système MOD détecte les objets en mouvement en vue à vol d'oiseau. Le système MOD ne fonctionne pas si l'une des portières est ouverte. Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus, le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque le véhicule est sur la position D (Conduite) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h), le système MOD détecte les objets en mouvement en vue avant, vue panoramique frontale ou vue avant sous le plancher.
- Lorsque le véhicule est sur la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h), le système MOD détecte les objets en mouvement en vue arrière ou en vue arrière élargie. Le système MOD ne fonctionne pas si le hayon est ouvert.

Le système MOD ne détecte pas les objets en mouvement en vue latérale avant et en vue en 3D. L'icône MOD n'apparaît pas sur l'écran lorsque ces vues sont affichées (en fonction des modèles).

Lorsque le système MOD détecte un objet en mouvement à proximité du véhicule, le cadre orange s'affiche sur la vue sur laquelle l'objet est détecté et un témoin sonore retentit une fois. Tant que le système MOD détecte des objets en mouvement, le cadre orange reste affiché.

REMARQUE:
Tant que le témoin sonore RCTA émet des bips, le système MOD ne déclenche pas de signal sonore.

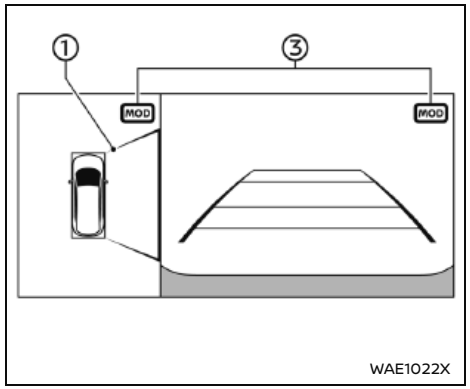

Vue avant et vue à vol d'oiseau

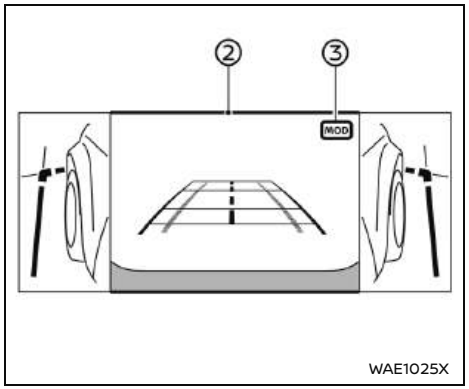

Vue arrière et vue latérale avant

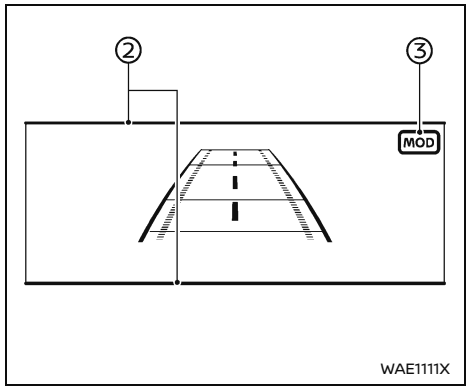

Vue arrière élargie

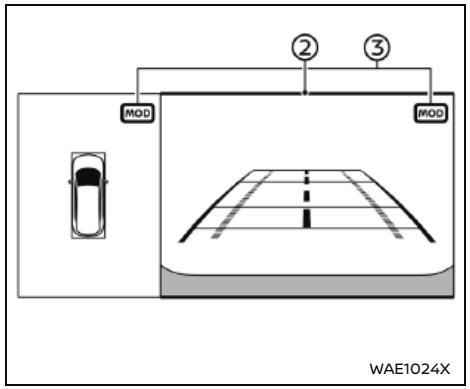

Vue arrière et vue à vol d'oiseau

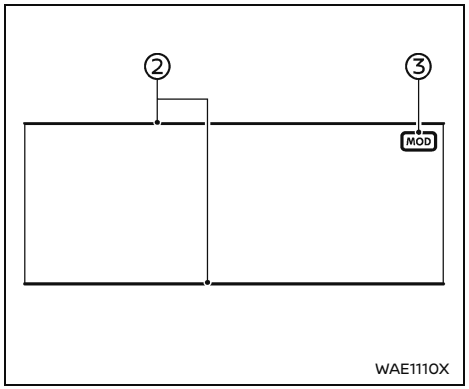

Vue panoramique frontale

Sur la vue à vol d'oiseau, le cadre orange ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite, gauche), en fonction de l'emplacement où les objets en mouvement sont détectés.

Le cadre orange ② s'affiche sur la vue avant, la vue arrière, la vue panoramique frontale, la vue avant sous le plancher et la vue arrière élargie.

Une icône MOD verte ③ s'affiche dans la vue où le système MOD est opérationnel. Une icône MOD grise ③ s'affiche dans la vue où le système MOD n'est pas opérationnel.

Si le système MOD est désactivé, l'icône MOD ③ ne s'affiche pas.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME MOD

Il est possible d'activer et de désactiver le système MOD via l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Assist. au conduct." (P.184).)

LIMITES DU SYSTÈME MOD

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système MOD sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Tout bruit excessif (par exemple : le volume du système audio ou une vitre ouverte) peut interférer avec le son du témoin sonore et le rendre inaudible.**
- **Les performances du système MOD sont limitées en fonction des conditions environnementales et des objets autour du véhicule, par exemple :**
  - **Lorsque le contraste est faible entre l'arrière-plan et les objets en mouvement.**
  - **Lorsqu'une source lumineuse clignote.**
  - **En présence d'une source lumineuse intense telle que les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil.**
  - **Lorsque l'orientation de la caméra est différente de la position habituelle, lorsque le rétroviseur extérieur est rabattu par exemple.**
  - **Lorsque l'objectif de la caméra est couvert de poussière, de gouttes d'eau ou de neige.**
  - **Lorsque la position des objets en mouvement sur l'affichage reste inchangée.**
- **Il est possible que le système MOD détecte des gouttes d'eau s'écoulant sur l'objectif de la caméra, de la fumée blanche sortant de l'échappement, des ombres en mouvement, etc.**
- **Le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, le sens, la distance ou la forme des objets en mouvement.**
- **Si votre véhicule subit des dommages au niveau des pièces où la caméra est installée, et que celle-ci n'est plus alignée ou est pliée, la zone de détection peut être modifiée et le système MOD risque de ne pas détecter les objets correctement.**
- **Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, les objets risquent de ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

REMARQUE:
L'icône MOD verte passe à l'orange si l'une des situations suivantes se présente.

- **Le système ne fonctionne pas correctement.**
- **La température du composant atteint un niveau élevé.**
- **La caméra de vue arrière détecte un blocage.**

Si l'icône est toujours allumée en orange, faites vérifier le système MOD. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

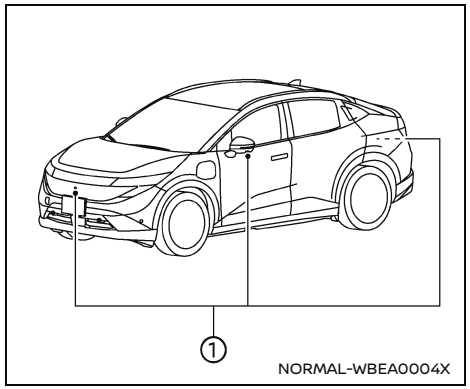

ENTRETIEN DU SYSTÈME

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.**
- **N'endommagez pas la caméra car cela risque d'affecter l'écran du moniteur.**

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur l'une des caméras ①, le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un produit de nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.

BOUCHES D'AÉRATION

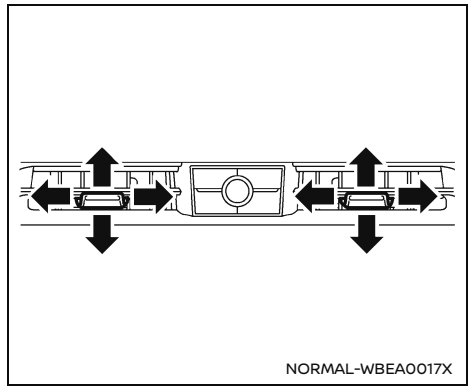

BOUCHES D'AÉRATION CENTRALES

Ouvrez ou fermez les bouches d'aération et réglez l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale tel qu'indiqué sur l'illustration.

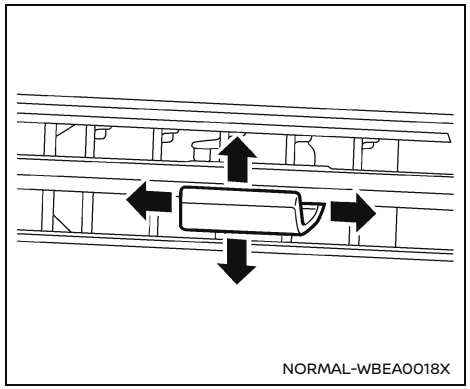

BOUCHES D'AÉRATION LATÉRALES

Ouvrez ou fermez les bouches d'aération et réglez l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale tel qu'indiqué sur l'illustration.

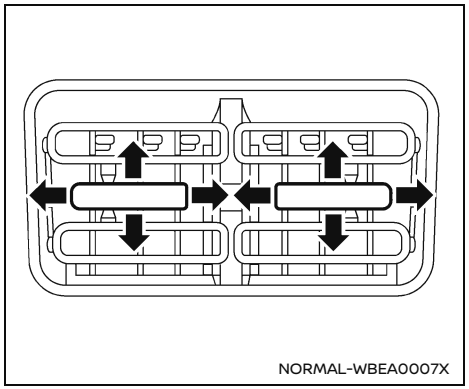

BOUCHES D'AÉRATION ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)

Ouvrez ou fermez les bouches d'aération et réglez l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale tel qu'indiqué sur l'illustration.

SYSTÈME DE RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement de la climatisation ne fonctionne que lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON ou lorsque le témoin PRÊT est allumé.**
- **Ne laissez jamais des enfants ou des adultes nécessitant généralement l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. D'autre part, il est préférable de ne pas laisser les animaux domestiques sans surveillance.**

  Ils pourraient sans le savoir activer des interrupteurs ou des commandes, occasionner un accident grave et se blesser. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves voire mortelles, pour les personnes ou les animaux.
- **N'activez pas le mode de recyclage d'air pendant une période prolongée car l'air de l'habitacle risque d'être confiné et les vitres de s'embuer.**
- **Ne réglez pas les commandes du chauffage et de la climatisation en conduisant, de façon à consacrer toute votre attention à la conduite.**

REMARQUE:

- **Des odeurs présentes à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatisation. Ces odeurs risquent de pénétrer dans l'habitacle par les bouches d'aération.**
- **Lors d'un stationnement, réglez la climatisation de façon à désactiver le recyclage de l'air afin de laisser entrer de l'air frais dans l'habitacle. Ceci doit permettre de réduire les odeurs à l'intérieur du véhicule.**

La climatisation fonctionne lorsque le témoin PRÊT est allumé. Toutefois, lors de la charge, la climatisation peut être utilisée lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.

La ventilation, le chauffage et la climatisation peuvent être activés automatiquement, à l'aide de la fonction de programmateur ou de la fonction de commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé).

Ces fonctions sont activées dans les conditions suivantes.

Position de la commande de moteur électrique	OFF
Ventilation	-
Système de régulation de la température	-
Programmateur (Horaires de climatisation)	X
Commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé)	X

Position de la commande de moteur électrique	Coupure automatique de la batterie ACC
Ventilation	-
Système de régulation de la température	-
Programmateur (Horaires de climatisation)	X
Commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé)	X

Position de la commande de moteur électrique	ON
Ventilation	X
Système de régulation de la température	X
Programmateur (Horaires de climatisation)	-
Commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé)	-

Position de la commande de moteur électrique	PRÊT pour la conduite
Ventilation	X
Système de régulation de la température	X
Programmateur (Horaires de climatisation)	-
Commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé)	-

X : Disponible

REMARQUE:

- **Une suite de bruits de fonctionnement peuvent être perçus immédiatement après l'activation/la désactivation du système de climatisation. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**
- **De la condensation se forme à l'intérieur de l'unité du système de climatisation lorsque le système de climatisation est activé, et cette eau s'écoule sous votre véhicule. Il est donc normal de trouver des traces d'eau sur le sol.**
- **Le compresseur et le ventilateur du moteur peuvent se mettre en marche brusquement lors de la charge. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

CLIMATISATION AUTOMATIQUE

Informations de base

Vous pouvez utiliser l'un des boutons sur le

tableau de bord ou les touches à l'écran de commande de climatisation pour contrôler la climatisation automatique.

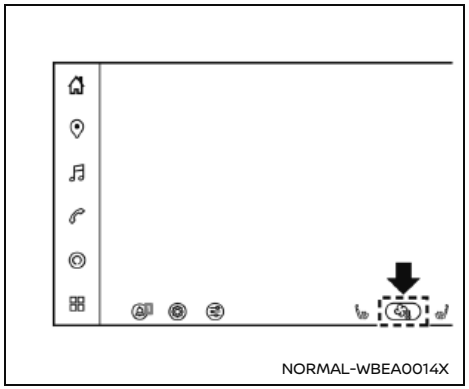

Exemple

Pour afficher l'écran de commande de climatisation, appuyez sur la touche "" de l'écran tactile.

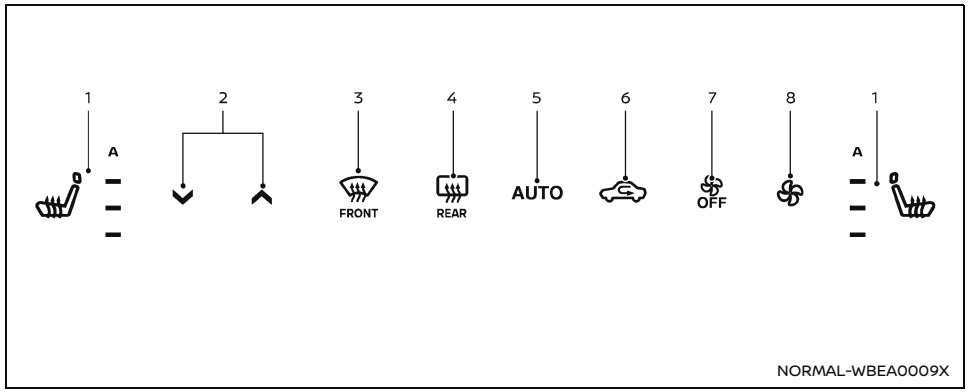

Boutons sur le tableau de bord

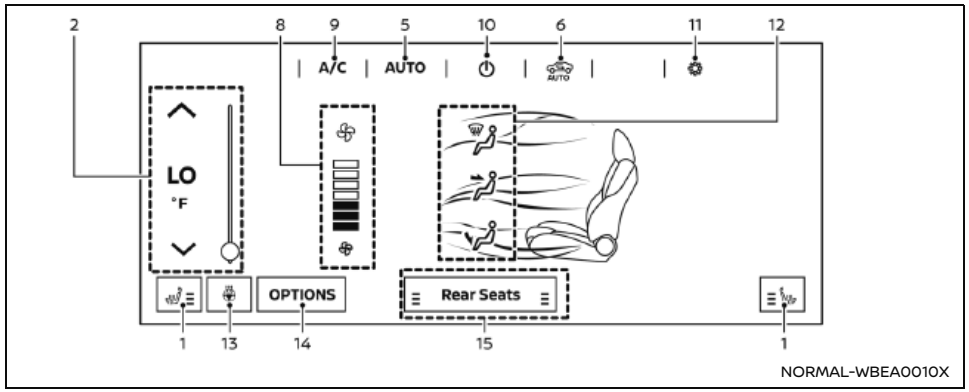

Écran de commande de climatisation

1. Boutons/touches de sièges chauffants (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à "Sièges chauffants (si le véhicule en est équipé)" (P.237).)
2. Touche de commande de température/bouton de commande de température
3. Bouton (désembuage avant)
4. Bouton (désembuage de lunette arrière)
   (Reportez-vous à "Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant (si le véhicule en est équipé)" (P.227).)
5. Bouton AUTO (automatique)/touche "AUTO" (automatique)
6. Bouton/touche de commande d'admission d'air
7. Bouton de réglage de la vitesse de ventilation/Bouton OFF
   Appuyez une fois pour réduire le débit d'air, appuyez deux fois pour arrêter le débit d'air.
8. Bouton de commande de vitesse de ventilation/touche de commande de vitesse de ventilation
9. Touche "A/C" (climatisation)
10. Touche ON·OFF
11. Touche de réglages de la climatisation
12. Touche de commande du débit d'air
13. Touche de volant chauffant (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à "Volant

chauffant (si le véhicule en est équipé)" (P.236).)

14. Touche OPTIONS (Reportez-vous à "OPTIONS" (P.337).)
15. Touche Sièges arrière (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à "Sièges chauffants (si le véhicule en est équipé)" (P.237).)

⚠ MISE EN GARDE

Ne placez rien devant les boutons du tableau de bord. Un fonctionnement involontaire des boutons peut se produire.

OPTIONS

Appuyez sur la touche "OPTIONS" sur l'écran de commande de climatisation pour afficher les options de la climatisation.

CONDUCTEUR UNIQUEMENT :

Lorsque ce paramètre est activé, le débit d'air est redirigé vers les ventilateurs du conducteur.

VENTILATEUR UNIQUEMENT :

La climatisation ne s'active pas dans ce mode. Utilisez ce mode lorsque vous avez uniquement besoin de ventilation.

REMARQUE:
Le mode de ventilation nécessite moins d'énergie, par conséquent l'autonomie de conduite augmente.

Fonctionnement automatique

Chauffage et refroidissement avec déshumidification (AUTO):

Ce mode peut normalement être utilisé toute l'année car le système est automatiquement réglé de façon à maintenir une température constante. La répartition de l'air, la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

En fonction des réglages, les sièges chauffants (si le véhicule en est équipé), le volant chauffant (si le véhicule en est équipé) peuvent également être commandés. (Reportez-vous à "Réglages de la climatisation" (P.338).)

1. Utilisez le bouton ou la touche AUTO pour activer la climatisation en mode automatique. (La couleur du bouton (témoin) et de la touche passe à l'orange.)
2. Réglez la température en utilisant le bouton ou la touche de réglage de la température, ou la barre coulissante sur l'écran de commande de climatisation.

REMARQUE:

- **Dans des conditions climatiques chaudes et humides, vous risquez de voir de la buée sortir des bouches d'aération car l'air est refroidi rapidement. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.**
- **Pour économiser de l'énergie, utilisez le mode automatique ou le mode de ventilation. Lorsque le bouton et la touche AUTO passent à l'orange, la consommation électrique du système de climatisation peut avoir une meilleure efficacité comparé à la quantité consommée avec le bouton et la touche AUTO passant en blanc. Lorsque le mode de ventilation est activé, l'air extérieur est introduit dans l'habitacle au moyen des ventilateurs sans être chauffé ou refroidi. Ceci réduit considérablement la consommation d'énergie.**

Chauffage (climatisation désactivée):

La climatisation ne s'active pas dans ce mode. Utilisez ce mode lorsque vous ne souhaitez que la fonction de chauffage.

1. Utilisez le bouton ou la touche AUTO pour activer la climatisation en mode automatique. (La couleur du bouton (témoin) et de la touche passe à l'orange.)
2. Effleurez la touche "A/C". (La couleur de la touche passe en blanc.)
3. Utilisez la touche ou le bouton de commande de température pour régler la température souhaitée.

   La température de l'habitacle est maintenue automatiquement. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

REMARQUE:
Ce mode n'est pas recommandé si les vitres s'embuent.

Déshumidification et dégivrage ou désembuage:

1. Appuyez sur la commande . (La couleur du bouton (témoin) passe à l'orange.)
2. Utilisez la touche ou le bouton de commande de température pour régler la température souhaitée.
   - Pour dégivrer rapidement l'extérieur des vitres, utilisez le bouton ou la touche de commande de vitesse de ventilation pour régler la vitesse de ventilation au maximum.
   - Une fois le pare-brise propre, appuyez sur le bouton ou la touche AUTO dès que possible afin de repasser en mode automatique.
   - Lorsque le bouton est enfoncé, la climatisation s'active automatiquement si la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Le mode de recyclage d'air se désactive automatiquement, laissant ainsi l'air extérieur s'introduire dans l'habitacle pour améliorer davantage les performances de désembuage.

Fonctionnement manuel

Réglage de la vitesse de ventilation:

Utilisez les boutons ou les touches de commande de vitesse du ventilateur pour la contrôler manuellement.

Commande d'admission d'air:

Le mode de commande d'admission d'air change chaque fois que vous appuyez sur le bouton ou effleurez la touche de commande d'admission d'air.

- Lorsque l'air est recyclé à l'intérieur du véhicule, la couleur du bouton (témoin) et de la touche de commande d'admission d'air est orange.
- Lorsque l'air provient de l'extérieur du véhicule, la couleur du bouton et de la touche de commande d'admission d'air est blanche.
- Lorsque l'icône " AUTO " est affichée à l'écran de commande de climatisation, l'admission d'air sera contrôlée automatiquement.
- Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air pour améliorer l'efficacité du refroidissement.

Commande de réglage de répartition d'air:

Le fait d'effleurer la touche de commande de débit d'air contrôle manuellement le débit d'air et sélectionne la sortie d'air :

— L'air est essentiellement diffusé par le désembuage

— L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales.

— L'air est principalement diffusé par la sortie de plancher, et partiellement par le désembuage.

Vous pouvez également choisir d'avoir deux ou trois touches de commande du débit d'air.

Pour arrêter le débit d'air, appuyez deux fois sur le bouton de commande de la vitesse du ventilateur/bouton OFF.

REMARQUE:

- **Le volume de débit d'air de chaque sortie d'air peut être personnalisé. Veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour plus d'informations.**
- **Lorsque vous sélectionnez le débit d'air du désembuage ou de la sortie de plancher, une petite quantité d'air sort encore des ventilateurs latéraux pour réduire l'air froid près des vitres.**

Pour désactiver le système

Appuyez sur le bouton OFF ou sur la touche ON-OFF. La couleur du bouton (témoin) et de la touche devient blanche.

RÉGLAGES DE LA CLIMATISATION

Appuyez sur la touche sur l'écran de commande de climatisation pour changer les réglages de la climatisation.

Réglages disponibles :

- **Sensibilité du volant chauffant (si le véhicule en est équipé)**
  La sensibilité de la commande de température du volant chauffant en mode de commande automatique peut être réglée de 1 (faible) à 3 (élevé).
  Reportez-vous à "Volant chauffant (si le véhicule en est équipé)" (P.236).
  Lorsque le réglage est sur "OFF", la fonction ne sera pas activée lors de l'utilisation de la climatisation automatique.
- **Sensibilité automatique du siège conducteur (si le véhicule en est équipé)**
  Le niveau de sensibilité de la commande de température du siège chauffant côté conducteur en mode de commande automatique peut être réglé de 1 (faible) à 3 (élevé).
  Reportez-vous à "Sièges chauffants (si le véhicule en est équipé)" (P.237).
  Lorsque le réglage est sur "OFF", la fonction ne sera pas activée lors de l'utilisation de la climatisation automatique.
- **Sensibilité automatique du siège passager (si le véhicule en est équipé)**
  Le niveau de sensibilité de la commande de température du siège chauffant côté passager en mode de commande automatique peut être réglé de 1 (faible) à 3 (élevé).
  Reportez-vous à "Sièges chauffants (si le véhicule en est équipé)" (P.237).
  Lorsque le réglage est sur "OFF", la fonction ne sera pas activée lors de l'utilisation de la climatisation automatique.

RÉGLAGE DE LA SENSIBILITÉ DES BOUTONS

La sensibilité des boutons sur le tableau de bord peut être modifiée. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SON DE FONCTIONNEMENT DU BOUTON

Le son de fonctionnement du bouton peut être activé ou désactivé. Suivez les étapes ci-dessous pour activer/désactiver les sons du bouton.

1. Mettez la commande de moteur électrique sur ON, puis sur OFF pour définir le système sur coupure automatique de la batterie ACC.
   (Reportez-vous à "Fonctionnement de la commande de moteur électrique" (P.356).)
2. Appuyez sur le bouton de commande d'admission d'air "" pendant plus de 5 secondes pour activer le mode activation/désactivation du son de fonctionnement du bouton.
3. Appuyez à nouveau sur le bouton de commande d'admission d'air "" pour activer/désactiver le son de fonctionnement du bouton.
   - Son ON à OFF : Tous les symboles clignotent.
   - Son OFF à ON : Tous les symboles s'allument et un son retentit.

Si aucune opération n'est effectuée pendant 5 secondes, le mode activation/désactivation du son de fonctionnement du bouton s'arrête.

CONSEILS D'UTILISATION

- L'utilisation du mode automatique permet de réduire la consommation d'énergie de la climatisation.
- Lorsque le bouton ou la touche AUTO est utilisé, la couleur du bouton (témoin) et de la touche devient orange. La couleur du bouton "A/C" de la clé devient également orange.
- Lorsque le bouton ou la touche de commande de la vitesse du ventilateur, ou les touches de commande du débit d'air sont utilisés alors que le mode AUTO est activé, la fonction correspondante passe en mode de fonctionnement manuel. À ce moment-là, les fonctions autres que la fonction commandée resteront en mode automatique.
- La consommation d'énergie du système de climatisation varie en fonction de la température extérieure et de la température sur laquelle le système de climatisation est réglé. La consommation d'énergie augmente en cas de rafraîchissement excessif (l'été) ou de chauffage

excessif (l'hiver) de l'habitacle. Ceci entraîne une réduction de l'autonomie de conduite.

- L'Horaires de climatisation ou la climatisation à distance (si le véhicule en est équipé) peut embuer les vitres selon la température réglée ou la température extérieure.
- Lorsque l'Horaires de climatisation ou la commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé) fonctionne, le siège chauffant (si le véhicule en est équipé) et le volant chauffant (si le véhicule en est équipé) peuvent s'allumer automatiquement.
- Même lorsque la climatisation est coupée, elle peut s'activer automatiquement pour refroidir la batterie de traction. Dans ce cas, un bruit provenant du compresseur et du ventilateur de refroidissement peut s'entendre. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Lorsque l'Horaires de climatisation ou la commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé) fonctionne, un bruit provenant du compresseur et du ventilateur de refroidissement peut s'entendre. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Lorsque le système de contrôle de la température de la batterie de traction utilise l'énergie de la batterie de traction, la climatisation s'active automatiquement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

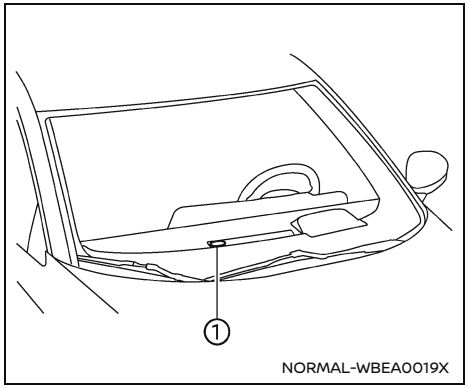

Exemple

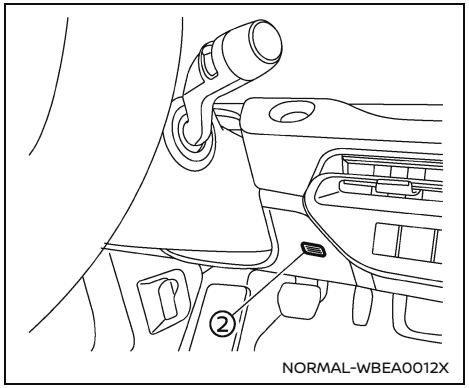

Capteurs :

Les capteurs ① et ② situés sur le tableau de bord aident à maintenir une température constante. Ne placez rien sur ou autour des capteurs.

CALENDRIER DE CLIMATISATION

Informations de base

Cette fonction permet de chauffer ou de rafraîchir par avance l'habitacle du véhicule, selon la température souhaitée avant la conduite. Ceci permet de réduire la consommation d'énergie de la batterie de traction pendant la conduite.

L'Horaires de climatisation actionne le système de climatisation en utilisant l'énergie du chargeur ou de la batterie de traction.

La fonction Horaires de climatisation permet quatre réglages du programmateur.

Une fois l'Horaires de climatisation réglé, la climatisation sera activée à l'heure réglée. Il n'est pas nécessaire de régler l'Horaires de climatisation tous les jours.

L'Horaires de climatisation ne fonctionne pas lorsque la capacité restante de la batterie de traction est faible.

⚠ AVERTISSEMENT

Même si l'Horaires de climatisation est réglé, la température dans l'habitacle risque d'augmenter ou de baisser si le système s'arrête automatiquement. Ne laissez ni enfants ni adultes nécessitant l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. D'autre part, il est préférable de ne pas laisser les animaux domestiques sans surveillance. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves voire mortelles, pour les personnes ou les animaux. Par temps froid, la température à l'intérieur d'un véhicule peut baisser suffisamment pour provoquer des blessures graves ou mortelles pour les personnes ou les animaux.

Comment régler Horaires de climatisation

Les Réglages du programme de climatisation peuvent être modifiés sur l'écran tactile.

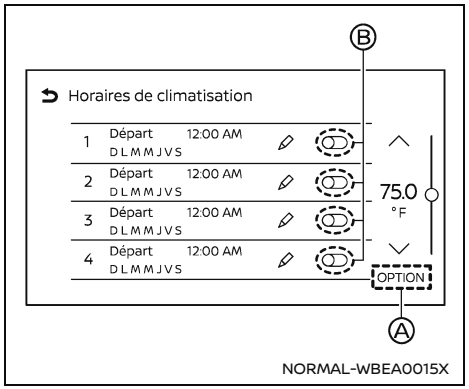

1. Appuyez sur la touche " ⌂ " sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur la touche " ⊞ " puis sur la touche "Véhicule électrique".
3. Appuyez sur la touche "Horaires de climatisation". L'écran du Horaires de climatisation s'affiche.

   Options de réglage disponibles :
   - Température
     Appuyez sur la touche de commande de température pour ajuster la température.
   - Réglages du programmateur
     Appuyez sur Ⓑ pour activer/désactiver le programmateur. Le témoin lumineux s'allume lorsque le réglage du programmateur est activé.
   - Touche "✎"
     Appuyez pour afficher l'écran de réglage Horaires de climatisation. Réglez l'heure et le jour de la semaine souhaités pour activer l'Horaires de climatisation.
4. Une fois les réglages effectués, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF, puis branchez le connecteur de charge au véhicule.

Appuyez sur "OPTION" Ⓐ pour définir le Programme climatisation ECO.

Lorsque ce paramètre est activé, seuls le volant chauffant (si le véhicule en est équipé) et les sièges chauffants (si le véhicule en est équipé) seront utilisés avec l'Horaires de climatisation. Cela permet de réduire l'utilisation de la batterie pour l'Horaires de climatisation.

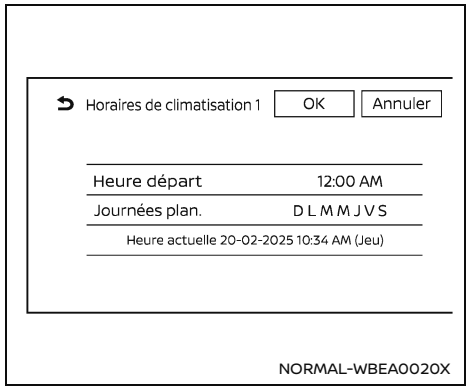

Exemple

Écran de réglage Horaires de climatisation:

1. Effleurez la touche "Heure départ" pour régler l'heure de départ.
2. Appuyez sur la touche "Journées plan." et sélectionnez les jours de la semaine pour lesquels vous souhaitez activer l'Horaires de climatisation.
3. Appuyez sur la touche "OK" pour enregistrer le réglage.

REMARQUE:
L'Horaires de climatisation fonctionne de manière répétée une fois qu'il est activé.

Conseils d'utilisation de l'Horaires de climatisation:

- L'Horaires de climatisation ne démarre que lorsque la commande de moteur électrique est sur la position OFF ou coupure automatique de la batterie ACC.
- Pour désactiver la fonction Horaires de climatisation, appuyez sur la touche Ⓑ pour éteindre le témoin lumineux. Les réglages de l'heure de départ ne sont pas effacés même si la fonction Horaires de climatisation est désactivée.
- Si l'Horaires de climatisation commence à fonctionner alors que le véhicule est en cours de charge, le temps nécessaire à la charge est prolongé.
- Le fait d'activer l'Horaires de climatisation dans un environnement où la température est basse peut diminuer le taux de charge de la batterie.
- Le réglage du programmateur peut également être modifié pendant que l'Horaires de climatisation fonctionne. Lorsque la commande de moteur électrique est en position OFF, le système de climatisation démarre ou passe en mode d'attente en fonction des nouveaux réglages du programmateur.
- Lorsque la différence entre la température de réglage d'Horaires de climatisation et la température à l'extérieur du véhicule est importante, la température à l'intérieur du véhicule peut ne pas être maintenue à la température du réglage.
- La température dans l'habitacle risque de ne pas être confortable si vous entrez dans le véhicule trop tôt ou trop tard par rapport à l'heure de départ programmée.
- Le fonctionnement du système de climatisation est limité à la capacité de la puissance électrique lorsque le connecteur de charge est connecté au véhicule. Par conséquent, la température peut ne pas atteindre la température réglée en raison des limitations des performances du système de climatisation, si la température ambiante est excessivement élevée ou basse.
- L'Horaires de climatisation utilise la fonction du système de climatisation de façon à parvenir à une température confortable dans l'habitacle à l'heure de départ programmée. Le système de climatisation est paramétré pour s'arrêter à l'heure de départ programmée.
- En fonction des équipements de la station de charge, il est possible qu'elle ne soit pas disponible en permanence. Vérifiez la disponibilité de l'équipement de charge avant de paramétrer l'Horaires de climatisation. Assurez-vous que le bouton de démarrage du chargeur est activé lorsque vous paramétrez l'Horaires de climatisation.
- Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF après avoir modifié le réglage, le nouveau réglage s'applique.

ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de climatisation contient du réfrigérant sous haute pression. Afin d'éviter de vous blesser, toute opération d'entretien sur le système de climatisation doit être réalisée par un technicien expérimenté, avec un équipement approprié.

Le système de climatisation de votre véhicule fonctionne avec un réfrigérant respectant l'environnement.

Ce réfrigérant n'affecte pas la couche d'ozone. Il est cependant possible qu'il contribue dans une moindre mesure au réchauffement de l'atmosphère.

Un équipement de charge et un lubrifiant spécifiques sont nécessaires pour l'entretien de la climatisation de votre véhicule. L'utilisation de réfrigérants ou de lubrifiants inadaptés risque d'endommager sérieusement le système de climatisation. (Reportez-vous à "Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation" (P.586).)

Un concessionnaire Mitsubishi certifié EV est qualifié pour effectuer l'entretien de votre système de climatisation respectueux de l'environnement.

Filtration d'air micronique

Le système de filtre du climatiseur est équipé d'un système de filtration d'air micronique. Pour vous assurer que les dispositifs de chauffage, de désembuage et de ventilation de climatisation fonctionnent efficacement, remplacez le filtre en vous conformant aux intervalles d'entretien spécifiés à la section "9. Programmes d'entretien". Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour remplacer le filtre.

Le filtre doit être remplacé si le débit d'air diminue considérablement ou si les vitres s'embuent facilement lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche.

ANTENNE RADIO

L'antenne est située sur la partie arrière du toit du véhicule. (Reportez-vous à "Extérieur arrière" (P.6).)

⚠ MISE EN GARDE

- **Une accumulation de glace sur l'antenne peut affecter les performances de la radio. Retirez la glace pour restaurer la réception radio.**
- **Lorsque vous retirez la neige du toit, n'exercez pas une force excessive sur l'antenne. Vous risquez de casser l'antenne et de cabosser le toit.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule dans une station de lavage à haute pression, éloignez la buse à haute pression de l'antenne. Vous risquez de déformer ou d'endommager le joint d'étanchéité.**
- **Les performances de la radio peuvent être affectées si un chargement transporté sur le toit bloque le signal radio. Si possible, ne placez aucun chargement près de l'antenne.**

MÉMENTO

5 Démarrage et conduite

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite 349
- Informations de base 349
- Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] 349
- Précautions pour éviter tout risque de collision et de tonneau 353
- Dégagement tout-terrain 353
- Perte rapide de pression d'air 354
- Conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues ou de médicaments 354

Commande de moteur électrique 355
- Informations de base 355
- Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] 355
- Périmètre de fonctionnement pour le démarrage du système EV 356
- Fonctionnement de la commande de moteur électrique 356
- Positions de la commande de moteur électrique 357
- Arrêt d'urgence du système EV 358
- Décharge de la pile de la clé F.A.S.T. 358

Avant de lancer le système EV 359

Démarrage du système EV (véhicule électrique) 359

Conduite du véhicule 360
- Système de commande de passage électrique des vitesses 360

Mode de fonctionnement innovant de la pédale 365
- Informations de base 365
- Fonctionnement du mode de fonctionnement innovant de la pédale 365
- Limites du mode de fonctionnement innovant de la pédale 367
- Mode de fonctionnement innovant de la pédale temporairement indisponible 367

Frein de stationnement 368
- Informations de base 368
- Fonctionnement automatique 369
- Fonctionnement manuel 370

Maintien automatique de frein 371
- Informations de base 371
- Comment activer/désactiver la fonction de maintien automatique de frein 372
- Comment utiliser la fonction de maintien automatique de frein 373

Sélecteur mode de conduite 374
- Informations de base 375
- Mode PERSONAL 375

Mode SPORT 375
Mode STANDARD 375
Mode ÉCO 376
Systèmes d'Assist. au conduct 377
Informations de base 377
Comment activer/désactiver les systèmes 379
Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur 380
Détection de panneaux de signalisation [TSR] 387
Informations de base 387
Fonctionnement du système 387
Comment activer/désactiver le système TSR 389
Système temporairement indisponible 389
Dysfonctionnement du système 389
Entretien du système 390
Alerte sortie de voie [LDW] 390
Informations de base 390
Fonctionnement du système LDW 391
Comment activer/désactiver le système LDW 392
Limites du système LDW 393
Système temporairement indisponible 394
Dysfonctionnement du système 394
Entretien du système 394
Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP] 395
Informations de base 395
Fonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent 396
Comment activer/désactiver le système LDP 397
Limites du système d'intervention de changement de voie intelligent 397
Système temporairement indisponible 399
Dysfonctionnement du système 400
Entretien du système 400
Avertissement d'angle mort [BSW] 401
Informations de base 401
Fonctionnement du système BSW 402
Comment activer/désactiver le système BSW 403
Limites du système BSW 403
Situations de conduite du système BSW 404
Système temporairement indisponible 407
Dysfonctionnement du système 407
Entretien du système 408
Assistant d'angle mort actif [ABSA] 409
Informations de base 409
Fonctionnement du système ABSA 411
Comment activer/désactiver le système ABSA 412
Limites du système ABSA 412
Situations de conduite du système ABSA 414
Système temporairement indisponible 418
Dysfonctionnement du système 418
Entretien du système 419

Alerte de trafic transversal arrière [RCTA] 420
Informations de base 420
Fonctionnement du système RCTA 421
Comment activer/désactiver le système RCTA 423
Limites du système RCTA 424
Système temporairement indisponible 425
Dysfonctionnement du système 426
Entretien du système 426
Systèmes MI-PILOT Assist 427
Présentation générale 427
Présentation générale des systèmes MI-PILOT Assist 430
Témoins et écrans MI-PILOT Assist 437
Adaptive Cruise Control [ACC] 438
Régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) 442
Lane Keep Assist [LKA] 443
Détection des mains au volant 445
Système d'atténuation de collision avant [FCM] 447
Informations de base 447
Fonctionnement du système FCM avec détection des piétons 448
Activation/désactivation du système FCM avec détection des piétons 450
Système FCM avec détection des piétons 451
Système temporairement indisponible 456
Dysfonctionnement du système 458
Entretien du système 458
Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW] 460
Informations de base 460
Fonctionnement du système de détecteur de collision frontale intelligent 462
Activation/désactivation du système de détecteur de collision frontale intelligent 463
Limites du système de détecteur de collision frontale intelligent 465
Système temporairement indisponible 466
Dysfonctionnement du système 467
Entretien du système 467
Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA] 469
Informations de base 469
Fonctionnement du système d'alerte vigilance conducteur intelligent 469
Comment activer/désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent 470
Limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent 471
Dysfonctionnement du système 471
Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] 472
Informations de base 472
Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière 473

Comment activer/désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière ... 474
Limites du système de freinage d'urgence automatique arrière ... 475
Dysfonctionnement du système ... 477
Entretien du système ... 478
Augmentation de l'économie d'énergie ... 478
Stationnement/stationnement en pente ... 480
Direction assistée électrique ... 481
Système de freinage ... 482
Précautions relatives au freinage ... 482
Assistance au freinage ... 484
Assistance au freinage ... 484
Système antiblocage des roues [ABS] ... 484
Freinage d'atténuation de collision secondaire (SCMB) ... 485
Commande de stabilité active [ASC] ... 486
Informations de base ... 486
Comment désactiver le système ASC ... 487
Répartition de la force de freinage ... 488
Aide au démarrage en côte [HSA] ... 489
Système de sonar avant et arrière (si le véhicule en est équipé) ... 490
Informations de base ... 490
Fonctionnement du système ... 491
Comment activer/désactiver le système de sonar ... 493
Limites du système de sonar ... 494
Système temporairement indisponible ... 495
Entretien du système ... 495
Système de capteur de stationnement arrière (si le véhicule en est équipé) ... 496
Informations de base ... 496
Fonctionnement du système ... 497
Comment activer/désactiver le système de capteur de stationnement arrière ... 498
Limites du système de capteur de stationnement arrière ... 499
Système temporairement indisponible ... 500
Entretien du système ... 500
Conduite par temps froid ... 501
Informations de base ... 501
Batterie auxiliaire ... 502
Liquide de refroidissement ... 502
Équipement des pneus ... 502
Équipement spécial pour l'hiver ... 502
Frein de stationnement ... 502
Protection contre la corrosion ... 503
Dégivrage de la trappe de charge lorsqu'elle est gelée ... 503

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DU DÉMARRAGE ET DE LA CONDUITE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez ni enfants ni adultes nécessitant l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. D'autre part, il est préférable de ne pas laisser les animaux domestiques sans surveillance.**

  Ils risqueraient de se blesser ou de blesser des tiers en activant accidentellement des commandes du véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour les personnes ou les animaux.
- **Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter qu'il ne bascule ou ne glisse. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. En cas de collision ou de freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.**

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS [TPMS]

Informations de base

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être contrôlé à froid chaque mois et gonflé en fonction de la pression recommandée par le fabricant, indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression des pneus, déterminez vous-même la pression requise pour ces pneus.)

"Pour une plus grande sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de pression de pneu basse lorsqu'au moins un des pneus est largement sous-gonflé. Lorsque le témoin de pression de pneus basse s'allume, vous devez donc arrêter le véhicule, vérifier les pneus dès que possible, et les gonfler en fonction de la pression requise. Conduire avec des pneus largement sous-gonflés provoque une surchauffe des pneus et peut entraîner des défaillances. Un gonflage insuffisant augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie des pneus et risque d'altérer la manœuvrabilité et les capacités de freinage du véhicule."

Notez que le système TPMS ne remplace pas un entretien correct des pneus. Il est de la responsabilité du conducteur de s'assurer que les pneus sont correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez important pour que le témoin de pression de pneus basse du système TPMS s'allume.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin de défaut du système TPMS, vous indiquant que le système est défectueux. Le témoin de défaut du système TPMS est combiné au témoin de pression de pneus basse. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé de manière continue. Ceci se produit à chaque démarrage du véhicule, tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de défaut est allumé, le système risque de ne pas détecter ou signaler une pression de pneus basse comme il le devrait. Des dysfonctionnements du système TPMS peuvent se produire pour de multiples raisons, y compris en cas de montage, de remplacement ou de permutation des pneus ou roues, ce qui empêche le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaut du système TPMS après avoir remplacé un(e) ou plusieurs pneu(s)/roue(s), pour vous assurer que les pneus/roues de remplacement n'empêchent pas le fonctionnement correct du système TPMS.

Informations complémentaires

- Le système TPMS s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système risque de ne pas

détecter une chute soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsque vous conduisez avec un pneu crevé).

- Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse ne s'éteint pas automatiquement après le réglage de la pression des pneus. Après avoir gonflé le pneu à la pression recommandée, le véhicule doit être conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système TPMS et désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- L'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" s'affiche sur l'écran multi-informations lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume et qu'une pression de pneu basse est détectée. L'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" s'éteint lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'éteint.

  L'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" n'apparaît pas si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume pour signaler un dysfonctionnement au niveau du TPMS.
- La pression des pneus augmente ou diminue en fonction de la chaleur causée par le fonctionnement du véhicule et de la température extérieure. La pression des pneus augmente après la conduite ; ne faites donc pas baisser la pression des pneus après avoir conduit le véhicule. Une température extérieure basse risque de faire baisser la température de l'air à l'intérieur des pneus, et d'en diminuer la pression. Cela risque d'entraîner l'activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Si le témoin d'avertissement s'allume lorsque la température extérieure est basse, vérifiez la pression des quatre pneus.
- Vous pouvez aussi contrôler la pression de tous les pneus sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Ordinateur de bord" (P.206).)

Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Témoin d'avertissement de pression de pneu basse" (P.177) et "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.507).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.**
- **Si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou les freinages trop brusques, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule dès que possible. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager les pneus de façon irréversible et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Réglez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. En cas de pneu à plat, réparez-le à l'aide d'un kit de réparation de pneu dès que possible. (Reportez-vous à "Crevaison" (P.507).)**
- **L'utilisation de pneus autres que ceux spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors peut affecter le fonctionnement du système TPMS.**

- **Mitsubishi Motors recommande d'utiliser uniquement le produit d'étanchéité d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors fourni avec votre véhicule ou un produit équivalent. D'autres produits d'étanchéité pour pneus risquent d'endommager le joint de tige de soupape, ce qui peut entraîner une perte de pression d'air au niveau des pneus. Nous vous recommandons de vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV après avoir utilisé un produit d'étanchéité pour la réparation des pneus.**
- **Pour éviter des blessures graves voire mortelles, lorsque vous vérifiez la pression de vos pneus, que ce soit dans le cadre d'un entretien de routine ou à la suite d'une alerte de Pression pneus, vérifiez la pression de tous vos pneus. Rouler avec des pneus sous-gonflés peut provoquer une défaillance des pneus et interférer avec le bon fonctionnement d'autres systèmes du véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le système TPMS risque de ne pas fonctionner correctement lorsque des chaînes sont montées sur les roues ou que les roues sont enlisées dans la neige.**
- **Ne placez pas de film métallisé ni de pièces métalliques (antenne, etc.) sur les vitres. Cela pourrait affecter la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système TPMS pourrait ne pas fonctionner correctement.**
- **Ne pliez jamais les valves pendant le gonflage des pneus et la vérification de leur pression.**
- **Utilisez des bouchons de valves d'origine Mitsubishi Motors conformes aux spécifications des bouchons de valves montés en usine.**
- **N'utilisez pas de bouchons de valves métalliques.**
- **Montez les bouchons de valves correctement. Sans leur bouchon, les valves et les capteurs de contrôle de la pression des pneus peuvent être endommagés.**
- **N'endommagez pas les valves et les capteurs lorsque vous rangez les roues ou que vous montez des pneus différents.**
- **Remplacez la tige de soupape du capteur TPMS (y compris le noyau et le bouchon de la soupape) et la vis (si le véhicule en est équipé) lorsque les pneus sont remplacés en raison de leur usure ou de leur âge. La vis (si le véhicule en est équipé) doit être posée correctement au couple de 1,4 ± 0,1 N.m. Les capteurs du système TPMS peuvent être utilisés à nouveau.**
- **Soyez prudent lors de l'utilisation d'un équipement de gonflage de pneus muni d'un tuyau rigide d'alimentation en air car un embout long risque d'endommager la tige de la valve.**

Certains équipements et transmetteurs risquent d'interférer temporairement avec le fonctionnement du système TPMS, et de causer une activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Par exemple :

- Des installations ou équipements électriques utilisant des fréquences radio similaires se trouvent à proximité du véhicule.
- Un transmetteur réglé à la même fréquence est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un équipement similaire) ou un convertisseur CC/CA est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.

Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse risque de s'allumer dans les cas suivants.

- Si le véhicule est équipé d'une roue et d'un pneu non pourvus du TPMS.
- Si le TPMS a été remplacé et que le code d'identification n'a pas été enregistré.
- Si la roue n'est pas conforme aux spécifications indiquées par Mitsubishi Motors.

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
ID FCC : PAXPMVG000
Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
REMARQUE :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.
Au Canada :
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage ;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité)

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir permuté les roues, n'utilisez pas la fonction Easy-Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) pour régler la pression des pneus. Utilisez plutôt un indicateur de pression pour régler les pneus à la pression correcte conformément à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

Lorsque vous ajoutez de l'air à un pneu sous-gonflé, le TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression recommandée des pneus À FROID.

Préparation du véhicule:

1. Garez le véhicule dans un endroit sûr, sur un sol plat.
2. Serrez le frein de stationnement et appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement).
3. Placez la commande de moteur électrique sur la position ON. Ne démarrez pas le système EV.

Fonctionnement:

1. Ajoutez de l'air au pneu.
2. Après quelques secondes, les feux de détresse se mettent à clignoter.
3. Lorsque la pression définie est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse arrêtent de clignoter.
4. Effectuez la procédure ci-avant pour chaque pneu.

- Si le pneu est surgonflé d'environ 30 kPa (4 psi), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent 3 fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le centre de la tige de la valve située sur le pneu pour relâcher de la pression. Lorsque la pression atteint la pression définie, l'avertisseur sonore retentit une fois.
- Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après le

début du gonflage du pneu, cela indique que le TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) ne fonctionne pas.

- Le TPMS n'active pas le système Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) dans les conditions suivantes :
  - En cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un transmetteur
  - La pression d'air provenant de dispositifs de gonflage tels que ceux utilisant des prises électriques est insuffisante pour gonfler un pneu
  - En cas d'utilisation d'un équipement électrique à l'intérieur ou à proximité du véhicule
  - En cas de dysfonctionnement du système TPMS
  - En cas de dysfonctionnement de l'avertisseur sonore ou des feux de détresse
- Si le TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) ne fonctionne pas en raison d'interférences du TPMS, reculez ou avancez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez à nouveau.

Si le TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) ne fonctionne pas, utilisez une jauge de pression des pneus.

PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE COLLISION ET DE TONNEAU

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation dangereuse et imprudente de ce véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Soyez vigilant et conduisez prudemment à tout moment. Respectez le code de la route. Évitez toute vitesse excessive, virage à grande vitesse ou coups de volant trop brusques car ce genre de conduite peut vous faire perdre le contrôle de votre véhicule. Comme pour tout véhicule, une perte de contrôle peut occasionner une collision avec d'autres véhicules ou objets, ou entraîner le renversement du véhicule, en particulier si la perte de contrôle provoque un dérapage du véhicule. Soyez attentif en permanence, et évitez de conduire en cas de fatigue. Ne conduisez jamais sous l'influence d'alcool ou de médicaments (qu'il s'agisse de médicaments avec ou sans ordonnance car ils peuvent provoquer des somnolences). Attachez toujours votre ceinture de sécurité tel que décrit dans "Ceintures de sécurité" (P.100), et demandez à vos passagers de faire de même.

Les ceintures de sécurité permettent de réduire les risques de blessure en cas de collisions ou de tonneaux.

Si le véhicule se renverse, les personnes n'ayant pas attaché leur ceinture de sécurité sont plus susceptibles de mourir que les personnes attachées.

DÉGAGEMENT TOUT-TERRAIN

Si les roues du côté droit ou du côté gauche sortent de la route, maintenez le contrôle du véhicule en suivant la procédure ci-après. Veuillez noter que cette procédure est uniquement mentionnée à titre de guide général. Vous devez conduire le véhicule de manière appropriée en vous basant sur l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Restez calme et ne réagissez pas de manière excessive.
2. Ne freinez pas.
3. Tenez fermement le volant avec les deux mains et tentez de maintenir une trajectoire rectiligne.
4. Le cas échéant, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour ralentir progressivement.
5. Si aucun obstacle ne se trouve sur votre trajectoire, dirigez le véhicule de manière à ce qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de conduire à nouveau sur la route tant que la vitesse du véhicule n'est pas réduite.

6. Une fois la vitesse réduite, tournez progressivement le volant jusqu'à ce que les deux roues reviennent sur la route. Lorsque toutes les roues sont sur la route, dirigez le véhicule de manière à ce qu'il demeure sur la voie de conduite appropriée.
   - Si vous décidez que les conditions de sécurité ne permettent pas de conduire à nouveau sur la route compte tenu de l'état du véhicule, de la route ou des conditions de circulation, ralentissez progressivement puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé hors de la route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un "éclatement" de pneu peut se produire si le pneu est crevé ou endommagé après avoir heurté un trottoir ou roulé sur un nid de poule. Une conduite avec des pneus sous-gonflés peut également entraîner une perte rapide de pression d'air dans les pneus.

Cette perte rapide de pression d'air peut affecter la manœuvrabilité et la stabilité du véhicule, en particulier à vitesses élevées.

Pour éviter une perte rapide de pression d'air dans les pneus, maintenez une pression d'air correcte et inspectez visuellement les pneus afin de vous assurer qu'ils ne sont pas usés ou endommagés. Reportez-vous à "Usure et endommagement des pneus" (P.564).

Si un pneu se dégonfle rapidement ou "éclate" lors de la conduite, maintenez le contrôle du véhicule en suivant la procédure ci-après. Veuillez noter que cette procédure est uniquement mentionnée à titre de guide général. Vous devez conduire le véhicule de manière appropriée en vous basant sur l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

⚠ AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent augmenter les risques de perte de contrôle du véhicule en cas de baisse rapide de pression d'air dans les pneus. La perte de contrôle du véhicule risque d'entraîner une collision et provoquer des blessures.

- **En général, le véhicule se déplace ou est attiré dans la direction du pneu crevé.**
- **Ne freinez pas rapidement.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Restez calme et ne réagissez pas de manière excessive.
2. Tenez fermement le volant avec les deux mains et tentez de maintenir une trajectoire rectiligne.
3. Le cas échéant, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour ralentir progressivement.
4. Dirigez progressivement le véhicule vers un endroit sécurisé pour l'écarter de la route et de la circulation, le cas échéant.
5. Appuyez légèrement sur la pédale de frein pour arrêter progressivement le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et contactez l'assistance routière pour changer la roue ou reportez-vous à "Réparation d'un pneu à plat" (P.509) .

CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE OU SOUS L'EMPRISE DE DROGUES OU DE MÉDICAMENTS

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues. La concentration d'alcool dans le sang réduit la coordination, retarde les temps de réaction et affecte les décisions. La conduite sous l'emprise de l'alcool accroît la probabilité d'être impliqué dans un accident dans lequel vous risquez d'être blessé ou de blesser d'autres personnes. Par ailleurs, si vous êtes blessé dans un accident, l'alcool peut accroître la gravité de la blessure.

Mitsubishi Motors est engagé dans la sécurité routière. Toutefois, vous devez choisir de ne pas conduire sous l'influence de l'alcool. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou meurent dans des acci-

dents liés à l'alcool. Bien que la réglementation locale varie sur ce qu'elle considère comme étant légalement un état d'ébriété, le fait est que l'alcool affecte toutes les personnes de manière différente et que la plupart d'entre elles sous-estiment les effets de l'alcool.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage ! Cela s'applique également aux médicaments et aux drogues (médicaments en vente libre, avec ordonnance ou drogues illicites). Ne conduisez pas si vos capacités sont affectées par la prise d'alcool, de drogues ou de médicaments ou par tout autre état physique.

COMMANDE DE MOTEUR ÉLECTRIQUE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

N'actionnez pas la commande de moteur électrique à bouton-poussoir pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. (Le système EV s'arrête lorsque la commande de moteur électrique est enfoncée 3 fois de suite ou lorsque la commande de moteur électrique est enfoncée et maintenue pendant plus de 2 secondes.) Si le système EV s'arrête pendant la conduite du véhicule, un accident risque de se produire et d'entraîner des blessures graves.

Avant d'actionner la commande de moteur électrique à bouton-poussoir, assurez-vous d'appuyer sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement).

TRANSMETTEUR DE SÉCURITÉ AVANCÉE MAINS LIBRES [CLÉ F.A.S.T.]

Le transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] permet d'actionner la commande de moteur électrique sans sortir la clé de votre poche ou de votre sac. L'environnement et/ou les conditions d'utilisation peuvent affecter le fonctionnement du transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.].

Certains témoins et avertissements relatifs au fonctionnement s'affichent sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.182).

⚠ MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'être en possession de la clé F.A.S.T. lorsque vous utilisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé F.A.S.T. à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.**
- **Si la batterie auxiliaire est déchargée, la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur une autre position que OFF et il est impossible de tourner le volant. Rechargez la batterie auxiliaire dès que possible. Reportez-vous à "Démarrage à l'aide d'une batterie de secours" (P.519).**

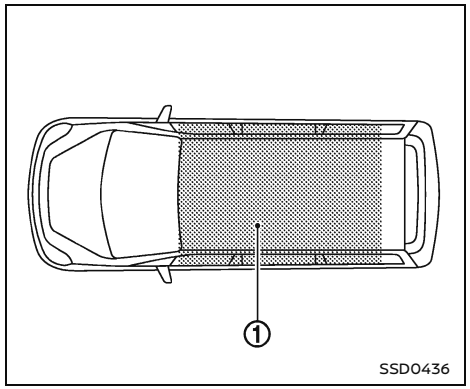

PÉRIMÈTRE DE FONCTIONNEMENT POUR LE DÉMARRAGE DU SYSTÈME EV

La clé F.A.S.T. permet le démarrage du système EV seulement si la clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre de fonctionnement spécifié ①.

Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est presque déchargée ou en présence d'ondes/de bruits radio puissants à proximité, le périmètre de fonctionnement du transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] est plus limité et risque de ne pas fonctionner correctement.

Si la clé F.A.S.T. est dans le périmètre de fonctionnement, il est possible pour n'importe qui, même quelqu'un qui n'a pas la clé F.A.S.T., d'appuyer sur la commande de moteur électrique pour démarrer le système EV.

- La zone de chargement n'est pas comprise dans le périmètre de fonctionnement, mais la clé F.A.S.T. peut tout de même fonctionner.
- Si la clé F.A.S.T. est placée sur le tableau de bord, dans la boîte à gants ou le vide-poches, la clé F.A.S.T. peut ne pas fonctionner.
- Si la clé F.A.S.T. se trouve à proximité de la portière ou de la vitre à l'extérieur du véhicule, il est possible que la clé F.A.S.T. fonctionne.

Si la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée, reportez-vous à "Décharge de la pile de la clé F.A.S.T." (P.358).

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DE MOTEUR ÉLECTRIQUE

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas le véhicule pendant des périodes prolongées lorsque la commande de moteur électrique est en position ON et que le système EV ne fonctionne pas. La batterie risque de se décharger.**
- **Utilisez les accessoires électriques lorsque le système EV tourne afin d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge. Si vous devez utiliser des accessoires pendant que le système EV ne fonctionne pas, ne les utilisez pas pendant de longues périodes et n'utilisez pas plusieurs accessoires électriques en même temps.**

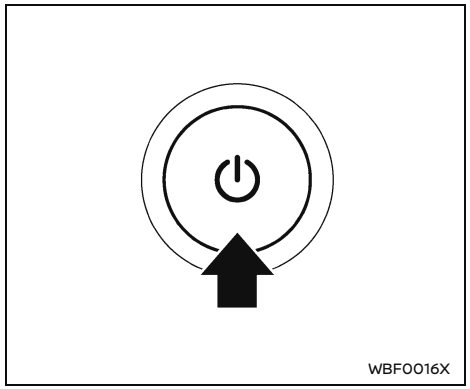
WBF0016X

Lorsque vous appuyez sur la commande de moteur électrique sans appuyer sur la pédale de frein, la position de la commande de moteur électrique change comme suit.

- une fois pour passer sur ON.
- deux fois pour passer sur OFF.

Lorsque la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur la position OFF, procédez comme suit.

1. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement).
2. Appuyez sur la commande de moteur électrique. La position de la commande de moteur électrique passe alors à la position ON.
3. Placez à nouveau la commande de moteur électrique sur la position OFF.

POSITIONS DE LA COMMANDE DE MOTEUR ÉLECTRIQUE

ON

Toute la puissance électrique s'active à cette position.

La position ON présente une fonction d'économie de batterie, qui fait passer la commande de moteur électrique sur la position OFF pendant un certain temps, dans les conditions suivantes :

- Lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, le témoin PRÊT n'est pas allumé.
- Le véhicule est garé.

La fonction d'économie de batterie est désactivée dans les cas suivants :

- L'économiseur de batterie est annulé pendant la charge.

PRÊT (Position normale de fonctionnement)

Cette position active le système EV et les accessoires électriques ; le véhicule est prêt pour la conduite.

OFF

Le système EV est désactivé dans cette position.

Coupure automatique de la batterie ACC

Même lorsque la commande de moteur électrique est sur la position OFF, la fonction de coupure automatique de la batterie ACC bascule automatiquement à l'état où les composants électriques tels que le système de navigation et les rétroviseurs extérieurs peuvent être utilisés (état ACC) dans des conditions particulières. Vous pouvez utiliser le système de navigation, les rétroviseurs extérieurs, etc. même une fois que le système EV est arrêté ou avant que la commande de moteur électrique soit sur ON.

La fonction de coupure automatique de la batterie ACC est activée dans les cas suivants.

- Lorsque la portière est déverrouillée à l'aide de la fonction de clé F.A.S.T.
- Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.

La fonction de coupure automatique de la batterie ACC est arrêtée dans les cas suivants.

- Au bout d'un certain temps depuis l'arrêt du système EV et le verrouillage du véhicule à l'aide de la fonction de clé F.A.S.T.
- Après un certain temps après l'ouverture puis la fermeture de la portière du conducteur sans verrouiller les portes.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter que la batterie 12V se décharge, utilisez les dispositifs électriques (système de navigation, prise électrique, etc.) avec le système EV démarré.

ARRÊT D'URGENCE DU SYSTÈME EV

Pour arrêter le système EV en cas d'urgence lors de la conduite ou lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée, effectuez la procédure suivante :

- Appuyez rapidement sur la commande de moteur électrique à bouton-poussoir 3 fois consécutives en moins de 1,5 seconde, ou
- Appuyez et maintenez enfoncée la commande de moteur électrique à bouton-poussoir pendant plus de 2 secondes.

Après l'arrêt du système EV, ouvrez la porte pour revenir au fonctionnement normal.

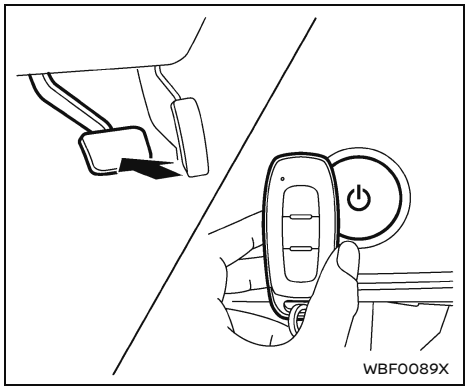

DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ F.A.S.T.

Si la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée, ou que les conditions environnementales interfèrent avec le fonctionnement de la clé F.A.S.T., démarrez le système EV (Véhicule électrique) en mode PRÊT pour la conduite selon la procédure suivante :

1. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement).
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
3. Appuyez sur la commande de moteur électrique.
4. Touchez la commande de moteur électrique avec la clé F.A.S.T. comme illustré. (Un témoin sonore retentit.)
5. Appuyez sur la commande de moteur électrique tout en appuyant sur la pédale de frein dans les 10 secondes suivant le retentissement de l'avertisseur sonore. La position de la commande de moteur électrique passe à PRÊT pour la conduite.

Après avoir effectué l'étape 3, si vous appuyez sur la commande de moteur électrique sans appuyer sur la pédale de frein, la commande de moteur électrique passe sur la position ON.

REMARQUE:

- **Lorsque la commande de moteur électrique est mise sur la position ON ou PRÊT pour la conduite au moyen de la procédure ci-dessus, l'avertissement "Batterie de la clé faible" s'affiche (sur l'écran multi-informations) même si la clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Pour désactiver l'avertissement, appuyez à nouveau sur la commande de moteur électrique avec la clé F.A.S.T.**
- **Si l'avertissement "Batterie de la clé faible" apparaît, remplacez la pile dès que possible. (Reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.549).)**

AVANT DE LANCER LE SYSTÈME EV

⚠ AVERTISSEMENT

La présence et la répartition d'une charge supplémentaire, de même que l'utilisation d'un équipement additionnel (attelage de remorque, longerons de toit, etc.), risquent de modifier considérablement les caractéristiques de conduite de votre véhicule. Il est donc nécessaire d'adapter votre style de conduite et la vitesse du véhicule à la situation. Réduisez notamment votre vitesse en cas de transport d'une charge lourde.

- Assurez-vous que l'espace est dégagé autour du véhicule.
- Inspectez visuellement l'aspect et l'état des pneus. Mesurez la pression des pneus et vérifiez qu'elle est correcte.
- Assurez-vous que toutes les vitres et tous les optiques d'éclairage sont propres.
- Réglez la position du siège et des retenue/appuie-têtes.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Attachez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les passagers de faire de même.
- Vérifiez que toutes les portières sont verrouillées.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins d'avertissement lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON.
- Les éléments d'entretien figurant dans le chapitre "8. La section "Interventions à effectuer soi-même" doit être vérifiée périodiquement.

DÉMARRAGE DU SYSTÈME EV (véhicule électrique)

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
2. Assurez-vous que le véhicule est réglé sur la position P (stationnement).
   L'EV (véhicule électrique) est conçu de manière à ne pas fonctionner si la position de changement de vitesses se trouve sur toute autre position que P (stationnement) ou N (point mort).
   La clé F.A.S.T. doit être sur vous lorsque vous actionnez la commande de moteur électrique.
3. Appuyez fermement sur la pédale de frein et poussez la commande de moteur électrique pour placer le système EV en position PRÊT pour la conduite.
   Pour placer immédiatement le véhicule en position PRÊT pour la conduite, appuyez sur la commande de moteur électrique et relâchez-la tout en enfonçant la pédale de frein avec la commande de moteur électrique sur n'importe quelle position. Le témoin PRÊT READY sur les instruments s'allume.
4. Pour arrêter le système EV, appuyez sur le bouton de changement de vitesses "P" pour passer à la position P (Stationnement), puis placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.

SYSTÈME DE COMMANDE DE PASSAGE ÉLECTRIQUE DES VITESSES

Informations de base

Ce véhicule est contrôlé électroniquement pour produire une énergie maximale et assurer un fonctionnement sans à-coups.

Les procédures de fonctionnement recommandées pour ce véhicule sont indiquées au cours des pages suivantes.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir placé le véhicule sur la position PRÊT pour la conduite, enfoncez complètement la pédale de frein et appuyez sur le bouton de changement de vitesses pour passer à la position D (Conduite).

   Les boutons de changement de vitesses de ce véhicule sont conçus de telle façon que la pédale de frein doit être enfoncée avant le passage de P (stationnement) à une position de conduite, alors que la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite.

   La position de changement de vitesses autre que P (Stationnement) ne peut pas être sélectionnée si la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée et actionnez la position R (Marche arrière) ou D (Conduite).
3. Desserrez le frein de stationnement et la pédale de frein et déplacez progressivement le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant le passage de la position P (stationnement) ou N (point mort) à R (marche arrière) ou D (conduite). Maintenez toujours la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le changement de rapport soit effectué. Ne pas suivre cette précaution pourrait causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner un accident.**
- **Ne passez pas à la position B (si le véhicule en est équipé) et ne sélectionnez pas une intensité du freinage régénératif élevée (si le véhicule en est équipé) brusquement sur des routes glissantes. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule.**
- **Ne passez jamais sur P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule avance, et sur la position P (stationnement) ou D (conduite) lorsque le véhicule recule. Cela pourrait causer un accident ou endommager le véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager le véhicule, en cas d'arrêt en côte, ne maintenez pas le véhicule en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Dans une telle situation, il convient d'utiliser la pédale de frein.**
- **Lorsque le véhicule passe sur une bosse, freinez pour ralentir et roulez aussi lentement que possible.**

  L'impact des bosses peut endommager les pièces du train de roulement.

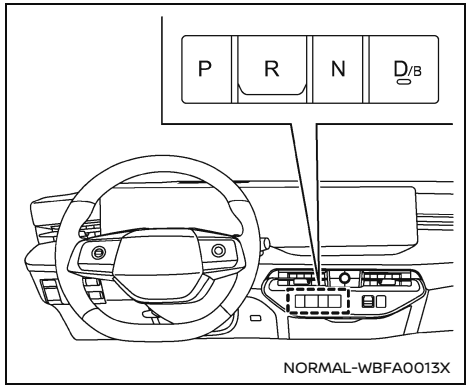

Exemple

Changement de vitesses

Après avoir démarré le système EV, enfoncez complètement la pédale de frein et actionnez le bouton de changement de vitesses sur la position R (Marche arrière), N (Point mort) ou D (Conduite)/B (si le véhicule en est équipé).

Après avoir actionné le bouton de changement de vitesses, assurez-vous que la position de changement de vitesses est la bonne.

REMARQUE:

- **Le véhicule sélectionne automatiquement la position P (stationnement) lorsque la commande de moteur électrique est sur la position OFF.**
- **Lorsque le témoin PRÊT ne s'allume pas, il n'est pas possible de passer la position de changement de vitesses à la position D (conduite) ou R (marche arrière), même si la commande de moteur électrique est placée sur la position ON.**
- **Pour placer le véhicule en position B (si le véhicule en est équipé) à partir de la position D (Conduite), appuyez sur le bouton D/B.**

  En appuyant à nouveau sur le bouton D/B, la position passe à la position D (Conduite).
- **Si les conditions suivantes sont réunies, la position de changement de vitesses peut être automatiquement mise en position P (stationnement).**
  - **Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.**
  - **Lorsque la portière du conducteur est ouverte.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si vous portez un stimulateur cardiaque implantable, un défibrillateur automatique implantable (DAI) ou d'autres dispositifs médicaux, éloignez les parties du corps implantées du bouton de changement de vitesses. L'aimant puissant du bouton de changement de vitesses peut affecter le fonctionnement des dispositifs médicaux.**
- **Gardez les cartes magnétiques ou les objets à force magnétique à l'écart du bouton de changement de vitesses. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement et un accident.**
- **Sur une route vallonnée, ne laissez pas le véhicule reculer lorsque la position D (conduite) est sélectionnée, et ne laissez pas le véhicule avancer lorsque la position R (marche arrière) est sélectionnée. Ceci pourrait provoquer un accident.**
- **N'actionnez pas le bouton de changement de vitesses lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Ceci pourrait provoquer un démarrage brutal et entraîner un accident.**

⚠ MISE EN GARDE

Les opérations suivantes ne sont pas autorisées car une force excessive serait appliquée sur le moteur de traction, ce qui risque d'endommager le véhicule :

- **Sélection de la position R (Marche arrière) lors de la conduite en marche avant**
- **Sélection de la position D (Conduite) en marche arrière**

Si vous tentez de réaliser ces opérations, un témoin sonore retentit et le véhicule passe à la position N (point mort).

P (stationnement):

Sélectionnez cette position lorsque le véhicule est stationné ou lorsqu'il passe sur la position PRÊT pour la conduite. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein doit être enfoncée pour passer la position de changement de vitesses de la position N (Point mort) ou de n'importe quelle position de conduite à la position P (Stationnement).** Serrez le frein de stationnement. Lorsque vous vous garez sur une pente, serrez d'abord le frein de stationnement, puis sélectionnez la position P (Stationnement).

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez cette position que lorsque le véhicule est complètement arrêté.

REMARQUE:

- **Lorsque le véhicule est à l'arrêt, si la position de changement de vitesses est différente de la position P (stationnement) lorsque la commande de moteur électrique est placée sur OFF, il passe automatiquement à la position P (stationnement).**
- **Lorsque le bouton de position P (Stationnement) est enfoncé pendant la conduite, l'opération est annulée. (Un avertisseur sonore retentit et la position de changement de vitesses sélectionnée avant l'actionnement de la commande est maintenue.)**

R (marche arrière):

Utilisez cette position pour reculer. Assurez-vous toujours que le véhicule est à l'arrêt complet avant de sélectionner la position R (marche arrière). **La pédale de frein doit être enfoncée pour passer la position de changement de vitesses de la position P (Stationnement), la position N (Point mort) ou de n'importe quelle position de conduite à la position R (Marche arrière).**

Si le véhicule est placé sur la position R (Marche arrière) alors qu'il se déplace en marche avant, le témoin sonore retentit et le véhicule passe en position N (Point mort).

N (point mort):

Le rapport de marche avant et le rapport de marche arrière ne sont pas engagés. Dans cette position, le véhicule peut être placé en position PRÊT pour la conduite.

Ne sélectionnez pas la position N (point mort) lors de la conduite. Le système de freinage régénératif ne fonctionne pas sur la position N (point-mort). Cependant, les freins du véhicule immobiliseront toujours le véhicule.

D (conduite):

Utilisez cette position pour la conduite en marche avant normale du véhicule.

Si le véhicule est placé sur la position D (conduite) pendant qu'il recule, le témoin sonore retentit et le véhicule passe en position N (point mort).

B (si le véhicule en est équipé):

Utilisez la position B pour la conduite en descente. Lorsque vous utilisez la position B, le freinage à régénération appliqué lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée est plus important que sur la position D (conduite). La décélération fournie par le système de freinage régénératif est moins importante lorsque la batterie de traction est complètement chargée ou lorsque la température de la batterie est basse.

Fonction de mode de maintien au point mort

Cette fonction vous permet de désactiver le système EV lorsque le véhicule est en position N (point mort). Lorsque cette fonction est activée, le véhicule peut être déplacé en le poussant à la main (lors du lavage de la voiture) même si la commande de moteur électrique est sur la position OFF. Lorsque vous utilisez cette fonction, relâchez le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Utilisez cette fonction sur une surface plane uniquement. Si tel n'est pas le cas, le véhicule pourrait se déplacer inopinément, risquant de provoquer un accident ou des blessures corporelles graves.**
- **N'utilisez pas cette fonction à d'autres fins que le lavage du véhicule.**
- **Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON après avoir activé cette fonction, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule car la position de changement de vitesses est en position N (point mort).**
- **Si cette fonction ne s'active pas malgré le bon respect de la procédure, le motopropulseur du véhicule peut être défaillant. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**

Pour activer le mode de maintien au point mort, effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur la commande de moteur électrique pour démarrer le système EV.
2. Relâchez le frein de stationnement et la fonction de maintien automatique de frein.
3. Appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule à l'endroit souhaité, par exemple sur une place de parking, à l'entrée d'une station de lavage automatique, etc.
4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée pendant toutes les étapes énumérées ci-dessous. Ne le relâchez pas pendant le processus d'activation du mode de maintien au point mort.
5. Attendez 10 secondes sans appuyer sur aucun bouton de changement de vitesses.

REMARQUE:

Il est nécessaire d'effectuer les étapes 6 à 8 dans les 5 secondes environ.

6. Appuyez sur le bouton de position P (Stationnement) et assurez-vous que le témoin de position de changement de vitesses indique la position P (Stationnement).
7. Placez le bouton de changement de vitesses sur la position N (Point mort) et assurez-vous que le témoin de position de changement de vitesses indique la position N (Point mort), puis relâchez le bouton de changement de vitesses.
8. Appuyez à nouveau sur le bouton de position N (Point mort). Le témoin de mode de maintien au point mort activé apparaît sur l'écran multi-informations lorsque la fonction de maintien au point mort est activée. (Reportez-vous à "Témoin Le mode maintien au point mort est activé" (P.205).)
9. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré.
10. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF. Le système EV se désactive en maintenant la position "N" (point mort).

Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le véhicule sur une position autre que N (point mort).

REMARQUE:

- **Si le frein de stationnement n'est pas desserré, desserrez-le. (Reportez-vous à "Frein de stationnement" (P.368).)**
- **Lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF pendant que la position de changement de vitesses est placée sur la position N (Point mort), un message s'affiche sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Témoin Guidage du mode de maintien au point mort" (P.205).)**
- **Si le mode de maintien au point mort est indisponible, un message s'affiche sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Témoin Le mode maintien au point mort n'a pas été activé" (P.205).) Pour activer le mode de maintien au point mort, patientez sans changer de rapport, puis effectuez à nouveau l'opération.**

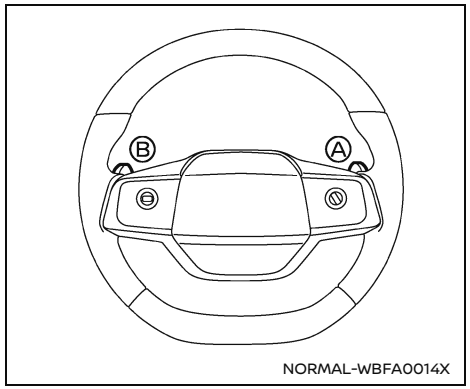

Sélecteur à palette

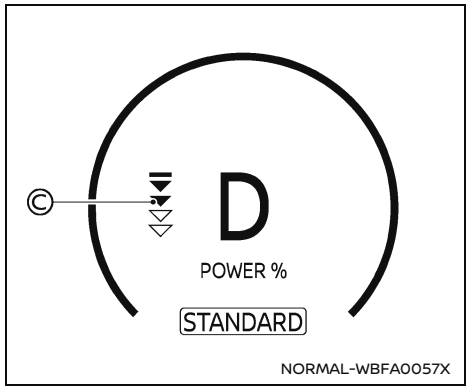

Écran multi-informations

Intensité du freinage régénératif sélectionnable manuellement (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le véhicule est en position D (Conduite), l'intensité du freinage régénératif peut être sélectionnée manuellement (niveau 1 - 4). L'intensité actuelle est affichée sur l'écran multi-informations Ⓒ sous la forme d'un nombre de triangles.

Niveau 1 = effet de freinage régénératif le plus faible.

Niveau 4 = effet de freinage régénératif le plus élevé.

Le réglage par défaut est le niveau 2

Par exemple, lorsque vous descendez une longue pente, vous pouvez augmenter temporairement l'intensité du freinage régénératif pour obtenir un effet similaire au "frein moteur."

Pour réduire l'intensité du freinage régénératif, tirez brièvement sur le sélecteur à palette de droite Ⓐ.

Pour augmenter l'intensité du freinage régénératif, tirez brièvement sur le sélecteur à palette de gauche Ⓑ.

REMARQUE:

- **La décélération provoquée par le système de freinage régénératif est moins importante lorsque la batterie de traction a été chargée jusqu'à la limite. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie de traction est chargée jusqu'à la limite, afin d'éviter que la batterie de traction ne soit trop chargée. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée/basse afin d'éviter d'endommager la batterie de traction.**
- **L'intensité du freinage régénératif ne peut pas être sélectionnée manuellement lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale (reportez-vous à "Mode de fonctionnement innovant de la pédale" (P.365)) ou le système Adaptive Cruise Control [ACC] (reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427)) est actif.**
- **Après le redémarrage du système EV, ou la désactivation du mode de fonctionnement innovant de la pédale ou de l'ACC, le niveau d'intensité du freinage régénératif est ramené au niveau 2 par défaut.**

MODE DE FONCTIONNEMENT INNOVANT DE LA PÉDALE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne vous fiez jamais uniquement au mode de fonctionnement innovant de la pédale, car les performances du système sont limitées. Conduisez toujours de manière prudente et attentive. La pédale de frein doit être actionnée en fonction de la circulation ou de l'état de la route.

Le mode de fonctionnement innovant de la pédale permet au conducteur de ralentir le véhicule en actionnant uniquement la pédale d'accélérateur. Ce système évite au conducteur d'avoir à déplacer son pied entre les pédales d'accélérateur et de frein.

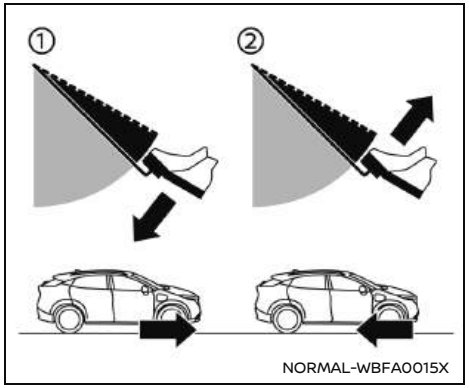

① Accélération
② Décélération (au lieu de la pédale de frein)

FONCTIONNEMENT DU MODE DE FONCTIONNEMENT INNOVANT DE LA PÉDALE

Informations de base

Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, le frein régénératif est renforcé et le conducteur peut ajuster la vitesse du véhicule en appuyant ou en relâchant simplement la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez (retirez votre pied de) la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit doucement sans avoir à appuyer sur la pédale de frein.

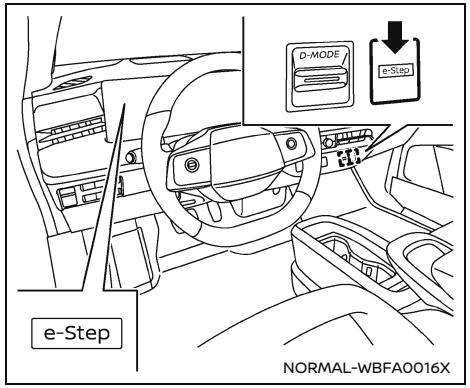

Le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé ou désactivé chaque fois que vous appuyez sur la commande du mode de fonctionnement innovant de la pédale (situé sur le tableau de bord). (Le témoin du mode de fonctionnement innovant de la pédale dans l'écran multi-informations montre l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale.)

Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, les caractéristiques de la pédale d'accélérateur changent de manière significative et la pédale d'accélérateur fonctionne différemment d'une pédale d'accélérateur classique. Assurez-vous de vérifier l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale (activé ou désactivé) sur l'écran multi-informations avant de conduire.

Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, le témoin du mode de fonctionnement innovant de la pédale s'allume en bleu et affiche "e-Step". Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est désactivé, le témoin devient gris et affiche "e-Step OFF".

Activation du système

Pour activer le mode de fonctionnement innovant de la pédale, placez la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite ou ON, et appuyez sur la commande du mode de fonctionnement innovant de la pédale, puis assurez-vous de confirmer l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale.

Désactivation du système

Pour désactiver le mode de fonctionnement innovant de la pédale, lorsque la commande de moteur électrique est sur la position PRÊT pour la conduite ou ON, appuyez sur la commande du mode de fonctionnement innovant de la pédale.

REMARQUE:

- **Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé ou désactivé, le degré de décélération du véhicule change.**
- **Le mode de fonctionnement innovant de la pédale est automatiquement désactivé lorsque le système EV est redémarré.**
- **Pour conserver le mode de fonctionnement innovant de la pédale activé même si le système EV est redémarré, passez sur ON "Mode maintien" dans le menu "Assist. au conduct." de l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Réglages" (P.184).)**
- **Le réglage de "Mode maintien" n'est pas réinitialisé en utilisant le réglage "Réinitialisation Usine".**

Caractéristiques de conduite du mode de fonctionnement innovant de la pédale

Le mode de fonctionnement innovant de la pédale offre les caractéristiques de conduite suivantes :

Lors de la conduite:

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur ou la laisser remonter modifie le degré d'accélération ou de décélération en conséquence.
- Le fait de laisser remonter la pédale d'accélérateur produit une décélération plus importante que la normale. (La décélération maximale change en fonction de la vitesse du véhicule.)
- Relâcher (retirer votre pied de) la pédale d'accélérateur réduit la vitesse du véhicule. Pour arrêter le véhicule, enfoncez la pédale de frein.
- Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le niveau de décélération atteint un freinage normal.

Si le mode de fonctionnement innovant de la pédale ne permet pas de ralentir suffisamment le véhicule, appuyez sur la pédale de frein chaque fois que nécessaire. La pédale de frein peut être actionnée pour réduire la vitesse du véhicule comme à l'ordinaire même lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé.

Pendant une marche arrière:

Lorsque la position de changement de vitesses est sur R (marche arrière), la pédale d'accélérateur peut être utilisée de la même manière que lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est désactivé.

Autres conseils de conduite avec le mode de fonctionnement innovant de la pédale:

- Pour décélérer en douceur lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, il est recommandé d'ajuster la pédale d'accélérateur en conduisant avec votre pied sur la pédale (en appuyant dessus ou en la laissant remonter, mais sans la relâcher).
- Le passage de la position de changement de vitesses de D (conduite) à B (si le véhicule en est équipé) ou de B à D n'affecte pas les caractéristiques du mode de fonctionnement innovant de la pédale.
- Le mode de fonctionnement innovant de la pédale ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule est placé en position P (stationnement) ou N (point mort).
- Lorsqu'une fonction d'assistance au conducteur telle que le système MI-PILOT Assist fonctionne.

• La pédale de frein peut bouger en fonction de la décélération et vous pouvez ressentir un bruit lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé. C'est un fonctionnement normal du système.

LIMITES DU MODE DE FONCTIONNEMENT INNOVANT DE LA PÉDALE

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système avec le mode de fonctionnement innovant de la pédale sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Si la force de décélération fournie par le mode de fonctionnement innovant de la pédale n'est pas suffisante, appuyez sur la pédale de frein.**
- **Dans les conditions suivantes, le mode de fonctionnement innovant de la pédale risque de ne pas décélérer suffisamment le véhicule. Appuyez sur la pédale de frein à chaque fois que cela est nécessaire.**
  - **Lorsque des bagages excessivement lourds sont chargés dans le véhicule.**
  - **Lorsque vous conduisez dans une descente en pente raide.**
  - **Lorsque vous conduisez sur une route verglacée.**
- **N'utilisez pas le mode de fonctionnement innovant de la pédale lorsque votre véhicule est remorqué.**
- **Des freinages fréquents risquent d'entraîner une surchauffe des freins et de provoquer une détérioration des capacités de freinage. Cela peut être à l'origine d'une collision entraînant des blessures graves voire mortelles. Appliquez le freinage régénératif en fonction de la situation.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Les caractéristiques de la décélération changent en fonction de la vitesse du véhicule. À très basse vitesse, le véhicule se déplace très lentement, comme si le mode de fonctionnement innovant de la pédale était désactivé.**
- **Veillez à ne pas activer la commande du mode de fonctionnement innovant de la pédale par erreur ou involontairement.**

MODE DE FONCTIONNEMENT INNOVANT DE LA PÉDALE TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le mode de fonctionnement de la pédale novatrice est temporairement indisponible, le message d'avertissement "Système e-Step indisp. Pour ralentir, appuyer sur la pédale de frein" s'affiche sur l'écran multi-informations. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

FREIN DE STATIONNEMENT

⚠ MISE EN GARDE

- **Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, arrêtez régulièrement le véhicule et faites une pause lorsque vous conduisez dans une longue descente. L'utilisation continue du système peut réduire son efficacité.**
- **Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, désactivez-le lorsque vous conduisez dans les descentes et appliquez le frein régénératif avec la position de changement de vitesses placée sur la position "D" (Conduite) tout en appuyant sur la pédale de frein.**

  Si le mode de fonctionnement innovant de la pédale est utilisé de manière continue, il peut être temporairement indisponible et automatiquement désactivé pour éviter la surchauffe du système de freinage.

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le frein de stationnement est serré. Le frein risque de surchauffer et de ne plus fonctionner, ce qui peut entraîner un accident.**
- **Ne desserrez pas le frein de stationnement depuis l'extérieur du véhicule. Si le véhicule bouge, il est impossible d'enfoncer la pédale de frein, ce qui peut entraîner un accident.**
- **N'utilisez jamais les boutons de changement de vitesses à la place du frein de stationnement. Lors d'un stationnement, assurez-vous de serrer complètement le frein de stationnement.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort due à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. En outre, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé par forte chaleur peut rapidement devenir suffisamment élevée pour causer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.**

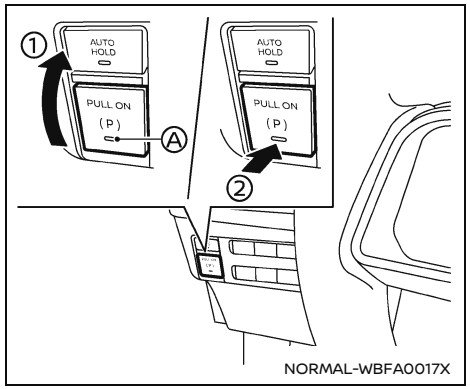

① Appuyer
② Déverrouillage
Ⓐ Témoin lumineux

Le frein de stationnement électrique peut être serré ou relâché automatiquement ou en actionnant la commande de frein de stationnement.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Le frein de stationnement électrique se relâche automatiquement dès que le véhicule démarre lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée dans les conditions suivantes.

- Lorsque le système EV fonctionne.
- Lorsque la position de changement de vitesses est placée sur la position D (conduite) ou R (marche arrière).
- Lorsque la portière du conducteur est fermée.

Le frein de stationnement électrique est automatiquement relâché dans les 5 secondes après avoir placé la position de changement de vitesses sur la position D (conduite) ou R (marche arrière), même si la portière côté conducteur est ouverte. Veillez à fermer la portière avant de démarrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, placez la position de changement de vitesses sur la position P (stationnement) et assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électrique est bien serré. Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique reste allumé pendant un certain temps une fois la portière conducteur verrouillée.

⚠ MISE EN GARDE

Lors du stationnement dans une zone où la température extérieure est inférieure à 0°C (32°F), le frein de stationnement électrique, s'il est serré, pourrait geler et s'avérer difficile à desserrer.

Pour un stationnement en toute sécurité, nous vous recommandons de placer la position de changement de vitesses sur la position P (stationnement) et de caler correctement les roues.

REMARQUE:

- **Pour maintenir le frein de stationnement électrique desserré après l'arrêt du système EV, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF, appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur la commande de frein de stationnement avant d'ouvrir la portière du conducteur.**
- **En cas de dysfonctionnement du système de frein de stationnement électrique (par exemple, pour cause de batterie déchargée), il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Dans les conditions suivantes, le frein de stationnement électrique s'applique automatiquement et la force de freinage de la fonction de maintien automatique de frein se relâche. Le témoin lumineux de maintien automatique de frein s'éteint.**
  - **La force de freinage est appliquée par la fonction de maintien automatique de frein pendant au moins 3 minutes.**
  - **Le véhicule est placé sur P (stationnement).**

- **Le frein de stationnement électrique est serré manuellement.**
- **La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.**
- **La portière conducteur est ouverte.**
- **La commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.**
- **Un dysfonctionnement de la fonction de maintien automatique de frein se produit.**

• **Assurez-vous que le témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique est éteint avant de démarrer le véhicule.**

FONCTIONNEMENT MANUEL

Informations de base

Pour serrer : Lorsque vous arrêtez le véhicule, tirez la commande de frein de stationnement vers le haut. (Le frein de stationnement électrique est serré même si la commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.) Le témoin lumineux sur la commande et le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique PARK ou Ⓟ (rouge) s'allument.

Pour desserrer : Avec la commande de moteur électrique sur la position ON, enfoncez la pédale de frein et poussez la commande de frein de stationnement vers le bas. Le témoin lumineux et le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'éteignent.

Avant de conduire, vérifiez que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'éteint. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.170).

REMARQUE:

- **Lorsque le frein de stationnement électrique est serré ou desserré, un bruit de fonctionnement est émis, provenant de la partie inférieure du siège arrière. Ceci est normal ; il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement.**
- **Si le frein de stationnement électrique est fréquemment serré et desserré pendant un laps de temps court, le témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique peut clignoter et le frein de stationnement électrique peut ne pas fonctionner afin d'éviter une surchauffe du système de frein de stationnement électrique. Dans ce cas, actionnez la commande de frein de stationnement à nouveau après avoir attendu environ 1 minute.**
- **Si le frein de stationnement électrique doit être serré pendant la conduite, en cas d'urgence, tirez et maintenez la commande de frein de stationnement. Le frein de stationnement électrique se desserre lorsque vous relâchez la commande de frein de stationnement.**
- **Lorsque vous tirez la commande de frein de stationnement vers le haut pendant la conduite, le frein de stationnement électrique se serre et un témoin sonore retentit. Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) et le témoin lumineux sur la commande de frein de stationnement s'allument. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement. Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) et le témoin lumineux sur la commande de frein de stationnement s'éteignent lorsque le frein de stationnement électrique est relâché.**
- **Lorsque vous tirez sur la commande de frein de stationnement vers le haut avec la commande de moteur électrique sur la position OFF, le témoin lumineux sur la commande de frein de stationnement reste allumé pendant un court laps de temps.**

MAINTIEN AUTOMATIQUE DE FREIN

INFORMATIONS DE BASE

La fonction de maintien automatique de frein maintient la force de freinage sans que le conducteur n'appuie sur la pédale de frein lorsque le véhicule est immobile à un feu rouge ou une intersection. Dès que le conducteur appuie à nouveau sur la pédale d'accélérateur, la fonction de maintien automatique de frein se désactive et la force de freinage se relâche. Il est possible d'afficher l'état de fonctionnement de la fonction de maintien automatique de frein. (Reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.170).)

⚠ AVERTISSEMENT

- **La fonction de maintien automatique de frein n'est pas conçue pour retenir le véhicule sur une pente à forte déclivité ou sur une chaussée glissante. N'utilisez jamais la fonction de maintien automatique de frein lorsque le véhicule est arrêté en pente ou sur une chaussée glissante. À défaut, le véhicule risquerait de se déplacer.**
- **Des avertissements peuvent s'afficher pour demander au conducteur de reprendre le contrôle en appuyant sur la pédale de frein.**
- **Lorsque la fonction de maintien automatique de frein est activée mais qu'elle ne permet pas de maintenir le véhicule immobile, appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule. En cas de mouvement inattendu du véhicule suite à des événements extérieurs, le témoin sonore risque de retentir et des avertissements risquent d'apparaître.**
- **Veillez à désactiver la fonction de maintien automatique de frein lorsque vous utilisez une station de lavage, que vous remorquez votre véhicule ou qu'il est surchargé.**
- **Veillez à placer le véhicule sur la position P (stationnement) et à serrer le frein de stationnement électrique après avoir garé le véhicule, lorsque vous montez ou descendez du véhicule ou que vous y chargez ou déchargez des bagages. Le non-respect de ces recommandations pourrait provoquer le déplacement intempestif du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.**
- **Si l'une des conditions suivantes se présente, la fonction de maintien automatique de frein risque de ne pas fonctionner. Faites vérifier le système dans les meilleurs délais. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**
  - **Un message d'avertissement s'affiche.**
  - **Le témoin lumineux sur la commande de maintien automatique de frein ne s'allume pas lorsque l'on appuie sur la commande.**

  Ne pas utiliser le véhicule conformément à ces conditions pourrait provoquer un déplacement inattendu du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.
- **La fonction de maintien automatique de frein ne s'active pas si le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC], le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique, le témoin d'avertissement du système de frein (jaune) ou le témoin d'avertissement principal s'allume et que le message d'avertissement d'erreur du système de contrôle châssis s'affiche.**

- **La fonction de maintien automatique de frein fonctionne en appliquant une force de freinage suffisante pour maintenir le véhicule en place. Il est donc des cas où cette fonction de maintien est conservée même si la pédale d'accélérateur est enfoncée. Dans ce cas, il est conseillé d'appuyer d'abord sur la pédale de frein, puis de désactiver la commande de maintien automatique de frein. Cela annulera la fonction de maintien.**
- **Il est possible que vous entendiez un bruit lors du maintien de la force de freinage nécessaire à l'immobilisation du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

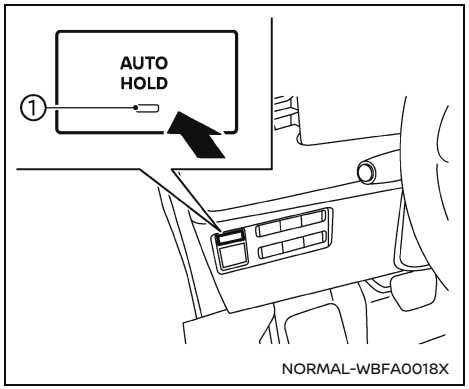

1. Avec la commande de moteur électrique sur la position ON, appuyez sur la commande de maintien automatique de frein. Le témoin lumineux ① de la commande de maintien automatique de frein s'allume.
2. Lorsque la fonction de maintien automatique de frein se met en veille, le témoin lumineux de maintien automatique de frein (blanc) s'allume.

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LA FONCTION DE MAINTIEN AUTOMATIQUE DE FREIN

Comment activer la fonction de maintien automatique de frein

Les conditions suivantes doivent être remplies pour utiliser la fonction de maintien automatique de frein.

- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Le frein de stationnement électrique est relâché.
- Le véhicule n'est pas placé sur la position P (stationnement).
- Le véhicule n'est pas arrêté sur un terrain à forte déclivité.

REMARQUE:
La fonction de maintien automatique de frein conserve le dernier état jusqu'à ce que le conducteur change d'option, même si la commande de moteur électrique est désactivée.

Comment désactiver la fonction de maintien automatique de frein

Lorsque la fonction de maintien automatique de frein est activée, appuyez sur la commande de maintien automatique de frein afin d'éteindre le témoin lumineux de maintien automatique de frein et de désactiver la fonction de maintien automatique de frein. Pour désactiver la fonction de maintien automatique de frein alors que la force de freinage était maintenue par la fonction de maintien automatique de frein, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la commande de maintien automatique de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à maintenir la pédale de frein bien enfoncée lorsque vous désactivez la fonction de maintien automatique de frein alors que la force de freinage est appliquée. Lorsque la fonction de maintien automatique de frein se désactive, la force de freinage se relâche. Ceci peut provoquer un déplacement inattendu du véhicule.

Ne prendre aucune mesure pour empêcher le déplacement du véhicule peut entraîner des blessures graves ou endommager le véhicule.

COMMENT UTILISER LA FONCTION DE MAINTIEN AUTOMATIQUE DE FREIN

Informations de base

Pour des informations complémentaires sur l'utilisation de la fonction de maintien automatique de frein, reportez-vous aux instructions indiquées dans ce chapitre.

Maintenir automatiquement la force de freinage

Lorsque la fonction de maintien automatique de frein est activée et que le témoin lumineux de maintien automatique de frein (blanc) est allumé, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule et le témoin lumineux (vert) s'allume. La force de freinage s'applique automatiquement sans que vous n'appuyiez sur la pédale de frein. Lorsque la force de freinage est maintenue, le témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert) s'allume.

REMARQUE:
Le témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert) ne s'allume pas si la pédale de frein n'est pas enfoncée avec suffisamment de force pour maintenir le véhicule ou si elle est relâchée trop rapidement lorsque le véhicule est arrêté.

⚠ MISE EN GARDE

Vérifiez que le témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert) est allumé avant de retirer votre pied de la pédale de frein.

Démarrage du véhicule lorsqu'il est à l'arrêt

Quand le véhicule est sur une position autre que P (stationnement) ou N (point mort), appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que la force de freinage est maintenue. La force de freinage se relâche automatiquement afin de redémarrer le véhicule. Le témoin lumineux de maintien automatique de frein (blanc) s'allume et la fonction de maintien automatique de frein se met en veille.

Stationnement

Lorsque le véhicule est sur la position P (stationnement) alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien automatique de frein, le frein de stationnement électrique s'applique automatiquement et la force de freinage du maintien automatique de frein se relâche. Le témoin lumineux de maintien automatique de frein s'éteint. Lorsque le frein de stationnement électrique est serré alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien automatique de frein, la force de freinage du maintien automatique de frein se relâche. Le témoin lumineux de maintien automatique de frein s'éteint.

REMARQUE:

- **Dans les conditions suivantes, le frein de stationnement électrique s'applique automatiquement et la force de freinage du maintien automatique de frein est relâchée (le témoin lumineux de maintien automatique de frein s'éteint) :**
  - **La force de freinage est appliquée par la fonction de maintien automatique de frein pendant au moins 3 minutes.**
  - **Le véhicule est placé sur P (stationnement).**
  - **Le frein de stationnement électrique est serré manuellement.**
  - **La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.**
  - **La portière conducteur est ouverte.**

- La commande de moteur électrique est placée sur la position OFF.
- Un dysfonctionnement de la fonction de maintien automatique de frein se produit.

- Lorsque le véhicule s'immobilise mais que la force de freinage ne s'applique pas automatiquement, appuyez fermement sur la pédale de frein jusqu'à l'activation du témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert).
- Lorsque le véhicule s'arrête dans une pente, appuyez fermement sur la pédale de frein jusqu'à ce que le témoin lumineux de maintien automatique de frein (vert) s'allume.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager le train de roulement de votre véhicule, veuillez respecter les recommandations suivantes.

- **Lorsque vous vous garez ou vous arrêtez sur une pente, serrez d'abord le frein de stationnement électrique une fois que le véhicule est complètement à l'arrêt, puis placez la position de changement de vitesse sur la position P (Stationnement).**
- **Avant de passer la position de changement de vitesse sur P (Stationnement), assurez-vous toujours que le véhicule est complètement à l'arrêt.**

SÉLECTEUR MODE DE CONDUITE

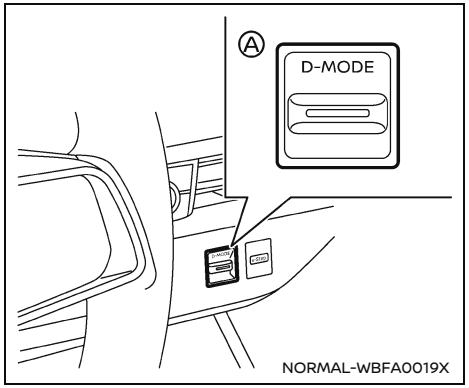

Sélecteur mode de conduite

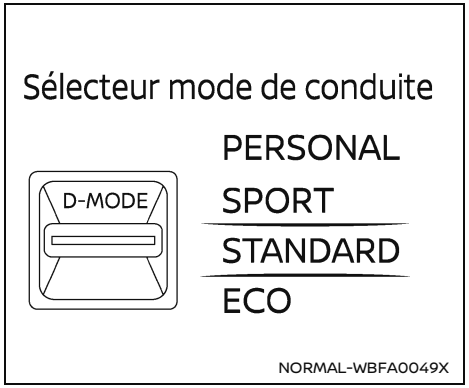

Écran multi-informations

INFORMATIONS DE BASE

Plusieurs modes de conduite peuvent être sélectionnés à l'aide du sélecteur mode de conduite comme ci-dessous.

PERSONAL, SPORT, STANDARD et ECO

Pour changer de mode, tirez vers le haut ou vers le bas le sélecteur mode de conduite Ⓐ.

REMARQUE:
Lorsque le sélecteur mode de conduite sélectionne un mode, il est possible que le mode ne change pas immédiatement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Le mode en cours s'affiche sur l'écran multi-informations. La liste de modes s'affiche sur l'écran multi-informations et le mode peut être sélectionné.

REMARQUE:
La liste de modes s'éteint environ 5 secondes après la sélection du mode.

Vous pouvez également effacer le message en appuyant sur les commandes du volant.

Si le mode de conduite ne peut pas être changé à l'aide du sélecteur mode de conduite lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

REMARQUE:

- **Le sélecteur mode de conduite conserve le dernier état jusqu'à ce que le conducteur change d'option, même si la commande de moteur électrique est désactivée.**
- **L'intensité du freinage régénératif suit le fonctionnement du sélecteur à palette (si le véhicule en est équipé). (Reportez-vous à "Intensité du freinage régénératif sélectionnable manuellement (si le véhicule en est équipé)" (P.364).)**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Évitez de fixer du regard le sélecteur mode de conduite ou l'affichage pendant la conduite de façon à porter toute votre attention sur la route.**
- **Évitez les accélérations violentes, les coups de volant rapides, les freinages brusques sur des routes glissantes. Sinon, vous risquez de glisser, de déraper voire de faire un tête-à-queue, ce qui peut provoquer un accident.**

MODE PERSONAL

En mode PERSONAL, vous pouvez définir votre propre mode de conduite d'origine.

Selon vos préférences, vous pouvez définir chacun des éléments de conduite sur l'écran multi-informations.

Effectuez les étapes suivantes pour définir les éléments du mode PERSONAL.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Réglages véhicule". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Mode cond. pers." et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez vos éléments préférés et choisissez les paramètres pour chaque élément.

Reportez-vous à "Mode cond. pers.:" (P.188) pour obtenir des détails sur chaque paramètre.

Il est possible d'enregistrer jusqu'à 6 paramètres utilisateur. Chaque réglage utilisateur est lié à une clé F.A.S.T. spécifique.

MODE SPORT

- Fournit une réponse plus élevée du couple moteur pour une conduite agile et un freinage régénératif plus puissant pour une conduite sportive par la seule pédale d'accélérateur.
- Le réglage du système de direction est ajusté de manière à augmenter modérément l'effort au volant pour une sensation sportive.

REMARQUE:
En mode SPORT, l'économie d'énergie peut être moins importante.

MODE STANDARD

Le mode normal est celui qui convient le

mieux à une conduite normale.

MODE ÉCO

Informations de base

Améliore le rendement énergétique et l'autonomie.

REMARQUE:
La sélection du mode ÉCO n'améliore pas forcément l'économie d'énergie car plusieurs facteurs de conduite influencent son efficacité.

Fonctionnement

Sélectionnez le mode ÉCO à l'aide du sélecteur mode de conduite. Le témoin ECO s'allume.

Press pneus ECO

"Press pneus ECO" est une fonction qui permet d'afficher un message de conseil ECO sur l'écran multi-informations lorsqu'une pression de pneu basse est détectée. Pour activer ou désactiver cette fonction, reportez-vous à "Régl. mode ÉCO" (P.186).

Lorsque le réglage est activé, l'écran Rapport ECO Drive affiche "Vérif. pression pneus pour meilleure éco d'énergie". Vous pouvez basculer l'affichage sur l'écran Pression des pneus en appuyant sur le bouton ◀ ▶ situé sur le volant.

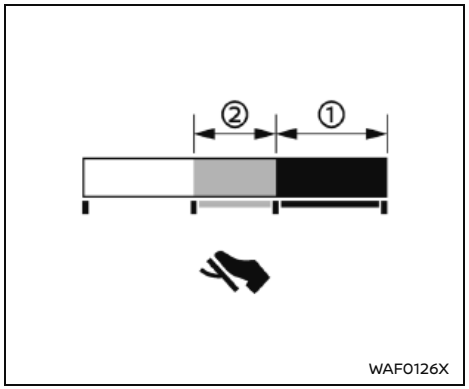

Fonction Guide pédale ÉCO

L'affichage de Guide pédale ÉCO peut être sélectionné sur l'écran multi-informations en mode ECO. (Reportez-vous à "Guide pédale ÉCO" (P.209).) Utilisez la fonction Guide pédale ÉCO pour améliorer l'économie d'énergie.

Lorsque la barre Guide pédale ÉCO se trouve dans la plage verte ①, le véhicule est conduit dans la plage de conduite super économique.

Lorsque la barre Guide pédale ÉCO se trouve dans la plage vert clair ②, le véhicule est conduit dans la plage de conduite économique.

Lorsque la barre Guide pédale ÉCO se trouve hors de la plage verte (① et ②), la pression exercée sur la pédale d'accélérateur sort des limites de la plage de conduite économique.

La barre Guide pédale ÉCO ne s'affiche pas lorsque :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 4 km/h (2 mi/h) environ.
- Le bouton de changement de vitesses est sur la position P (Stationnement), N (Point mort) ou R (Marche arrière).

SYSTÈMES D'ASSIST. AU CONDUCT.

INFORMATIONS DE BASE

Chaque système d'Assist. au conduct. est conçu pour aider le conducteur de différentes façons pendant la conduite. Les systèmes d'Assist. au conduct. suivants (si le véhicule en est équipé) sont disponibles sur ce véhicule :

Aides au conducteur à l'avant

- Système d'atténuation de collision avant [FCM]

Aide le conducteur par un avertissement et/ou l'actionnement des freins en cas de risque de collision avant avec le véhicule qui précède dans la voie de circulation ou avec un piéton. P.447

- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]

Avertit le conducteur en cas de freinage brusque d'un deuxième véhicule circulant devant le véhicule qui précède le vôtre dans la même voie de circulation. P.460

Aides au conducteur sur les côtés (voie de circulation et angle mort)

- Alerte sortie de voie [LDW]

Avertit le conducteur que le véhicule est sur le point de franchir un marquage de voie en déclenchant un témoin et une vibration du volant. P.390

- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]

Avertit le conducteur que le véhicule est sur le point de franchir un marquage de voie en déclenchant un témoin et une vibration du volant.
Aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation. P.395

- Avertissement d'angle mort [BSW]

Lors d'un changement de voie, le système avertit le conducteur au moyen d'un témoin s'il détecte un autre véhicule dans une voie adjacente. P.401

- Assistant d'angle mort actif [ABSA]

Lors d'un changement de voie, le système avertit le conducteur s'il détecte un autre véhicule dans une voie adjacente.
Aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation. P.409

Aides au conducteur à l'arrière

- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

Aide le conducteur à sortir d'une place de parking en marche arrière en détectant les autres véhicules qui s'approchent à droite ou à gauche du véhicule. P.420

- Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]

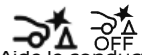

Aide le conducteur lorsque le véhicule recule et s'approche d'objets immobiles situés directement derrière le véhicule via un avertissement et un freinage automatique si nécessaire. P.472

Aides stationnement

- Écran du périmètre Multi 3D

Aide le conducteur dans des situations de stationnement en affichant différentes vues de la position du véhicule dans un format d'écran divisé. P.314

- Détect. objets en mouvement (MOD)

Informe le conducteur de la présence d'objets en mouvement à proximité du véhicule dans des situations de stationnement. P.328

- Système de sonar

Informe le conducteur par une alerte visuelle et sonore des obstacles immobiles situés près des pare-chocs. P.490

Aides stationnement

- Système de capteur de stationnement arrière

Informe le conducteur via une alerte visuelle et sonore des obstacles immobiles se trouvant à l'arrière du véhicule lorsque la position de changement de vitesses est placée sur R (marche arrière). P.496

MI-PILOT Assist

- MI-PILOT Assist

Composé de Adaptive Cruise Control [ACC] et Lane Keep Assist [LKA]. P. 427

- Adaptive Cruise Control [ACC]

Aide à maintenir une distance déterminée entre votre véhicule et le véhicule qui le précède et peut réduire la vitesse de votre véhicule si le véhicule de devant roule plus lentement.
Fait ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt total lorsque le véhicule qui précède ralentit jusqu'à immobilisation complète. P. 438

- Lane Keep Assist [LKA]

Aide le conducteur à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation.

Autres aides au conducteur

- Feux de route automatiques [AHB]

Fait automatiquement passer les phares en mode de feux de croisement lorsqu'un véhicule arrivant en sens inverse ou un véhicule de tête apparaît devant votre véhicule. P.232

- Détection de panneaux de signalisation [TSR]

Fournit des informations au conducteur concernant la limite de vitesse la plus récemment détectée. P.387

- Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]

Aide à alerter le conducteur lorsqu'un manque d'attention ou une fatigue est détecté durant la conduite. P.469

- Aide au démarrage en côte

Empêche le véhicule de reculer pendant le temps nécessaire au conducteur pour relâcher la pédale de frein et actionner la pédale d'accélérateur lorsque le véhicule est arrêté en côte. P.489

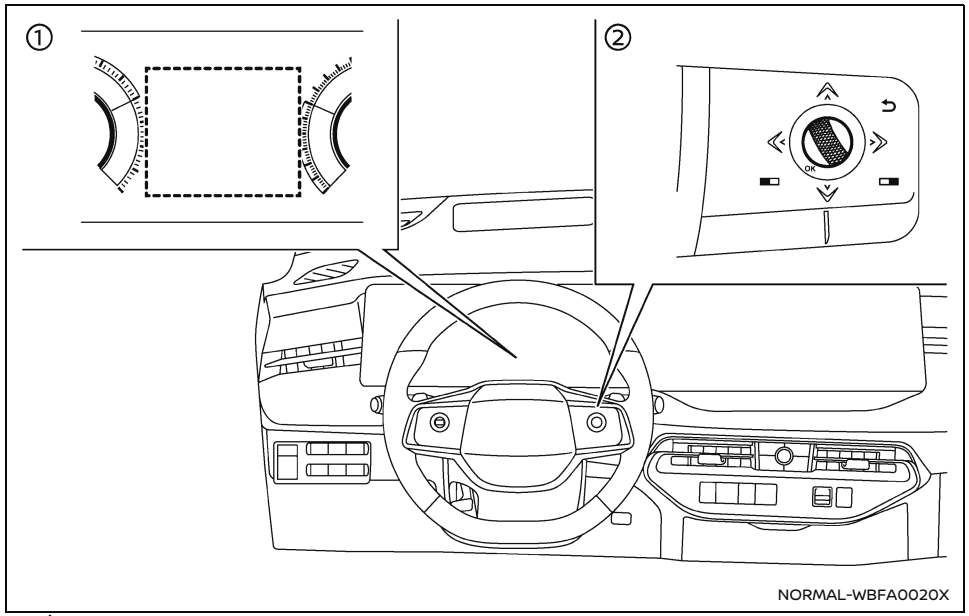

① Écran multi-informations
② Commandes du volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LES SYSTÈMES

Informations de base

Les systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) peuvent être activés ou désactivés à l'aide du menu de réglages sur l'écran multi-informations. Sélectionnez chaque paramètre à l'aide de la commande de défilement ou des commandes au volant.

- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
- Alerte sortie de voie [LDW]
- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Avertissement d'angle mort [BSW]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- Lane Keep Assist [LKA]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]
- Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]
- Détect. objets en mouvement (MOD)
- Système de sonar
- Système de capteur de stationnement arrière
- Détection de panneaux de signalisation [TSR]
- Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA]

Affichage de l'Assist. au conduct.

L'écran Assist. au conduct. apparaît sur l'écran multi-informations lorsqu'il est sélectionné à l'aide de la commande de défilement, ou pendant un court instant lorsque la commande MI-PILOT Assist est enfoncée.

L'état d'activation des systèmes suivants peut être affiché sur chaque zone de l'écran.

Zone	Aide à la conduite
Avant	Système d'atténuation de collision avant [FCM]
	Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
Voie	Alerte sortie de voie [LDW]
	Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
Angle mort	Avertissement d'angle mort [BSW]
	Assistant d'angle mort actif [ABSA]

- Lorsque l'un des systèmes d'"Avertissement" est activé, le symbole " " s'affiche dans chaque zone.
- Lorsque l'un des systèmes d'"Intervention" est activé, le symbole " " s'affiche dans chaque zone.
- Lorsque aucun système n'est activé, "OFF" s'affiche dans chaque zone.

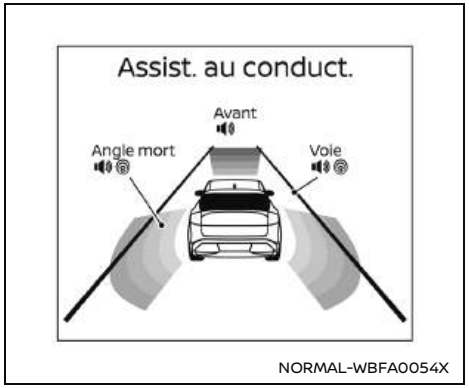

Exemple (tous activés)

GUIDE DE DÉPANNAGE DU SYSTÈME D'ASSISTANCE AU CONDUCTEUR

Informations de base

Certains systèmes d'Assist. au conduct. utilisent des éléments communs (caméra, radar, sonar, etc.) pour fonctionner. Lorsqu'un message pop-up d'avertissement apparaît sur l'écran multi-informations, ou lorsque le témoin d'avertissement clignote/s'allume, vérifiez l'état du système.

En cas de système temporairement indisponible

Il est important de s'assurer que les capteurs radar, les caméras et les capteurs de stationnement sont propres avant chaque conduite. Des caméras et des capteurs sales ou endommagés, ainsi que les conditions environnementales, peuvent affecter les performances du système. Reportez-vous à "Emplacements de la caméra, du radar et du sonar" (P.385) pour plus de détails sur les emplacements.

Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel cond.	• Condition A : Mauvais temps, y compris forte pluie, neige, brouillard, etc • Condition B : Le capteur du radar avant est obstrué par de la saleté, de la neige, de la glace, etc • Condition C : Routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (désert) • Nettoyez la zone du radar avant du véhicule pour retirer toute obstruction • Les systèmes vont reprendre automatiquement une fois que les conditions ci-dessus ont disparu. Les systèmes d'intervention doivent être réactivés. • Systèmes affectés : ACC
Temporairement désactivé Voir le manuel du conducteur	• Le témoin d'avertissement de désactivation du FCM s'allume • Condition A : Mauvais temps, y compris forte pluie, neige, brouillard, etc • Condition B : La zone du capteur radar avant ou de la caméra avant est obstruée par de la saleté, de la neige, de la glace, etc • Condition C : Routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (désert) • Nettoyez la zone du radar avant du véhicule pour retirer toute obstruction • Les systèmes vont reprendre automatiquement une fois que les conditions ci-dessus ont disparu. Les systèmes d'intervention doivent être réactivés. • Systèmes affectés : Détecteur de collision frontale intelligent et FCM avec détection des piétons
Non disponible - Obstruction radar latérale	• Le capteur du radar latéral est obstrué par de la saleté, de la neige, de la glace, etc • Nettoyez la zone du radar latéral du véhicule pour enlever toute obstruction • Systèmes affectés : BSW, ABSA et RCTA
Indisponible - Température caméra élevée	• Lumière directe du soleil sur la caméra ou température élevée dans l'habitacle • Lorsque la température de l'habitacle est réduite, les systèmes se réactivent automatiquement. Les systèmes d'intervention doivent être réactivés. • Systèmes affectés : LDW, Système d'intervention de changement de voie intelligent, ABSA et Lane Keep Assist [LKA]

Indisponible Faible visibilité	• Mauvaise visibilité de la caméra causée par les rayons direct du soleil ou une obstruction de la caméra due au brouillard, à la glace ou à la condensation dans le boîtier de caméra • Nettoyez la vitre du pare-brise autour de la zone de la caméra à l'aide des essuie-glaces et de la fonction de dégivrage • Systèmes affectés : Lane Keep Assist [LKA]
Actuellement indispo.	• Le système ASC est désactivé • Assurez-vous que ASC est activé • Systèmes affectés : Système d'intervention de changement de voie intelligent, ABSA, et ACC
Indisponible Chaussée glissante	• Les systèmes deviennent indisponibles parce que la chaussée est glissante. • Systèmes affectés : MI-PILOT Assist
Non disponible Ceinture de sécurité détachée	• MI-PILOT Assist ne peut pas être utilisé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. • Bouclez la ceinture de sécurité du conducteur pour utiliser MI-PILOT Assist.
Indisponible La visibilité est compromise	• Lane Keep Assist [LKA] est annulé. • Condition A : Lorsque les essuie-glaces (balayage rapide) sont activés • Condition B : Lorsque les lignes de marquage de la voie de circulation ne peuvent pas être correctement détectées
Aide-Pilotage indisponible Ne peut détecter Lane	• Lane Keep Assist [LKA] sera désactivé lorsque les marquages de voie de circulation ne peuvent être correctement détectés. • Il y a des ornières de neige, le reflet de l'éclairage par temps pluvieux ou plusieurs marquages de voie peu clairs.
Non disponible Frein de stationnement serré	• MI-PILOT Assist sera désactivé lorsque le frein de stationnement électrique est appliqué. • Le système ne peut pas être utilisé lorsque le frein de stationnement électrique est activé.
Appuyer sur le frein maintenant	• Lorsque le véhicule est arrêté par MI-PILOT Assist, la portière du conducteur est ouverte mais le frein de stationnement électrique n'a pas été activé. • Appuyez immédiatement sur la pédale de frein.
Actuellement indisponible ASC DÉSACTIVÉ	• Le témoin de FCM s'allume également • Le système ASC est désactivé. • Réactivez le système ASC • Système affecté : FCM avec détection des piétons

Allumage du témoin d'avertissement de désactivation du système FCM	• Le système ASC est désactivé. • Réactivez le système ASC • Système affecté : FCM avec détection des piétons
Allumage du témoin d'avertissement de désactivation du système FCM	• Interférence avec une source radar inconnue • Température de caméra élevée • Mauvaise visibilité de la caméra à cause de la saleté collée sur l'objectif • Les systèmes vont reprendre automatiquement une fois que les conditions ci-dessus ont disparu. Les systèmes d'intervention doivent être réactivés. • Systèmes affectés : Détecteur de collision frontale intelligent et FCM avec détection des piétons
Actuellement indisponible Caméra avant Température élevée	• Température de caméra élevée • Systèmes affectés : FCM avec détection des piétons
Actuellement indisponible Mauvaise visibilité	• Mauvaises conditions météorologiques • Lorsqu'une forte lumière, telle que la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse, pénètre dans la caméra • Systèmes affectés : FCM avec détection des piétons
Actuellement indisponible Radar inhibé	• Interférence d'une autre source radar • Systèmes affectés : FCM avec détection des piétons et Détecteur de collision frontale intelligent
Actuellement indisponible	• Lorsque le contrôle du système pour la fonction d'avertissement ne s'est pas terminé normalement • Lorsque le véhicule est remorqué • Systèmes affectés : FCM avec détection des piétons
Éclairage du témoin de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] (pas de message)	• La boîte de vitesses est placée sur la position R tandis que le système ASC est désactivé. • Réactivez le système ASC.
Clignotement du témoin de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] (pas de message)	• Affecté par les ondes sonores du sonar • Le système de freinage d'urgence automatique arrière reprend automatiquement une fois que les conditions ci-dessus ont disparu.

En cas de dysfonctionnement du système

Si l'un des avertissements de dysfonctionnement (orange) suivant s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV, redémarrez-le. Si le message/témoin d'avertissement reste allumé, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'intervention.

Défaut du système Voir Manuel cond.	• Systèmes affectés : TSR, LDW, Système d'intervention de changement de voie intelligent, BSW, ABSA, MI-PILOT Assist, Lane Keep Assist [LKA], Système d'alerte vigilance conducteur intelligent et RCTA
Défaut du système Voir Manuel cond. et Allumage du témoin d'avertissement de désactivation du système FCM	• Systèmes affectés : FCM avec détection des piétons et Détecteur de collision frontale intelligent
Défaut du système Voir Manuel cond. et Éclairage du témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière	• Système affecté : Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]
Err captr. station. Voir Manuel cond.	• Systèmes affectés : Système de sonar

Emplacements de la caméra, du radar et du sonar

La caméra, le radar et le sonar qui sont utilisés par chaque système d'Assist. au conduct. sont situés à l'avant et à l'arrière du véhicule. Pour l'entretien de chaque composant, reportez-vous à la section "Maintenance du système" dans ce manuel du conducteur pour chaque système d'application.

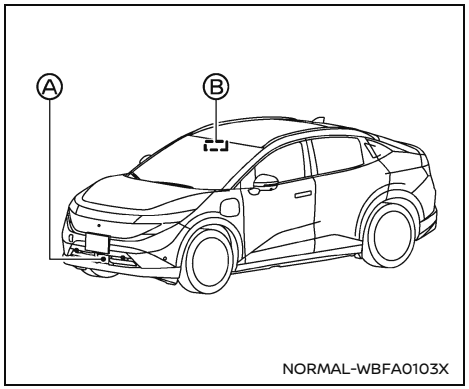

Avant du véhicule

Ⓐ Boîtier de caméra avant
- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Alerte sortie de voie [LDW]
- Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- Lane Keep Assist [LKA] (faisant partie des systèmes MI-PILOT Assist)
- Feux de route automatiques [AHB]
- Détection de panneaux de signalisation [TSR]

Ⓑ Capteur radar avant
- Système d'atténuation de collision avant [FCM]
- Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW]
- Adaptive Cruise Control [ACC] (faisant partie des systèmes MI-PILOT Assist)

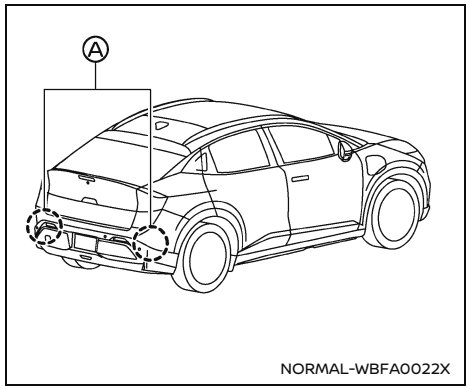

Arrière du véhicule

Ⓐ Capteur radar latéral
- Avertissement d'angle mort [BSW]
- Assistant d'angle mort actif [ABSA]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

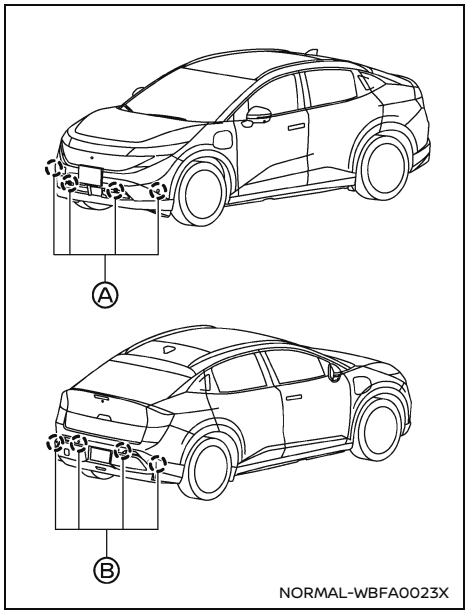

Sonar

Ⓐ Capteurs de stationnement avant (si le véhicule en est équipé)
- Système de sonar

Ⓑ Capteurs de stationnement arrière
- Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]
- Système de sonar
- Système de capteur de stationnement arrière

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION [TSR]

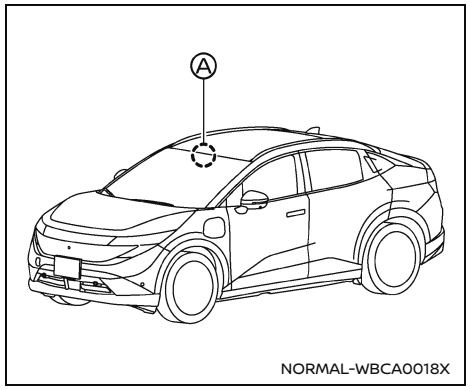

INFORMATIONS DE BASE

Le système de détection de panneaux de signalisation [TSR] fournit des informations au conducteur concernant la limite de vitesse la plus récemment détectée. Le système saisit les informations de signalisation routière avec la caméra avant multisensorielle Ⓐ située sur le pare-brise, devant le rétroviseur, et affiche les panneaux détectés sur l'écran multi-informations. La limite de vitesse affichée est basée sur une combinaison de données du système de localisation sur la carte (si le véhicule en est équipé) et de reconnaissance par caméra en direct. Si le véhicule dépasse la limite de vitesse, le système avertit le conducteur en faisant clignoter l'icône d'affichage de la vitesse. Les informations TSR sont affichées sur l'écran multi-informations et sur l'affichage tête haute (HUD) (si le véhicule en est équipé). (Reportez-vous à "Affichage tête haute [HUD] (si le véhicule en est équipé)" (P.219).)

⚠ AVERTISSEMENT

Le système TSR est un système uniquement conçu pour fournir des informations au conducteur. Il ne peut pas remplacer l'attention du conducteur quant aux conditions de circulation ni sa responsabilité dans le fait de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents en cas de manque d'attention. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant et de toujours faire preuve de prudence.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système TSR affiche les types de panneaux de signalisation suivants :

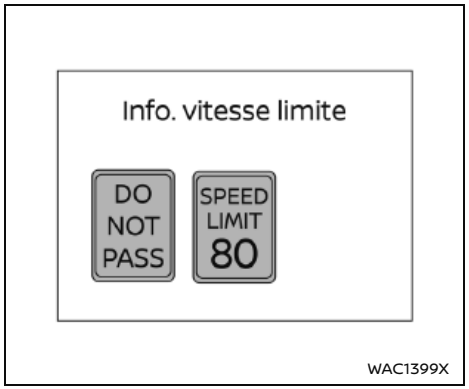

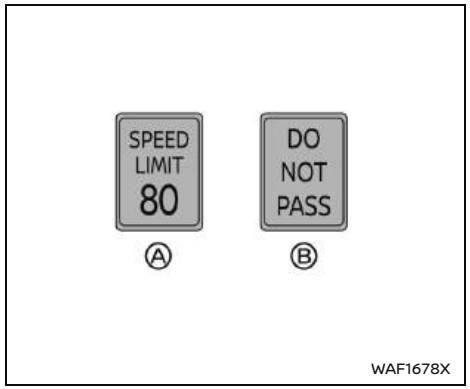

Ⓐ Dernière limite de vitesse détectée
Ⓑ Zone d'interdiction de dépasser

⚠ MISE EN GARDE

- **Le système TSR est conçu comme une aide à la conduite prudente. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de respecter toutes les réglementations routières en vigueur, notamment en surveillant les panneaux de signalisation.**
- **Le système de TSR peut ne pas fonctionner correctement dans toutes les conditions. Voici quelques exemples :**
  - **Lorsque le panneau de signalisation n'est pas clairement visible, par exemple en raison de dommages ou des conditions météorologiques.**
  - **Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise devant la caméra avant multisensorielle.**
  - **Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment, par exemple lorsque les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.**
  - **Lorsque le boîtier de caméra est traversé par une lumière puissante. (Par exemple, la lumière brille directement sur l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)**
  - **Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)**
  - **Dans les zones non couvertes par le système de localisation sur la carte (si le véhicule en est équipé).**
  - **En cas de déviations par rapport au système de navigation, par exemple en raison de modifications du tracé de la route.**
  - **Lorsque vous dépassez des bus ou des camions sur lesquels se trouvent des autocollants de limitation de vitesse.**
  - **Lorsque les données du système de localisation sur la carte (si le véhicule en est équipé) n'ont pas été mises à jour ou ne sont pas disponibles.**
- **Le système TSR peut afficher un panneau de signalisation, bien qu'il n'y ait pas de panneau de signalisation devant le véhicule. Il peut afficher une limite de vitesse différente de celle d'un véhicule de tourisme. (Le panneau de vitesse maximale peut afficher un chiffre supérieur ou inférieur à la vitesse maximale réelle, par exemple, lors de la détection d'un panneau de vitesse pour camion, d'un panneau d'avertissement, d'un panneau de vitesse différent entre le jour et la nuit, ou d'un panneau de vitesse écrit dans une unité différente près de la frontière, etc.)**

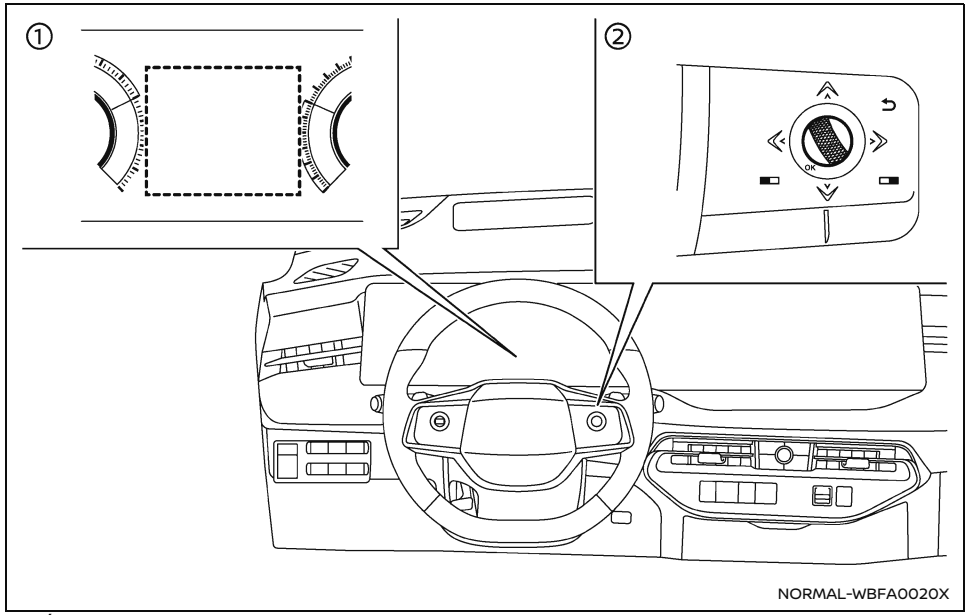

① Écran multi-informations
② Commandes du volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME TSR

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système TSR :

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct.". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Assis.panneau signal" et appuyez sur la commande de défilement. Ensuite, sélectionnez "Info. vitesse limite" ou "Alerte limite vitesse" et appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil et que la température est élevée (plus de 40°C (104°F) environ) puis que le moteur est démarré, le système TSR risque de se désactiver automatiquement.

Action à effectuer :

Lorsque la température intérieure diminue, le système TSR se remet à fonctionner automatiquement.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Si le système TSR présente un dysfonctionnement, il est désactivé automatiquement et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." du système TSR s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer

Si le message d'avertissement s'affiche, éloignez le véhicule de la circulation et garez-le dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous

rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le système TSR utilise la même caméra avant multisensorielle que celle utilisée par le système d'alerte sortie de voie [LDW], située devant le rétroviseur. En ce qui concerne l'entretien de la caméra, reportez-vous à "Entretien du système" (P.394).

ALERTE SORTIE DE VOIE [LDW]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDW pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Ce système est uniquement un dispositif d'avertissement ayant pour but d'informer le conducteur d'une potentielle sortie de voie involontaire. Il ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.**

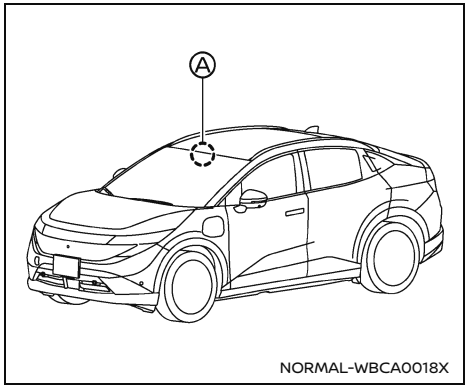

Le système LDW fonctionne lorsque le véhicule circule entre 60 - 200 km/h (37 - 125 mi/h) environ, et si le marquage des voies et les bords de la route sont clairement visibles sur la route.

Le système LDW contrôle le marquage sur la voie de circulation au moyen du boîtier de caméra Ⓐ situé au-dessus du rétroviseur.

Le système LDW avertit le conducteur lorsque le véhicule commence à quitter la voie de circulation au moyen d'un témoin et de vibrations du volant. (Reportez-vous à "Fonctionnement du système LDW" (P.391).)

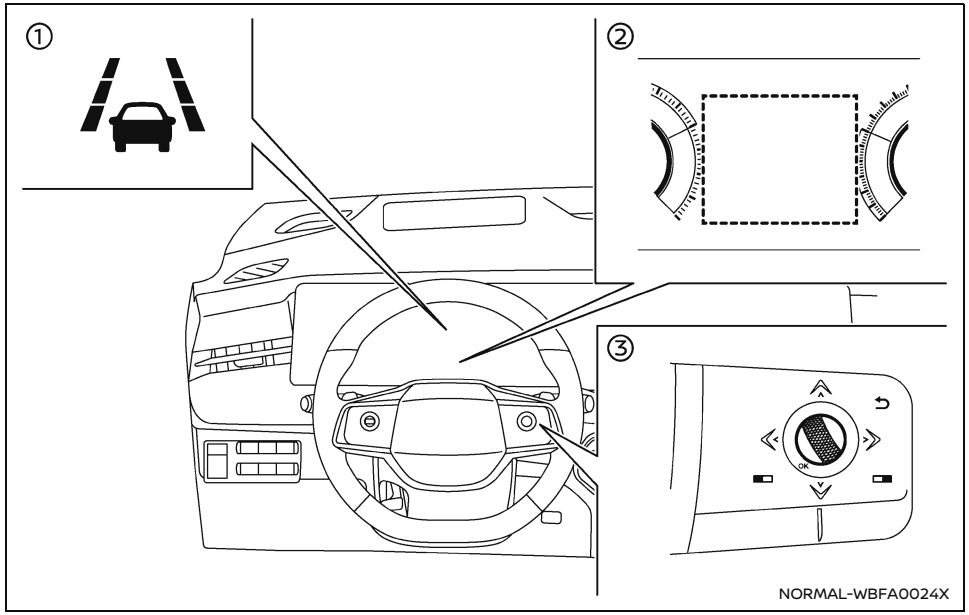

① Témoin LDW (sur l'écran multi-informations)
② Écran multi-informations
③ Commandes du volant (côté droit)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME LDW

Le système LDW possède une fonction d'alerte sortie de voie lorsque le véhicule circule entre 60-200 km/h (37-125 mi/h) environ et que le marquage des voies et les bords de la route sont visibles. Lorsque le véhicule s'approche du côté gauche ou du côté droit de la voie de circulation, le volant se met à vibrer et le témoin LDW clignote sur l'écran multi-informations pour alerter le conducteur.

La fonction d'avertissement est interrompue lorsque le véhicule circule à nouveau entre les lignes de marquage.

Vous pouvez modifier l'intensité de la vibration du volant dans le menu de réglages de l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Assist. au conduct." (P.184).)

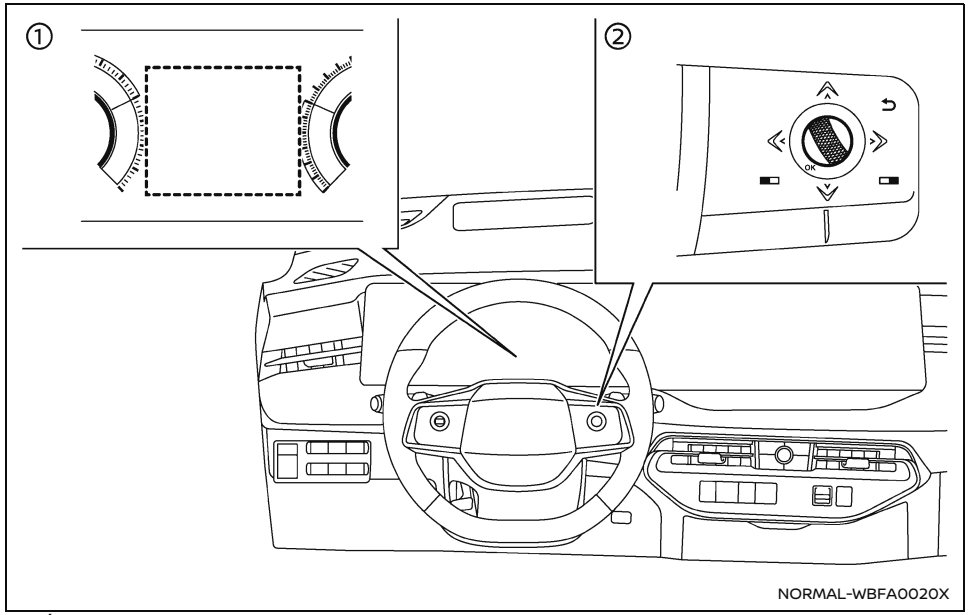

① Écran multi-informations
② Commandes du volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME LDW

Informations de base

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système LDW.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct.". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Assistant de voie" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Avertissement" et appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE:
Si vous désactivez le système LDW, le système restera désactivé au prochain démarrage du système EV du véhicule.

Réglage de la sensibilité de voie

Vous pouvez régler la sensibilité de la voie à l'aide du menu "Réglages" sur l'écran multi-informations.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Assistant de voie" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Sensitivite voié".

- Fort
- Normal
- Faible

REMARQUE:
Le réglage de la sensibilité sera conservé même si le système EV est redémarré. Ce réglage s'applique également au système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP].

LIMITES DU SYSTÈME LDW

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système LDW sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDW pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne parvient pas à détecter le marquage des voies de circulation.**
- **N'utilisez pas le système LDW dans les conditions suivantes car il risque de ne pas fonctionner correctement :**
  - **Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).**
  - **En cas de conduite sur une surface glissante, par exemple couverte de verglas ou de neige.**
  - **En cas de conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.**
  - **Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.**
  - **En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.**
  - **En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.**
  - **En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux conditions normales (par exemple en cas d'usure des pneus, de faible pression de gonflage, de conduite avec des chaînes ou des roues non standard).**
  - **Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de freinage ou à la suspension qui ne sont pas d'origine.**
- **Il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les conditions suivantes :**
  - **Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes de marquage sont jaunes ; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; ou si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saleté, de neige, etc.**
  - **Sur les routes où le bord de la route n'est pas clairement visible.**
  - **Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.**
  - **Sur routes sinueuses.**
  - **Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système LDW peut prendre ces éléments pour des lignes de marquage.)**
  - **Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.**
  - **Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle à la ligne de marquage.**
  - **Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection du boîtier de caméra de voie de circulation est alors obstruée.**
  - **Si de la pluie, de la neige, de la saleté ou des particules adhèrent au pare-brise, devant le boîtier de la caméra de voie de circulation.**
  - **Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.**
  - **Lorsque le boîtier de caméra de voie de circulation est traversé par une lumière puissante. (Par exemple, la lumière brille directement sur l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)**

– Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)

- **En fonction de l'état de la route, il est possible que vous ne sentiez pas les vibrations du volant.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A :

Si le véhicule est garé en plein soleil dans des conditions de température élevée (supérieure à environ 40 °C (104 °F)) et qu'ensuite vous le démarrez, le système LDW peut être désactivé automatiquement et le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations.

- "Indisponible Température caméra élevée"

Lorsque la température intérieure diminue, le système LDW fonctionne à nouveau automatiquement.

Condition B :

La fonction d'avertissement du système LDW n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous activez le signal de changement de voie et que vous passez dans la voie de circulation indiquée par le signal. (Le système LDW devient à nouveau opérationnel 2 secondes environ après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule baisse à moins de 60 km/h (37 mi/h) environ.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, le système LDW se réactive.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En cas de dysfonctionnement du système LDW, il est automatiquement désactivé et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations. Si le message d'avertissement s'affiche, éloignez le véhicule de la circulation et garez-le dans un endroit sûr. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF et redémarrez le système EV. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

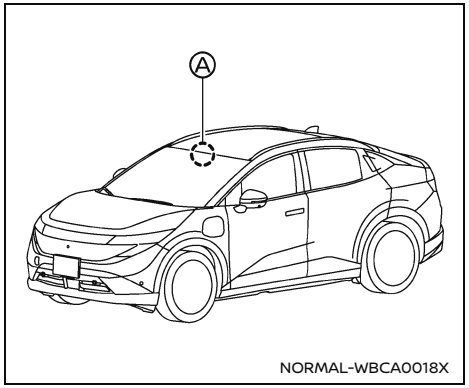

NORMAL-WBCA0018X

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le boîtier de caméra de voie Ⓐ du système LDW est situé au-dessus du rétroviseur.

Pour maintenir le fonctionnement correct du système LDW et éviter un dysfonctionnement du système, veillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste toujours propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.

- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra. Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT [LDP]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter une éventuelle perte de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.**
- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent a d'abord été conçu pour une utilisation sur des autoroutes modernes et bien entretenues. Il risque de ne pas détecter les lignes de marquage sur certaines routes, et en fonction des conditions météorologiques et de conduite.**

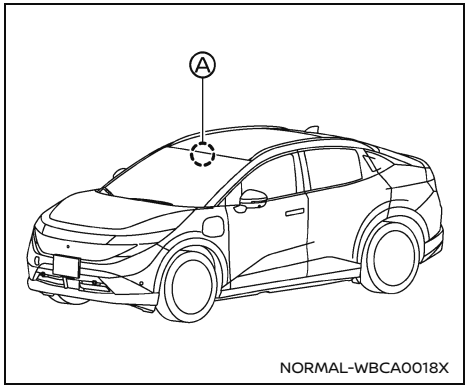

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque le véhicule circule à 60 - 200 km/h (37 - 125 mi/h) environ, et seulement si le marquage des voies et les bords de la route sont clairement visibles sur la route. Le système d'intervention de changement de voie intelligent avertit le conducteur lorsque le véhicule a quitté le centre de la voie de circulation au moyen d'un témoin et de vibrations du volant. Le système aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

Le système d'intervention de changement de voie intelligent contrôle le marquage sur la voie de circulation au moyen du boîtier de caméra Ⓐ situé au-dessus du rétroviseur.

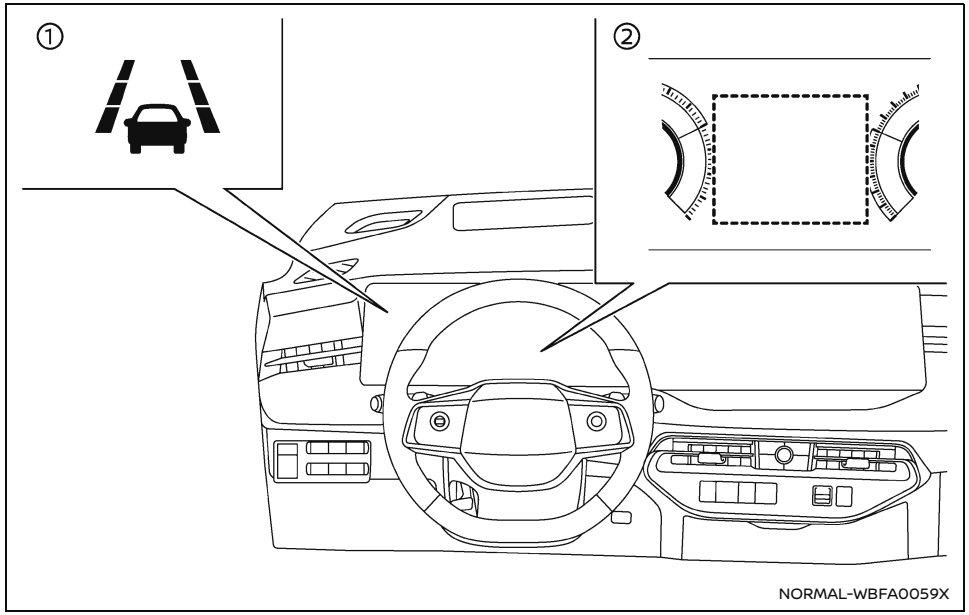

Exemple

① Témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (sur l'écran multi-informations)
② Écran multi-informations

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque le véhicule circule à une vitesse entre 60 - 200 km/h (37 - 125 mi/h) environ, et lorsque le marquage de la voie est clairement visible.

Lorsque le véhicule s'approche du côté gauche ou du côté droit de la voie de circulation, le volant se met à vibrer et le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) clignote sur l'écran multi-informations pour alerter le conducteur. Le système d'intervention de changement de voie intelligent aide ensuite le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

Vous pouvez modifier l'intensité de la vibration du volant dans le menu de réglages de l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Assist. au conduct." (P.184).)

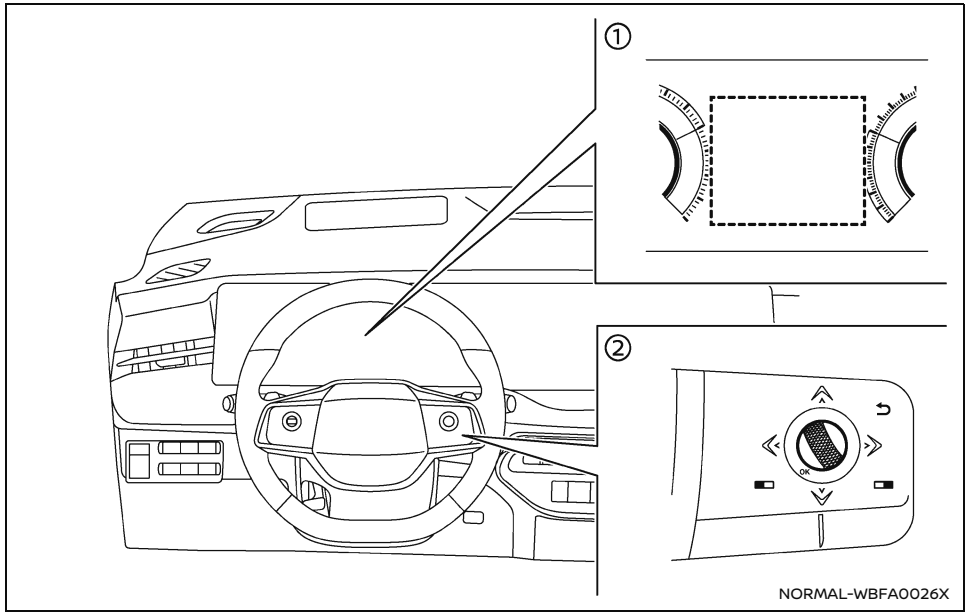

Exemple

① Écran multi-informations
② Commande au volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME LDP

Informations de base

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système LDP.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Assistant de voie" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Intervention", puis appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE:
Le système conserve les réglages actuels présents sur l'écran multi-informations, même si le système EV est redémarré.

Réglage de la sensibilité de voie

Reportez-vous à "Réglage de la sensibilité de voie" (P.392).

LIMITES DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système LDP sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent peut s'activer si vous changez de voie sans activer auparavant votre clignotant ou, par exemple, si une zone de construction amène la circulation à traverser une ligne de marquage existante. Si cela se produit, vous devrez peut-être corriger la direction pour effectuer le changement de voie.**
- **Étant donné que le système d'intervention de changement de voie intelligent peut ne pas s'activer dans les conditions de circulation, météorologiques et de marquage de voie, décrites dans cette section, il peut ne pas s'activer à chaque fois que votre véhicule commence à sortir de sa voie et vous devrez corriger la direction.**
- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne parvient pas à détecter le marquage des voies de circulation.**
- **Lorsque le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, évitez toute manœuvre de braquage excessive ou brutale. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.**

- **N'utilisez pas le système d'intervention de changement de voie intelligent dans les conditions suivantes car il risque de ne pas fonctionner correctement :**
  - **Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).**
  - **En cas de conduite sur une surface glissante, par exemple couverte de verglas ou de neige.**
  - **En cas de conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.**
  - **Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.**
  - **En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.**
  - **En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.**
  - **En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux conditions normales (par exemple en cas d'usure des pneus, de faible pression de gonflage, de conduite avec des chaînes ou des roues non standard).**
  - **Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de freinage ou à la suspension qui ne sont pas d'origine.**
  - **Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes de marquage sont jaunes ; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; ou si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saleté, de neige, etc.**
  - **Sur les routes où le bord de la route n'est pas clairement visible.**
  - **Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.**
  - **Sur routes sinueuses.**
  - **Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent peut prendre ces éléments pour des lignes de marquage.)**
  - **Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.**
  - **Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle à la ligne de marquage.**

– Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection du boîtier de caméra de voie de circulation est alors obstruée.

– Si de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise, au niveau du boîtier de la caméra de voie de circulation.

– Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.

– Lorsque le boîtier de caméra de voie de circulation est traversé par une lumière puissante. (Par exemple, la lumière brille directement sur l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)

– Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)

- **En fonction de l'état de la route, il est possible que vous ne sentiez pas les vibrations du volant.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A :

Les fonctions d'avertissement et d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent ne sont pas conçues pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous activez le signal de changement de voie et que vous passez dans la voie de circulation indiquée par le signal. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé pendant environ 2 secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule baisse à moins de 60 km/h (37 mi/h) environ.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, les fonctions d'avertissement et d'assistance se réactivent.

Condition B :

La fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes (l'avertissement reste opérationnel) :

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée ou si le véhicule décélère fortement.
- Lorsque le volant est tourné autant que nécessaire pour effectuer un changement de voie.
- Lorsque le véhicule accélère alors que le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne.
- Lorsque l'avertissement d'approche de l'Adaptive Cruise Control [ACC] se déclenche.
- Lorsque les feux de détresse sont activés.
- En cas de virage à vitesse élevée.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, la fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent est réactivée.

Condition C :

Si le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations, un témoin sonore retentit et le système d'intervention de changement de voie intelligent se désactive automatiquement.

- "Actuellement indisponible" :
  - Lorsque la commande de stabilité active [ASC] est désactivée.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, la fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent est rétablie.

Désactivation temporaire en cas de température élevée :

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil et que la température est élevée (plus de 40°C (104°F) environ) puis que le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, le système d'intervention de changement de voie intelligent risque d'être

désactivé automatiquement, un signal sonore retentit et le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations :

- "Indisponible Température caméra élevée"

Lorsque la température intérieure baisse, la fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent est rétablie.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En cas de dysfonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent, il est automatiquement désactivé. Le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) s'allume, un son retentit et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations.

Si le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) s'allume, éloignez le véhicule de la circulation et garez-le dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) reste allumé, faites vérifier le système d'intervention de changement de voie intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

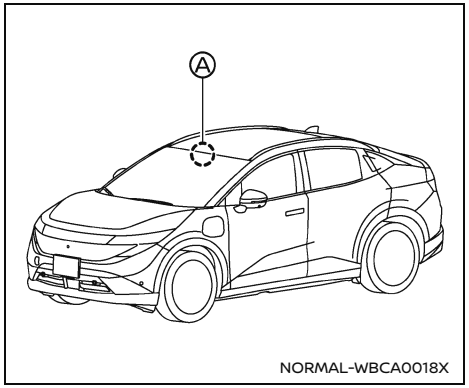

NORMAL-WBCA0018X

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le boîtier de caméra de voie Ⓐ du système d'intervention de changement de voie intelligent est situé au-dessus du rétroviseur. Pour maintenir le fonctionnement correct du système d'intervention de changement de voie intelligent et éviter un dysfonctionnement du système, veillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste toujours propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra. Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT [BSW]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système BSW pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système BSW ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous changez de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieur et intérieur et tournez-vous pour regarder vers le côté où vous souhaitez vous engager afin de vous assurer que la voie est libre. Ne vous fiez jamais exclusivement au système BSW.**

Lors de changements de voie, le système BSW permet d'avertir le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes.

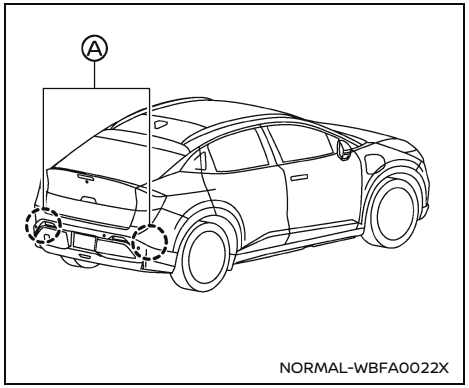

Le système BSW utilise des capteurs radar Ⓐ situés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules dans une voie adjacente.

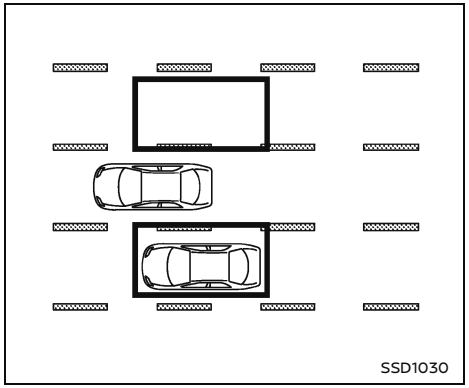

Périmètre de détection

Les capteurs radar peuvent détecter les véhicules situés de chaque côté du vôtre dans le périmètre de détection indiqué sur l'illustration. Ce périmètre de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière ; sa portée latérale étant d'environ 3,0 m (10 pi).

Le périmètre de détection s'étend si le véhicule dans une voie adjacente s'approche par l'arrière à grande vitesse.

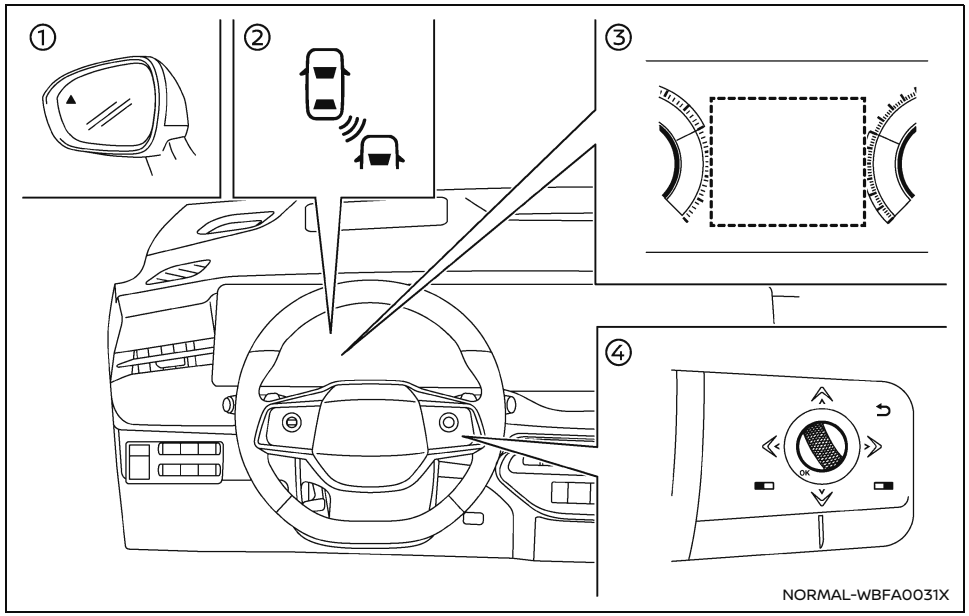

① Témoin lumineux latéral
② Témoin BSW (sur l'écran multi-informations)
③ Écran multi-informations
④ Commandes du volant (côté droit)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME BSW

Le système BSW fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h environ (20 mi/h).

Si les capteurs radar détectent un véhicule dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral s'allume.

Si le clignotant est activé, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent. Le témoin lumineux latéral et le témoin BSW continuent de clignoter jusqu'à ce que le véhicule détecté sorte du périmètre de détection.

Le témoin lumineux latéral s'allume pendant quelques secondes lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position ON.

La luminosité du témoin lumineux latéral se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

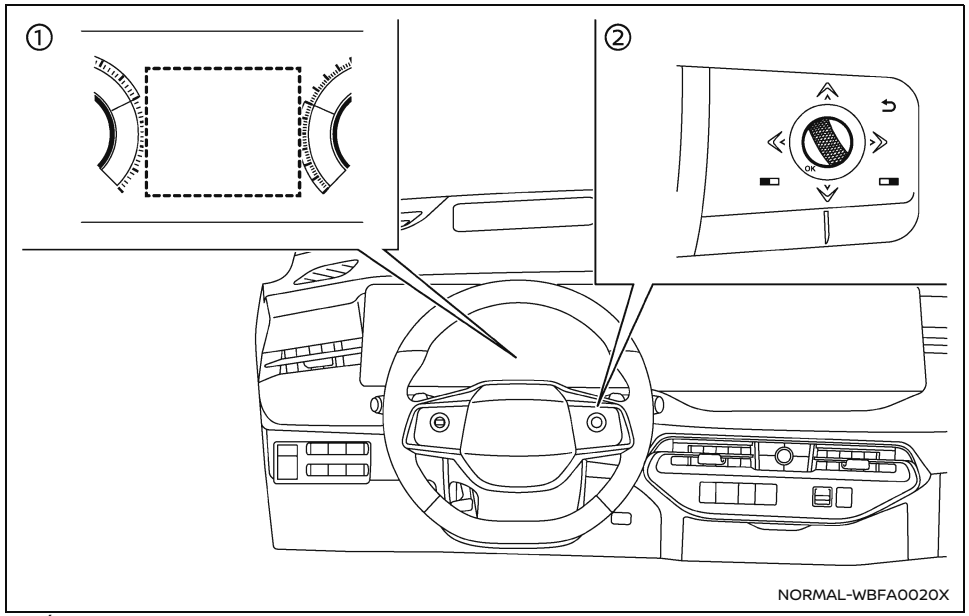

① Écran multi-informations
② Commandes du volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME BSW

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système BSW.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct.". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Assist. angle mort" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Avertissement" et appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE:
Le système conserve les réglages actuels présents sur l'écran multi-informations, même si le système EV est redémarré.

LIMITES DU SYSTÈME BSW

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système BSW sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système BSW ne peut pas détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.**
- **Les capteurs radar risquent de ne pas pouvoir effectuer la détection et activer le système BSW en présence de certains éléments tels que :**
  - **Des piétons, bicyclettes, animaux.**
  - **Des véhicules tels que des motos, des véhicules bas ou des véhicules dotés d'une garde au sol élevée.**
  - **Des véhicules arrivant en sens inverse.**

- **– Des véhicules restant dans le périmètre de détection lorsque vous accélérez à partir d'une position arrêtée.**
- **– Des véhicules s'engageant dans une voie adjacente à une vitesse presque identique à celle de votre véhicule.**
- **– Des véhicules s'approchant rapidement depuis l'arrière.**
- **– Des véhicules que vous dépassez rapidement.**
- **– Des véhicules qui traversent le périmètre de détection rapidement.**
- **– Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules à la fois, les véhicules se trouvant après le premier véhicule risquent de ne pas être détectés s'ils sont proches les uns des autres.**

- **Le périmètre de détection du capteur radar est fixé en fonction de la largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez sur une voie plus large, les capteurs radar risquent de ne pas détecter les véhicules se trouvant dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez sur une voie étroite, les capteurs radar risquent de détecter les véhicules se trouvant deux voies plus loin.**
- **Les capteurs radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets immobiles. Toutefois, des objets tels que des barrières de sécurité, des murs, des feuillages et des véhicules garés peuvent être détectés occasionnellement. Cela est normal.**
- **Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :**
  - **– Mauvais temps**
  - **– Éclaboussures provenant de la chaussée**
  - **– Accumulation de glace/givre/saleté sur le véhicule**
- **Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ceci risquerait de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.**
- **Tout bruit excessif (par exemple, le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.**

SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME BSW

Informations de base

Témoin allumé

Témoin éteint

Témoin clignotant

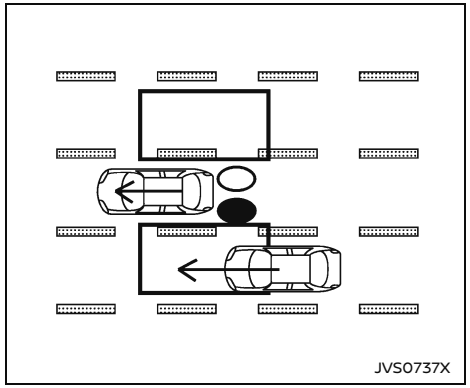

Illustration 1 – Approchant par l'arrière

Un autre véhicule s'approche par l'arrière

Illustration 1 : Le témoin lumineux latéral s'allume si un véhicule entre dans la zone arrière du périmètre de détection dans une voie adjacente.

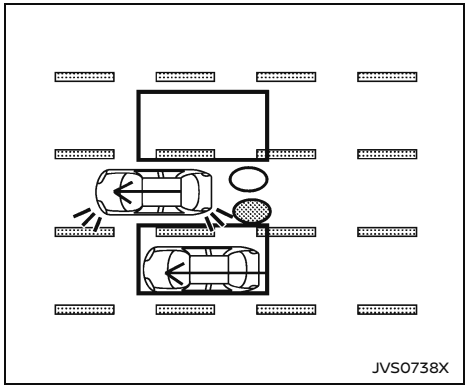

Illustration 2 – Approchant par l'arrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) tandis que le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent.

REMARQUE:

- **Les capteurs radars risquent de ne pas détecter les véhicules s'approchant rapidement par l'arrière.**
- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent lorsque l'autre véhicule est détecté, mais aucun témoin sonore ne retentit.**

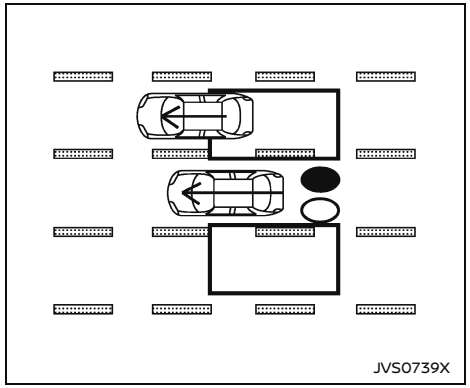

Illustration 3 – Dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un véhicule

Illustration 3 : Le témoin lumineux latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que le véhicule reste dans le périmètre de détection pendant environ 2 secondes.

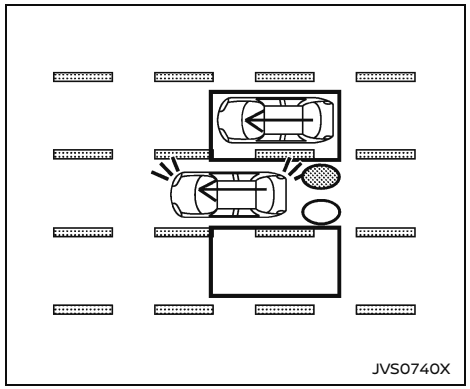

Illustration 4 – Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) tandis que le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent.

REMARQUE:

- **Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules à la fois, les véhicules se trouvant après le premier véhicule risquent de ne pas être détectés s'ils sont proches les uns des autres.**
- **Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules roulant plus lentement si vous les dépassez rapidement.**
- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent lorsque l'autre véhicule est détecté, mais aucun témoin sonore ne retentit.**

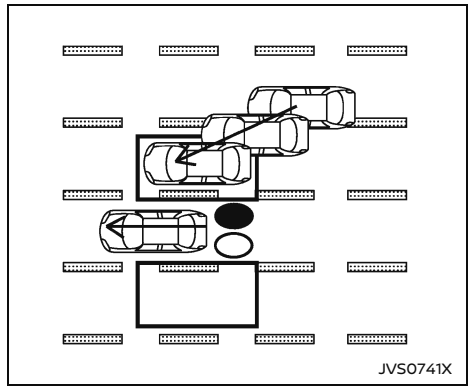

Illustration 5 – Entrée latérale dans le périmètre de détection

Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 5 : Le témoin lumineux latéral s'active si un véhicule entre dans le périmètre de détection, quel que soit le côté.

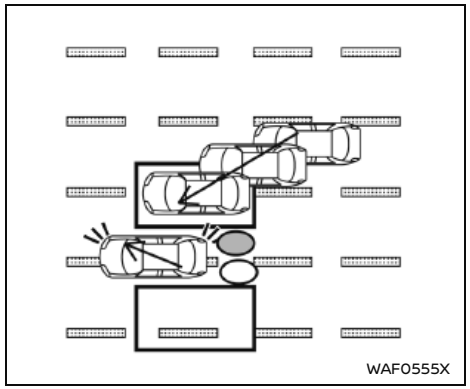

Illustration 6 – Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 6 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) tandis que le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent.

REMARQUE:

- **Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.**
- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin BSW clignotent lorsque l'autre véhicule est détecté, mais aucun témoin sonore ne retentit.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'un blocage est détecté au niveau du radar, le système BSW se désactive automatiquement et le message d'avertissement "Non disponible Obstruction radar latérale" s'affiche sur l'écran multi-informations.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que les conditions disparaissent.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que de la neige, des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. Le blocage peut également être causé par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs radar.

REMARQUE:
Si le système BSW cesse de fonctionner, le système d'assistant d'angle mort actif [ABSA] et le système d'alerte de trafic transversal arrière [RCTA] cessent également de fonctionner.
Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le système se remet à fonctionner automatiquement.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Lorsque le système BSW présente un dysfonctionnement, il est désactivé automatiquement et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations.

REMARQUE:
Si le système BSW cesse de fonctionner, le système d'assistant d'angle mort actif [ABSA] et le système d'alerte de trafic transversal arrière [RCTA] cessent également de fonctionner.
Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système EV et redémarrez le système EV. Si le message continue d'apparaître, faites vérifier le système BSW. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

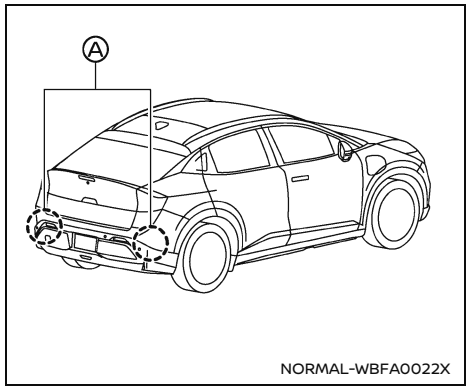

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Informations de base

Les deux capteurs radar Ⓐ du système BSW sont situés à proximité du pare-chocs arrière. La zone périphérique des capteurs radar doit toujours rester propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que de la neige, des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs radar.

Vérifiez la zone périphérique des capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar.

Consultez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV ou un autre atelier de réparation autorisé si la zone périphérique des capteurs radar est endommagée suite à une collision.

Précautions relatives à la réparation du pare-chocs

Lors de la réparation du pare-chocs, soyez prudent car les capteurs radar sont installés sur le pare-chocs.

Le capteur radar détecte les objets en émettant un signal radar puis en mesurant sa réflexion.

⚠ AVERTISSEMENT

Si une mauvaise réparation est effectuée sur le pare-chocs (par exemple, application de mastic issu de différents matériaux, peinture, etc.), le signal radar pourrait être affaibli ou empêché de fonctionner correctement. Cela pourrait empêcher le capteur radar de détecter les objets correctement. Une mauvaise réparation peut entraîner une blessure grave. Si une réparation du pare-chocs s'avère nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cet entretien.

Notification concernant les fréquences radio

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
PRÉCAUTIONS À RESPECTER PAR LES UTILISATEURS :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ASSISTANT D'ANGLE MORT ACTIF [ABSA]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système ABSA pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système ABSA ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous changez de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieur et intérieur et tournez-vous pour regarder vers le côté où vous souhaitez vous engager afin de vous assurer que la voie est libre. Ne vous fiez jamais exclusivement au système ABSA.**
- **La capacité de détection du radar est limitée. Tous les objets ou véhicules en mouvement ne seront pas détectés. L'utilisation du système ABSA sur certaines routes, sur certaines surfaces, sur des routes où le marquage est incertain et dans certaines conditions climatiques ou de circulation peut entraîner un fonctionnement incorrect du système. Comptez toujours sur vos manœuvres afin d'éviter tout risque d'accident.**

Le système ABSA alerte le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie et aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

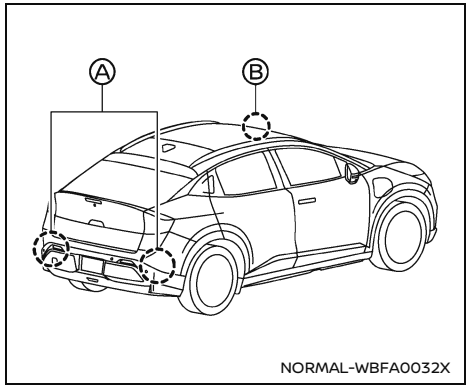

Le système ABSA utilise des capteurs radar Ⓐ situés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules dans une voie adjacente. En plus des capteurs radar, le système ABSA utilise une caméra Ⓑ située derrière le pare-brise pour contrôler les lignes de marquage de votre voie de circulation.

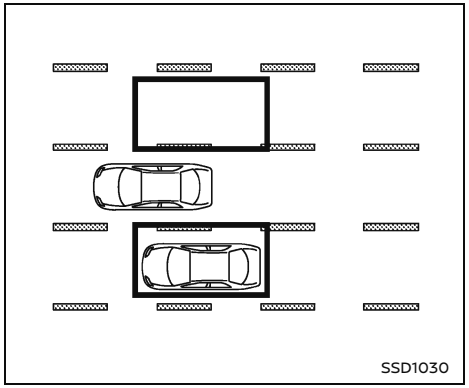

Périmètre de détection

Les capteurs radar peuvent détecter les véhicules situés de chaque côté du vôtre dans le périmètre de détection indiqué sur l'illustration.

Ce périmètre de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière ; sa portée latérale étant d'environ 3,0 m (10 pi).

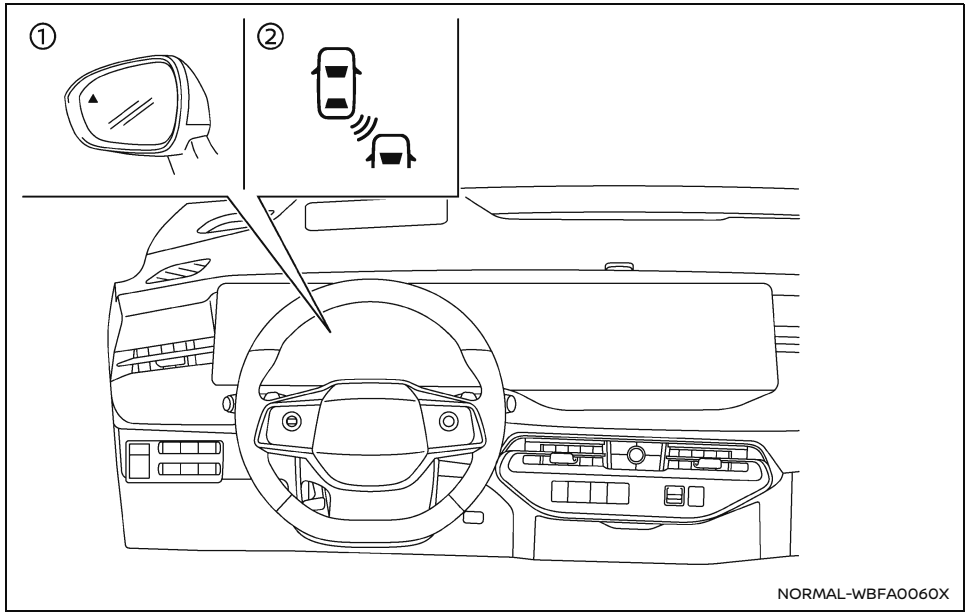

Exemple

① Témoin lumineux latéral
② Témoin du système ABSA (sur l'écran multi-informations)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ABSA

Le système ABSA fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h environ (37 mi/h).

Si les capteurs radar détectent un véhicule dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral s'allume.

Si le clignotant est ensuite activé, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent. Le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA continuent de clignoter jusqu'à ce que le véhicule détecté sorte du périmètre de détection.

Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un témoin sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation. Le système ABSA fonctionne quelle que soit l'utilisation des clignotants.

REMARQUE:

- **L'avertissement et l'application du système ABSA se déclenchent uniquement si le témoin lumineux latéral est déjà allumé lorsque votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage. Si un autre véhicule passe dans le périmètre de détection une fois que votre véhicule a franchi la ligne de marquage, aucun avertissement ni application du système ABSA ne se déclenche. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Situations de conduite du système ABSA" (P.414).)**
- **Lorsque votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage, le système ABSA s'active habituellement avant le système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP].**

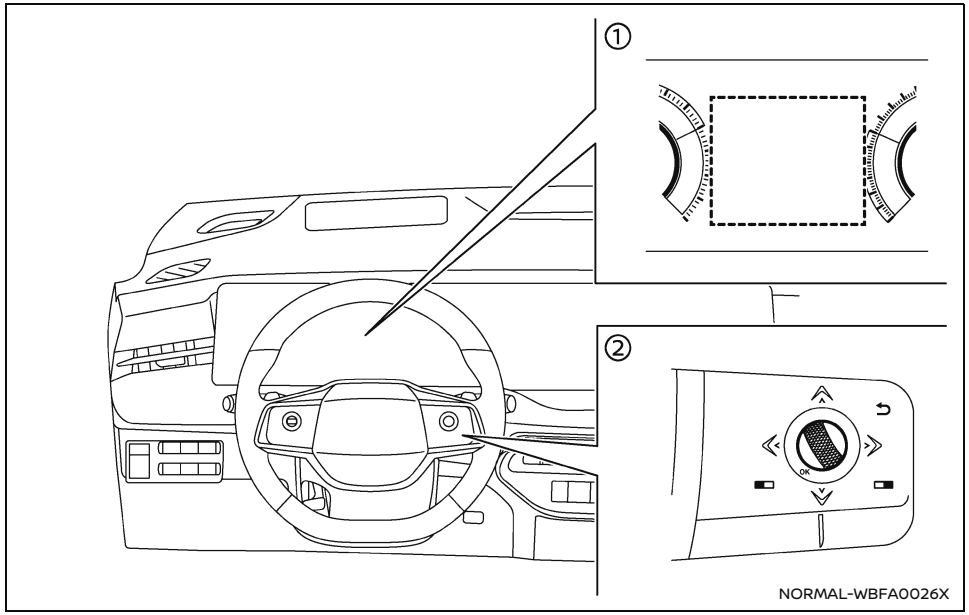

Exemple

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME ABSA

① Écran multi-informations
② Commande au volant (côté droit)

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Assist. angle mort" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Intervention", puis appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE:
Le système conserve les réglages actuels présents sur l'écran multi-informations, même si le système EV est redémarré.

LIMITES DU SYSTÈME ABSA

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système ABSA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système ABSA ne peut pas détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.**
- **Les capteurs radar risquent de ne pas pouvoir effectuer la détection et activer le système ABSA en présence de certains éléments tels que :**
  - **Des piétons, bicyclettes, animaux.**
  - **Des véhicules tels que des motos, des véhicules bas ou des véhicules dotés d'une garde au sol élevée.**
  - **Des véhicules restant dans le périmètre de détection lorsque vous accélérez à partir d'une position arrêtée.**

- Des véhicules arrivant en sens inverse.
- Des véhicules s'engageant dans une voie adjacente à une vitesse presque identique à celle de votre véhicule.
- Des véhicules s'approchant rapidement depuis l'arrière.
- Des véhicules que vous dépassez rapidement.
- Des véhicules qui traversent le périmètre de détection rapidement.

- Le périmètre de détection du capteur radar est fixé en fonction de la largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez sur une voie plus large, les capteurs radar risquent de ne pas détecter les véhicules se trouvant dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez sur une voie étroite, les capteurs radar risquent de détecter les véhicules se trouvant deux voies plus loin.
- Les capteurs radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets immobiles. Toutefois, des objets tels que des barrières de sécurité, des murs, des feuillages et des véhicules garés peuvent être détectés occasionnellement. Cela est normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
  - Mauvais temps
  - Éclaboussures provenant de la chaussée
  - Accumulation de glace/givre/saleté sur le véhicule
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ceci risquerait de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- La caméra risque de ne pas détecter les lignes de marquage dans les situations suivantes et le système ABSA peut ne pas fonctionner correctement.
  - Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes de marquage sont jaunes ; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saleté, de neige, etc.
  - Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.
  - Sur routes sinueuses.
  - Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée.
  - Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.
  - Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.
  - Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection du boîtier de caméra de voie de circulation est alors obstruée.
  - Si de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise, au niveau d'une caméra de voie de circulation.
  - Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
  - Lorsque la caméra de voie de circulation est traversée par une lumière puissante. (Par exemple, rayons orientés directement vers l'avant du véhicule pendant un lever ou un coucher de soleil.)

- **– Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple, lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)**

- **N'utilisez pas le système ABSA dans les conditions suivantes car il risque de ne pas fonctionner correctement.**
  - **– Par mauvais temps. (Par exemple, en cas de pluie, brouillard, neige, etc.)**
  - **– En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas ou la neige, etc.**
  - **– En cas de conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.**
  - **– Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.**
  - **– En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.**
  - **– En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.**
  - **– Lorsque vous conduisez avec une roue dont le pneu est en mauvais état (par exemple en cas d'usure, de pression basse, d'utilisation de chaînes ou de roues non standard).**
  - **– Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de direction ou à la suspension qui ne sont pas d'origine.**
- **Tout bruit excessif (par exemple, le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.**

SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME ABSA

Informations de base

Témoin allumé

Témoin éteint

Témoin clignotant

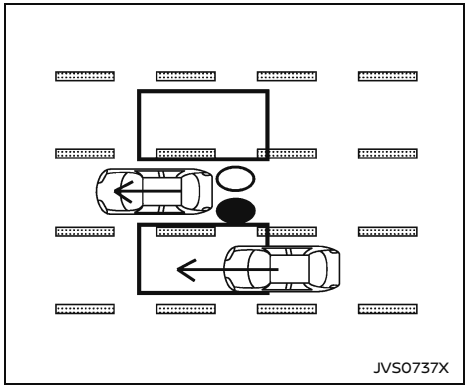

Illustration 1 – Approchant par l'arrière

Un autre véhicule s'approche par l'arrière

Illustration 1 : Le témoin lumineux latéral s'allume si un véhicule entre dans la zone arrière du périmètre de détection dans une voie adjacente.

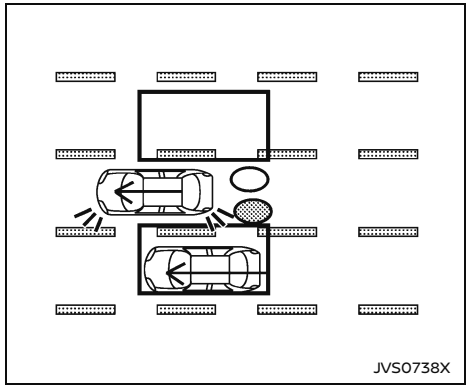

Illustration 2 – Approchant par l'arrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant, le système déclenche alors un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent.

REMARQUE:
Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent lorsque l'autre véhicule est détecté, mais aucun témoin sonore ne retentit.

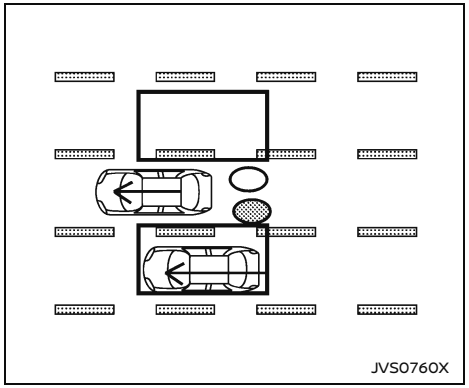

Illustration 3 – Approche par l'arrière

Illustration 3 : Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un témoin sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation.

REMARQUE:

- **Les capteurs radars risquent de ne pas détecter les véhicules s'approchant rapidement par l'arrière.**

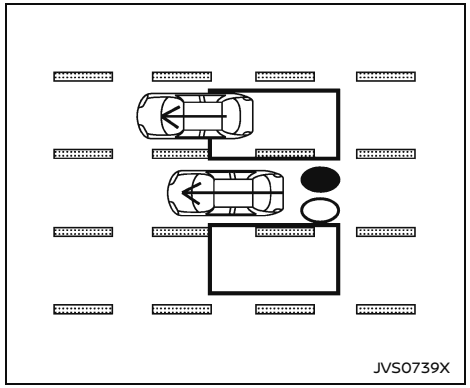

Illustration 4 – Dépassement d'un véhicule

Dépassement d'un véhicule

Illustration 4 : Le témoin lumineux latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que le véhicule reste dans le périmètre de détection pendant environ 3 secondes.

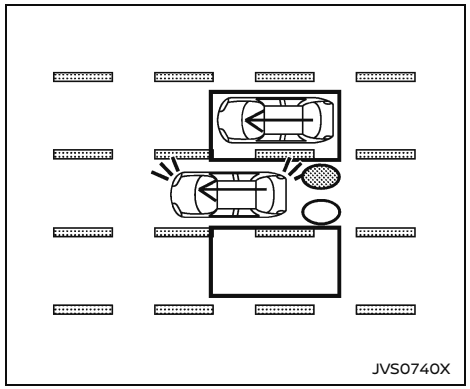

Illustration 5 - Dépassement d'un véhicule

Illustration 5 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) tandis que le témoin lumineux latéral et le témoin ABSA clignotent.

REMARQUE:
Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent lorsque l'autre véhicule est détecté, mais aucun témoin sonore ne retentit.

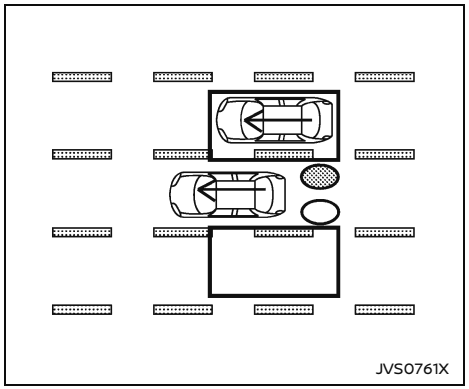

Illustration 6 - Dépassement d'un véhicule

Illustration 6 : Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un témoin sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent. Le système d'assistant d'angle mort actif [ABSA] s'active pour aider à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

REMARQUE:

- **Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules à la fois, les véhicules se trouvant après le premier véhicule risquent de ne pas être détectés s'ils sont proches les uns des autres.**
- **Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules roulant plus lentement si vous les dépassez rapidement.**

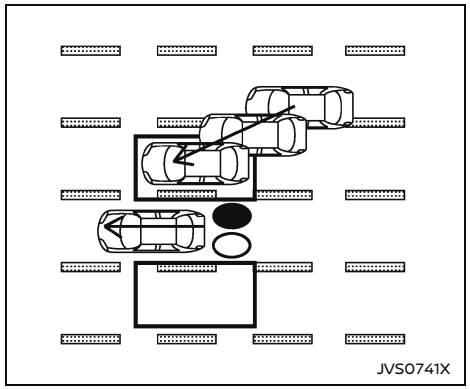

Illustration 7 - Entrée latérale

Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 7 : Le témoin lumineux latéral s'active si un véhicule entre dans le périmètre de détection, quel que soit le côté.

REMARQUE:
Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.

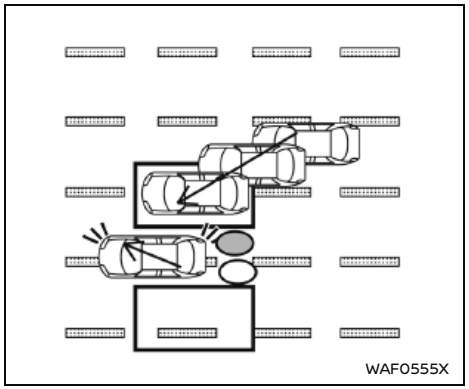

Illustration 8 - Entrée latérale

Illustration 8 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent et un témoin sonore retentit deux fois.

REMARQUE:
- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, le témoin lumineux latéral et le témoin ABSA clignotent mais aucun témoin sonore ne retentit lorsqu'un autre véhicule est détecté.**

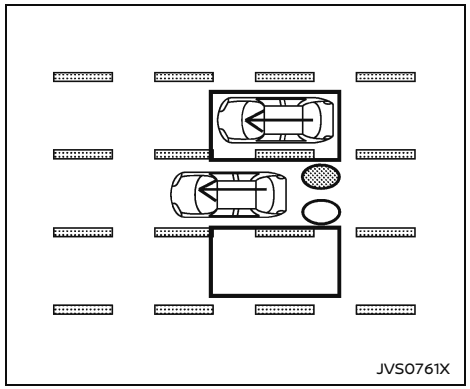

Illustration 9 - Entrée latérale

Illustration 9 : Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche de la ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un témoin sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral et le témoin du système ABSA clignotent. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation.

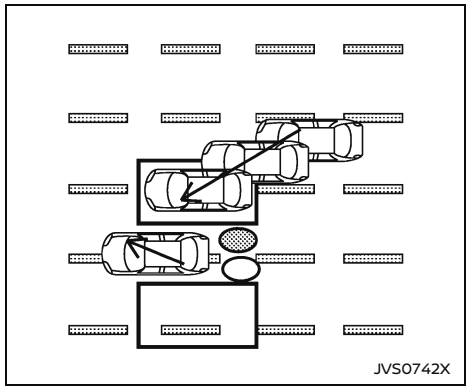

Illustration 10 - Entrée latérale

Illustration 10 : Le système ABSA ne fonctionne pas si votre véhicule se trouve sur une ligne de marquage lorsqu'un autre véhicule entre dans le périmètre de détection. Dans ce cas, seul le système BSW fonctionne.

REMARQUE:

- **Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.**
- **L'assistant d'angle mort actif [ABSA] ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner et seul le témoin d'alerte sonore retentit dans les conditions suivantes.**
  - **Lorsque la pédale de frein est enfoncée.**
  - **Lorsque le véhicule accélère alors que le système ABSA fonctionne**
  - **Lors d'un braquage brusque**
  - **Lorsque les témoins sonores d'avertissement de l'ACC, du détecteur de collision frontale intelligent ou du FCM retentissent.**
  - **Lorsque les feux de détresse sont activés.**
  - **En cas de virage à vitesse élevée.**
  - **Lorsque le système BSW est désactivé.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsque l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multi-informations, un témoin sonore retentit et le système ABSA se désactive automatiquement.

- "Non disponible" :
  Lorsque le système ASC est désactivé.
- "Non disponible Température caméra élevée" :
  Si le véhicule est stationné sous la lumière directe du soleil et que la température est élevée (supérieure à 40°C (104°F) environ).
- "Non disponible Obstruction radar latérale" :
  Lorsqu'un blocage du radar latéral est détecté.

Une fois que les conditions ci-dessus ont disparu, la fonction d'assistance du système ABSA est rétablie.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Lorsque le système ABSA présente un dysfonctionnement, il est automatiquement désactivé, le témoin du système ABSA s'allume et un témoin sonore retentit, et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour engager la position P (Stationnement). Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le message d'avertissement continue d'apparaître, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

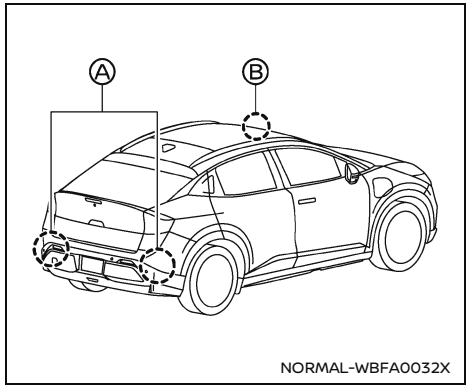

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Informations de base

Les deux capteurs radar Ⓐ du système ABSA sont situés à proximité du pare-chocs arrière. La zone périphérique des capteurs radar doit toujours rester propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que de la neige, des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs radar.

Vérifiez la zone périphérique des capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV si la zone entourant les capteurs radar a été endommagée suite à une collision.

Le boîtier de caméra de voie Ⓑ du système ABSA se trouve au-dessus du rétroviseur. Pour assurer le bon fonctionnement du système ABSA et éviter tout dysfonctionnement du système, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste toujours propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV si le boîtier de caméra a été endommagé suite à un accident.

Précautions relatives à la réparation du pare-chocs

Lors de la réparation du pare-chocs, soyez prudent car les capteurs radar sont installés sur le pare-chocs.

Le capteur radar détecte les objets en émettant un signal radar puis en mesurant sa réflexion.

⚠ AVERTISSEMENT

Si une mauvaise réparation est effectuée sur le pare-chocs (par exemple, application de mastic issu de différents matériaux, peinture, etc.), le signal radar pourrait être affaibli ou empêché de fonctionner correctement. Cela pourrait empêcher le capteur radar de détecter les objets correctement. Une mauvaise réparation peut entraîner une blessure grave. Si une réparation du pare-chocs s'avère nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cet entretien.

Notification concernant les fréquences radio

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
PRÉCAUTIONS À RESPECTER PAR LES UTILISATEURS :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.
Au Canada :
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ALERTE DE TRAFIC TRANSVERSAL ARRIÈRE [RCTA]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système RCTA peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système RCTA ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous sortez d'un espace de stationnement en marche arrière, utilisez toujours les rétroviseurs intérieur et extérieur et tournez-vous afin de regarder dans la direction dans laquelle vous déplacez le véhicule. Ne vous fiez jamais exclusivement au système RCTA.**

Le système RCTA vous fournit une assistance lorsque vous quittez une place de stationnement en marche arrière. Ce système est conçu pour détecter les autres véhicules s'approchant par la droite ou par la gauche lorsque votre véhicule se déplace en marche arrière. Si le système détecte une circulation croisée, il vous avertit.

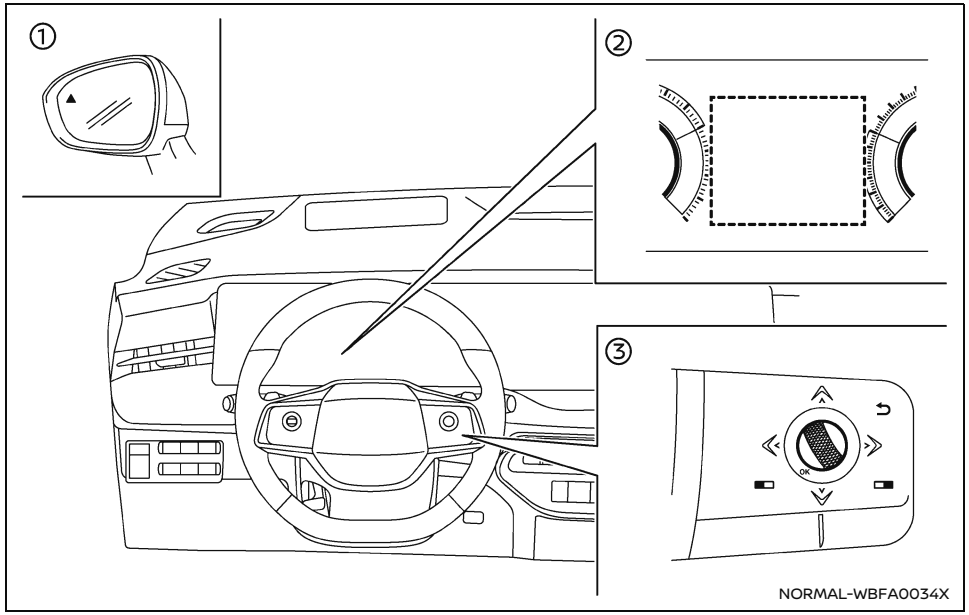

① Témoin lumineux latéral
② Écran multi-informations
③ Commandes du volant (côté droit)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME RCTA

Le système RCTA avertit le conducteur qu'un véhicule s'approche lorsqu'il sort d'un espace de stationnement en marche arrière.

Le système RCTA fonctionne lorsque la position de changement de vitesses est placée sur R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h).

Si le radar détecte un véhicule à l'approche par la droite ou par la gauche, le système émet un signal sonore (une fois) et le témoin lumineux latéral clignote du côté par lequel le véhicule s'approche.

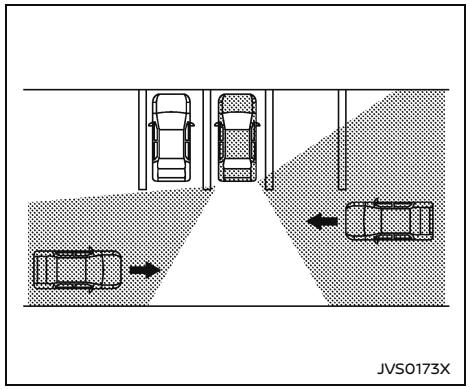

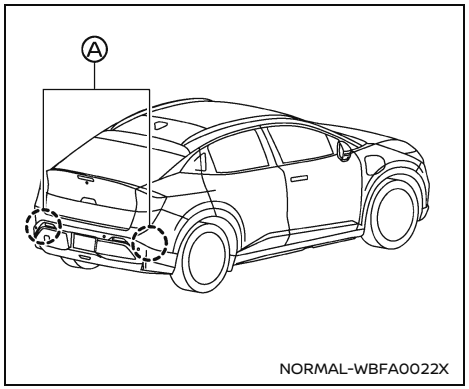

Le système RCTA utilise des capteurs radar Ⓐ installés des deux côtés à proximité du pare-chocs arrière afin de détecter un véhicule qui approche.

Les capteurs radar peuvent détecter un véhicule en approche jusqu'à une distance d'environ 20 m (66 pi).

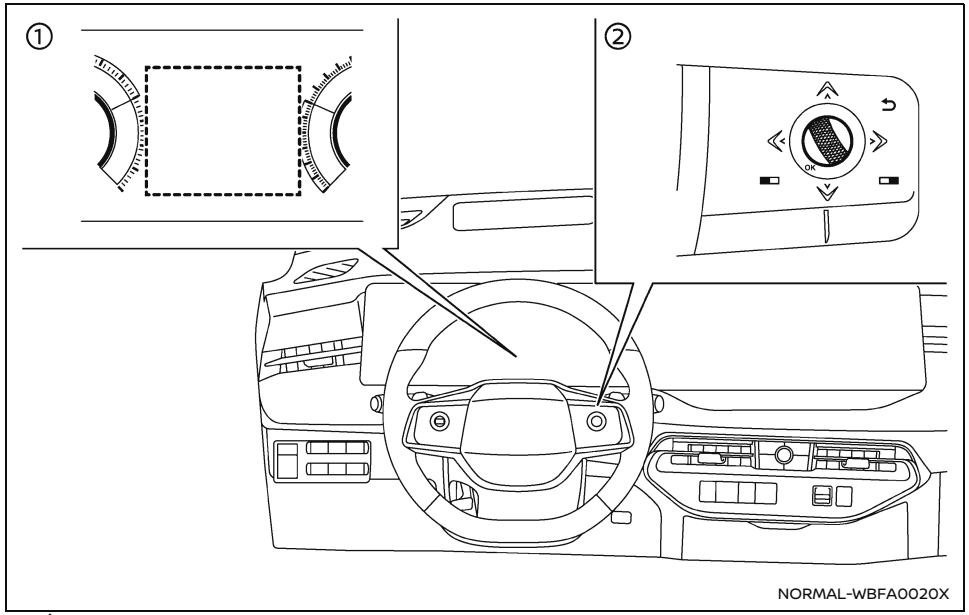

① Écran multi-informations
② Commandes du volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME RCTA

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système RCTA.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct.". Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Aides stationnement" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Al. traf.trans" et appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE:
Le réglage du système est conservé même si le système EV est redémarré.

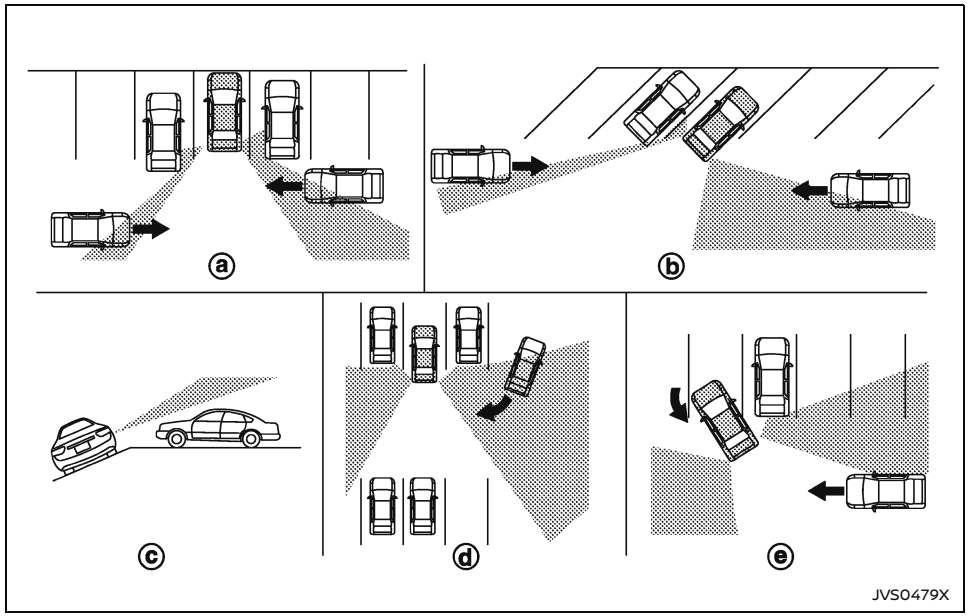

LIMITES DU SYSTÈME RCTA

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système RCTA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Vérifiez toujours les environs et tournez-vous pour vérifier que rien ne se trouve derrière le véhicule avant d'effectuer une marche arrière. Les capteurs radar détectent les véhicules en approche (en mouvement). Certains éléments ne sont pas détectés par les capteurs radar :**
  - **Les piétons, bicyclettes, motos, animaux ou véhicules télécommandés pour enfants**
  - **Les véhicules passant à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h)**
  - **Les véhicules passant à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h)**
- **Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules en approche dans certaines situations :**
  - **Illustration ⓐ : Lorsqu'un véhicule garé près du vôtre gêne le faisceau du capteur radar.**

- **– Illustration ⓑ : Lorsque le véhicule est garé en épi.**
- **– Illustration ⓒ : Lorsque le véhicule est garé sur un sol incliné.**
- **– Illustration ⓓ : Lorsqu'un véhicule en approche tourne dans le même espace de stationnement que votre véhicule.**
- **– Illustration ⓔ : Lorsque l'angle formé par votre véhicule et un véhicule en approche est trop faible**

- **Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :**
  - **– Mauvais temps**
  - **– Éclaboussures provenant de la chaussée**
  - **– Accumulation de glace/givre/saleté sur le véhicule**
- **Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ces conditions risquent de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules**
- **Tout bruit excessif (par exemple le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.**

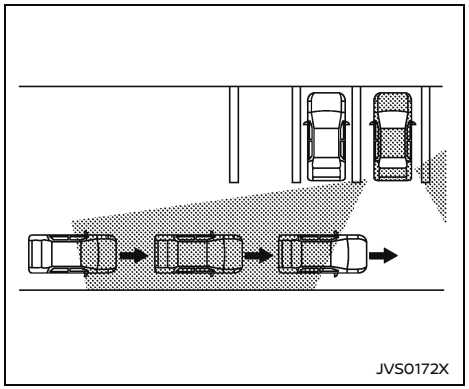

Illustration 1

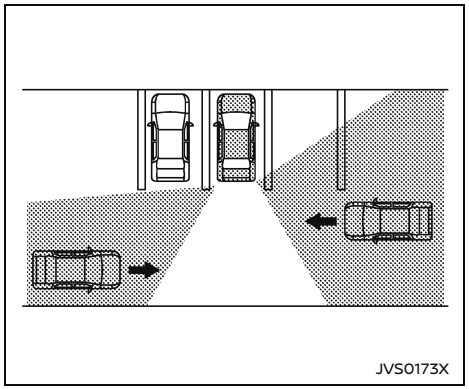

Illustration 2

REMARQUE:
Si plusieurs véhicules s'approchent l'un derrière l'autre (illustration 1) ou en sens contraire (illustration 2), il est possible qu'aucun signal sonore ne soit émis par le système RCTA après que le premier véhicule a passé les capteurs.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système se désactive automatiquement. Le message d'avertissement "Non disponible Obstruction radar latérale" s'affiche sur l'écran multi-informations.

Les systèmes restent indisponibles jusqu'à ce que la condition disparaisse.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que de la neige, des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs radar.

REMARQUE:
Si le système BSW cesse de fonctionner, le système RCTA et le système d'assistant d'angle mort actif [ABSA] cessent également de fonctionner.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le système se remet à fonctionner automatiquement.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur"

(P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Si le système RCTA est défectueux, il est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations.

REMARQUE:
Si le système BSW cesse de fonctionner, le système RCTA et le système ABSA cessent également de fonctionner.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système EV et redémarrez le système EV. Si le message continue d'apparaître, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

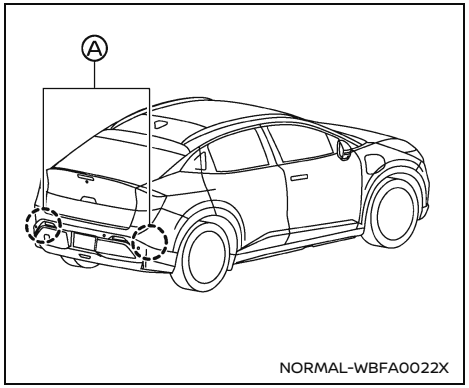

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Informations de base

Les deux capteurs radar Ⓐ du système RCTA sont situés à proximité du pare-chocs arrière. La zone périphérique des capteurs radar doit toujours rester propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que de la neige, des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs radar.

Vérifiez la zone périphérique des capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV si la zone entourant les capteurs radar a été endommagée suite à une collision.

Précautions relatives à la réparation du pare-chocs

Lors de la réparation du pare-chocs, soyez prudent car les capteurs radar sont installés sur le pare-chocs.

Le capteur radar détecte les objets en émettant un signal radar puis en mesurant sa réflexion.

⚠ AVERTISSEMENT

Si une mauvaise réparation est effectuée sur le pare-chocs (par exemple, application de mastic issu de différents matériaux, peinture, etc.), le signal radar pourrait être affaibli ou empêché de fonctionner correctement. Cela pourrait empêcher le capteur radar de détecter les objets correctement. Une mauvaise réparation peut entraîner une blessure grave. Si une réparation du pare-chocs s'avère nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cet entretien.

Notification concernant les fréquences radio

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
PRÉCAUTIONS À RESPECTER PAR LES UTILISATEURS :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.
Au Canada :
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

SYSTÈMES MI-PILOT ASSIST

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MI-PILOT Assist est un système d'assistance au conducteur pratique destiné aux voies rapides à accès limité et non conçu pour être utilisé dans les rues des villes et des campagnes. Le système a pour but de maintenir le véhicule au centre de la voie et de conserver une distance prédéfinie avec le véhicule qui le précède et circule sur la même voie.

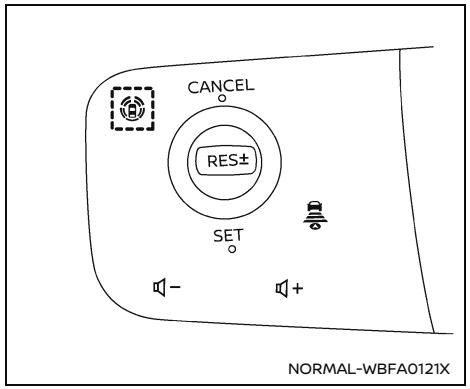

NORMAL-WBFA0121X

⚠ AVERTISSEMENT

Applicable à la suite de systèmes MI-PILOT Assist, y compris MI-PILOT Assist, Adaptive Cruise Control [ACC], Lane Keep Assist [LKA] et le régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), référencés ci-dessous comme "systèmes MI-PILOT Assist" (tous les systèmes si le véhicule en est équipé).

- **Le non-respect des avertissements et instructions suivants concernant l'utilisation correcte des systèmes MI-PILOT Assist, selon le cas, peut entraîner un accident causant des blessures graves voire mortelles.**
- **Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système MI-PILOT Assist. Lisez attentivement le guide du propriétaire avant d'utiliser le système MI-PILOT Assist. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence.**
- **N'utilisez pas le système MI-PILOT Assist si l'état de la route et les conditions de circulation ne le permettent pas.**
- **Les systèmes MI-PILOT Assist sont destinés à une utilisation sur voie rapide à accès limité et ne sont pas conçus pour la conduite en ville.**
- **Les systèmes MI-PILOT Assist ne sont pas des systèmes de conduite autonome. Dans les limites de leurs capacités, telles que décrites dans ce manuel, ils aident le conducteur dans certaines activités de conduite.**
- **Les systèmes MI-PILOT Assist ne remplacent pas les bonnes pratiques de conduite et ne corrigent pas une conduite imprudente, inattentive ou distraite. Quel que soit le système ou la fonction utilisé, il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire en toute sécurité et de garder le contrôle du véhicule à tout moment. Ne pas appliquer les freins ou ne pas diriger le véhicule, si nécessaire, peut entraîner un accident grave.**
- **Les systèmes MI-PILOT Assist sont uniquement des aides destinées à assister le conducteur et ne sont pas des dispositifs d'avertissement ou d'évitement de collision.**
- **Les capacités des systèmes MI-PILOT Assist présentent certaines limitations. Ne vous fiez jamais exclusivement à ces systèmes. Les systèmes MI-PILOT Assist ne fonctionnent pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de météo et de route.**
- **Ne détachez jamais votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez MI-PILOT Assist. Si c'est le cas, les systèmes MI-PILOT Assist se désactiveraient automatiquement.**

- **Lorsque vous utilisez les systèmes MI-PILOT Assist, respectez toujours les limites de vitesse affichées et ne réglez pas la vitesse pour les outrepasser.**
- **Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, les systèmes MI-PILOT Assist n'assurent pas le freinage automatique et/ou l'avertissement d'approche. Le conducteur doit contrôler manuellement la vitesse du véhicule afin de pouvoir maintenir une distance sûre par rapport au véhicule qui précède. Ne pas se conformer à cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.**
- **Ne vous fiez pas aux systèmes MI-PILOT Assist pour éviter les accidents. Le conducteur doit maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède en freinant ou en accélérant selon les circonstances.**
- **Lors de l'utilisation de Lane Keep Assist [LKA], il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir le véhicule dans la voie de circulation et de garder le contrôle du véhicule à tout moment. Ne retirez jamais vos mains du volant pendant la conduite. Gardez vos mains sur le volant et conduisez le véhicule en toute sécurité.**
- **Lane Keep Assist [LKA] est destiné à être utilisé sur les voies rapides à accès limité avec des courbes douces (modérées). Pour éviter tout risque d'accident, n'utilisez pas ce système sur des routes locales ou des routes non autoroutières.**
- **Lane Keep Assist [LKA] dirige le véhicule uniquement pour le maintenir au centre de la voie. Le véhicule ne braquera pas pour éviter des objets sur la route devant le véhicule, pour éviter un véhicule se déplaçant dans votre voie ou pour éviter un véhicule s'approchant par le côté.**
- **Lorsque vous utilisez le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), un témoin sonore d'avertissement ne retentit pas pour vous avertir si vous êtes trop près du véhicule qui vous précède, car ni la présence du véhicule qui vous précède ni la distance entre les véhicules ne sont détectées. Soyez particulièrement attentif à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède afin d'éviter toute collision.**
- **Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.**
- **N'utilisez pas le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) lorsque vous conduisez dans les conditions suivantes (cela pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident) :**
  - **Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse définie**
  - **En cas de circulation dense ou dans une circulation dont la vitesse varie**
  - **Sur des routes sinueuses ou vallonnées**
  - **Sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)**
  - **En cas de vent violent**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SYSTÈMES MI-PILOT ASSIST

Informations de base

Chaque fonction MI-PILOT Assist est conçue pour aider le conducteur de différentes manières pendant qu'il conduit.
Voici un résumé de ces caractéristiques. Reportez-vous à la page spécifiée pour des informations détaillées.

Nom de la fonction	**Description de la fonction**
Régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)	Permet au conducteur de conduire le véhicule à une vitesse fixe sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur.
Adaptive Cruise Control [ACC]	• Aide à maintenir une distance déterminée entre votre véhicule et le véhicule qui le précède et peut réduire la vitesse de votre véhicule si le véhicule de devant roule plus lentement. • Fait ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt total lorsque le véhicule qui précède ralentit jusqu'à immobilisation complète.
Lane Keep Assist [LKA]	Aide le conducteur à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation.

Comment cela fonctionne :
Les systèmes MI-PILOT Assist utilisent certains ou tous les composants suivants :

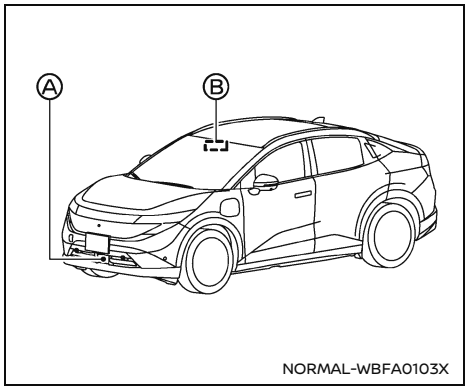

Ⓐ **Capteur radar avant :**
Surveille le véhicule qui précède dans la même voie et dans les voies adjacentes.

Ⓑ **Caméra avant multisensorielle :**
Surveille les autres véhicules et les marquages de voie.

REMARQUE:
Il est important de s'assurer que les capteurs radar, les caméras et les capteurs de stationnement sont propres avant chaque conduite. Des caméras et des capteurs sales ou endommagés, ainsi que les conditions environnementales, peuvent affecter les performances du système. Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380) pour de plus amples informations.
La zone périphérique des capteurs radar doit toujours rester propre.
Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que de la neige, des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.
Le blocage peut également être causé par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs radar.
Vérifiez la zone périphérique des capteurs radar et retirez tout corps étranger.
Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.
Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar.
Consultez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV ou un autre atelier de réparation autorisé si la zone périphérique des capteurs radar est endommagée suite à une collision.
Précautions relatives à la réparation du pare-chocs
Lors de la réparation du pare-chocs, soyez prudent car les capteurs radar sont installés sur le pare-chocs.
Le capteur radar détecte les objets en émettant un signal radar puis en mesurant sa réflexion.

⚠ AVERTISSEMENT

Si une mauvaise réparation est effectuée sur le pare-chocs (par exemple, application de mastic issu de différents matériaux, peinture, etc.), le signal radar pourrait être affaibli ou empêché de fonctionner correctement. Cela pourrait empêcher le capteur radar de détecter les objets correctement. Une mauvaise réparation peut entraîner une blessure grave. Si une réparation du pare-chocs s'avère nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cet entretien.

Restrictions

De nombreux facteurs peuvent impacter les performances des systèmes MI-PILOT Assist, faisant que les systèmes ne fonctionnent pas comme attendu. Les fonctions de MI-PILOT Assist ne doivent pas être utilisées dans certaines situations. Cela inclut (mais sans s'y limiter) :

- Mauvaise visibilité en raison de forte pluie, neige, glace, brouillard, etc.
- Lumière vive (due à la circulation en sens inverse, rayons du soleil directs, etc)
- Obstruction des radars, capteurs et caméras causée par la boue, la saleté, la glace, la neige, etc.
- Interférence des capteurs et des radars (comme par porte-vélo, décalcomanies, etc.)
- Marquages de voie effacés ou incohérents
- Zones de construction
- Paysage désertique
- Voies larges ou étroites
- Forte décélération
- Barrières de péage

MI-PILOT Assist peut ne pas réagir à :

- Véhicules garés
- Des piétons, bicyclettes ou animaux
- Débris sur la route
- Pylône routier dans une zone de construction

Reportez-vous à "Présentation générale" (P.427) pour les limitations supplémentaires du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous trouverez ci-dessous les limites du système pour les fonctions et les systèmes MI-PILOT Assist, y compris Adaptive Cruise Control [ACC] et Lane Keep Assist [LKA]). Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule peut entraîner des blessures graves voire mortelles :

- **Ces systèmes sont prévus essentiellement pour une utilisation sur les voies rapides. Il n'est pas conseillé d'utiliser ces systèmes en ville ou dans la circulation urbaine.**
- **Ces systèmes ne s'adaptent pas automatiquement à toutes les conditions routières. Ils doivent être utilisés dans des conditions de circulation régulière et fluide. N'utilisez pas ce système sur des routes sinueuses ou par mauvais temps ou dans de mauvaises conditions de circulation.**
- **Ce sont les limites de performance de toutes les fonctions MI-PILOT Assist. Ne vous fiez jamais exclusivement à ces systèmes. Ces systèmes ne peuvent pas corriger une conduite dangereuse, inattentive ou distraite, ou pallier une mauvaise visibilité par mauvais temps.**
- **Lors de l'utilisation de ces systèmes, le conducteur doit être attentif à sa conduite. Si nécessaire, décélérez le véhicule à l'aide de la pédale de frein, accélérez à l'aide de la pédale d'accélérateur, et dirigez le véhicule de manière appropriée afin de maintenir une distance de sécurité entre les véhicules et gérez les changements de circulation ou de trafic, le véhicule et les conditions routières.**

- **Lorsque la fonction MI-PILOT Assist arrête automatiquement le véhicule, ce dernier peut accélérer automatiquement s'il a été arrêté pendant moins de 3 secondes environ. Soyez toujours prêt à appliquer les freins et à arrêter votre véhicule si nécessaire.**
- **Vérifiez toujours les environs avant de redémarrer le véhicule lorsqu'il a été arrêté.**
- **Ces systèmes ne sont pas conçus pour détecter autre chose que des véhicules motorisés circulant dans le même sens sur la route. Notamment, les systèmes ne détectent pas les objets suivants :**
  - **Piétons, animaux ou objets sur la route**
  - **Les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie**
  - **Les motos roulant en décalage dans la voie de circulation**
  - **Débris sur la route**
- **Dans les situations suivantes, les fonctions et le système MI-PILOT Assist risquent de ne pas fonctionner correctement. Afin d'éviter tout accident ou fonctionnement non désiré du système, n'utilisez jamais ces systèmes dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque la circulation est dense et rapide ou sur les routes très sinueuses**
  - **Sur des surfaces glissantes ou défavorables, telles que des routes humides, verglacées ou enneigées, ou lorsque la circulation provoque des conditions de circulation défavorables (c'est-à-dire des éclaboussures projetées par les autres véhicules)**
  - **Sur des chaussées non asphaltées ou inégales, sur les routes en pente ou en descente**
  - **Par mauvais temps comme pluie, neige, brouillard, glace, tempêtes de sable ou de poussière**
  - **Lorsque les capacités de détection du capteur sont réduites, par exemple :**
    - **Lorsque de la neige/glace/saleté couvre les capteurs ou que la zone de la caméra de pare-brise est embuée**
    - **Lorsque des objets, comme des autocollants, un porte-vélo ou un chargement obstruent les capteurs du véhicule**
    - **Lorsqu'une forte lumière (par exemple lumière du soleil ou phares des véhicules arrivant en sens inverse) entre dans la caméra ou qu'il y a un changement soudain de luminosité (par exemple en entrant ou sortant d'un tunnel ou en passant sous un pont)**
  - **Lorsque les conditions de circulation permettent difficilement de maintenir la distance convenable entre les véhicules en raison des accélérations et décélérations fréquentes, ou lorsque l'avertissement d'approche s'active fréquemment**
  - **Lorsqu'un véhicule ayant une forme complexe tel qu'une remorque porte-voiture ou un camion/une remorque à plateau se trouve à proximité du véhicule de devant**

- **En cas d'interférences causées par d'autres sources radar**
- **Lors de la conduite avec un équipement qui n'appartient pas d'origine au véhicule (par exemple équipé de frein, de pneus ou de pièces de suspension qui ne sont pas d'origine) ou en dehors de conditions normales (par exemple usure des pneus, pression anormale des pneus, installation de chaînes, luminosité réduite des phares)**
- **Lorsque des bagages excessivement lourds sont placés sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule, ou lorsque la capacité de chargement du véhicule est dépassée.**
- **Lors de la conduite sur des routes dont le marquage des voies est manquant, peu visible, discontinu ou moins détectable ou des routes avec de multiples marquages parallèles, ou des routes avec des marquages ou des éléments qui peuvent être détectés comme marquages de voie (par exemple ornières et joints de pavage)**
- **Lors de la conduite sur des routes ou le marquage de voie ou la circulation a changé, de manière temporaire ou inhabituelle (par exemple regroupement ou séparation de voies, voies élargies/étroites, rampes de sortie, barrières à péage, zones de construction, fermetures de voie)**
- **Lorsque le marquage de voie n'est pas visible en raison de l'obscurité et que les phares sont éteints**

- **Il y a une grande diversité de conditions et de situations dans lesquelles la détection d'un véhicule à l'avant peut être retardée ou que le véhicule de devant ne peut pas être détecté. En voici quelques exemples :**
  - **Un véhicule passe soudainement devant le vôtre**
  - **Lors de la conduite sur un virage en aveugle ou une route sinueuse**
  - **Un véhicule immobile ou un véhicule roulant à une vitesse bien inférieure devient soudainement visible une fois que le véhicule de devant a changé de voie**
  - **Lorsque des motos se décalent du centre de la voie**
- **Le conducteur doit toujours être attentif et agir comme nécessaire pour gérer la situation en matière de route et de trafic.**
- **Dans certaines conditions, un véhicule ou un objet peut pénétrer de manière inattendue dans la zone de détection du capteur et provoquer un freinage automatique. Restez toujours vigilant et évitez l'utilisation des systèmes lorsque ce n'est pas recommandé.**
- **Un bruit excessif peut vous empêcher d'entendre le témoin d'avertissement sonore et le bip.**

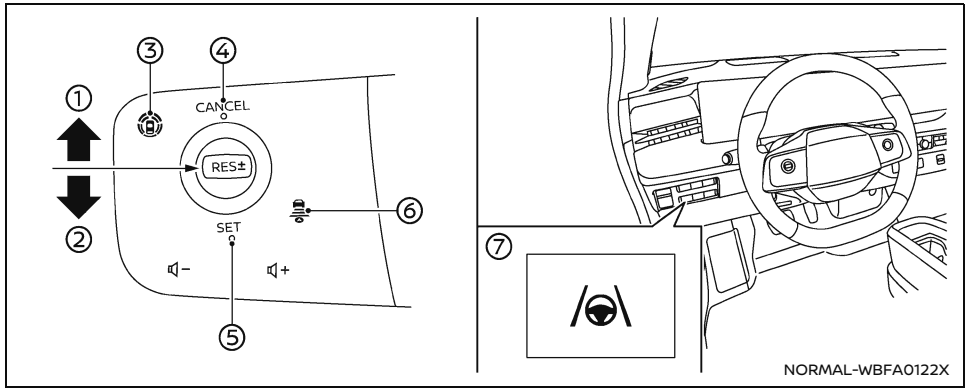

Exemple

Comment utiliser MI-PILOT Assist

REMARQUE:
Tous les systèmes et fonctions disponibles sont activés simultanément lorsque MI-PILOT Assist est activé.

① Commande RES± (fonctionnement RES+) :
Permet de reprendre la vitesse du véhicule ou d'augmenter progressivement la vitesse de croisière

② Commande RES± (fonctionnement RES-) :
Permet de reprendre la vitesse du véhicule ou de réduire progressivement la vitesse de croisière

③ Commande MI-PILOT Assist :
Active ou désactive MI-PILOT Assist

④ Commande CANCEL :
Désactive MI-PILOT Assist

⑤ Commande SET :
Règle la vitesse de croisière souhaitée

⑥ Commande de distance :
Règle la distance au véhicule de devant

⑦ Commande Lane Keep Assist [LKA] :
Active ou désactive la fonction Lane Keep Assist [LKA]

Activation de MI-PILOT Assist (en 2 étapes):

1. Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ③.
   - L'écran MI-PILOT Assist s'affiche.

REMARQUE:
Pour choisir le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez appuyée la commande MI-PILOT Assist pendant plus de 1,5 seconde. Aucune autre fonctionnalité de MI-PILOT Assist n'est disponible en mode régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

2. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur la commande SET ⑤.
   - Le véhicule maintient la vitesse définie à moins qu'il ne détecte un véhicule plus lent sur la voie de circulation.
   - Une fois engagés, les témoins et écrans de MI-PILOT Assist s'affichent. (Reportez-vous à "Témoins et écrans MI-PILOT Assist" (P.437).)

REMARQUE:
Si MI-PILOT Assist est en veille (étape 1), le véhicule ne freinera pas.

Comment ajuster le réglage de distance:

Faites défiler les distances désirées à l'aide de la commande de distance ⑥.

- La distance varie en fonction de la vitesse du véhicule car ce réglage dépend du temps et non de la distance d'espacement. Un exemple de distance est indiqué ci-dessous.

Réglage	Distance à 100 km/h (60 mi/h)
1 barre	30 m (90 pi)
2 barres	45 m (150 pi)
3 barres	60 m (200 pi)

Comment modifier la vitesse définie pour le véhicule:

Pour augmenter la vitesse :

- Relevez et maintenez la commande RES± ① pour augmenter la vitesse par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Relevez et relâchez rapidement la commande RES± ① pour augmenter la vitesse de 1 km/h (1 mi/h).
- Accélérez jusqu'à la nouvelle vitesse désirée et appuyez sur la commande SET ⑤.

Pour réduire la vitesse :

- Abaissez et maintenez la commande RES± ② pour diminuer la vitesse par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Abaissez et relâchez rapidement la commande RES± ② pour diminuer la vitesse de 1 km/h (1 mi/h).

Obtenir une accélération ou un ralentissement ponctuels:

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est nécessaire. Relâchez la pédale d'accélérateur pour rétablir la vitesse précédemment définie. La vitesse définie clignote pour indiquer que la vitesse du véhicule dépasse la vitesse définie.
- Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'une décélération est nécessaire. Cela place le système en veille. Relevez la commande de désactivation vers la commande RES± dans l'une ou l'autre direction ①② pour reprendre la vitesse définie précédente.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, le système ACC ne fournit pas de freinage automatique et d'avertissement d'approche. Le conducteur doit contrôler manuellement la vitesse du véhicule afin de pouvoir maintenir une distance sûre par rapport au véhicule qui précède. Ne pas se conformer à cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Comment activer/désactiver Lane Keep Assist [LKA]:

Utilisez les méthodes suivantes pour activer ou désactiver Lane Keep Assist [LKA] :

- Commande Lane Keep Assist [LKA] ⑦
- Écran multi-informations
  Réglages → Assist. au conduct. → Lane Keep Assist → Direction assistée → ON/OFF

REMARQUE:
Le réglage de Lane Keep Assist [LKA] est conservé même après que le système EV est redémarré.

Comment annuler MI-PILOT Assist:

Pour annuler MI-PILOT Assist, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur la commande CANCEL ④. Cela place le système en veille.
- Appuyez sur la pédale de frein. Cette action va conserver le système en veille. Pour reprendre, poussez la commande RES± dans l'une ou l'autre direction ①② pour revenir à la vitesse du véhicule réglée à l'origine, ou poussez la commande SET ⑤ pour régler la vitesse actuelle du véhicule.
- Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ③. Le système est alors désactivé et le témoin d'état MI-PILOT Assist s'éteint.

REMARQUE:
Lorsque MI-PILOT Assist est désactivé alors que le véhicule est à l'arrêt, le système applique automatiquement le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, ce qui pourrait entraîner de graves blessures ou des dégâts, avant de le quitter, veillez à appuyer sur la commande MI-PILOT Assist ③ pour désactiver le système. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer à la position P (Stationnement) et désactivez le système EV.

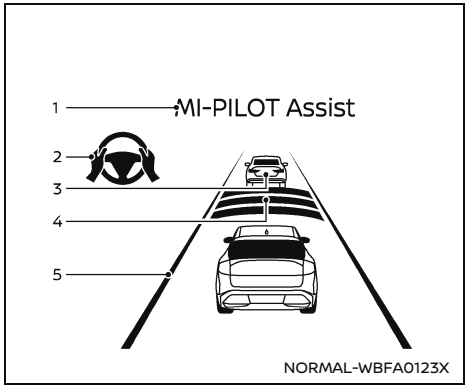

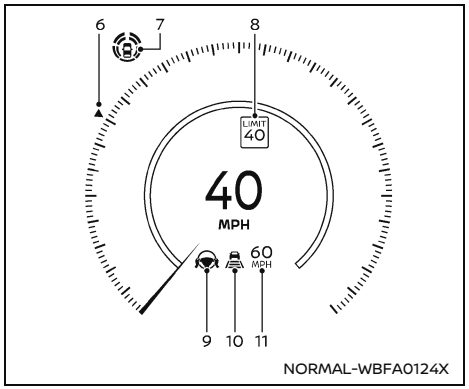

TÉMOINS ET ÉCRANS MI-PILOT ASSIST

1. **Activation du système MI-PILOT Assist**
   S'affiche une fois que le système MI-PILOT Assist est activé
2. **Témoin Lane Keep Assist [LKA]**
   Indique l'état de la fonction Lane Keep Assist [LKA] selon la couleur du témoin
   - Témoin Lane Keep Assist [LKA] (gris) : Lane Keep Assist [LKA] en veille
   - Témoin Lane Keep Assist [LKA] (vert) : Lane Keep Assist [LKA] active
3. **Témoin de détection de véhicule à l'avant**
   S'affiche si le système détecte un véhicule devant le vôtre (uniquement lorsque l'ACC est actif)
4. **Témoin de distance définie**
   Indique la distance sélectionnée
5. **Témoin de ligne de marquage**
   Indique si le système détecte des lignes de marquage
   - Aucune ligne de marquage affichée : Lane Keep Assist [LKA] est désactivée
   - Témoin de ligne de marquage (gris) : Aucune ligne de marquage n'est détectée
   - Témoin de ligne de marquage (vert) : Lignes de marquage détectées, Lane Keep Assist [LKA] est active
   - Témoin de marquage de voie (jaune) : Une sortie de voie est détectée
6. **Témoin de vitesse cible**
   Indique la vitesse cible du véhicule

7. **Témoin d'état MI-PILOT**
   Indique l'état du système MI-PILOT Assist selon la couleur du témoin
   - Témoin d'état MI-PILOT Assist (blanc) : MI-PILOT Assist est actif mais en veille
   - Témoin d'état MI-PILOT Assist (bleu) : MI-PILOT Assist actif
8. **Témoin de panneau de signalisation détecté (limite de vitesse) (si le véhicule en est équipé)** (LIMIT 40)
   Indique la limite de vitesse actuellement détectée
9. **Témoin d'état/d'avertissement de Lane Keep Assist [LKA]** (,)
   Affiche l'état de Lane Keep Assist [LKA] selon la couleur du témoin/de l'avertissement
   - Aucun témoin d'état de Lane Keep Assist [LKA] affiché : Lane Keep Assist [LKA] est désactivée
   - Témoin d'état de Lane Keep Assist [LKA] (gris) : Lane Keep Assist [LKA] en veille
   - Témoin d'état de Lane Keep Assist [LKA] (vert) : Lane Keep Assist [LKA] active
   - Témoin d'état de Lane Keep Assist [LKA] (jaune) : Dysfonctionnement de Lane Keep Assist [LKA]
   - Témoin d'état de Lane Keep Assist [LKA] (rouge) : Mains libres détecté
10. **Témoin d'état du contrôle de vitesse/témoin de la distance définie/témoin de marquage de voie** ( )
    Affiche l'état du contrôle de vitesse par la couleur du témoin, et affiche la distance sélectionnée par le nombre de barres horizontales affichées
    - Témoin d'état du contrôle de la vitesse (blanc) : ACC en veille
    - Témoin d'état du contrôle de la vitesse (vert) : Système ACC (mode de contrôle de la distance) actif
    - Icône verte de véhicule affichée : Véhicule détecté devant
    - Aucune icône de véhicule affichée : Aucun véhicule détecté devant (Votre véhicule maintient la vitesse définie sélectionnée par le conducteur.)
    - Témoin d'état du contrôle de vitesse (jaune) : Indique un dysfonctionnement de l'ACC

    Affiche l'état de Lane Keep Assist [LKA] selon la couleur du témoin de marquage de voie.
    - Témoin de marquage de voie (pas de voie) : Lane Keep Assist [LKA] est désactivée
    - Témoin de ligne de marquage (gris) : Lane Keep Assist [LKA] en veille
    - Témoin de ligne de marquage (vert) : Lane Keep Assist [LKA] active
11. **Témoin de vitesse définie pour le véhicule**
    Indique la vitesse définie pour le véhicule
    - Vert : ACC actif
    - Gris : ACC en veille

    L'unité de vitesse peut être basculée entre "km/h" et "mi/h". (Reportez-vous à "Unités/Langues" (P.190).)

ADAPTIVE CRUISE CONTROL [ACC]

Informations de base

Adaptive Cruise Control [ACC] fait partie de MI-PILOT Assist. Lisez tout le chapitre sur MI-PILOT Assist avant d'utiliser ce système, notamment comment actionner le système et comprendre l'affichage. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427), "Comment utiliser MI-PILOT Assist" (P.435) et "Témoins et écrans MI-PILOT Assist" (P.437).)

Le système ACC utilise un capteur de radar avant et est conçu pour fonctionner comme suit :

- Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté sur la même voie de circulation, le système ACC maintient la vitesse réglée par le conducteur.
- Lorsqu'un véhicule est détecté devant dans la voie de circulation, le système ACC ajuste la vitesse pour maintenir avec lui la distance sélectionnée par le conducteur. Si le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule ralentit également jusqu'à l'arrêt complet. Une fois votre véhicule à l'arrêt, le système ACC le maintient dans cet état.
- Lorsque le véhicule circulant devant le vôtre change de voie, le système ACC augmente la vitesse de votre véhicule et

la maintient au niveau défini. Vitesse maximale : 144 km/h (90 mi/h)

Le système ACC ne peut pas appliquer plus de 40% de la puissance totale de freinage du véhicule et ne doit être utilisé que lorsque les conditions de circulation permettent de conserver assez constante la vitesse du véhicule. S'il est nécessaire d'accélérer sur le système ACC, le conducteur peut le supplanter à tout moment à l'aide de la pédale d'accélérateur. Le système ne va pas freiner le véhicule pendant l'accélération du conducteur. Le système ACC nécessite qu'il y ait un véhicule devant si la vitesse est inférieure à environ 20 km/h (12 mi/h). Le véhicule doit circuler à 20 km/h (12 mi/h) pour initialiser le système ACC.

REMARQUE:
Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système ACC.

Fonctionnement du système

Le système ACC peut être réglé sur l'un des deux modes de régulateur de vitesse :

- Régulateur de vitesse — vitesse fixe (P.442)
- Adaptive Cruise Control — adaptatif

REMARQUE:
Lane Keep Assist [LKA] n'est pas disponible avec le régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).
Pour Adaptive Cruise Control sans Lane Keep Assist [LKA], activez MI-PILOT Assist puis désactivez Lane Keep Assist [LKA] avec la commande ou dans le menu de réglages. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Comment utiliser MI-PILOT Assist" (P.435) et "Lane Keep Assist [LKA]" (P.443).
Pour le **régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe),** maintenez appuyée la commande MI-PILOT Assist pendant plus de 1,5 seconde environ, puis définissez la vitesse souhaitée. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)" (P.442).

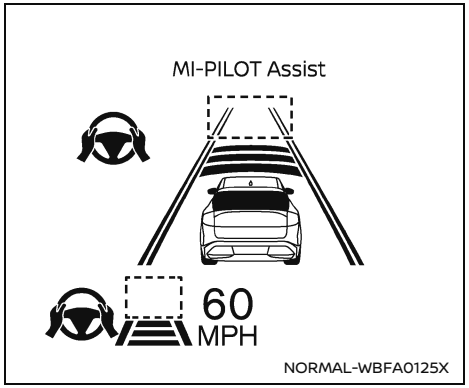

Écran d'affichage du système — aucun véhicule détecté devant

Si aucun véhicule n'est détecté devant:

Le système ACC maintient la vitesse définie pour le véhicule, tout comme le régulateur de vitesse standard, tant qu'aucun véhicule n'est détecté devant dans la voie.
Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté devant, le véhicule accélère progressivement jusqu'à la vitesse définie par le conducteur.

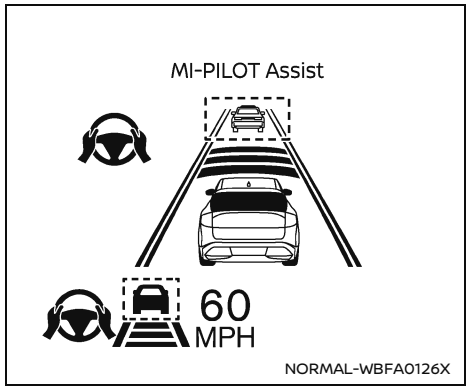

Écran d'affichage du système — un véhicule est détecté devant

Si un véhicule a été détecté devant:

Lorsqu'un véhicule est détecté dans la voie devant, le système ACC décélère jusqu'au véhicule en contrôlant l'accélérateur et en appliquant les freins pour correspondre à la vitesse du véhicule plus lent devant et maintenir la distance sélectionnée par le conducteur.

Reportez-vous à "Comment utiliser MI-PILOT Assist" (P.435) pour de plus amples informations.

Si le véhicule précédent s'arrête:

Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre et que ce véhicule décélère graduellement jusqu'à l'arrêt complet, votre véhicule décélère jusqu'à l'arrêt complet. En cas d'arrêt, le message "[RES] Reprendre la croisière" est affiché sur l'écran multi-informations.

- Si le véhicule qui vous précède s'arrête et que votre véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes environ, le message "Suivre le véhicule devant" s'affiche sur l'écran multi-informations. Lorsque le véhicule qui vous précède se met en mouvement, votre véhicule commence à se déplacer automatiquement.

Pour relancer le système ACC après un arrêt, poussez la commande RES± dans n'importe quelle direction ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un véhicule s'engage après que votre véhicule a été arrêté par le système ACC, il ne peut pas être détecté en fonction de sa position ou de sa direction. Votre véhicule peut s'approcher du véhicule engagé lors du redémarrage. Actionnez la pédale de frein pour maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède.

Dépassement d'un véhicule plus lent:

Lorsque vous dépassez un véhicule plus lent sur la gauche, le système ACC accélère temporairement pour faciliter le changement de voie. Le système ne dépassera pas la vitesse programmée lors d'un changement de voie.

Avertissement d'approche:

Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui précède en raison d'une soudaine décélération de celui-ci ou si un autre véhicule s'intercale, le système avertit le conducteur à l'aide d'un témoin sonore et de l'affichage du système ACC. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein afin de maintenir une distance de sécurité convenable si :

- Le témoin sonore retentit.
- Le témoin de détection du véhicule qui précède clignote.
- Vous estimez qu'une distance de sécurité doit être maintenue.

Il est possible que le témoin sonore d'avertissement ne se déclenche pas dans certains cas si la distance séparant les véhicules est courte. Par exemple :

- Lorsque les véhicules roulent à la même vitesse et que la distance entre les véhicules ne change pas.
- Lorsque le véhicule qui précède roule plus vite et que la distance entre les véhicules augmente.

REMARQUE:

Il est possible que le témoin sonore d'avertissement d'approche retentisse et que l'affichage du système se mette à clignoter lorsque le capteur radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou au bord de la route. Cela peut amener le système ACC à décélérer ou accélérer le véhicule. Le capteur radar peut détecter ces

objets lorsque le véhicule est conduit sur des routes sinueuses, étroites ou vallonnées ou lorsque le véhicule entre ou sort d'un virage. Dans ces cas, vous devrez contrôler manuellement la distance adéquate devant votre véhicule. La sensibilité du capteur peut également être affectée par le déplacement du véhicule (manœuvre de direction ou position de conduite dans la voie), la circulation ou l'état du véhicule (par exemple, lors de la conduite d'un véhicule endommagé).

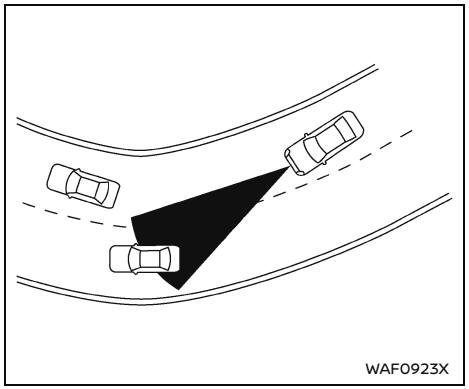

REMARQUE:
Il est important de s'assurer que les capteurs radar, les caméras et les capteurs de stationnement sont propres avant chaque conduite. Des caméras et des capteurs sales ou endommagés, ainsi que les conditions environnementales, peuvent affecter les performances du système. Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380) pour de plus amples informations.

Avertissements et dysfonctionnements

Dans les conditions suivantes, le système ACC se désactive automatiquement. Un témoin sonore retentit et le système ne peut pas être réglé :

- Le véhicule qui précède n'est pas détecté et votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mi/h).
- Une portière est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le système ACC a arrêté votre véhicule pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le véhicule n’est plus sur la position D (Conduite) ou B (si le véhicule en est équipé).
- Le frein de stationnement électrique est activé.
- Le système ASC est désactivé.
- Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
- Une roue patine.
- FCM avec détection des piétons a appliqué un freinage plus fort.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

Si des limitations sont envisagées, que toutes les conditions ci-dessus sont remplies et que le système ACC ne fonctionne toujours pas correctement, reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380) pour voir la liste complète des messages et des conditions.

RÉGULATEUR DE VITESSE CONVENTIONNEL (vitesse fixe)

Informations de base

Le régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) est disponible en alternative à Adaptive Cruise Control. Pour activer le mode régulateur de vitesse conventionnel :

1. Maintenez appuyée la commande MI-PILOT Assist Ⓐ pendant plus de 1,5 seconde.

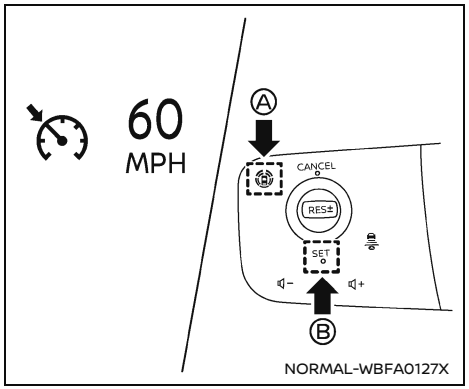

2. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur la commande SET Ⓑ.
   Une fois la vitesse définie, le véhicule va la conserver comme indiqué par l'icône du régulateur de vitesse et le témoin de vitesse définie affiché au-dessus.

Pour plus de détails concernant le fonctionnement du régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), reportez-vous à "Comment utiliser MI-PILOT Assist" (P.435).

REMARQUE:
Aucune autre fonctionnalité de MI-PILOT Assist n'est disponible en mode régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe). Pour utiliser de nouveau le système ACC, annulez le système (si nécessaire) et appuyez et relâchez rapidement la commande MI-PILOT Assist.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute activation accidentelle du régulateur de vitesse, assurez-vous de désactiver la commande MI-PILOT Assist lorsque vous n'utilisez pas le système ACC.

Système temporairement indisponible

Un témoin sonore retentit dans les conditions suivantes et la commande se désactive automatiquement.

- Lorsque la boîte de vitesses n'est plus sur la position D (Conduite)
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne
- Lorsque le système ASC est désactivé
- Lorsqu'une roue patine

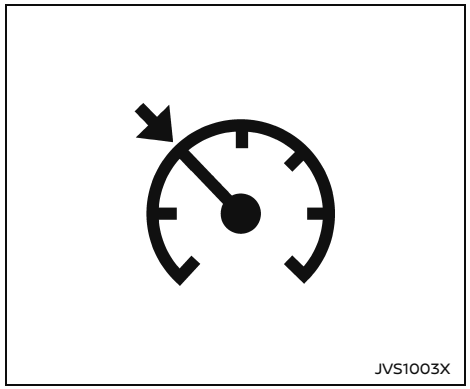
JVS1003X

Avertissement

Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, le témoin sonore retentit et la couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au jaune.

Action à effectuer :

Si la couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au jaune, garez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le système du véhicule électrique, redémarrez-le, reprenez la conduite puis effectuez le réglage à nouveau.

S'il n'est pas possible d'activer le système ou si le témoin reste allumé, le système est peut-être défectueux. Bien que le véhicule puisse toujours être conduit dans des conditions normales, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

LANE KEEP ASSIST [LKA]

Informations de base

Lane Keep Assist [LKA] fait partie des systèmes MI-PILOT Assist. Lisez tout le chapitre sur MI-PILOT Assist avant d'utiliser ce système, notamment comment actionner le système et comprendre l'affichage. (Reportez-vous à "Systèmes MI-PILOT Assist" (P.427), "Comment utiliser MI-PILOT Assist" (P.435) et "Témoins et écrans MI-PILOT Assist" (P.437).)

Lane Keep Assist [LKA] utilise une caméra orientée vers l'avant pour détecter des marquages de voie clairs et cohérents des deux côtés du véhicule et est conçue pour aider à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation. Lane Keep Assist [LKA] ne fonctionne que lorsqu'il est combiné au système Adaptive Cruise Control [ACC] qui compose MI-PILOT Assist.

Lane Keep Assist [LKA] peut être activé lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- MI-PILOT Assist est activé.
- Les lignes de marquage des deux côtés sont clairement détectées.
- Les mains du conducteur sont sur le volant.
- Le véhicule roule au centre de la voie.
- Les clignotants ne sont pas actionnés.
- L'essuie-glace avant n'est pas actionné en position de vitesse rapide.

Lorsqu'un virage ou un vent transversal fort dépassent les capacités du système et que votre véhicule s'approche de la ligne de voie, le système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP] s'active. Le système d'intervention de changement de voie intelligent émet une alerte visuelle et de vibration (ou une alerte sonore lorsque le système détecte mains libres) et aide le conducteur à revenir au centre de la voie. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP]" (P.395).

Comment activer/désactiver Lane Keep Assist [LKA] :

Utilisez les méthodes suivantes pour activer ou désactiver Lane Keep Assist [LKA] :

- Commande Lane Keep Assist [LKA] (située sur le côté gauche du tableau de bord comme indiqué sur le schéma) (Reportez-vous à "Comment utiliser MI-PILOT Assist" (P.435).)
- Écran multi-informations
  Réglages → Assist. au conduct. → Lane Keep Assist → Direction assistée → ON/OFF

REMARQUE:
Le réglage de Lane Keep Assist [LKA] est conservé même après que le système EV est redémarré.

REMARQUE:
Il est important de s'assurer que les capteurs radar, les caméras et les capteurs de

stationnement sont propres avant chaque conduite. Des caméras et des capteurs sales ou endommagés, ainsi que les conditions environnementales, peuvent affecter les performances du système. Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380) pour de plus amples informations.

Détection des mains au volant

Lorsque Lane Keep Assist [LKA] est activé, le véhicule surveille les mouvements du volant à l'aide d'un capteur capacitif et de couple situé dans le volant. Lorsque MI-PILOT Assist s'affiche en mode Mains sur le volant (vert), si le volant n'est pas actionné ou si le conducteur enlève les mains du volant pendant un certain temps, l'avertissement ① s'affiche et le témoin d'avertissement de mains libres ② s'allume. Reportez-vous au tableau à la page suivante pour l'intensification des avertissements si le système ne détecte pas les mains du conducteur sur le volant.

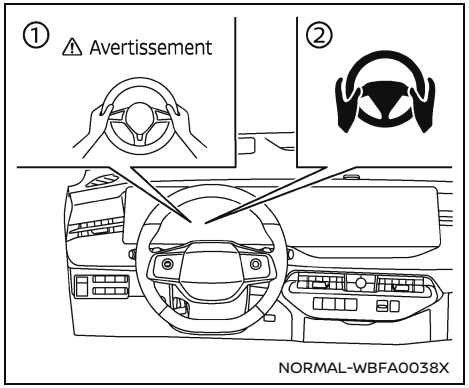

REMARQUE:
Le système peut ne pas détecter les/la main(s) du conducteur sur le volant dans les conditions suivantes :

- **Lorsque le conducteur porte des gants.**
- **Lorsqu'un couvre-volant est posé sur le volant.**
- **Lorsque le conducteur tient la couture de cuir ou les branches du volant.**
- **Si les mains ne sont pas détectées au toucher, il est recommandé d'actionner le volant.**

DÉTECTION DES MAINS AU VOLANT

Informations de base

En mode mains au volant (vert), le véhicule utilise des capteurs capacitifs et de couple situés dans le volant pour détecter si le conducteur a les mains posées sur le volant. Il est de la responsabilité du conducteur d'avoir les mains sur le volant afin d'éviter ces alertes.

Premier avertissement	• Ce message s'affiche dans l'écran multi-informations pour alerter le conducteur que ses mains ne sont pas détectées. • Le conducteur doit replacer ses mains sur le volant ou le tourner légèrement pour effacer le message.
Deuxième avertissement	• Ce message clignote avec un signal sonore croissant pour attirer l'attention du conducteur. • Le conducteur doit replacer ses mains sur le volant ou le tourner légèrement pour effacer le message.
Troisième avertissement	• Le véhicule freine légèrement 2 fois pour alerter le conducteur du non-respect des instructions. • Le conducteur doit replacer ses mains sur le volant ou le tourner légèrement pour effacer le message.
Arrêt d'urgence	• Un signal sonore d'urgence retentit et un message d'avertissement "Diriger manuellement" ou "Prendre le contrôle du volant" et/ou "Ralentir pour s'arrêter" s'affiche. • Le véhicule va ralentir progressivement jusqu'à l'arrêt complet sur la voie de circulation et les feux de détresse vont s'activer automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 65 km/h (40 mi/h). • Après l'arrêt d'urgence du véhicule, celui-ci est connecté à l'opérateur du service du système d'appel d'urgence [e-CALL], qui demande alors l'aide des institutions publiques (police, pompiers, institutions médicales). Reportez-vous à "Système d'appel d'urgence [e-CALL]" (P.254)pour plus de détails sur l'assistance d'urgence. • Si la fonction d'arrêt d'urgence est activée, la fonction Lane Keep Assist [LKA] sera désactivée et le message "Lane Keep Assist [LKA] OFF" s'affichera jusqu'à ce que la commande de moteur électrique soit coupée puis redémarrée. • Le conducteur doit replacer ses mains sur le volant ou le tourner légèrement pour désactiver l'arrêt d'urgence.

Lane Keep Assist [LKA] temporairement en veille

Mise en veille automatique à cause des conditions de conduite :

Lorsque le conducteur active le clignotant, Lane Keep Assist [LKA] est temporairement mis en mode de veille. (Lane Keep Assist [LKA] se réactive automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies.)

Mise en veille automatique :

Dans les cas suivants, un double signal sonore retentit et Lane Keep Assist [LKA] passe à un mode de veille temporaire. (Lane Keep Assist [LKA] se réactive automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies.)

- Lorsque la voie de circulation actuelle est trop étroite pour permettre le fonctionnement du système
- Lorsqu'un virage est trop serré et que le véhicule ne peut pas rester dans la voie de circulation
- Lorsque les lignes de marquage des deux côtés ne sont plus détectées
- Lorsque le véhicule de devant n'est plus détecté à une vitesse inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h)
- Lorsqu'une luminosité intense frappe le boîtier de caméra (par exemple, la lumière est orientée directement sur l'avant du véhicule au lever et au coucher du soleil)
- Lorsque la température de la caméra est trop élevée

Annulation de Lane Keep Assist [LKA]

Dans les conditions suivantes, Lane Keep Assist [LKA] est annulé, le signal sonore retentit deux fois, le message d'avertissement s'affiche, et le témoin d'état de Lane Keep Assist [LKA] et le témoin de Lane Keep Assist [LKA] se désactivent :

- Lorsque des lignes de marquage inhabituelles apparaissent dans la voie de circulation ou que les lignes de marquage ne peuvent pas être correctement détectées pendant un certain temps à cause de conditions diverses (par exemple, trace de neige, reflet de l'éclairage par temps pluvieux, lignes de marquage peu claires)
- Lorsque l'essuie-glace avant est actionné à vitesse élevée (Lane Keep Assist [LKA] est désactivé lorsque l'essuie-glace fonctionne pendant plus de 10 secondes environ)

Action à effectuer :

Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus remplies, réactivez Lane Keep Assist [LKA] à l'aide de la commande Lane Keep Assist [LKA].

Dysfonctionnement de Lane Keep Assist [LKA]

En cas de dysfonctionnement du système, celui-ci se désactive automatiquement. L'avertissement d'état de Lane Keep Assist [LKA] (jaune) s'allume et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations. Un témoin sonore peut retentir en fonction de la situation.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement), éteignez le système EV, redémarrez le système EV, reprenez la conduite et réglez à nouveau le système ACC. Si l'avertissement (jaune) reste allumé, Lane Keep Assist [LKA] est défectueux. Bien que le véhicule puisse toujours être conduit dans des conditions normales, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

SYSTÈME D'ATTÉNUATION DE COLLISION AVANT [FCM]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système FCM avec détection des piétons pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système FCM avec détection des piétons apporte une aide supplémentaire au conducteur. Il ne peut pas remplacer l'attention du conducteur quant aux conditions de circulation ni sa responsabilité dans le fait de conduire prudemment. Il ne permet pas d'éviter les accidents causés par un manque d'attention ou une conduite dangereuse.**
- **Le système FCM avec détection des piétons ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières.**

Le système FCM avec détection des piétons permet d'aider le conducteur en cas de risque de collision avant avec

- un véhicule se trouvant devant votre véhicule sur la voie de circulation
- un piéton se trouvant devant votre véhicule sur la voie de circulation
- un cycliste se trouvant devant votre véhicule dans la voie de circulation

L'assistance aux intersections permet d'aider le conducteur en cas de risque de collision frontale :

- Lorsque vous tournez à droite ou à gauche et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule s'approchant en sens inverse.
- Lorsque vous tournez à droite ou à gauche, qu'un piéton est détecté à l'avant et pourrait passer sur la trajectoire de votre véhicule.

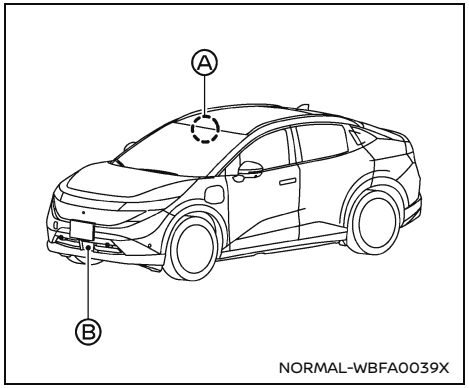

Le système FCM avec détection des piétons utilise un capteur radar Ⓑ situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui précède dans la même voie de circulation.

Pour les piétons et cyclistes, le système FCM utilise une caméra Ⓐ installée derrière le pare-brise en plus du capteur radar.

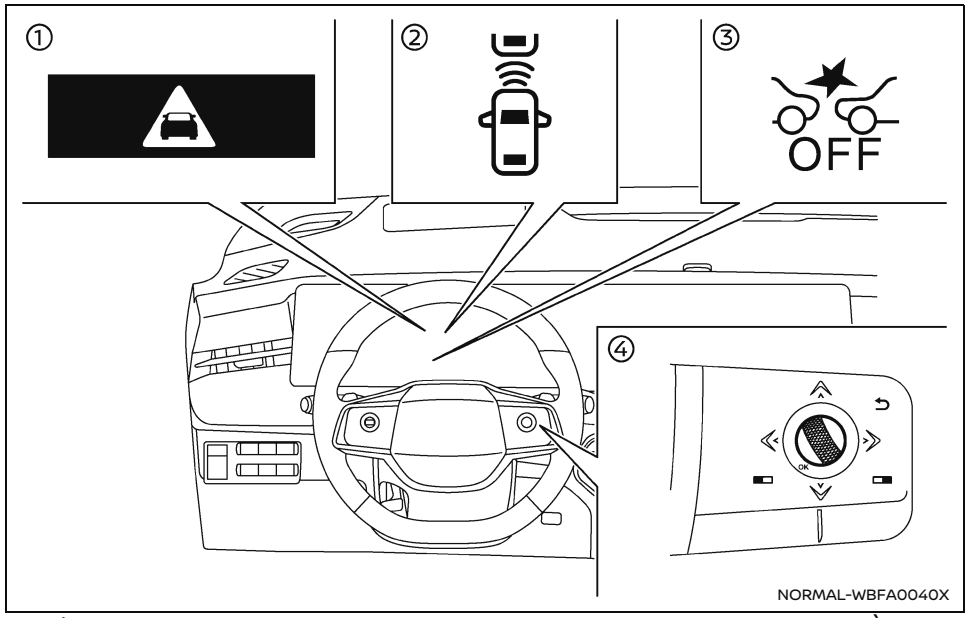

① Témoin d'avertissement d'urgence du FCM
② Témoin de détection du véhicule qui précède (sur l'écran multi-informations)
③ Témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (sur le tableau de bord)
④ Commandes du volant (côté droit)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME FCM AVEC DÉTECTION DES PIÉTONS

Le système FCM avec détection des piétons fonctionne lorsque votre véhicule roule à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mi/h).

Pour la fonction de détection des piétons et des cyclistes, le système FCM avec détection des piétons fonctionne à des vitesses comprises entre 10 et 80 km/h (6 et 50 mi/h).

En cas de détection d'un risque de collision à l'avant, le système FCM avec détection des piétons commence par fournir un avertissement au conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède (jaune) sur l'écran multi-informations et en faisant retentir une alerte sonore. En outre, le système actionne un freinage partiel.

Si le conducteur actionne les freins rapidement et puissamment après l'avertissement, et si le système FCM avec détection des piétons détecte qu'une collision avant peut encore se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage.

Si le conducteur ne réagit pas, le système FCM avec détection des piétons émet un deuxième avertissement visuel (clignotement) (rouge) et un avertissement sonore. Le système actionne ensuite un freinage partiel.

Si le risque de collision devient imminent, le système FCM avec détection des piétons effectue automatiquement un freinage plus vigoureux.

Lorsque le système FCM avec détection des piétons est activé, vous risquez d'entendre un bruit provoqué par le fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système FCM avec détection des piétons fonctionne correctement.

REMARQUE:
Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est déclenché par le système FCM avec détection des piétons.

L'assistance aux intersections peut fonctionner à des vitesses comprises entre 10 et 25 km/h (6 et 16 mi/h).

Le clignotant doit être activé pour que l'assistance aux intersections détecte un véhicule en approche. Toutefois, l'assistance aux intersections peut détecter un piéton sans que le clignotant soit activé.

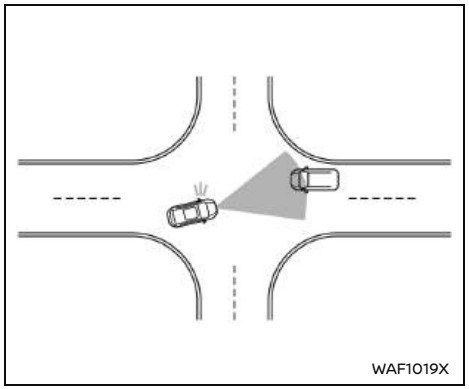

L'assistance aux intersections pour les véhicules en approche

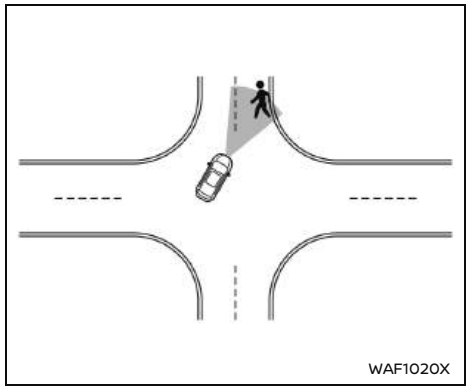

L'assistance aux intersections pour les piétons

REMARQUE:

- **Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué par l'assistance aux intersections.**
- **Lorsque le système FCM avec détection des piétons détecte un obstacle sur la trajectoire du véhicule et affiche un avertissement du système FCM, un bruit peut être perçu en provenance de l'avant du véhicule, car le véhicule amorce les freins pour optimiser le temps de réaction.**

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule, au piéton ou au cycliste qui précède, ainsi que des conditions de conduite et routières, le système peut aider le conducteur à éviter une collision avant ou à en atténuer les consé-

quences si la collision est inévitable.
Si le conducteur est en train de tourner le volant, d'accélérer ou de freiner, le système FCM avec détection des piétons fonctionnera plus tard ou ne fonctionnera pas.
Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- Lorsque le volant est tourné autant que nécessaire pour éviter une collision.
- Lorsque la pédale d'accélérateur est appuyée.
- Lorsque plus aucun véhicule ou piéton n'est détecté devant.

Si le système FCM avec détection des piétons arrête le véhicule, ce dernier reste immobilisé pendant 2 secondes environ avant que les freins ne soient relâchés.
Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que le frein est appliqué par le système, vous pouvez sentir que l'effort sur la pédale est modifié et vous pouvez entendre un bruit et des vibrations. Ceci est normal ; il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. De plus, la force de freinage peut être augmentée en intensifiant l'effort sur la pédale.

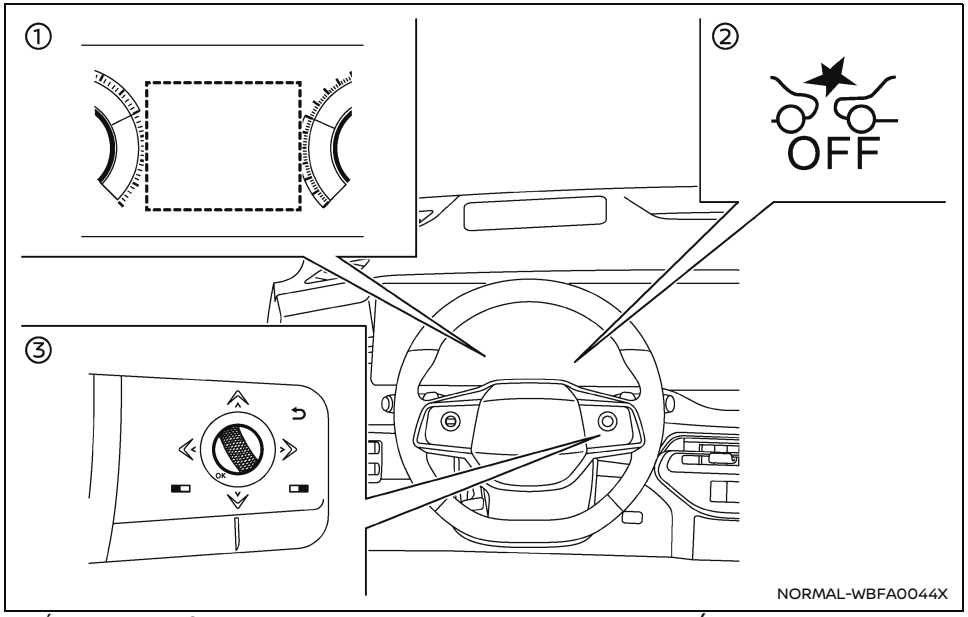

① Écran multi-informations
② Témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (sur le tableau de bord)
③ Commandes du volant (côté droit)

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME FCM AVEC DÉTECTION DES PIÉTONS

Informations de base

Effectuez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système FCM avec détection des piétons.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Aide d'urgence" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Freinage d'urgence" et appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

Lorsque le système FCM avec détection des piétons est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume.

REMARQUE:

- **Le système FCM avec détection des piétons est automatiquement activé lorsque le système EV est redémarré.**
- **Le système de détecteur de collision frontale intelligent [PFCW] est intégré au système FCM. Aucune sélection distincte n'est disponible pour le système de détecteur de collision frontale intelligent. Lorsque le système FCM avec détection des piétons est désactivé, le système de détecteur de collision frontale intelligent s'éteint également.**
- **Le système FCM avec détection des piétons ne peut pas être désactivé pendant la conduite.**

Réglage Délai d'avert.

Vous pouvez régler Délai d'avert. en utilisant le menu "Réglages" sur l'écran multi-informations.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Aide d'urgence" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Délai d'avert.".
   - Pls trd
   - Standard
   - Pls tôt

REMARQUE:
Le Délai d'avert. est conservé même si le système EV est redémarré.

SYSTÈME FCM AVEC DÉTECTION DES PIÉTONS

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système FCM avec détection des piétons sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système FCM avec détection des piétons ne peut pas détecter tous les véhicules, piétons ou cyclistes dans toutes les conditions.**
- **Le système FCM avec détection des piétons ne détecte pas ce qui suit :**
  - **Les piétons de petite taille (par exemple, les enfants), en position assise, en train de faire fonctionner des jouets/planche à roulettes, en scooter ou en fauteuil roulant, ou qui ne sont pas en position debout ou en position de marche.**
  - **Les animaux de toutes tailles.**
  - **Les obstacles (par exemple un chargement ou des débris) sur la route ou sur la chaussée.**
  - **Les véhicules qui traversent.**
  - **Les véhicules dont les pneus sont difficiles à voir ou dont la forme de l'arrière du véhicule n'est pas claire ou obstruée.**
  - **Les véhicules garés.**
- **Les performances du système FCM avec détection des piétons présentent certaines limites.**
  - **Si un véhicule est à l'arrêt sur la trajectoire du véhicule, le système ne fonctionne pas lorsque le véhicule s'approche du véhicule à l'arrêt à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mi/h).**

- **La détection des piétons et des cyclistes ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule à des vitesses supérieures à environ 80 km/h (50 mi/h) ou inférieures à environ 10 km/h (6 mi/h).**

- **Le système FCM avec détection des piétons peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas détecter un véhicule, un piéton ou un cycliste situé devant dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, fumée et éclaboussures projetées par d'autres véhicules).**
  - **Si de la saleté, du givre, de la neige, du brouillard ou tout autre matériau recouvre la surface du capteur radar du pare-brise.**
  - **Si une lumière intense (par exemple, la lumière du soleil ou des feux de route) frappe la caméra avant ou si un changement soudain de luminosité se produit (par exemple, en entrant dans un tunnel ou en cas d'orage).**
  - **Dans l'obscurité ou en cas de faible éclairage, comme la nuit ou dans les tunnels, y compris lorsque les phares de votre véhicule sont éteints ou atténués, ou que les feux arrière du véhicule précédent sont éteints.**
  - **Lorsque la caméra est mal orientée.**
  - **Lorsque vous conduisez sur une pente raide, sur des routes aux virages serrés et/ou sur des routes cahoteuses ou en terre.**
  - **En cas d'interférences causées par d'autres sources radar.**
  - **Lorsque la position ou le mouvement de votre véhicule change rapidement ou de manière significative (par exemple, changement de voie, véhicule qui tourne, braquage brusque, accélération ou décélération soudaine).**
  - **Lorsque votre véhicule ou le véhicule, le piéton ou le cycliste qui vous précède se déplace rapidement ou de manière significative, de sorte que le système ne peut pas le détecter et réagir à temps (par exemple, un piéton qui se rapproche rapidement du véhicule à courte distance, un véhicule qui s'engage, change de voie, effectue un virage, braque brusquement, accélère ou décélère soudainement).**
  - **Lorsque le véhicule, le piéton ou le cycliste est décalé par rapport à la trajectoire du véhicule vers l'avant.**
  - **Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est faible.**
  - **Le profil du piéton est partiellement obscurci ou non identifiable, par exemple parce qu'il transporte des bagages, pousse une poussette, porte des vêtements ou des accessoires très amples ou volumineux, ou se trouve dans une posture particulière (comme lever la main).**
  - **Le contraste entre une personne et le fond est faible, par exemple si la couleur ou le motif des vêtements est similaire au fond.**

- **Lorsque le système n'a jamais détecté d'obstacle depuis que le véhicule circule après le démarrage du système EV.**
- **Pendant environ 15 secondes après le démarrage du système EV**
- **Si le véhicule qui précède a une forme particulière ou inhabituelle, des hauteurs de passage extrêmement basses ou élevées, un chargement de marchandises inhabituel, ou s'il est étroit (par exemple, une moto).**
- **Lorsque le véhicule, le piéton ou le cycliste se trouve près d'un panneau de signalisation, d'une zone réfléchissante (par exemple de l'eau sur la route), ou est à l'ombre.**
- **Lorsque plusieurs piétons ou cyclistes sont regroupés.**
- **Lorsque la vue sur le piéton ou le cycliste est obstruée par un véhicule ou un autre objet.**

- **Les performances du système peuvent se détériorer dans les conditions suivantes :**
  - **Le véhicule roule sur une route glissante.**
  - **Le véhicule roule sur une pente.**
  - **Des bagages excessivement lourds se trouvent sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule.**
- **Le système est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur (radar et caméra), dans certaines limites. Le système risque de ne pas détecter certaines formes d'obstructions au niveau de la zone du capteur telles que du givre, de la neige ou des autocollants par exemple. Dans ce cas, le système risque de ne pas avertir le conducteur correctement. Veillez à vérifier, nettoyer et dégager régulièrement la surface des capteurs.**
- **En fonction de l'état de la route et des conditions de circulation, le système FCM avec détection des piétons peut actionner partiellement les freins de manière inattendue. Lorsqu'une accélération est nécessaire, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.**
- **Le système FCM avec détection des piétons peut s'activer lorsqu'un motif, un objet, une ombre ou des lumières présentent les mêmes contours que ceux des véhicules, des piétons ou des cyclistes, ou s'ils ont la même taille et la même position que les feux arrière d'un véhicule ou d'une moto.**
- **Le système peut continuer à fonctionner lorsque le véhicule qui précède tourne à droite ou à gauche.**
- **Le système peut fonctionner lorsque votre véhicule approche et dépasse un véhicule précédent.**
- **En fonction de la forme de la route (route en courbe, entrée et sortie de courbe, route sinueuse, régulation des voies, en construction, etc.), le système peut fonctionner temporairement pour le véhicule en approche devant votre véhicule.**

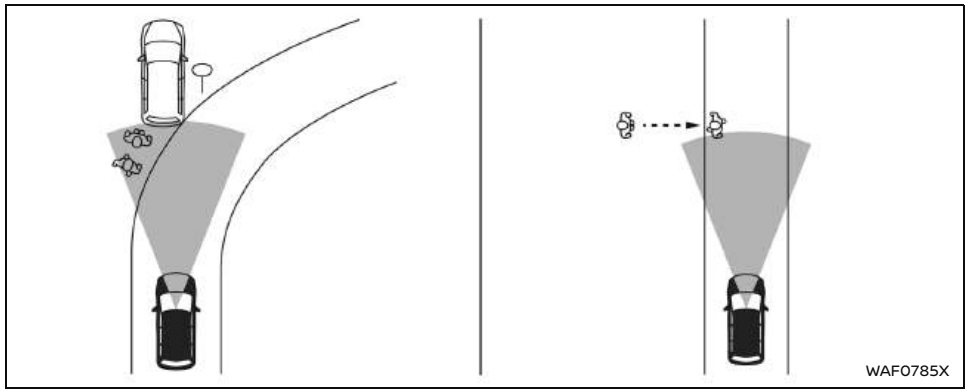

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système FCM avec détection des piétons peut réagir aux :**
  - **– objets sur le bord de la route (panneau de signalisation, rail de sécurité, piéton, cycliste, moto, véhicule, etc.)**
  - **– piétons ou cyclistes lorsque le véhicule roule dans des allées étroites, etc.**
  - **– piétons ou cyclistes qui apparaissent brièvement dans la voie de circulation ou qui s'en approchent pour éviter les obstacles sur l'accotement**
  - **– objets au-dessus de la route (pont bas, panneau de signalisation, etc.)**
  - **– objets sur le revêtement de la route (voie ferrée, grille, plaque d'acier, etc.)**
  - **– objets dans un parking couvert (poutre, pilier, etc.)**
  - **– les piétons, les cyclistes ou les motos qui s'approchent de la voie de circulation**
  - **– véhicules, piétons, cyclistes, motos ou objets dans la voie adjacente ou à proximité du véhicule**
  - **– piétons, cyclistes qui s'approchent**
  - **– objets sur la route (tels que des arbres)**
- **Les distances de freinage augmentent sur les surfaces glissantes.**
- **Un bruit excessif peut interférer avec le témoin d'avertissement sonore, qui risque de devenir inaudible.**

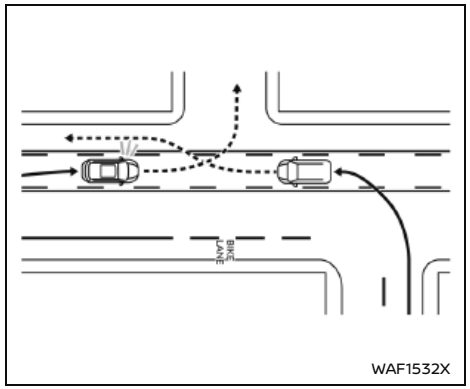

WAF1532X

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'assistance aux intersections n'active pas le frein en cas de véhicules s'approchant devant votre véhicule.**

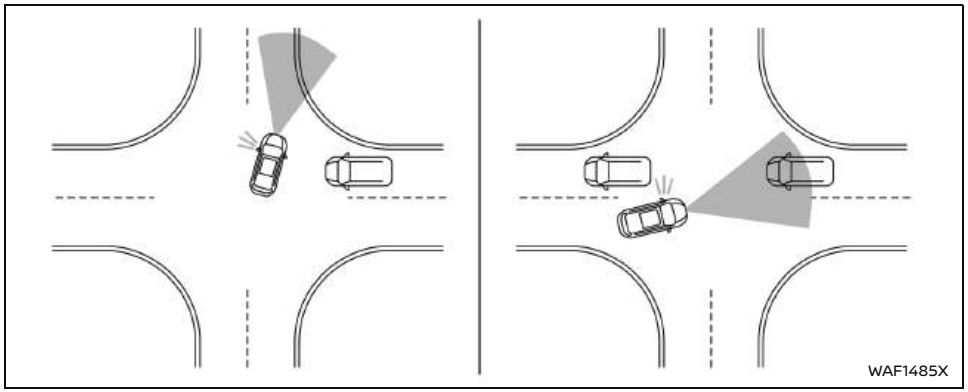
WAF1485X

(Dans l'intersection) Après avoir tourné à gauche/Véhicules s'approchant en file

⚠ AVERTISSEMENT

Outre les limitations du système qui s'appliquent au système FCM avec détection des piétons, les limitations du système suivantes s'appliquent au système FCM avec détection des piétons lorsque l'assistance aux intersections fonctionne :

- **L'assistance aux intersections peut ne pas détecter un véhicule ou un piéton qui s'approche dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque vous conduisez dans une voie de circulation séparée par plus de 2 voies avec des véhicules en approche et que vous effectuez un virage à droite/gauche.**
  - **Lorsque vous ne vous dirigez pas directement vers un véhicule en approche lors d'un virage à droite/gauche.**
  - **L'assistance aux intersections peut ne pas détecter un véhicule s'approchant lorsque vous avez déjà entamé votre virage.**
  - **Lors d'un virage serré ou dans une courbe très large.**

- **Lorsque la ligne centrale n'est pas reconnue par le système.**
- **Lorsqu'il y a un certain nombre de véhicules en approche qui se suivent en file.**
- **Lorsque la voie est plus large ou plus étroite que la normale.**
- **Lorsque la ligne médiane est située à proximité d'une borne de signalisation.**

- **L'assistance aux intersections peut activer le frein lors d'un virage à droite/gauche même si le risque de collision est faible.**
- **L'assistance aux intersections peut également activer le frein lorsque le mouvement des véhicules s'approchant en sens inverse ne peut être prévu en raison de virages soudains à gauche ou à droite ou de la décélération des véhicules s'approchant en sens inverse.**

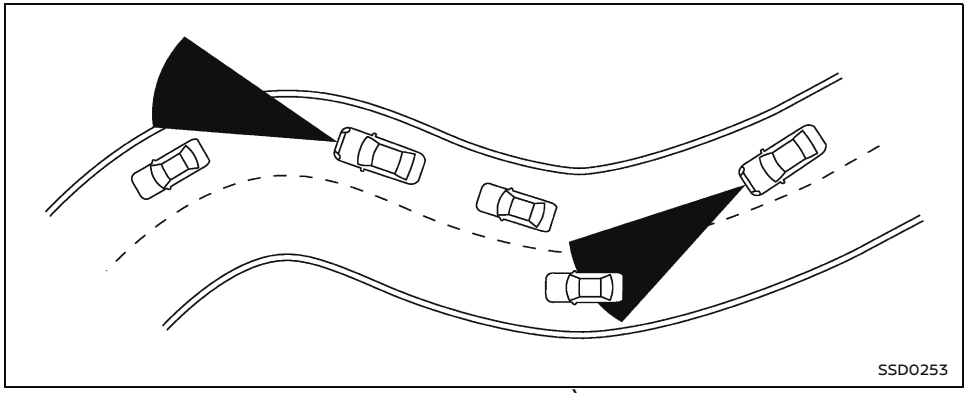
SSD0253

En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou des routes en travaux ou en côte, il est possible que le capteur détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Ceci peut entraîner un fonctionnement inapproprié du système.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Le cas échéant, le système peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en déclenchant le témoin sonore de manière inattendue. Vous devrez alors maintenir vous-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant le vôtre.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement "Temporairement désactivé Voir le manuel du conducteur" s'affiche sur l'écran multi-informations. Le système est alors automatiquement désactivé.

- La zone de la caméra du pare-brise est recouverte d'humidité, de neige, de glace, de saleté ou d'un autre objet.
- La zone du pare-brise où se trouve la caméra est constamment recouverte de saletés, etc.

Action à effectuer :
Vérifiez que le pare-brise est propre et que la surface devant la caméra n'est pas couverte de givre/buée. Si nécessaire, utilisez la fonction de désembuage/dégivrage maximum ou dégivrage d'essuie-glace avant (si le véhicule en est équipé) pour le dégager. Cela peut prendre plusieurs minutes.
Une fois que les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM avec détection des piétons reprend automatiquement.

Condition B

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement "Actuellement indisponible Mauvaise visibilité" s'affiche sur l'écran multi-informations.

- Une lumière intense brille sur l'avant du véhicule.
- La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, de gouttelettes d'eau, de givre, de neige, etc. temporairement.

Action à effectuer :
Une fois que les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM avec détection des piétons reprend automatiquement.

Condition C

Dans la condition suivante, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement "Actuellement indisponible Caméra avant Température élevée" s'affiche sur l'écran multi-informations.

- La température de la caméra avant devient élevée.

Action à effectuer :
Une fois que les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM avec détection des piétons reprend automatiquement.

Condition D

Dans les conditions suivantes, le témoin de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement "Actuellement indisponible" s'affiche sur l'écran multi-informations.

- Lorsque le contrôle du système pour la fonction d'avertissement ne s'est pas terminé normalement.
- Lorsque le véhicule est remorqué.

Action à effectuer :
Une fois que les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM avec détection des piétons reprend automatiquement.

Condition E

Dans la condition suivante, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement "Actuellement indisponible Radar inhibé" s'affiche sur l'écran multi-informations.

- Lorsque le capteur radar capte des interférences provenant d'une autre source radar.

Action à effectuer :
Lorsque la condition ci-dessus a disparu, le système FCM avec détection des piétons se réactive automatiquement.

Condition F

Dans la condition suivante, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement "Temporairement désactivé Voir le manuel du conducteur" s'affiche sur l'écran multi-informations.

- La surface du capteur situé à l'avant du véhicule est couverte de saleté ou est obstruée

Action à effectuer :
Si le message d'avertissement apparaît, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et désactivez le système EV. Nettoyez le cache du radar situé à l'avant du véhicule à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le système EV. Si le message d'avertissement persiste, faites vérifier le système FCM avec détection des piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

- Lorsque vous conduisez sur des routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (par exemple,

longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs).

Action à effectuer :

Une fois que les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM avec détection des piétons reprend automatiquement.

Condition G

Lorsque la commande de stabilité active [ASC] est désactivée, le frein du FCM ne fonctionne pas. Dans ce cas, seuls les avertissements visuels et sonores fonctionnent. Le témoin de désactivation du système FCM (orange) s'allume et le message d'avertissement "Actuellement indisponible ASC DÉSACTIVÉ" apparaît sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Lorsque le système ASC est activé, le système FCM avec détection des piétons se réactive automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En cas de dysfonctionnement du système FCM avec détection des piétons, le système est automatiquement désactivé, un témoin sonore retentit, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, garez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites contrôler le système FCM avec détection des piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

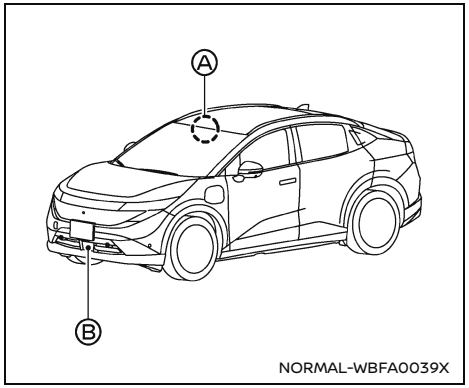

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Informations de base

Le capteur radar Ⓑ se trouve à l'avant du véhicule. La caméra Ⓐ se trouve sur la partie supérieure du pare-brise.

Pour que le système FCM avec détection des piétons fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- Veillez toujours à ce que la surface du capteur situé à l'avant du véhicule et du pare-brise soit propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour des capteurs (par exemple, pare-chocs, pare-brise).
- Ne couvrez pas l'avant du véhicule à proximité de la zone du capteur et n'y

placez pas d'autocollants ni d'objets similaires. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou des dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la surface des capteurs (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou des dysfonctionnements.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. La réflexion des rayons du soleil peut altérer la capacité de détection du boîtier de la caméra.
- L'avant du véhicule à proximité de la zone du capteur ne peut être modifiée, démontée ni peinte. Avant de personnaliser ou de restaurer la zone du capteur, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. **ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
2. **cet appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.**

Les changements ou modifications apportés à cet équipement qui ne seraient pas expressément approuvés par Robert Bosch GmbH peuvent annuler l'autorisation de la FCC de l'utiliser.

Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites applicables aux appareils numériques de classe A, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. L'objectif de ces limites est de fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nuisibles, auquel cas l'utilisateur devra corriger ces interférences à ses propres frais.

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements radioélectriques :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Ce transmetteur doit être monté conjointement et fonctionner avec toute autre antenne ou transmetteur.

Pour le Canada

Cet appareil contient un/des émetteur(s)/récepteur(s) exempt(s) de licence conformes aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique du Canada exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

DÉTECTEUR DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT [PFCW]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système détecteur de collision frontale intelligent pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système de détecteur de collision frontale intelligent aide à avertir le conducteur avant une collision mais ne permet pas d'éviter la collision. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.**

Le système de détecteur de collision frontale intelligent peut alerter le conducteur en cas de freinage brusque d'un deuxième véhicule circulant devant le véhicule qui précède le vôtre dans la même voie de circulation.

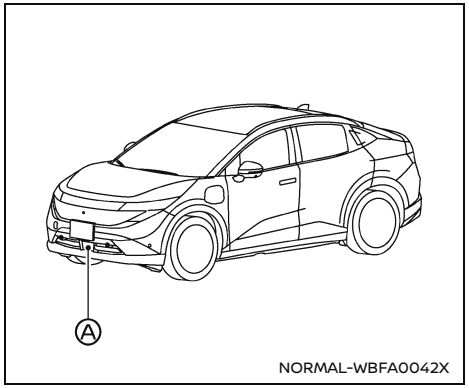

Le système de détecteur de collision frontale intelligent utilise un capteur radar Ⓐ situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule circulant devant le véhicule qui précède le vôtre, dans la même voie de circulation.

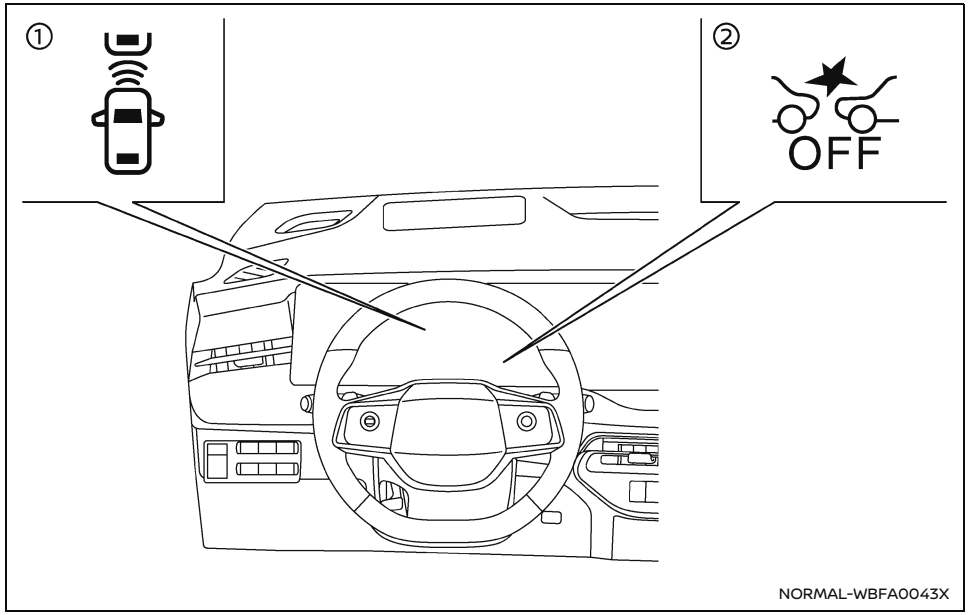

① Témoin de détection du véhicule qui précède (sur l'écran multi-informations)
② Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation de collision avant [FCM] (sur le tableau de bord)

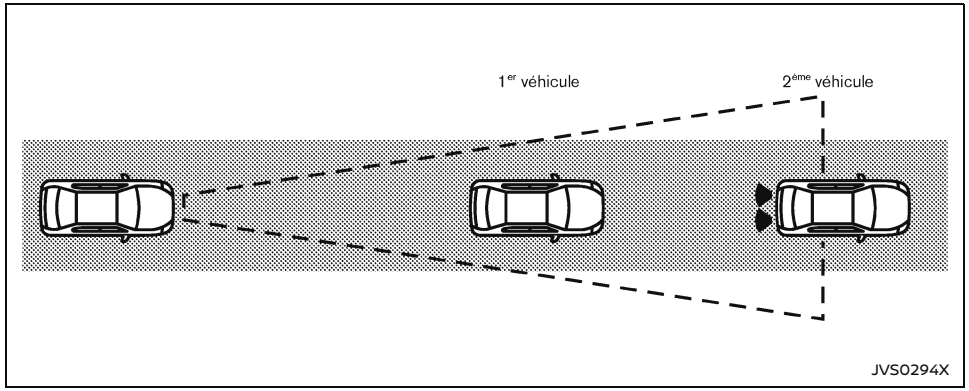

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTEUR DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

Le système de détecteur de collision frontale intelligent fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h).

En cas de risque potentiel de collision avant, le système de détecteur de collision frontale intelligent avertit le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection de véhicule situé devant, et fait également retentir un avertissement sonore.

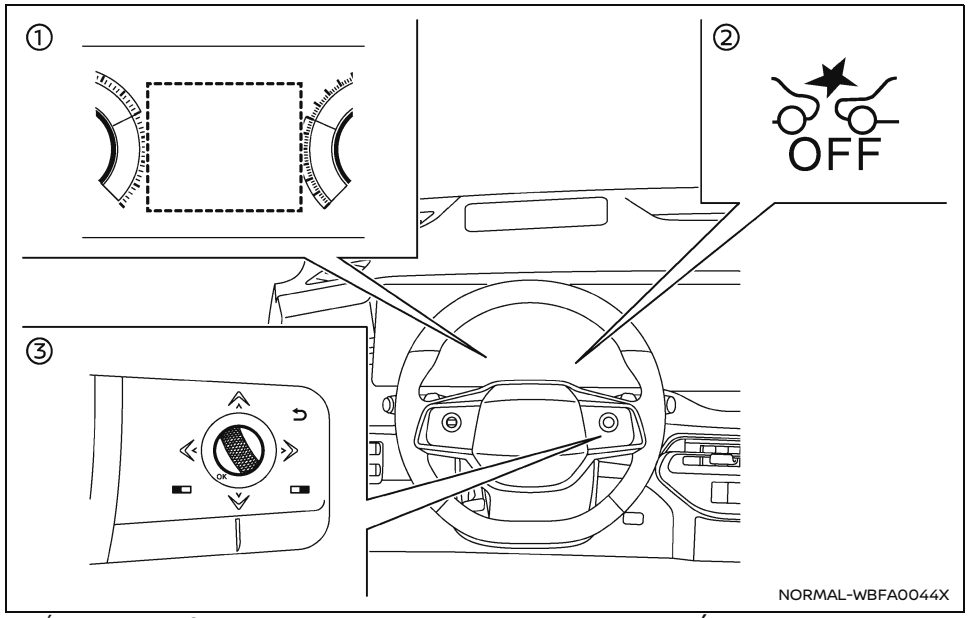

① Écran multi-informations
② Témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (sur le tableau de bord)
③ Commandes du volant (côté droit)

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE DÉTECTEUR DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système détecteur de collision frontale intelligent.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Aide d'urgence" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Freinage d'urgence" et appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

Lorsque le système de détecteur de collision frontale intelligent est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume.

REMARQUE:

- **Le système de détecteur de collision frontale intelligent sera automatiquement activé lorsque le système EV sera redémarré.**
- **Le système de détecteur de collision frontale intelligent est intégré au système FCM. Aucune sélection distincte n'est disponible pour le système de détecteur de collision frontale intelligent. Lorsque le système FCM est désactivé, le système de détecteur de collision frontale intelligent se désactive également.**
- **Le système FCM avec détection des piétons ne peut pas être désactivé pendant la conduite.**

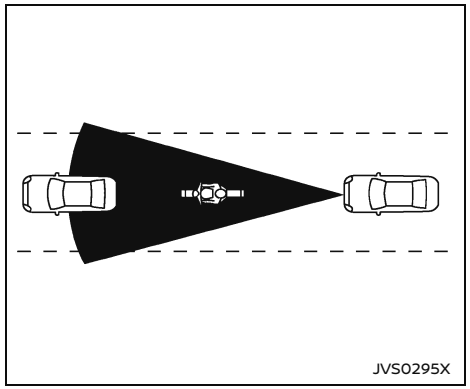

Illustration A

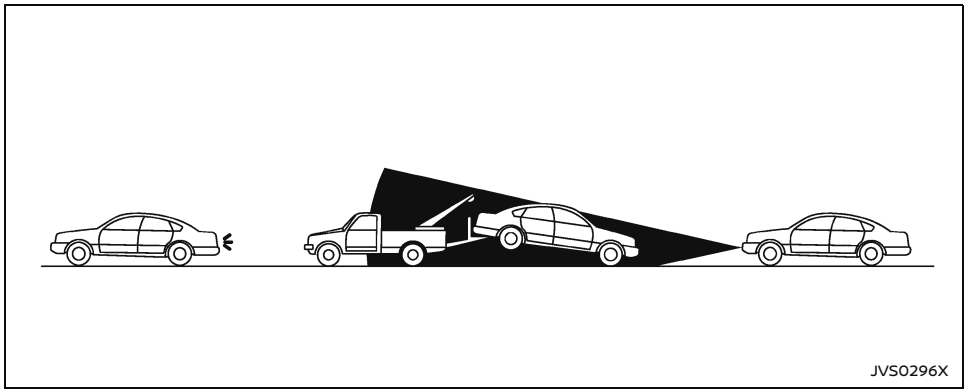

Illustration B

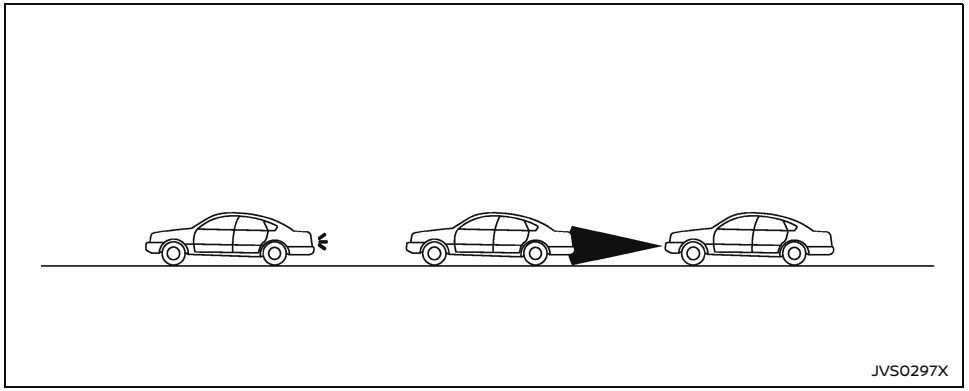

Illustration C

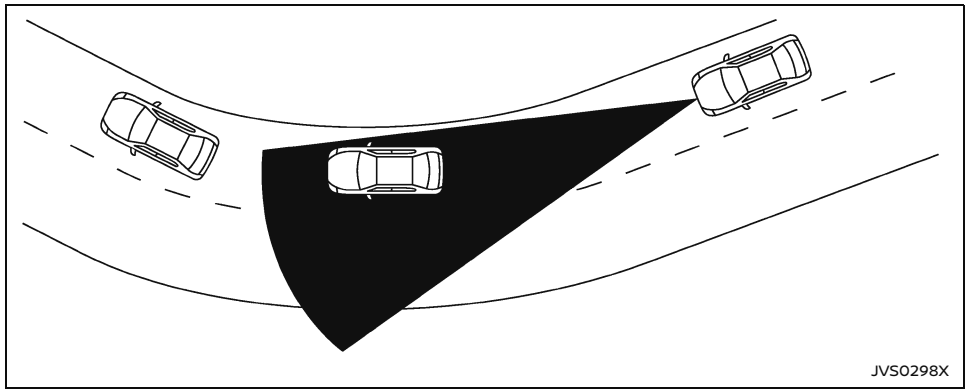

Illustration D

LIMITES DU SYSTÈME DE DÉTECTEUR DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de détecteur de collision frontale intelligent sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système de détecteur de collision frontale intelligent ne peut pas détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.**
- **Le capteur radar ne détecte pas les éléments tels que :**
  - **Les piétons, les animaux ou les obstacles sur la chaussée**
  - **Véhicules roulant en sens inverse**
  - **Véhicules qui traversent**
- **(Illustration A) Le système de détecteur de collision frontale intelligent ne fonctionne pas lorsque le véhicule situé devant est étroit, comme par exemple une moto.**
- **Le capteur radar peut ne pas détecter un véhicule situé devant dans les conditions suivantes :**
  - **En cas de neige ou de pluie intense**
  - **Lorsque le capteur radar est couvert de saletés, de glace, de neige ou d'autres matières**
  - **En cas d'interférences causées par d'autres sources radar**
  - **Lorsque de la neige ou des éclaboussures de la route est/sont projetée(s) par les autres véhicules.**
  - **Si vous conduisez dans un tunnel**
- **(Illustration B) En cas de remorquage du véhicule situé devant.**
- **(Illustration C) Lorsque la distance par rapport au véhicule situé devant est trop courte, le faisceau du capteur radar est gêné.**
- **(Illustration D) Si vous descendez une pente raide ou circulez sur des routes sinueuses.**
- **Le système est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système risque de ne pas détecter certaines formes d'obstructions au niveau de la zone du capteur telles que du givre, de la neige, des autocollants, par exemple. Dans ce cas, le système risque de ne pas avertir le conducteur correctement. Veillez à vérifier, nettoyer et dégager régulièrement la zone du capteur.**

- **Un bruit excessif peut interférer avec le témoin d'avertissement sonore, qui risque de devenir inaudible.**

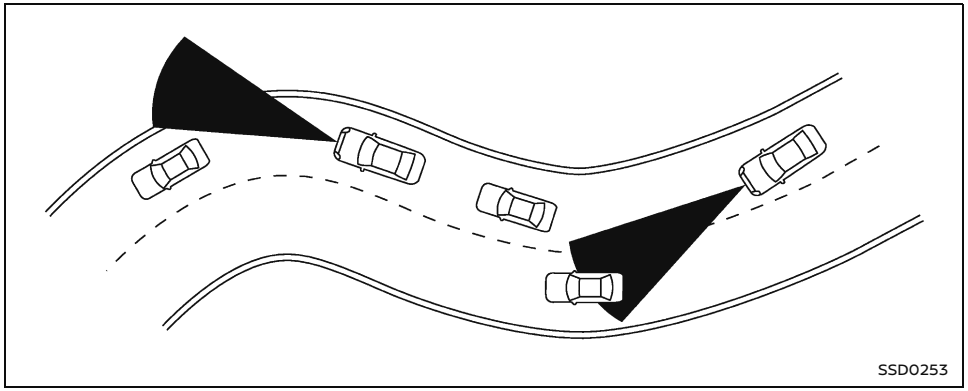

En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur radar détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant le vôtre. Ceci peut entraîner un mauvais fonctionnement du système de détecteur de collision frontale intelligent.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système peut vous avertir en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède et en déclenchant le témoin sonore de manière inattendue. Vous devrez alors maintenir vous-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant le vôtre.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A

Lorsque le capteur radar subit des interférences provoquées par une autre source radar, rendant impossible la détection d'un véhicule situé devant, le système de détecteur de collision frontale intelligent est automatiquement désactivé. Le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume et le message d'avertissement "Actuellement indisponible Radar inhibé" s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :
Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système de détecteur de collision frontale intelligent reprend automatiquement.

Condition B

Dans les conditions suivantes, rendant impossible la détection de tout véhicule situé devant, le système de détecteur de collision frontale intelligent est automatiquement désactivé.
Le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume et le message d'avertissement "Temporairement désactivé Voir le manuel du conducteur" s'affiche sur l'écran multi-informations.

- Lorsque la surface du capteur situé à l'avant du véhicule est couverte de saleté ou est obstruée

Action à effectuer :
Si le témoin d'avertissement (orange) clignote, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement) et arrêtez le système EV. Nettoyez le cache du radar situé à l'avant du véhicule à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le système EV. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système de détecteur de collision frontale intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

- Lorsque vous conduisez sur des routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs)

Action à effectuer :
Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système de détecteur de collision frontale intelligent reprend automatiquement.
Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En cas de dysfonctionnement du système de détecteur de collision frontale intelligent, il est automatiquement désactivé, un témoin sonore retentit, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations.
Action à effectuer :
Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le système EV et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système de détecteur de collision frontale intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

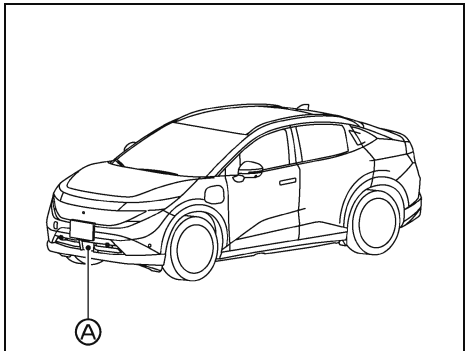

NORMAL-WBFA0042X

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Informations de base

Le capteur radar Ⓐ se trouve à l'avant du véhicule.
Pour que le système fonctionne correctement, respectez toujours les points suivants :

- Veillez à ce que la surface du capteur situé à l'avant du véhicule soit toujours propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour du capteur.
- Ne couvrez pas et ne placez pas d'autocollants ou d'objets similaires sur le pare-chocs avant près de la zone du capteur.

Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou des dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la zone du capteur (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou des dysfonctionnements.
- Ne modifiez pas, ne retirez pas et ne peignez pas le pare-chocs avant. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant.

Notification concernant les fréquences radio

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
REMARQUE :
Les changements ou modifications apportés à cet équipement qui ne seraient pas expressément approuvés par Robert Bosch GmbH peuvent annuler l'autorisation de la FCC de l'utiliser.
Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites applicables aux appareils numériques de classe A, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. L'objectif de ces limites est de fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nuisibles, auquel cas l'utilisateur devra corriger ces interférences à ses propres frais.
Informations relatives à l'exposition aux rayonnements radioélectriques :
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps. Ce transmetteur doit être monté conjointement et fonctionner avec toute autre antenne ou transmetteur.
Au Canada :
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT [DAA]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système d'alerte vigilance conducteur intelligent pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent est uniquement un avertissement visant à prévenir le conducteur d'un manque éventuel d'attention ou en cas de somnolence. Il ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle.**
- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne détecte pas le manque d'attention ou la fatigue du conducteur ni ne fournit une alerte dans toutes les situations.**
- **Il est de la responsabilité du conducteur de :**
  - **Rester vigilant.**
  - **Conduire prudemment.**
  - **Maintenir le véhicule dans la voie de circulation.**
  - **Garder le contrôle du véhicule à chaque instant.**
  - **Éviter de conduire en cas de fatigue.**
  - **Éviter les distractions (envoi de messages, etc).**

Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent permet d'alerter le conducteur si le système détecte un manque d'attention ou de la fatigue.

Le système contrôle le style de conduite et le comportement de la direction pendant un certain temps, et détecte les changements par rapport au schéma normal. Si le système détecte une baisse de l'attention du conducteur pendant un certain temps, il envoie des avertissements sonores et visuels pour lui suggérer de faire une pause.

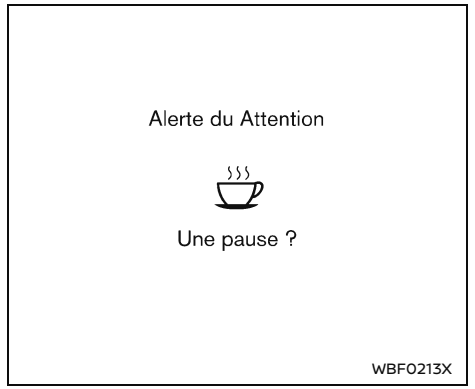

Exemple

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

Si le système détecte une fatigue ou une baisse d'attention du conducteur, le message "Une pause ?" s'affiche sur l'écran multi-informations, et un avertisseur sonore retentit lorsque la vitesse du véhicule devient supérieure à 60 km/h (37 mi/h).

Le système surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise et commence à réévaluer le style de conduite et le comportement de la direction lorsque la commande de moteur électrique effectue un cycle de la position ON à la position OFF puis retour sur

la position ON.
Le système ne fonctionne pas lorsque le système Lane Keep Assist [LKA] est activé.

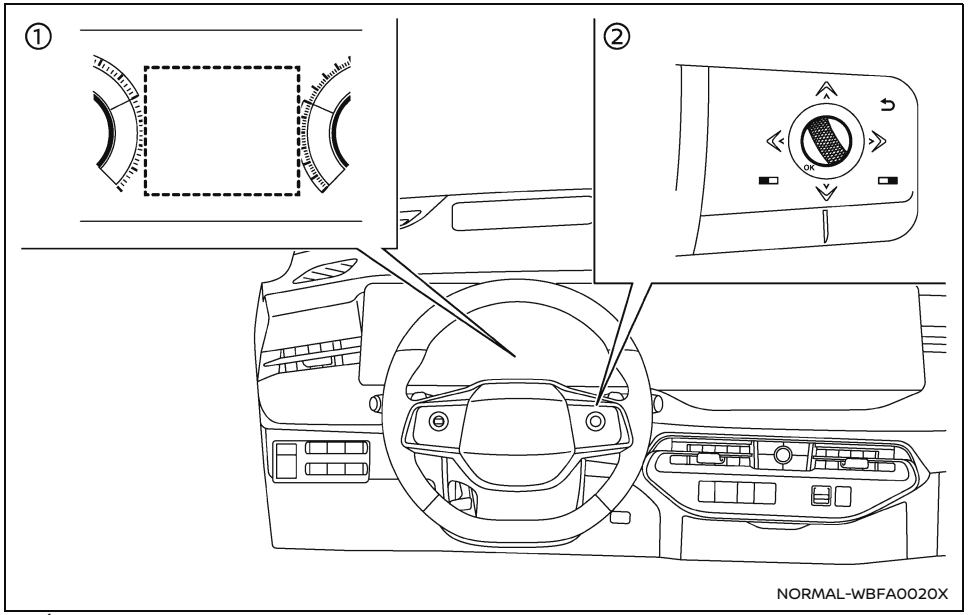

① Écran multi-informations
② Commande au volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Surveil. du conducteur" et appuyez sur la commande de défilement.

3. Sélectionnez "Alerte du Attention" et appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE:
- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent s'active automatiquement au redémarrage du système EV.**
- **Tant que Lane Keep Assist [LKA] est activé, le système d'alerte vigilance conducteur intelligent est désactivé.**

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fonctionner correctement et ne pas fournir d'alerte dans les conditions suivantes :**
  - **Route en mauvais état, par exemple chaussée inégale ou nids de poule.**
  - **Vent fort latéral.**
  - **Si vous adoptez un style de conduite sportif avec prises de virages à vitesses élevées ou accélérations poussées.**
  - **Changements fréquents de voie ou de la vitesse du véhicule.**
- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fournir d'alerte dans les conditions suivantes :**
  - **Vitesses du véhicule inférieures à 60 km/h (37 mi/h).**
  - **En cas de courts relâchements de l'attention.**
  - **En cas de distractions soudaines, par exemple lors de la chute d'un objet.**

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En cas de dysfonctionnement du système d'alerte vigilance conducteur intelligent, le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." s'affiche sur l'écran multi-informations, et la fonction se désactive automatiquement.

Action à effectuer

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le véhicule en position P (stationnement), éteignez le système EV et redémarrez-le. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE [SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE]

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de freinage d'urgence automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système de freinage d'urgence automatique arrière est conçu pour apporter une aide supplémentaire au conducteur. Il ne permet pas de pallier une conduite imprudente. Utilisez toujours les rétroviseurs extérieur et intérieur et regardez dans la direction que vous souhaitez suivre avant et pendant la marche arrière. Ne vous fiez jamais exclusivement au système de freinage d'urgence automatique arrière. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.**
- **Les capacités du système de freinage d'urgence automatique arrière présentent certaines limites. Le système de freinage d'urgence automatique arrière n'est pas efficace dans toutes les situations.**

Le système de freinage d'urgence automatique arrière peut aider le conducteur lorsque le véhicule recule et s'approche d'objets situés directement derrière le véhicule. En cas de détection d'un objet, et si le conducteur ne s'arrête pas, cette fonction peut freiner automatiquement pour éviter une collision à l'arrière ou réduire la gravité de l'impact.

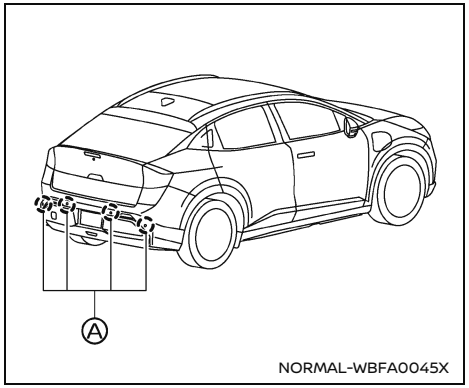

NORMAL-WBFA0045X

Le système de freinage d'urgence automatique arrière détecte les obstacles situés derrière le véhicule grâce aux capteurs de stationnement Ⓐ situés sur le pare-chocs arrière.

REMARQUE:
Vous pouvez désactiver temporairement la fonction de sonar et le système de freinage d'urgence automatique arrière du véhicule. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système de sonar avant et arrière (si le véhicule en est équipé)" (P.490).

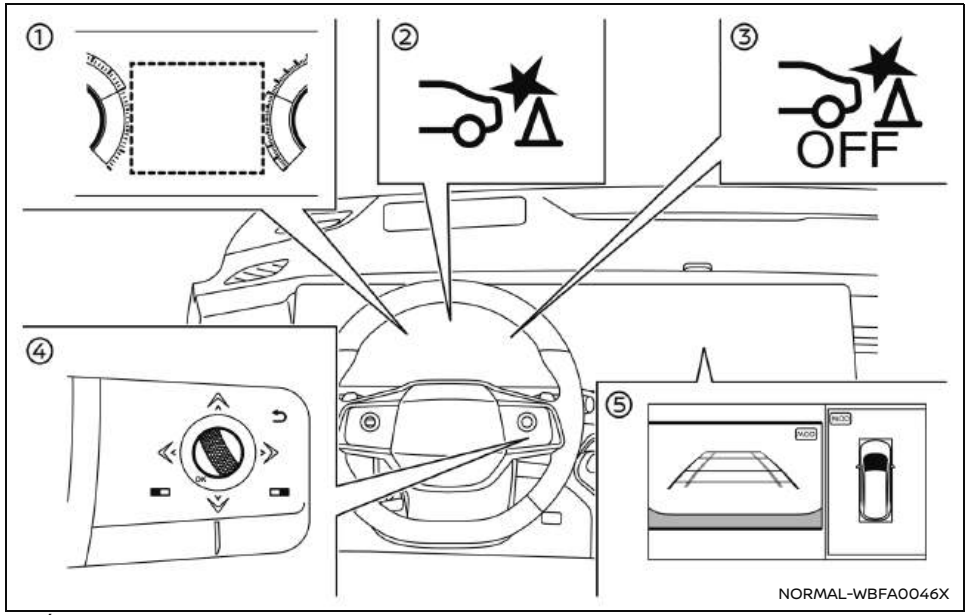

① Écran multi-informations
② Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière (sur l'écran multi-informations)
③ Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière (sur le tableau de bord)
④ Commandes du volant (côté droit)
⑤ Affichage central (si le véhicule en est équipé)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

Lorsque le bouton de changement de vitesses est sur la position R (Marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 15 km/h (9 mi/h), le système de freinage d'urgence automatique arrière fonctionne.

Si un risque de collision avec un obstacle est détecté lorsque votre véhicule recule, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière clignote sur l'écran multi-informations, un cadre rouge apparaît sur l'écran central (modèles avec système d'écran du périmètre Multi 3D) et le système émet trois signaux sonores. Le système applique ensuite automatiquement les freins. Une fois l'actionnement automatique des freins effectué, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein pour maintenir la pression de freinage.

REMARQUE:

- **Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système de freinage d'urgence automatique arrière.**
- **Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se produire. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

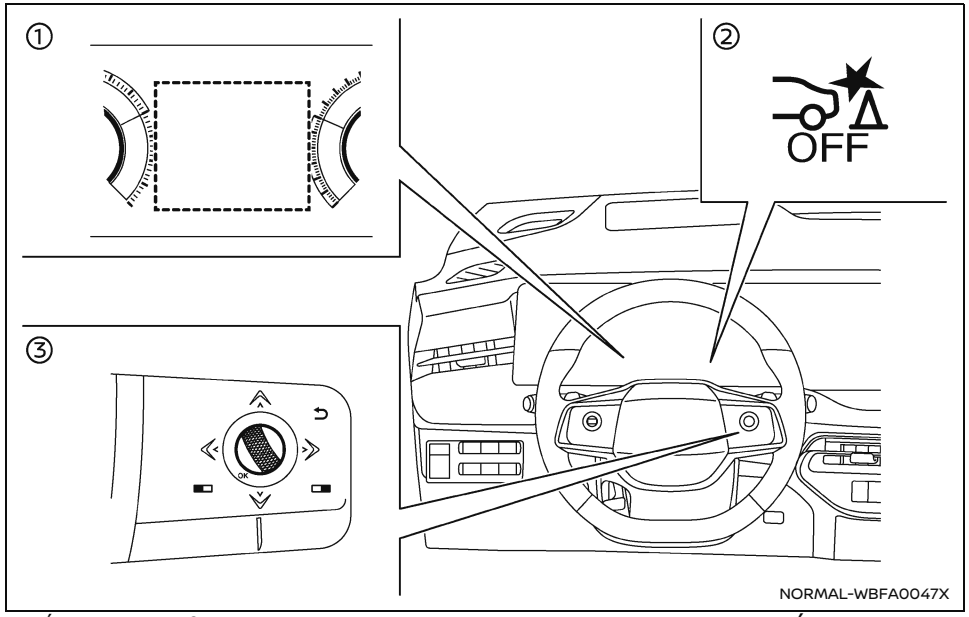

① Écran multi-informations
② Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière
③ Commande au volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Aides stationnement" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez "Freinage auto arrière" et appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière s'allume lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur la position R (Marche arrière).

Le témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière s'allume également lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur la position R (Marche arrière) et le système de freinage d'urgence automatique arrière est activé si les capteurs de stationnement ont été temporairement désactivés à l'aide du réglage "Aides stationnement".

REMARQUE:

- **Le système de freinage d'urgence automatique arrière sera automatiquement activé lorsque le système EV sera redémarré.**

- **Lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur la position R (Marche arrière) et que l'écran Aides stationnement s'affiche sur l'écran multi-informations, le système de freinage d'urgence automatique arrière peut être temporairement désactivé en appuyant sur la commande de défilement sur le volant.**

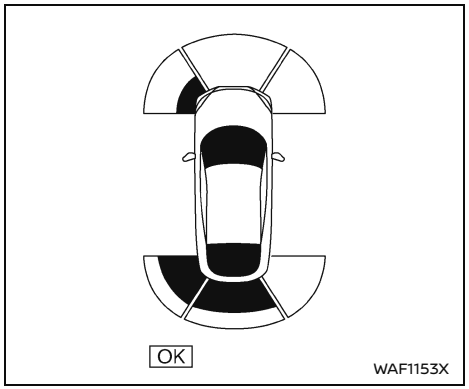

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique arrière sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de freinage d'urgence automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle alors que la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein est enfoncée, la fonction risque de ne pas être opérationnelle ou le début du fonctionnement risque d'être retardé. Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner ou ses performances risquent d'être insuffisantes à cause de l'état du véhicule, des conditions de conduite, de la circulation, des conditions météorologiques, de l'état de la route, etc. N'attendez pas que le système fonctionne. Appuyez vous-même sur la pédale de frein à chaque fois que cela est nécessaire.**
- **Si le fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière doit être outrepassé, appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur.**
- **Vérifiez toujours les environs et tournez-vous pour vérifier que rien ne se trouve derrière le véhicule avant et pendant que vous effectuez une marche arrière. Le système de freinage d'urgence automatique arrière détecte les objets immobiles derrière le véhicule. Le système de freinage d'urgence automatique arrière ne détecte pas les objets suivants :**
  - **Objets en mouvement**

- Objets bas
- Objets étroits
- Objets cunéiformes
- Objets de forme complexe
- Plusieurs objets rapprochés
- Objets proches du pare-chocs (se trouvant à moins de 30 cm [1 pi] environ)
- Objets disparaissant de manière soudaine
- Des objets fins tels qu'une corde, un câble, une chaîne, etc.

• Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner pour les piétons et les animaux.

• Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner en présence des obstacles suivants :
  - Obstacles surélevés du sol
  - Obstacles décalés par rapport à votre véhicule
  - Obstacles dont les surfaces extérieures molles peuvent facilement absorber les ondes acoustiques, tels que des matériaux spongieux ou de la neige

• Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
  - Lorsque de la pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent aux capteurs de stationnement.
  - Un témoin sonore puissant retentit dans la zone entourant le véhicule.
  - La surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
  - Les capteurs de stationnement ou la zone autour d'eux sont extrêmement chauds ou froids.

• Le système de freinage d'urgence automatique arrière peut être actionné de façon non intentionnelle dans les conditions suivantes :
  - Des herbes hautes entrent dans la zone autour du véhicule.
  - Une structure (mur, équipement de péage, tunnel étroit, barrière de parking, etc.) se trouve à proximité du côté du véhicule.
  - En présence de bosses, de saillies ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
  - Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau drapé.
  - Le véhicule roule sur un terrain à forte déclivité.
  - Une accumulation de neige ou de glace se trouve derrière le véhicule.
  - Une source d'ondes ultrasonores, telle que le sonar d'un autre véhicule, se trouve à proximité du véhicule.

• Après avoir fonctionné, la commande de freinage automatique ne fonctionne plus si le véhicule approche du même obstacle.

• La commande de freinage automatique ne peut fonctionner que pendant un laps de temps court. Le conducteur doit donc appuyer sur la pédale de frein.

• Dans les situations suivantes, le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner correctement ou d'offrir des performances insuffisantes :
  - Le véhicule roule par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
  - Le véhicule roule sur un terrain à forte déclivité.
  - La position du véhicule change (par exemple, en cas de passage sur une bosse).
  - Le véhicule roule sur une route glissante.
  - Le véhicule tourne brusquement suite à une rotation complète du volant.
  - Des chaînes à neige sont utilisées.

- **– Des pneus ou des roues autres que ceux recommandés par Mitsubishi Motors sont utilisés.**
- **– Les freins sont froids lorsque la température ambiante est basse ou immédiatement après le démarrage.**
- **– La force de freinage est faible car les freins sont mouillés après avoir traversé une flaque d'eau ou après avoir lavé le véhicule.**

- **Désactivez le système de freinage d'urgence automatique arrière dans les conditions suivantes pour éviter toute activation résultant du fonctionnement soudain du système :**
  - **– Le véhicule est remorqué.**
  - **– Le véhicule est transporté sur un camion à plateforme.**
  - **– Le véhicule se trouve sur un banc dynamométrique.**
  - **– Le véhicule roule sur une surface irrégulière.**
  - **– Des pièces de suspension autres que celles désignées comme des pièces d'origine sont utilisées. (Si la hauteur du véhicule ou l'inclinaison de la carrosserie du véhicule est modifiée, le système risque de ne pas détecter un obstacle correctement.)**
  - **– Si le véhicule utilise un accessoire comme un porte-vélo ou un porte-bagages qui bloque les capteurs.**
- **Tout bruit excessif (par exemple le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.**

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Informations de base

En cas de dysfonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière, celui-ci se désactive automatiquement, le témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière s'allume et le message d'avertissement "Défaut du système Voir Manuel cond." apparaît sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer

Si le témoin d'avertissement s'allume, garez le véhicule dans un endroit sûr, désactivez le système EV puis redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique arrière. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

REMARQUE:
Si le système de freinage d'urgence automatique arrière est temporairement indisponible, le témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière correspondant clignote.

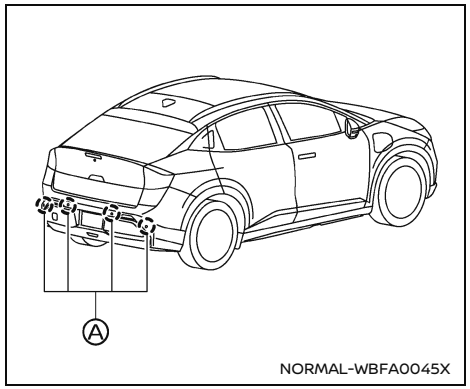

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les capteurs de stationnement Ⓐ sont situés sur le pare-chocs arrière. Conformez-vous aux points suivants pour vous assurer du fonctionnement correct du système :

- Les capteurs de stationnement doivent toujours rester propres.
- Si les capteurs de stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.
- Les capteurs de stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs de stationnement. Vérifiez la zone entourant les capteurs de stationnement et retirez tout corps étranger.
- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs de stationnement à un impact important. Ne retirez pas et ne démontez pas les capteurs de stationnement. Si les capteurs de stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs de stationnement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture sur les capteurs de stationnement et les zones périphériques. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas de pression directe sur les capteurs de stationnement. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des capteurs de stationnement.

AUGMENTATION DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'autonomie de conduite réelle du véhicule varie en fonction de :

- la vitesse
- la charge du véhicule
- la charge électrique des accessoires du véhicule
- la circulation et l'état de la route

Mitsubishi Motors recommande de suivre les habitudes de conduite suivantes afin de maximiser l'autonomie de conduite :

Avant la conduite :

- Respectez le programme d'entretien recommandé.
- Veillez à ce que les pneus du véhicule soient toujours correctement gonflés.
- Veillez à conserver un parallélisme correct des roues.
- Chauffez ou rafraîchissez l'habitacle en avance lorsque le véhicule est en cours de charge.
- Retirez le chargement inutile du véhicule.

Pendant la conduite :

- Conduisez en mode ÉCO
  - Le mode ÉCO permet de réduire la consommation d'énergie en réduisant les accélérations par rapport à la même position de la pédale d'accélérateur en mode STANDARD.
- Conduisez à une vitesse constante. Maintenez votre vitesse de croisière en appliquant une pression constante sur la pédale d'accélérateur ou en utilisant le système de régulateur de vitesse, lorsque cela est approprié.

- Accélérez lentement et régulièrement. Au cours des accélérations et des décélérations, enfoncez et relâchez doucement la pédale d'accélérateur.
- Sur autoroute, conduisez à vitesse modérée.
- Évitez les arrêts et les freinages fréquents. Maintenez une distance de sécurité entre votre véhicule et ceux qui vous précèdent.
- Désactivez le système de climatisation lorsqu'il n'est pas nécessaire.
- Sélectionnez une température modérée si vous utilisez le chauffage ou la climatisation, afin de réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez "FAN ONLY" afin de réduire la consommation d'énergie. Reportez-vous à "OPTIONS" (P.337).
- Par temps froid, utilisez les sièges chauffants (si le véhicule en est équipé) et le volant chauffant (si le véhicule en est équipé) pour remplacer le système de climatisation afin de réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez le système de climatisation et fermez les vitres afin de réduire la résistance aérodynamique en cas de conduite à vitesse élevée.
- Pour ralentir, relâchez la pédale d'accélérateur et n'appliquez pas les freins lorsque la circulation et l'état de la route le permettent.
  - Ce véhicule est équipé d'un système de freinage régénératif. L'objectif premier de ce système de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour charger la batterie de traction et d'allonger ainsi la plage d'autonomie de conduite du véhicule. Un avantage secondaire est le "frein moteur" qui fonctionne selon l'état de la batterie de traction. En position D (Conduite) ou B (si le véhicule en est équipé), lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le système de freinage régénératif ralentit le véhicule et fournit de l'énergie à la batterie de traction.

STATIONNEMENT/STATIONNEMENT EN PENTE

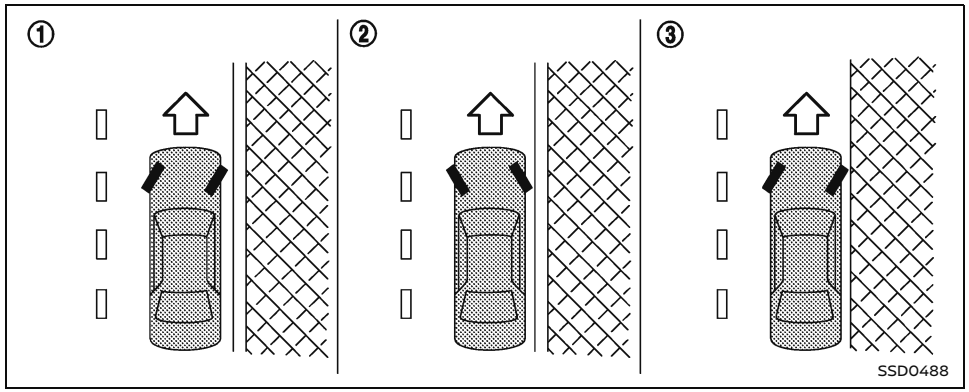

AVERTISSEMENT

- **N'arrêtez pas ou ne garez pas votre véhicule sur des matières inflammables telles que de l'herbe sèche, des papiers usagers ou des chiffons. Ils pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**
- **Ne laissez jamais le véhicule en mode PRÊT pour la conduite lorsqu'il est sans surveillance.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient activer accidentellement certains interrupteurs ou commandes. Des enfants sans surveillance pourraient occasionner de graves accidents.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort due à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. En outre, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé par forte chaleur peut rapidement devenir suffisamment élevée pour causer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.**
- **Pour un stationnement en toute sécurité, le frein de stationnement doit être serré et la position de changement de vitesses P (Stationnement) sélectionnée. À défaut, le véhicule risquerait de se déplacer de manière inopinée et de causer un accident.**
- **Assurez-vous que la position de changement de vitesse autre que P (Stationnement) ne peut pas être sélectionnée sans enfoncer la pédale de frein.**

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer en position P (Stationnement).
3. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule sur la route pendant un station-

nement en pente, il est conseillé de braquer les roues comme illustré.

- EN DESCENTE AVEC TROTTOIR : ①
  Tournez les roues vers le trottoir et faites avancer le véhicule jusqu'à ce que la roue côté trottoir touche légèrement ce dernier.
- EN MONTÉE AVEC TROTTOIR : ②
  Tournez les roues du côté opposé au trottoir et faites reculer le véhicule jusqu'à ce que la roue côté trottoir touche légèrement ce dernier.
- EN MONTÉE OU EN DESCENTE, SANS TROTTOIR : ③
  Tournez les roues vers l'accotement de la route de sorte que le véhicule s'éloigne du centre de la chaussée s'il venait à se déplacer accidentellement.

4. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si le témoin PRÊT s'éteint pendant la conduite, la direction assistée du volant cesse de fonctionner. Des efforts plus importants seront nécessaires pour actionner le volant.**
- **Lorsque le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume alors que le témoin PRÊT est activé, la direction assistée est limitée ou cesse de fonctionner. Vous maîtriserez toujours le véhicule, mais des efforts plus importants seront nécessaires pour actionner le volant.**

La direction assistée électrique est conçue pour fournir une assistance électrique lors de la conduite et rendre les manœuvres du volant plus aisées.

Lorsque le mode SPORT est sélectionné, l'effort au volant est modérément augmenté pour une sensation plus sportive. (Reportez-vous à "Mode SPORT" (P.375).)

Si le volant est utilisé de manière répétée ou continue lorsque vous garez le véhicule ou lorsque vous conduisez à une vitesse très basse, l'efficacité de la direction assistée diminue. Ceci empêche la surchauffe de la direction assistée électrique et prévient un éventuel endommagement du système. Lorsque l'efficacité de la direction assistée diminue, le volant devient plus difficile à manœuvrer. Si vous continuez à actionner le volant, la direction assistée électrique peut s'arrêter et le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume. Dans un endroit sûr, arrêtez le système EV et placez la commande de moteur électrique sur la position OFF. Lorsque la température de la direction assistée électrique redescend, celle-ci retrouve son efficacité normale. Évitez donc une manipulation excessive du volant qui pourrait provoquer une surchauffe de la direction assistée électrique.

Il est possible que vous entendiez un bruit lorsque vous tournez le volant rapidement. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Si le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume lorsque le témoin PRÊT est activé, cela peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement, et nécessite un entretien. Faites vérifier la direction assistée électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de direction assistée électrique (rouge)" (P.172) and "Témoin d'avertissement de direction assistée électrique (jaune)" (P.176).)

Lorsque le témoin de direction assistée électrique s'allume, l'assistance électrique à la direction sera limitée ou cessera de fonctionner, ce qui rendra le volant plus dur à

tourner. Même si cela se produit, la performance de la direction manuelle est assurée. Saisissez fermement le volant et actionnez-le avec plus de force que d'habitude.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Informations de base

Ce véhicule est équipé de deux systèmes de freinage :

1. Système de freinage hydraulique
2. Système de freinage régénératif

Système de freinage hydraulique

Le système de freinage hydraulique est semblable aux freins utilisés sur les véhicules conventionnels.

Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts. Si un dysfonctionnement survient sur l'un des deux circuits, la capacité de freinage demeure sur les deux autres roues.

Système de freinage régénératif

L'objectif premier de ce système de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour charger la batterie de traction et de contribuer ainsi à allonger la plage d'autonomie de conduite du véhicule. Un avantage secondaire est le "frein moteur" qui fonctionne selon l'état de la batterie.

En position D (conduite), lorsque l'accélérateur est relâché, le système de freinage régénératif ralentit le véhicule et génère de l'énergie pour la batterie de traction. De l'énergie est également produite lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

Lorsque vous sélectionnez la position B (si le véhicule en est équipé) et que vous levez votre pied de la pédale d'accélérateur, le freinage régénératif appliqué est plus important que sur la position D (Conduite). Toutefois, lors de la conduite à vitesse élevée, vous risquez de ressentir que le système de freinage à régénération fournit une décélération moins importante que le frein moteur sur un véhicule ordinaire. Ceci est normal.

La décélération provoquée par le système de freinage régénératif est moins importante lorsque la batterie de traction est complètement chargée. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie de traction est complètement chargée, afin d'éviter que la batterie de traction ne soit trop chargée. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée/basse afin d'éviter d'endommager la batterie de traction.

La pédale de frein doit être utilisée pour ralentir ou arrêter le véhicule, en fonction de la circulation et de l'état de la route. Les freins du véhicule ne sont pas affectés par le fonctionnement du système de freinage régénératif.

REMARQUE:

- **Lorsque les freins à régénération sont actionnés, vous risquez d'entendre un bruit provenant du système de freinage régénératif. Ceci est une caractéristique normale de fonctionnement de l'EV (véhicule électrique).**

- **Si la commande de moteur électrique est placée sur une position autre que ON ou PRÊT pour la conduite, vous pouvez arrêter le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Cependant, une pression plus importante doit être exercée sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, et la distance de freinage est plus longue.**
- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, la sensation au niveau de la pédale de frein n'est pas souple et peut changer lorsque le système de freinage régénératif coopérative s'active. Toutefois, le système de freinage à régulation électronique fonctionne normalement, ceci n'indique pas de dysfonctionnement.**

Utilisation des freins

Ne gardez pas le pied sur la pédale de frein pendant la conduite. Cela entraîne une surchauffe des freins, une usure plus rapide des plaquettes de frein et une réduction de l'autonomie.

Pour réduire l'usure des freins et éviter leur surchauffe, réduisez la vitesse et sélectionnez la position B (si le véhicule en est équipé) ou augmentez l'intensité du freinage régénératif à l'aide du sélecteur à palette (si le véhicule en est équipé) avant de descendre une pente longue ou abrupte. Une surchauffe des freins entraînerait une baisse des performances de freinage, ce qui pourrait causer une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous conduisez sur une chaussée glissante, soyez prudent lorsque vous freinez ou accélérez. Un freinage ou une accélération brusque peut faire patiner les roues et provoquer un accident.**
- **Si vous appuyez sur la pédale de frein alors que le système EV (véhicule électrique) est désactivé, vous pouvez ressentir un effort plus important ou une course moins longue au niveau de la pédale de frein. Si le témoin lumineux de frein (rouge) ne s'allume pas et que la pédale de frein semble être revenue à son état normal après le démarrage du système EV, cela indique qu'il n'y a pas de dysfonctionnement et que le véhicule peut être utilisé normalement.**

Freins humides

Lorsque le véhicule vient d'être lavé ou traverse une flaque d'eau, les freins risquent d'être mouillés. Les distances de freinage sont alors plus longues et le véhicule risque de dévier d'un côté ou de l'autre pendant le freinage.

Pour sécher les freins, conduisez votre véhicule à vitesse raisonnable tout en appuyant légèrement sur la pédale de frein pour les faire chauffer. Procédez de cette manière jusqu'à ce que le freinage redevienne normal. Évitez de conduire à vitesse élevée tant que les freins ne fonctionnent pas correctement.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la force appliquée à la pédale de frein est supérieure à un certain niveau, le système d'assistance au freinage s'active. La force de freinage est alors plus importante que dans le cas d'amplificateurs de freinage conventionnels, même lorsque la pression sur la pédale est faible.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'assistance au freinage constitue seulement une aide au freinage. Il ne joue pas le rôle d'avertisseur anticollision et ne permet pas d'éviter les accidents. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.

SYSTÈME ANTIBLOCAGE DES ROUES [ABS]

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système antiblocage de roues [ABS] est un équipement sophistiqué, mais il ne peut pas prévenir les accidents dus à l'imprudence et à des styles de conduite dangereux. Il peut faciliter le maintien du contrôle du véhicule en cas de freinage sur une surface glissante. N'oubliez pas que même avec le système ABS, les distances d'arrêt sont plus longues sur des surfaces glissantes que sur des surfaces normales. Les distances d'arrêt peuvent être allongées sur des sols inégaux, caillouteux ou couverts de neige, ainsi que lors de l'utilisation de chaînes. Maintenez toujours une distance de sécurité entre vous et le véhicule qui vous précède. En définitive, le conducteur est le premier responsable de la sécurité.**
- **Le type et l'état des pneus peuvent également réduire l'efficacité du freinage.**
  - **Lors du remplacement des pneus, montez des pneus de la taille spécifiée sur les quatre roues.**
  - **Pour plus d'informations, reportez-vous à "Roues et pneus" (P.553) .**

Le système antiblocage des roues [ABS] assure le contrôle des freins de façon à prévenir le blocage des roues en cas de freinage appuyé ou de freinage sur une surface glissante. Le système détecte la vitesse de rotation de chaque roue et régule convenablement la pression du liquide de frein afin d'éviter que les roues ne se bloquent ou patinent. En évitant le blocage de chaque roue, ce système permet au conducteur de mieux contrôler la direction et de réduire les embardées du véhicule et le patinage des roues sur route glissante.

Utilisation du système

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la ainsi. Enfoncez la pédale de frein fermement sans pomper. Le système ABS fonctionne de manière à prévenir le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pompez pas avec la pédale de frein. Ceci peut entraîner une augmentation de la distance de freinage.

Fonction d'essai automatique

Le système antiblocage des roues comprend des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. L'ordinateur dispose d'une fonction de diagnostic intégrée permettant de tester le système chaque fois que vous placez la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite et que vous avancez ou reculez le véhicule à vitesse lente. Pendant la réalisation de l'essai automatique, vous risquez d'entendre un bruit sourd et/ou de ressentir une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ceci est normal ; il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. Si l'ordinateur détecte un dysfonctionnement, il désactive le système antiblocage des roues et active le témoin d'avertissement ABS sur le tableau de bord. Le système de freinage fonctionne alors normalement, mais sans l'assistance antiblocage.

Si le témoin d'avertissement ABS s'allume pendant le test automatique ou en cours de conduite, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Fonctionnement normal

Le système ABS fonctionne à des vitesses supérieures à 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). Cette vitesse varie en fonction de l'état de la route.

Lorsque le système antiblocage des roues détecte le blocage d'une ou de plusieurs roues, l'actionneur applique et relâche rapidement la pression hydraulique. Ceci correspond à un phénomène de pompage rapide. Il est possible que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein, que vous entendiez un bruit provenant du dessous du capot ou que vous ressentiez également des vibrations provenant de l'actionneur lors de son fonctionnement. Ceci est normal et indique que le système ABS fonctionne correctement. Les pulsations peuvent cependant indiquer des conditions de conduite dangereuses, auquel cas une prudence accrue est nécessaire pendant la conduite.

FREINAGE D'ATTÉNUATION DE COLLISION SECONDAIRE (SCMB)

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais exclusivement au système SCMB. Le système est conçu pour aider à atténuer les dommages possibles dus à la collision secondaire, et n'est pas efficace dans toutes les situations. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.**
- **Le système SCMB ne s'activera pas si la commande de stabilité active [ASC] est endommagée lors de l'accident.**
- **Le système s'éteint automatiquement au bout d'une durée déterminée, après le démarrage de la fonction.**

Le système de freinage d'atténuation de collision secondaire (SCMB) contrôle automatiquement le freinage en cas d'accident où le système d'airbag SRS a détecté une collision. Cette fonctionnalité est conçue pour atténuer le risque de collision ultérieure.

Fonctionnement du système

Le SCMB commence à fonctionner lorsque le système d'airbag SRS se déploie. Le système applique le frein pour ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Le système cesse de fonctionner lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le SCMB est annulé dans les situations suivantes :

- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée au-delà d'un seuil spécifié.
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée au-delà d'un seuil spécifié (lorsque le conducteur demande une plus grande force de freinage).

En cas de dysfonctionnement du système, un message s'affiche sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Avertissement

Défaut du freinage anticollision 2ndaire" (P.205).

COMMANDE DE STABILITÉ ACTIVE [ASC]

INFORMATIONS DE BASE

La commande de stabilité active [ASC] utilise plusieurs capteurs permettant d'évaluer les manœuvres du conducteur et le déplacement du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système ASC active les fonctions suivantes.

- Contrôle de la pression des freins afin de réduire le patinage au niveau d'une roue motrice, en transmettant la force d'entraînement sur une roue motrice ne patinant pas, sur le même essieu.
- Contrôle de la pression des freins et du rendement du système EV afin de réduire le patinage des roues motrices en fonction de la vitesse du véhicule (système antipatinage).
- Contrôle de la pression des freins sur chaque roue et du rendement du système EV afin d'aider le conducteur à garder le contrôle du véhicule dans les conditions suivantes :
  - sous-virage (le véhicule ne suit pas l'angle de braquage même si la rotation du volant est plus importante)
  - survirage (le véhicule a tendance à tourner à cause de l'état de la route ou des conditions de conduite).

Le système ASC aide le conducteur à garder une certaine maîtrise du véhicule, mais il ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle dans toutes les conditions de conduite.

Lorsque le système ASC fonctionne, le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] clignote sur le tableau de bord. Dans ce cas, prenez note de ce qui suit :

- La route risque d'être glissante ou le système peut déterminer que certaines actions sont nécessaires afin que le véhicule ne dévie pas de l'angle de braquage souhaité.
- Vous risquez de sentir une pulsation au niveau de la pédale de frein et d'entendre du bruit ou des vibrations sous le capot. Ceci est normal et indique que le système ASC fonctionne correctement.
- Ajustez votre vitesse et votre conduite en fonction de l'état de la route.

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système, le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] s'allume sur le tableau de bord. Le système ASC se désactive automatiquement.

L'écran multi-informations est utilisé pour désactiver le système ASC. Le témoin de désactivation ASC OFF s'allume pour indiquer que le système ASC est désactivé. Lorsque le système ASC est désactivé, le système ASC fonctionne toujours afin d'éviter que l'une des roues motrices ne patine, en transférant la force d'entraînement sur une roue qui ne patine pas. Le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système ASC sont désactivées, et le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] ne clignote pas. Le système ASC est auto-

matiquement réinitialisé et activé lorsque la commande de moteur électrique est placée sur la position off puis sur la position on.

Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC]" (P.179) et "Témoin lumineux de désactivation de la commande de stabilité active [ASC]" (P.180).

L'ordinateur dispose d'une fonction de diagnostic intégrée qui teste le système chaque fois que vous démarrez le système EV et déplacez le véhicule vers l'avant ou vers l'arrière à vitesse réduite. Pendant la réalisation de l'essai automatique, vous risquez d'entendre un bruit sourd et/ou de ressentir une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ceci est un phénomène normal qui n'indique en rien un dysfonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système ASC est conçu pour améliorer la stabilité de conduite mais il n'évite pas les accidents dus à un coup de volant brusque à des vitesses élevées ou à des modes de conduite imprudents ou dangereux. Réduisez la vitesse du véhicule et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez et tournez sur des surfaces glissantes.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si les pièces liées à la suspension, comme les amortisseurs, les renforts, les ressorts, les barres stabilisatrices, les paliers et les roues ne sont pas recommandées pour votre véhicule par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement. Ceci peut affecter la tenue de route du véhicule et le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] risque de s'allumer.**
- **Si les pièces liées aux freins, comme les plaquettes, les rotors et les étriers, ne sont pas recommandées par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] risque de s'allumer.**
- **Si les pièces liées au contrôle du système EV ne sont pas recommandées par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] risque de s'allumer.**
- **Lors de la conduite sur des surfaces extrêmement inclinées, telles que des virages relevés, il est possible que le système ASC ne fonctionne pas correctement, et que le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] s'allume. Ne conduisez pas sur ces types de routes.**
- **Lorsque vous conduisez sur des surfaces instables telles qu'une plate-forme tournante, un ferry, un système d'élévation ou une rampe, le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] risque de s'allumer. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Redémarrez le système EV après avoir conduit sur une surface stable.**
- **Si des roues et des pneus autres que ceux recommandés par Mitsubishi Motors sont utilisés, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC] risque de s'allumer.**
- **Le système ASC ne remplace pas les pneus hiver ou les chaînes de pneus sur une route enneigée.**

COMMENT DÉSACTIVER LE SYSTÈME ASC

La commande de stabilité active [ASC] doit

être activée dans la plupart des conditions de conduite.
Lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système ASC réduit la puissance du système EV afin d'atténuer le patinage des roues. Le régime du système EV est diminué même lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée au maximum. Si le dégagement du véhicule requiert un système EV au maximum, désactivez le système ASC.

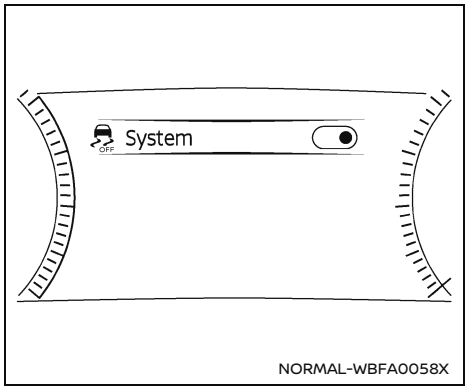

Exemple

Pour désactiver le système ASC, effectuez les étapes suivantes sur l'écran multi-informations.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ sur le volant jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse, puis appuyez sur la commande de défilement.
2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Réglage ASC" et appuyez.
3. Sélectionnez "Système" et appuyez sur la commande de défilement. Le témoin lumineux OFF s'allume.

Activez à nouveau "Réglage ASC" sur l'écran multi-informations ou redémarrez le système EV pour activer le système ASC.

RÉPARTITION DE LA FORCE DE FREINAGE

Lorsque vous freinez alors que vous vous trouvez dans un virage, le système optimise la répartition de la force de freinage sur chacune des quatre roues en fonction du rayon du virage.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système ASC est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule pendant la conduite, mais il n'évite pas les accidents dus à des coups de volant brusques à vitesse élevée ou à une conduite imprudente ou dangereuse. Réduisez la vitesse du véhicule et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez et tournez sur des surfaces glissantes.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si les pièces liées à la suspension, comme les amortisseurs, les renforts, les ressorts, les barres stabilisatrices, les paliers et les roues ne sont pas recommandées pour votre véhicule par MITSUBISHI MOTORS ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement. Ceci pourrait affecter la tenue de route du véhicule, et le témoin lumineux risquerait de clignoter ou les témoins lumineux et OFF de s'allumer.**

- **Si les pièces liées aux freins, comme les plaquettes, les rotors et les étriers, ne sont pas recommandées par MITSUBISHI MOTORS ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et les témoins lumineux et risquent de s'allumer.**
- **Si les pièces liées au contrôle du système EV ne sont pas recommandées par MITSUBISHI MOTORS ou sont extrêmement détériorées, les témoins lumineux et risquent de s'allumer.**
- **En cas de conduite sur des surfaces extrêmement inclinées, comme des virages relevés, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement ; le témoin lumineux risque de clignoter ou les témoins lumineux et de s'allumer. Ne conduisez pas sur ces types de routes.**
- **En cas de conduite sur des surfaces instables, telles que plate-forme tournante, ferry, système d'élévation ou rampe, le témoin lumineux risque de clignoter ou les témoins lumineux et de s'allumer. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Redémarrez le système EV après avoir conduit sur une surface stable.**
- **Si des roues ou des pneus non recommandé(e)s par MITSUBISHI MOTORS sont utilisé(e)s, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin lumineux risque de clignoter ou les témoins lumineux et de s'allumer.**
- **Le système ASC ne remplace pas les pneus hiver ou les chaînes de pneus sur une route enneigée.**

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE [HSA]

AVERTISSEMENT

- **Ne comptez jamais exclusivement sur l'aide au démarrage en côte [HSA] pour éviter que le véhicule ne recule lorsqu'il se trouve dans une pente. Conduisez toujours de manière prudente et attentive. Enfoncez la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté en côte. Soyez particulièrement attentif lorsque le véhicule est arrêté en côte sur des routes verglacées ou boueuses. Le véhicule pourrait devenir incontrôlable s'il venait à reculer, et causer des blessures graves voire mortelles.**
- **L'aide au démarrage en côte [HSA] n'est pas conçue pour maintenir le véhicule arrêté en côte. Enfoncez la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté en côte. À défaut, le véhicule pourrait se mettre à reculer, risquant de provoquer une collision ou des blessures corporelles graves.**
- **L'aide au démarrage en côte [HSA] peut ne pas éviter que le véhicule recule, en fonction de la charge transportée ou de l'état de la route. Soyez toujours prêt à appuyer sur la pédale de frein pour éviter que le véhicule ne recule. Ne pas suivre cette recommandation pourrait entraîner une collision et des blessures corporelles graves.**

L'aide au démarrage en côte [HSA] maintient automatiquement les freins serrés afin d'empêcher le véhicule de reculer pendant le temps nécessaire au conducteur pour relâcher la pédale de frein et actionner la pédale d'accélérateur lorsque le véhicule est arrêté en côte.

L'aide au démarrage en côte [HSA] s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- Le changement de vitesses du véhicule est en position de marche avant ou de marche arrière.
- Le véhicule est complètement arrêté en côte et le frein de stationnement est serré.

Le temps maximum du maintien de freinage est de 2 secondes. Une fois les 2 secondes écoulées, le véhicule se met à reculer et l'aide au démarrage en côte [HSA] se désactive complètement.

L'aide au démarrage en côte [HSA] ne fonctionne pas lorsque la position N (point mort) ou P (stationnement) est sélectionnée, ou lorsque le véhicule se trouve sur une route plane.

Lorsque le témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité [ASC] s'allume sur le compteur, l'aide au démarrage en côte [HSA] ne fonctionne pas. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de la commande de stabilité active [ASC]" (P.179).)

SYSTÈME DE SONAR AVANT ET ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)

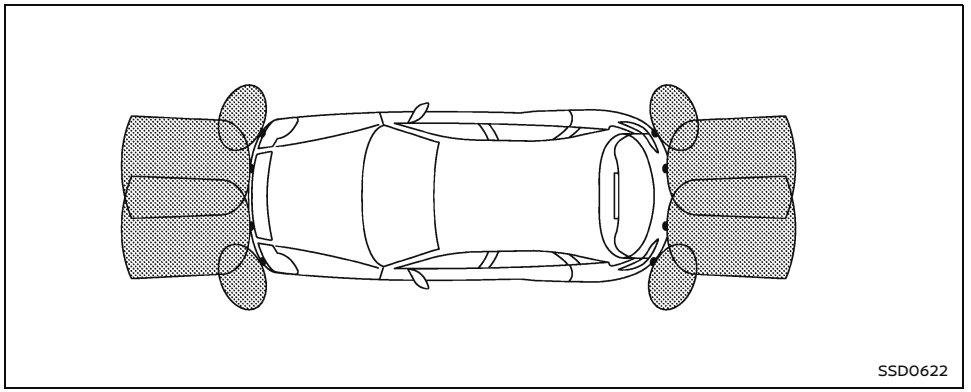
SSD0622

INFORMATIONS DE BASE

Le système de sonar émet un signal sonore pour informer le conducteur de la présence d'obstacles à proximité du pare-chocs.

Lorsque le système de sonar est activé, la vue du sonar s'affiche automatiquement sur l'écran multi-informations et sur l'écran central.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de sonar est un dispositif de confort, mais il ne peut en aucun cas se substituer au conducteur pendant les manœuvres de stationnement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lorsqu'il se gare ou effectue d'autres manœuvres. Avant de garer le véhicule, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.**
  - **En cas de doute concernant la zone située autour de l'espace de stationnement et/ou si la zone de stationnement elle-même présente des obstacles, arrêtez immédiatement le véhicule et vérifiez la zone correspondante.**

- **– Le système de sonar est conçu comme une aide au stationnement à utiliser en association avec les rétroviseurs extérieur et intérieur.**

- **Lisez attentivement les informations relatives aux limites du système de sonar contenues dans cette section. Les couleurs du témoin de capteur de stationnement indiquent des distances différentes par rapport à l'objet.**
- **Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.**
- **Le système de sonar est conçu pour aider le conducteur à détecter des objets de grande taille immobiles, afin d'éviter d'endommager le véhicule.**
- **Le système de sonar n'est pas conçu pour éviter des objets de taille réduite ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille sous le pare-chocs et peut ne pas détecter des objets proches du pare-chocs ou sur le sol.**
- **Le système de sonar peut ne pas détecter certains objets : les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc. ; les objets fins tels qu'une corde, un câble, une chaîne, etc. ; ou les objets cunéiformes.**
- **Les capteurs de stationnement avant et arrière détectent la distance entre le véhicule et l'objet en détectant l'onde sonore réfléchie par la surface d'un objet. Lorsqu'un son tel qu'un avertisseur sonore ou une source d'ultrasons (comme le sonar d'autres véhicules) est émis à proximité du véhicule, le capteur (sonar) risque de ne pas détecter correctement les objets.**
- **Le système de sonar peut ne pas détecter certains types de bordures de trottoir.**

Si la garniture du pare-chocs de votre véhicule est endommagée, mal alignée ou pliée, la zone entourant les capteurs peut être abîmée, ce qui risque de rendre les mesures par rapport aux obstacles imprécises ou de déclencher de fausses alertes.

⚠ MISE EN GARDE

- **Tout bruit excessif (tel que le volume du système audio ou une vitre du véhicule ouverte) peut interférer avec le signal sonore et le rendre inaudible.**
- **Veillez à ne pas laisser la neige, le givre et la saleté s'accumuler sur les capteurs de stationnement (situés sur la garniture de pare-chocs). Ne nettoyez pas les capteurs de stationnement avec des objets coupants. Si les capteurs sont couverts, la précision du sonar est réduite.**

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système indique, au moyen de signaux visuel et sonore, les obstacles situés à l'avant du véhicule lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur "D" (conduite), et les obstacles situés à l'avant et à l'arrière du véhicule lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur "R" (marche arrière).

Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses moins élevées.

Le signal sonore intermittent s'arrête au bout de 3 secondes lorsqu'un obstacle est détecté uniquement par le capteur d'angle et que la distance ne change pas. Le signal sonore s'arrête lorsque l'obstacle s'éloigne

du véhicule.
Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) apparaît et se met à clignoter, et le signal sonore retentit par intermittence. Lorsque le véhicule se rapproche de l'objet, le témoin devient jaune et la fréquence du clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin arrête de clignoter et devient rouge, et le signal sonore retentit en continu.

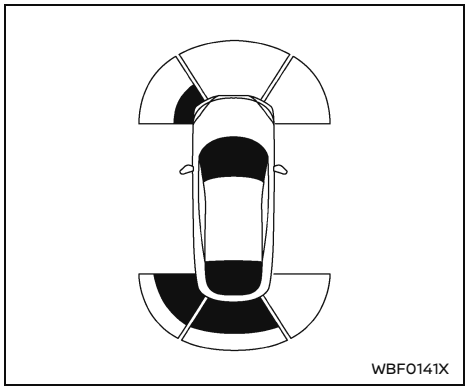

Lorsque le véhicule se rapproche d'un obstacle, le témoin du capteur de stationnement (zone détectée) apparaît sur l'écran multi-informations.

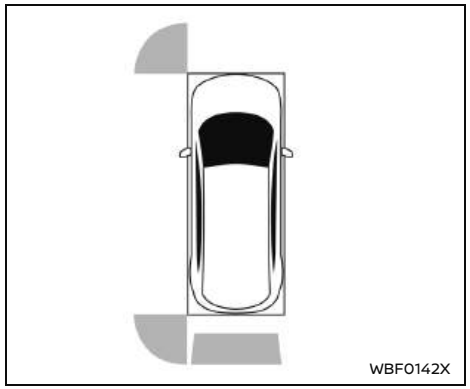

Le témoin de capteur de stationnement s'affiche également sur la vue de la caméra de l'écran central.

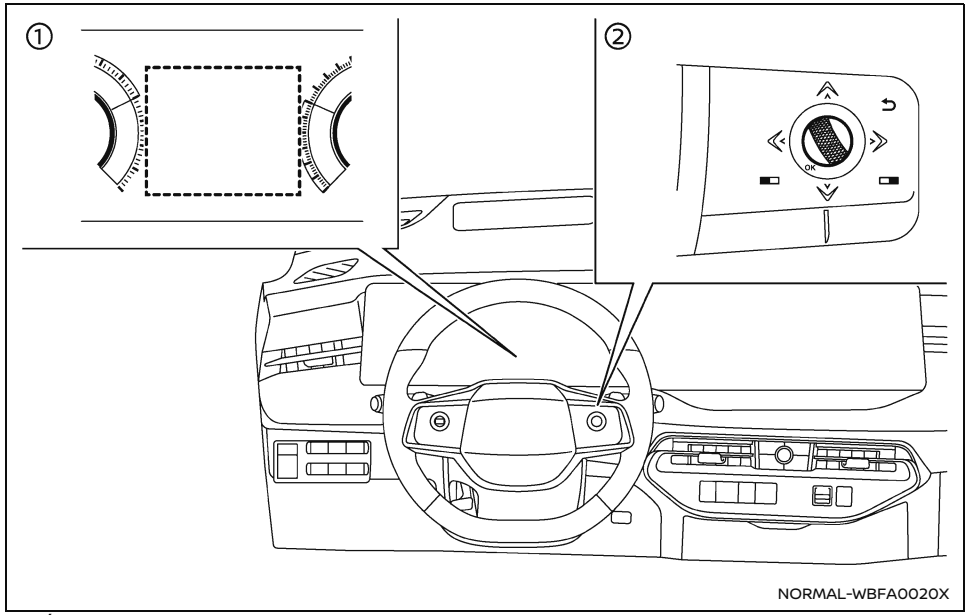

① Écran multi-informations
② Commande au volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME DE SONAR

Le système est automatiquement activé lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON et que le bouton de changement de vitesses est sur la position D (conduite) ou R (marche arrière).

REMARQUE:
Lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière) et que l'écran [Aides stationnement] est affiché sur l'écran multi-informations, le système de sonar peut être temporairement désactivé en appuyant sur la commande de défilement sur le volant.

Effectuez les étapes suivantes pour paramétrer la fonction du système de sonar.

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez "Aides stationnement" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement afin de naviguer dans le menu, et sélectionnez ou modifiez un élément :
   - Freinage auto arrière
     — Active/désactive le freinage automatique arrière. (Reportez-vous à "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472).)
   - Al. traf.trans
     — Active/désactive l'alerte de trafic transversal arrière. (Reportez-vous à "Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]" (P.420).)
   - Objet en mouv.
     — Active/désactive la détection d'objets en mouvement (MOD). (Reportez-vous à "Détection d'objets en mouvement (MOD)" (P.328).)
   - Avant
     — Active/désactive les capteurs de stationnement avant

- Arrière
  — Active/désactive les capteurs de stationnement arrière

REMARQUE:

La désactivation du sonar arrière ne va pas désactiver automatiquement le freinage d'urgence automatique (système de freinage d'urgence automatique arrière). Pour activer/désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière, reportez-vous à "Comment activer/désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière" (P.474).

- Distance
  — Règle la distance de détection du capteur de stationnement sur "Loin", "Moy." ou "Proche"
- Affichage
  — Affiche l'affichage du sonar sur l'écran multi-informations lorsque le sonar est activé
- Volume
  — Change le volume de la tonalité en "Fort", "Moy." ou "Bas"

LIMITES DU SYSTÈME DE SONAR

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de sonar sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Lisez attentivement les informations relatives aux limites du système de sonar contenues dans cette section. Le mauvais temps peut altérer le fonctionnement du système de sonar et entraîner une baisse des performances ou une activation inappropriée.**
- **Le système de sonar est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses moins élevées.**
- **Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système de sonar ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.**
- **Le système de sonar n'est pas conçu pour éviter des objets de taille réduite ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs ou sur le sol.**
- **Le système de sonar peut ne pas détecter certains objets : les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc. ; ou les objets fins tels qu'une corde, un câble, une chaîne, etc. ; ou les objets cunéiformes, les objets de forme complexe ou plusieurs objets rapprochés.**
- **Le système de sonar risque de ne pas détecter les objets qui se déplacent à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et certains objets de forme angulaire ou en mouvement.**
- **Le système de sonar peut ne pas détecter les objets suivants :**
  - **Les piétons qui s'approchent du véhicule par le côté**
  - **Les objets placés à côté du véhicule**
- **Le système de sonar ne peut pas fonctionner dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque des gouttes de pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent aux capteurs de stationnement.**

- **– Lorsqu'un bruit fort retentit à proximité du véhicule.**
- **– Lorsque la surface de l'obstacle est en diagonale par rapport à l'avant ou à l'arrière du véhicule.**
- **– Lorsqu'un système de sonar ou la zone autour du capteur est extrêmement chaud ou froid.**

- **Le système de sonar peut être actionné de façon non intentionnelle dans les conditions suivantes :**
  - **– Lorsque la zone autour du véhicule est envahie d'herbes hautes.**
  - **– Lorsqu'une structure (par exemple, un mur, une barrière de péage, un tunnel étroit ou une barrière de parking) est présente près du côté du véhicule.**
  - **– Lorsqu'il y a des bosses, des saillies ou des plaques d'égout sur la chaussée.**
  - **– Lorsque le véhicule passe à travers un tissu ou un rideau.**
  - **– Lorsqu'il y a une accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.**
  - **– Lorsque le véhicule roule sur une pente raide.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du sonar est détectée, le système est automatiquement désactivé.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que les conditions disparaissent.

Les capteurs de stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs de stationnement.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le système se remet à fonctionner automatiquement.

Reportez-vous à "Guide de dépannage du système d'assistance au conducteur" (P.380).

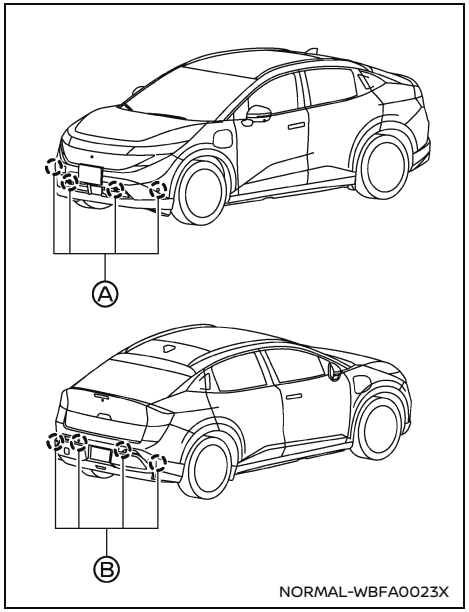

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les capteurs de stationnement Ⓐ et Ⓑ sont situés sur les pare-chocs avant et arrière.

- La zone périphérique des capteurs de stationnement doit toujours rester propre.
- Si les capteurs de stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon

non abrasif en veillant à ne pas les endommager.

- Les capteurs de stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs de stationnement. Vérifiez la zone entourant les capteurs de stationnement et retirez tout corps étranger.
- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs de stationnement à un impact important. Ne retirez pas et ne démontez pas les capteurs de stationnement. Si les capteurs de stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs de stationnement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture sur les capteurs de stationnement et les zones périphériques. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas de pression directe sur les capteurs de stationnement. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des capteurs de stationnement.

SYSTÈME DE CAPTEUR DE STATIONNEMENT ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)

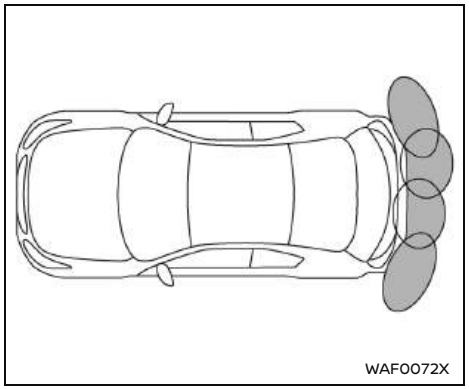
WAF0072X

INFORMATIONS DE BASE

Le système de capteur de stationnement arrière émet un signal sonore pour informer le conducteur de la présence d'obstacles à proximité du pare-chocs arrière.

Lorsque le système de capteur de stationnement arrière est activé, la vue du sonar s'affiche automatiquement sur l'écran multi-informations.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de capteur de stationnement arrière est un dispositif de commodité mais ne suffit pas à lui seul à stationner le véhicule correctement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lorsqu'il se gare ou effectue d'autres manœuvres. Avant de garer le véhicule, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.**
- **Veuillez lire attentivement les limites du système de capteur de stationnement arrière contenues dans cette section. Les couleurs du témoin de capteur de stationnement indiquent des distances différentes par rapport à l'objet.**
- **Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.**
- **Le système de capteur de stationnement arrière est conçu pour aider le conducteur à détecter des objets de grande taille immobiles, afin d'éviter d'endommager le véhicule.**

- **Le système de capteur de stationnement arrière n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille sous le pare-chocs et peut ne pas détecter des objets proches du pare-chocs ou sur le sol.**
- **Il est possible que le système de capteur de stationnement arrière ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes.**

Si la garniture du pare-chocs de votre véhicule est endommagée, mal alignée ou pliée, la zone entourant les capteurs peut être abîmée, ce qui risque de rendre les mesures par rapport aux obstacles imprécises ou de déclencher de fausses alertes.

⚠ MISE EN GARDE

- **Tout bruit excessif (tel que le volume du système audio ou une vitre du véhicule ouverte) peut interférer avec le signal sonore et le rendre inaudible.**
- **Veillez à ne pas laisser la neige, le givre et la saleté s'accumuler sur les capteurs de stationnement (situés sur la garniture de pare-chocs arrière). Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, la précision du sonar est réduite.**

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système informe le conducteur des obstacles se trouvant à l'arrière du véhicule au moyen d'une alerte visuelle et sonore, lorsque le bouton de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).

Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses moins élevées.

Le signal intermittent s'arrête après quelques secondes lorsqu'un obstacle n'est identifié qu'avec le capteur d'angle. Le signal sonore s'arrête lorsque l'obstacle s'éloigne du véhicule.

Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) apparaît et se met à clignoter, et le signal sonore retentit par intermittence. Lorsque le véhicule se rapproche de l'objet, le témoin devient jaune et la fréquence du clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin arrête de clignoter et devient rouge, et le signal sonore retentit en continu.

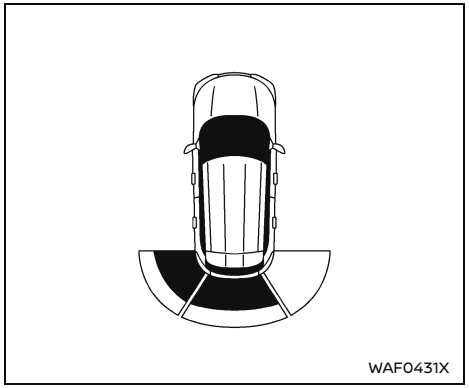

Exemple

Lorsque l'arrière du véhicule se rapproche d'un obstacle, le témoin de capteur de stationnement apparaît sur l'écran multi-informations.

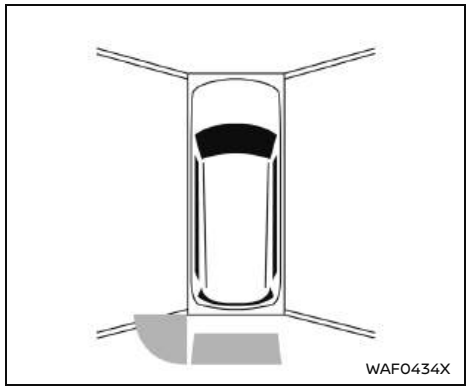

Exemple

Le témoin de capteur de stationnement s'affiche également sur la vue de la caméra de l'écran central.

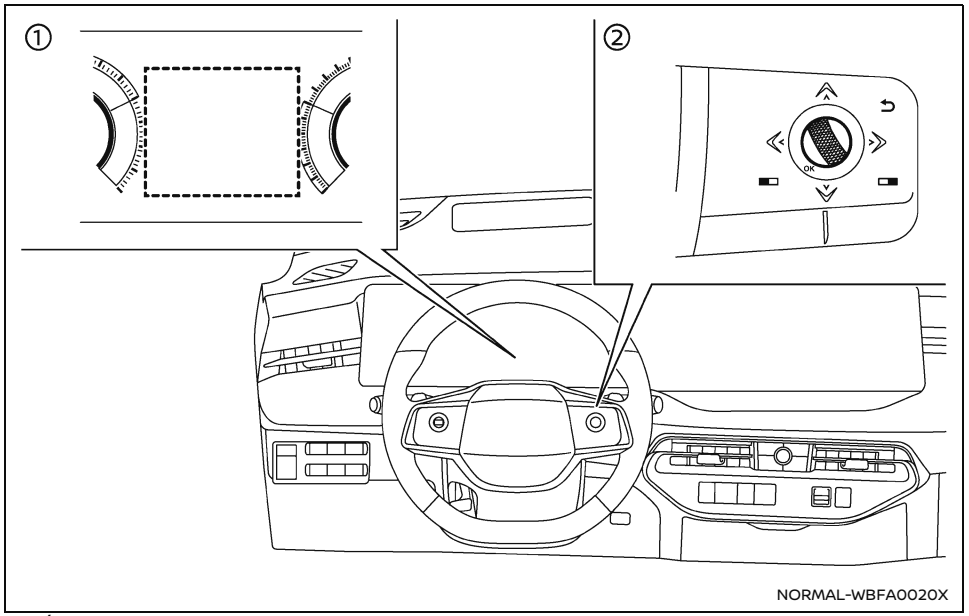

① Écran multi-informations
② Commande au volant (côté droit)

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME DE CAPTEUR DE STATIONNEMENT ARRIÈRE

Le système est automatiquement activé lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON et que le bouton de changement de vitesses est sur la position R (marche arrière).

Effectuez les étapes suivantes pour configurer la fonction du système de capteur de stationnement arrière :

1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ jusqu'à ce que "Réglages" apparaisse sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la

commande de défilement pour sélectionner "Assist. au conduct." Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez "Aides stationnement" et appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement afin de naviguer dans le menu, et sélectionnez ou modifiez un élément :
   - Freinage auto arrière
     — Active/désactive le freinage auto arrière (Reportez-vous à "Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière]" (P.472).)
   - Al. traf.trans
     — Active/désactive l'alerte de trafic transversal arrière (Reportez-vous à "Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]" (P.420).)
   - Objet en mouv.
     — Active/désactive le système de détection d'objets en mouvement (MOD) (Reportez-vous à "Détection d'objets en mouvement (MOD)" (P.328).)
   - Arrière
     — Active/désactive le système de capteur de stationnement arrière
   - Distance
     — Modifie la distance de détection du capteur de stationnement arrière sur "Longue", "Moy." ou "Proche"
   - Affichage
     — Active l'affichage du sonar sur l'écran multi-informations lorsque le système de capteur de stationnement arrière s'active
   - Volume
     — Change le volume de la tonalité en "Fort", "Moy." ou "Bas"

LIMITES DU SYSTÈME DE CAPTEUR DE STATIONNEMENT ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de capteur de stationnement arrière sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Veuillez lire attentivement les limites du système de capteur de stationnement arrière contenues dans cette section. Le mauvais temps peut altérer le fonctionnement du système de capteur de stationnement arrière et entraîner une baisse des performances ou une activation inappropriée.**
- **Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses moins élevées.**
- **Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système de capteur de stationnement arrière ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.**
- **Le système de capteur de stationnement arrière n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs ou sur le sol.**
- **Il est possible que le système de capteur de stationnement arrière ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes, les objets de forme complexe ou les objets multiples de près.**
- **Il est possible que le système de capteur de stationnement arrière ne détecte pas les objets à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ainsi que certains objets angulaires ou en mouvement.**

- **Le système de capteur de stationnement arrière peut ne pas détecter les piétons, y compris les petits enfants et les animaux.**
- **Il est possible que le système de capteur de stationnement arrière ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque des gouttes de pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent au capteur de stationnement.**
  - **Lorsqu'un bruit fort retentit à proximité du véhicule.**
  - **Lorsque la surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.**
  - **Lorsqu'un capteur de stationnement ou la zone autour du capteur est extrêmement chaud ou froid.**
- **Il est possible que le système de capteur de stationnement arrière fonctionne de manière involontaire dans les conditions suivantes :**
  - **Lorsque la zone autour du véhicule est envahie d'herbes hautes.**
  - **Lorsqu'il y a des bosses, des saillies ou des plaques d'égout sur la chaussée.**
  - **Lorsque le véhicule passe à travers un tissu ou un rideau.**
  - **Lorsqu'il y a une accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.**
  - **Lorsque le véhicule roule sur une pente raide.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du sonar est détectée, le système est automatiquement désactivé.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que les conditions disparaissent.

Les capteurs de stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs de stationnement.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le système se remet à fonctionner automatiquement.

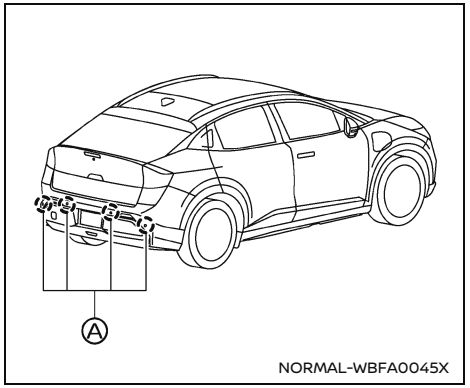

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les capteurs de stationnement Ⓐ sont situés sur le pare-chocs arrière.

- La zone périphérique des capteurs de stationnement doit toujours rester propre.
- Si les capteurs de stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.
- Les capteurs de stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs de stationnement. Vérifiez la zone entourant les

capteurs de stationnement et retirez tout corps étranger.

- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs de stationnement à un impact important. Ne retirez pas et ne démontez pas les capteurs de stationnement. Si les capteurs de stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs de stationnement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture sur les capteurs de stationnement et les zones périphériques. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas de pression directe sur les capteurs de stationnement. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des capteurs de stationnement.

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Quelles que soient les conditions, conduisez avec précaution. Accélérez et décélérez avec prudence. Les accélérations et décélérations trop brusques provoquent une perte d'adhérence des roues motrices.**
- **Prévoyez une distance d'arrêt plus longue par temps froid. Commencez le freinage plus tôt que sur une route sèche.**
- **En cas de conduite sur route glissante, maintenez une distance supérieure entre vous et le véhicule qui vous précède.**
- **La glace fondue (0°C, 32°F, et la pluie verglaçante), la neige très froide et le verglas sont particulièrement glissants et rendent la conduite difficile. L'adhérence du véhicule est fortement réduite dans ces conditions. Évitez d'emprunter les routes couvertes de neige fondue avant que du sel ou du sable n'y soit répandu.**
- **Faites attention aux plaques de verglas (éblouissantes). Elles risquent de se former sur les parties ombragées de la route. Si vous apercevez une plaque de verglas, freinez avant de l'atteindre. Évitez les braquages ainsi que les freinages trop brusques lorsque vous roulez sur du verglas.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la route est glissante.**

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la batterie de traction : Ne laissez pas le véhicule à des températures inférieures à -25°C (-13°F) pendant plus de sept jours. Si la température extérieure est égale ou inférieure à -25°C (-13°F), la batterie de traction risque de geler. Elle ne pourra alors ni être chargée ni fournir d'énergie au véhicule. Déplacez le véhicule jusqu'à un endroit chaud.

REMARQUE:

- **L'autonomie de conduite du véhicule peut être considérablement réduite par temps extrêmement froid (par exemple lorsque la température est inférieure à -20°C (-4°F)).**

- **L'utilisation du système de climatisation pour chauffer l'habitacle lorsque la température extérieure est inférieure à 0°C (32°F), consomme plus d'électricité et affecte davantage la plage d'autonomie de conduite qu'en cas d'utilisation du chauffage lorsque la température est supérieure à 0°C (32°F).**
- **La batterie de traction nécessite un temps de charge plus long lorsque le système de contrôle de la température de la batterie de traction (si le véhicule en est équipé) fonctionne.**
- **Le Calendrier de climatisation ne s'active pas lorsque le système de contrôle de la température de la batterie de traction (si le véhicule en est équipé) fonctionne.**
- **Réglez uniquement le calendrier de recharge [Heure fin] lorsque vous effectuez la charge par temps froid. Le véhicule détermine automatiquement l'heure de début de la charge afin de charger complètement la batterie de traction, que le système de contrôle de la température de la batterie de traction (si le véhicule en est équipé) fonctionne ou non.**

BATTERIE AUXILIAIRE

Si la batterie auxiliaire n'est pas suffisamment chargée par temps très froid, le liquide de la batterie auxiliaire risque de geler et d'endommager la batterie auxiliaire. Vérifiez régulièrement la batterie auxiliaire pour assurer des performances optimales. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Batterie auxiliaire" (P.547).

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Si le véhicule doit être garé à l'extérieur sans antigel, vidangez le liquide de refroidissement. Remplissez le circuit avant de conduire le véhicule à nouveau. Pour plus de détails, reportez-vous à "Circuit de refroidissement" (P.540).

ÉQUIPEMENT DES PNEUS

Informations de base

Les pneus SUMMER (ÉTÉ) sont dotés d'une bande de roulement permettant des performances supérieures sur route sèche. Cependant, les performances de ces pneus sont fortement réduites en cas de conduite sur surfaces enneigées ou gelées. Si vous conduisez le véhicule sur des routes enneigées ou gelées, Mitsubishi Motors recommande l'utilisation de PNEUS MUD & SNOW (BOUE ET NEIGE) ou ALL SEASON (TOUTE SAISON) sur les quatre roues. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour avoir des informations sur les pneus (type, taille, classe de vitesse et disponibilité).

Pour optimiser l'adhérence sur routes verglacées, vous pouvez utiliser des pneus cloutés. Cependant certains États américains et certaines provinces canadiennes en interdisent l'usage. Vérifiez les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur avant de monter des pneus cloutés.

Sur des surfaces sèches ou humides, l'adhérence des pneus neige cloutés peut être inférieure à celle des pneus neige non cloutés, et les risques de dérapage peuvent être accrus.

Des chaînes de roues peuvent être utilisées. Pour plus de détails, reportez-vous à "Chaînes de pneus" (P.562) .

ÉQUIPEMENT SPÉCIAL POUR L'HIVER

Il est recommandé de garder les équipements suivants dans le véhicule pendant l'hiver :

- Un grattoir ou une brosse dure pour enlever la glace et la neige des vitres.
- Une planche solide à placer sous le cric et faisant fonction de support ferme si le véhicule doit être levé.
- Une pelle pour dégager le véhicule en cas d'enlisement dans la neige.

FREIN DE STATIONNEMENT

Lors du stationnement dans une zone où la température est inférieure à 0°C (32°F), ne serrez pas le frein de stationnement afin d'éviter qu'il ne gèle. Pour un stationnement conforme aux normes de sécurité :

- Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour placer le véhicule en position P (Stationnement).
- Bloquez convenablement les roues.

PROTECTION CONTRE LA CORROSION

Les produits chimiques qui servent au dégivrage des routes sont extrêmement corrosifs et accélèrent la formation de rouille et la détérioration des composants situés sous la carrosserie, tels que les conduites et les câbles de frein, la tôle de plancher et les ailes.

En hiver, le dessous de caisse du véhicule doit être nettoyé régulièrement. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Protection contre la corrosion" (P.534).

Pour une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

DÉGIVRAGE DE LA TRAPPE DE CHARGE LORSQU'ELLE EST GELÉE

Si le port de charge est gelé, faites fondre la glace.

MÉMENTO

6 En cas d'urgence

Commande de feux de détresse 506
Connexion à l'assistance routière 506
Arrêt d'urgence du système EV 507
Crevaison 507
- Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] 507
- Réparation d'un pneu à plat 509
- Levage du véhicule et remplacement des pneus 514

Démarrage à l'aide d'une batterie de secours 519
Si la batterie de traction est complètement déchargée 522
Démarrage par poussée 523
Remorquage du véhicule 523
- Informations de base 523
- Remorquage recommandé par Mitsubishi Motors 524
- Remorquage du véhicule (dégagement d'un véhicule bloqué) 525

COMMANDE DE FEUX DE DÉTRESSE

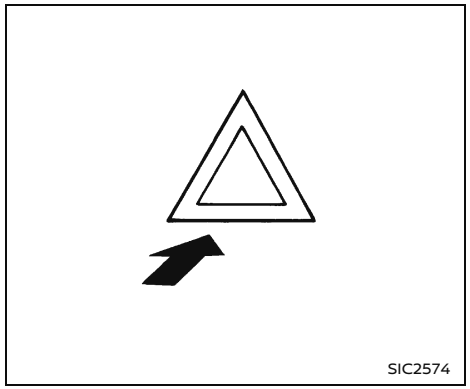
SIC2574

La commande de feux de détresse fonctionne quelle que soit la position de la commande de moteur électrique, sauf lorsque la batterie est déchargée.

Les feux de détresse sont utilisés pour avertir les autres conducteurs que vous êtes dans l'obligation de vous arrêter ou de vous garer d'urgence.

Lorsque vous appuyez sur la commande de feux de détresse, tous les clignotants fonctionnent simultanément. Pour désactiver les feux de détresse, appuyez à nouveau sur la commande de feux de détresse.

Lorsqu'un choc susceptible d'activer les airbags SRS est détecté, les feux de détresse clignotent automatiquement. Si vous appuyez sur la commande de feux de détresse, les feux de détresse s'éteignent.

⚠ AVERTISSEMENT

- **En cas d'arrêt d'urgence, assurez-vous d'éloigner le véhicule de la circulation.**
- **N'utilisez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur autoroute, sauf si les conditions de circulation vous poussent à ralentir au point que votre véhicule pourrait devenir dangereux pour les autres usagers.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne désactivez pas la commande de feux de détresse avant d'être certain qu'il n'y a aucun risque. En fonction de la force du choc, il est possible que les feux de détresse ne clignotent pas.

CONNEXION À L'ASSISTANCE ROUTIÈRE

En cas d'urgence routière, le Service d'assistance dépannage est à votre disposition. Reportez-vous au Carnet de garantie (États-Unis) ou Carnet de garantie et d'assistance routière (Canada) pour plus de détails.

ARRÊT D'URGENCE DU SYSTÈME EV

Pour arrêter le système EV en cas d'urgence lors de la conduite, effectuez la procédure suivante :

- Appuyez rapidement sur la commande de moteur électrique à bouton-poussoir 3 fois consécutives en moins de 1,5 seconde, ou
- Appuyez et maintenez enfoncée la commande de moteur électrique à bouton-poussoir pendant plus de 2 secondes.

CREVAISON

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS [TPMS]

Ce véhicule est équipé du système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]. Il contrôle la pression de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu insuffisante s'allume et que l'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" s'affiche sur l'écran multi-informations, un ou plusieurs pneus sont considérablement dégonflés. Si vous conduisez alors que la pression des pneus est insuffisante, le système TPMS s'active et vous avertit à l'aide du témoin d'avertissement de pression de pneus basse. Ce système s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). Pour plus de détails, reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.170) et "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.349).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.**
- **Si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou les freinages trop brusques, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule dès que possible. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager les pneus de façon irréversible et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Réglez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Si le témoin s'allume toujours lorsque vous conduisez après avoir réglé la pression des pneus, il est possible qu'un pneu soit crevé. En cas de pneu à plat, réparez-le à l'aide d'un kit de réparation de pneu dès que possible.**
- **L'utilisation de pneus autres que ceux spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors peut affecter le fonctionnement du système TPMS.**

- **Mitsubishi Motors recommande d'utiliser uniquement le produit d'étanchéité d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors fourni avec votre véhicule. D'autres produits d'étanchéité pour pneus risquent d'endommager le joint de tige de soupape, ce qui peut entraîner une perte de pression d'air au niveau des pneus. Nous vous recommandons de vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV après avoir utilisé un produit d'étanchéité pour la réparation des pneus.**
- **Pour éviter des blessures graves voire mortelles, lorsque vous vérifiez la pression de vos pneus, que ce soit dans le cadre d'un entretien de routine ou à la suite d'une alerte de Pression pneus, vérifiez la pression de tous vos pneus. Rouler avec des pneus sous-gonflés peut provoquer une défaillance des pneus et interférer avec le bon fonctionnement d'autres systèmes du véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le système TPMS risque de ne pas fonctionner correctement lorsque des chaînes sont montées sur les roues ou que les roues sont enlisées dans la neige.**
- **Ne placez pas de film métallisé ni de pièces métalliques (antenne, etc.) sur les vitres. Cela pourrait affecter la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système TPMS pourrait ne pas fonctionner correctement.**

  Certains dispositifs et transmetteurs risquent de provoquer des interférences temporaires lors du fonctionnement du système TPMS et de provoquer l'activation du témoin lumineux TPMS. Par exemple :
  - **Des installations ou équipements électriques utilisant des fréquences radio similaires se trouvent à proximité du véhicule.**
  - **Un transmetteur réglé à la même fréquence est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.**
  - **Un ordinateur (ou un équipement similaire) ou un convertisseur CC/CA est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.**

- **Ne pliez jamais les valves pendant le gonflage des pneus et la vérification de leur pression.**
- **Utilisez des bouchons de valves d'origine Mitsubishi Motors conformes aux spécifications des bouchons de valves montés en usine.**
- **N'utilisez pas de bouchons de valves métalliques.**
- **Montez les bouchons de valves correctement. Sans leur bouchon, les valves et les capteurs de contrôle de la pression des pneus peuvent être endommagés.**
- **N'endommagez pas les valves et les capteurs lorsque vous rangez les roues ou que vous montez des pneus différents.**
- **Remplacez la tige de soupape du capteur TPMS (y compris le noyau et le bouchon de la soupape) et la vis (si le véhicule en est équipé) lorsque les pneus sont remplacés en raison de leur usure ou de leur âge. La vis (si le véhicule en est équipé) doit être posée correctement au couple de 1,4 ± 0,1 N.m. Les capteurs du système TPMS peuvent être utilisés à nouveau.**

RÉPARATION D'UN PNEU À PLAT

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le produit anticrevaison d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors est destiné à être utilisé uniquement pour les crevaisons mineures de la bande de roulement. N'utilisez pas ce produit anticrevaison pour les crevaisons importantes de la bande de roulement ou les dommages sur le flanc du pneu.**
- **Après avoir utilisé le produit anticrevaison d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors pour réparer une perforation peu importante, ne conduisez pas le véhicule à plus de 80 km/h (50 mi/h).**
- **Immédiatement après avoir utilisé le produit anticrevaison d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors pour réparer une petite crevaison, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Le produit anticrevaison d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors ne permet pas de réparer un pneu perforé de manière permanente. Continuer à utiliser le véhicule sans réparation permanente du pneu peut causer un accident.**
- **Si vous avez utilisé le produit anticrevaison d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors pour réparer une petite crevaison, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour faire remplacer le capteur TPMS en plus de la réparation ou du remplacement du pneu.**
- **Mitsubishi Motors recommande d'utiliser uniquement le produit d'étanchéité d'urgence pour pneus d'origine Mitsubishi Motors fourni avec votre véhicule. D'autres produits d'étanchéité pour pneus risquent d'endommager le joint de tige de soupape, ce qui peut entraîner une perte de pression d'air au niveau des pneus.**

Ce véhicule ne dispose pas de roue de secours. Le kit de réparation de pneu (produit anticrevaison d'urgence d'origine Mitsubishi Motors pour pneus) est fourni avec le véhicule, en remplacement d'une roue de secours. Il peut être utilisé pour réparer temporairement des perforations mineures du pneu.

Si possible, faites remorquer le véhicule vers un atelier où le pneu crevé peut être réparé ou remplacé. L'utilisation du kit de réparation d'urgence risque de provoquer un dysfonctionnement du capteur de pression de pneu et d'entraîner l'activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse.

⚠ MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager le kit de réparation d'urgence en cas de crevaison pendant le stockage ou l'utilisation :**
  - **Utilisez le kit de réparation de pneu sur votre véhicule uniquement. Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules.**
  - **Utilisez le kit uniquement pour gonfler les pneus de votre véhicule et en vérifier la pression.**
  - **Branchez le compresseur uniquement sur la prise 12 volts CC d'un véhicule.**
  - **Protégez le kit de l'eau et de la saleté.**

  - **Ne démontez pas le kit et n'y apportez aucune modification.**
  - **Ne laissez pas tomber le kit et veillez à ne pas le cogner.**
- **N'utilisez pas le kit de réparation de pneu dans les conditions suivantes. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV ou un professionnel de l'assistance routière.**
  - **Lorsque la date d'expiration du produit anticrevaison (indiquée sur l'étiquette apposée sur la bouteille) est dépassée**
  - **Lorsque la coupure ou la perforation mesure environ 5 mm (0,20 po) ou plus**
  - **Lorsque la paroi latérale du pneu est endommagée**
  - **En cas de conduite alors que la pression des pneus est extrêmement basse**
  - **Lorsque le pneu est sorti de la partie intérieure ou extérieure de la jante**
  - **Lorsque la roue est endommagée**
  - **Lorsque deux pneus ou plus sont crevés**

Procédez comme suit en cas de crevaison.

Immobilisation du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est correctement serré et que le véhicule est placé sur la position P (Stationnement).**
- **Ne réparez jamais les pneus lorsque le véhicule est arrêté en pente, sur de la glace ou un terrain glissant. Ceci est dangereux.**
- **Ne réparez jamais les pneus lorsque le véhicule est proche de la voie de circulation. Faites appel au service d'assistance routière.**

1. Ralentissez prudemment et écartez le véhicule de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse.
3. Garez le véhicule sur une surface plane.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour engager la position P (Stationnement).
6. Désactivez le système EV.
7. Ouvrez le capot et placez le triangle d'avertissement (si le véhicule en est équipé) :
   - Pour avertir les autres conducteurs.
   - Pour indiquer au service d'assistance routière que vous avez besoin d'aide.
8. Faites sortir tous les passagers du véhicule et restez dans un lieu sûr, loin de la circulation et du véhicule.

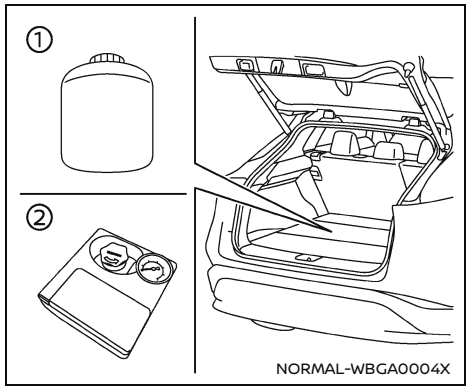

Utilisation du kit de réparation de pneu

Sortez le kit de réparation de pneu de l'espace de rangement situé sous le plancher du compartiment à bagages. Le kit de réparation se compose des éléments suivants :

① Bouteille de produit d'étanchéité pour pneu

② Compresseur d'air*

* : La forme du compresseur peut différer en fonction des modèles.

Avant d'utiliser le kit de réparation de pneu

- Si un corps étranger (par exemple, une vis ou un clou) est enfoncé dans le pneu, ne le retirez pas.
- Vérifiez la date d'expiration du produit d'étanchéité (indiquée sur l'étiquette apposée sur la bouteille). N'utilisez jamais un produit d'étanchéité dont la date d'expiration est dépassée.

Réparation du pneu

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes lors de l'utilisation du kit de réparation de pneu.

- **Il est dangereux d'avaler le produit. Buvez immédiatement le plus d'eau possible et recherchez une assistance médicale rapide.**
- **Rincez avec beaucoup d'eau si le contenu entre en contact avec la peau ou les yeux. Si l'irritation persiste, consultez rapidement un médecin.**
- **Conservez le produit de réparation hors de portée des enfants.**
- **Le produit de réparation d'urgence risque de provoquer un dysfonctionnement des capteurs de pression de pneu et d'entraîner l'activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Faites remplacer le capteur de pression de pneu dès que possible.**

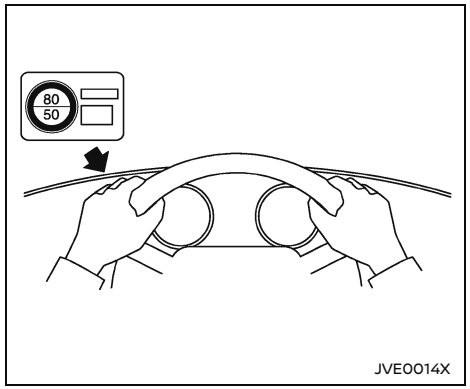

1. Retirez l'autocollant de limitation de vitesse du compresseur d'air* puis placez-le à un emplacement visible par le conducteur lors de la conduite.
   * : La forme du compresseur peut différer en fonction des modèles.

⚠ MISE EN GARDE

Ne placez pas l'autocollant de limitation de vitesse sur la partie rembourrée du volant, sur le compteur de vitesse ou à l'emplacement des témoins d'avertissement.

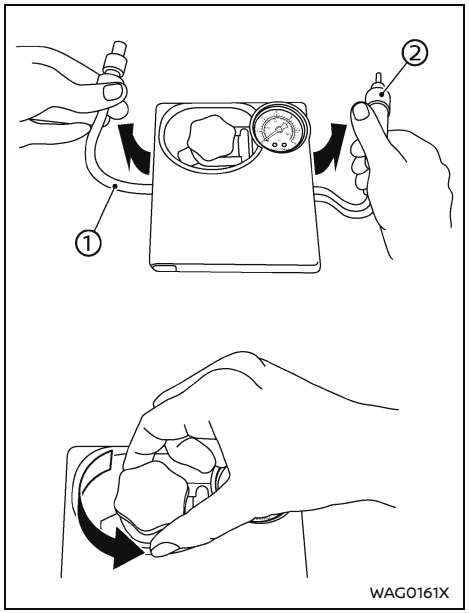

2. Retirez le flexible ① et la prise d'alimentation ② du compresseur d'air. Retirez le bouchon du porte-bouteille du compresseur d'air.

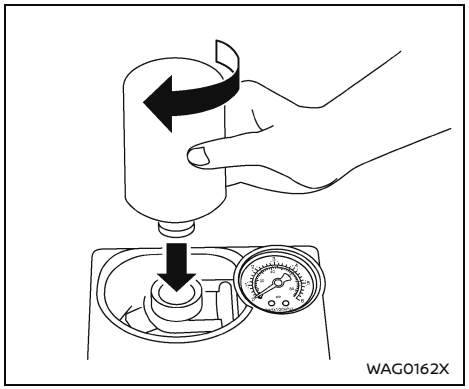

3. Retirez le bouchon de la bouteille de produit d'étanchéité pour pneus, et vissez la bouteille dans le sens des aiguilles d'une montre sur le porte-bouteille. (Conservez l'opercule de la bouteille intact. Visser la bouteille sur le porte-bouteille permet d'en percer l'opercule.)
4. Retirez le bouchon de la valve du pneu crevé.

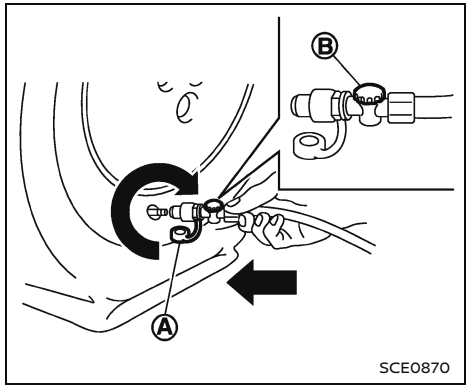

5. Retirez le bouchon de protection Ⓐ du flexible et vissez correctement ce dernier sur la valve du pneu. Assurez-vous que la valve de décharge Ⓑ est correctement serrée. Assurez-vous que la commande de compresseur d'air est placée sur la position OFF (O), puis insérez sa prise d'alimentation dans la prise électrique du véhicule.

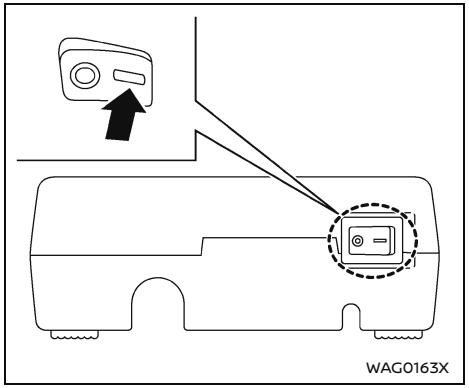

6. Placez la commande de moteur électrique sur la position "ON". Mettez ensuite la commande de compresseur en position ON (–) et gonflez le pneu jusqu'à la pression indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge apposée sur le montant central côté conducteur si possible, ou jusqu'au minimum de 180 kPa (26 psi). Désactivez brièvement le compresseur d'air afin de vérifier la pression des pneus à l'aide du manomètre.

   Si le pneu est surgonflé, ajustez la pression en laissant de l'air s'échapper à l'aide de la valve de décharge. Les pressions des pneus à froid sont indiquées sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge apposée sur le montant central côté conducteur.

⚠ MISE EN GARDE

- **Le branchement incorrect du flexible sur la valve du pneu risque d'entraîner des fuites d'air et le produit d'étanchéité pourrait se répandre.**
- **Ne vous tenez pas à proximité du pneu endommagé pendant son gonflage, car il existe un risque d'éclatement. En cas de présence de fentes ou de bosses, désactivez immédiatement le compresseur.**
- **Il est possible que la pression atteigne 600 kPa (87 psi) lorsque le pneu est en cours de gonflage. Ceci est un phénomène normal. En général, la pression chute en 30 secondes environ.**
- **N'actionnez pas le compresseur pendant plus de 10 minutes.**

   Si la pression du pneu reste inférieure à **180 kPa (26 psi) au bout de 10 minutes**, il est possible que le pneu soit gravement endommagé et que **le pneu ne puisse pas être réparé à l'aide de ce kit.** Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

7. Lorsque la pression du pneu correspond aux spécifications ou qu'elle a atteint le

minimum de 180 kPa (26 psi), désactivez le compresseur d'air. Sortez la prise d'alimentation de la prise électrique et retirez rapidement le flexible de la valve du pneu. Fixez le bouchon de protection et le bouchon de valve.

⚠ MISE EN GARDE

Laissez la bouteille de produit d'étanchéité pour pneus sur le porte-bouteille afin d'éviter que le produit ne se répande.

8. Conduisez immédiatement le véhicule pendant 10 minutes ou sur 3 km (2 mi) à une vitesse de 80 km/h (50 mi/h) maximum.
9. Après la conduite, assurez-vous que la commande de compresseur d'air est en position OFF (O), puis vissez correctement le flexible sur la valve du pneu. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre.

Si la pression des pneus tombe en dessous de 130 kPa (19 psi):

Le pneu ne peut pas être réparé avec ce kit de réparation en cas de crevaison. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Si la pression du pneu est égale ou supérieure à 130 kPa (19 psi), mais inférieure à la pression spécifiée:

Placez la commande de compresseur en position ON (—) et gonflez le pneu jusqu'à la pression spécifiée. Répétez ensuite les étapes à partir du point 8.

Si la pression chute à nouveau, **le pneu ne peut pas être réparé à l'aide de ce kit de réparation en cas de crevaison**. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Lorsque la pression du pneu correspond à la pression spécifiée:

La réparation temporaire est terminée.

Nous vous recommandons de vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour la réparation/le remplacement du pneu.

⚠ MISE EN GARDE

Ne réutilisez pas la bouteille de produit d'étanchéité pour pneus ni le flexible.

Pour obtenir une nouvelle bouteille de produit d'étanchéité pour pneus et un flexible neuf, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Après réparation du pneu

Nous vous recommandons de vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour la réparation/le remplacement du pneu.

LEVAGE DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT DES PNEUS

Informations de base

Cette section fournit des informations relatives à la procédure de levage du véhicule et de remplacement des pneus.

Vous pouvez réparer temporairement une petite crevaison à l'aide du kit de réparation de pneu. (Reportez-vous à "Réparation d'un pneu à plat" (P.509).)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.**
- **Veillez à appuyer sur le bouton P (Stationnement) pour engager la position P (Stationnement).**
- **Ne changez jamais les pneus lorsque le véhicule est arrêté en pente, sur de la glace ou sur un terrain glissant. Ceci est dangereux.**
- **Ne changez jamais les pneus lorsque le véhicule est proche de la voie de circulation. Faites appel au service d'assistance routière.**

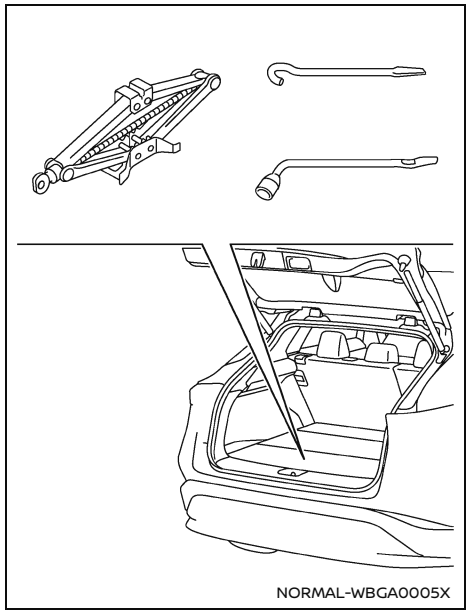
NORMAL-WBGA0005X

Préparation des outils

Ouvrez le hayon. Relevez le plancher du compartiment à bagages. Retirez les outils de levage.

Le cric, la tige et la clé d'écrou de roue ne sont pas fournis en série sur ce véhicule. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV en ce qui concerne l'achat des outils.

⚠ MISE EN GARDE

Ne touchez pas directement le métal du plancher. Vous risqueriez de vous brûler.

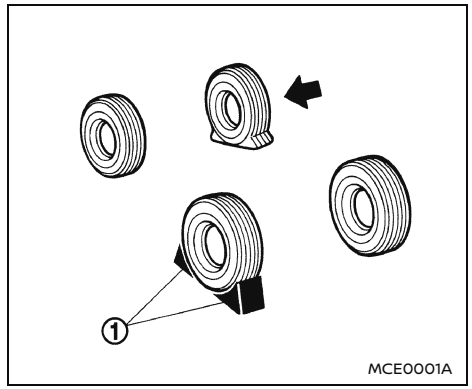

MCE0001A

Calage des roues

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à bloquer la roue appropriée pour éviter le déplacement du véhicule et les blessures qui risqueraient de s'ensuivre.

Placez des cales appropriées ① à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu à plat ⬅ de façon à empêcher tout déplacement du véhicule lorsqu'il est sur cric.

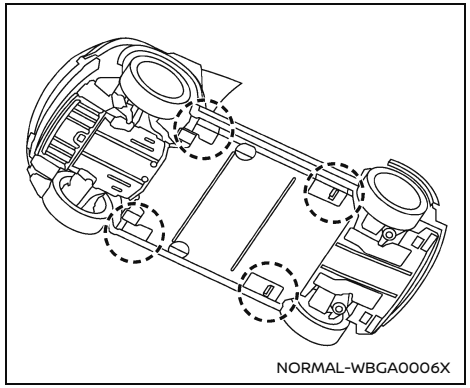
NORMAL-WBGA0006X

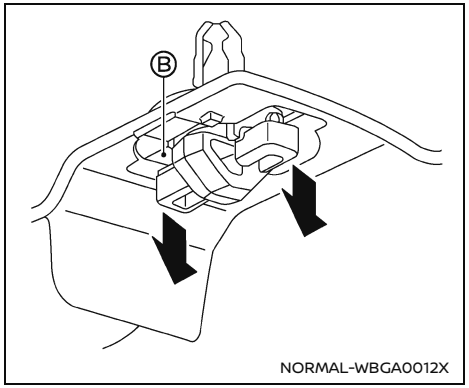

NORMAL-WBGA0012X

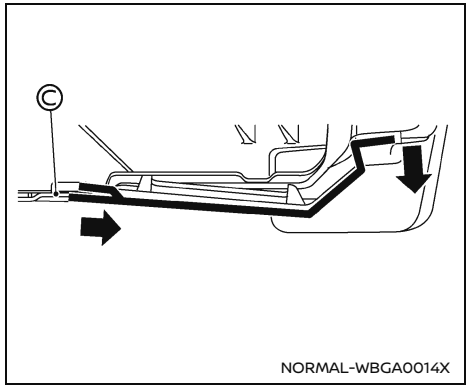

NORMAL-WBGA0014X

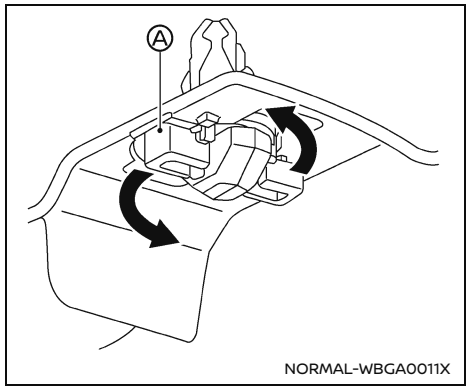

NORMAL-WBGA0011X

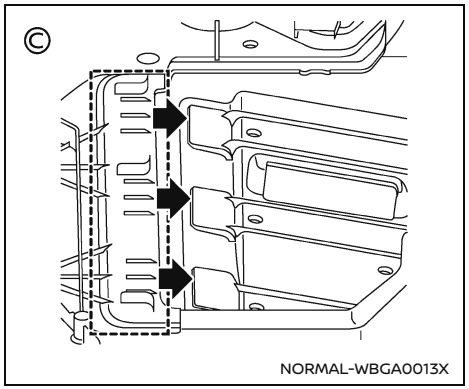

NORMAL-WBGA0013X

Retrait/installation du cache du point de levage

Quatre caches de point de levage sont fournis sur les points de levage pour améliorer l'aérodynamisme.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne retirez pas le cache à mains nues. Vous pourriez être blessé.

Pour retirer le cache du point de levage :

1. Tournez les clips Ⓐ dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
   (Deux clips pour chaque couvercle de point de levage.)

2. Faites passer les clips dans les trous découpés Ⓑ et tirez le cache vers le bas.
3. Retirez le cache du point de levage du sous-couvercle du véhicule.

Pour installer le cache du point de levage :

1. Insérez le cache du point de levage de manière à ce qu'il serre le sous-couvercle du véhicule Ⓒ.
2. Faites passer les clips dans les trous découpés Ⓑ et tirez le cache vers le haut.
3. Tournez les clips Ⓐ dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller le cache du point de levage.

Levage du véhicule:

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule supporté uniquement par un cric. Si vous devez travailler sous le véhicule, faites-le reposer sur des chandelles de sécurité.**
- **Utilisez uniquement le cric fourni avec votre véhicule pour lever ce dernier. N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule sur d'autres véhicules. Le cric est conçu pour soulever uniquement votre véhicule lors d'un changement de roue.**
- **Utilisez les points de levage corrects. Ne faites reposer aucune autre partie du véhicule sur le cric.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.**
- **Ne posez jamais de cales sur ou sous le cric.**
- **Ne démarrez pas ou ne faites pas tourner le système EV lorsque le véhicule est posé sur cric, car le véhicule pourrait se déplacer.**
- **Ne permettez jamais que des passagers restent dans le véhicule pendant le levage.**

Par mesure de sécurité, lisez attentivement les informations figurant sur l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric et suivez les instructions suivantes.

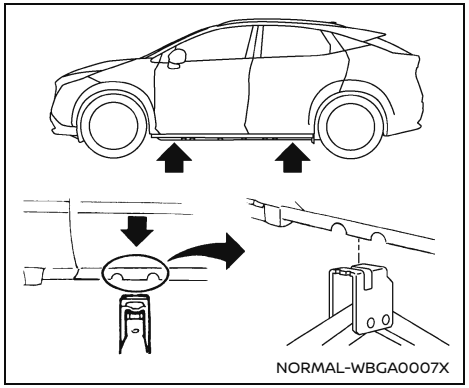

Points de levage

1. Posez le cric directement sous le point de levage comme indiqué sur l'illustration, afin que le haut du cric touche le point de levage du véhicule. Alignez la tête de cric entre les deux encoches à l'avant ou à l'arrière, comme indiqué. Fixez également la rainure de la tête de cric entre les encoches, comme indiqué.
   Posez le cric sur un sol plat et dur.

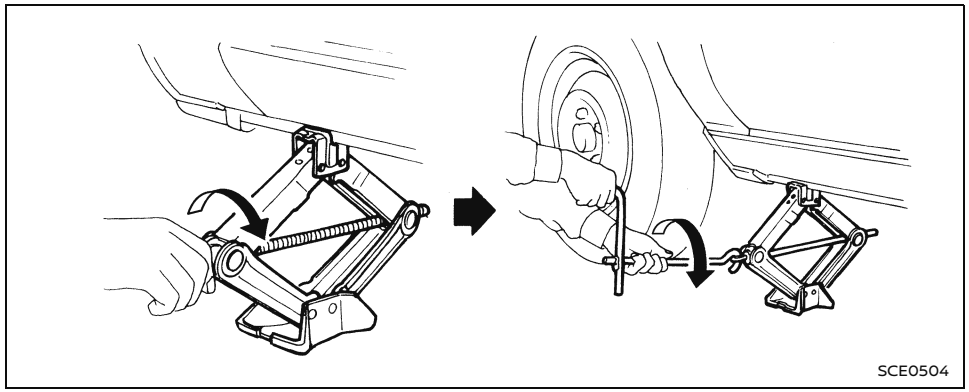
SCE0504

2. Desserrez tous les écrous de roue, d'un ou deux tours, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé pour écrous de roue. **Ne retirez pas les écrous tant que la roue touche le sol.**
3. Pour soulever le véhicule en toute sécurité, tenez le levier et la tige de cric à deux mains, comme indiqué sur l'illustration. Levez le véhicule avec prudence jusqu'à ce que le pneu ne touche plus le sol. Retirez les écrous et démontez la roue.

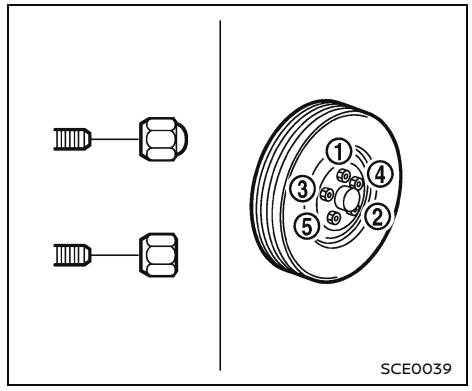

SCE0039

Installation d'un pneu

⚠ AVERTISSEMENT

- **Utilisez uniquement les écrous de roue fournis avec votre véhicule. L'utilisation d'écrous de roue incorrects ou un mauvais serrage des écrous de roue pourrait provoquer le desserrage, voire la désolidarisation de la roue. Ceci pourrait causer un accident.**
- **Ne lubrifiez jamais (à l'aide d'huile ou de graisse) les écrous de roue ni les goujons. Les écrous de roue risqueraient de se desserrer.**

1. Enlevez la boue et les saletés des surfaces de contact entre la roue et le moyeu.
2. Placez avec précaution le pneu sur le moyeu et vissez les écrous de roue à la main. Vérifiez que tous les écrous de roue sont en contact de manière horizontale avec la surface de la roue.
3. Serrez les écrous de roue successivement et uniformément, de plus de 2 tours, dans l'ordre indiqué sur l'illustration (① - ⑤), à l'aide de la clé pour écrous de roue, jusqu'à ce qu'ils soient serrés.
4. Abaissez le véhicule lentement jusqu'à ce que la roue touche le sol.
5. Serrez correctement les écrous de roue, à l'aide de la clé pour écrous de roue, dans l'ordre indiqué sur l'illustration.
6. Baissez le véhicule complètement.

Serrez les écrous de roue au couple spécifié à l'aide d'une clé dynamométrique dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roue : 108 N·m (80 pi-lb)

Les écrous de roue doivent être serrés en permanence au couple spécifié. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque opération de lubrification.

- Après avoir réglé la pression des pneus en fonction de la pression À FROID, l'affichage des informations relatives à la pression des pneus risque d'indiquer une pression supérieure à la pression À FROID, après que le véhicule a roulé plus de 1,6 km (1 mi). Ceci est dû à l'augmentation de la pression du pneu lorsque sa température augmente. Ceci n'indique pas de dysfonctionnement du système.

Après avoir retiré le cric du point de levage, installez le cache du point de levage. Reportez-vous à "Retrait/installation du cache du point de levage" (P.516).

Rangement du pneu endommagé et des outils

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le pneu, le cric et les outils utilisés sont correctement rangés après utilisation. Ils risquent en effet de se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou de freinage brusque.

1. Rangez correctement le pneu endommagé, le cric et les outils utilisés dans l'espace de rangement.
2. Replacez le plancher de compartiment à bagages.
3. Fermez le hayon.

DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

Pour démarrer le système EV (véhicule électrique) avec une batterie de secours, suivez les instructions et les précautions suivantes.

Démarrer à l'aide d'une batterie de secours permet de fournir de l'énergie au système de 12 volts, afin que les systèmes électriques fonctionnent. Les systèmes électriques doivent être activés pour permettre à la batterie de traction de se charger. Démarrer à l'aide d'une batterie de secours ne permet pas de charger la batterie de traction. La batterie de traction doit être chargée avant de pouvoir conduire le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Un démarrage incorrect à l'aide d'une batterie de secours peut être à l'origine d'une explosion de la batterie auxiliaire. Une explosion de la batterie auxiliaire peut provoquer des blessures graves voire mortelles. et également endommager le véhicule. Respectez les instructions figurant dans le présent chapitre.**
- **Du gaz hydrogène explosif se trouve toujours à proximité de la batterie auxiliaire. Éloignez toute flamme et étincelle de la batterie auxiliaire.**
- **Portez toujours des lunettes de protection pour les yeux, et retirez bagues, bracelets et tout autre bijou lorsque vous travaillez sur ou à proximité de la batterie auxiliaire.**

- **Ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie auxiliaire pendant un démarrage à l'aide d'une batterie de secours.**
- **Évitez tout contact entre le liquide de batterie et les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. Le liquide de batterie est un acide sulfurique corrosif pouvant provoquer des brûlures graves. En cas de contact, rincez immédiatement la zone de contact à grande eau.**
- **Conservez la batterie auxiliaire hors de portée des enfants.**
- **La puissance de la batterie de secours doit être de 12 volts. L'utilisation d'une batterie de puissance incorrecte peut provoquer l'endommagement de votre véhicule.**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer une batterie gelée à l'aide d'une batterie de secours. Elle risquerait en effet d'exploser et d'occasionner des blessures graves.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment. Veillez à ne pas poser vos mains ou un quelconque objet à proximité.**
- **Suivez toujours les instructions indiquées ci-dessous. Dans le cas contraire, le convertisseur CC/CC pourrait être endommagé et vous risqueriez de vous blesser.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'essayez pas de démarrer le véhicule en branchant la batterie de secours à la batterie auxiliaire lorsque la batterie de traction est en cours de charge. Vous pourriez endommager le véhicule ou l'équipement de charge et vous blesser.**
- **ECLIPSE SPORTBACK ne peut pas être utilisée en tant que véhicule de secours car elle ne peut pas fournir assez d'énergie électrique pour démarrer un moteur à essence. Il est toutefois possible d'utiliser un véhicule à moteur à essence pour fournir l'énergie électrique à la batterie auxiliaire du véhicule électrique.**

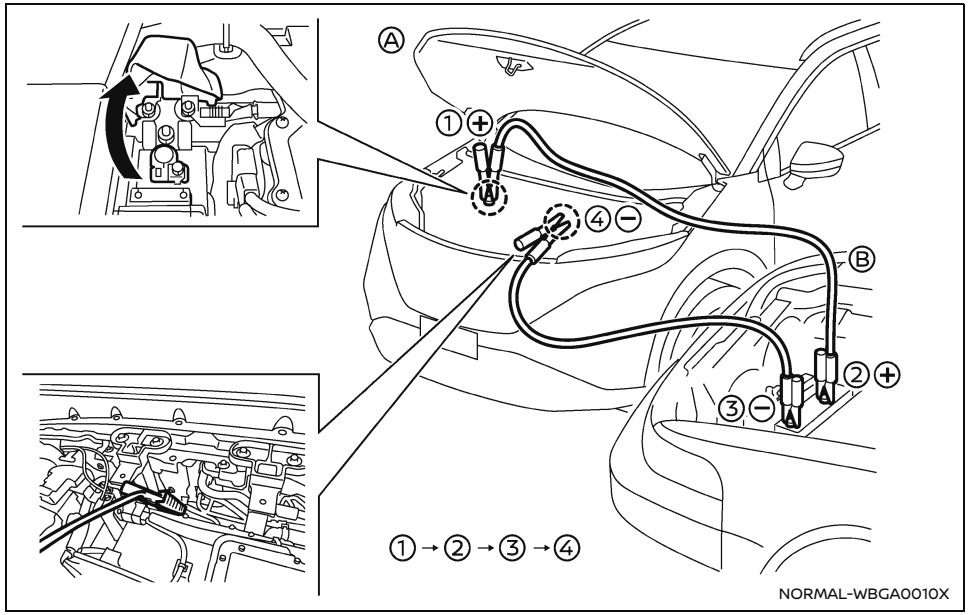

1. Si la batterie de secours se trouve dans un autre véhicule Ⓑ, placez les deux véhicules (Ⓐ et Ⓑ) de telle façon que leurs batteries 12 volts soient proches l'une de l'autre.
   Veillez à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour placer le véhicule en position P (Stationnement).
4. Désactivez tous les systèmes électriques inutiles (phares, chauffage, climatisation, etc.).
5. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF.
6. Retirez les capuchons de la batterie auxiliaire (si le véhicule en est équipé). Recouvrez la batterie d'un chiffon humide bien essoré afin de réduire les dangers en cas d'explosion.
7. Branchez les câbles de démarrage dans l'ordre indiqué sur l'illustration (① → ② → ③ → ④).

⚠ MISE EN GARDE

- **Si la batterie auxiliaire est déchargée, la commande de moteur électrique ne peut pas être placée sur une position autre que OFF. Branchez les câbles de connexion de batteries sur le véhicule de secours Ⓑ avant d'appuyer sur la commande de moteur électrique.**
- **Branchez toujours la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (–) à la masse de carrosserie (comme indiqué sur l'illustration par exemple), pas à la batterie auxiliaire.**
- **Assurez-vous que les câbles de connexion de batteries n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles dans le compartiment moteur et que les pinces des câbles ne touchent aucune pièce métallique.**

8. Démarrez le moteur du véhicule de secours Ⓑ.

9. Pendant que le moteur du véhicule de secours Ⓑ tourne, placez la commande de moteur électrique sur la position PRÊT pour la conduite.

⚠ MISE EN GARDE

Si le système ne s'active pas immédiatement, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF et attendez 10 secondes avant d'essayer à nouveau.

10. Après avoir activé le système EV, débranchez avec précaution le câble négatif puis le câble positif (④ → ③ → ② → ①) et maintenez la position PRÊT pour la conduite pendant plus de 20 minutes pour recharger la batterie auxiliaire.
11. Reposez les capuchons de la batterie (si le véhicule en est équipé). Assurez-vous de jeter le chiffon utilisé pour protéger les orifices de ventilation, car celui-ci risque d'être contaminé par de l'acide corrosif.
12. Si nécessaire, branchez le véhicule sur un poste de charge ou un câble de charge (si le véhicule en est équipé) pour charger la batterie de traction. (Reportez-vous à la section "Charge" (P.41).) Le véhicule ne peut pas être conduit avant que la batterie de traction n'ait été chargée.

REMARQUE:

- **S'il n'est pas possible d'activer le système en suivant cette procédure, nous vous recommandons de contacter immédiatement un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**
- **Après le démarrage, le message d'avertissement "Erreur syst. Phares Voir Manuel cond." peut s'afficher sur l'écran multi-informations en fonction de la situation. Pour désactiver le message d'avertissement, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF, puis ouvrez et fermez la portière du conducteur. En maintenant la portière fermée, attendez plus de 3 minutes sans effectuer aucune opération. Placez à nouveau la commande de moteur électrique sur la position ON.**

SI LA BATTERIE DE TRACTION EST COMPLÈTEMENT DÉCHARGÉE

Si le témoin lumineux de limitation de puissance s'allume, le rendement du moteur de traction est limité, ce qui entraîne une baisse de la vitesse du véhicule. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr avant que la batterie de traction ne soit complètement déchargée et que le véhicule ne puisse plus être conduit.
Si possible, placez la commande de moteur électrique sur la position OFF pendant que vous attendez l'arrivée des services d'assistance, afin d'éviter de décharger la batterie auxiliaire.

REMARQUE:
Si la batterie de traction est complètement déchargée :

- **Le véhicule est automatiquement placé sur la position ON et il n'est pas possible de passer à la position PRÊT pour la conduite.**
- **Le véhicule passe automatiquement sur la position N (point mort) et il ne sera pas possible de conduire le véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule se trouve sur la position N (point mort) et que la batterie de traction et la batterie auxiliaire sont complètement déchargées, le véhicule ne peut pas être placé sur la position P (stationnement). Le cas échéant, serrez fermement le frein de stationnement.

Pour placer le véhicule sur la position PRÊT pour la conduite afin de pouvoir le conduire, chargez la batterie de traction jusqu'à ce que l'estimation de l'autonomie indiquée sur le tableau de bord passe de "---" à une distance numérique.

REMARQUE:

- **Des vibrations peuvent se produire lorsque le véhicule est arrêté au cas où la batterie de traction devient complètement déchargée. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**
- **Si la batterie de traction est complètement déchargée, il est nécessaire de la charger jusqu'à ce le témoin d'avertissement de charge (jaune) s'éteigne (blanc).**

DÉMARRAGE PAR POUSSÉE

Ne tentez pas de faire démarrer le système en poussant le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Un EV (véhicule électrique) ne peut pas être démarré par poussée ou par remorquage. Ceci risque d'endommager le moteur de traction.

REMORQUAGE DU VÉHICULE

INFORMATIONS DE BASE

Respectez la réglementation locale lors du remorquage du véhicule. Un équipement de remorquage inadapté risque d'endommager le véhicule. Les instructions de remorquage sont disponibles auprès d'un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Les services de dépannage locaux connaissent bien la réglementation en vigueur et les procédures relatives au remorquage. Pour assurer un remorquage approprié du véhicule et éviter tout dommage accidentel, Mitsubishi Motors recommande de confier les opérations de remorquage à un dépanneur. Il est conseillé de demander au conducteur de la dépanneuse de lire attentivement les précautions suivantes.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez jamais dans un véhicule lors du remorquage.**
- **Ne vous glissez jamais sous le véhicule une fois qu'il est soulevé par une dépanneuse.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Lors du remorquage, assurez-vous que les essieux, le système de direction et le groupe motopropulseur sont en état de marche. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, l'utilisation de chariots ou d'une plate-forme de remorquage est nécessaire.**
- **Attachez toujours les chaînes de sécurité avec soin avant le remorquage.**

REMARQUE:
Si la batterie est complètement déchargée, le véhicule ne passe pas manuellement à d'autres positions. Pour passer à d'autres positions, chargez la batterie ou fournissez l'alimentation en suivant la procédure de démarrage avec des câbles. Appuyez sur le bouton P (Stationnement) pour passer à la position P (Stationnement) avant de passer à d'autres positions.
Pour plus d'informations relatives au remorquage de votre véhicule derrière un camping-car, reportez-vous à "Remorquage à plat" (P.598).

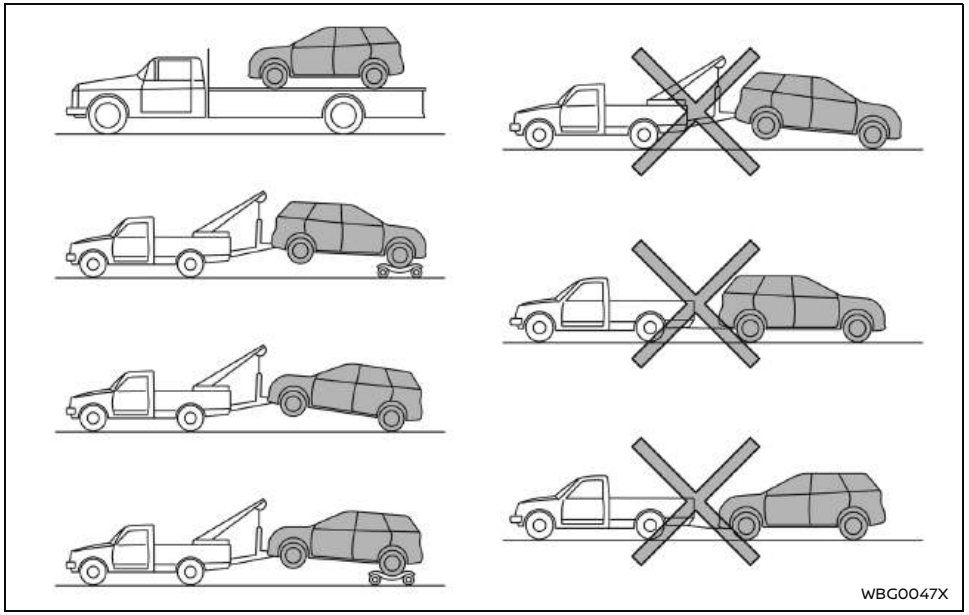

REMORQUAGE RECOMMANDÉ PAR MITSUBISHI MOTORS

Modèles à deux roues motrices (4x2)

Mitsubishi Motors recommande de remorquer votre véhicule avec les roues motrices (avant) levées ou de placer le véhicule sur le plateau d'un camion comme indiqué sur l'illustration.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne remorquez jamais un véhicule avec les roues avant au sol ni avec les quatre roue au sol (vers l'avant ou vers l'arrière), car cela peut endommager sérieusement le système EV (véhicule électrique) et occasionner des frais importants.**
- **Lors du remorquage de ce véhicule avec les roues avant posées sur des chariots de remorquage :**
  - **Placez la commande de moteur électrique sur la position ON. Bloquez le volant en position droite, à l'aide d'une corde ou d'un dispositif équivalent.**
  - **Placez la position de changement de vitesses en position N (Point mort).**
- **Lorsque vous remorquez ce véhicule avec les roues arrière au sol (si vous n'utilisez pas de chariot de remorquage) : Relâchez toujours le frein de stationnement.**

REMARQUE:
Si le frein de stationnement électrique est desserré, les roues arrière peuvent être posées au sol pendant le remorquage. Si le frein de stationnement électrique n'est pas desserré, des chariots de remorquage doivent être utilisés. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Frein de stationnement" (P.368).

REMORQUAGE DU VÉHICULE (dégagement d'un véhicule bloqué)

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout endommagement du véhicule et des blessures graves ou mortelles lors du dégagement d'un véhicule :

- **Contactez un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez des doutes concernant la procédure à suivre.**
- **Les chaînes ou câbles de remorquage doivent être attaché(e)s uniquement à des éléments de la structure principale du véhicule.**
- **N'utilisez pas les points d'arrimage du véhicule pour remorquer ou dégager un autre véhicule.**
- **Utilisez uniquement des dispositifs spécifiquement conçus pour le dégagement des véhicules et suivez les instructions du fabricant.**
- **Tirez toujours le dispositif de dégagement de manière rectiligne depuis l'avant du véhicule. Ne tirez jamais en biais.**
- **Manœuvrez les dispositifs de dégagement afin qu'ils ne touchent aucune autre partie du véhicule que le point de fixation.**

Si votre véhicule est bloqué dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou tout autre dispositif spécialement conçu pour le dégagement du véhicule. Suivez toujours les instructions du fabricant concernant le dispositif de dégagement.

Déblocage par mouvement de balancier d'un véhicule bloqué

⚠ AVERTISSEMENT

- **Tenez-vous à l'écart d'un véhicule bloqué.**
- **Ne faites pas tourner les roues à vitesse élevée. Ceci pourrait provoquer leur éclatement et causer de graves blessures. Des pièces de votre véhicule risqueraient également de surchauffer et d'être endommagées.**

Si votre véhicule est bloqué dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez la procédure suivante :

1. Désactivez la commande de stabilité active [ASC].

2. Assurez-vous que la zone à l'avant et à l'arrière du véhicule est dégagée.
3. Tournez le volant d'un côté et de l'autre afin de dégager une zone autour des pneus avant.
4. Effectuez un mouvement lent de balancier d'avant en arrière avec le véhicule.
   - Effectuez un mouvement de va-et-vient entre les positions R (marche arrière) et D (conduite).
   - Appuyez sur la pédale d'accélérateur le plus doucement possible afin de maintenir le mouvement de balancier.
   - Relâchez la pédale d'accélérateur avant de passer sur les positions R et D.
   - Ne faites pas tourner les roues à une vitesse supérieure à 55 km/h (35 mi/h).
5. Si vous ne parvenez pas à dégager le véhicule après quelques tentatives, contactez un service de dépannage professionnel.

7 Soins extérieurs et intérieurs

Nettoyage extérieur 528
- Informations de base 528
- Lavage 528
- Lustrage 529
- Élimination des taches 529
- Dessous de caisse 529
- Vitres 529
- Roues 529
- Jantes en alliage d'aluminium 530
- Chromes 530
- Apprêt pour pneus 530

Nettoyage intérieur 531
- Informations de base 531
- Désodorisants 532
- Tapis de sol 532
- Ceintures de sécurité 533
- Nettoyage des rails de siège 534
- Câble de charge (si le véhicule en est équipé) 534

Protection contre la corrosion 534
- Facteurs de corrosion les plus courants 534
- Facteurs environnementaux influençant la corrosion 534
- Protection du véhicule contre la corrosion 535

NETTOYAGE EXTÉRIEUR

INFORMATIONS DE BASE

Afin de préserver l'aspect extérieur du véhicule, il est important de l'entretenir correctement.

Afin de protéger les surfaces peintes, il est recommandé de laver le véhicule le plus rapidement possible :

- après la pluie, pour éviter d'éventuels dommages causés par des pluies acides
- après une conduite sur une route côtière
- en cas de salissure des surfaces peintes par de la suie, de la fiente d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes
- lorsqu'une couche de poussière ou de boue s'est formée sur les surfaces peintes

Dans la mesure du possible, garez votre véhicule dans un garage ou un lieu couvert.

Si votre véhicule doit être garé à l'extérieur, garez-le dans une zone ombragée ou protégez-le à l'aide d'une housse.

Veillez à ne pas rayer la surface peinte lorsque vous placez ou retirez la housse de protection.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Nettoyez soigneusement le véhicule à l'aide d'une solution à base de savon doux, d'un savon spécial pour véhicules ou de liquide vaisselle mélangé à de l'eau propre et tiède (jamais chaude).

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de nettoyeurs haute pression à l'intérieur du port de charge. Cela risque d'endommager les pièces électriques ou de provoquer une électrocution pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, en particulier lors de la recharge.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne concentrez pas le jet d'eau directement sur les capteurs de stationnement situés sur le pare-chocs car cela pourrait endommager les capteurs.**
- **N'utilisez pas de nettoyeurs haute pression capables de pulvériser de l'eau à plus de 8 274 kPa (1 200 psi) pour laver votre véhicule. L'utilisation de nettoyeurs haute pression présentant une pression supérieure à 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou enlever la peinture ou le graphisme. Évitez d'utiliser un nettoyeur haute pression à moins de 30 cm (12 po) du véhicule. Utilisez toujours une buse grand angle uniquement, maintenez la buse en mouvement et ne concentrez pas le jet d'eau sur une seule zone.**
- **Ne vous rendez pas dans des stations de lavage utilisant des détergents composés d'agents acides. Certaines stations de lavage, en particulier lorsqu'elles ne font pas usage de brosses, utilisent des détergents composés d'agents acides. Ces derniers pourraient causer une réaction chimique au niveau des composants en plastique du véhicule, et les craqueler. Ceci pourrait détériorer leur aspect, et affecter éventuellement leur bon fonctionnement. Assurez-vous toujours que votre station de lavage n'utilise pas de détergents à base d'agents acides.**
- **Ne nettoyez pas le véhicule à l'aide de produits ménagers ou de détergents chimiques puissants, d'essence ou de solvants.**
- **Ne nettoyez pas le véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, de façon à éviter que l'eau ne laisse des traces.**
- **Évitez l'utilisation de chiffons trop rêches ou rugueux, tels que des gants de lavage. Un soin particulier doit être apporté au nettoyage des salissures et corps étrangers durcis, de façon à ne pas rayer ou endommager la peinture.**
- **Ne pas laver le compartiment moteur. Vous risquez d'endommager les pièces électriques.**

- **Avant de laver le véhicule dans une station de lavage automatique, assurez-vous que la trappe de charge est complètement fermée.**

Rincez abondamment le véhicule à l'eau claire.

Les pliures et les articulations de la carrosserie, des portières, du hayon et du capot sont particulièrement affectées par le sel. Par conséquent, ces parties du véhicule doivent être lavées régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement situés à la base des portières ne sont pas obstrués. Lavez la partie inférieure de la carrosserie et l'intérieur des ailes au jet d'eau pour décoller les accumulations de boue et de sel.

Évitez les taches d'eau sur les surfaces peintes en utilisant une peau de chamois humide pour sécher le véhicule.

LUSTRAGE

Un lustrage régulier protège la peinture et permet de conserver l'aspect neuf du véhicule. Un polissage est recommandé afin d'éviter les marques et d'éliminer les accumulations de cire, avant toute nouvelle application de cire.

Un concessionnaire Mitsubishi certifié EV peut vous aider à choisir le produit adapté.

- Lavez soigneusement le véhicule avant de le lustrer. Suivez les instructions fournies avec la cire.
- N'utilisez ni cire contenant des produits abrasifs ni produit de nettoyage caustiques pour ne pas endommager la finition du véhicule.

L'utilisation d'une lustreuse ou un polissage trop agressif sur un apprêt ou une couche de peinture à finition transparente risque de ternir la finition ou de laisser des traces.

ÉLIMINATION DES TACHES

Éliminez aussi rapidement que possible les taches provoquées par l'huile et le goudron, les poussières industrielles, les insectes et la sève de la surface de la peinture, de façon à éviter les marques ou taches indélébiles. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV dans tout magasin d'accessoires automobiles. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour obtenir plus d'informations sur ces produits.

DESSOUS DE CAISSE

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de nettoyeurs haute pression capables de pulvériser de l'eau sous le véhicule lorsque le bas de caisse du véhicule a été retiré. Cela pourrait endommager la batterie de traction et provoquer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Dans les régions où le sel est utilisé pendant l'hiver, il est indispensable de nettoyer régulièrement le dessous de caisse du véhicule. Ceci empêche l'accumulation de saletés et de sel qui accélèrent la corrosion au niveau du dessous de caisse et de la suspension. Avant l'hiver et au printemps, le dessous de caisse du véhicule doit être vérifié et le traitement antirouille renouvelé si nécessaire.

VITRES

Utilisez un produit de nettoyage pour vitres pour supprimer les pellicules de fumée et de poussière des surfaces vitrées. Il est normal que les vitres du véhicule se recouvrent de cette pellicule lorsque le véhicule a été garé au soleil. Un produit de nettoyage pour vitres et un chiffon doux permettent de la supprimer facilement.

⚠ MISE EN GARDE

Lors du nettoyage de la surface intérieure des vitres, n'utilisez pas d'outils tranchants, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques ou les composants du désembuage de lunette arrière.

ROUES

Lors du lavage du véhicule, lavez également les roues afin de conserver leur aspect.

- Nettoyez la face intérieure des roues en cas de remplacement de ces dernières

ou lorsque vous lavez le dessous du véhicule.
- Examinez régulièrement les jantes afin de déceler d'éventuelles traces de choc ou de corrosion. De tels dommages peuvent provoquer une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau du talon du pneu.
- Mitsubishi Motors recommande de lustrer les roues afin de les protéger du sel dans les régions où il est utilisé en hiver.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas de nettoyants abrasifs pour laver les roues.

JANTES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

Lavez régulièrement les jantes à l'aide d'une éponge imprégnée d'une solution savonneuse douce, notamment pendant les mois d'hiver dans les régions où le sel est utilisé. Le sel peut provoquer la décoloration des roues s'il n'est pas retiré.

⚠ MISE EN GARDE

Suivez les instructions ci-dessous afin d'éviter de tacher ou de décolorer les jantes :

- **N'utilisez pas de nettoyant à forte teneur en acide ou alcalin pour le nettoyage des jantes.**
- **N'appliquez pas de nettoyant pour jantes lorsque celles-ci sont chaudes. La température des jantes doit correspondre à la température ambiante.**
- **Rincez les jantes afin d'éliminer complètement le nettoyant dans un laps de temps de 15 minutes après son application.**

CHROMES

Nettoyez régulièrement les pièces en chrome à l'aide d'un produit prévu à cet effet, afin d'en préserver le lustre.

APPRÊT POUR PNEUS

Mitsubishi Motors ne recommande pas l'utilisation d'apprêt pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus afin de ralentir la décoloration du caoutchouc. Appliquer un apprêt sur les pneus peut provoquer une réaction avec l'enduit et former une sorte de mastic. Ce mastic peut se détacher du pneu pendant la conduite et tacher la peinture du véhicule.

Si vous choisissez d'appliquer un apprêt pour pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un apprêt pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement avec un apprêt pour pneus à base d'huile.
- Appliquez une couche fine d'apprêt pour pneus afin d'éviter qu'il ne pénètre dans les sculptures/rainures du pneu (le retirer serait alors difficile).
- Nettoyez l'excès d'apprêt pour pneus à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous de retirer complètement l'apprêt qui se trouve dans les sculptures/rainures du pneu.
- Laissez sécher l'apprêt pour pneus, conformément aux recommandations du fabricant.

NETTOYAGE INTÉRIEUR

INFORMATIONS DE BASE

Nettoyez de temps à autre l'habitacle du véhicule, les pièces en plastique et les sièges à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse à poils doux. Nettoyez les surfaces en vinyle et en cuir à l'aide d'un linge propre et doux imprégné d'une solution savonneuse douce, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien ainsi qu'un nettoyage réguliers sont nécessaires afin de maintenir l'aspect du cuir (si le véhicule en est équipé).

Avant d'utiliser un produit d'entretien pour textile, lisez les recommandations du fabricant. Certains de ces produits contiennent des composants chimiques qui risquent de tacher ou de décolorer les tissus.

Utilisez un chiffon doux imbibé uniquement d'eau pour nettoyer les optiques du combiné d'instruments et des jauges.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas d'eau ni de produits de nettoyage acides (nettoyeurs vapeur) sur les sièges. Cela risquerait d'endommager le capteur de siège ou le capteur d'évaluation du poids de l'occupant. Ceci peut également affecter le fonctionnement du système d'airbag et causer des blessures corporelles graves.**
- **N'utilisez pas de cire ou de produits à base de silicone à l'intérieur du véhicule. Vous risquez d'endommager les pièces intérieures, les dispositifs électroniques ou l'électronique.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'essence, de diluant à peinture ni autres solvants semblables.**
- **Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux légèrement humidifié. N'utilisez jamais de chiffon rugueux, d'alcool, d'essence, de diluant, de solvant ou de serviettes en papier imprégnées d'agents nettoyants chimiques. Ces éléments risqueraient de rayer ou de décolorer la lentille.**
- **N'aspergez pas de liquides tels que de l'eau sur la lentille des instruments. Toute aspersion de liquide pourrait provoquer un dysfonctionnement du système.**
- **Les petites particules de poussière peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir ; elles doivent être retirées aussi rapidement que possible. N'utilisez pas de savon de sellerie, de cires pour automobile, de cirages, d'huiles, de liquides de nettoyage, de solvants, de détergents ni de produits nettoyants à base d'ammoniaque car ils peuvent endommager la finition naturelle du cuir.**
- **N'utilisez jamais de produits d'entretien pour textile, à moins que cette utilisation ne soit recommandée par le constructeur.**
- **N'utilisez pas de produit nettoyant pour vitres ou surfaces en plastique pour nettoyer les protections des optiques des instruments et des jauges. Cela pourrait endommager les optiques.**
- **De même, ne mettez pas de désodorisants, d'agents aromatiques, de cosmétiques, de crème solaire, etc. en contact avec les surfaces intérieures car ils peuvent provoquer une décoloration permanente, des taches, des fissures, un écaillage de la peinture, etc. selon les ingrédients. En cas de contact avec les surfaces intérieures, essuyez rapidement avec un chiffon doux.**

- **N'utilisez pas de liquide de nettoyage à base de chlore, comme le dioxyde de chlore et l'acide hypochloreux, qui peuvent provoquer l'écaillage de la peinture, de la corrosion, etc. S'il est inévitable de nettoyer ou de stériliser les surfaces intérieures, utilisez moins de 75 % d'éthanol. Essuyez les surfaces intérieures avec un chiffon sec humidifié avec de l'éthanol. Essuyez complètement l'éthanol. Si vous ne l'essuyez pas, il peut provoquer un écaillage de la peinture, une décoloration, etc. L'éthanol étant inflammable, faites attention au feu.**

DÉSODORISANTS

La plupart des désodorisants contiennent des solvants, et risquent d'endommager l'intérieur du véhicule. Si vous souhaitez utiliser un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants à suspendre risquent de décolorer de manière permanente les surfaces avec lesquelles ils sont en contact à intérieur du véhicule. Suspendez le désodorisant afin qu'il n'entre pas en contact avec une surface à l'intérieur du véhicule.
- En général, les désodorisants liquides se fixent sur les bouches d'aération. Ces produits risquent de provoquer des dommages immédiats et de décolorer les surfaces intérieures s'ils sont renversés.

Lisez attentivement et suivez les instructions du fabricant avant d'utiliser un désodorisant.

TAPIS DE SOL

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute interférence éventuelle avec la course de la pédale qui pourrait causer une collision, des blessures voire la mort :

- **Ne placez JAMAIS un tapis de sol au-dessus d'un autre tapis de sol à la position avant du conducteur ou ne les installez jamais à l'envers ou vers l'arrière.**
- **Utilisez uniquement des tapis de sol Mitsubishi Motors d'origine spécialement conçus pour le modèle de votre véhicule ainsi qu'à l'année de fabrication correspondante.**
- **Positionnez correctement les tapis sur le sol à l'aide des crochets de positionnement de tapis de sol. Reportez-vous à "Installation des tapis de sol" (P.533).**
- **Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas la course de la pédale.**
- **Vérifiez périodiquement que les tapis de sol sont positionnés correctement.**
- **Après avoir nettoyé l'intérieur du véhicule, vérifiez que les tapis de sol sont installés correctement.**

L'utilisation de tapis de sol Mitsubishi Motors d'origine peut augmenter la longévité de la moquette du véhicule et faciliter le nettoyage intérieur. Les tapis de sol doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.

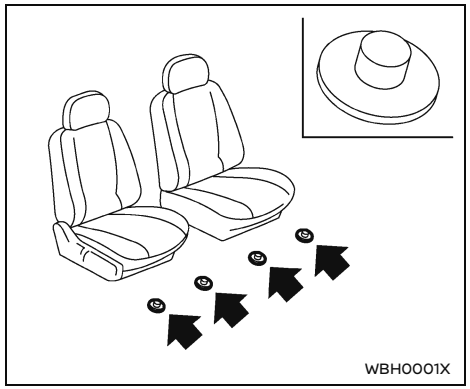

Installation des tapis de sol

Votre véhicule est équipé d'un ou de plusieurs crochets de positionnement de tapis de sol. Le nombre et la forme des crochets de positionnement de tapis de sol pour chaque position d'assise varient selon le véhicule.

Lors de l'installation de tapis de sol d'origine Mitsubishi Motors, suivez les instructions fournies avec le tapis de sol et procédez comme suit :

1. Positionnez les tapis de sol sur le plancher de sorte que les orifices d'œillet soient alignés avec le(s) crochet(s).
2. Enfoncez les orifices de l'œillet fermement dans le(s) crochet(s) et fixez-les. Assurez-vous que le tapis de sol est positionné correctement.
3. Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas la course de la pédale. Avec la commande de moteur électrique sur la position OFF et la position de changement de vitesses sur P (stationnement), enfoncez et relâchez complètement toutes les pédales. Le tapis de sol ne doit pas gêner la course des pédales ni empêcher les pédales de revenir à leur position normale. Il est recommandé de voir un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour plus de détails sur l'installation des tapis de sol dans votre véhicule.

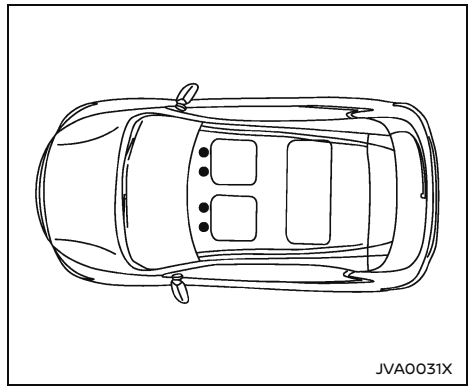

Crochet(s) de positionnement

L'illustration indique l'emplacement des crochets de positionnement de tapis de sol.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge imprégnée d'une solution savonneuse douce. Laissez les ceintures sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser.

Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.100).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais des ceintures humides s'enrouler dans les enrouleurs. N'utilisez JAMAIS de produits javellisants, de teintures ou de détergents chimiques pour nettoyer les ceintures de sécurité : de tels produits pourraient réduire l'efficacité des sangles des ceintures.

NETTOYAGE DES RAILS DE SIÈGE

⚠ MISE EN GARDE

Nettoyez périodiquement les rails de siège afin d'éviter de réduire la capacité de coulissement des sièges.

Nettoyez périodiquement à l'aide d'un aspirateur puissant. Les saletés et les débris peuvent réduire la capacité de réglage du siège. Utilisez un liquide de nettoyage si nécessaire.

CÂBLE DE CHARGE (si le véhicule en est équipé)

Le câble de charge peut être nettoyé en l'essuyant soigneusement avec un chiffon doux humidifié avec une solution savonneuse douce à 3%. Essuyez et rincez la solution savonneuse avec un chiffon humidifié avec de l'eau et laissez le câble de charge sécher dans un endroit ombragé et bien ventilé.

PROTECTION CONTRE LA CORROSION

FACTEURS DE CORROSION LES PLUS COURANTS

- Accumulation de poussière humide et de débris au niveau des panneaux de carrosserie, des orifices et des autres parties du véhicule.
- Endommagement de la peinture et d'autres enduits protecteurs provoqué par les graviers ou petits accidents de la circulation.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de poussière et d'eau sous le véhicule accélère la corrosion. Les revêtements de sols humides ne sèchent jamais très bien dans le véhicule ; aussi est-il recommandé de les retirer et de les faire sécher afin de protéger le plancher de la corrosion.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, notamment dans les régions où la température ambiante reste positive et où la pollution atmosphérique et l'emploi de sel sont très élevés.

Température

L'augmentation de la température accélère la corrosion des pièces du véhicule mal ven-

tilées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, l'air salin des régions côtières et le salage fréquent des routes accélèrent la corrosion. Le sel accélère également la dégradation des surfaces peintes.

PROTECTION DU VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et lustrez le véhicule aussi souvent que possible afin de le maintenir propre.
- Vérifiez aussi souvent que possible l'état de la peinture et effectuez au plus tôt les retouches nécessaires.
- Veillez à ce que les orifices d'écoulement de la carrosserie situés à la base des portières ne soient pas bouchés, afin d'y éviter l'accumulation d'eau.
- Vérifiez que le dessous de caisse n'est pas recouvert de sable, de poussière ou de sel. Dans le cas contraire, lavez-le à l'eau dès que possible.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne retirez JAMAIS la poussière, le sable ou les autres débris situés dans l'habitacle avec un jet d'eau. Nettoyez la saleté à l'aide d'un aspirateur.**
- **Évitez tout contact entre les pièces électroniques internes du véhicule et les liquides (eau ou autre). Elles pourraient être endommagées.**

Les produits chimiques utilisés pour dégivrer les routes peuvent être extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des éléments du dessous de caisse, tels que les conduites et les câbles de frein, la tôle de plancher et les ailes.

En hiver, le dessous de caisse du véhicule doit être nettoyé régulièrement.

Pour une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

MÉMENTO

8 Interventions à effectuer soi-même

Précautions d'entretien 538
Emplacements des points de vérification dans le compartiment moteur 540
Circuit de refroidissement 540
- Informations de base 540
- Vérification du niveau du liquide de refroidissement 542
- Changement du liquide de refroidissement 542

Huile pour engrenages 543
Liquide de frein 543
Balais d'essuie-glace avant 544
- Nettoyage 544
- Remplacement 544

Freins 545
- Informations de base 545
- Témoin d'avertissement d'usure de plaquettes de frein 545

Liquide de lave-vitres 545
Batterie auxiliaire 547
- Informations de base 547
- Batterie auxiliaire 548
- Démarrage à l'aide d'une batterie de secours 549

Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T. 549
Fusibles 551
Eclairages 552
- Informations de base 552
- Phares 552
- Éclairages intérieurs et extérieurs 552

Roues et pneus 553
- Informations de base 553
- Pression pneu 553
- Étiquette des pneus 557
- Types de pneus 560
- Chaînes de pneus 562
- Remplacement des roues et des pneus 562
- Kit de réparation de pneu 566

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Lorsque vous réalisez une opération d'inspection ou d'entretien sur votre véhicule, prenez toujours les précautions nécessaires pour éviter de vous blesser ou d'endommager accidentellement le véhicule. Les précautions générales énoncées ci-après doivent être scrupuleusement observées.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système EV (véhicule électrique) fonctionne grâce à un dispositif à haute tension, pouvant générer jusqu'à 400 volts CC environ. Le système risque d'être chaud pendant et après le démarrage, et lorsque le véhicule est désactivé. Faites attention à la haute tension et à la température élevée. Respectez les étiquettes placées sur le véhicule.**
- **Ne démontez, ne retirez et ne remplacez jamais les pièces et les câbles à haute tension, de même que leurs connecteurs. Les câbles à haute tension sont de couleur orange.**
- **Démonter, retirer ou remplacer ces pièces ou ces câbles pourrait entraîner de graves brûlures ou une électrocution, et des blessures graves ou mortelles. Le système à haute tension du véhicule ne comporte pas de pièces pouvant être réparées par l'utilisateur. Nous vous recommandons d'amener votre véhicule chez le concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour tout entretien nécessaire.**
- **Garez le véhicule sur une surface plane, serrez correctement le frein de stationnement et calez les roues de façon à empêcher tout déplacement du véhicule. Sélectionnez la position de changement de vitesses P (Stationnement) ou N (Point mort).**
- **Si vous devez travailler alors que le système EV (véhicule électrique) est activé, veillez à garder vos mains, cheveux, vêtements et outils à l'écart des ventilateurs en rotation et de toute autre pièce en mouvement.**
- **Assurez-vous que la commande de moteur électrique est sur la position OFF et que le connecteur de charge a été débranché lorsque vous effectuez des travaux d'entretien.**
- **Il est conseillé d'attacher ou d'enlever tout vêtement ample et de retirer tous vos bijoux tels que bagues, montres, etc. avant toute intervention sur votre véhicule.**
- **Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous travaillez sur votre véhicule.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.**
- **Ne fumez pas à proximité de la batterie auxiliaire, et n'approchez aucune flamme ou étincelle.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne travaillez pas sous le capot tant que le compartiment moteur est chaud. Placez la commande de moteur électrique sur la position OFF et attendez son refroidissement.**
- **Évitez tout contact direct avec du liquide de refroidissement usagé. Mettre au rebut du liquide de refroidissement et/ou d'autres liquides provenant du véhicule de manière inappropriée peut endommager l'environnement. Suivez toujours les réglementations locales relatives à la mise au rebut des liquides provenant de votre véhicule.**

- **Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ou tout autre composant fonctionnant avec un transistor, lorsque la commande de moteur électrique est sur la position ON.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique. Il peut s'activer à tout moment de façon inattendue, même lorsque la commande de moteur électrique n'est pas placée sur la position ON ou PRÊT pour la conduite. Pour éviter toute blessure, débranchez toujours le câble négatif de la batterie auxiliaire avant de travailler à proximité du ventilateur.**
- **Lorsque"Témoin lumineux d'état de charge" (P.78) s'allume ou clignote, n'effectuez pas de travaux de maintenance. Il y a un risque d'électrocution car le système haute tension est actif.**
- **N'effectuez pas de travaux d'entretien dans les situations suivantes.**
  - **Lorsque la batterie de traction est chargée avec le câble de charge (si le véhicule en est équipé) ou un câble de charge.**
  - **Lorsque la commande de climatisation à distance (si le véhicule en est équipé) ou le Calendrier de climatisation fonctionne. Reportez-vous à "Calendrier de climatisation" (P.340).**
  - **Lorsque le logiciel se met à jour.**

La présente section "8. La section "Interventions à effectuer soi-même" contient uniquement des instructions relatives aux interventions d'entretien courant, relativement faciles à effectuer par le propriétaire du véhicule.

N'oubliez pas qu'un entretien incomplet ou incorrect peut se traduire par un fonctionnement anormal du véhicule et qu'il peut affecter la couverture de la garantie. **En cas de doutes concernant une opération d'entretien, nous vous recommandons de la faire effectuer par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.**

EMPLACEMENTS DES POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR

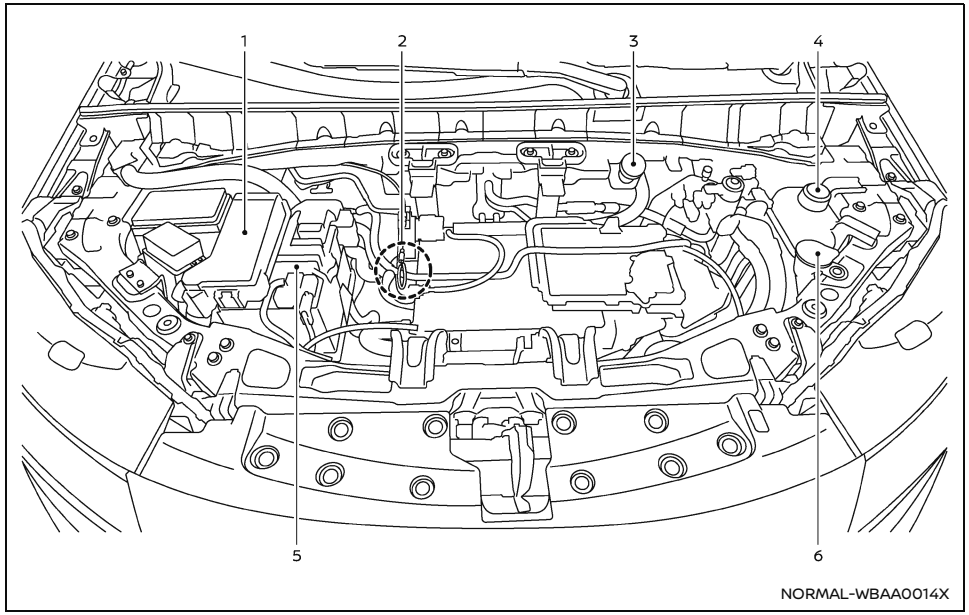

Exemple

1. Fusibles/supports de raccords à fusibles
2. Déverrouillage mécanique du connecteur de charge rapide CC
3. Réservoir de liquide de frein
4. Réservoir de liquide de refroidissement
5. Batterie auxiliaire
6. Réservoir de liquide de lave-vitres

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

INFORMATIONS DE BASE

Le système de refroidissement est rempli en usine avec un mélange pré-dilué composé de 50% de LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent et de 50% d'eau afin de le protéger contre le gel tout au long de l'année. La solution antigel contient des agents antirouille et anticorrosion. L'ajout d'additifs dans le circuit de refroidissement n'est pas nécessaire.

Licences pour logiciels libres :

La pompe à eau électrique du groupe motopropulseur électrique de ce véhicule intègre un logiciel libre.

Consultez le site Web de licence à l'adresse : https://www.aisin.com/info/ewp/license001.html

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud. Attendez que le compartiment moteur ait refroidi.**
- **Le liquide de refroidissement est toxique et doit être conservé dans un bidon étiqueté hors de portée des enfants.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez jamais d'additifs dans le circuit de refroidissement, comme du produit d'étanchéité pour radiateur. Ceci peut endommager l'équipement électrique, comme le moteur et l'onduleur.**

- **Lors du remplissage ou du remplacement du liquide de refroidissement, veillez à n'utiliser que du LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent. Le LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent est pré-dilué pour fournir une protection antigel jusqu'à -37°C (–34°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est nécessaire en raison des conditions météorologiques dans lesquelles le véhicule est utilisé, ajoutez du concentré de LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent en suivant les indications sur le récipient. Si un liquide de refroidissement équivalent autre que le LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent est utilisé, suivez les instructions du fabricant pour maintenir une protection antigel jusqu'à –37°C (–34°F) minimum. L'utilisation de types de produits de refroidissement autres que le LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent risque d'endommager le système de refroidissement.**

- **La durée de vie du liquide de refroidissement rempli à l'usine de fabrication est de 200 000 km (125 000 mi) ou 15 ans. Le fait d'effectuer un mélange avec un liquide de refroidissement autre que MITSUBISHI MOTORS GENUINE SUPER LONG LIFE COOLANT PREMIUM ou équivalent, ou l'emploi d'eau non distillée peut réduire la durée de vie du liquide de refroidissement rempli en usine. Pour obtenir des informations complémentaires, reportez-vous à la section "Programmes d'entretien".**

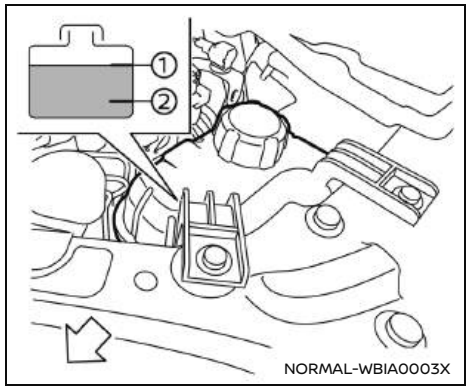

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement **dans le réservoir lorsque les pièces haute tension sont froides.** Si le niveau de liquide de refroidissement est inférieur au repère MIN ②, ouvrez le bouchon du réservoir et ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAX ①. Si le réservoir est vide, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement **lorsque les pièces haute tension sont froides.** Si le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir est insuffisant, remplissez le réservoir de liquide de refroidissement jusqu'à l'ouverture et ajoutez-en jusqu'au repère MAX ①.

Serrez le bouchon correctement après avoir ajouté le liquide de refroidissement.

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement, reportez-vous à "Emplacements des points de vérification dans le compartiment moteur" (P.540).

Si le système de refroidissement nécessite l'ajout fréquent de liquide, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

CHANGEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Il est recommandé que les réparations majeures du système de refroidissement soient effectuées par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Les procédures d'entretien sont décrites dans le manuel d'entretien Mitsubishi Motors correspondant.

Un entretien incorrect pourrait réduire les performances de chauffage.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour éviter tout risque de brûlure, ne vidangez jamais le liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud. Du liquide sous haute pression s'échappant du radiateur peut entraîner de graves brûlures.**
- **Évitez tout contact du liquide de refroidissement usagé avec la peau. En cas de contact, lavez soigneusement avec du savon ou une solution nettoyante pour les mains dès que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de portée des enfants et des animaux.**

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de manière appropriée. Vérifiez les réglementations locales en vigueur.

HUILE POUR ENGRENAGES

Lorsqu'une vérification ou un remplacement est nécessaire, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour ce service.

⚠ MISE EN GARDE

- **Utilisez uniquement MITSUBISHI MOTORS GENUINE ATF J3. Ne faites pas de mélange avec d'autres huiles.**
- **L'utilisation d'une huile autre que MITSUBISHI MOTORS GENUINE ATF J3 entraînera une détérioration de la motricité et de la durabilité du réducteur, et risque d'endommager le réducteur, ce qui n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs Mitsubishi Motors.**

LIQUIDE DE FREIN

Pour plus d'informations sur le liquide de frein, reportez-vous à "Contenances et liquides/lubrifiants recommandés" (P.585).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Utilisez uniquement du liquide non usagé provenant d'un récipient hermétique. Les liquides usagés, contaminés ou de qualité inférieure peuvent endommager le système de freinage. L'utilisation de liquides inappropriés peut provoquer l'endommagement du système de freinage et réduire les capacités de freinage du véhicule.**
- **Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.**
- **Le liquide de frein est un produit toxique. Il est donc nécessaire de le conserver dans un bidon étiqueté hors de portée des enfants.**

⚠ MISE EN GARDE

Évitez de renverser du liquide sur les surfaces peintes. La peinture pourrait être endommagée. Si du liquide se renverse, lavez immédiatement la surface avec de l'eau.

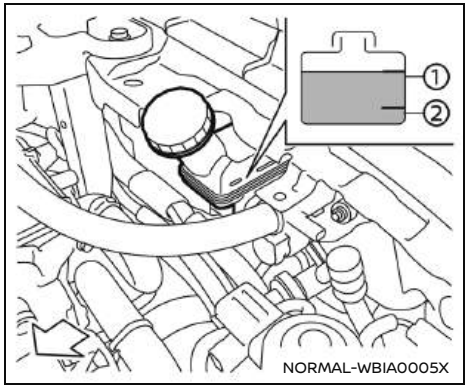

Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN ② ou si le témoin d'avertissement de frein s'allume, ajoutez MITSUBISHI MOTORS GENUINE BRAKE FLUID (DOT 3) ou un liquide de frein équivalent DOT 3 ou DOT 4 jusqu'au repère MAX ①. Si du liquide doit être ajouté fréquemment, le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

NETTOYAGE

Si votre pare-brise n'est pas propre après avoir utilisé le lave-vitre ou si le balai crisse durant sa course, de la cire ou un autre matériau adhère peut-être au balai ou au pare-brise.

Nettoyez la surface extérieure du pare-brise à l'aide d'une solution d'eau et de liquide pour lave-vitres ou de détergent doux. Le pare-brise est propre lorsque aucune gouttelette d'eau ne se forme à la surface si vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'une solution nettoyante ou d'un détergent doux. Rincez ensuite le balai à l'eau claire. Si votre pare-brise n'est toujours pas propre lorsque vous actionnez les essuie-glaces après avoir nettoyé les balais, remplacez les balais.

⚠ MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glaces avant usés peuvent endommager le pare-brise ou altérer la visibilité du conducteur.

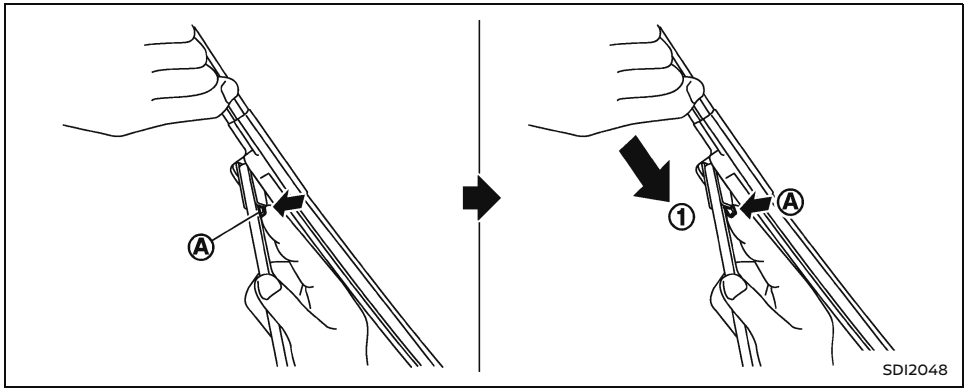

REMPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés.

Avant de remplacer les balais d'essuie-glace, les essuie-glaces doivent être remontés complètement afin d'éviter de rayer le capot du compartiment moteur ou d'endommager le bras d'essuie-glace. Pour relever le bras d'essuie-glace, reportez-vous à "Commande d'essuie-glace et de lave-vitre" (P.224).

1. Relevez les bras d'essuie-glace (d'abord côté conducteur, puis côté passager).
2. Appuyez sur la languette de déblocage Ⓐ, puis déplacez le balai d'essuie-glace vers le bas du bras d'essuie-glace ① en appuyant sur la languette de déblocage pour le retirer.
3. Engagez le balai neuf sur le bras et poussez-le jusqu'à ce qu'un clic se produise.
4. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que l'encoche soit insérée dans la rainure.

⚠ MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais d'essuie-glace, repositionnez le bras d'essuie-glace dans sa position d'origine afin de ne pas l'endommager en cas d'ouverture du capot.**

- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glaces sont en contact avec la vitre. À défaut, le bras risque d'être endommagé à cause de la pression d'air.**

FREINS

INFORMATIONS DE BASE

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT D'USURE DE PLAQUETTES DE FREIN

Les plaquettes de frein à disque sont équipées d'avertisseurs sonores d'usure. Lorsqu'une plaquette de frein nécessite un remplacement, elle produit un bruit strident, lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit se produit uniquement lorsque la pédale de frein est enfoncée. Lorsque l'usure de la plaquette de frein augmente, le bruit est également audible lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les freins au plus vite si le témoin d'avertissement d'usure retentit.

Dans certaines conditions de conduite ou climatiques, un crissement, un grincement ou tout autre bruit occasionnel provenant des freins peut se produire. Des bruits occasionnels provenant des freins lors de freinages légers à modérés sont normaux et n'affectent pas le fonctionnement ni les performances du système de freinage.

Suivez correctement les intervalles d'inspection des freins. Pour de plus amples informations, reportez-vous au carnet d'entretien fourni séparément.

LIQUIDE DE LAVE-VITRES

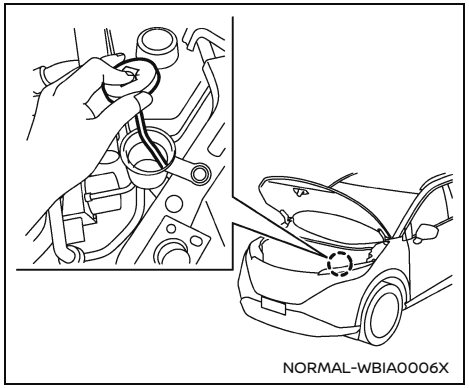

Exemple

⚠ AVERTISSEMENT

L'antigel est toxique et doit être conservé dans un bidon étiqueté hors de portée des enfants.

Pour vérifier le niveau de liquide, utilisez votre doigt pour boucher l'orifice central de l'ensemble bouchon/tube, puis retirez ce dernier du réservoir. S'il n'y a pas de liquide dans le tube, ajoutez-en.

Ajoutez un solvant au lave-vitres pour un meilleur nettoyage. En hiver, ajoutez de l'antigel pour lave-vitre de pare-brise. Respectez les instructions du fabricant pour la richesse du mélange.

Remplissez le réservoir de liquide de lave-vitres régulièrement.

Ajoutez du liquide lorsque le témoin d'avertissement de niveau bas de liquide de lave-vitres (si le véhicule en est équipé) apparaît.

Faites l'appoint plus fréquemment lorsque les conditions de conduite nécessitent une consommation plus importante de liquide de lave-vitres.

Liquide recommandé :

Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne substituez pas le liquide de refroidissement antigel à l'antigel de lave-vitres. La peinture risquerait d'être endommagée.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide de lave-vitres de concentré de liquide de lave-vitres non dilué. Certains concentrés de liquide de lave-vitres à base de méthanol risquent de tacher la calandre de façon permanente si du liquide est renversé lors du remplissage du réservoir.**
- **Mélangez auparavant le concentré de liquide de lave-vitres avec de l'eau selon les proportions recommandées par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide de lave-vitres. N'utilisez pas le réservoir de liquide de lave-vitres pour mélanger le concentré de liquide de lave-vitres et l'eau.**

BATTERIE AUXILIAIRE

Symboles de mise en garde pour la batterie			⚠ AVERTISSEMENT
①		Pas de cigarette, pas de flammes nues et pas d'etincelles	N'exposez pas la batterie a une flamme, a des etincelles ou a une cigarette allumee. L'hydrogene qui se degage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries degagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cecite.
②		Protegez les yeux	Manipulez la batterie avec precaution. Portez toujours des lunettes de protection pour vous proteger contre une explosion ou l'acide de batterie.
③		Gardez la batterie hors de portee des enfants	Ne laissez jamais les enfants manipuler la batterie. Gardez la pile hors de la portee des enfants.
④		Electrolyte	Evitez tout contact de l'electrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vetements ou les surfaces peintes du vehicule. L'acide sulfurique peut causer la cecite ou de graves brulures. Evitez de vous frotter les yeux si vous avez manipule une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'electrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vetements, rincez immediatement a l'eau la zone touchee pendant au moins 15 minutes et consultez un medecin. L'electrolyte est un acide. Si l'electrolyte penetre dans les yeux ou entre en contact avec la peau, il pourrait provoquer une deterioration de la vue ou des brulures.
⑤		Notez les directives d'utilisation	Avant de manipuler la batterie, lisez soigneusement cette directive pour assurer une manipulation appropriee et securitaire.
⑥		Gaz explosif	L'hydrogene qui se degage de l'electrolyte est un gaz explosif. Les batteries degagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cecite.

WAI0270X

INFORMATIONS DE BASE

- Si la batterie auxiliaire est étiquetée "ne pas ouvrir", elle ne nécessite aucun entretien et le liquide de la batterie auxiliaire ne doit pas être contrôlé. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV ou un atelier spécialisé qualifié pour vérifier les performances de la batterie auxiliaire.
- Maintenez la surface de la batterie auxiliaire propre et sèche. Nettoyez la batterie auxiliaire avec un mélange d'eau et de bicarbonate de soude.
- Veillez à ce que les connexions des bornes soient propres et correctement serrées.
- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant 30 jours ou plus, débranchez le câble de la borne négative ⊖ de la batterie auxiliaire pour éviter qu'elle ne se décharge.

REMARQUE:
Des précautions doivent être prises pour éviter les situations pouvant entraîner une possible décharge de la batterie auxiliaire et une potentielle impossibilité de démarrer, notamment :

1. **Installation ou utilisation prolongée d'accessoires électroniques consommant l'énergie de la batterie auxiliaire lorsque le Système EV ne tourne pas (chargeurs de téléphones, GNSS, lecteurs DVD, etc.).**
2. **Conduite peu fréquente du véhicule et/ou conduite uniquement sur de courtes distances.**

Dans ce type de cas, il peut être nécessaire de charger la batterie auxiliaire pour assurer le fonctionnement correct de la batterie auxiliaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne faites pas fonctionner le véhicule si le niveau de liquide dans la batterie auxiliaire est bas. Un niveau insuffisant de liquide de batterie auxiliaire peut provoquer une charge plus élevée au niveau de la batterie, risquant de générer de la chaleur, de réduire la durée de vie de la batterie auxiliaire et, dans certains cas, de provoquer une explosion.**
- **N'exposez pas la batterie auxiliaire à des flammes ou à des étincelles. Le gaz hydrogène généré par la batterie auxiliaire est explosif. Évitez le contact du liquide de la batterie auxiliaire avec la peau, les yeux, les vêtements ou les surfaces peintes. Après avoir touché une batterie auxiliaire ou un capuchon de batterie auxiliaire, ne vous touchez ou ne vous frottez pas les yeux. Lavez-vous abondamment les mains. En cas de contact de l'acide avec les yeux, la peau ou les vêtements, rincez immédiatement et abondamment pendant au moins 15 minutes puis consultez un médecin.**
- **Lorsque vous travaillez sur ou près d'une batterie auxiliaire, portez toujours des lunettes de protection adéquates et retirez tous vos bijoux.**
- **Les bornes, les cosses ainsi que tous les accessoires de la batterie auxiliaire contiennent du plomb ou des composants au plomb. Lavez-vous les mains après toute manipulation.**
- **Conservez la batterie auxiliaire hors de portée des enfants.**
- **N'inclinez pas la batterie auxiliaire.**

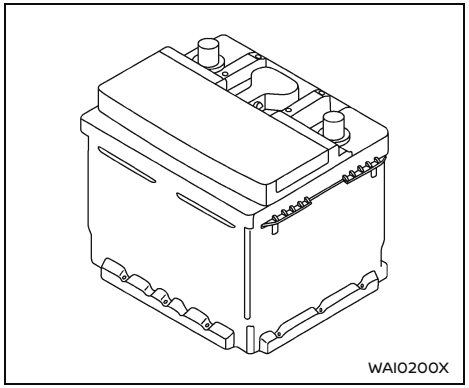

Exemple

REMARQUE:
N'essayez pas d'ouvrir le haut de la batterie auxiliaire.
Cette batterie auxiliaire n'est pas équipée de bouchons de ventilation amovibles.

BATTERIE AUXILIAIRE

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau de liquide d'une batterie sans entretien. Cependant, Mitsubishi Motors recommande de la faire vérifier périodiquement chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

REMARQUE:
Pour le remplacement de la batterie auxiliaire, rendez-vous chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

Démarrer à l'aide d'une batterie de secours permet de fournir de l'énergie au système de 12 volts, afin que les systèmes électriques fonctionnent. Les systèmes électriques doivent être activés pour permettre à la batterie de traction de se charger. Démarrer à l'aide d'une batterie de secours ne permet pas de charger la batterie de traction. La batterie de traction doit être chargée avant de pouvoir conduire le véhicule.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie de secours s'avère nécessaire, reportez-vous à "Démarrage à l'aide d'une batterie de secours" (P.519). Si la commande de moteur électrique ne passe pas sur la position PRÊT pour la conduite avec une batterie de secours, un remplacement de la batterie auxiliaire peut s'avérer nécessaire. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

REMPLACEMENT DE LA PILE DE LA CLÉ F.A.S.T.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Risque en cas d'ingestion : L'ingestion de ce produit peut entraîner des blessures graves, voire la mort.**
- **Une pile bouton avalée peut provoquer des brûlures chimiques internes en seulement 2 heures.**
- **Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.**
- **Veillez à ce que les enfants n'avalent pas les pièces détachées.**
- **Consulter immédiatement un médecin si vous soupçonnez qu'une pile a été avalée ou insérée à l'intérieur d'une partie du corps.**
- **Pour obtenir des informations sur le traitement, appelez la ligne nationale d'assistance téléphonique en cas d'ingestion de piles au 1-800-498-8666.**
- **Un remplacement incorrect de la pile peut entraîner des risques d'explosion. Remplacez-la uniquement par une pile de même type ou de type équivalent. Un remplacement incorrect de la pile pourrait provoquer des blessures ou la mort.**
- **N'écrasez pas ou ne découpez pas la pile.**
- **Ne soumettez pas la pile à une pression d'air extrêmement basse à haute altitude.**
- **N'exposez pas les piles à une chaleur excessive telle que le soleil, le feu ou des sources de chaleur similaires.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Une pile ou une batterie dont la mise au rebut est incorrecte risque de nuire à l'environnement. Vérifiez toujours les réglementations locales en matière de mise au rebut des piles et des batteries.**
- **Veillez à éviter toute contamination des composants par de la poussière ou de l'huile lors du remplacement de la pile.**

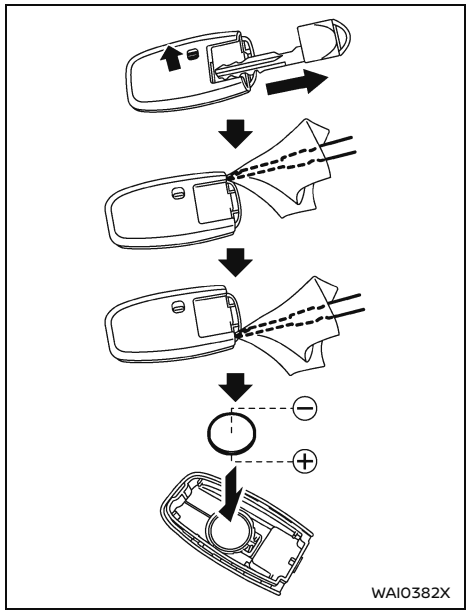

Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. comme suit :

1. Retirez la clé de secours de la clé F.A.S.T.
2. Insérez un petit tournevis dans la fente (des côtés droit et gauche) et faites levier afin de séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Utilisez un chiffon afin de protéger le boîtier.
3. Remplacez la pile usagée par une pile neuve.
   Pile recommandée :
   CR2032 ou équivalent
   - Ne touchez pas le circuit interne et les bornes électriques, vous pourriez provoquer un dysfonctionnement.
   - Tenez la pile par les bords. Le fait de toucher les points de contact de la pile réduit de manière significative sa capacité à maintenir sa charge.
   - Assurez-vous d'orienter le côté ⊕ de la pile vers le fond du logement.

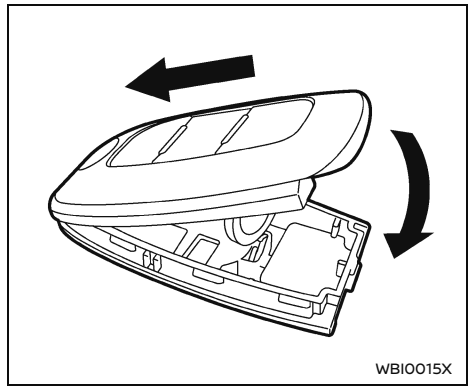

4. Superposez les parties supérieure et inférieure puis appuyez pour fermer correctement le boîtier.
5. Utilisez les boutons afin d'en vérifier le bon fonctionnement.

Si vous avez besoin d'aide pour le remplacement, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

REMARQUE:
Avertissement de la FCC :
Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y

compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
REMARQUE :
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.
Au Canada :
Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

FUSIBLES

N'ouvrez pas la boîte à fusibles.
Si vous avez remarqué le dysfonctionnement d'un équipement électrique, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

ECLAIRAGES

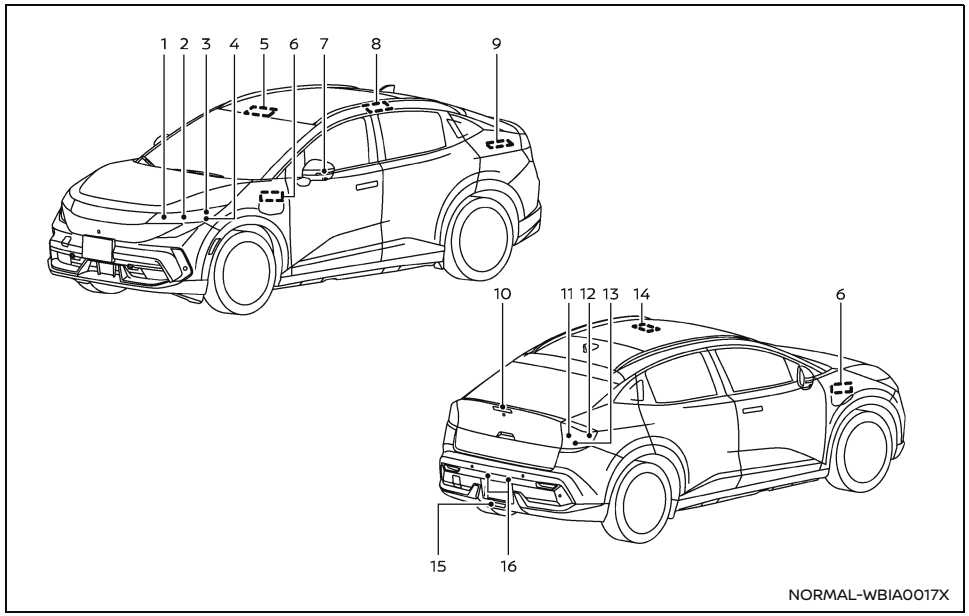

INFORMATIONS DE BASE

1. Phare (feu de route)
2. Phare (feu de croisement)
3. Feu de stationnement avant/Feu de jour/Clignotant avant
4. Feux de gabarit avant
5. Spot de lecture
6. Voyant du port de charge
7. Clignotant latéral (si le véhicule en est équipé)
8. Éclairage individuel arrière (si le véhicule en est équipé)
9. Éclairage de la zone de chargement
10. Feu de stop surélevé
11. Feu de stop/feu arrière
12. Feu de position latéral arrière
13. Clignotant arrière
14. Plafonnier arrière (si le véhicule en est équipé)
15. Feu de recul
16. Éclairage de plaque d'immatriculation

PHARES

De la buée peut se former temporairement à l'intérieur des optiques des éclairages extérieurs en cas de pluie ou de passage dans un centre de lavage. Une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur de l'optique provoque la formation de la buée. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Si de grosses gouttes d'eau se forment à l'intérieur de l'optique, nous vous conseillons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour un entretien.

Si un remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour ce service.

ÉCLAIRAGES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Ce véhicule est équipé d'éclairages LED. Rendez-vous chez votre concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour remplacer l'éclairage LED, le type d'ampoule ou pour toute procédure de remplacement d'une ampoule qui n'apparaît pas dans cette section. Contactez toujours le service de pièces détachées d'un concessionnaire Mitsubishi certifié EV afin d'obtenir les dernières informations relatives aux pièces.

INFORMATIONS DE BASE

En cas de pneu à plat, reportez-vous à "Crevaison" (P.507).

PRESSION PNEU

Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]

⚠ AVERTISSEMENT

Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.

Ce véhicule est équipé du système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]. Il contrôle la pression de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu insuffisante s'allume et que l'avertissement "Pression des pneus basse. Regonfler" s'affiche sur l'écran multi-informations, un ou plusieurs pneus sont considérablement dégonflés.

Le système TPMS s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système risque de ne pas détecter une chute soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsque vous conduisez avec un pneu crevé).

Pour plus de détails, reportez-vous à "Témoin d'avertissement de pression de pneu basse" (P.177), "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.349) et "Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]" (P.507).

Pression des pneus

Vérifiez la pression des pneus régulièrement et systématiquement avant de longs trajets. Les caractéristiques relatives à la pression des pneus recommandée sont indiquées sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge sous le titre "Pression des pneus à froid". L'étiquette d'informations sur les pneus et les capacités de charge est apposée sur le montant central côté conducteur. La pression des pneus doit être vérifiée régulièrement car :

- La plupart des pneus se dégonflent naturellement avec le temps.
- Les pneus peuvent se dégonfler brusquement si vous roulez sur des nids de poule ou d'autres obstacles ou si le véhicule heurte le trottoir lors du stationnement.

La pression des pneus doit être vérifiée lorsque les pneus sont froids. Les pneus sont considérés FROIDS si le véhicule est resté au moins 3 heures à l'arrêt ou s'il a roulé moins de 1,6 km (1 mi) à vitesse modérée.

Le système TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) émet des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule, afin de gonfler les pneus à la pression à FROID recommandée. (Reportez-vous à "TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité)" (P.352).)

Une pression incorrecte, y compris un sous-gonflage, peut avoir un effet défavorable sur la durée de vie des pneus et la tenue de route du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent être brusquement défaillants et provoquer un accident.**
- **Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est situé sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S. La capacité de charge du véhicule est indiquée sur l'étiquette d'informations sur les pneus et les capacités de charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. Une surcharge du véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, rendre l'utilisation du véhicule dangereuse en raison d'une usure prématurée des pneus ou d'une mauvaise tenue de route et occasionner également un accident grave. Une charge supérieure à la capacité spécifiée peut également entraîner des pannes au niveau d'autres composants du véhicule.**
- **Avant d'effectuer un long trajet, ou lorsque votre véhicule est lourdement chargé, utilisez un manomètre pour pneus afin de vous assurer que la pression des pneus est conforme aux spécifications.**
- **Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.**

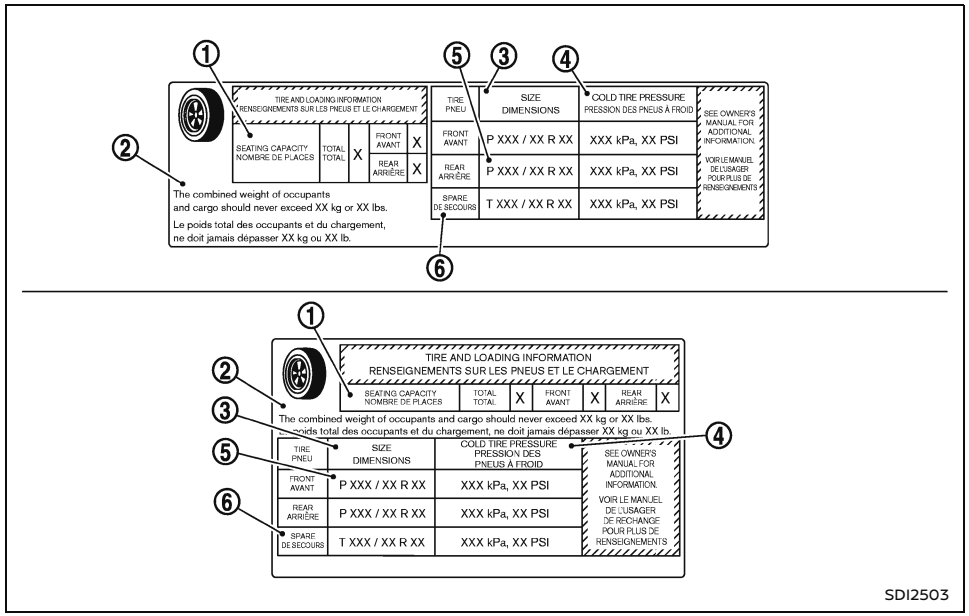

Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge

① Nombre de sièges : nombre maximum d'occupants pouvant s'asseoir dans le véhicule.

② Limite de charge du véhicule : Reportez-vous à "Informations relatives aux capacités de charge du véhicule" (P.593).

③ Taille d'origine : taille des pneus d'origine montés sur votre véhicule en usine.

④ Pression pneu à froid : gonflez les pneus à cette pression lorsque les pneus sont froids. Les pneus sont considérés FROIDS si le véhicule est resté au moins trois heures à l'arrêt ou s'il a roulé moins de 1,6 km (1 mi) à vitesse modérée. La pression de gonflage recommandée est établie par le fabricant afin de fournir le meilleur équilibre concernant l'usure des pneus, la manipulation du véhicule, la manœuvrabilité du véhicule, le bruit des pneus, etc. par rapport au PNBV du véhicule.

⑤ Taille pneu — reportez-vous à "Informations de base" (P.557).

⑥ Taille de la roue de secours ou taille de la roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)

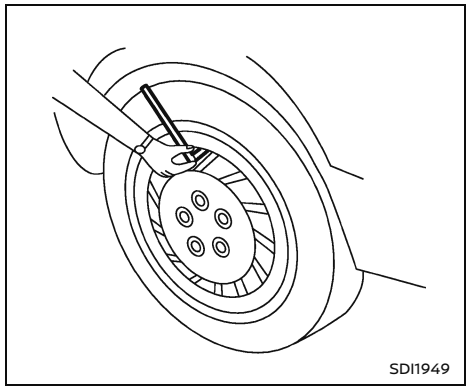

Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de la valve du pneu.
2. Enfoncez le manomètre complètement sur la tige de la valve. N'appuyez pas trop fort et ne forcez pas sur le côté de la tige de la valve afin d'éviter tout échappement d'air. Si vous entendez un bruit de sifflement d'air s'échappant du pneu lors de la vérification de la pression, repositionnez le manomètre afin d'éliminer cette fuite.
3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu indiquée sur la tige du manomètre et comparez-la aux valeurs spécifiées sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.
5. Ajoutez la quantité d'air nécessaire au pneu. Si une quantité d'air trop importante a été ajoutée, appuyez brièvement sur la partie centrale de la tige de la valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre afin de faire baisser la pression. Vérifiez à nouveau la pression et ajoutez ou laissez s'échapper la quantité d'air nécessaire.
6. Replacez le capuchon de la tige de la valve.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus.

	TAILLE	PRESSION DES PNEUS À FROID
PNEU AVANT D'ORIGINE	**235/45 R19***	**260 kPa, 38 PSI**
	215/55 R18*	**250 kPa, 36 PSI (Roue en alliage) 320 kPa, 46 PSI (Roue en acier)**
PNEU ARRIÈRE D'ORIGINE	**235/45 R19***	**260 kPa, 38 PSI**
	215/55 R18*	**250 kPa, 36 PSI (Roue en alliage) 320 kPa, 46 PSI (Roue en acier)**

* : si le véhicule en est équipé

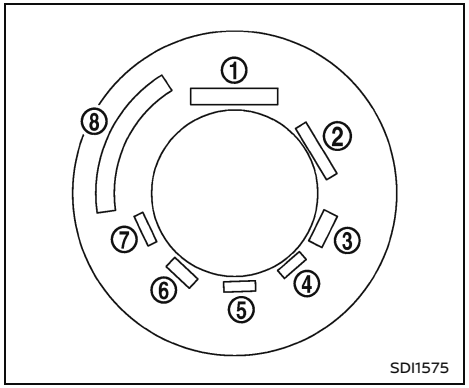

Exemple

ÉTIQUETTE DES PNEUS

Informations de base

Les lois fédérales exigent pour les fabricants de pneus de placer des informations conformes aux normes sur un flanc de tous les pneus. Ces informations identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour la certification de la norme de sécurité. Le numéro TIN peut être utilisé

pour identifier le pneu en cas de rappel.

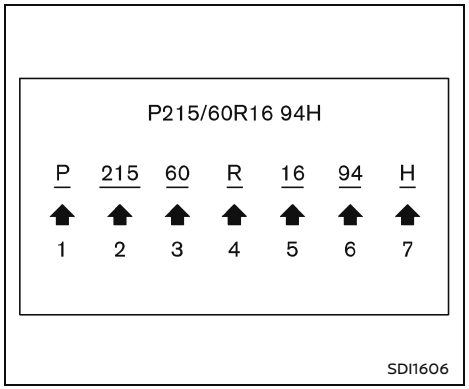

Exemple

① Taille des pneus (exemple : P215/60R16 94H)

1. P : Le "P" indique que le pneu est conçu pour des véhicules de tourisme. (Cette information ne figure pas sur tous les pneus.)
2. Nombre à trois chiffres (215) : ce nombre renseigne sur la largeur du pneu en millimètres de flanc à flanc.
3. Nombre à deux chiffres (60) : ce nombre, appelé rapport d'aspect, indique le rapport hauteur-largeur du pneu.
4. R : Le "R" signifie radial.
5. Nombre à deux chiffres (16) : ce nombre correspond au diamètre de la roue ou de la jante en pouces.
6. Nombre à deux ou trois chiffres (94) : ce nombre correspond à l'indice de charge du pneu. Il indique le poids que chaque pneu peut supporter. Il est possible que vous ne trouviez pas ces informations sur tous les pneus car la loi ne l'exige pas.
7. H : indice de vitesse du pneu. Vous ne devez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à l'indice de vitesse indiqué.

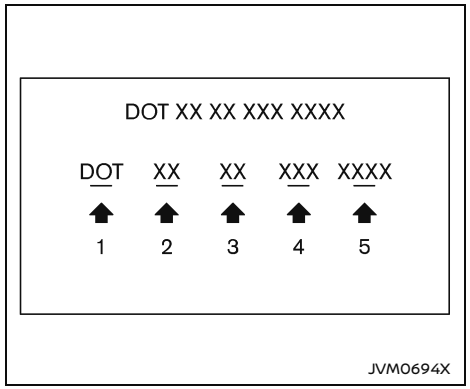

Exemple (Type A) (si le véhicule en est équipé)

② TIN (numéro d'identification du pneu) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

1. DOT : abréviation de "Department of Transportation" (Ministère des transports). Le symbole peut être apposé au-dessus, en dessous, à gauche ou à droite du numéro d'identification du pneu (TIN).
2. Code à deux chiffres : repère d'identification du fabricant
3. Code à deux chiffres : taille du pneu
4. Code à trois chiffres : code de type de pneu (en option)
5. Quatre chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, le chiffre 3103 correspond à la 31ème semaine de l'année 2003. Si ce nombre n'est pas indiqué, vérifiez alors l'autre flanc du pneu.

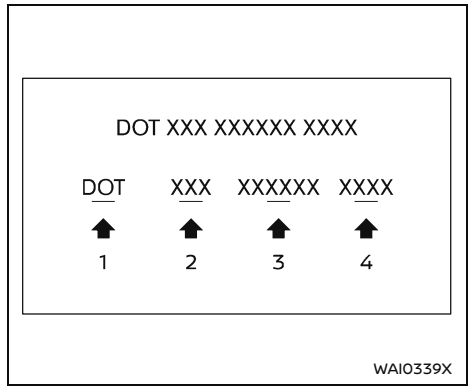

Exemple (Type B) (si le véhicule en est équipé)

② TIN (numéro d'identification du pneu) pour un pneu neuf (exemple : DOT XXX XXXXXX XXXX)

1. DOT : abréviation de "Department of Transportation" (Ministère des transports). Le symbole peut être apposé au-dessus, en dessous, à gauche ou à droite du numéro d'identification du pneu (TIN).
2. Code à trois chiffres : repère d'identification du fabricant
3. Code à six chiffres : code descriptif utilisé pour identifier

les caractéristiques importantes du pneu.

4. Quatre chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, le chiffre 3103 correspond à la 31ème semaine de l'année 2003.

③ Composition et matériau du pli du pneu

Nombre de couches ou de plis de la toile caoutchoutée du pneu.

Les fabricants de pneus doivent également indiquer les matériaux contenus dans le pneu, ce qui comprend l'acier, le nylon, le polyester ou tout autre matériau.

④ Pression de gonflage maximale admissible

Ce nombre correspond à la pression maximale d'air devant être introduite dans le pneu. Ne dépassez pas la pression maximale admissible.

⑤ Indice de charge maximum

Ce nombre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qui peut être transportée par le pneu. Lors du remplacement des pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu qui présente le même indice de charge que le pneu monté en usine.

⑥ Termes "sans chambre à air" ou "avec chambre à air"

Indique si le pneu requiert une chambre à air interne ("avec chambre à air") ou pas ("sans chambre à air").

⑦ Le terme "radial"

Le terme "radial" est indiqué si le pneu dispose d'une structure radiale.

⑧ Nom du fabricant ou de la marque

Le nom du fabricant ou de la marque est affiché.

Autre terminologie associée aux pneus

Outre les nombreux termes qui sont définis dans cette section, le flanc extérieur prévu est (1) le flanc qui contient un flanc blanc, porte des lettres marquées en blanc ou porte le nom du fabricant, comprend la moulure du nom de la marque et/ou du modèle qui est plus importante ou plus profonde que la même moulure sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc orienté vers l'extérieur d'un pneu asymétrique dont l'un des côtés a la particularité de devoir toujours être orienté vers l'extérieur lorsqu'il est monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lors du changement ou du remplacement des pneus, veillez à ce que les quatre pneus soient de même type (exemple : été, toute saison ou neige) et de la même structure. Un concessionnaire Mitsubishi certifié EV peut vous fournir des informations concernant le type, les dimensions, l'indice de vitesse et la disponibilité des pneus.**

- **Les pneus de rechange peuvent présenter un indice de vitesse inférieur à celui des pneus équipés en usine, et peuvent ne pas correspondre à la vitesse maximale potentielle. Ne dépassez jamais l'indice de vitesse maximal du pneu.**
- **L'utilisation de pneus autres que ceux spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors peut affecter le fonctionnement du système TPMS.**
- **Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.**

- **Utilisez toujours des pneus de même type, taille, marque, construction et de même sculpture de bande de roulement sur les quatre roues. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner une différence de circonférence des pneus entre les essieux avant et arrière, ce qui peut provoquer un dysfonctionnement de la commande de stabilité active [ASC] et entraîner ainsi des blessures corporelles graves voire mortelles, une usure excessive des pneus et un endommagement éventuel de la transmission et du mécanisme de différentiel.**

Pneus toute saison

Mitsubishi Motors précise toute saison sur certains modèles de pneus offrant de bonnes performances toute l'année, y compris par temps de neige et sur routes verglacées. Les pneus toute saison comportent la marque ALL SEASON et/ou M&S (boue et neige) au niveau du flanc. Les pneus neige présentent une meilleure adhérence à la neige que les pneus toute saison et sont plus adaptés à certaines régions.

Pneus été

Mitsubishi Motors recommande les pneus été sur certains modèles afin de bénéficier de bonnes performances sur les routes sèches. La performance des pneus été est considérablement diminuée sur les routes enneigées ou gelées. Les pneus d'été n'ont pas l'indice de traction M&S sur le flanc du pneu.

Si vous prévoyez d'utiliser votre véhicule dans des conditions de neige ou de verglas, Mitsubishi Motors recommande l'utilisation de pneus SNOW (neige) ou ALL SEASON (toute saison) sur les quatre roues.

Pneus neige

Si des pneus neige sont requis, il est nécessaire de choisir des pneus de dimensions et d'indice de charge équivalents aux pneus équipés initialement. À défaut, votre sécurité et la tenue de route du véhicule peuvent être sérieusement affectées.

En général, les pneus neige présentent un indice de vitesse inférieur à celui des pneus équipés en usine, et peuvent ne pas correspondre à la vitesse maximale potentielle du véhicule. Ne dépassez jamais l'indice de vitesse maximal du pneu.

Les pneus neige doivent être de la même taille, marque, fabrication et sculpture de bande de roulement aux quatre roues.

Pour optimiser l'adhérence sur routes verglacées, vous pouvez utiliser des pneus cloutés. Cependant, certains États américains et certaines provinces canadiennes interdisent leur utilisation. Vérifiez les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur avant de monter des pneus cloutés. Sur des surfaces sèches ou humides,

l'adhérence des pneus neige cloutés peut être inférieure à celle des pneus neige non cloutés, et les risques de dérapage peuvent être accrus.

CHAÎNES DE PNEUS

⚠ AVERTISSEMENT

Si des chaînes de pneus sont utilisées avec ce véhicule, elles doivent laisser un espace suffisant entre le pneu et la suspension ou l'élément de carrosserie le plus proche. Si les chaînes ne sont pas utilisées correctement, ou si elles ne sont pas installées correctement, elles peuvent endommager les freins, la suspension ou d'autres éléments du véhicule et provoquer un accident au cours duquel une personne pourrait être gravement blessée ou tuée.

Certaines régions ou pays interdisent l'utilisation des chaînes. Avant d'équiper les roues de chaînes, vérifiez la réglementation locale en vigueur. Si les chaînes sont autorisées, vérifiez qu'elles sont adaptées aux roues de votre véhicule et posez-les en suivant les instructions du fabricant.

Utilisez uniquement des chaînes de catégorie S SAE. Les chaînes de catégorie "S" sont utilisées sur les véhicules ayant un espace restreint entre les pneus et la carrosserie. Les véhicules pouvant utiliser des chaînes de catégorie "S" sont conçus de façon à respecter les espaces minimums conformes à la norme SAE, entre le pneu et la pièce de suspension ou de carrosserie la plus proche, nécessaires à l'adaptation d'un dispositif de traction pour l'hiver (chaînes ou câbles de pneus). Les espaces minimum sont déterminés à partir de la taille des pneus équipés en usine. D'autres types de pneus risquent d'endommager le véhicule.

Utilisez des tendeurs de chaîne si leur utilisation est recommandée par le fabricant de façon à assurer une fixation correcte. Les maillons de l'extrémité libre des chaînes de pneus doivent être fixés ou retirés afin d'éviter tout risque de frottement pouvant endommager les ailes ou le dessous de caisse. Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum lors de l'utilisation de chaînes de pneus. En outre, conduisez à vitesse réduite. À défaut, le véhicule risque d'être endommagé et/ou ses performances et sa tenue de route réduites.

Les chaînes se posent uniquement sur les roues avant et non sur les roues arrière.

N'utilisez pas de chaînes sur route sèche. Conduire avec des chaînes dans de telles conditions pourrait endommager les différents mécanismes du véhicule, en raison d'efforts excessifs.

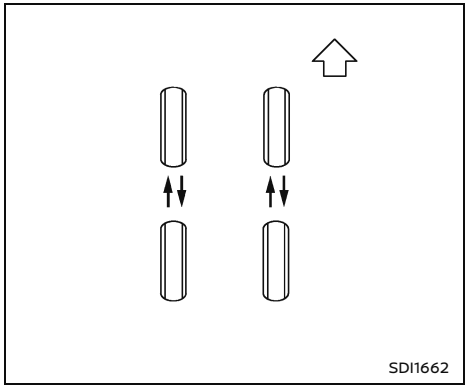

REMPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

REMARQUE:
Votre véhicule est équipé de pneus directionnels, qui peuvent être permutés uniquement d'avant en arrière du même côté du véhicule. La permutation diagonale des pneus inverse la direction du pneu, ce qui réduit ses performances et provoque une usure inégale.

Mitsubishi Motors recommande de permuter les pneus à l'intervalle comme indiqué dans le programme d'entretien. (Pour des détails sur les

procédures de remplacement des pneus, reportez-vous à "Levage du véhicule et remplacement des pneus" (P.514).)
Dès que possible, serrez les écrous de roue au couple spécifié à l'aide d'une clé dynamométrique.

Couple de serrage des écrous de roue :
108 N·m (80 pi-lb)

Les écrous de roue doivent être serrés en permanence au couple spécifié. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation de roues.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après avoir permuté les roues, vérifiez et réglez la pression des pneus.**
- **Serrez à nouveau les écrous de roue après avoir effectué 1 000 km (600 mi) (également en cas de pneu à plat, etc.).**
- **Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.**
- **Après avoir permuté les roues, n'utilisez pas la fonction Easy-Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) pour régler la pression des pneus. Utilisez plutôt un indicateur de pression pour régler les pneus à la pression correcte conformément à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.**
- **Pour assurer le fonctionnement correct du système Easy-Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) après une permutation des roues, réinitialisez et enregistrez le capteur à son nouvel emplacement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.**

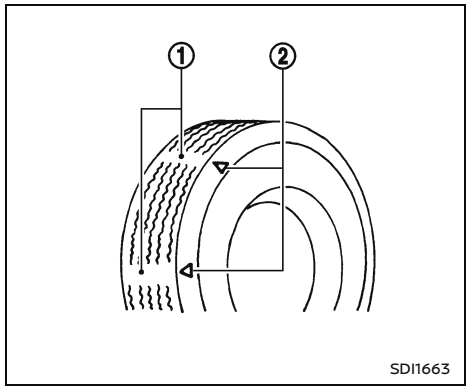

① Indicateur d'usure
② Repère d'emplacement de l'indicateur d'usure

Usure et endommagement des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les pneus doivent être vérifiés régulièrement afin de déterminer le degré d'usure et de détecter la présence de fissures, de ballonnements ou d'objets coincés dans les bandes de roulement. En cas d'usure excessive, de fissures, de ballonnements ou d'entailles profondes, le(s) pneu(s) doi(ven)t être remplacé(s).**
- **Les pneus d'origine sont équipés d'un indicateur d'usure intégré. Lorsque les indicateurs d'usure sont visibles, le(s) pneus(s) doi(ven)t être remplacé(s).**
- **Les pneus se détériorent au fil du temps et de l'utilisation. Faites vérifier les pneus de plus de 6 ans par un mécanicien qualifié car certains dommages peuvent ne pas être visibles. Remplacez les pneus, si nécessaire, afin d'éviter toute défaillance des pneus et d'éventuelles blessures.**
- **Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.**

Remplacement des roues et des pneus

Remplacez toujours un pneu par un autre dont la dimension, la sculpture de la bande de roulement, l'indice de vitesse et la capacité de charge sont identiques à ceux du

pneu d'origine. (Reportez-vous à "Roues et pneus" (P.588) pour les types et les tailles de roues et de pneus recommandés.)

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'utilisation de pneus autres que les pneus recommandés, ou l'utilisation combinée de pneus de marque, de structure (type diagonal, diagonal-ceinturé ou radial) ou de sculpture de bande de roulement différentes, peut affecter le confort, le freinage, la tenue de route, le fonctionnement du système ASC, la garde au sol, le jeu entre les pneus et la carrosserie, le jeu des chaînes à neige, l'étalonnage du compteur de vitesse, le réglage des faisceaux des phares et la hauteur des pare-chocs. Certains de ces effets peuvent être à l'origine d'accidents et de blessures graves.**
- **Pour les modèles à deux roues motrices (4x2), si votre véhicule était initialement équipé de 4 pneus de même taille et que vous ne remplacez que 2 des 4 pneus, installez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Monter des pneus neufs sur l'essieu avant peut entraîner une perte de contrôle du véhicule dans certaines conditions de conduite, ainsi que des accidents et des blessures.**
- **Si les roues doivent être changées pour une quelconque raison, remplacez-les toujours par des roues de déport identique. Des roues de déport différent peuvent provoquer une usure prématurée des pneus, affecter la tenue de route du véhicule et/ou avoir une incidence sur les disques/tambours de freins. Ce dernier phénomène se traduit par une perte d'efficacité de freinage et/ou une usure prématurée des plaquettes/garnitures de freins. Reportez-vous à pour plus de détails concernant les dimensions du déport des roues.**
- **L'utilisation de pneus autres que ceux spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors peut affecter le fonctionnement du système TPMS.**
- **Le capteur TPMS risque d'être endommagé en cas de mauvaise manipulation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le capteur TPMS.**
- **Lors du remplacement du TPMS, il est possible que l'enregistrement du code d'identification soit requis. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'enregistrement du code d'identification.**
- **N'utilisez pas de bouchon de tige de valve si celui-ci n'est pas spécifié par Mitsubishi Motors. Le bouchon de tige de valve peut se coincer.**
- **Veillez à ce que les bouchons de tige de valve soient installés correctement. Sinon des saletés risquent de boucher la valve et d'entraîner un dysfonctionnement ou une perte de pression.**
- **Ne remontez jamais une roue ou un pneu déformé(e) ou endommagé(e), même après réparation. Des roues ou des pneus déformés peuvent présenter des défauts de structure et se montrer défectueux de façon inattendue.**
- **L'utilisation de pneus rechapés n'est pas recommandée.**
- **Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.**

Équilibrage des roues

Un équilibrage incorrect des roues peut affecter la tenue de route du véhicule et la durée de vie des pneus. L'équilibrage des roues peut se dérégler même lors d'une utilisation normale du véhicule. Il est, par consé-

quent, recommandé de procéder à leur équilibrage selon les besoins.

L'équilibrage des roues doit être effectué lorsque les roues du véhicule sont démontées. L'équilibrage dynamique des roues sur le véhicule peut occasionner des dommages mécaniques.

Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.

Entretien des roues

Pour plus de détails concernant l'entretien des roues, reportez-vous à "Roues" (P.529).

KIT DE RÉPARATION DE PNEU

Le kit de réparation de pneu est fourni avec le véhicule en remplacement d'une roue de secours. Le kit doit être utilisé pour réparer provisoirement une perforation peu importante du pneu. Après l'utilisation du kit de réparation, nous vous recommandons de vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV afin de faire vérifier et réparer/remplacer le pneu.

Reportez-vous à "Crevaison" (P.507) pour plus de détails.

9 Programmes d'entretien

Opérations d'entretien 568
Informations de base 568
Entretien général 568
Entretien périodique 568
Où faire réviser votre véhicule 568
Entretien général 568
Informations de base 568
Présentation des éléments d'entretien général 568
Présentation des éléments d'entretien programmés 571
Informations de base 571
Présentation des éléments d'entretien programmés 571
Entretien du châssis et de la carrosserie 571
Programmes d'entretien 572
Informations de base 572
Éléments d'entretien supplémentaires dans des conditions de conduite difficiles 572
Programmes d'entretien EV (moteur électrique YM52) 573
Informations complémentaires 581

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

INFORMATIONS DE BASE

Certains entretiens quotidiens et réguliers sont nécessaires pour conserver le bon état mécanique de votre véhicule, ainsi que les performances du système du véhicule électrique (EV).

Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que les opérations d'entretien programmées, de même que l'entretien général du véhicule, sont correctement effectués.

En tant que propriétaire du véhicule, vous êtes le seul à pouvoir garantir qu'il est soumis à un entretien correct. Vous êtes un maillon essentiel dans la chaîne de l'entretien.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les éléments devant être vérifiés lors de l'utilisation quotidienne normale du véhicule. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Il est de votre responsabilité d'effectuer ces procédures régulièrement, comme indiqué dans ce manuel.

La mise en œuvre de ces vérifications d'entretien général requiert un minimum de connaissances mécaniques et uniquement quelques outils automobiles généraux.

Ces révisions ou inspections peuvent être effectuées par vous-même, par un mécanicien qualifié ou par un concessionnaire Mitsubishi certifié EV, à votre convenance.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les éléments indiqués dans cette section doivent être entretenus à intervalles réguliers. Cependant, si le véhicule est utilisé dans des conditions de conduite difficiles, des opérations d'entretien supplémentaires ou plus fréquentes peuvent être requises.

OÙ FAIRE RÉVISER VOTRE VÉHICULE

Si votre véhicule nécessite un entretien ou s'il ne fonctionne pas correctement, faites-le vérifier et faites effectuer l'entretien. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cette intervention.

Les techniciens Mitsubishi Motors sont des spécialistes ayant reçu une formation appropriée. Ils sont informés des toutes dernières nouveautés par l'intermédiaire de bulletins techniques, de conseils et de stages de formation interne. Ils reçoivent une formation complète pour intervenir sur les véhicules Mitsubishi Motors **avant** de travailler sur votre véhicule.

Vous pouvez être certain que les responsables de l'entretien des véhicules des concessionnaires Mitsubishi certifiés EV effectueront un travail de qualité, conformément au programme d'entretien de votre véhicule.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

INFORMATIONS DE BASE

Pendant l'utilisation normale de votre véhicule, les opérations d'entretien général doivent être effectuées régulièrement, conformément aux instructions figurant dans cette section. Si vous détectez des bruits, des vibrations ou des odeurs inhabituelles, veillez à en rechercher la cause ou demandez à un concessionnaire Mitsubishi certifié EV de le faire sans délai. De plus, nous vous recommandons de prendre contact avec un concessionnaire Mitsubishi certifié EV si vous pensez que des réparations sont nécessaires.

Lorsque vous effectuez des vérifications ou des travaux d'entretien, suivez scrupuleusement le "Précautions d'entretien" (P.538).

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Informations de base

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez de vous blesser si vous ne respectez pas les procédures indiquées dans cette section.

Des informations complémentaires concernant les éléments accompagnés de "*" se trouvent à la section "Interventions à effectuer soi-même".

Extérieur du véhicule

Sauf indication contraire, les points d'entretien énumérés ci-après doivent être vérifiés de temps à autre.

Portières et capot moteur : Vérifiez que toutes les portières et le capot moteur fonctionnent correctement. Vérifiez également le verrouillage de toutes les serrures. Lubrifiez les charnières, pênes, goupilles de verrouillage, galets et articulations si nécessaire. Vérifiez que le verrouillage secondaire empêche l'ouverture du capot moteur lorsque le verrouillage primaire est désactivé.

En cas de conduite sur des routes traitées avec des produits de salage ou d'autres produits corrosifs, vérifiez la lubrification fréquemment.

Vérifiez que les vérins à gaz ou les jambes de force maintiennent correctement et solidement le capot, le coffre ou le hayon arrière complètement ouvert. Si le capot, le coffre ou le hayon arrière ne reste pas ouvert, faites remplacer les vérins à gaz ou les jambes de force.

Éclairages* : Nettoyez les phares régulièrement. Vérifiez que les phares, les feux de stop, les feux arrière, les clignotants et les autres éclairages fonctionnent correctement et qu'ils sont bien installés. Vérifiez également le réglage des faisceaux.

Écrous de roue* : Lors de la vérification des pneus, assurez-vous qu'il ne manque aucun écrou de roue, et qu'aucun écrou de roue n'est desserré. Resserrez-les si nécessaire.

Permutation des roues* : Effectuez la permutation des pneus à l'intervalle indiqué dans le programme d'entretien.

Pneus* : Vérifiez régulièrement la pression des pneus (systématiquement avant de longs trajets), à l'aide d'un manomètre. Si nécessaire, ajustez la pression dans tous les pneus, à la pression spécifiée. Vérifiez l'absence de dommages, de coupures et de traces d'usure excessive.

Capteur de pression du système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] : Il est recommandé de remplacer l'ensemble du capteur de pression des pneus TPMS lorsque les pneus sont remplacés en raison de leur usure ou de leur âge.

Géométrie et équilibrage des roues : Si le véhicule dévie d'un côté ou de l'autre, lors d'une conduite sur route droite et plane, ou si vous remarquez une usure irrégulière ou anormale des pneus, il peut être nécessaire de corriger le parallélisme des roues.

Si le volant ou les sièges vibrent lors d'une conduite à vitesse normale sur autoroute, il peut être nécessaire de corriger l'équilibrage des roues.

Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à "Informations de sécurité importantes relatives aux pneus" (États-Unis) ou "Informations sur la sécurité relative aux pneus" (Canada) dans le livret de renseignement sur la garantie.

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois que le pare-brise ne présente pas de craquelures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer par une entreprise qualifiée.

Balais d'essuie-glace avant* : Vérifiez la présence de craquelures ou d'usure s'ils ne nettoient pas correctement.

Intérieur du véhicule

Les points d'entretien énumérés ci-après doivent être régulièrement vérifiés, par exemple, lors de l'entretien périodique, lorsque vous lavez le véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Vérifiez que la pédale fonctionne sans à-coups et que sa course est fluide. Assurez-vous que les tapis de sol ne gênent pas le fonctionnement de la pédale.

Pédale de frein : Vérifiez que la pédale fonctionne sans à-coups. Si vous constatez que la pédale de frein s'enfonce anormalement, si elle semble "molle" ou si les distances de freinage semblent longues, nous vous recommandons de vous rendre immédiatement chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV. Assurez-vous que les tapis de sol ne gênent pas le fonctionnement de la pédale.

Freins : Vérifiez que le véhicule ne dévie pas d'un côté ou de l'autre lors du freinage.

Mécanisme de position sur P (stationnement) du changement de vitesses électrique : Sur une pente à forte déclivité, assurez-vous que le véhicule est correctement immobilisé alors qu'il est placé sur la position P (stationnement) sans qu'aucun frein ne soit actionné.

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule doit être maintenu en place correctement sur une pente à forte déclivité lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement doit être réglé, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour cet entretien.

Sièges : Vérifiez les commandes de réglage des sièges telles que : le dispositif de réglage de siège, le dossier inclinable, etc., afin de vous assurer qu'elles fonctionnent librement et qu'elles se verrouillent correctement sur toutes les positions. Vérifiez que les appuie-tête/repose-tête bougent librement vers le haut et vers le bas, et que les dispositifs de blocage (si le véhicule en est équipé) les verrouillent correctement sur toutes les positions.

Ceintures de sécurité : Vérifiez que tous les composants du système de ceintures de sécurité (boucles, ancrages, dispositifs de réglage et enrouleurs, etc.) fonctionnent correctement et librement, et qu'ils sont bien fixés. Vérifiez les sangles afin de détecter toute trace de coupure, d'effilochage, d'usure ou d'endommagement.

Volant : Vérifiez le système de direction : assurez-vous que le jeu n'est pas trop grand, que la direction n'est pas dure, qu'aucun bruit inhabituel ne se produit, etc.

Témoins d'avertissement visuels et sonores : Vérifiez le bon fonctionnement de tous les témoins d'avertissement visuels et sonores.

Désembuage de pare-brise : Vérifiez que l'air s'échappe correctement et en quantité suffisante des sorties de désembuage, lors de l'activation du chauffage ou de la climatisation.

Lave-vitre et essuie-glace avant* : Vérifiez que les essuie-glaces et lave-vitres fonctionnent correctement et que les essuie-glaces ne laissent pas de stries sur le pare-brise.

Sous le capot et le véhicule

Il est recommandé de vérifier régulièrement les éléments répertoriés ici.

Batterie auxiliaire (sauf batteries sans entretien)* : Vérifiez le niveau de liquide de chaque cellule. Le liquide doit se trouver au fond de l'orifice de remplissage.

Les véhicules utilisés sous des températures élevées ou dans des conditions difficiles exigent un contrôle fréquent du niveau de liquide de la batterie auxiliaire.

REMARQUE:
Des précautions doivent être prises pour éviter les situations pouvant entraîner une possible décharge de la batterie et une potentielle impossibilité de démarrer, notamment :

1. **Installation ou utilisation prolongée d'accessoires électroniques consommant l'énergie de la batterie lorsque le Système EV ne tourne pas (chargeurs de téléphones, GNSS, lecteurs DVD, etc.)**
2. **Conduite peu fréquente du véhicule et/ou conduite uniquement sur de courtes distances.**

Dans ce type de cas, il peut être nécessaire de charger la batterie pour en assurer le fonctionnement correct.

Niveau de liquide de frein* : Assurez-vous que le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères MAX et MIN du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* : Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement lorsque les pièces haute tension sont froides. Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement moteur se situe entre les repères MAX et MIN du réservoir.

Fuites de liquide : Assurez-vous de l'absence de fuite d'eau ou d'autres liquides sous le véhicule, lorsque celui-ci est resté garé depuis un moment. Il est normal que des gouttes d'eau s'écoulent du système de climatisation après l'avoir utilisé. Si vous remarquez la présence de fuites, recherchez-en la cause et corrigez le problème immédiatement.

Radiateur et flexibles : Vérifiez la partie avant du radiateur et retirez la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui auraient pu s'y accumuler. Assurez-vous que les flexibles ne sont pas fendus, déformés, abîmés ou que les raccords ne sont pas desserrés.

Dessous de caisse : Le dessous de caisse est fréquemment exposé à des substances corrosives, telles que celles qui sont utilisées sur les routes verglacées ou poussiéreuses. Il

est très important de retirer ces substances, sinon de la rouille peut se former sur le bac de plancher et le châssis. À la fin de l'hiver, nettoyez consciencieusement le dessous de caisse à l'eau claire, en veillant à bien nettoyer les endroits où la boue et la saleté se sont accumulées. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Nettoyage extérieur" (P.528).

Liquide de lave-vitres* : Assurez-vous qu'une quantité suffisante de liquide se trouve dans le réservoir.

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN PROGRAMMÉS

INFORMATIONS DE BASE

Les descriptions suivantes vous permettent de mieux connaître les éléments d'entretien programmés qui doivent être régulièrement inspectés ou remplacés. Le programme d'entretien indique à quel kilométrage/intervalle de temps l'entretien de chaque élément doit être effectué.

En plus de l'entretien programmé, il est nécessaire de vérifier certains éléments au quotidien. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Entretien général" (P.568).

Les éléments suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Vous n'êtes pas obligé d'effectuer l'entretien de ces éléments afin de maintenir la garantie qui accompagne votre véhicule. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

Lorsque cela s'applique, des informations supplémentaires peuvent être consultées dans la section "Interventions à effectuer soi-même".

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN PROGRAMMÉS

Port de charge : Vérifiez tous signes de contamination, poussière, sable, etc., sur le port de charge.

Couvercle caoutchouc du port de charge : Utilisez uniquement de l'air comprimé avec des protections oculaires adaptées pour nettoyer toute contamination par le couvercle d'étanchéité.

Liquide de refroidissement : Remplacez le liquide de refroidissement aux intervalles spécifiés ci-dessous. Lors du remplissage ou du remplacement du liquide de refroidissement, veillez à n'utiliser que du liquide de refroidissement antigel d'origine MITSUBISHI Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) ou équivalent avec le mélange approprié. (Reportez-vous au guide du propriétaire pour déterminer le mélange adéquat pour votre région.) L'intervalle d'entretien recommandé pour le liquide de refroidissement rempli en usine est de 200 000 km (125 000 mi) ou 15 ans, au premier des deux termes échu. Le remplacement subséquent du liquide de refroidissement d'origine MITSUBISHI Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) doit s'effectuer tous les 120 000 km (75 000 mi) ou 5 ans, au premier des deux termes échu.

REMARQUE:
Le fait de mélanger tout autre type de liquide de refroidissement ou l'emploi d'eau non distillée peut réduire l'intervalle d'entretien recommandé du liquide de refroidissement.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

Conduites de frein :

Vérifiez visuellement que l'installation est correcte. Vérifiez l'absence de frottements, de fissures, d'endommagement et de signes de fuites. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Plaquettes et rotors de frein :
Vérifiez l'absence d'usure, de détérioration et de fuites de liquide. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.
Filtration d'air micronique :
Remplacez aux intervalles spécifiés. Si vous conduisez pendant des périodes prolongées dans des conditions poussiéreuses, remplacez le filtre plus fréquemment.
Mécanisme de direction et timonerie, essieu et pièces de suspension, cache-poussière d'arbre d'entraînement :
Vérifiez l'absence de dommages, de desserrage et de fuites d'huile ou de graisse. Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions de conduite difficiles.
Permutation des pneus :
Effectuez la permutation des pneus à l'intervalle indiqué dans le programme d'entretien. Lorsque vous permutez les roues, vérifiez l'absence de dommages et d'usure inégale. Remplacez si nécessaire.
Boîte de vitesses :
Vérifiez visuellement l'absence de signes de fuites aux intervalles spécifiés.

INFORMATIONS DE BASE

Afin d'assurer une conduite souple, sûre et économique, Mitsubishi Motors fournit deux programmes d'entretien qui peuvent être utilisés, selon les conditions dans lesquelles vous conduisez habituellement. Ces programmes indiquent des intervalles de distance et de temps, allant jusqu'à 192 000 km (120 000 mi)/96 mois. Pour la plupart des conducteurs, le relevé du compteur kilométrique indique quand un entretien est nécessaire. Toutefois, si vous utilisez peu le véhicule, ce dernier doit être révisé aux intervalles de temps indiqués dans le programme.
Après 192 000 km (120 000 mi)/96 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de kilométrage/temps.

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES DANS DES CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES

Les points d'entretien supplémentaires pour les conditions de conduite difficiles doivent être effectués sur les véhicules qui sont conduits dans des conditions particulièrement exigeantes. Les éléments d'entretien supplémentaires doivent être effectués si vous utilisez le véhicule principalement dans les conditions de conduite suivantes :

- Trajets courts répétés de moins de 8 km (5 mi).
- Trajets courts répétés de moins de 16 km (10 mi) avec des températures extérieures constamment négatives.
- Utilisation du véhicule par temps chaud avec circulation discontinue aux heures de pointe.
- Conduite à faible vitesse sur de longues distances, tels qu'un véhicule de police, un taxi ou un service de livraison porte à porte.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur routes accidentées, boueuses ou salées.
- Utilisation d'un porte-bagages sur le toit.

Si votre véhicule est principalement utilisé dans des conditions difficiles, suivez les intervalles d'entretien par conditions difficiles indiqués dans le programme d'entretien.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN EV (moteur électrique YM52)

Informations de base

Le programme d'entretien est indiqué ci-après. Choisissez le programme d'entretien nécessaire en fonction des conditions de conduite de votre véhicule.

Au bout de 192 000 km (120 000 mi)/96 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de kilométrage/temps.

Programmes d'entretien

12 000 km (7 500 mi)/ 6 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

24 000 km (15 000 mi)/ 12 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages
- Pile de la clé F.A.S.T. *(1)

Essentiel :

- Remplacez la filtration d'air micronique
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

36 000 km (22 500 mi)/ 18 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

48 000 km (30 000 mi)/ 24 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages
- Mécanisme de direction et timonerie

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein
- Remplacez la filtration d'air micronique
- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

60 000 km (37 500 mi)/ 30 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

72 000 km (45 000 mi)/ 36 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages

Essentiel :

- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Remplacez la filtration d’air micronique
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

84 000 km (52 500 mi)/ 42 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

96 000 km (60 000 mi)/ 48 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages
- Mécanisme de direction et timonerie

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein
- Remplacez la filtration d'air micronique
- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

108 000 km (67 500 mi)/ 54 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

120 000 km (75 000 mi)/ 60 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages

Essentiel :

- Remplacez la filtration d’air micronique
- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

132 000 km (82 500 mi)/ 66 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

144 000 km (90 000 mi)/ 72 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Têtes sphériques de suspension avant
- Huile pour engrenages
- Mécanisme de direction et timonerie
- Têtes sphériques de timonerie de direction

Essentiel :

- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Remplacez le liquide de frein
- Remplacez la filtration d’air micronique
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

156 000 km (97 500 mi)/ 78 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

168 000 km (105 000 mi)/ 84 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages

Essentiel :

- Remplacez la filtration d’air micronique
- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

180 000 km (112 500 mi)/ 90 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge

Essentiel :

- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Mécanisme de direction et timonerie

192 000 km (120 000 mi)/ 96 mois

Effectuez à des intervalles kilométriques (miles) ou mensuels, au premier des deux termes échu.

Entretien standard :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Conduites de frein
- Plaquettes et rotors de frein
- Port de charge
- Couvercle caoutchouc du port de charge
- Circuit de refroidissement
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement
- Huile pour engrenages
- Mécanisme de direction et timonerie

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein
- Remplacez la filtration d'air micronique
- Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. *(1)
- Permutation des pneus

Entretien lors de la conduite sous des conditions difficiles :

Inspections :

- Pièces de suspension et essieu
- Mécanisme de direction et timonerie
- Plaquettes et rotors de frein
- Cache-poussière d'arbre d'entraînement

Essentiel :

- Remplacez le liquide de frein

* Les éléments et les intervalles d'entretien suivis de "*" sont recommandés par Mitsubishi Motors afin d'assurer un fonctionnement fiable du véhicule. Le propriétaire n'a pas besoin d'effectuer un tel entretien afin de préserver la garantie sur les émissions ou de maintenir la responsabilité du fabricant. D'autres éléments d'entretien et intervalles sont nécessaires.

(1) Effectué uniquement en fonction du nombre de mois d'entretien.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

REMARQUE RELATIVE au circuit de refroidissement :

Le premier intervalle de remplacement est de 200 000 km (125 000 mi) ou 15 ans. Après le premier intervalle de remplacement, remplacez tous les 120 000 km (75 000 mi) ou 60 mois.

MÉMENTO

10 Données techniques et informations destinées au conducteur

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés 585
- Informations de base 585
- Liquide de refroidissement du système de refroidissement 585
- Huile pour engrenages 585
- Liquide de frein 585
- Graisse multiusage 585
- Réfrigérant du système de climatisation 585
- Lubrifiants du système de climatisation 585
- Liquide lave-glace (US) 585
- Liquide de lave-glace de pare-brise (Canada) 585
- Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation 586

Spécifications 587
- Système de charge 587
- Moteur 587
- Roues et pneus 588
- Dimensions 589

En cas de déplacement ou de transfert d'immatriculation dans un autre pays 589

Identification du véhicule 590
- Plaque de numéro d'identification du véhicule (VIN) 590
- Numéro de série du moteur de traction 590
- Étiquette de certification F.M.V.S.S./ C.M.V.S.S. 590
- Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge 591
- Étiquette signalétique de la climatisation 591

Installation de la plaque d'immatriculation avant 592

Informations relatives aux capacités de charge du véhicule 593
- Informations de base 593
- Glossaire 593
- Capacité de charge du véhicule 594
- Fixation du chargement 596
- Conseils relatifs au chargement 596
- Mesure des poids 597

Attelage d'une remorque 598

Remorquage à plat 598

Degré de qualité uniforme des pneus 598

Signalement de défauts liés à la sécurité 599

Garantie du système de contrôle des émissions 601

Enregistreurs de données d'événements (EDR) 601
Informations de base 601
Enregistrement de données supplémentaires 601
Licence logicielle Mitsubishi Motors 602

CONTENANCES ET LIQUIDES/LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

INFORMATIONS DE BASE

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans la section "Interventions à effectuer soi-même" pour déterminer les contenances appropriées.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

- LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIUM SUPER LONG LIFE D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS pré-dilué ou équivalent

Modèles avec chauffage PCT Chauffage hydraulique	Mesure métrique	8,8 L
	Mesure américaine	9-1/4 qt
	Mesure impériale	7-3/4 qt
Modèles sans chauffage PCT Chauffage hydraulique	Mesure métrique	8,6 L
	Mesure américaine	9-1/8 qt
	Mesure impériale	7-5/8 qt

HUILE POUR ENGRENAGES

Huile pour engrenages

- MITSUBISHI MOTORS GENUINE ATF J3
- L'utilisation d'une huile de boîte de vitesses autre que MITSUBISHI MOTORS GENUINE ATF J3 entraînera une détérioration de la motricité et de la durabilité du réducteur, et risque d'endommager le réducteur, ce qui n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs Mitsubishi Motors.

LIQUIDE DE FREIN

Liquide de frein

- MITSUBISHI MOTORS GENUINE BRAKE FLUID (DOT 3) ou liquide de frein équivalent DOT 3 ou DOT 4

  * : Disponible dans la partie continentale des États-Unis auprès d'un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

Remplissez jusqu'au niveau approprié conformément aux instructions, reportez-vous à "Liquide de frein" (P.543).

GRAISSE MULTIUSAGE

Graisse multiusage

- NLGI N° 2 (à base de savon au lithium)

RÉFRIGÉRANT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Réfrigérant du système de climatisation

- HFO-1234yf (R-1234yf)
- Pour plus d'informations, reportez-vous à "Étiquette signalétique de la climatisation" (P.591).

LUBRIFIANTS DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Lubrifiants du système de climatisation

- Huile du système de climatisation D'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ND-OIL11 ou équivalent

LIQUIDE LAVE-GLACE (US)

Liquide lave-glace (US)

- Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent

Mesure métrique	2,5 L
Mesure américaine	5/8 gal
Mesure impériale	1/2 gal

LIQUIDE DE LAVE-GLACE DE PARE-BRISE (Canada)

Liquide de lave-glace de pare-brise (Canada)

- Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'ORIGINE MITSUBISHI MOTORS ou équivalent

Mesure métrique	4,2 L
Mesure américaine	1–1/8 gal
Mesure impériale	7/8 gal

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE RÉFRIGÉRANT ET LE LUBRIFIANT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Le système de climatisation de votre véhicule doit être chargé de réfrigérant, HFO-1234yf (R-1234yf), et d'huile pour compresseur ND-OIL11 ou équivalent.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation d'un autre réfrigérant ou d'une autre huile endommagerait gravement le système de climatisation et entraînerait un remplacement de tous les composants du système de climatisation.

Le réfrigérant HFO-1234yf (R-1234yf) de votre véhicule ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce réfrigérant n'affecte pas la couche d'ozone, certaines réglementations exigent la récupération et le recyclage de tous les réfrigérants lors des entretiens du système de climatisation. Seuls des techniciens formés et certifiés doivent effectuer l'entretien du système de climatisation afin d'en assurer un fonctionnement sûr et correct (SAE J2845). Les techniciens des concessionnaires Mitsubishi certifiés EV ont été spécialement formés et utilisent des équipements appropriés à la récupération et au recyclage du réfrigérant de votre système de climatisation. Seuls des évaporateurs neufs et certifiés SAE J2842 ou condenseur intérieur (si le véhicule en est équipé) doivent être utilisés comme pièces de rechange.

Un évaporateur de climatisation endommagé ou qui fuit, ou un condenseur intérieur (si le véhicule en est équipé), ne doit jamais être réparé ou remplacé par un élément déposé d'un véhicule d'occasion ou de récupération. Pour remplacer un évaporateur endommagé ou qui fuit ou un condenseur intérieur (si le véhicule en est équipé), utilisez uniquement un évaporateur neuf et certifié SAE J2842. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV pour l'entretien de votre système de climatisation.

SPÉCIFICATIONS

SYSTÈME DE CHARGE

Tension nominale du dispositif	120 V, 240 V CA (monophasé)
Fréquence nominale du dispositif	60Hz
Courant nominal maximum	30A
Modes de charge / Type de connexion	Mode 2 / Cas B (charge normale avec dispositif portable d'origine Mitsubishi Motors de type câble de charge - si le véhicule en est équipé) Mode 3 / Cas B/C (charge normale avec station de recharge publique, etc.) Mode 4 / Cas C (charge rapide CC)
Installations nécessaires (protection en cas de surintensité)	Les méthodes de protection en cas de surintensité ou de surtension doivent être conformes aux codes nationaux. Des dispositifs de protection contre les phénomènes de surintensité appropriés pour le câblage des maisons ou des immeubles doivent être installés.
Degré IP	IP44 : Lorsque le câble de charge Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé) est branché au port de charge normale.
Température de fonctionnement	Identique à la température de fonctionnement du véhicule
Température de stockage	Identique à la température de stockage du véhicule
Altitude	Jusqu'à 3 000 m (9 843 pi)
Standard applicable	SAE J1772 SAE J3400 EN61851-1 EN61851-21 IEC61851-1 IEC61851-21 EN61000-6-1 EN61000-6-3
Adaptateurs	N'utilisez pas de câble d'extension ou d'adaptateur électrique autre qu'un adaptateur d'origine Mitsubishi Motors (si le véhicule en est équipé) ou qu'une fiche échangeable (si le véhicule en est équipé).

MOTEUR

Modèle	YM52

ROUES ET PNEUS

Roue

Type : Conventionnel		
Taille	Mesure métrique de déport	Mesure américaine de déport
18 x 6,5J (Roue en acier)*	45 mm	1,77 po
18 x 7J (Roue en alliage)*	50 mm	1,97 po
19 x 7,5J*	50 mm	1,97 po

* : (si le véhicule en est équipé)

Pneus

Type : Conventionnel		
Taille	Pression PSI [à froid]	Pression kPa [à froid]
215/55R18*	36 (Roue en alliage) 46 (Roue en acier)	250 (Roue en alliage) 320 (Roue en acier)
235/45R19*	38	260

* : (si le véhicule en est équipé)

DIMENSIONS

	Mesure métrique	Mesure américaine
Longueur hors tout	4 405 mm	173,4 po
Largeur hors tout (sans les rétroviseurs)	1 810 mm	71,3 po
Hauteur hors tout	1 557 mm	61,3 po
Voie avant	1 574 mm*1 1 584 mm*2	62,0 po*1 62,4 po*2
Voie arrière	1 567 mm*1 1 577 mm*2	61,7 po*1 62,1 po*2
Empattement	2 690 mm	105,9 po
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)		
Poids nominal brut sur essieu (PNBE)	Reportez-vous à l'étiquette de certification F.M.V.S.S. ou C.M.V.S.S. située sur le montant central, côté conducteur.	
Avant		
Arrière		

*1 : Modèles de roues en alliage de 19 et 18 pouces

*2 : Modèles avec roues en acier de 18 pouces

EN CAS DE DÉPLACEMENT OU DE TRANSFERT D'IMMATRICULATION DANS UN AUTRE PAYS

Lorsque vous prévoyez de voyager dans un autre pays, vous devez d'abord vérifier si l'équipement de charge est compatible avec le système électrique de ce pays.

Lorsque vous transférez l'immatriculation de votre véhicule dans un pays, un État, une province ou un département différents, il peut être nécessaire de lui apporter des modifications afin de le rendre conforme à la législation et à la réglementation locales.

Les lois et réglementations relatives aux normes de sécurité des véhicules automobiles varient selon les pays, les états, les provinces ou les départements. De ce fait, les caractéristiques techniques du véhicule peuvent différer.

Lorsqu'un véhicule doit être exporté et immatriculé dans un pays, un État, une province ou un département différents, les modifications, le transport et les frais administratifs d'immatriculation sont à la charge de l'usager. Mitsubishi Motors n'est responsable d'aucun inconvénient pouvant résulter de ces démarches.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

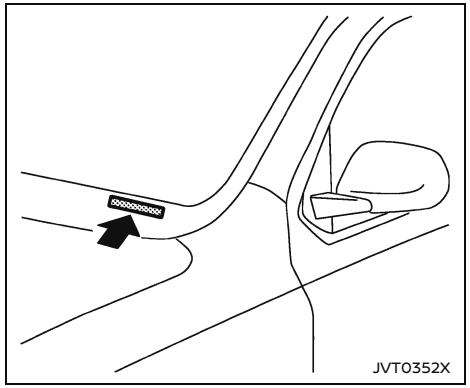

PLAQUE DE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

La plaque de numéro d'identification du véhicule est fixée comme indiqué sur l'illustration. Ce numéro correspond au numéro d'identification de votre véhicule et est utilisé pour son enregistrement.

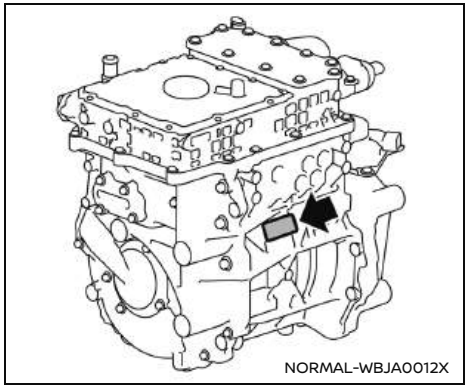

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR DE TRACTION

Le numéro de série du moteur de traction est gravé sur le moteur de traction comme indiqué.

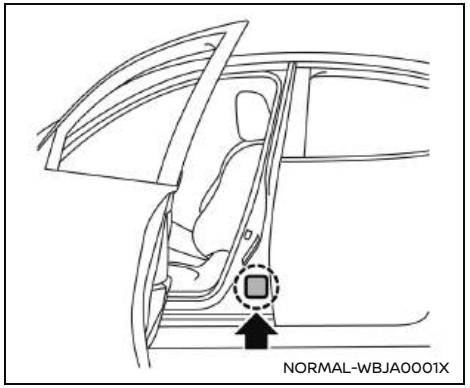

ÉTIQUETTE DE CERTIFICATION F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.

L'étiquette de certification indiquant le règlement fédéral/canadien sur la sécurité des véhicules automobiles (F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette contient des informations importantes relatives au véhicule, telles que : Poids nominaux bruts du véhicule (PNBV), Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), mois et année de fabrication, Numéro d'identification du véhicule (VIN), etc. Consultez-la attentivement.

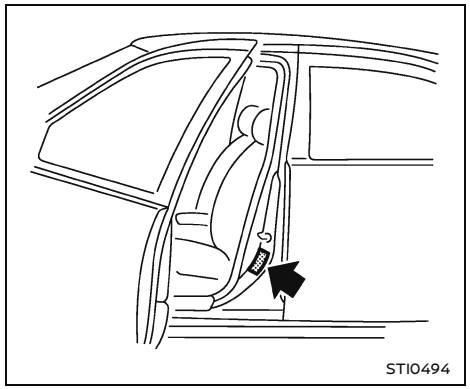

ÉTIQUETTE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX PNEUS ET AUX CAPACITÉS DE CHARGE

La pression des pneus à froid est indiquée sur l'étiquette collée sur le montant central comme indiqué.

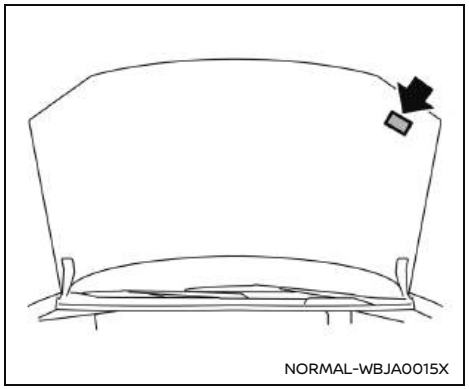

ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE DE LA CLIMATISATION

L'étiquette signalétique de la climatisation est apposée sous le capot comme indiqué sur l'illustration.

Symboles de l'étiquette signalétique de la climatisation :		
Nom du symbole	Référence	Graphique
Avertissement	ISO 7000 0434	
Système de climatisation (MAC)	ISO 2575 D01	
Type de lubrifiant du système de climatisation MAC (PAG–POE)		
L'entretien du système MAC nécessité un technicien agréé		
Réfrigérant inflammable		

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT

Pour installer le support de plaque d'immatriculation avant sur votre véhicule, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi certifié EV.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le capteur radar avant n'est pas obstrué ou bloqué par de grandes plaques d'immatriculation ou des plaques personnalisées. L'obstruction de ce capteur peut l'empêcher de détecter correctement les objets et faire apparaître un avertissement de dysfonctionnement. Si l'avertissement de dysfonctionnement apparaît, certains systèmes d'Assist. au conduct. ne fonctionneront pas. Cela peut provoquer des accidents, des blessures, voire la mort.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CAPACITÉS DE CHARGE DU VÉHICULE

INFORMATIONS DE BASE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de voyager dans le compartiment à bagages d'un véhicule. Lors d'une collision, les personnes se trouvant à ces places sont exposées à des risques de blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne laissez personne prendre place dans une partie du véhicule non équipée de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les occupants de votre véhicule disposent d'un siège et utilisent correctement leur ceinture de sécurité.**

GLOSSAIRE

Il est important de vous familiariser avec les termes suivants avant de charger votre véhicule :

- Poids à vide (poids réel de votre véhicule) - le poids du véhicule comprend : les équipements standards et optionnels, les liquides, les outils d'urgence et l'ensemble de roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et le chargement.
- PTC (poids total en charge) - poids à vide plus poids combiné des passagers et du chargement.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) - poids total maximum combiné du véhicule à vide, des passagers, des bagages, de la barre d'attelage, du chargement sur la flèche de la remorque et de tout autre équipement optionnel. Ces informations sont situées sur l'étiquette F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) - limite de poids (charge) maximum spécifiée sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Ces informations sont situées sur l'étiquette F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- PNBC (poids nominal brut combiné) - Indice de poids total maximum du véhicule, des passagers, du chargement et de la remorque.
- Capacité de charge du véhicule, Limite de charge, Capacité de charge totale - limite de charge totale maximum (passagers et chargement) du véhicule. Il s'agit du poids combiné maximum des occupants et du chargement pouvant être chargés dans le véhicule. Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, le poids de la flèche de la remorque doit être inclus comme faisant partie du chargement. Cette information est située sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.
- Capacité de charge - poids autorisé de charge, le poids des occupants soustrait de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Informations de base

Ne dépassez pas la limite de charge du véhicule indiquée en tant que "Poids combiné des occupants et du chargement" sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants indiqué en tant que "Nombre de sièges" sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

Pour obtenir le "Poids combiné des occupants et du chargement", ajoutez le poids de tous les occupants puis ajoutez le poids total des bagages. Des exemples sont indiqués sur l'illustration suivante.

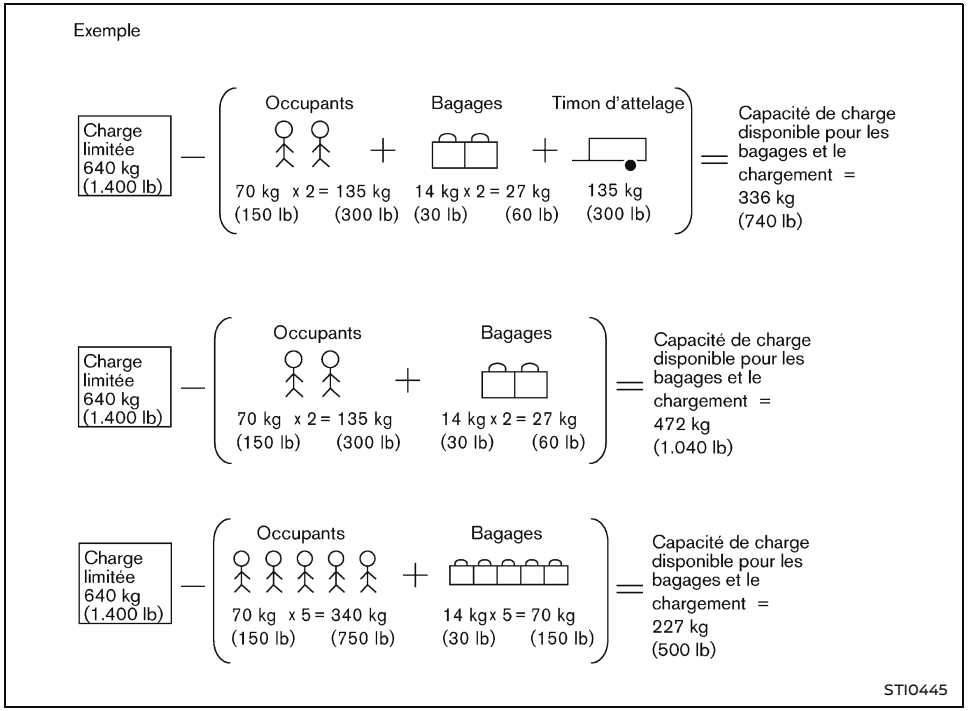

1. Localisez la notification "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette de votre véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui voyageront dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le chiffre obtenu est égal à la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages. Par exemple, si la quantité "XXX" équivaut à 1 400 lb et s'il y a cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lb. (1 400 – 750 (5 x 150) = 650 lb.)
5. Déterminez le poids combiné du bagage et du chargement chargés dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.
6. Si votre véhicule tracte une remorque, le poids correspondant au chargement de la remorque doit être transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment cela réduit la capacité de poids disponible pour le chargement et les bagages dans votre véhicule.

Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte

Pour les modèles avec moteur 2WD :

Le fait de tracter une remorque avec un véhicule qui n'est pas prévu pour cela peut provoquer un accident, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tirez pas une remorque avec votre véhicule. Le fait de tracter une remorque peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Avant de conduire un véhicule chargé, vérifiez que vous ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ni le poids nominal brut sur essieu (PNBE) de votre véhicule. (Reportez-vous à "Mesure des poids" (P.597).)

Vérifiez également que les pneus sont gonflés à la bonne pression. Reportez-vous à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

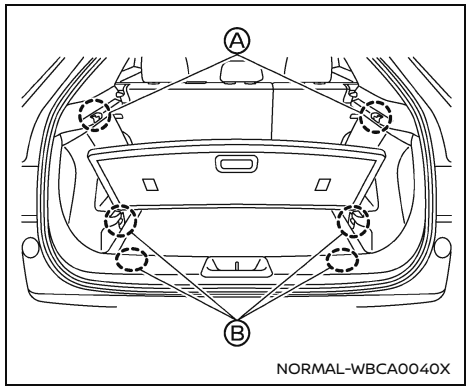

FIXATION DU CHARGEMENT

La zone de chargement comporte des crochets à bagages, comme indiqué dans l'illustration. Les crochets Ⓑ sont situés sous le panneau de plancher arrière. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer un chargement à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

Ne placez pas de charge dont le poids total est supérieur à 5 kg (11 lbs) Ⓐ ou 10 kg (22 lbs) Ⓑ sur un seul crochet lorsque vous fixez un chargement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter qu'il ne bascule ou ne glisse. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. En cas de collision ou de freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.**
- **La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant risque d'être endommagée par le frottement avec des objets situés dans la zone de chargement. Attachez tout objet placé dans la zone de chargement. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement, voire mortellement blessé, si la lanière supérieure de maintien est endommagée.**
- **Ne placez pas de charge dans votre véhicule si le poids est supérieur au PNBV ou au PNBE maximum avant et arrière. Sinon des parties de votre véhicule risqueraient de se briser, les pneus pourraient être endommagés ou la manœuvrabilité du véhicule en serait affectée. Cela peut causer une perte de contrôle et des blessures.**

CONSEILS RELATIFS AU CHARGEMENT

- Le PTC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PNBE tel que spécifié par l'étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- Ne placez pas de charge sur l'essieu avant et l'essieu arrière équivalente au PNBE. Cela dépasserait le PNBV.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter qu'il ne bascule ou ne glisse. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. En cas de collision ou de freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.**

- **Ne placez pas de charge dans votre véhicule si le poids est supérieur au PNBV ou au PNBE maximum avant et arrière. Sinon des parties de votre véhicule risqueraient de se briser, les pneus pourraient être endommagés ou la manœuvrabilité du véhicule en serait affectée. Cela peut causer une perte de contrôle et des blessures.**

- **Toute surcharge éventuelle peut non seulement écourter la durée de vie du véhicule et des pneus mais peut causer une conduite dangereuse du véhicule ainsi que des distances d'arrêt plus longues en cas de freinage. Cela peut provoquer une défaillance prématurée des pneus, qui pourrait entraîner un accident grave et des blessures corporelles. Les défauts liés à une surcharge ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez tout élément non attaché pour éviter des transferts de poids qui pourraient affecter l'équilibre de votre véhicule. Lorsque le véhicule est chargé, conduisez jusqu'à une bascule et pesez les roues avant et arrière séparément pour déterminer les charges sur essieux. La charge par essieu ne doit pas dépasser les poids nominaux bruts sur essieu (PNBE). Le total des charges sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces indices sont indiqués sur l'étiquette de certification du véhicule. Si les indices de poids sont dépassés, bougez ou retirez des objets pour amener tous les poids en dessous des indices.

ATTELAGE D'UNE REMORQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tractez pas de remorque. Le système EV, l'essieu ou d'autres pièces pourraient subir d'importants dommages et entraîner une collision provoquant des blessures graves voire mortelles.

REMORQUAGE À PLAT

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé remorquage à plat, remorquage derrière un autre véhicule ou remorquage 4 roues. Cette méthode est généralement utilisée lors du remorquage d'un véhicule derrière un véhicule de camping, tel qu'un camping-car.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne pas respecter ces consignes pourrait entraîner de graves dommages au niveau de l'engrenage de réduction.**
- **NE remorquez PAS ce véhicule les quatre roues au sol (remorquage à plat).**
- **Pour les procédures de remorquage d'urgence, reportez-vous à "Remorquage du véhicule" (P.523).**

REMARQUE:
Si la batterie de traction est complètement déchargée :

- **Le véhicule est automatiquement placé sur la position ON et il n'est pas possible de passer à la position PRÊT pour la conduite.**
- **Le véhicule passe automatiquement sur la position N (point mort) et il ne sera pas possible de conduire le véhicule.**

  Pour plus d'informations, reportez-vous à "Si la batterie de traction est complètement déchargée" (P.522).

DEGRÉ DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Catégories de qualité émises par le DOT (Ministère des transports) : Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes à ces catégories de qualité, ainsi qu'aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Les catégories de qualité se trouvent, s'il y a lieu, sur la paroi latérale du pneu entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur maximale du pneu. Par exemple :

Usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Usure de la bande de roulement

Le degré d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé dans des conditions définies au cours d'un test spécifique requis par le gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'use une fois et demie (1 1/2) plus vite qu'un pneu de catégorie 100 lors de ces tests. Les performances relatives des pneus dépendent des conditions réelles d'utilisation, cependant, elles peuvent différer considérablement de la norme en raison des différences au niveau des habitudes de conduite, des pratiques d'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Traction AA, A, B et C

Les catégories de traction, de la plus élevée à la plus basse, sont AA, A, B, et C. Ces catégories représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur des surfaces humides, tel que mesuré dans des conditions contrôlées, lors d'un test gouvernemental spécifié, sur du bitume et du béton. Il est possible

qu'un pneu marqué d'un C ait de mauvaises performances au niveau de la traction.

⚠ AVERTISSEMENT

La catégorie de traction attribuée à ce pneu est basée sur les tests de traction avec freinage en ligne droite et ne comprend pas les caractéristiques relatives aux accélérations, aux virages, à l'aquaplaning, ou à la traction maximale.

Température A, B et C

Les catégories de température sont A (la plus haute), B, et C, et représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'il est testé dans des conditions définies sur une roue spécifiée lors de tests en laboratoire en intérieur. Une température élevée prolongée peut causer une détérioration du matériau du pneu et réduire sa durée de vie ; une température excessive peut également entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond au niveau de performance que les pneus de tous les véhicules de tourisme doivent présenter, d'après le règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles n° 109. Les catégories B et A représentent des niveaux de performances pour la roue utilisée pour les tests en laboratoire, plus élevés que le niveau minimum requis par la loi.

⚠ AVERTISSEMENT

La catégorie de température pour ce pneu est déterminée pour un pneu correctement gonflé et ne subissant pas de surcharge. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive peuvent, séparément ou de manière combinée, entraîner une accumulation de chaleur et une éventuelle défaillance du pneu.

SIGNALEMENT DE DÉFAUTS LIÉS À LA SÉCURITÉ

Pour les États-Unis

Si vous pensez que votre véhicule présente un défaut susceptible de causer un accident ou des blessures graves voire mortelles, vous devez immédiatement en informer la Direction fédérale de la sécurité routière américaine (NHTSA) ainsi que Mitsubishi Motors.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, il est possible qu'une enquête soit ouverte et s'il s'avère qu'un défaut lié à la sécurité existe dans un groupe de véhicules, une campagne de rappel pourrait en découler. Toutefois, la NHTSA ne peut intervenir en cas de problèmes éventuels entre vous, votre concessionnaire ou Mitsubishi Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous devez appeler le service d'assistance téléphonique pour la sécurité des véhicules au numéro gratuit 1-888-327-4236 (TTY : 1-888-275-9171) ; rendez-vous sur le site http://www.safercar.gov ; ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200

New Jersey Avenue, SE., Washington, D.C. 20590. Vous pouvez également obtenir d'autres informations en ce qui concerne la sécurité relative aux véhicules motorisés sur le site http://www.safercar.gov.

Vous pouvez envoyer une notification à Mitsubishi Motors Corporation en contactant gratuitement par téléphone notre service clientèle au 1-888-648-7820.

Pour le Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente un défaut susceptible de causer un accident ou des blessures graves voire mortelles, vous devez en informer immédiatement Transports Canada, en plus d'en aviser Mitsubishi Motors.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, et s'il constate qu'un défaut de sécurité existe dans un groupe de véhicules, il peut demander à Mitsubishi Motors de mener une campagne de rappel. Toutefois, Transport Canada ne peut intervenir en cas de problèmes éventuels entre vous, votre concessionnaire ou Mitsubishi Motors.

Vous pouvez appeler gratuitement la division chargée des rappels et des enquêtes sur les défauts de Transport Canada 1-800-333-0510. Vous pouvez également signaler en ligne des défauts liés à la sécurité en vous rendant sur le site :

http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/menu.htm (pour les anglophones) ou http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/menu.htm (pour les francophones) ou en contactant Transport Canada par courrier à l'adresse : Transport Canada Motor Vehicle Safety Investigations Laboratory 80 Noel Street Gatineau, QC J8Z0A1

Toute information supplémentaire concernant la sécurité relative aux véhicules motorisés peut être obtenue auprès du Centre d'informations sur la sécurité routière de Transport Canada en appelant le 1-800-333-0371 ou en ligne en vous rendant sur le site www.tc.gc.ca/roadsafety (pour les anglophones) ou www.tc.gc.ca/securiteroutiere (pour les francophones).

Afin de signaler à Mitsubishi Motors tout problème lié à la sécurité, veuillez contacter gratuitement par téléphone Mitsubishi Motor Sales of Canada,Inc. au 1-888-576-4878.

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

Votre véhicule est couvert par les garanties suivantes sur les émissions.

Pour les États-Unis :

- Garantie relative aux dysfonctionnements du système antipollution
- Garantie relative aux performances du système antipollution

Les détails de ces garanties se trouvent avec d'autres garanties du véhicule dans votre Carnet de garantie livré avec votre véhicule. Si vous ne recevez pas de Carnet de garantie ou en cas de perte, vous pouvez obtenir un nouveau carnet en écrivant à :

- Mitsubishi Motors North America, Inc.
  Customer Relations Department
  PO Box 689040
  Franklin, TN 37068

Au Canada :

Garantie du système de contrôle des émissions

Les détails de cette garantie se trouvent avec d'autres garanties du véhicule dans votre Carnet de garantie livré avec votre véhicule. Si vous ne recevez pas de Carnet de garantie ou en cas de perte, vous pouvez obtenir un nouveau carnet en écrivant à :

- Ventes de Véhicules Mitsubishi du Canada Inc.
  P.O. Box 41009
  4141 Dixie Road
  Mississauga, Ontario
  L4W 5C9

ENREGISTREURS DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS (EDR)

INFORMATIONS DE BASE

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements (EDR). L'objectif principal de l'EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accidents ou proches d'accidents, par exemple en cas de déploiement d'un airbag ou d'impact avec un obstacle, des données permettant de comprendre comment les systèmes du véhicule ont fonctionné. L'EDR est conçu pour enregistrer les données liées à la dynamique et aux dispositifs de sécurité du véhicule pendant un court laps de temps, en général 30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule a été mis au point pour enregistrer des données telles que :

- La manière dont divers systèmes du véhicule ont fonctionné ;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non ;
- La pression (si cet élément s'applique) exercée par le conducteur sur la pédale d'accélérateur et/ou la pédale de frein ; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule circulait.
- Les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

REMARQUE : Les données EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement en cas de situation d'accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (par exemple, nom, sexe, âge ou lieu de l'accident) n'est enregistrée. D'autres parties, comme les services de police, peuvent toutefois combiner les données EDR avec les données d'identification personnelles habituellement collectées lors d'une enquête relative à un accident.

La lecture des données enregistrées par l'EDR nécessite un équipement spécial et un accès au véhicule ou à l'EDR. En plus du fabricant du véhicule et des concessionnaires Mitsubishi certifiés EV, d'autres parties, comme les services de police, possédant cet équipement spécial, sont en mesure de lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR. Les données EDR ne peuvent être exploitées qu'avec le consentement du propriétaire ou du locataire du véhicule, ou si la loi l'exige ou l'autorise.

ENREGISTREMENT DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Si votre véhicule est équipé de l'un des systèmes MI-PILOT Assist en option, il sera également doté d'une fonction d'enregistrement de données supplémentaires, permettant de comprendre le fonctionnement du système MI-PILOT Assist dans certains scénarios d'accidents ou de quasi-accidents. Les systèmes MI-PILOT Assist n'enregistrent pas les conversations, les sons et les images à l'intérieur du véhicule.

Un enregistrement supplémentaire permet la collecte des informations suivantes :

Pour MI-PILOT Assist

- Action du conducteur sur la pédale d'accélérateur, les freins, le volant, etc.
- État de la détection du véhicule qui précède et des marqueurs de voie
- Informations relatives au véhicule, comprenant la distance par rapport au véhicule qui précède et sa position latérale
- Informations relatives au fonctionnement du système MI-PILOT Assist et aux autres fonctions permettant d'éviter les accidents
- Informations relatives au diagnostic de dysfonctionnement du système MI-PILOT Assist
- Images externes fournies par la caméra avant multisensorielle (disponible uniquement lorsque l'airbag SRS ou le système FCM avec détection des piétons est activé)

Les données supplémentaires peuvent être lues grâce à un équipement spécial. Ces données supplémentaires ne peuvent être exploitées que selon les termes et conditions que vous avez acceptées lors du processus d'inscription ou par l'entremise de l'unité principale du véhicule, ou autrement requis ou autorisé par la loi. En cas de téléchargement des données, Mitsubishi Motors et les parties tierces mandatées par Mitsubishi Motors peuvent utiliser les données enregistrées dans le but d'améliorer les performances de sécurité des véhicules Mitsubishi Motors.

Mitsubishi Motors et les vendeurs tiers mandatés par Mitsubishi Motors ne divulgueront/fourniront aucune de ces données enregistrées à d'autres tiers, sauf dans les cas suivants :

- Avec le consentement du propriétaire ou du locataire du véhicule
- En réponse à une demande officielle émanant des forces de l'ordre, à l'ordonnance d'un tribunal, à la demande d'un organisme gouvernemental ou en présence d'une autre demande exécutoire
- À des fins de recherche après que les données ont été modifiées de telle sorte qu'elles ne soient plus liées à un véhicule ou à un propriétaire spécifique (données rendues anonymes)
- Pour servir de défense de Mitsubishi Motors en cas de litige.

Aux États-Unis : Les données recueillies peuvent varier en fonction de la loi applicable. Si vous avez des questions concernant les données que Mitsubishi Motors peut recueillir et divulguer, veuillez vous reporter aux conditions générales du programme applicables et consulter notre politique de confidentialité à l'adresse :

États-Unis :

https://www.mitsubishicars.com/privacy

Canada :

https://www.mitsubishi-motors.ca/en/legal/privacy-policy

LICENCE LOGICIELLE MITSUBISHI MOTORS

Reportez-vous à "Avant-propos".

11 Index

A

ABS (système antiblocage des roues) 484
Accoudoir 95
Adaptive Cruise Control [ACC] 438
Affichage
  Affichage tête haute [HUD] 219
  Écran multi-informations 182
Affichage de l'écran tactile 216
Affichage de l'état de charge 214
Affichage tête haute [HUD] 219
Aides au conducteur à l'arrière 377
Aides au conducteur à l'avant 377
Aides au conducteur sur les côtés 377
Aides stationnement 377
Airbag de genoux SRS conducteur et passager 151
Alarme d'urgence 290
Alarme, Comment arrêter une alarme (reportez-vous au système d'alarme antivol) 223
Alerte
  Alerte coffre 241
Alerte coffre 241
Alerte de trafic transversal arrière [RCTA] 420
Alerte sortie de voie [LDW] 390
Alimentation
  Prise électrique 242
Alimentation électrique
  Lève-vitres électriques 263
Android Auto 312
Antenne radio 343
Antidémarrage antivol 223
Antivol (antidémarrage antivol), démarrage du système EV 223
Apple CarPlay 312
Appuie-tête/repose-tête 96
Aspect
  Aspect extérieur 528
Assistance routière 506
Assistant d'angle mort actif [ABSA] 409
Attelage
  Attelage d'une remorque 598
Attelage d'une remorque 598
Automatique
  Verrouillage des portières 279
Autonomie de conduite estimée 168
Autres ampoules 180
Avant d'utiliser le kit de réparation de pneu 511
Avant de lancer le système EV (véhicule électrique) 359
Avertissement
  Alerte coffre 241
  Alerte sortie de voie [LDW] 390
  Avertissement d'angle mort [BSW] 401
  Avertissement Pression des pneus basse. Regonfler 193
  Commande de feux de détresse 506
  Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW] 460
  Éclairages 170
  Écran multi-informations 182
  Guide de dépistage des pannes liées aux systèmes d'Assist. au conduct 380
  Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 349
  Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] 507
  Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel 170
Avertissement d'angle mort [BSW] 401
Avertissement Pression des pneus basse. Regonfler (pression du pneu basse) 193
Avertissements et témoins de l'écran multi-informations 190
Avertisseur sonore 235

B

Bagages
  Plancher de compartiment à bagages modulable 257
Batterie
  Batterie auxiliaire 547
  Batterie de traction 16
  Coupure automatique de la batterie ACC 234
Batterie de traction 16
Batterie lithium-ion (Li-ion) 16
Boîte à gants 258
Bouches d'aération 332
Bouton SOS (reportez-vous au Système d'appel d'urgence [e-CALL]) 254

C

Câble de charge
  Témoins lumineux du boîtier de commande 79
Calage des roues 515
Caractéristiques EV 25

Ceinture(s) de sécurité
Bébés 110
Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur 104
Ceintures de sécurité 100
Ceintures de sécurité à prétensionneur 154
Crochet de ceinture de sécurité 107
Dispositifs d'extension de ceinture de sécurité 108
Enfant de plus grande taille 110
Enfant en bas âge 110
Entretien des ceintures de sécurité 108
Femmes enceintes 104
Nettoyage des ceintures de sécurité 533
Personnes blessées 104
Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité 100
Réglage de la hauteur de la sangle pectorale 107
Sécurité enfant 109
Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité 103, 173
Charge
Calendrier de recharge 74
Caractéristiques 587
Charge immédiate 76
Comment utiliser la charge rapide CC 70
Guide des pannes relatives à la charge 81
Limite d'ampérage 74
Limite de charge 74
Méthodes de charge 74
Précautions relatives à la charge 42
Témoin lumineux d'état de charge 78
Témoins lumineux de charge 78
Trappe de charge 300
Charge immédiate 76
Chargeur
Chargeur sans fil 243
Prise de charge USB (bus série universel) 243
Chargeur sans fil 243
Chauffe Batterie de traction 20
Circuit de refroidissement 540
Clé
Positions de la commande de moteur électrique 356
Clé de secours (Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.]) 274
Clés 273
Climatisation
Calendrier de climatisation 340
Entretien de la climatisation 343
Étiquette signalétique de la climatisation 591
Fonctionnement de la climatisation 333
Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation 343
Climatisation automatique 334
Climatiseur
Fonctionnement de la climatisation 333
Commande
Bouton SOS 254
Commande Charger maintenant 76
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre 224
Commande de clignotants 235
Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant 227
Commande de feux de détresse 506
Commande de mémorisation des paramètres conducteur 307
Commande de phares 228
Commande de phares automatiques intelligents 229
Commande de verrouillage électrique de portière 279
Commande Lane Keep Assist [LKA] 240
Sélecteur mode de conduite 374
Témoin lumineux de verrouillage de portière 279
Commande d'éclairage intérieur 268
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre 224
Commande de clignotants 235
Commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant 227
Commande de désembuage, commande de désembuage de lunette arrière et rétroviseur extérieur chauffant 227
Commande de feux de détresse 506
Commande de lave-vitre
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre 224
Commande de luminosité
Tableau de bord 169
Commande de moteur électrique 355
Commande de réglage de la luminosité des instruments 169
Commande de stabilité active [ASC] 486
Commande électrique
Direction assistée électrique 481
Verrouillage électrique de portières 275
Commande Lane Keep Assist [LKA] 240
Comment utiliser la charge rapide CC 70
Compartiment moteur 540

Compteur de vitesse ... 166
Compteur journalier ... 207
Compteur kilométrique ... 166
Conduite
Conduite du véhicule ... 360
Conduite par temps froid ... 501
Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite ... 349
Sélecteur mode de conduite ... 374
Conduite du véhicule ... 360
Conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues ou de médicaments ... 354
Conduite par temps froid ... 501
Connexion à l'assistance routière ... 506
Consommation moyenne d'énergie ... 207
Contenances et liquides/lubrifiants recommandés ... 585
Crevaison ... 507
Crochet
Crochet à bagages ... 261
Crochets à bagages ... 261

D

Dégagement tout-terrain ... 353
Dégivrage d'essuie-glace avant ... 228
Degré de qualité uniforme des pneus ... 598
Démarrage
Avant de lancer le système EV (véhicule électrique) ... 359
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours ... 519
Démarrage par poussée ... 523
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours ... 519
Démarrage par poussée ... 523
Démarrage système EV ... 359
Déplacement ou transfert d'immatriculation dans un autre pays ... 589
Détecteur de collision frontale intelligent [PFCW] ... 460
Détection d'objets en mouvement (MOD) ... 328
Détection de panneaux de signalisation [TSR] ... 387
Détection des mains au volant ... 445
Déverrouillage à l'aide de la poignée intérieure ... 278
Déverrouillage du capot ... 292
Dimension des roues/pneus ... 588
Dimensions ... 589
Direction
Direction assistée électrique ... 481
Direction inclinable/télescopique ... 302
Volant chauffant ... 236
Direction assistée électrique ... 481
Dispositif de retenue pour enfant ISOFIX ... 114
Dispositifs de retenue pour enfant
Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant ... 112
Dispositifs de retenue pour enfant ... 112
Rehausseurs ... 132
Dispositifs de retenue pour enfants
Système LATCH ... 114

E

Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) ... 352
Éclairage
Commande de phares ... 228
Éclairage de la zone de chargement ... 269
Éclairages de miroir de courtoisie ... 269
Éclairages individuels arrière ... 269
Éclairages intérieurs ... 267
Remplacement d'ampoule ... 552
Remplacement d'une ampoule de phares ... 552
Spots de lecture ... 268
Témoins lumineux ... 175
Éclairage de la zone de chargement ... 269
Éclairages de miroir de courtoisie ... 269
Éclairages individuels arrière ... 269
Éclairages intérieurs ... 267
Éclairages, Remplacement des éclairages intérieurs et extérieurs ... 552
Économie d'énergie ... 478
Écran du périmètre Multi 3D ... 314
Écran multi-informations ... 182
Réglages ... 184
Écran Véhicule électrique ... 38
Enregistreurs de données d'événements (EDR) ... 601
Enregistreurs, Données d'événements ... 601
Entretien
Batterie auxiliaire ... 547
Entretien des ceintures de sécurité ... 108
Entretien général ... 568
Opérations d'entretien ... 568
Précautions d'entretien ... 538
Programmes d'entretien ... 572
Entretien de la climatisation ... 343
Entretien général ... 568
Espace de rangement ... 256
Espace de rangement pour lunettes de soleil ... 260
Essuie-glace
Balais d'essuie-glaces ... 544

Commande d'essuie-glace et de lave-vitre ... 224
Remplacement des balais d'essuie-glace ... 544
Étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S. ... 590
Étiquettes
Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge ... 555, 591
Étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S. ... 590
Étiquette signalétique de la climatisation ... 591
Étiquettes d'avertissement d'airbag ... 155
Numéro d'identification du véhicule (VIN) ... 590
Numéro de série du moteur ... 590
Étiquettes d'avertissement d'airbag ... 155
Étiquettes d'avertissement, Étiquettes d'avertissement d'airbag ... 155

F

Fermeture et verrouillage faciles du hayon ... 299
Feux de détresse (Reportez-vous à Interrupteur de feux de détresse) ... 506
Fluide
Fluides/lubrifiants recommandés et capacités ... 585
Fonction de déverrouillage à l'approche ... 285
Fonction de mémorisation de hauteur ... 299
Fonction de toit vitré panoramique avec vitrage électrochrome ... 266
Fonction de verrouillage à télécommande sans clé, Pour transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] ... 288
Fonction de verrouillage par éloignement ... 286
Frein
Frein de stationnement ... 368
Freinage d'atténuation de collision secondaire (SCMB) ... 485
Freins ... 545
Liquide de frein ... 543
Système antiblocage des roues [ABS] ... 484
Système de freinage ... 482
Témoin d'avertissement ... 171
Frein de stationnement
Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique ... 172
Freinage
Témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) ... 175
Freinage d'atténuation de collision secondaire (SCMB) ... 485
Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] ... 472
Fusibles ... 551

G

Garantie du système de contrôle des émissions ... 601
Garantie, Garantie du système de contrôle des émissions ... 601
Guide de dépistage des pannes
Systèmes d'Assist. au conduct. ... 380
Guide de scène
Charge après conduite ... 32
Conduite du véhicule ... 29
Guide de situation
Charge de la batterie de traction ... 26
Stationnement du véhicule ... 31
Guide selon les situations
Démarrage de votre véhicule ... 28

H

Hayon ... 293
Hayon électrique à commande à distance ... 294
Hayon manuel ... 294
Horloge ... 216
Huile
Fluides/lubrifiants recommandés et capacités ... 585
Huile pour engrenages ... 543
Huile pour engrenages ... 543

I

Immobilisation du véhicule ... 510
Informations propres à l'EV ... 35
Informations relatives aux capacités de charge (reportez-vous aux informations relatives aux capacités de charge du véhicule) ... 593
Installation d'un pneu ... 518
Instruments et jauges ... 164

J

Jantes et pneus
Nettoyage des jantes en alliage léger ... 530

Jauge
Compteur de vitesse 166
Compteur kilométrique 166
Jauge 164
Jauge de charge disponible de la batterie de traction 167

K

Kit de réparation de pneu 509, 566

L

Lane Keep Assist [LKA] 443
Lavage 528
Levage du véhicule 514
Levier d'ouverture de hayon 300
LICENCE LOGICIELLE MITSUBISHI 602
Limites des systèmes MI-PILOT Assist 432
Liquide
Liquide de frein 543
Liquide de lave-vitres 545
Liquide de refroidissement 540
Liquide de lave-vitres 545
Liquide de refroidissement
Fluides/lubrifiants recommandés et capacités 585
Remplacement du liquide de refroidissement 542
Vérification du niveau de liquide de refroidissement 542
Lustrage 529

M

Maintien automatique de frein 371
Mémorisation des paramètres conducteur 307
Miroir
Miroir de courtoisie 307
Miroir de courtoisie 307
Mode de fonctionnement innovant de la pédale 365
Mode de maintien au point mort 362
Mode ÉCO 376
Mode NEUTRAL 375
Mode PERSONAL 375
Mode SPORT 375
Moteur 587
Moteur de traction
Numéro de série du moteur de traction 590

N

Nettoyage des tapis de sol 532
Nettoyage du dessous de caisse 529

O

Ordi de cond. 207
Ordinateur de bord 206

P

Pare-soleil 303
Passage de vitesses
Système de commande de passage électrique des vitesses 360
Perte rapide de pression d'air 354
Phares
Commande de phares 228
Remplacement d'une ampoule 552
Pile
Remplacement de la pile, clé F.A.S.T. 549
Plancher de compartiment à bagages modulable 257
Plaque d'immatriculation, Installation de la plaque d'immatriculation avant 592
Pneu
Installation d'un pneu 518
Kit de réparation de pneu 509
Préparation des outils 515
Rangement du pneu endommagé et des outils 519
Réparation d'un pneu à plat 509
Retrait du pneu 516
Pneus
Apprêt pour pneus 530
Chaînes de pneus 562
Crevaison 507
Degré de qualité uniforme des pneus 598
Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge 555, 591
Permutation des pneus 562
Pression pneu 553
Roues et pneus 553
Système d'avertissement de pression de pneus basse 349
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 349
Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] 507
Système Easy-Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) 352
Types de pneus 560
Poignée de portière affleurante 275
Porte-bouteille souple 257

Porte-carte 261
Porte-gobelets 256
Positions de la commande de moteur électrique 356
Précautions
Charge 42
Dispositifs de retenue pour enfant 112
Entretien 538
Lors du démarrage et de la conduite 349
Précautions relatives au dispositif à haute tension 22
Précautions relatives au freinage 482
Précautions relatives aux accidents de la route 23
SRS 136
Utilisation des ceintures de sécurité 100
Précautions pour éviter tout risque de collision et de tonneau 353
Précautions relatives au dispositif à haute tension 22
Précautions relatives aux accidents de la route 23
Préparation des outils 515
Présentation des éléments d'entretien programmés 571
Pression des pneus, Témoin d'avertissement de pression de pneu basse 177
Prise de charge USB (bus série universel) 243
Prise électrique
Système Véhicule à charger (V2L) 246
Programmateur
Calendrier de climatisation 340
Calendrier de recharge 74
Programmes d'entretien 572
Protection contre la corrosion 534

R

Rangement central 259
Rangement de console 259
Rangement du pneu endommagé et des outils 519
Rapport ECO Drive 215
Refroidisseur de la batterie de traction 19
Réglage de la hauteur de la sangle pectorale, Pour les sièges avant 107
Réglage des sièges
Réglage électrique de siège avant 91
Réglage manuel du siège avant 91
Sièges avant 90
Réglage manuel du siège avant 91
Réglages de la climatisation 338
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) 442
Régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) 442
Rehausseurs 132
Remorquage
Remorquage par une dépanneuse 523
Remorquage recommandé par MITSUBISHI MOTORS 524
Remorquage à plat 598
Remplacement d'ampoule 552
Remplacement des pneus 514
Remplacement du plafonnier 552
Réparation d'un pneu à plat 509
Retrait du pneu 516
Rétroviseur 304
Rétroviseur 304
Rétroviseurs extérieurs 305
Rétroviseurs extérieurs 305
Roues et pneus 553
Entretien des roues 529

S

Sécurité
Ceintures de sécurité pour enfants 109
Signalement de défauts liés à la sécurité 599
Sécurité enfant 109
Sélecteur mode de conduite 374
Si la batterie de traction est complètement déchargée 522
Siège(s)
Mémorisation des paramètres conducteur 307
Sièges 89
Sièges chauffants 237
Sièges arrière 93
Sièges avant, Réglage des sièges avant 90
Sièges chauffants 237
Signalement de défauts liés à la sécurité 599
Soins extérieurs et intérieurs
Soins intérieurs 531
Soins extérieurs et intérieurs 528, 531
Sonar
Freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] 472
Système de capteur de stationnement arrière 496
Système de sonar avant et arrière 490
Spots de lecture 268
SRS
Précautions relatives au SRS 136

Stationnement
Frein de stationnement 368
Stationnement en pente 480
Système antiblocage des roues [ABS] 484
Système AVAS 37
Système d'aide au démarrage en côte 489
Système d'airbag
Système d'airbag avancé 142
Système d'airbag central SRS fixé au siège avant 152
Système d'airbag de fenêtre latéral SRS 152
Système d'airbag de genoux SRS conducteur et passager 151
Système d'airbag latéral SRS 152
Témoin d'airbag passager avant et d'état d'activation 145
Système d'airbag avancé 142
Système d'alerte de véhicule acoustique [AVAS] 37
Système d'alerte vigilance conducteur intelligent [DAA] 469
Système d'antidémarrage 223
Système d'appel d'urgence [e-CALL] 254
Système d'atténuation de collision avant [FCM] 447
Système d'avertissement de pression de pneus basse (reportez-vous à Système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]) 349
Système d'éclairage de jour (DRL) 234
Système d'intervention de changement de voie intelligent [LDP] 395
Système de capteur de stationnement arrière 496
Système de commande de passage électrique des vitesses 360
Système de contrôle de la température de la batterie de traction 19
Système de coupure d'urgence 24
Système de freinage d'urgence automatique arrière 472
Système de phares automatiques 229
Système de retenue supplémentaire (SRS) 136
Système de sécurité 222
Système de sécurité (antidémarrage antivol), démarrage du système EV 223
Système de sécurité, Système d'alarme antivol 222
Système EV
Arrêt d'urgence du système EV 358, 507
Système EV 16
Système LATCH 114
Système Véhicule à charger (V2L) 246
Systèmes d'Assist. au conduct. 377
Systèmes MI-PILOT Assist 427

T

Témoin
Éclairages 175
Écran multi-informations 182
Témoin d'avertissement d'airbag 156
Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel 170
Témoin d'avertissement
Témoin d'avertissement d'airbag 156, 174
Témoin d'avertissement de charge de batterie faible 176
Témoin d'avertissement de direction assistée électrique 176
Témoin d'avertissement de frein 171
Témoin d'avertissement de pression de pneu basse 177
Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses 172
Témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) 175
Témoin d'avertissement du système EV 176
Témoin d'avertissement
Témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire 170
Témoin d'avertissement de direction assistée électrique (rouge) 172
Témoin d'avertissement d'airbag 156, 174
Témoin d'avertissement d'airbag SRS 156, 174
Témoin d'avertissement de charge de batterie faible 176
Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation de collision avant [FCM] 175
Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière [Système de freinage d'urgence automatique arrière] 179
Témoin d'avertissement de direction assistée électrique 176
Témoin d'avertissement de direction assistée électrique (rouge) 172

Témoin d'avertissement de pression de pneu basse 177
Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS] 175
Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses 172
Témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) 175
Témoin d'avertissement du système EV 176
Témoin d'avertissement principal 173, 178
Témoin d'état d'activation et de l'airbag passager avant 145
Témoin d'état d'activation, Airbag passager avant 145
Témoin de fonctionnement de bouton de clé F.A.S.T. 290
Témoin de mode de fonctionnement innovant de la pédale 169
Témoin de position de changement de vitesses 169
Témoin de puissance 166
Témoin lumineux
  Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique 172
Témoins d'avertissement
  Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS] 175
  Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité 103, 173
Témoins sonores
  Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité 103, 173
Témoins sonores de rappel 181
Témoins sonores, témoins sonores de rappel 181
Température extérieure 216
Temps total 207
Toit
  Galerie de toit 262
Tonneau 353
TPMS avec Easy Fill Tire Alert (Alerte de gonflage facilité) 352
TPMS, Système d'avertissement de pression de pneus 507
TPMS, Système de contrôle de la pression des pneus 349
Transfert d'immatriculation dans un autre pays 589
Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.]
  Fonctionnement de la clé 283
  Fonctionnement de la télécommande sans clé 288
  Périmètre de fonctionnement de la clé 282
  Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] 280
Transmetteur, Avec transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] (Reportez-vous à Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.]) 288

U

Utilisation efficace de votre véhicule 33

V

Véhicule
  Commande de stabilité active [ASC] 486
  Dimensions 589
  Informations relatives aux capacités de charge 593
  Numéro d'identification (VIN) 590
  Remorquage (dégagement d'un véhicule bloqué) 525
  Système de sécurité 222
Vérification
  Vérification du niveau de liquide de refroidissement 542
Vérification de l'ampoule/tableau de bord 170
Verrouillage
  Verrouillage automatique des portières 279
  Verrouillage des portières 275
  Verrouillage électrique de portières 275
Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière 279
Verrouillage des portières arrière, Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière 279
Verrouillage sans clé
  Avec transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.] (Reportez-vous à Transmetteur de sécurité avancée mains libres [clé F.A.S.T.]) 288
Vitesse moyenne 207
Vitre(s)
  Lève-vitres électriques 263
  Nettoyage 529
Volant 302
Volant chauffant 236
Voyant d'écusson 235
Voyant du port de charge 301
Vue avant sous le plancher 320
Vue en 3D 319